Le Monde

www.lemonde.fr

55e ANNÉE – N° 17022 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

MARDI 19 OCTOBRE 1999

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE ÉCONOMIE

■ Peut-on réguler le capitalisme ?
■ Emploi : 12 pages d'annonces classées

Les affaires de Paris : premier acte judiciaire

● Xavière Tiberi comparaît devant le tribunal correctionnel d'Evry pour « recel de détournement de fonds publics » ● Elle est jugée après une enquête sur des emplois fictifs au conseil général de l'Essonne ● Ce n'est que l'un des épisodes du feuilleton judiciaire de la Mairie de Paris

OBSTINÉMENT silencieuse durant l'enquête, Xavière Tiberi devrait répondre à ses accusateurs, au cours du procès qui devait s'ouvrir, lundi 18 octobre. devant le tribunal correctionnel d'Evry. L'épouse du maire de Paris doit y répondre de l'accusation de *« recel de détournement de fonds publics »* au préjudice du département de l'Essonne, pour avoir perçu, en 1994, 205 000 francs de salaires. L'ancien président (RPR) du conseil général, le sénateur Xavier Dugoin, y comparaît sous la prévention d'*« abus de confiance »* et de *« détournement de fonds publics »*, ainsi que deux anciens collaborateurs de son cabinet, Alain Aubert, vice-président (RPR) du conseil général des Hauts-de-Seine, et Bruno Tellenne – tous deux présentés comme des proches de Charles Pasqua. L'épouse du maire de Paris devrait tenir malgré elle la vedette, durant trois jours, d'un procès officiellement consacré au *« système Dugoin »*, mélange de gestion dispendieuse et de services rendus à des fins personnelles.

Les défenseurs de Mme Tiberi devaient contester la validité des poursuites, essentiellement fondées selon eux sur des pièces dont la saisie avait été annulée, en 1997, par la cour d'appel de Paris. Pièce à conviction centrale de l'affaire, le fameux *« rapport »* sur la francophonie, payé à Mme Tiberi par le conseil général, ne figure plus au dossier. Contestant avoir bénéficié d'un *« emploi fictif »*, l'épouse du maire de Paris est la seule, parmi les prévenus, à avoir remboursé au département les sommes qu'elle avait perçues.

Lire page 12

Renault va supprimer 21 000 emplois chez Nissan d'ici à 2002

ARRIVÉ au Japon comme directeur général de Nissan après l'acquisition par Renault de 36,8 % du groupe nippon, Carlos Ghosn reste fidèle à sa réputation de *« cost-killer »* (tueur de coûts), acquise notamment chez Michelin. Cet X-mines de quarante-cinq ans a annoncé, lundi 18 octobre à Tokyo, *« le plan de renaissance »* de Nissan qui passe par la fermeture de trois usines d'assemblage, la réduction de 30 % des capacités de production et la suppression de 21 000 emplois (sur 148 000) d'ici à 2002. Le groupe japonais entend également réduire de moitié son endettement en trois ans. Le pari de Renault est d'obtenir un retour aux bénéfices dès 2001 du deuxième constructeur automobile nippon, qui vient d'essuyer six années de pertes sur sept exercices.

Lire nos informations p. 22 et le portrait de Carlos Ghosn p. 17

Le Monde RUGBY 1999

AFP

Bleu, impair et passe

L'équipe de France de rugby s'est qualifiée, samedi 16 octobre, pour les quarts de finale de la Coupe du monde, au terme d'une difficile victoire contre les îles Fidji. Les Bleus joueront, dimanche 24 octobre à Dublin, contre l'Irlande ou l'Argentine. Notre supplément propose également reportages, portraits et entretiens sur les autres équipes en compétition, et les souvenirs de buteur de Pierre Albaladejo. Notre cahier spécial et nos autres informations sportives p. 28 et 29

La « manif » et ses suites

LA MANIFESTATION pour la défense de l'emploi, organisée à Paris, samedi 16 octobre, à l'appel du Parti communiste, du Mouvement des citoyens, d'une partie des Verts, de Lutte ouvrière et de la Ligue communiste révolutionnaire, a rassemblé des dizaines de milliers de personnes. Ce succès a conduit le secrétaire national du PCF, Robert Hue, à inviter ses partenaires, mercredi 20 octobre, pour examiner les possibilités de prolonger et d'amplifier leur mobilisation. Interrogés par *Le Monde*, M. Hue, Sami Naïr (MDC), Yves Cochet (Verts) et Alain Krivine (LCR) estiment que la manifestation du 16 octobre n'est *« qu'un début »*, dont le gouvernement devra tenir compte.

Lire pages 8 et 9 et notre éditorial page 21

Aux Etats-Unis, les condamnés doivent mourir guéris

EN ATTENTE d'exécution depuis seize ans, Larry Robison devait mourir par injection létale, mardi 17 août à 18 heures. Les arrangements avaient été pris pour la crémation. Le service funéraire aurait lieu à l'église méthodiste de Huntsville, au Texas. Condamné en 1983 pour le meurtre de cinq personnes, Robison, quarante-deux ans, devait être le vingt et unième détenu tué depuis le début de l'année au Texas, Etat qui assure à lui tout seul près du tiers du nombre d'exécutions aux Etats-Unis, quoique son gouverneur, George W. Bush, le principal candidat républicain dans la course aux présidentielles, prône le *« conservatisme à visage humain »*.

Comme le condamné ne souhaitait pas que sa famille assiste à l'exécution, ses parents, Lois et Ken Robison, vinrent lui rendre visite tôt dans la matinée. Lois, institutrice à la retraite, lui raconta une dernière fois des histoires d'enfance. Comment il avait été bon garçon, bon scout, sans histoires jusqu'à l'âge de douze ans, lorsqu'il commença à faire des choses bizarres, comme collectionner les agrafeuses. Cinq ans plus tard, c'est l'armée de l'air, dans laquelle il s'était engagé, qui porta pour la première fois le diagnostic de *« schizophrénie paranoïaque »*. Le diagnostic ne le quitta plus, même si les deux hôpitaux où il fut admis ne souhaitèrent pas l'interner, ni même le soigner plus d'un mois. D'une part, le jeune homme n'avait pas d'assurance maladie. D'autre part, il n'était *« pas violent »*. Le seul acte de violence que Larry Robison commit jamais, comme le résume sa mère, fut de tuer cinq personnes le 10 août 1982, dont un camarade qui l'hébergeait. Le corps de ce dernier fut retrouvé atrocement mutilé, la tête découpée et posée au creux des bras.

En prévision de son exécution, Robison jeûnait depuis trois semaines. Ses parents lui dirent adieu vers midi. Le photographe de la prison prit une photo. Le père et la mère furent autorisés à se pencher sur la paroi de verre pour que toute la famille ait l'air d'entourer le condamné sur le cliché. Puis ils partirent déjeuner avec leurs proches dans une *steak house* de Huntsville. A trois heures de l'injection fatale, l'avocate de Robison, le pasteur Melodee Smith, leur dit : *« L'exécution a été reportée ! »* Une cour d'Appel du Texas venait d'accorder un délai afin d'établir si le condamné était suffisamment sain d'esprit pour être exécuté, conformément à un jugement de 1986 de la Cour suprême qui stipule que les malades mentaux doivent être en mesure de comprendre le châtiment qui les attend.

Pour attirer l'attention sur le nombre croissant de crimes commis par des malades mentaux, livrés à eux-mêmes faute de prise en charge dans les institutions psychiatriques, les parents Robison ont entrepris un *« voyage de l'espoir »* en Europe, à Paris, Londres et en Italie. Larry Robison doit maintenant subir des expertises psychiatriques. S'il est déclaré sain d'esprit – décision le 8 novembre –, une nouvelle date sera fixée pour l'exécution. Dans le cas contraire, il ne quittera pas les couloirs de la mort pour autant. Les médecins pénitentiaires lui proposeront un traitement. *« Autrement dit, on donne des médicaments aux condamnés pour qu'ils soient en assez bon état pour être exécutés »*, remarque le directeur du Centre d'information américain sur la peine de mort, Richard Dieter.

Corine Lesnes

R. GACAD-STF/AFP

TIMOR-ORIENTAL

Retour sur un massacre

Notre envoyé spécial, Bruno Philip, raconte ce qui s'est passé, début septembre, dans la petite ville de Suai. Deux cents personnes s'étaient réfugiées dans l'église. Le Père Hilario Madeira a été froidement assassiné. Des gerbes de fleurs ont été déposées sur les traces noires du sang séché des victimes de ce massacre *(photo)*. Depuis, les milices pro-indonésiennes continuent de faire régner l'insécurité. p. 2

Thomson Multimédia entre en Bourse

THIERRY BRETON

THOMSON MULTIMÉDIA (TMM) va faire son entrée en Bourse le 3 novembre. Thierry Breton, son PDG depuis deux ans, a réussi à redresser le constructeur de téléviseurs et de produits numériques dont Alain Juppé affirmait, en 1996, qu'il valait *« zéro franc »*. L'Etat conservera un peu plus de la moitié du capital.

Lire page 23

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1019 - 7,50 F

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

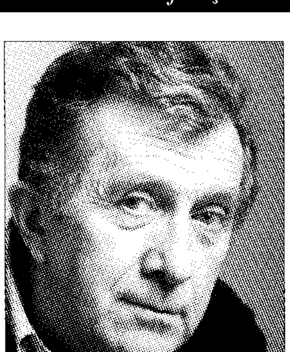

MONSIEUR LE PRINCE

roman

"Qui n'a songé à changer de vie ! Si la fantaisie vous en prend, un conseil : dépouillez les avis de décès dans la presse, repérez un faire-part qui excite votre imagination, assistez à l'enterrement, et présentez-vous à la famille comme une relation cachée du défunt."

Ph. J. Sassier

GALLIMARD

Gallimard - 572 206 753 RCS Paris B.

POINT DE VUE

Trois défis majeurs pour l'économie *par Philippe Séguin*

FINANCER les retraites, équilibrer l'actionnariat des grandes entreprises et rénover les modes de rémunération des salariés sont autant de défis qui peuvent permettre de transformer radicalement l'économie française en la modernisant et en l'humanisant. Pour assurer la pérennité des retraites, il est sûrement nécessaire d'aménager les règles qui organisent la répartition. Mais pour que ces réformes soient supportables tant socialement qu'économiquement, le recours à une capitalisation encadrée paraît inéluctable.

La capitalisation comporte bien certains risques en cas de dépréciation violente et durable des actifs financiers, même si l'on sait plutôt bien gérer ce type d'aléas aujourd'hui. Elle présente aussi le handicap majeur de ne pas assurer une solidarité intergénérationnelle. La répartition garantit cette solidarité ; elle doit donc demeurer la référence dans le financement des retraites. Mais son rendement de long terme est relativement faible et il ne permet pas de gérer des chocs démographiques comme celui que la France va connaître prochainement. Le rendement de la capitalisation est nettement supérieur à celui de la répartition, ce dernier étant généralement assimilé au rythme de la croissance économique. Cet écart s'explique notamment par la prime de risque accordée aux actifs financiers, et il est confirmé sur le long terme par de nombreuses études empiriques. Ce sont donc les modalités d'introduction de la capitalisation dans le financement des retraites qui doivent être débattues, et non son principe.

Les diverses propositions de fonds facultatifs à fiscalité préférentielle, qui ne sont guère plus qu'une assurance-vie améliorée, sont particulièrement insatisfaisantes. Elles ne modifient en rien l'équation financière à laquelle fera face le système des retraites à très court terme, sauf à être fondée sur un non-dit coupable.

Lire page 20 la suite et le point de vue de Jacques Toubon

***Philippe Séguin**, ancien président de l'Assemblée nationale, ancien ministre, est député (RPR) des Vosges.*

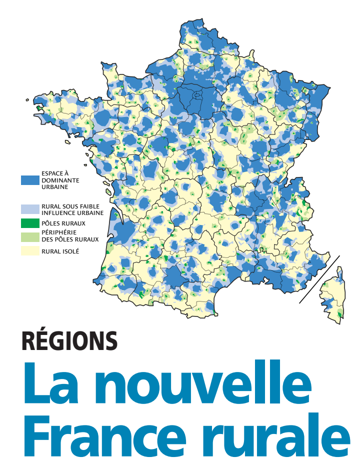

RÉGIONS

La nouvelle France rurale

1. Le défi de la modernité

Crise de la ville, refus de la pollution et de la *« malbouffe »*, recherche d'un autre mode de vie, travail à distance, mais aussi polémiques sur la chasse... La campagne revient sur le devant de la scène. La ruralité deviendrait-elle synonyme de modernité ? Pendant une semaine, *Le Monde* part à la découverte de la nouvelle France rurale. p. 14

International 2
France 8
Société 12
Régions 14
Carnet 15
Horizons 17
Entreprises 22
Communication 24
Tableau de bord 25
Aujourd'hui 28
Météorologie 30
Jeux 30
Culture 31
Guide culturel 33
Immobilier/annonces 34
Kiosque 36
Abonnements 36
Radio-Télévision 37

LeMonde Job: WMQ1910--0002-0 WAS LMQ1910-2 Op.: XX Rev.: 18-10-99 T.: 11:10 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 33Fap:100 N°:0789 Lcp:700 CMYK

CRIMES Un mois après l'arrivée de la Force internationale au Timor-Oriental (Interfet), l'insécurité règne toujours dans une partie de territoire dévasté par les milices et l'armée indonésiennes après le vote pour l'indépendance du 30 août. ● DES ACCROCHAGES opposent régulièrement les soldats de la Force à des miliciens, près de la frontière avec le Timor-Occidental (indonésien) où les anti-indépendantistes se sont repliés avec l'armée de Djakarta. L'Interfet ne contrôle encore que les grands axes et les principales villes d'un territoire montagneux propice à la guérilla. ● LA POPULATION qui a fui dans les montagnes hésite à retourner dans ses foyers, craignant toujours des exactions des milices . A Suai, petite ville de l'extrême sud-ouest du Timor-Oriental, les miliciens et les soldats de Djakarta semblent avoir commis, début septembre, une série d'exactions.

A Suai, au Timor-Oriental, des taches de sang, des restes humains calcinés

Dans cette petite ville dévastée par les milices pro-indonésiennes, notre reporter a enquêté sur un horrible massacre d'hommes, de femmes et d'enfants venus se réfugier dans une église. Un mois après l'arrivée des soldats de la force internationale, les réfugiés hésitent à regagner leurs foyers

SUAI
de notre envoyé spécial

Des gerbes de fleurs de bougainvilliers ont été déposées ici et là, partout où sont visibles les flaques noires du sang séché des martyrs. Devant la vieille église, que l'armée indonésienne et les milices ont brûlée, quelques vêtements adhèrent encore à un mélange de cendres et de sang qui ressemble fort à des restes de corps humains. Une boucle de ceinture, le serre-cheveux d'une femme, des bouts de tissus complètent le macabre tableau. Suai, petite ville de l'extrême sud-ouest du Timor-Oriental, risque d'avoir été le théâtre de ce qui pourrait être l'un des plus horribles massacres perpétrés par les soldats indonésiens à l'encontre d'une population qui, ici aussi, s'était massivement prononcée pour l'indépendance lors du référendum du 30 août.

Le cauchemar a commencé après l'annonce des résultats du référendum. Environ deux cents personnes, selon des témoins, se sont réfugiées dans la grande cathédrale en construction qui jouxte la vieille église. En ce 6 septembre, les soldats indonésiens ont une cible : le Père Hilario Madeira, curé « de choc » et partisan connu de l'indépendance, qui a offert l'asile à ses ouailles.

Selon José Manuel Da Silva, un membre de la résistance est-timoraise, voici comment tout a débuté : le commandant indonésien Sugito, responsable local de l'armée, débarque dans le bureau du prêtre. S'ensuit une violente altercation entre les deux hommes. José entend le Père crier : *« Si vous voulez me tuer, je suis prêt à mourir ! »* José, qui affirme avoir tout entendu depuis la pièce voisine, soutient que l'officier l'a abattu sur-le-champ. Là où le Père Hilario serait mort, il y a aussi une grande gerbe de bougainvilliers. Et sous la gerbe, une grande tache de sang. Dans une pièce écroulée, qui sent fortement le brûlé, des dizaines de douilles gisent dans un tas de cendres.

IMPACTS DE BALLES

L'assassinat du Père Hilario aurait donné le signal du massacre. Selon Eliseu Gusmao, un homme barbu d'une trentaine d'années, qui était réfugié dans le complexe religieux, *« deux cents personnes auraient été abattues par un groupe de soldats indonésiens et de miliciens »*. Eliseu affirme avoir été présent quand le massacre a commencé. Il dit même avoir entendu les soldats hurler : *« Tirez ! Tirez ! Tirez ! »*

Un autre Est-Timorais, Alipio Mayamoniz, responsable local de la résistance revenu il y a quelques jours à Suai, raconte ce que lui aurait dit un mystérieux agent double de son mouvement, qui travaillait avec l'armée mais renseignait les indépendantistes. Cet homme, qui a depuis disparu, lui a dit avoir participé à une opération de chargement de *« cent soixante-dix cadavres dans trois camions de marque japonaise Hino »*. *« Les Indonésiens sont revenus le lendemain récupérer encore vingt corps qu'ils avaient laissés devant l'église »*, ajoute-t-il.

Voilà pour les affirmations de témoins dont il est à présent impossible de vérifier les dires. Aucun cadavre n'a encore été retrouvé et, comme le remarque le capitaine de la police militaire australienne, Marray Heron, qui vient de commencer l'enquête dans les ruines, *« nous n'avons pas encore réussi à trouver des témoignages de première main, on ne peut encore que se contenter de deviner ce qui s'est passé »*. Devant la cathédrale, ses hommes ont cependant récupéré plusieurs douilles d'armes automatiques. Derrière le bureau du Père Hilario, qui aurait été tué le même jour que deux autres prêtres, le Père Francesco et son collègue indonésien, le Père Diwanto, les Australiens ont retrouvé une mâchoire humaine dans un sac en plastique. Un peu plus loin, à côté de plusieurs jeeps calcinées, deux tas de cendres mélangées avec des os sont visibles.

La cathédrale porte les marques de la tragédie. Au premier étage, derrière un fatras d'échafaudages en bambou tachés de rouge, un parapluie et des vêtements gisent sur une grande tache de sang. Sur les murs, des impacts de balles. Dans l'escalier, encore une grande tache noire – comme si les blessés s'étaient traînés par terre. Dans la grande salle, des impacts plus larges de balles ont fait éclater le ciment frais devant les fenêtres béantes de la cathédrale en construction.

UN OCÉAN DE DÉBRIS

La question n'est donc pas de se demander si un massacre a bien eu lieu mais quelle en a été l'ampleur. Les Indonésiens auraient-ils été jusqu'à massacrer froidement, au fusil ou à la machette, deux cents personnes dans cette ville rebelle ? Ou bien ont-ils tué les prêtres et quelques autres pour ensuite déporter le reste des réfugiés de l'église au Timor-Occidental voisin, comme ils l'ont fait pour plus de deux cent mille autres Est-Timorais ? Il est trop tôt pour le savoir, comme partout ailleurs dans l'île, tant que d'autres témoins qui ont pu échapper à la tuerie ne viendront pas recouper les dires des quelques personnes rencontrées à Suai.

Ici, l'ampleur des destructions fait penser que l'acharnement des miliciens et des soldats a atteint des sommets. Suai n'est plus qu'une ville fantôme, un cauchemar urbain, un océan de débris, une préfecture de la désolation. Depuis l'arrivée des soldats de l'Interfet, la force multinationale, la vie reprend peu à peu. Assis devant le pas de porte de leurs maisons écroulées, des petits groupes d'hommes, de femmes et d'enfants font des signes aux soldats et aux étrangers. Ils ne sont pas plus de deux mille sur les quelque dix mille habitants que comptaient la ville.

Ils saluent, la main levée ou le poing tendu, signe de la résistance timoraise. Pour eux, être revenus dans cette région frontalière où les miliciens ont encore blessé une douzaine de personnes la semaine dernière, c'est déjà une victoire, une revanche contre la barbarie organisée des anciens « occupants » indonésiens.

Bruno Philip

Un territoire dévasté par les milices

Les milices pro-indonésiennes font toujours régner l'insécurité

DILI
de notre envoyé spécial

Un mois après l'arrivée de la Force multinationale sous commandement australien (Interfet), l'insécurité règne toujours au Timor-Oriental. L'Interfet compte pourtant aujourd'hui sept mille cinq cents hommes et s'est déployée dans une grande partie du territoire. Deux mille hommes ont été envoyés sur l'incertaine frontière avec le Timor-Occidental, où les milices anti-indépendantistes est-timoraises continuent de sévir.

Xanana Gusmao, le chef de la résistance du Timor-Oriental, a ainsi affirmé, lundi 18 octobre, que plus de 50 Est-Timorais avaient été massacrés par les soldats et les milices indonésiens pendant le week-end dans la région d'Oekussi, près de la frontière avec le Timor-Occidental. Samedi, une patrouille de l'armée australienne a été attaquée par des miliciens près du village de Balibo. C'est le quatrième incident de ce genre avec les soldats de l'Interfet depuis le débarquement de la Force multinationale.

Celle-ci ne contrôle encore que les grands axes et les principales villes d'un territoire montagneux propice à la guérilla. Un film diffusé par l'agence AP-TV montrait ainsi une réunion de 150 miliciens armés dans le département de Liquiça, à l'est de Dili. Le général australien Peter Cosgrove, commandant de l'Interfet, a estimé qu'il ne s'agissait que de *« propagande »* tout en reconnaissant que *« des miliciens pouvaient toujours être actifs, en nombre limité »* dans cette région jusqu'à présent considérée comme « sûre ». Le général a admis que la frontière entre les deux Timor n'est pas *« impénétrable »*, que l'on ne *« peut prétendre qu'il n'y ait plus de milices au Timor-Oriental »*.

« DES ÉPIDÉMIES SONT POSSIBLES »

Sur le plan alimentaire, la situation des réfugiés dans les montagnes n'est pas considérée comme alarmante par les Nations unies et les ONG, même si l'accès à toutes les populations reste encore impossible. Comme l'indique Jean-François Berger, du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), *« les gens au Timor sont habitués à vivre dans des conditions difficiles mais ils ne pourront pas continuer longtemps à se nourrir simplement de manioc et de bananes »*. *« Le problème, c'est de pouvoir accéder aux populations, de les convaincre de rentrer chez elles,* estime Pierre Ramel, de Médecins du monde. *Mais il y a deux obstacles : il y a ceux qui ne sont pas convaincus que l'Interfet peut assurer leur sécurité et ceux qui disent : "Pourquoi rentrer, tout est détruit chez nous !" »*

Le nombre d'Est-Timorais dont on est sans nouvelles reste important. Selon Michel Barton, porte-parole de l'Office de coordination de l'aide humanitaire des Nations unies (OCHA), *« si l'on estime que 260 000 personnes ont été déportées ou se sont réfugiées au Timor-Occidental, qu'une centaine de milliers se trouvent à l'extérieur du Timor et que 175 000 environ sont revenues dans leurs villes et leurs villages, cela fait un chiffre de 535 000. Or, il y avait 890 000 habitants recensés avant le référendum : cela nous fait donc 350 000 personnes encore dans les montagnes. Il y a de quoi être inquiet, notamment pour les enfants qui souffrent de la malaria, voire de maladies respiratoires »*. *« Les infrastructures médicales sont totalement détruites,* souligne le docteur Elio Giombini de l'Organisation mondiale de la santé. *Avec la saison des pluies qui commence, des épidémies sont possibles. »*

Dernière question : quelle a été l'ampleur des exactions commises par les miliciens anti-indépendantistes et l'armée indonésienne ? Pour l'instant, comme l'indique encore Michel Barton, de l'OCHA, *« il n'y a encore aucune preuve d'un massacre de masse. Aucun charnier d'importance n'a été découvert. S'il y en avait, je pense qu'on le saurait déjà. Mais l'Interfet ne s'est pas déployée partout, de mauvaises surprises restent possibles »*.

B. P.

Histoires de « collabos » et de résistants au royaume d'Ainaro...

AINARO
de notre envoyé spécial

C'est une petite ville, éparpillée dans la luxuriance de la végétation, dominée par de hautes montagnes escarpées qu'écharpent déjà les premiers nuages de la mousson. Ainaro, ancien royaume tribal, 15 000 habitants... il y a presque deux mois. Aujourd'hui, moins de 2 000. La majorité de la population vit encore dans les montagnes où les Timorais ont fui les exactions et la fureur des milices pro-indonésiennes, soutenues et armées par les soldats de Djakarta. Quand les premiers habitants d'Ainaro sont rentrés, il y a quelques jours, ils ont découvert une ville dévastée, l'hôpital totalement ravagé, la plupart des maisons brûlées, tous les bâtiments officiels détruits.

REPORTAGE
Ici, des familles se déchirent depuis toujours au sujet de l'indépendance

En s'enfuyant, à l'arrivée des soldats de la Force multinationale, miliciens est-timorais et soldats indonésiens ont tenu, ici comme ailleurs, à ne laisser qu'un champ de ruines comme cadeau d'adieu. Seule la grande église a été épargnée, même si le presbytère a été incendié. Telle une sculpture surréaliste, une vierge Marie en plâtre continue à y prier devant les murs noircis. Pourtant, Monsieur le curé était un partisan de l'autonomie et non de l'indépendance. Et son frère, un certain Lopez Da Cruz, était le chef du Front du peuple du Timor-Oriental (BRTT), une organisation pro-indonésienne.

« Les soldats indonésiens ne sont pas des êtres humains », dit Cornelio Dos Santos, hochant tristement la tête devant les décombres de l'hôpital où il était infirmier. Deux personnes, un père et son fils, les Guitterez, auraient été tuées à Ainaro le 17 septembre, affirme Joan Neves, qui travaille au Comité international de la Croix Rouge.

Les destructions et les pillages ont été systématiques, démontrant bien à quel point, ici aussi, dans cette région isolée du sud-ouest de l'île, les soldats indonésiens avaient soigneusement tout organisé. Les miliciens – dopés parfois aux amphétamines et ivres – jetaient des grenades dans les maisons, tandis qu'une partie de la population qui n'avait pas voulu fuir était déportée au Timor-Occidental voisin (indonésien). A Ainaro, il y avait environ quatre cents miliciens appuyés par plusieurs dizaines de soldats de l'armée. Le maire-adjoint était un colonel originaire de Java et le responsable de l'administration locale était lui aussi un officier indonésien. Ce qui facilitait les choses.

Mais Ainaro symbolise aussi la complexité de la situation politique timoraise où des familles se sont déchirées depuis des lustres autour de la question de l'indépendance. *« Regardez ! Ici, c'était la maison de Manuel Da Roso »*, le chef local du Conseil national de la résistance (CNRT), l'organisation qui regroupe les partisans de l'indépendance, s'exclame Candidu Da Cunsesao, un jeune fonctionnaire, montrant une baraque en ruines. *« Et là-bas, cette maison était celle de Joachim Da Roso, le responsable de la milice "Mahidi" »*. Candidu sourit : *« Oui, ils portent le même nom, ils sont de la même famille. »*

FRÈRES ENNEMIS

« Moi-même, continue-t-il, *j'ai été membre du parti Apodeti, qui soutenait l'intégration du Timor-Oriental à l'Indonésie. Mais j'ai compris que je faisais fausse route en 1991, quand l'armée indonésienne a assassiné de sang-froid des dizaines de personnes au cimetière de Santa Cruz, à Dili. Depuis, je suis devenu un militant clandestin. Et après la création des milices, je n'ai plus jamais adressé la parole à Joachim Da Roso, leur chef, qui était l'un de mes amis. »*

Enrique, fils du dernier roi d'Ainaro, a une théorie pour expliquer le déchirement entre frères ennemis et entre « collabos » et résistants. *« Les miliciens et les anti-indépendantistes avaient deux motivations principales : le pouvoir et l'argent. Mais parmi eux, il y en avait qui croyaient sincèrement que le Timor-Oriental ne devait pas devenir indépendant. Les autres étaient des collaborateurs, mouillés jusqu'au cou, qui avaient été promus à des postes lucratifs. Pour ceux-là, il n'y avait pas de retour en arrière : si le Timor-Oriental devenait indépendant, ils perdaient tout ! »* Il y eut aussi des exceptions dans ce grand et sanglant chaos de septembre, comme l'explique Candidu, le fonctionnaire : *« Parfois, des miliciens sont venus prévenir les gens que les soldats allaient les déporter, détruire leurs maisons. Ils leur ont dit de s'enfuir. Dans la milice, il y avait des voyous, mais aussi des gens qui ne voulaient pas de tous ces meurtres. »*

Le maire du village est aussi un contre-exemple : adversaire de l'indépendance depuis toujours, il a voté pour l'autonomie le 30 août. Mais cela n'a pas empêché les milices de brûler sa maison, de le forcer à fuir. Depuis son retour, personne ne semble tenir rigueur à Monsieur le maire de ses positions. *« C'est mon cousin,* dit Enrique, le fils du "Roi", *et il se sent en sécurité avec nous »*. La sécurité, les habitants d'Ainaro voudraient bien qu'elle leur soit garantie. *« La force multinationale ne s'est pas encore installée ici et nous avons peur que les milices ne reviennent »*, redoute Candidu.

Ici, le seul recours reste encore les Falintil, les guérilléros indépendantistes, qui paradent en ville à moto, par groupes de deux, un fusil M-16 au côté.

B. P.

EN VENTE ACTUELLEMENT
LE NOUVEAU NUMÉRO DES COLLECTIONS DE L'HISTOIRE

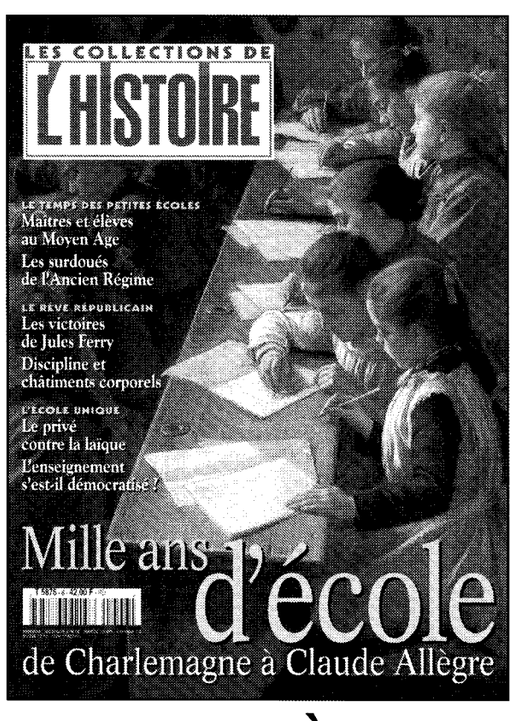

DES COLLÈGES DU MOYEN ÂGE AUX DÉFIS DE L'ÉCOLE POUR TOUS

HORS-SÉRIE N°6 - EN VENTE DÈS LE 13 OCTOBRE 1999 - 42 F

LeMonde Job: WMQ1910--0003-0 WAS LMQ1910-3 Op.: XX Rev.: 18-10-99 T.: 10:50 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 33Fap:100 N°:0790 Lcp:700 CMYK

Le président indonésien s'accroche au pouvoir

A deux jours du scrutin et en dépit des manifestations, B. J. Habibie admet ses erreurs mais ne renonce pas à sa candidature

DJAKARTA
de notre envoyé spécial

Au risque de créer une situation explosive ou de subir un cinglant revers, le président, B. J. Habibie, s'accroche. En dépit de tirs de barrage subis au Parlement pendant quarante-huit heures, le chef de l'Etat indonésien semblait, lundi 18 octobre, toujours déterminé à se succéder à lui-même lors de l'élection présidentielle, prévue pour mercredi 20 octobre. Dans une réponse aux brutales critiques de certains parlementaires, il a demandé, dimanche, le pardon *« pour les faiblesses que j'ai montrées dans l'exercice de mes fonctions »* sans pour autant envisager de renoncer, un seul instant, à sa candidature.

Les partisans de Megawati Sukarnoputri, principale candidate à la présidence, ont annoncé leur intention de maintenir, dans la rue, la pression jusqu'à l'élection de leur favorite par l'Assemblée consultative du peuple (MPR), formée par les 462 députés élus le 7 juin et 238 autres délégués. Ils ont déjà organisé des meetings, dimanche, dans plusieurs villes du pays. Du coup, dix-sept organisations musulmanes ont défilé à Djakarta pour demander à la police de prendre de fermes mesures à l'encontre de *« certains groupes »* qui mobilisent leurs militants pour défendre leurs propres intérêts politiques.

Le Parti indonésien de la lutte pour la démocratie (PDI-P) de Megawati, fille de feu Sukarno, et le Parti du réveil national (PKB) d'Abdurrahman Wahid – alias Gus Dur – autre candidat à la présidence, ont déjà annoncé qu'ils rejetaient le discours prononcé, jeudi, par le président Habibie. Surtout, la faction militaire au sein du Parlement et le Golkar gouvernemental, qui a avancé la candidature de Habibie, ont émis de sérieuses réserves sur ce bilan.

Le général Wiranto, commandant en chef des forces armées, n'a toujours pas donné de réponse à l'offre du président en exercice d'être son candidat à la vice-présidence. Comme les autres partis représentés au sein du MPR sont également partagés, une commission parlementaire a été formée pour rendre un avis sur lequel l'Assemblée pourrait se prononcer, mardi, soit juste à la veille de l'élection présidentielle.

Les réserves du Golkar pourraient déboucher sur le recours, en dernière heure, à un autre candidat ou à un ralliement de la faction la plus libérale du mouvement à la candidature de Megawati. La populaire présidente du PDI-P aurait déjà, le 5 octobre, offert la vice-présidence à Akbar Tandjung, leader du Golkar et président de l'Assemblée nationale, un libéral qui a empêché l'effondrement d'un mouvement qui fut, pendant près de trois décennies, le relais du pouvoir sous Suharto. Avec 22 % des suffrages, le Golkar est même arrivé en deuxième position, derrière le PDI-P (34 %), lors du scrutin législatif du 7 juin.

Des militants du PDI-P ont menacé de rassembler des dizaines de milliers de gens à Djakarta, prenant ainsi le relais des étudiants

Des membres du MPR ont reproché, parfois sans ménagements, à B. J. Habibie le fiasco timorais, le renoncement aux enquêtes sur la fortune de la famille Suharto, son refus de publier les résultats d'une enquête sur le scandale de la banque Bali, qui éclabousserait l'entourage présidentiel et même son bilan dans le domaine des droits de l'Homme.

Même si M. Habibie renonce à sa candidature au cas où son bilan serait rejeté par le MPR, l'élection présidentielle ne serait pas pour autant décidée. Alors que Gus Dur, président de la plus nombreuse association musulmane d'Indonésie, de santé fragile et pratiquement aveugle, ne se manifeste guère ces derniers jours, l'hostilité de certains partis d'obédience musulmane au PDI-P demeure ferme et la quête d'un candidat de compromis est toujours en cours.

Quoi qu'il en soit, pour assurer l'élection de Megawati, des militants du PDI-P ont menacé de rassembler, cette semaine, des dizaines de milliers de gens à Djakarta, prenant ainsi le relais des étudiants qui avaient manifesté, en nombre beaucoup plus limité, contre Habibie la semaine passée. Cette démonstration de force pourrait, si elle a lieu, déboucher sur de nouveaux affrontements avec les forces de l'ordre, surtout si les manifestants s'approchaient du siège du Parlement.

Jean-Claude Pomonti

L'armée pakistanaise s'engage à restaurer rapidement une véritable démocratie

Le général Moucharraf annonce une « désescalade militaire » avec l'Inde

Moins d'une semaine après le coup d'Etat, le nouvel homme fort du Pakistan, le général Moucharraf a annoncé, dimanche 17 octobre, qu'il présidera un Conseil national de sécurité (CNS) de six membres, chargé de remettre le pays sur la voie de la *« vraie démocratie »*. Il a promis une *« désescalade militaire »* unilatérale le long de la frontière internationale avec l'Inde et que l'armée ne resterait pas indéfiniment au pouvoir.

ISLAMABAD
de notre envoyée spéciale

C'est à un Pakistan fort, tolérant, réconcilié avec lui-même, que le général Pervez Moucharraf a promis à ses concitoyens de travailler, dimanche 17 octobre, sans leur préciser toutefois pendant combien de temps il avait besoin de le faire sans leur consentement explicite. En vingt-cinq minutes d'un discours nationaliste et aux accents que nous dirions « gaulliens », le général a exposé à la fois les raisons de son coup d'Etat et ce qu'il entendait faire du pouvoir qu'il s'est arrogé.

A l'adresse évidente de la communauté internationale, qui lui demande un retour rapide à la démocratie, il a souligné la différence entre une démocratie de façade et la vraie démocratie, qu'il a promis de faire revivre dans son essence. *« Les forces armées n'ont pas l'intention de rester au pouvoir plus longtemps qu'il sera absolument nécessaire pour paver la voie d'une vraie démocratie »*, a-t-il affirmé, précisant que *« la Constitution n'est que temporairement suspendue. Cela n'est pas la loi martiale, seulement une autre voie vers la démocratie »*, a-t-il ajouté.

LES PRINCIPES DE 1947

Le Pakistan sera donc pour l'instant dirigé, sous l'autorité du général Moucharraf, par un Conseil national de sécurité (CNS) de six membres : deux militaires, les chefs de la marine et de l'armée de l'air, et quatre civils, un juriste, un économiste, un diplomate et un spécialiste des affaires intérieures. Celui-ci sera assisté d'un groupe d'experts chargés de le conseiller. Le gouvernement qui sera mis en place travaillera sous l'autorité du CNS. De la même façon, les quatre provinces seront administrées par un gouverneur, assisté d'un cabinet restreint. Le chef de l'Etat, le président Rafic Tarar, qui avait été nommé à la surprise générale par l'ancien premier ministre, Nawaz Sharif, restera en place.

C'est une véritable révolution intérieure qu'a annoncée le général Moucharraf en fixant les objectifs qu'il s'est donnés pour en quelque sorte reconstruire le Pakistan sur les bases qu'avait énoncées le fondateur du pays, Ali Jinnah, en 1947. Outre la relance de l'économie, le nouvel homme fort du pays a ainsi promis une réelle dévolution des pouvoirs jusqu'au niveau local, un rééquilibrage du pouvoir des provinces, une dépolitisation des institutions, le retour de la loi et de l'ordre et, enfin, un processus transparent pour contrôler la classe politique comme l'administration.

Répondant au vœu de tous les Pakistanais, il a annoncé que la loi s'abattrait sans clémence sur tous ceux qui avaient pillé le pays. *« Comme une dernière chance »*, il a toutefois donné un mois à tous les mauvais payeurs et à tous ceux qui n'avaient pas remboursé leurs dettes aux organismes d'Etat (environ 4 milliards de dollars, soit autant d'euros) pour s'acquitter de leur dû, faute de quoi *« leurs noms seront publiés et la loi agira »*.

Si, en bon musulman, le général Moucharraf a ponctué son discours de références à Allah, il a lancé un avertissement sans équivoque à tous ceux qui *« exploitent »* la religion. *« J'ai un grand respect pour les oulémas et je les conjure de freiner les éléments qui exploitent la religion pour des intérêts particuliers »*, a-t-il notamment souligné, assurant aussi les minorités qu'elles jouissent de leurs pleins droits. Cette mise en garde voilée adressée aux extrémistes islamistes sera aussi bien accueillie à l'intérieur – où la majorité des Pakistanais favorisent un islam ouvert – qu'à l'étranger, puisqu'elle laisse entendre un contrôle plus strict des groupes extrémistes violemment anti-occidentaux qui ont proliféré au Pakistan.

SANS CONCESSION SUR LE CACHEMIRE

Le général Moucharraf s'est aussi directement adressé à la communauté internationale avec une mention spéciale pour l'Inde, l'ennemi de toujours. Répondant au geste d'ouverture du nouveau gouvernement indien, qui a affirmé être prêt à discuter avec toute autorité en place à Islamabad, il a d'abord félicité le premier ministre indien, Atal Bihari Vajpayee, de sa récente victoire aux élections. Puis il a affirmé qu'il était prêt à *« un dialogue inconditionnel, équitable et significatif »*.

Renvoyant en quelque sorte la balle dans le camp indien, il a annoncé *« une désescalade militaire unilatérale le long de la frontière internationale et le rappel des troupes qui y avaient été récemment envoyées »*. La frontière internationale n'inclut pas le Cachemire et, sur ce point, le général Moucharraf n'a fait aucune concession.

Rappelant le droit des Cachemiris à l'autodétermination, il a renouvelé le soutien *« moral, politique et diplomatique »* du Pakistan à la lutte des Cachemiris, appelant les troupes indiennes à *« mettre fin à la répression du peuple cachemiri et à respecter les droits de l'homme »*. Ces rappels expliquent sans doute la réaction très mitigée de New Delhi, car si le général Moucharraf fait un geste positif il apparaît d'ores et déjà comme un négociateur très ferme.

Sur le dossier nucléaire, où le général Moucharraf se sait attendu, il a cherché là aussi à rassurer, en affirmant : *« Le Pakistan continuera à poursuivre une politique nucléaire et de missiles restreinte, qui tiendra compte des objectifs de non-prolifération et de désarmement. »*

NOUVELLE POLITIQUE AFGHANE

Les pays islamiques et les alliés de toujours, Chine et Etats-Unis, ont eu le droit à une mention spéciale du général Moucharraf, qui a également fait une allusion à ce qui pourrait être une nouvelle orientation de la « politique afghane ». *« Nous continuerons nos efforts pour arriver à une solution juste et pacifique en Afghanistan »*, a-t-il dit, avant de souligner : *« Nous désirons voir un gouvernement vraiment représentatif à Kaboul. »*

Le discours est complet, les promesses sont jugées intéressantes, mais il en faut sans doute davantage pour convaincre les Pakistanais qui, au cours de leur longue histoire troublée, ont déjà entendu de semblables propos. Chaque changement – et le Pakistan en a connu beaucoup – amène son lot d'espoirs ; et si, pour l'instant, les Pakistanais accordent le bénéfice du doute au général Moucharraf, c'est aux actes que celui-ci sera jugé et, vraisemblablement, plus rapidement qu'il ne le souhaiterait.

Positives dans l'ensemble, les premières réactions restent prudentes, mais la déception sur le fait que le général Moucharraf n'a pas annoncé de limite de temps au pouvoir militaire sont déjà perceptibles. Les Pakistanais attendent aussi de voir les personnalités choisies et leur crédibilité. Les militaires, qui ont déjà régné vingt-cinq ans sur le Pakistan, sauront-ils cette fois sortir le pays définitivement de l'ornière ? Chacun veut le croire tant est fort le sentiment qu'il s'agit là de la « dernière chance ».

Françoise Chipaux

Une allocution prononcée en ourdou et en anglais

Conscient des attentes à la fois de ses concitoyens et de la communauté internationale, le général Pervez Moucharraf a innové en enregistrant, dimanche en fin d'après-midi, son discours en ourdou, puis en anglais. Celui-ci a été diffusé simultanément en ourdou sur le canal local de la télévision et en anglais sur la chaîne satellitaire pakistanaise. En vingt-cinq minutes d'un discours qu'il a lu, en ne levant qu'à quelques reprises seulement les yeux devant les caméras, le général Moucharraf n'a jamais prononcé le nom du premier ministre déchu, Nawaz Sharif, qu'il a toutefois implicitement accusé d'avoir voulu le faire disparaître, quelques heures avant le putsch, mardi 12 octobre, en refusant l'autorisation d'atterrir à son avion, *« qui n'avait plus que sept minutes de carburant »*.

Signe de l'attente des Pakistanais, les rues des grandes villes étaient vides pendant l'intervention à 20 h 30 (heure locale) du général Moucharraf qui a également été radiodiffusée. – *(Corresp.)*

Paris veut favoriser la politique d'ouverture du président iranien

TÉHÉRAN
de notre envoyée spéciale

Après de multiples péripéties, dont on ne sait plus très bien si elles tiennent à l'attachement des Iraniens aux principes de la République islamique ou aux querelles entre factions – ou aux deux à la fois –, des dates ont été fixées pour la visite en France du président iranien Mohamad Khatami. Cette visite devrait avoir lieu les 27 et 28 octobre à l'occasion de l'assemblée générale de l'Unesco, devant laquelle M. Khatami doit prendre la parole. Il s'agira de la première visite à Paris d'un président iranien depuis l'avènement de la République islamique.

Des trésors d'acrobaties protocolaires auront été nécessaires pour que M. Khatami puisse répondre à l'invitation que lui avait adressée le président Jacques Chirac dès août 1998. Paris ne pouvant céder sur son protocole, mais désireux de rester attentif aux souhaits de son hôte, il a fallu que l'Iran renonce à la « visite d'Etat » qu'il réclamait en mars. Cela permet d'éviter un dîner officiel et le service du vin qui avait alors été à l'origine du renoncement iranien.

Outre le président Chirac, M. Khatami devrait s'entretenir avec le premier ministre Lionel Jospin et le président du Sénat. Il devrait aussi avoir un petit-déjeuner de travail avec le Medef.

Au-delà du casse-tête protocolaire, la France et l'Union européenne continuent de vouloir encourager la politique d'ouverture du président iranien, malgré les revers subis par cette politique récemment. La répression brutale du timide mouvement des étudiants, en juillet, la condamnation à mort de quatre étudiants, la fermeture de quotidiens réformistes et les poursuites judiciaires engagées contre d'autres quotidiens ou contre des journalistes, l'arrestation de treize citoyens juifs accusés d'espionnage au profit d'Israël, ont assombri les perspectives encourageantes d'il y a quelques mois.

« UNE AFFAIRE INTÉRIEURE »

Mais ces reculs ne réduisent pas à néant tout espoir parce qu'ils sont perçus, tant à Téhéran qu'à l'étranger, comme autant de coups dirigés contre M. Khatami par ses adversaires conservateurs. Cela ne devrait pas empêcher Paris de les évoquer avec M. Khatami et de lui redire en particulier *« à quel point l'opinion mondiale sera sensible à la question »* des treize citoyens juifs arrêtés *« et que cela aura des conséquences sur les relations que l'Iran veut développer avec le monde extérieur »*, a récemment déclaré le chef de la diplomatie française, Hubert Védrine. *« L'affaire des juifs est une affaire intérieure iranienne et est du ressort de la justice iranienne »*, a aussitôt répliqué le porte-parole du ministère iranien des affaires étrangères, Hamid Reza Assefi. Réponse classique, M. Assefi étant dans son rôle, ce qui n'empêchera pas les hôtes français de M. Khatami de soulever le problème. Paris et l'Union européenne sont du reste déjà intervenus par les voies diplomatiques auprès de Téhéran à ce sujet. Le président iranien a publiquement assuré, quant à lui, que les droits des treize citoyens concernés seraient respectés.

Les derniers rebondissements de l'affaire du ressortissant allemand, Helmut Hofer, devraient aussi être évoqués, entre autres sujets. M. Hofer, initialement condamné à mort puis à une amende pour « liaison sexuelle » présumée avec une Iranienne, s'est vu récemment signifier, après avoir payé l'amende, une nouvelle accusation d'insulte aux forces de l'ordre et a été gardé en prison.

La France n'est pas le seul pays de l'Union européenne désireux d'encourager le président Khatami. Au cours des dernières semaines, les présidents autrichien et grec ont effectué des visites officielles en Iran.

Mouna Naïm

Catalogue disponible sur demande au 01 53 90 25 20 - www.baume-et-mercier.com

BAUME & MERCIER
GENEVE · 1830

LeMonde Job: WMQ1910--0004-0 WAS LMQ1910-4 Op.: XX Rev.: 18-10-99 T.: 11:08 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 33Fap:100 N°:0791 Lcp:700 CMYK

L'espace judiciaire européen va voir progressivement le jour

Les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze se sont mis d'accord à Tampere sur une démarche prudente pour rapprocher leurs législations et leurs pratiques en matière de justice et d'enquêtes policières. Ils ont ainsi renforcé les pouvoirs d'Europol et créé Eurojust

Les chefs d'Etat et de gouvernement européen se sont séparés, samedi 16 octobre à Tampere (Finlande), après avoir approuvé un programme de travail pour mettre en place progressivement un espace judiciaire plus cohérent au sein de l'Union. Il s'agit d'éviter que les disparités entre les systèmes nationaux ne pèsent sur l'accès égalitaire de tous les citoyens à la justice et sur l'efficacité de la lutte contre la criminalité. Personne ne doit pouvoir échapper à la justice en Europe en se protégeant derrière les frontières des différents pays. Un régime commun sera mis en place en matière de migration pour permettre à l'Union de rester un espace ouvert sans générer des déséquilibres propices à des réactions de rejets, de xénophobie. En matière de police, les Quinze, s'appuyant sur le traité d'Amsterdam, ont confirmé le rôle central d'Europol pour coordonner la lutte contre les grandes formes de criminalité internationales. De même, une nouvelle unité, Eurojust, a été mise en place au niveau judiciaire pour accompagner cette coopération policière.

TAMPERE
de nos envoyés spéciaux

Après le sommet européen de Cologne, qui avait relancé en juin l'idée d'une Europe de la défense, celui de Tampere, qui s'est achevé samedi 16 octobre au cœur de la Finlande, a donné le coup d'envoi à un des derniers grands chantiers de l'Union européenne avant les prochains élargissements prévus à l'Est : celui de l'harmonisation des systèmes juridiques et de sécurité européens pour garantir aux citoyens européens de vivre dans un espace de liberté, où chacun ait un accès égal à la justice, puisse se sentir protégé contre les nouvelles formes de criminalité internationales, et être assuré d'une gestion équilibrée des flux migratoires.

Pas plus politiquement que commercialement, l'Europe ne s'envisage comme une forteresse fermée sur elle-même. Mais cela suppose le renforcement d'une cohésion interne qui passe par la définition d'un modèle commun aussi bien sur le plan social que sur celui des libertés. Dans ce domaine, le Traité d'Amsterdam, entré en vigueur en mai, a lancé de nombreuses pistes. Encore fallait-il arrêter un plan de marche pour en permettre la réalisation.

UNE DIZAINE D'ACTIONS

C'est ce qui a été fait malgré l'extrême sensibilité des questions soulevées, qui oblige les gouvernements à avancer avec précaution. *« Des jalons ont été posés »*, a prudemment estimé le premier ministre finlandais, Paavo Lipponen, en présentant les conclusions du sommet. Une prudence justifiée par Lionel Jospin, le premier ministre français : *« Il s'agit de domaines particulièrement complexes parce qu'ils engagent la souveraineté des Etats »*, a-t-il dit.

La rencontre s'est achevée comme prévu par l'adoption d'un programme de travail comportant, outre des objectifs généraux, une dizaine d'actions précises qui ont trait aux trois « corbeilles » abordées : la mise en place d'un espace judiciaire, la politique d'immigration et d'asile, la lutte contre le crime organisé. Dans la plupart des cas, la Commission de Bruxelles, placée au centre du dispositif, est invitée à faire rapidement des propositions. C'est à elle qu'il revient de soumettre avant la fin de l'année un tableau de marche (*« scoreboard »*) permettant, une fois le processus engagé, d'évaluer en permanence les progrès accomplis. *« A Tampere, nous avons adopté la même stratégie que celle que nous avions décidée pour le marché intérieur avec ce tableau de marche. Souvent le principe de subsidiarité prévaudra, mais quelques rapprochements* [des législations] *seront nécessaires »*, a commenté Romano Prodi, le président de la Commission, comme s'il jugeait important de rassurer les « eurosceptiques » de tout bord contre le risque d'un quelconque coup de force supranational.

Lors de la première journée, les intervenants avaient surtout mis l'accent sur les actions qu'ils souhaitaient privilégier sans trop s'attarder sur celles qui leur semblaient prématurées. Samedi matin, les Quinze ont donné l'impression de marcher sur des œufs lorsqu'ils ont épluché paragraphe par paragraphe le projet de « conclusions » préparé dans la nuit par la présidence finlandaise.

NON PAS UNIQUE, MAIS COMMUN

Au plan de la méthode, le projet a été plutôt renforcé, puisque c'est bien un tableau de marche précis et détaillé et non pas un simple *« mécanisme approprié »* comme proposé d'abord par la présidence qui permettra au Conseil et à la Commission de mesurer les avancées réalisées.

De telles modifications peuvent paraître dérisoires, mais elles sont néanmoins révélatrices, dans un sens ou dans l'autre, des préoccupations du Conseil. La plupart des amendements approuvés avaient pour objet d'édulcorer le texte et de rendre moins contraignants les engagements à prendre par les Etats membres. A cet égard, les paragraphes concernant l'asile sont symptomatiques : il n'est plus question de bâtir *« un régime d'asile européen unique »*, mais seulement *« commun »* et, au lieu d'envisager dans le court terme *« des conditions harmonisées d'accueil des demandeurs d'asile »*, on se borne à promettre *« des conditions communes minimales »*. Néanmoins, le sommet de Tampere représente une réelle avancée. Des décisons extrêmement pratiques ont été arrêtées dans le domaine de la coopération policière et la reconnaissance du principe d'un espace judiciaire européen. Europol s'est vu confirmer dans un rôle de coordination des enquêtes sur la grande criminalité transfrontière et une nouvelle unité, Eurojust, constituée de magistrats des Etats membres, va tester l'idée d'un futur parquet européen.

Henri de Bresson et Philippe Lemaître

M. Prodi veut sonder Bill Clinton sur l'OMC

Romano Prodi, le président de la Commission européenne, a annoncé aux Quinze son intention de se rendre à Washington à la fin du mois afin de rencontrer le président Clinton et de parvenir, avant la conférence de Seattle, à une position commune sur l'ordre du jour du prochain cycle de négociations commerciales engagées dans le cadre de l'OMC. Les Etats-Unis entendent qu'il soit limité à quelques sujets – la libéralisation des échanges agricoles et des services – alors que les Européens réclament une négociation globale seule capable, selon eux, d'aboutir à des résultats équilibrés.

Si Washington persiste, *« nous pourrions être dans l'incapacité de lancer un nouveau round »*, a averti le commissaire Pascal Lamy, négociateur de l'Union. C'est le risque que M. Prodi veut écarter. Toutefois l'Elysée comme Matignon ont pris soin de prévenir que M. Prodi n'était en aucun cas habilité à ouvrir à ce stade une négociation.- *(Corresp.)*

Bras de fer sur la « vache folle »

TAMPERE
de nos envoyés spéciaux

« Le reproche protectionniste n'a pas de sens... Si nous arrivons à lever les incertitudes, ce sera au bout du compte meilleur pour les intérêts des producteurs britanniques de viande bovine » : le plaidoyer de Lionel Jospin à l'issue du sommet européen, samedi 16 octobre, aura-t-il convaincu Tony Blair, qui avait provoqué la veille une rencontre avec lui, et, au-delà de lui, l'opinion britannique ?

On peut en douter, vu la passion, l'agressivité à l'égard de la France, souvent manifestée à Tampere par la presse britannique, beaucoup plus intéressée par ce bras de fer autour de la « vache folle » et de l'embargo maintenu par la France sur les importations de viande anglaise que par l'avenir de la coopération policière et judiciaire européenne.

Développé lors de la conférence de presse donnée conjointement avec Jacques Chirac à l'issue de la session du Conseil européen, l'argumentaire du premier ministre était particulièrement serré. Compréhensif à l'égard des frustrations britanniques, en raison des *« efforts considérables »* qui ont été faits au Royaume-Uni pour éradiquer l'épizootie. Perfide parfois lorsqu'il rappelle, au détour d'une phrase sur la commisération française, les morts dues à la transmission de la maladie à l'homme ou encore le refus des Ecossais d'importer certaines catégories de viande anglaise...

« Lorsque nous avons constaté l'avis donné par nos experts, il ne nous était pas possible de ne pas les suivre », a expliqué en long et en large M. Jospin, faisant référence à l'exigence croissante des consommateurs en matière de sûreté alimentaire, appelant à son secours Romano Prodi, le président de la Commission de Bruxelles, qui réclame, au nom de la défense des citoyens, la création d'une Agence européenne de la sécurité alimentaire.

Le premier ministre français invite au réalisme ses interlocuteurs britanniques, affirmant que *« la grande distribution ne veut pas de ces viandes »*.

SUR TOUS LES TONS

Le débat a repris au niveau du comité scientifique directeur européen, qui se réunit à la fin du mois ; de nouvelles demandes d'éclaircissements ont été adressées à Londres, qui menace sur tous les tons d'attaquer la France pour non-respect de ses engagements européens. Paris espère que ses arguments seront retenus.

M. Jospin est moins clair sur ce qui se passerait dans le cas contraire. C'est le président de la République qui conclut, en s'adressant à la journaliste de la BBC qui a posé la question : *« Madame, lorsque la santé est en jeu, aucun risque ne peut être accepté. »*

Ph. L. et H. de B.

Le tableau de marche de l'Europe de la sécurité et de la justice

POUR FAIRE de l'Union *« un espace de liberté, de sécurité et de justice »*, la Commission de Bruxelles est invitée à présenter *« une proposition de tableau de bord »* afin de permettre au Conseil européen d'examiner régulièrement la mise en œuvre des mesures nécessaires. Un *« vaste débat »* aura lieu lors du Sommet de décembre 2001 pour évaluer les progrès.

« Le citoyen ne peut jouir de la liberté que dans un véritable espace de justice, où chacun peut s'adresser aux tribunaux de tous les Etats membres aussi facilement qu'il le ferait dans son propre pays. Les auteurs d'infractions ne doivent pouvoir, par aucun moyen, mettre à profit les différences entre les systèmes judiciaires. Les jugements et décisions doivent être respectés et exécutés dans l'ensemble de l'Union », est-il souligné.

Trois champs d'action sont définis.

1. UNE POLITIQUE EUROPÉENNE COMMUNE EN MATIÈRE D'ASILE ET DE MIGRATION

● **Le Conseil confirme la volonté d'*« une approche globale*** *des migrations qui aborde les aspects politiques, les droits de l'homme et les questions de développement dans les pays et régions d'origine et de transit »*.

● ***« Un régime d'asile européen commun »*** sera mis en place, *« fondé sur l'application intégrale et globale de la Convention de Genève ». « Nul ne sera renvoyé là où il risque à nouveau d'être persécuté .»*

● **En cas d'afflux temporaire de réfugiés** provoqué par une situation de crise, style Kosovo, les Quinze, malgré les réticences de plusieurs pays (dont la France), se sont accordés sur le principe d'une solidarité avec le ou les Etats d'accueil. Il est envisagé de constituer *« une réserve financière »*.

● ***« Une politique plus énergique en matière d'intégration »*** est préconisée pour les ressortissants des pays tiers qui résident *« légalement »* dans les pays de l'Union. Ils doivent avoir *« des droits et obligations comparables à ceux des citoyens de l'Union européenne »*.

● **Les conditions d'admission et de séjour** de ces ressortissants devront faire l'objet rapidement d'*« un rapprochement des législations nationales »*. Il est prévu de *« poursuivre la mise en place d'une politique commune active en matière de visas et de faux documents incluant une coopération plus étroite entre les consultants de l'UE dans les pays tiers et, le cas échéant, l'établissement de bureaux communs chargés de la délivrance des visas UE »*.

2. UN VÉRITABLE ESPACE EUROPÉEN DE JUSTICE

● ***« Le principe de reconnaissance mutuelle »*** des décisions judiciaires et des jugements pris dans les pays membres doit devenir *« la pierre angulaire de la coopération »* en matière tant civile que pénale.

● **En matière civile,** la Commission fera des propositions pour réduire *« les mesures intermédiaires qui sont encore requises pour permettre la reconnaissance et l'exécution »* des jugements. Ces mesures devront être supprimées pour la récupération de créances commerciales et les litiges relevant du droit de la famille (garde des enfants, pensions alimentaires). Dans ces domaines, les décisions de justice *« seraient automatiquement reconnues dans l'ensemble de l'Union »*.

● **En matière pénale,** un programme de mesures destinées à mettre en œuvre le principe de reconnaissance sera adopté d'ici à décembre 2000. Les Quinze s'engagent d'ici-là à ratifier les deux conventions signées en 1995 et 1996 pour réglementer les procédures d'extradition. Ils ont décidé qu'entre les Etats membres *« la procédure formelle d'extradition devrait être supprimée pour les personnes qui tentent d'échapper à la justice après avoir fait l'objet d'une condamnation définitive et remplacée par un simple transfèrement »*.

3. LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

● **Les *« équipes communes d'enquête »*** prévues par le traité d'Amsterdam doivent être mises sur pied sans délai pour lutter contre le trafic de drogue, la traite des êtres humains et le terrorisme. Des représentants d'Europol pourront y participer à titre de soutien.

● **Une *« structure de liaison opérationnelle »*** sera créée pour permettre aux responsables des services de police européens, en coopération avec Europol, d'échanger informations et expériences.

● **Europol est confirmé** dans *« un rôle clé de soutien dans la prévention de la criminalité, pour l'analyse et les enquêtes criminelles à l'échelle de l'Union »*. Il *« sera habilité à demander aux Etats membres d'engager, de mener ou de coordonner des enquêtes ou de créer des équipes communes d'enquêtes dans certains domaines de la criminalité »*.

● **Eurojust, une nouvelle unité** *« composée de procureurs, de magistrats ou d'officiers de police ayant des compétences équivalentes détachés par chaque Etat membre »*, sera créée avant la fin de 2001. En liaison avec Europol, elle aura pour mission d'assurer une bonne coordination entre les autorités nationales chargées des poursuites et d'apporter son concours dans les enquêtes ; elle coopérera avec le réseau judiciaire européen afin notamment de simplifier l'exécution des commissions rogatoires.

● **Une académie européenne de police** verra le jour pour former les hauts responsables des services de police.

● **Le blanchiment d'argent** fera l'objet d'une action spécifique pour *« dépister, geler, saisir et confisquer l'argent du crime »*. En matière de secret bancaire, *« les autorités judiciaires et celles des services de renseignement financier doivent être habilitées sous le contrôle des tribunaux à recevoir des informations si celles-ci sont nécessaires dans le cadre d'enquêtes »*. Des normes communes seront élaborées *« afin d'empêcher le recours à des sociétés et des entités immatriculées hors du territoire de l'Union pour dissimuler et blanchir le produit d'activités criminelles »*.

PEUGEOT NEUBAUER

406 Norwest 1.8 AM 2000
104.900 F TTC

EQUIPEMENTS DE SERIE
. Air conditionné . ABS
. 2 airbags . Direction assistée
. Autoradio RB2, RDS, 4 HP, affichage déporté et rappel des commandes au volant
. Banquette arrière fractionnable et rabattable 2/3 - 1/3
. Projecteurs antibrouillard
. Peinture métallisée
. Cache-bagages (1)
. Barres de toit (1)
(1) En version Break uniquement.

PEUGEOT

PARIS 9 — 4, rue de Chateaudun — 01 42 85 04 04
PARIS 17 — 9, bd Gouvion St-Cyr — 01 46 22 88 88
PARIS 18 — 162, rue Lamarck — 01 46 27 33 33
92 LEVALLOIS — 10, rue Curnonsky — 01 45 19 19 19
92 ASNIERES — 36, rue P. Brossolette — 01 47 33 37 37

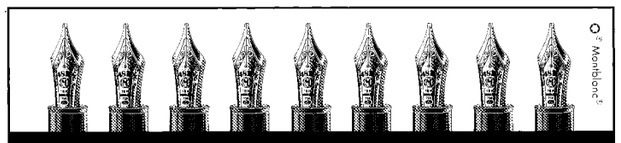

OBSESSION

Aux passionnés de Montblanc, nous offrons le contrôle, le nettoyage et la gravure personnalisée des stylos et pièces de maroquinerie.

Semaine du Service
du 23 au 30 octobre 1999

Boutiques Montblanc
Paris 6e : 47, rue de Rennes - Paris 8e : 60, rue du Faubourg Saint Honoré
Bordeaux : 26, Cours Georges Clemenceau - Nice : 2, rue Paradis

LeMonde Job: WMQ1910--0006-0 WAS LMQ1910-6 Op.: XX Rev.: 18-10-99 T.: 11:00 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 33Fap:100 N°:0793 Lcp:700 CMYK

Nouvelle polémique sur l'attaque de l'ambassade de Chine à Belgrade

LONDRES. Le secrétaire britannique au Foreign Office, Robin Cook, le secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright, et le porte-parole de l'OTAN, Jamie Shea, ont démenti, dimanche 17 octobre, des informations de l'hebdomadaire britannique *The Observer* selon lesquelles le bombardement de l'ambassade de Chine à Belgrade, le 23 avril, durant la guerre dans les Balkans, était intentionnel. Selon le journal, l'OTAN a bombardé les locaux parce qu'elle était persuadée qu'ils étaient utilisés comme un émetteur-relais par l'armée yougoslave, après la destruction de ses propres communications. A l'époque, l'OTAN avait présenté ses excuses en expliquant la méprise par l'utilisation d'une carte de Belgrade dépassée. *« Pour user d'un terme diplomatique raffiné,* a notamment expliqué Mme Albright, *l'article de* The Observer *est une ânerie. » – (Reuters, AFP.)*

Des dirigeants de l'opposition biélorusse ont été arrêtés

MOSCOU. La police de Biélorussie a arrêté des dirigeants de l'opposition qui avaient organisé, dimanche 17 octobre, une marche contre le président Alexandre Loukachenko à Minsk, ont annoncé, lundi matin, la radio Echo de Moscou et l'opposition biélorusse. Lors de son arrestation, le leader du Parti social-démocrate, Nikolaï Statkevitch, a été roué de coups après avoir opposé une résistance à des policiers armés qui ont pénétré de force chez lui. Lioudmila Gryaznova, députée du Parlement dissous, a également été arrêtée chez elle, ainsi qu'une députée du Parlement russe, Olga Beklemicheva. Tous trois sont accusés d'avoir organisé des émeutes. Ces arrestations ont eu lieu après une manifestation autorisée par le pouvoir qui avait rassemblé dimanche après-midi environ 20 000 personnes. Celles-ci entendaient protester notamment contre un projet d'union Russie-Biélorussie. – *(AFP.)*

Le roi Mohammed VI en tournée dans le nord du Maroc

NADOR. La ville de Nador, porte de l'Est marocain et principal centre commercial de la région du Rif, a réservé, dimanche après-midi 17 octobre, un accueil chaleureux au roi Mohammed VI. Nador est la septième escale du roi dans le cadre de sa tournée de dix jours dans plusieurs villes du pays qui l'a déjà conduit, depuis le 10 octobre, à Casablanca, Larache, Tanger, Tétouan, Chefchaouen et Al Hoceima, principale ville de la région montagneuse du Rif où son père le roi Hassan II, décédé le 23 juillet, ne s'était rendu qu'une seule fois en trente-huit ans de règne. A chaque entrée officielle d'une ville, le jeune roi a fait un parcours à pied, saluant de la main la foule en liesse qui l'acclamait. La région du nord du Maroc vit notamment de la contrebande alimentée par les villes espagnoles de Ceuta et Melilla, enclavées dans cette région, d'une culture vivrière, de la pêche ainsi que du transfert en devises des autochtones travaillant en Europe et de la culture du kif (cannabis). – *(AFP.)*

Un rapport dénoncerait des pratiques de népotisme au sein de l'Unesco

PARIS. Alors que le vote pour désigner le successeur de Federico Mayor, directeur général de l'Unesco, se déroule de lundi 18 jusqu'à mercredi 20 octobre, *The Guardian* a publié un article, lundi 18 octobre, soulignant l'ampleur de la corruption, de l'inefficacité et du népotiqme régnant, selon lui, au sein de l'organisation onusienne. Se fondant sur un rapport d'audit effectué par le gouvernement canadien, le journal britannique indique que 40 % des nominations et promotions ne sont pas soumises à un processus de compétition respectant l'égalité des chances. *The Guardian* affirme que deux ministres français sont intervenus auprès du secrétariat général de l'organisation pour s'assurer que d'anciens conseillers présidentiels seraient recasés au sein de l'Unesco. Onze candidats au poste de directeur général sont en lice. Donné favori, Koichiro Matsuura, ambassadeur du Japon à Paris, pourrait profiter de la division des pays arabes.

DÉPÊCHES

■ **BULGARIE : le parti de droite au pouvoir en Bulgarie,** l'Union des forces démocratiques (UFD), a récolté entre 40 % et 45 % des voix aux élections municipales, samedi 16 octobre, alors que les ex-comunistes du Parti socialiste bulgare (PSB) ont remporté entre 30 % et 32 %, selon les résultats officiels provisoires annoncés dimanche. Le parti de la minorité turque, Mouvement pour les droits et libertés (MDL), a obtenu entre 6 % et 8 %. La formation sociale-démocrate Eurogauche et la nouvelle formation Guerguyovden, qui a basé sa campagne sur la lutte contre la corruption, ont gagné quelque 2 %. Des maires de l'UFD ont gagné dès le premier tour dans les deux plus grandes villes, Sofia et Plovdiv. – *(AFP.)*

■ **MALI : trente personnes au moins ont été tuées** et dix autres grièvement blessées au cours d'affrontements intercommunautaires qui ont eu lieu dimanche 17 octobre dans le nord du Mali, a-t-on appris à Bamako de source militaire autorisée. Ces affrontements ont eu lieu entre Gao et Kidal et ont opposé des membres armés des deux communautés arabes et kounta (tribu maraboutique). Les belligérants, opposés par des problèmes de partage des terres, de découpage électoral et de leadership dans la région, ont profité de l'hivernage pluvieux, rendant la zone impraticable, pour « régler leurs comptes ». – *(AFP.)*

■ **IRAK : le président irakien Saddam Hussein vient de faire exécuter** le chef de ses services de renseignement, et haut responsable du parti Baas, a affirmé, dimanche 17 octobre, le journal dominical britannique *Sunday Telegraph*. Rafeh Dahham Majoul al-Takriti aurait été accusé d'avoir laissé filtrer à l'étranger des secrets sur des contrats d'armement de plusieurs millions de dollars passés entre Bagdad et la Russie. La presse irakienne avait affirmé, mercredi, que Rafeh Dahham Majoul, qui était également conseiller à la présidence, avait succombé à *« une crise cardiaque ». – (AFP.)*

ISTH
Enseignements Supérieurs Privés
Préparation ENM
SUP'AVOCAT : Préparation EFB
- Cours par correspondance (novembre-juin)
- Session semestrielle sur place (décembre-mai)
▸ Suivi individualisé
▸ Petits groupes
▸ Écrits et oraux
Tél. : 01 42 24 10 72
isthclu@club-internet.fr

Les nationalistes de Jordi Pujol l'emportent de justesse à l'élection régionale de Catalogne

Vainqueurs en voix, les socialistes revendiquent une « victoire morale »

Avec 37,6 % des suffrages, les nationalistes de Jordi Pujol ont obtenu 56 sièges lors des élections régionales de Catalogne. Les socialistes arrivent en deuxième position avec 52 sièges mais 37,9 % des suffrages, ce qui permet à Pasqual Maragall de s'estimer le *« vainqueur moral »*. Le Parti populaire du chef du gouvernement, José Maria Aznar, avec 9,5 % des voix, s'affirme comme la troisième force en Catalogne.

MADRID
de notre correspondante

Jamais nuit électorale n'aura été si confuse et pleine d'incertitudes. Au terme d'une soirée où, selon les progrès du décompte des voix, la victoire a changé plusieurs fois de camp en quelques minutes, c'est finalement Convergència i Unio (CiU), la formation nationaliste du président sortant de la Generalitat de Catalunya, Jordi Pujol, qui a emporté l'élection régionale qui se tenait, dimanche 17 octobre, en Catalogne.

Une victoire *« historique »*, *« exceptionnelle »*, dira un Jordi Pujol passablement ému devant ses troupes en liesse, qui criaient *« Viva el presidente ! »*, en faisant remarquer que c'est sa sixième victoire consécutive. Et il s'offrait même le luxe d'ajouter que, contrairement à ceux qui le disaient *« fini, dépassé »* après dix-neuf ans de pouvoir, il avait pu atteindre son objectif qui était de *« gagner et d'empêcher que d'autres alternatives qui n'étaient pas adaptées et propices au bon développement de la Catalogne prennent notre place ».*

Une victoire de Jordi Pujol donc, mais au forceps, car si CiU s'adjuge 56 sièges sur les 135 du futur Parlement autonome, avec un total de 37,6 % des suffrages, elle perd 4 sièges par rapport à la dernière élection régionale de 1995, et surtout elle se trouve talonnée de près par les socialistes. Ces derniers, avec leur coalition, Parti socialiste catalan (PSC)-Citoyens pour le changement, emportent 52 sièges, soit un record 18 sièges de plus qu'en 1995. Et encore ont-ils été pénalisés, estime-t-on, par le grand nombre d'abstentions : la participation n'était que de 59,8 % contre 63,6 % il y a quatre ans.

La grande surprise de ce scrutin, c'est que les socialistes ont même terminé en tête, en nombre de voix, avec 37,9 % des suffrages, soit environ 100 000 voix d'avance pour la gauche. Il n'en fallait pas plus pour que l'ancien maire de Barcelone, le candidat socialiste Pasqual Maragall, donnant libre cours à son euphorie, se proclame le *« vainqueur moral »* de l'élection et annonce en riant : *« Le changement a gagné ! Nous avons gagné aux voix, c'est le plus important : nous saurons gouverner, nous serons tous présidents ! »*

QUE DES « VAINQUEURS »

Il était dit que cette soirée n'aurait que des vainqueurs, car on s'estimait très satisfait aussi dans le camp du Parti populaire (PP), la formation de centre droit du chef du gouvernement espagnol, José Maria Aznar, de même qu'au siège des indépendantistes de Ezquerra Republicana de Catalunya (ERC). Et pourtant, si chacune des deux formations emportaient 12 sièges, le PP en perdait 5 par rapport aux dernières régionales et ERC, 1. Alors pourquoi tant de satisfaction affichée ? Tout simplement parce qu'un rapide calcul montre que CiU et encore plus le PSC sont loin de la majorité absolue (68 sièges) au Parlement. En d'autres termes, si Jordi Pujol, qui espérait une victoire écrasante qu'il n'a pas obtenue, veut gouverner confortablement, il va devoir s'allier soit avec le PP, soit avec ERC, ou faire des pactes avec les deux, selon les dossiers traités.

De fait, le Parti populaire, en dépit de sa baisse notable, s'affirme avec 9,5 % des voix comme la troisième force en Catalogne, devant ERC (8,5 %) et estime *« avoir pleinement atteint son objectif »*, qui est de jouer les arbitres et de se rendre indispensable dans une politique catalane jusque-là trop mobilisée par le duel nationalistes-socialistes. Objectif non dénué d'arrière-pensées, car le PP, pour gouverner à Madrid, dépend de l'appui que lui prêtent – chèrement – les députés de M. Pujol. Il va sans dire que si, à Barcelone, M. Pujol dépendait plus encore des voix du PP catalan, M. Aznar n'aurait pas fait une mauvaise affaire.

De son côté, pour contrecarrer une possible alliance PP catalan – CiU, Esquerra Republicana a, dès dimanche soir, proposé que le futur gouvernement catalan soit une alliance tripartite entre ce qu'elle considère comme les trois vainqueurs, à savoir CiU, PSC et ERC. Réponse évasive de Jordi Pujol : *« Nous verrons dans les prochains jours. »*

Peut-être est-il temps aussi d'établir des bilans car, en réalité, cette courte victoire, surtout acquise dans les villes de moindre importance et les campagnes – Barcelone est majoritairement socialiste –, n'est pas sans enseignements pour M. Pujol : dans « sa » Catalogne cohabitent définitivement deux conceptions de l'identité catalane, une qui est la sienne, plus passionnelle, conservatrice, revendicative, née des premiers combats nationalistes de la démocratie ; l'autre, déjà plus sûre d'elle-même, pragmatique, est disposée à s'ouvrir, en un mot à changer. Et cette deuxième conception a marqué des points vertigineux, dimanche.

L'autre bilan, c'est à Madrid qu'il a été fait. Les socialistes, c'est de bonne guerre, amplifiant un peu l'événement, dû surtout à l'« effet Maragall », ont célébré leur victoire catalane comme le signal de la reconquête politique d'un parti jusque-là démobilisé par ses querelles internes et son peu de visibilité. Mais nul doute que José Maria Aznar, bien que rassuré dans un premier temps de voir son « allié » Pujol rester en place, a dû penser, en voyant grossir la vague rose catalane, qu'au printemps, aux prochaines législatives, il aurait peut-être plus de travail qu'il ne l'avait pensé.

M.-C. D. *Marie-Claude Decamps*

Le Parlement de Catalogne

Voici les résulats définitifs de l'élection régionale de Catalogne du dimanche 17 octobre :
● **Convergencia i Unio** (nationalistes) : 56 sièges, 37,6 % des voix.
● **Parti socialiste catalan - Citoyens pour le changement** : 52 sièges, 37,9 % des voix.
● **Parti populaire** (centre droit) : 12 sièges, 9,5 % des voix.
● **Esquerra Republicana de Catalunya** (indépendantistes de gauche) : 12 sièges, 8,5 % des voix.
● **Initiative pour la Catalogne - Verts** : 3 sièges, 2,5 % des voix. Initiative pour la Catalogne avait 11 sièges en 1995 : sa chute apparente est seulement due au fait que, cette fois-ci, cette formation ne se présentait plus seule, mais avec la coalition socialiste de Pasqual Maragall en plusieurs endroits.

PROFIL

LE SACRE DOUX-AMER DU « VICE-ROI »

Après dix-neuf ans de pouvoir, rester une fois encore à la tête de la Generalitat ce serait, avait commenté, très ému, Jordi Pujol, *« le couronnement de la révolution pacifique du nationalisme »*. Et ainsi fut fait. A soixante-neuf ans, fait sans précédent dans l'histoire de nos démocraties modernes d'alternance, Pujol *« l'incombustible »*, qui a vu défiler quatre présidents américains, cinq dirigeants soviétiques et trois présidents français – dont le dernier, Jacques Chirac, l'a reçu à Paris presque en chef d'Etat –, entame un sixième mandat.

Cela fera vingt-trois ans, tout un règne. Celui du « Vice-roi » Pujol, sans qui rien ne se fait en politique à Madrid. Un Madrid qui le déteste et l'appelle *« le président karaoké »*, car cet ancien médecin, catholique, cultivé et polyglotte (il parle six langues), a toujours pris un malin plaisir, question de principe, à s'exprimer en catalan, ce qui oblige les télévisions à le « sous-titrer ». Au cours de son règne, cet homme de foi, qui avec sa passion nationaliste de la Catalogne chevillée au corps et à l'âme – au point qu'il fit deux ans de prison sous le franquisme –, réussit à établir fermement l'identité de sa *« nation sans Etat »*, lui arrachant une place de choix au cœur de l'Europe, a pleinement réalisé sa vision.

Pourtant, le « sacre » a tourné, dimanche, à l'avertissement. Est-ce le chant du cygne ? Sans doute que la Catalogne, adulte déjà, ne renie pas son adolescence nationaliste, mais rêve de tourner une page, plus ouverte. En d'autres termes, ce sixième mandat devrait être celui de la transition : le temps pour le « vice-roi », qui a échappé de peu à une sortie, de penser dauphin et succession. Son défi le plus difficile, assurément.

OISE
L'anglais à Oxford
L'anglais à Dublin
L'anglais à Boston
L'allemand à Heidelberg
L'anglais à Cambridge
L'anglais à Sydney
OISE est l'organisme de formation fondé à Oxford spécialisé dans les stages intensifs de langues. Selon l'école, les stages s'adressent aux adultes, étudiants, lycéens ou collégiens. Logement en famille, voyage et loisirs.
Bordeaux 05 56 00 99 99
Genève 022 787 05 40 Lille 03 20 40 28 38
Lyon 04 78 24 60 74 Paris 01 53 59 44 44
Rennes 02 99 79 78 44 Strasbourg 03 88 45 38 00

ISM INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT
FULLY ACCREDITED *
Pour cadres et dirigeants de 30 à 45 ans, diplômés de l'enseignement supérieur, le seul MBA accrédité USA Europe compatible avec votre vie professionnelle :
ieMBA International Executive Master of Business Administration
■ 520 h de formation intensive en management international :
● 10-18 séminaires mensuels à PARIS
● 1-2 mois à NEW YORK et thèse
● diplôme ieMBA accrédité *
♦
MBA Master of Business Administration in International Management
■ Diplômés de l'enseignement supérieur, 27 à 35 ans, avec expérience professionnelle
■ 10 mois dont 6 mois à NEW YORK : MBA accrédité *
♦
DBA Doctorate of Business Administration
■ Pour cadres ou dirigeants, 35 à 45 ans, titulaires d'un MBA ou équivalent
■ Sur une période de deux ans, compatibles avec votre vie professionnelle :
Séminaires intensifs spécialisés et thèse DBA accrédité *
International School of Management
148, rue de Grenelle, 75007 Paris
Tél. : 01-45-51-09-09 – Fax : 01-45-51-09-08
Programmes exclusivement gérés par International School of Management USA
Internet : http://ism-mba.edu e.mail : info@ism-mba.edu
ISM

Le Monde — Nord Sud EXPORT
GARANTIES « RISQUES POLITIQUES » DES INVESTISSEMENTS À L'ÉTRANGER
UNE JOURNÉE DE SÉMINAIRE POUR TOUT SAVOIR SUR UN MARCHÉ EN PLEINE ÉVOLUTION
MERCREDI 20 OCTOBRE 1999 À PARIS
Nord Sud Export (Groupe Le Monde) vous convie à une rencontre de haut niveau technique entre les entreprises françaises investissant à l'étranger et les principaux assureurs sprécialisés à l'international : COFACE, MIGA, AIG, AXA, UNISTRAT, etc.
● Avec les crises qui ont secoué certains pays émergents depuis 1995, les investisseurs sont confrontés à des risques nouveaux qui élargissent la notion des « risques politiques », pour lesquels les assureurs publics et de marché semblent aujourd'hui déterminés à adapter leurs polices.
● Les discussions porteront, d'une part, sur l'extension des *« faits générateurs de sinistres »* et de l'assiette des garanties, et, d'autre part, sur l'état du marché de la réassurance, les quotités garanties et le niveau comparé des primes pratiquées en France et à l'étranger.
● *Nord Sud-Export,* bimensuel d'actualité sur les risques-pays, présentera à cette occasion son classement 1999-2000 de cent pays pour les risques à l'exportation et à l'investissement.
Saisissez cette chance d'acquérir, en toute connaissance de cause, le réflexe de vous couvrir contre des risques qui ne sont pas du ressort de votre entreprise !
Renseignements et inscriptions auprès de :
Annie BOECE ou Christelle TORRES
NORD SUD EXPORT
Tél. : 01-42-01-12-08 – Fax : 01-42-01-28-76
E-mail : nselm@compuserve.com

LeMonde Job: WMQ1910--0007-0 WAS LMQ1910-7 Op.: XX Rev.: 18-10-99 T.: 10:29 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 33Fap:100 N°:0794 Lcp:700 CMYK

Le vice-président Al Gore tente de relancer sa campagne pour la Maison Blanche

Favori il y a quelque mois, il est aujourd'hui distancé par George W. Bush

Dauphin désigné du président Clinton, le vice-président Al Gore va de déconvenue en déconvenue dans sa course à la Maison Blanche. Largement distancé dans les sondages par le candidat républicain George W. Bush, il doit également faire face au succès imprévu de son concurrent démocrate, l'ex-sénateur Bill Bradley. M. Gore tente de combler son retard en prenant ses distances avec Bill Clinton et en attaquant M. Bradley.

WASHINGTON
de notre correspondant

Le rejet par la majorité républicaine au Sénat du traité sur l'interdiction totale des essais nucléaires (CTBT) aura au moins permis au vice-président Al Gore de faire connaître sa *« colère »*. Le 14 octobre, le candidat à l'investiture démocrate à la présidentielle de l'an 2000 a enregistré son premier spot publicitaire électoral, dans lequel il a fustigé l'irresponsabilité des républicains et de leur candidat favori, George W. Bush, dans cette affaire cruciale pour la sécurité des Etats-Unis. La rapidité de cette riposte montre à la fois qu'il entend reprendre l'initiative que lui dispute son rival Bill Bradley et l'intention du Parti démocrate d'utiliser ce vote jugé irresponsable comme un argument de campagne.

La semaine avait désastreusement commencé avec la publication d'un sondage *USA Today*/CNN indiquant qu'Al Gore avait perdu beaucoup de son avance sur Bill Bradley dans la course à l'investiture démocrate : en un mois, la cote de l'ex-sénateur et basketteur est passée de 30 à 39 points alors que la sienne se réduisait de 63 à 51. Plus sérieux encore, le vice-président est distancé dans le New Hampshire, ce petit Etat du Nord-Est dont la primaire, début février, joue un rôle médiatique considérable dans toute campagne électorale. Enfin, si le scrutin avait lieu aujourd'hui, il serait battu de manière encore plus retentissante que Bill Bradley par le gouverneur Bush.

Mais M. Gore s'est en partie rattrapé en obtenant le soutien du gouverneur du New Hampshire après avoir reçu celui du gouverneur de l'Iowa. C'est dans ce dernier Etat qu'aura lieu le premier *caucus* – désignation du candidat présidentiel par les délégués de chaque parti –, quelques jours avant la primaire du New Hampshire. Il a surtout empoché mercredi l'investiture de la confédération syndicale américaine, l'AFL-CIO.

SOUTIEN SYMBOLIQUE

La lutte a pourtant été chaude, M. Bradley ayant pesé de tout son poids pour empêcher les syndicalistes, réunis en congrès, de prendre position. Deux des principaux syndicats, celui des routiers – les Teamsters – et celui de l'automobile, se sont abstenus, estimant qu'il était trop tôt pour choisir entre deux hommes qu'ils apprécient. Mais cela n'a pas empêché plus de 70 % des membres de l'AFL-CIO de soutenir Al Gore. Ce soutien est plus que symbolique : avec ses 13 millions de membres dont beaucoup seront mobilisés pour soutenir leur candidat, un budget de campagne de 40 millions de dollars et 80 délégués à la convention démocrate, l'AFL-CIO joue un peu le rôle de faiseur de rois au sein du Parti démocrate.

Pourtant, malgré l'appui de Bill Clinton et les efforts qu'il déploie pour donner à sa campagne un second souffle, Al Gore ne parvient pas à décoller. Au contraire. Le trésor de guerre de Bill Bradley s'accroît plus vite que le sien, atteignant 10,7 millions de dollars contre 10,3. Il a été contraint de se présenter non plus comme l'héritier présomptif mais comme le « challenger », alors que le vice-président bénéficie traditionnellement d'un avantage déterminant. Il a accusé Bill Bradley d'avoir abandonné son siège au Sénat en 1996, après que les démocrates y eurent perdu la majorité.

Il a aussi décidé de déménager son quartier général de campagne de Washington – la capitale mal aimée des Américains – vers Nashville, au Tennessee, l'Etat dont est originaire la famille Gore. Né à Washington, au pied du Capitole, fils d'un sénateur démocrate, Al Gore s'efforce de montrer qu'être provincial est avant tout *« un état d'esprit »* face à un Bill Bradley qui ne manque jamais de rappeler ses origines provinciales et prétend être un homme comme les autres. Et la presse américaine ne lui fait aucun cadeau, mettant le doigt sur ses erreurs et ses faiblesses – il n'en manque pas –, tout en couvrant largement les faits et gestes de Bill Bradley et de George W. Bush.

BOULE DE NEIGE

A un peu plus d'un an du scrutin et alors que nombre d'électeurs demeurent indécis face à deux candidats dont les programmes diffèrent essentiellement à la marge, les jeux sont loin d'être faits. Bill Bradley compte sur un succès au New Hampshire puis à New York – où l'on n'a pas oublié ses nombreux paniers marqués pour l'équipe des Knicks – pour créer une dynamique qui ferait boule de neige à travers le pays. Pour sa part, Al Gore, en tête dans l'Iowa et bien placé en Californie, dans les Etats du Sud et chez les électeurs noirs, espère que le soutien de l'AFL-CIO l'aidera à rattraper son retard à New York.

Pour le moment, malgré une image médiocre, Al Gore continue d'être le candidat favori des militants démocrates – qui le jugent malgré tout sympathique – et d'engranger, discrètement mais efficacement, des soutiens au sein de l'appareil du parti. Se sachant bon débatteur à la télévision, il a pressé son rival d'accepter une confrontation publique. Le premier débat Gore-Bradley aura lieu le 24 octobre.

Patrice de Beer

Bill Clinton, atout ou handicap ?

Al Gore pourrait décider de se passer du soutien du président Clinton dans sa campagne pour la Maison Blanche. Interrogé par le *Washington Post,* le vice-président a rappelé que, lors de sa première campagne électorale, il avait demandé à son père – à l'époque sénateur du Tennessee – de ne pas le soutenir. M. Gore a présenté sa candidature comme *« une quête très personnelle »*. Quelles que soient les raisons qu'invoque le candidat, la plupart des observateurs s'accordent à expliquer une bonne part des difficultés de sa campagne par la *« Clinton fatigue »,* la lassitude de l'électorat qui – tout en reconnaissant les succès économiques de l'équipe sortante – voudrait tourner la page des scandales à répétition. Dans son interview au *Post,* M. Gore s'est implicitement distingué du président en rappelant que – contrairement à M. Clinton – son opposition à la guerre du Vietnam ne l'avait pas empêché de se porter volontaire pour y servir sous les armes.

Washington propose à Moscou de coopérer en matière de défense antimissile

Les négociations sont restées secrètes

SELON LE QUOTIDIEN américain *The New York Times*, les Etats-Unis ont offert à la Russie de l'aider à finir de construire une station radar située à Mishelevka, à une centaine de kilomètres d'Irkoutsk, en Sibérie, et à en moderniser une autre à Lyaki, en Azerbaïdjan, si Moscou consent à renégocier le traité russo-américain (ABM), conclu en 1972, qui limite le deploiement de missiles antimissiles. Le secrétaire américain à la défense, William Cohen, s'est contenté, dimanche 17 octobre, d'indiquer que Washington discutait effectivement avec Moscou de plusieurs projets – encore secrets – de défense, et que rien n'avait été arrêté à ce jour.

PREMIERS TESTS

Les Etats-Unis ont entrepris des essais d'interception de missiles, au motif qu'il faut s'attendre à un développement, par certains pays, de missiles balistiques capables de s'en prendre au territoire américain ou aux intérêts stratégiques de Washington dans le monde. De premiers tests d'un bouclier antimissiles viennent d'avoir lieu, avec succès, au-dessus du Pacifique dans le cadre d'un programme national de défense que Bill Clinton s'est engagé à approuver – ou à rejeter – avant l'été 2000.

Mais un tel programme est critiqué en Russie, qui considère qu'il viole les accords ABM – toujours en vigueur – puisqu'il risque de relancer la course aux armements nucléaires en incitant les pays à perfectionner leur arsenal. Moscou a refusé jusqu'à présent d'en renégocier les termes. Les Russes viennent de faire savoir qu'ils comptaient s'allier avec la Chine pour agir à l'ONU contre le souhait américain de modifier le traité.

Le but du projet américain est de déployer, en 2005, une centaine d'intercepteurs autour d'un radar en Alaska et d'en baser une centaine d'autres, vers 2010, autour d'un nouveau radar à Grand Forks, dans le Dakota du Nord, en y associant les infrastructures américaines d'alerte avancée qui sont déjà situées au Groenland et en Grande-Bretagne.

PAYS PERTURBATEURS

C'est dans ce contexte que Washington, considérant que la menace est devenue commune à la plupart des pays et que la Russie n'est pas visée spécialement par le programme américain d'antimissiles, a proposé à Moscou d'y être impliqué sous une forme ou sous une autre. Interrogé sur les informations du *New York Times,* un haut responsable américain a admis que Washington attendait une réponse de Moscou sur ce projet de défense.

Les propositions en question consistent à aider la Russie à se mettre, elle aussi, à l'abri de missiles assaillants supposés avoir été lancés par des pays perturbateurs. Il s'agit d'achever la construction du radar de Mishelevka, en Sibérie, dont l'implantation et les performances lui permettraient de se garder contre des tirs de missiles venus de la Corée du Nord ou d'autres puissances asiatiques, et de rénover le radar de Lyaki, en Azerbaïdjan, qui surveillerait l'espace avec davantage de fiabilité, en couvrant notamment l'Iran et la zone du Moyen-Orient.

Jacques Isnard

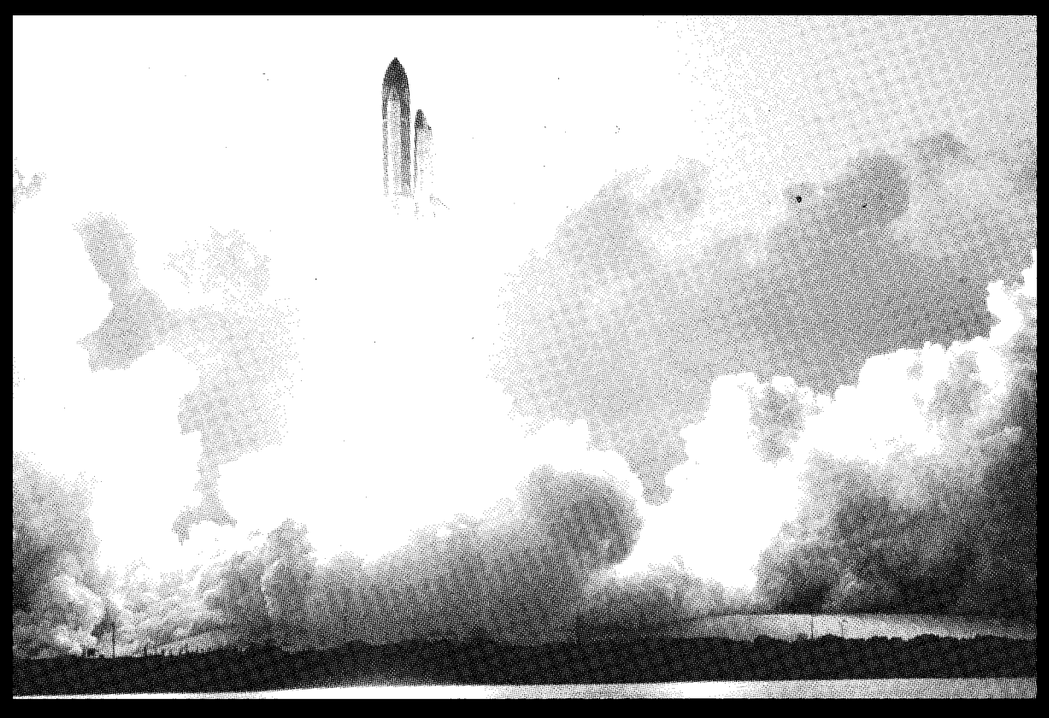

Pas besoin d'aller dans la lune pour gagner des miles.

Grâce au réseau Star Alliance™ et tous nos partenaires, notre programme Mileage Plus® offre plus d'occasions de gagner des miles que les autres programmes de fidélisation. Ajoutez-y le nouveau siège United Business℠, plus d'espace en cabine, un service attentionné, plus de 250 destinations dans le monde entier et vous comprenez pourquoi, si voyager fait partie de votre vie, United aussi.

UNITED AIRLINES
RISING

STAR ALLIANCE™
Le monde a son réseau aérien.

Pour plus d'informations, contactez votre agence de voyages, ou United Airlines au 0 801 72 72 72 (N°Azur) ou composez le 3615 United (1,29 F/mn).

www.ualfrance.fr.

LeMonde Job: WMQ1910--0008-0 WAS LMQ1910-8 Op.: XX Rev.: 18-10-99 T.: 10:58 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 33Fap:100 N°:0795 Lcp:700 CMYK

GAUCHE La manifestation pour la défense de l'emploi a rassemblé, samedi 16 octobre, à Paris, plusieurs dizaines de milliers de personnes. Son principal initiateur, le secrétaire national du Parti communiste, s'est réjoui d'avoir gagné le pari d'une mobilisation importante mais pas hostile au gouvernement. ● ROBERT HUE a invité les autres partis et associations présents samedi à se retrouver, mercredi 20 octobre, pour examiner les possibilités de prendre de nouvelles initiatives communes. ● INTERROGÉS par *Le Monde,* Robert Hue, Sami Naïr (MDC), Yves Cochet (Verts) et Alain Krivine (LCR) estiment que la manifestation du 16 octobre n'est *« qu'un début ».* les partenaires de la majorité entendent mettre cette mobilisation au service du gouvernement, alors que l'extrême gauche réclame un *« changement radical »* de politique *(lire aussi notre éditorial page 21).*

Robert Hue veut faire fructifier le rassemblement du 16 octobre

Après le succès de la manifestation organisée samedi à Paris, le secrétaire national du PCF invite ses partenaires à prendre de nouvelles initiatives communes. Le MDC, les Verts et l'extrême gauche sont d'accord sur le principe, mais diffèrent sur les objectifs

ET MAINTENANT, que faire de la manifestation du 16 octobre ? C'est à cette question que va devoir répondre dans les prochains jours le Parti communiste, à l'origine du défilé. Soulagé d'avoir réussi son pari en réunissant plusieurs dizaines de milliers de personnes, samedi 16 octobre, à Paris, le secrétaire national du PCF, Robert Hue, a prévu de laisser passer le vote solennel de la seconde loi sur les 35 heures en première lecture à l'Assemblée nationale, mardi 19 octobre, avant de rencontrer, mercredi, la vingtaine de partis et d'associations présents à ses côtés samedi. Le principe de cette recontre est accepté par tous, mais il n'est pas acquis qu'ils parviennent à s'accorder sur de nouvelles initiatives.

Entre 32 000 (selon la police) et 70 000 (selon le PCF) personnes ont défilé de La Madeleine à la place de la République. M. Hue avait successivement fixé comme objectif à ce rassemblement de dépasser les quelque 25 000 manifestants du Medef du 4 octobre, puis, la veille, d'atteindre la barre des 50 000 personnes. Dès le début de l'après-midi de samedi, il a annoncé lui-même que, de ce point de vue, il avait pari gagné.

Le dirigeant communiste a eu gain de cause sur un autre versant, non moins sensible, de son initiative : à aucun moment, les voix scandant des slogans antigouvernementaux n'ont menacé de prendre le dessus sur ceux, dirigés contre la mondialisation et le patronat, des troupes du PCF. Pourtant composite, puisque que s'y côtoyaient, outre les communistes, les Verts, le Mouvement des citoyens, Lutte ouvrière, la Ligue communiste révolutionnaire et plusieurs associations de chômeurs, le cortège n'a pourtant pas dévié de la voie que souhaitait lui voir emprunter M. Hue. *« Cette manifestation prend l'allure d'un grand mouvement de société contre la mondialisation capitaliste. Nous n'avons pas vu depuis vingt ans une telle manifestation des forces progressistes »*, s'est félicité M. Hue.

FIGURE DE JANUS

Le secrétaire national du PCF a poussé son avantage en indiquant, pendant le défilé, que celui-ci devrait avoir *« des suites ». « Il faut réfléchir à ce que nous pouvons faire ensemble, peut-être au niveau européen »*, a ajouté M. Hue. Le dirigeant communiste n'a surtout pas manqué de tirer profit de la manifestation pour définir la nouvelle figure de Janus du PCF, à la fois partie prenante de l'équipe gouvernementale de Lionel Jospin et porte-parole du *« mouvement populaire »*. Selon lui, *« le gouvernement aurait tort de considérer cette manifestation comme une parenthèse. Nous sommes pour construire dans le gouvernement, mais cette manifestation dit "attention de ne pas louper le train du mouvement populaire" »*, a expliqué M. Hue. *« Des dizaines de milliers de personnes disent : "Ça suffit les plans sociaux, les licenciements, cette insolence du nouveau capitalisme, de ce patronat arrogant". La manifestation veut dire aussi au gouvernement que, pour que la gauche plurielle réussisse, il faut que des mesures fortes dans le domaine de l'emploi soient prises »*, a ajouté M. Hue.

Les partenaires du PCF dans cette manifestation ont, eux aussi, voulu voir dans la journée de samedi un commencement, chacun se faisant sa propre idée de ses prolongements. Noël Mamère, l'un des députés Verts présents dans le cortège, ne s'est pas embarrassé de périphrases pour estimer, au Forum RMC-*Le Figaro*, dimanche, qu'*« à terme, le Parti communiste français, parce qu'il ne s'est pas rénové assez tôt, sera digéré par la social-démocratie »*. Pour Arlette Laguiller, porte-parole de Lutte ouvrière, il s'agit maintenant de *« faire pression sur le gouvernement pour une autre politique ». « Nous ne sommes pas sectaires. Quand Robert Hue propose que la classe ouvrière montre sa force dans la rue pour faire pression sur le patronat et sur le gouvernement, pour une politique radicale contre le chômage, c'est normal d'être là »*, a-t-elle ajouté. Président délégué du Mouvement des citoyens, Georges Sarre a, lui, estimé qu'après cette manifestation, *« le climat social va bouger »* car *« c'est une manifestation de résistance à la mondialisation libérale »*.

SOULAGEMENT DU PS

Déjà convaincus de la volonté de M. Hue d'éviter que le défilé se transforme en protestation contre la politique du gouvernement, la direction du PS n'a pas caché son soulagement. Lundi matin, sur RMC, Jean-Christophe Cambadélis, numéro deux du PS, a ainsi qualifié de *« succès militant »* ce rassemblement. *« C'était périlleux »* pour M. Hue, *« mais c'est réussi »*, a commenté le député de Paris. Selon M. Cambadélis, cette manifestation est *« une bonne chose pour la majorité plurielle parce que Robert Hue a réussi à contenir une partie de la manifestation »*. Dès samedi soir, François Hollande, qui participait à la fête de la rose de la fédération socialiste de Haute-Marne, avait jugé que la manifestation était, pour M. Hue, *« un épisode heureux »* mais, pour la majorité « plurielle », *« un épisode comme il y en a déjà eu beaucoup d'autres ». « Quel acte plus fort peut-on faire dans les jours qui viennent que de voter la deuxième loi sur les 35 heures ? »*, a glissé le premier secrétaire du PS.

La droite, elle, ne s'est pas privée d'ironiser sur ce que François Bayrou a appelé, au « Grand jury RTL-*Le Monde*-LCI », *« le grand écart »* du gouverment de M. Jospin : *« Cela devient dangereux, il y a risque de claquage »*, a ajouté le président de l'UDF (*lire aussi page 18).* Samedi, dans un communiqué, François Fillon, candidat à la présidence du RPR, a dénoncé dans cette manifestation une *« escroquerie intellectuelle et politique »*.

Alain Beuve-Méry, Cécile Chambraud et Caroline Monnot

Pour M. Cambadélis, le PCF est un parti « historiquement sans objet »

Le numéro 2 du Parti socialiste, Jean-Christophe Cambadélis, ne se fait guère d'illusions sur le Parti communiste. Dans son dernier livre, *L'Avenir de la gauche plurielle* (Plon), il se dit *« convaincu du caractère structurel d'une érosion électorale qui traduit cette réalité brutale faisant du Parti communiste français, depuis la chute du mur de Berlin, un parti historiquement sans objet »*. Il ajoute : *« Le PCF est confronté une fois de plus à cette réalité. Il lui faut trouver les raisons de son existence, mais surtout, plus fondamentalement, de son essence.* (...) *Des trois piliers qui constituaient le patrimoine communiste – le prolétariat, l'URSS, le Parti –, il ne reste aujourd'hui qu'un parti affaibli, confronté à une mutation délicate. »* Et M. Cambadélis conclut : *« Il est clair qu'une culture et une conscience communistes persistent et qu'elles ne sauraient être abolies d'un trait de plume. Elles perdurent, en effet, alors même que l'étoile émettrice est morte. »*

Plusieurs dizaines de milliers de personnes « contre le chômage, pour de vrais emplois »

ILS ONT REMPLI une rame entière de métro. Les casquettes rouges PCF sont vissées sur les têtes. Il est un peu moins de 14 heures, samedi 16 octobre. Sifflets à la bouche et banderoles plein les bras, les « cocos » de Haute-Garonne, comme ils s'interpellent en rigolant sur les quais, sont heureux : *« Ça bouge ! »* La preuve, c'est que la famille – leur famille – est au complet. *« La semaine dernière, à la réunion de cellule pour préparer la manif', on était onze présents sur treize. Je n'avais plus vu cela depuis 1976 »* s'émeut Bernard, cinquante-quatre ans, conducteur de travaux. Ça bouge, donc, et qu'importe les grincheux ! Qu'importe le vote des députés communistes sur la seconde loi 35 heures. Bernard est tranquille, *« le groupe communiste se positionnera du mieux possible »*. L'important, c'est qu'ils soient tous là, deux cents cinquante à trois cents venus de Toulouse, à gagner leur emplacement place de la Madeleine.

REPORTAGE

Certains ne cachent pas qu'ils sont venus pour « retrouver le plaisir d'être ensemble, dans la rue »

Réunis dans une atmosphère paisible, bon enfant, les militants semblent avoir perdu l'habitude de se retrouver si nombreux. Les alentours de la Madeleine sont embouteillés par les groupes qui se constituent, se cherchent. Il y a pas mal de temps qu'une manifestation organisée par des formations politiques, le PCF en tête, n'a pas réuni autant de monde : 32 000 personnes selon la police, 70 000 selon les organisateurs, le chiffre réel se situant sans doute quelque part entre les deux.

Ouvrant le cortège, la banderole *« Ensemble contre le chômage et les licenciements, pour de vrais emplois »* est consensuelle. Alain Krivine et Arlette Laguiller, les porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire et de Lutte ouvrière, qui défilent dans le carré de tête, sont séparés de Robert Hue par Georges Sarre et Sami Naïr, président délégué et vice-président du Mouvement des citoyens. Mouloud Aounit, à la tête du MRAP, est également venu s'intercaler.

« MOTIVÉS » MAIS PAS « RADICAUX »

Députés communistes, Alain Bocquet et Maxime Gremetz figurent aussi aux premiers rangs, coudoyant Yves Cochet (Verts), l'avocate Gisèle Halimi, l'architecte Roland Castro et Fode Sylla. *« Je suis un peu surpris que le texte sur les 35 heures soit soudainement devenu votable »*, confie l'inspecteur du travail Gérard Filoche, qui a choisi de porter haut les couleurs de la Gauche socialiste en tête de manifestation.

Dès le départ, l'extrême gauche a réussi à imposer sa musique – le *Motivés* du groupe Zebda, véritable hymne de la LCR, désormais repris par le PCF de camion-sono en camion-sono –, mais pas ses slogans. La coloration antigouvernementale, la *« radicalité »* que tant la LCR que LO souhaitaient imposer, est loin de submerger le cortège. Dans ce défilé hétéroclite, réunissant une vingtaine de partis politiques et associations de gauche, chacun, en fait, scande ce qu'il veut. *« Il n'y a pas de dynamique »*, constate M. Krivine. La LCR et LO, qui ont fait de gros efforts de mobilisation – pas loin de 2 500 personnes pour la première, 4 000 pour la seconde –, sont enserrées en milieu de défilé. *« Députés, la loi Aubry, faut pas la voter, c'est la précarité, la flexibilité ! »*, scandent les uns *« Jospin, face à Michelin, tu te dégonfles, face aux patrons tu t'applatis »*, chantent les manifestants LO de Clermont-Ferrand. Plus loin, une jeune femme qui distribue *Lutte ouvrière,* entend faire savoir que s'ils sont *« avec le PCF sur le terrain de la rue »*, ils n'entendent pas *« soutenir le gouvernement quand les députés communistes vont voter des lois à la con sur les 35 heures »*.

Certains ne cachent pas qu'ils sont venus pour *« retrouver le plaisir d'être ensemble, dans la rue »*, tel cet employé des Mutuelles de France qui défile sous la bannière du PCF. Il se définit comme un *« grand utopiste »* ; il n'est pas là pour ou contre le gouvernement ; ce qui lui importe, c'est que *« les gens viennent avec leur pierre et la posent »*. De ci, de là, on repère quelques badges CGT. Bernard Thibault, venu à *« titre personnel »*, piétine quelques instants sous la bannière du PCF de La Courneuve à côté de Maryse Dumas, autre dirigeante de la CGT, et ne souhaite pas s'exprimer.

« COMPLICES DU CAPITAL ! »

Les fédérations communistes du Nord et du Pas-de-Calais sont venues, en masse, pour marquer leurs distances avec la ligne Hue. *« Pour faire entendre une autre musique »*, explique un militant. *« Stop au libéralimse du patronat et du gouvernement ! »* répète la sono géante du Pas-de-Calais. La Coordination communiste, courant orthodoxe, lui fait écho. *« Jospin, Gayssot, Voynet, complices du capital »*, peut-on lire en lettres austères sur sa banderole.

Les autres composantes de la gauche « plurielle » soulignent leur rôle d'aiguillon pour justifier leur position complexe, à la fois dans la rue et au gouvernement. *« Jos-pin, bouge-toi l'cul, ta majo est dans la rue ! »*, scandent les Verts parisiens, dont l'un des membres ne cache pas sa satisfaction : *« On est là pour que le gouvernement se réadapte, pour l'infléchir dans le sens d'une politique plus sociale. L'affaire de Michelin, c'est pas normal. Pas normal qu'on licencie au lieu de répartir les bénéfices. On n'est pas contre Jospin, on veut faire pression pour qu'il aille plus à gauche. »* Au Mouvement des citoyens, bonnet phrygien sur la tête, on ne se reconnaît en *« position délicate ». « Nous sommes là pour que le gouvernement de gauche fasse ce qu'il ne fait pas, simplement pour le rappeler à ses devoirs, qu'il aille plus loin dans sa critique du capitalisme »*, explique-t-on chez les chevènementistes, avant d'entonner solennellement *l'Internationale.*

Des associations de chômeurs sont présentes, d'autres pas. L'Apeis est venue défiler avec les caddies de supermarché dont elle ne se sépare jamais. Le MNCP est là, lui aussi. AC ! se situe parfois dans le cortège, parfois en dehors, pour interpeller les partis présents au gouvernement. Les collectifs favorables aux sans-papiers ont saisi l'occasion pour rappeler leurs revendications. A défaut de mot d'ordre bien défini, un groupe de communistes a, lui, choisi de donner à la manifestation un petit air des combats de jadis, en brandissant des effigies de Che Guevara et en entonnant le *Chant des partisans* : *« Ce soir l'ennemi connaîtra le prix des larmes... »*

Caroline Monnot et Marion Van Renterghem

Communistes, chevènementistes, Verts et extrême gauche veulent prolonger et amplifier

ROBERT HUE (PCF)

« UN "COME BACK" MAJEUR »

« La manifestation de samedi constitue un succès très important. Elle sera un élément de référence dans l'évolution des forces politiques et sociales. Il y avait une certain immobilisme des forces de gauche. En lançant cette initiative, j'ai pris des risques. Mais après l'affaire Michelin, on sentait une volonté de riposte chez les salariés. De fait, la "manif" a permis à des milliers de gens de se retrouver ensemble, prêts à lutter contre le patronat et le nouveau capitalisme, décidés à résister à la déferlante financière mondiale et à donner un coup d'arrêt aux licenciements.

Le second succès de la manifestation réside dans son caractère extrêmement large. Pour la première fois depuis très longtemps, les forces de la gauche plurielle, et au-delà, se sont rassemblées sur une initiative politique. Je ne trouve pas contradictoire qu'aient défilé ensemble des gens qui soutiennent la politique du gouvernement – et j'en suis – et des forces politiques qui lui sont hostiles, comme Lutte ouvrière et la Ligue communiste révolutionnaire. Je suis heureux que le PCF ait été l'initiateur de cette manif, mais son résultat est à partager. Il s'est construit une dynamique unitaire progressiste. La grande chance du PCF est d'être fédérateur de ce mouvement, et j'ai proposé aux autres mouvements présents samedi de se rencontrer mercredi 20 octobre.

Pour le PCF, cette manifestation montre aussi qu'il peut y avoir un décalage entre une influence électorale et une influence politique réelle, incontestable. Le fait que le PS n'ait pas souhaité s'associer à la manifestation et que les syndicats aient refusé d'en être coorganisateurs fait rejaillir le succès sur le Parti communiste français. Il s'agit d'un "come back" majeur. A tous les commentateurs qui me présentaient comme un capitaine sur le Titanic, cette manifestation démontre l'ancrage profond du PCF au sein de la société française. Sans sa composante communiste, la gauche plurielle boiterait, voire marcherait sur une seule jambe. »

Propos recueillis par A. B.-M.

SAMI NAÏR (MDC)

« AIGUILLONNER LE GOUVERNEMENT »

« C'est un succès qui n'était pas inattendu. Dès que Robert Hue a avancé l'idée d'une grande manifestation pour l'emploi, à la Fête de *L'Humanité,* j'ai fait partie, au sein du Mouvement des citoyens, avec Georges Sarre, de ceux qui ont plaidé pour que nous nous y associions. Les socialistes doivent comprendre ce qui s'est passé en 1997 : la gauche a gagné les élections sur la base des mouvements sociaux. De 1997 à 1999, le mouvement social a été "congelé", et maintenant il est reparti, en partie sous les effets de la mondialisation.

Il était d'autant plus nécessaire de réussir la manifestation que le patronat avait réussi à rassembler 25 000 personnes, le 4 octobre. Il fallait descendre dans la rue pour soutenir le gouvernement et lui indiquer le sens dans lequel il doit aller : faire de la lutte contre le chômage l'axe stratégique de sa politique.

Cette manifestation constituait aussi la pointe avancée d'une mobilisation contre la mondialisation. Il y a une prise de conscience en France non pas pour s'opposer à la mondialisation mais pour lutter contre ses conséquences néfastes : la destruction des grands systèmes sociaux et les attaques contre le modèle républicain. Ces deux tendances étaient présentes dans le rassemblement de samedi dont j'observe aussi la grande maturité. Il s'agisssait d'une mobilisation citoyenne, fondée sur des mots d'ordre très politiques et très responsables.

Le gouvernement a donc pu constater que le mouvement populaire était éveillé et très attentif aux orientations de sa politique. Maintenant, il faut continuer la mobilisation dans la rue. Il faut que le PS rejoigne les salariés dans la rue pour soutenir cette bataille. Je ne serais pas opposé à l'idée de créer une coordination des mouvements et des partis présents samedi. Les objectifs de la manifestation ne sont pas contradictoires avec ceux poursuivis par le gouvernement. Au contraire. Il faut continuer à aiguillonner le gouvernement par le mouvement social. »

Propos recueillis par A. B.-M.

YVES COCHET (VERTS)

« LA RECONQUÊTE DU POLITIQUE »

« J'entendais Robert Hue dire, samedi : *"Ce n'est qu'un début."* Je crois qu'il n'a pas tout à fait tort. La manifestation a été plus importante que ce à quoi s'attendaient, sans doute, les organisateurs communistes. Certes, il est difficile d'en voir les conséquences et les débouchés en termes de mobilisation. Mais, pour moi, cette manifestation a peut-être marqué un tournant. Les gens sont venus pour exprimer une inquiétude, face au choc des licenciements chez Michelin, mais aussi face à ce qu'ils appellent la mondialisation libérale. Et là, il se passe quelque chose.

» Cette inquiétude sur la mondialisation s'exprime sans réelles propositions alternatives, sauf à ce que le politique reprenne du pouvoir face aux pouvoirs économiques transnationaux. J'ai eu le sentiment que les gens étaient venus pour cela, pour dire à Jospin : il faut que le politique reconquière de l'espace.

» Et puis il peut y avoir un retentissement purement syndical dans les entreprises. Au vu de la manifestation de samedi, les salariés vont peut-être se sentir plus vaillants dans les négociations d'accords sur les 35 heures. Il y a eu, au Parlement, des avancées juridiques, même si le texte présente toujours quelques faiblesses concernant les cadres ou l'annualisation. Il faut que ces avancées sur le papier deviennent opérationnelles et cela dépend aussi des accords qui seront signés dans les entreprises.

» J'ajoute qu'il est important que le PCF puisse continuer à jouer loyalement au sein de la majorité. Enfin, cette manifestation était aussi un pari interne au PCF du type : sauvez la ligne Hue. Si la mobilisation n'avait pas été réussie, ceux qui au PCF souhaient plus d'autonomie par rapport au gouvernement s'en seraient trouvés renforcés, et la majorité affaiblie. Le succès de cette manifestation est une bonne nouvelle pour Robert Hue, mais aussi pour la majorité plurielle. »

Propos recueillis par C. M.

LeMonde Job: WMQ1910--0009-0 WAS LMQ1910-9 Op.: XX Rev.: 18-10-99 T.: 10:59 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 33Fap:100 N°:0796 Lcp:700 CMYK

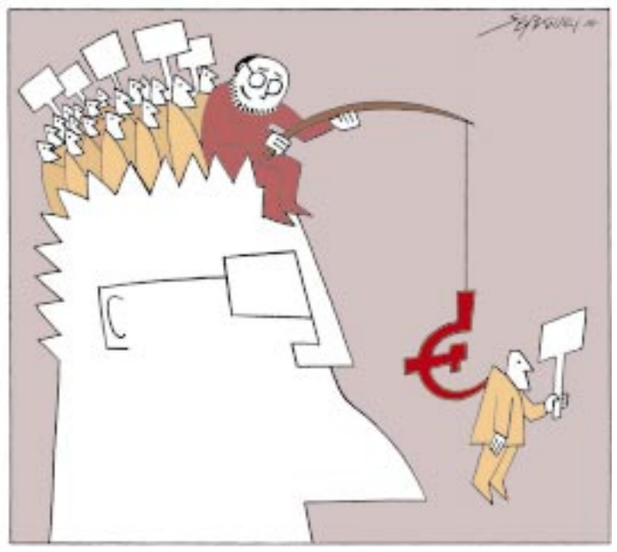

Les amis de Laurent Fabius font entendre leur différence

RUTEBEUF, le trouvère du XIIIe siècle aux accents nostalgiques, se demandait *« que sont mes amis devenus »*. Dans le théâtre du même nom, à Clichy (Hauts-de-Seine), Laurent Fabius n'a pas eu à se poser la question, dimanche 17 octobre, pour le premier séminaire de son courant depuis deux ans. Ils étaient 950 inscrits pour cette réunion consacrée, le matin, aux élections municipales, et l'après-midi, à la décentralisation. Une majorité d'élus étaient rassemblés ainsi que la plupart des secrétaires nationaux du courant, d'Henri Weber, en « Monsieur Loyal », à Alain Claeys, chargé de la coordination et de la trésorerie et de la préparation de la convention « Territoires et citoyenneté » des 24 et 25 juin 2000, en passant par Frédérique Bredin, Sylvie Andrieux et Géraud Guibert. Souffrant, Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, était absent, mais l'autre ministre fabiusien, Claude Bartolone, est intervenu.

Sur les élections municipales, plusieurs élus, de Seine-Saint-Denis, de Seine-Maritime, des Bouches-du-Rhône ou du Pas-de-Calais, ont plaidé pour des listes socialistes autonomes au premier tour, en faisant entendre la complainte de ceux qui en ont assez d'être sacrifiés sur l'autel de l'union, au profit du Parti communiste. Ils ont distingué *« la droite d'en haut »*, divisée, et *« la droite d'en bas »* qui sera unie. M. Fabius a repris ce thème en insistant sur *« l'importance décisive d'une stratégie de rassemblement de l'ensemble de la gauche »*, même s'il faudra *« en payer le prix »*. Le président de l'Assemblée nationale a invité ses amis à soigner la préparation du programme municipal, en y abordant tant les *« sécurités »* (publique et sociale) que *« la qualité de la vie »*, et en accordant une grande importance à *« la méthode d'élaboration »*.

ENJEUX LOCAUX

M. Fabius a rappelé que ses amis étaient *« parfaitement loyaux »* vis-à-vis du gouvernement comme du PS, dont ils étaient les éléments *« les plus actifs et les plus dynamiques »*, mais qu'ils avaient une *« contribution »* à apporter au débat interne. Pour l'ancien premier ministre, *« le gouvernement réussit bien »* mais cette réussite ne garantit pas un succès aux élections municipales où les enjeux locaux seront importants. Sur la décentralisation, les fabiusiens ont fait entendre leur petite musique. Sur la responsabilité pénale des élus, Gilles Savary, chef de file des socialistes bordelais, a demandé *« qu'on cesse d'attaquer tout citoyen et tout élu au pénal quand il n'y a pas une volonté de nuire »*.

Se démarquant de nouveau de Lionel Jospin, M. Fabius s'est prononcé, comme le 15 octobre devant l'Association des petites villes de France, pour un *« vrai statut de l'élu local »*. Il a ainsi jugé que le *« non-cumul des mandats est pertinent à condition de s'accompagner d'un statut de l'élu local »*. Pour la prochaine convention du PS, les fabiusiens en feront un point-clé de leur contribution.

Michel Noblecourt

35 heures : les Verts réticents sur le projet Aubry

Suspendu pour le temps de la manifestation pour l'emploi, à laquelle se sont rendus notamment trois députés Verts sur six et onze membres sur quinze du collège exécutif, le Conseil national interrégional (CNIR) des Verts qui s'est tenu samedi 16 et dimanche 17 octobre a laissé la liberté de vote à ses députés pour la seconde loi sur la réduction du temps de travail, qui doit être adoptée, mardi 19 octobre, à l'Assemblée nationale. Une motion demandant aux députés Verts de s'abstenir sur le second projet de loi Aubry a recueilli 56 % des suffrages, mais il lui a manqué trois voix pour obtenir la majorité qualifiée de 60 % nécessaire à son adoption. Yves Cochet (Val-d'Oise) et Guy Hascoët (Nord) ont déjà annoncé qu'ils voteraient la loi.

Une seconde motion sur *« l'autonomie aux municipales »* n'a pas non plus été adoptée, n'ayant recueilli que 55 % des voix. Les Verts doivent tenir sur ce sujet une convention nationale, les 13 et 14 novembre.

Manifestation de médecins contre le projet de loi sur la Sécurité sociale

Claude Maffioli dénonce l'« étatisation »

PLUSIEURS MILLIERS de professionnels de santé (9 500 selon la préfecture de police, 50 000 selon les organisateurs), exerçant pour la plupart dans le secteur libéral, ont manifesté dimanche 17 octobre à Paris pour s'opposer à *« la logique budgétaire »* défendue par le gouvernement, de nature, selon eux, à nuire à la qualité des soins. Cette manifestation était organisée par le Centre national des professions de santé (CNPS), une dizaine de jours avant l'ouverture du débat parlementaire sur le projet de loi de financement de la Sécurité sociale. Trois organisations membres du CNPS – MG-France, la Fédération nationale des infirmières et la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France – n'avaient pas appelé à ce regroupement.

Partis boulevard de Port-Royal, les manifestants ont rejoint, par le boulevard du Montparnasse, la place Vauban à proximité du secrétariat d'Etat à la santé et à l'action sociale. Derrière une banderole proclamant : *« Centre national des professions de santé, votre santé, notre combat »*, la manifestation rassemblait des médecins mais aussi des masseurs-kinésithérapeutes, des chirurgiens-dentistes, des podologues et des sages-femmes. Les manifestants avaient choisi de défiler par régions. *« Les cigognes ne veulent pas se faire pigeonner »*, pouvait-on lire sur la banderole des Alsaciens, tandis que les professionnels bourguignons clamaient : *« Oui à la qualité des soins, non à la nullité des moyens ! »*

« BOULEVERSEMENT EN MARCHE »

Des squelettes en carton et des cercueils cherchaient à symboliser *« la mort de la médecine à la française »*. Des praticiens d'Aquitaine s'étaient enchaînés pour décrire la situation des médecins-référents, généralistes auquels les patients devront s'adresser avant de pouvoir consulter un spécialiste. Les roulements de tambour et les sifflets ont redoublé, boulevard du Montparnasse, devant le domicile Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, qui, avec Gilles Johanet, directeur de la Caisse nationale d'assurance-maladie, était la cible principale des manifestants.

« Il s'agit d'attirer l'attention des Français et non de défendre des revendications corporatistes. Insidieusement, nous changeons de système de santé », avait déclaré Claude Maffioli, président du CNPS et de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) avant le départ du cortège. *« C'est un combat pour sauver le système de santé à la française*, ajoutait-il. *Etudions les besoins sanitaires de la population avant de décider combien on met d'argent pour faire face à ces besoins ! Aujourd'hui, on décide du volume des dépenses parce qu'on veut avoir un équilibre budgétaire. »* Pour M. Maffioli les projets gouvernementaux laissent craindre l'avènement d'un système de distribution des soins de type britannique, dans lequel les patients ne bénificient plus du libre choix de leur médecin. *« De manière insidieuse, perverse, caché derrière des propos ministériels rassurants, mais faux, le bouleversement de notre système de santé est en marche »*, a lancé M. Maffioli, signifiant son refus absolu de toute forme d'*« étatisation »*.

Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale s'inscrit dans le cadre de la réforme Juppé. Il ne prévoit plus, contrairement aux années précédentes, d'imposer aux médecins des reversements d'honoraires en cas de dépassement collectif des dépenses de santé. Pour autant, les professionnels de santé s'inquiètent de mesures budgétaires, dont certaines pourraient avoir pour conséquence d'entraîner des baisses de leurs honoraires. La dernière manifestation réunissant, à Paris. les représentants de l'ensemble des professions de santé datait de 1991. Les participants, qui avaient reçu le soutien de M. Juppé, alors dans l'opposition, dénonçaient la *« maîtrise comptable »* défendue par Claude Evin (PS), ministre des affaires sociales et de la solidarité.

Jean-Yves Nau

Le président de la CNAM critique les médecins

Jean-Marie Spaeth (CFDT), président de la Caisse nationale d'assurance-maladie, a déploré, dans un entretien diffusé samedi 16 octobre sur *Radio Classique,* la démarche des médecins. Leur reprochant de se mobiliser *« contre »* le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2000, sans proposer de *« projets d'avenir »,* M. Spaeth a comparé l'attitude des médecins face à l'assurance-maladie à la situation *« dans les entreprises il y a trente ans, où l'on érigeait l'employeur en ennemi »*.

Le président de la Caisse nationale a par ailleurs dénoncé les propos du président du Mouvement des entreprises de France (Medef), Ernest-Antoine Seillière, qui menace de se retirer des organismes paritaires (CNAM et Unedic) si *« un seul franc »* en est prélevé pour financer le passage aux 35 heures. Ce départ créerait *« une situation de crise majeure dans notre pays »,* estime M. Spaeth, qui *« n'ose pas croire que le Medef prenne ce risque-là »*.

leur mobilisation

ALAIN KRIVINE (LCR)

« ÉLARGIR LA CONTRE-OFFENSIVE »

« Malgré tous ses détracteurs, la manifestation a été un grand succès exprimant un ras-le-bol contre le chômage et la précarité, mais aussi une volonté d'imposer au gouvernement un rapport de force, ce qui est nouveau. La présence de milliers de manifestants dans le cortège LO-LCR a montré que l'extrême gauche est une réalité politique incontournable dans les urnes comme dans les luttes. Comment maintenant utiliser ce succès pour passer à une deuxième étape de la contre-offensive ?

En effet, il est inacceptable que les députés du PCF, comme d'ailleurs ceux du MDC et des Verts, se servent du 16 octobre comme d'un alibi pour voter, demain au Parlement et au nom de la solidarité gouvernementale, des lois allant à l'encontre d'une vraie politique pour l'emploi, comme le projet Aubry, même amendé. Le grand écart de Robert Hue entre la rue et Matignon ne pourra durer éternellement. Le risque est évident et nous ne sommes pas naïfs quand on voit comment le gouvernement Jospin s'est adapté aux exigences des marchés financiers. La situation exige des mesures radicales comme l'interdiction des licenciements aux entreprises qui font des profits. Les prochaines échéances sont connues : dans deux mois aura lieu le vote définitif de la loi Aubry et le Parlement doit bientôt voter une loi de financement de la Sécurité sociale qui se situe dans la continuité du plan Juppé.

C'est dans cet esprit que nous allons proposer, à la prochaine réunion unitaire, de passer à une seconde étape d'un "tous ensemble" en créant, cette fois-ci, les conditions pour une nouvelle mobilisation associant, dans l'unité, les partis, les syndicats ou les associations, comme celles des chômeurs, des sans-logis ou des sans-papiers. Cette nouvelle initiative devra répondre à l'insolence du Medef, mais également tout faire pour imposer au gouvernement un changement radical de politique. »

Propos recueillis par A. B.-M.

REUSSIR LES ADMISSIONS PARALLÈLES

▶ Sur DEUG, DUT, BTS :
EM Lyon, concours "Profils" "Tremplin", "Passerelle"

▶ Sur Licence :
Sciences Po ▶ Attention :
NOUVEAU CALENDRIER EXAMEN EN MARS
HEC-ESCP, EM Lyon, concours "Tremplin", "Profils", "Passerelle",

▶ Sur Maîtrise :
ESSEC, CRFPA, DECF-DESCF

IPESUP
18 rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris 01 43 25 63 30
3615 IPESUP
Enseignement supérieur privé (3,23 F/mn)

Le Monde ECONOMIE

Professeurs d'économie, associations d'étudiants...

... Mettez Le Monde Economie à la disposition de vos classes.

... Profitez d'un outil pédagogique de référence à des conditions exceptionnelles !

Pour tout renseignement :
Tél. : 01.42.17.37.64 - Fax : 01.42.17.21.70

Le LIVRE de POCHE

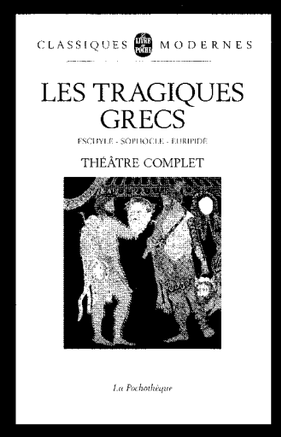

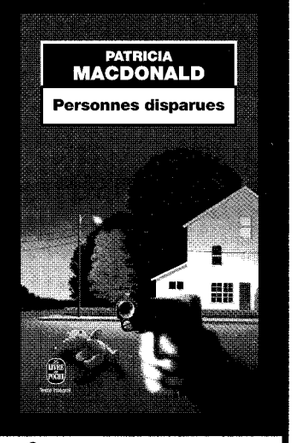

POCHOTHÈQUE
Les Tragiques grecs

LITTÉRATURE GÉNÉRALE
Paulo COELHO — La Cinquième Montagne
Danielle STEEL — L'Anneau de Cassandra
Paul-Loup SULITZER — La Confession de Dina Winter
Simone BERTIÈRE — Les Femmes du Roi-Soleil (Les Reines de France au temps des Bourbons 2)
Guy RACHET — Khéphren et Didoufri - La Pyramide inachevée (Le Roman des Pyramides 3)
Patrice VAN EERSEL — Réapprivoiser la mort
Joseph JOFFO — Un enfant trop curieux
Daniel CROZES — La Gantière
Lucien ISRAEL — Le Destin du cancer
Boris VIAN — Le Ratichon baigneur
Jean-Marie PELT — Plantes en péril
Jean-Pierre SOISSON — Charles le Téméraire
François TAILLANDIER — Des hommes qui s'éloignent
Anne TYLER — En suivant les étoiles
Milena MOSER — Mon père et autres imposteurs
Georges SIMENON — L'Amie de Madame Maigret
Yves BERGER — Le Monde après la pluie
Pierre MOUSTIERS — A l'abri du monde
Paul GUIMARD — Les Premiers Venus

THRILLERS - POLICIERS
Patricia MACDONALD — Personnes disparues
Mary Willis WALKER — Cri rouge
David LINDSEY — Requiem pour un cœur de verre
Sandra BROWN — Confession exclusive
Mary HIGGINS CLARK, Carol HIGGINS CLARK, Ed MCBAIN, James CRUMLEY, etc. — Meurtres et passions
Georgette HEYER — Meurtre d'anniversaire
Elizabeth PETERS — L'Ombre de Sethos *(inédit)*

CLASSIQUES
CHATEAUBRIAND — Vie de Napoléon *Préface de Marc Fumaroli*

BIBLIO/ROMANS
Hugo von HOFMANNSTHAL — La Femme sans ombre
COLETTE — Le Pur et l'Impur

BIBLIO/ESSAIS
Jean-Paul ARON et Robert KEMPF — Le Pénis et la démoralisation de l'Occident

PRATIQUES
Les Recettes préférées des Françaises
Dr Edwige ANTIER — Elever mon enfant aujourd'hui
Dr Edwige ANTIER — Attendre mon enfant aujourd'hui

SCIENCE-FICTION
Greg BEAR — Eon
Frank HERBERT — L'Etoile et le Fouet

LeMonde Job: WMQ1910--0010-0 WAS LMQ1910-10 Op.: XX Rev.: 18-10-99 T.: 11:05 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 33Fap:100 N°:0797 Lcp:700 CMYK

La durée des conflits en Martinique traduit l'absence de dialogue social

Les syndicats regrettent toujours le départ de l'ancien directeur du travail

Après avoir perturbé, le 14 octobre, l'embarquement des passagers de l'aérogare du Lamentin, les syndicats ont entrepris, le lendemain, de paralyser l'activité du port de Fort-de-France. Le plus symbolique des conflits en cours, celui du garage Toyota, qui a débuté le 25 mai, traduit les difficultés du dialogue social depuis le départ du directeur du travail, Jacques Bertholle. Le préfet a envisagé de faire appel à *« une médiation nationale »*.

FORT-DE-FRANCE
de notre envoyé spécial

« Péraldi ? Il est pire que les békés. » Dans l'ancienne Bourse du travail de Fort-de-France, qui abrite la Maison des syndicats, Jean-François Arneton, délégué syndical de la

REPORTAGE

Un syndicaliste ; « Les patrons ne sont plus aujourd'hui dans un pays d'illettrés »

Confédération générale des travailleurs de la Martinique (CGTM) à CCIE-Toyota, surveille du coin de l'œil le paquet de tracts qui viennnent de sortir de la photocopieuse. *« Le combat continue. Faisons respecter le droit de grève, le droit syndical ! »*, proclame l'en-tête du texte, qui dénonce la *« mauvaise foi »* et l'*« arrogance »* du patron de CCIE-Toyota, André Péraldi, un pied-noir arrivé du Maroc voici trente-cinq ans.

Le conflit a débuté le 25 mai. Annonce de bénéfices, revendications en termes de salaires et de temps de travail. Refus de la direction. Blocage de l'entreprise. Procédures judiciaires à l'encontre des grévistes. Expulsion. Astreintes. Dérapages, de part et d'autre, « milices » syndicales contre « nervis » patronaux. Nul n'a avancé d'un pas. *« La volonté du patronat est d'éradiquer les syndicats »*, lance M. Arneton. *« La volonté des syndicats est de prendre le pouvoir dans les entreprises pour déstabiliser le pays »*, répond M. Péraldi. Après avoir perturbé, le 14 octobre, l'embarquement des passagers de l'aérogare du Lamentin, les grévistes ont entrepris, le lendemain, de paralyser l'activité du port de Fort-de-France : des barrages faits de carcasses de voitures ont été érigés, entraînant l'intervention des forces de l'ordre et des échanges de grenades lacrymogènes et de jets de pierres. Dans un communiqué publié vendredi, le préfet, Dominique Bellion, a envisagé de faire appel à *« une médiation nationale »* pour résoudre le conflit au garage Toyota.

En Martinique, la plupart des observateurs, qui gardent en mémoire la longue grève des ouvriers des exploitations bananières et le précédent blocage du port, en 1998, s'accordent à diagnostiquer *« une surconflictualité »* et son corollaire, une profonde carence du dialogue social. Il a fallu l'intervention du président du conseil régional, Alfred Marie-Jeanne (indépendantiste), pour que soit mis un terme, le 9 octobre, au mouvement de grève lancé voici plus de quatre mois au sein du groupe Roger Albert, entreprise de distribution de parfums et d'alcools. *« C'est le syndrome de l'homme providentiel, du sauveur suprême »*, constate le secrétaire général de la préfecture, Henri Jean, en référence à l'aura syndicale dont a continué de bénéficier l'ancien directeur du travail, Jacques Bertholle, après la mesure de mutation dont il a fait l'objet (*Le Monde* du 8 janvier).

Faute de perspectives, chacun en est réduit, sur l'île, à analyser les raisons de la situation. Le taux de chômage avoisinant 30 % de la population active, dans une économie placée sous perfusion par la métropole et Bruxelles, n'explique pas tout, mais il *« nourrit un terreau qui peut devenir explosif »*, comme le souligne M. Jean. Le poids de l'histoire, chacun en convient, est un autre engrais particulièrement puissant. *« Dans le subconscient des salariés, il y a le souvenir de l'asservissement »*, souligne le député du Parti progressiste martiniquais, Camille Darsières (apparenté PS). Le poids de l'histoire... et le choc d'une réalité qui reste prégnante. *« Il y a un relent colonialiste qu'il faut résorber »*, affirme M. Marie-Jeanne. *« La caste béké semble fermée à toute évolution »*, observe Christian Ursulet, secrétaire général de la Centrale démocratique martiniquaise des travailleurs (CDMT), qui attend toujours de la part des descendants des colons *« une condamnation de l'esclavage et un signe d'ouverture au monde antillais »*. Dans ce contexte, on conçoit que parmi les conflits en cours, celui qui a été récemment déclenché, dans un commerce, par le licenciement pour faute de salariés qui ont été aussitôt remplacés par des métropolitains, soit jugé particulièrement *« sensible »*.

CONTRE-POUVOIRS

Apparaît la dénonciation d'un mode de gestion hérité d'un autre temps. *« Avant, les gens n'étaient pas formés syndicalement. Ils se contentaient d'une tape sur le dos ou d'un bon d'essence pour faire le plein. Désormais, ils n'ont pas besoin d'affinités avec leurs employeurs, mais d'un salaire décent »*, explique M. Arneton. *« Les patrons ne sont plus aujourd'hui dans un pays d'illettrés. La population est instruite. Ce qu'ils pouvaient faire il y a vingt-cinq ans n'est désormais plus possible »*, renchérit M. Ursulet, qui dénonce *« l'archaïsme d'un patronat qui n'a pas compris que la démocratie ne peut se construire qu'avec des contre-pouvoirs »*.

Côté patronal, on a pris, sans se l'avouer, la mesure de l'obstacle. Tout en dénonçant publiquement le *« racisme »* dont seraient victimes les békés, le Medef local a récemment porté à sa tête un non-béké, Serge Jean-Joseph : une première. Les syndicats ont beau jeu de relever que l'ancien président, Baudouin Lafosse-Marin, continue de *« tirer les ficelles »* au poste de secrétaire général. D'autant que ce changement de tête ne semble pas devoir s'accompagner d'une réelle ouverture dans le discours. Les syndicats, selon M. Jean-Joseph ? *« Il y en a huit à la Martinique, c'est une sorte de génération spontanée. Quand on discute avec l'un d'entre eux, au bout de dix ou quinze ans, il commence à comprendre. Et, quand il a compris, il y en a un autre qui arrive pour tout casser. Ils sont toujours dans la lutte des classes. Ils ont oublié que le mur de Berlin est tombé »*, lance le « patron des patrons » martiniquais, en regrettant, au nom de ses collègues, d'être *« tout le temps pris en otage pour des problèmes qui ne le concernent pas »*. Pour M. Lafosse-Marin, l'une des causes des maux de la Martinique est le... *« sur-dialogue social »*.

Jeune président de l'Union régionale des petites et moyennes entreprises (URPME), Daniel Robin a pu constater qu'un créneau était à prendre. Affichant une modernité à tout crin face à la *« frilosité, la peur et la défiance »* qui prévalent, selon lui, au Medef, M. Robin, qui a longtemps vécu hors de l'île, se présente comme un *« homme neuf »*. Pour M. Jean-Joseph, la tonalité du discours de M. Robin est due au fait qu'il n'est en Martinique que *« depuis peu »*.

Jean-Baptiste de Montvalon

Trois élections cantonales partielles

GARD

Canton d'Anduze (premier tour).
I., 7 469 ; V., 3 242 ; A., 56,59 % ; E., 3 125.
Ball. : Félix Bonnal, div. d., m. d'Anduze, 972 (31,10 %) ; Pierre Vidal, PS, 610 (19,52 %).
Elim. : Geneviève Blanc, Verts, 485 (15,52 %) ; Jacques Brousse, div. g., m. de Boisset-Gaujac, 434 (13,89 %) ; Alain Viallet, PCF, 365 (11,68 %) ; Roseline Martinez, FN, 259 (8,29 %).

[La récente condamnation du conseiller général socialiste du canton, Pierre Bassoul, à une peine de cinq ans d'inéligibilité dans une affaire d'attribution de marchés publics a pesé sur le score du Parti socialiste, qui perd 10 points par rapport au premier tour de l'élection de 1994. Cette évaporation profite davantage aux Verts qu'au PCF.

20 mars 1994 : I., 7 192 ; V., 4 727 ; A., 34,27 % ; E., 4 520 ; Pierre Bassoul, PS, 1 315 (29,09 %) ; Robert Ruas, UDF-PR, 939 (20,77 %) ; Pierre Vidal, div. g., 907 (20,07 %) ; Alain Viallet, PCF, 566 (12,52 %) ; Geneviève Noviot, FN, 472 (10,44 %) ; Roger Travier, Verts, 321 (7,10 %).]

Canton de Nîmes-II (premier tour).
I., 17 305 ; V., 4 810 ; A., 72,20 % ; E., 4 699.
Ball. : Alain Jourdan, PCF, 1 553 (33,05 %) ; Joëlle Pélissier, RPR, 1 012 *(21,54* %).
Elim. : Bernard Finiel, PS, 847 (18,03 %) ; Serge Martinez, MN, 560 (11,92 %) ; Jean-Louis Bastid, FN, 339 (7,21 %) ; Christian Sunt, Verts, 223 (4,75 %) ; Thierry Agnel, div. d., 165 (3,51 %).

[Le PCF profite de la faible participation pour creuser l'écart avec son allié socialiste, qui espérait un renversement de tendance dans la perspective des prochaines municipales. Alain Jourdan, fils de l'ancien maire de Nîmes et conseiller général du canton, Emile Jourdan, décédé en septembre, a obtenu près de deux fois plus de voix que le candidat socialiste. La droite n'a pas réussi la percée espérée et perd même 2 points par rapport au dernier scrutin.

20 mars 1994 : I., 16 930 ; V., 8 522 ; A., 49,66 % ; E., 8 218 ; Emile Jourdan, PC, 1 979 (24,08 %) ; Yves Gille, UDF-PR, 1 937 (23,57 %) ; Charles de Chambrun, FN, 1 456 (17,72 %) ; Bernard Finiel, PS, 1 307 (15,90 %) ; Gilbert Raynal, div. d., 605 (7,36 %) ; Alain Masseguin, Verts, 591 (7,19 %) ; Christian Martin, div. g., 343 (4,17 %).]

MEUSE

Canton de Verdun-centre (premier tour).
I., 4 569 ; V., 1 707 ; A., 62,64 % ; E., 1 644.
Ball. : Arsène Lux, RPF, m. de Verdun, 377 (22,93 %) ; Lamousse, MDC, 312 *(18,98 %).*
Elim. : Irène Pergent, UDF, 257 (15,63 %) ; Jean-François Thomas, PS, 219 (13,32 %) ; Claudine Becq-Vinci, RPR, adj. m. de Verdun, 219 (13,32 %) ; Jean-Paul Meunier, PC, 91 (5,54 %) ; Claudine Beck, Verts, 74 (4,50 %) ; Jean-François Blondeau, FN, 56 (3,41 %) ; Jean Franville, alt., 39 (2,37 %).

[Les électeurs du canton de Verdun-centre étaient appelés aux urnes à la suite du décès de Pierre Mechin, du Mouvement des citoyens. A gauche comme à droite, toutes les composantes de l'échiquier politique étaient représentées, mais le seul enseignement de ce scrutin aura été la désaffection de l'électorat. Aucun des candidats n'a dépassé 10 % des inscrits, ce qui réduira le second tour aux deux premiers : M. Lux, maire de Verdun, et Mme Lamousse, l'héritière de Pierre Mechin.

20 mars 1994 : I., 4 546 ; V., 2 612 ; A., 42,54 % ; E., 2 470 ; Pierre Méchin, div. g., 847 (34,29 %) ; Claudine Becq-Vinci, RPR, 495 (20,04 %) ; Michel Holubowski, UDF-PR, 303 (12,27 %) ; Marc David, Verts, 286 (11,58 %) ; Yvan Chardin, PS, 197 (7,98 %) ; Pascaline Moreau, FN, 178 (7,21 %) ; Jean-Paul Meunier, PCF, 164 (6,64 %).]

DÉPÊCHE

■ **SÉNAT : Jean-Paul Bataille, sénateur (UDF) du Nord, conseiller général et maire de Steenvoorde,** décédé vendredi 15 octobre *(lire page 15)*, sera remplacé au Sénat par Jacques Donnay, ancien président du conseil général du Nord, exclu du RPR lors des élections régionales de 1998 et qui a rejoint le RPF de Charles Pasqua. – *(Corr. rég.)*

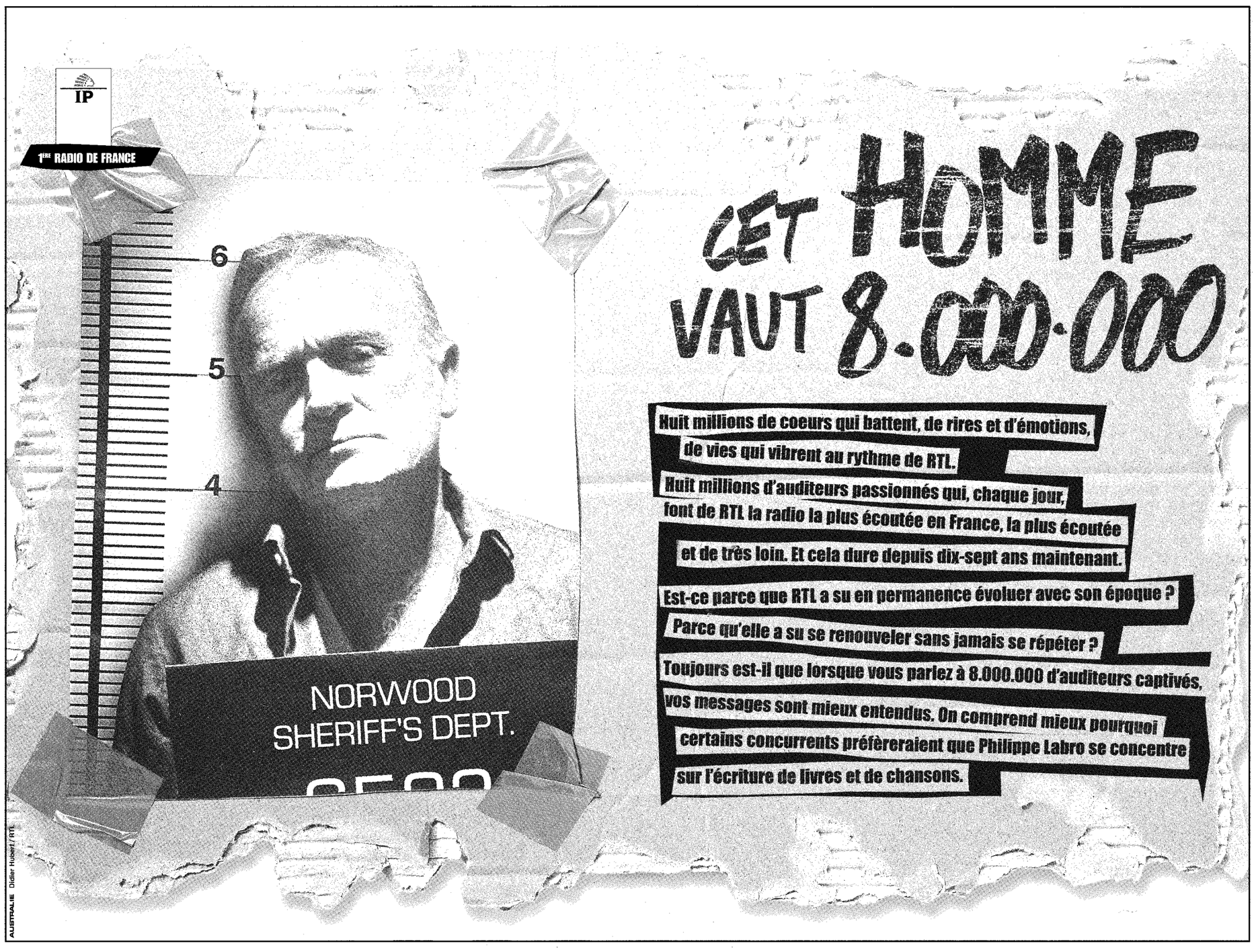

LeMonde Job: WMQ1910--0012-0 WAS LMQ1910-12 Op.: XX Rev.: 18-10-99 T.: 10:50 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 33Fap:100 N°:0799 Lcp:700 CMYK

JUSTICE Le tribunal correctionnel d'Evry (Essonne) doit commencer à examiner, lundi 18 octobre, les poursuites intentées contre Xavière Tiberi, épouse du maire de Paris, pour *« recel de détournement de fonds publics »* et contre Xavier Dugoin, ancien président du conseil général de l'Essonne, pour *« abus de confiance »* et *« détournements de fonds publics ».* ● LES REBONDISSEMENTS de cette affaire, qui a débuté en 1996 par une perquisition au domicile des époux Tiberi, ont soulevé de multiples polémiques sur les rapports entre justice, police et politique. ● LE RAPPORT, rédigé par Xavière Tiberi à l'intention du conseil général de l'Essonne, focalise l'intérêt public mais ne sera pas évoqué à l'audience puisqu'il ne figure plus au dossier. ● XAVIER DUGOIN principal prévenu du procès, avait constitué un réseau d'obligés qui devaient servir ses ambitions politiques.

Xavière Tiberi, vedette attendue du procès du « système Dugoin »

L'épouse du maire de Paris et l'ancien président du conseil général de l'Essonne comparaissent, à partir du lundi 18 octobre, devant le tribunal correctionnel d'Evry. A partir d'un dossier sur des emplois fictifs, l'affaire focalise depuis trois ans les débats sur justice et politique

EST-CE le procès d'un système ou celui d'une époque ? L'épilogue judiciaire d'une procédure à rebondissements ou le nouvel épisode d'un long feuilleton politique ? Sans doute « l'affaire Xavière Tiberi », recèle-t-elle un peu de tout celà. Pendant trois jours, à partir de 18 octobre, la salle du tribunal correctionnel d'Evry (Essonne) dans laquelle devait comparaître, pour *« recel de détournement de fonds publics »*, l'épouse du maire de Paris ne devrait donc pas désemplir. Soixante-dix journalistes et de nombreux curieux empliront la salle d'audience. Tous observeront Mme Tiberi, vedette annoncée du procès. Ils écouteront Xavier Dugoin, ancien président du conseil général de l'Essonne et principal prévenu, poursuivi pour *« abus de confiance »* et *« détournement de fonds publics »*. Certains tendront même une oreille vers Alain Aubert et Bruno Tellenne, deux proches de Charles Pasqua, cités eux aussi pour *« recel »*.

Mais derrière ces quatre prévenus, le système des emplois fictifs, la gestion des finances du département, c'est tout un dossier, son histoire et ses rebondissements, que la salle aura en tête. Car depuis ses origines, cette procédure semble provoquer des débats qui la dépassent. Elle voit le jour lors d'une perquisition passée depuis à la postérité. Le 27 juin 1996, le juge Eric Halphen, agissant dans le cadre de l'affaire des HLM de Paris, se rend au domicile des époux Tiberi. Il y saisit un rapport intitulé *Réflexions sur les orientations du conseil général de l'Essonne en matière de coopération décentralisée.* Commandé, en 1994, à Mme Tiberi par le conseil général de l'Essonne, il a été rémunéré, explique l'intéressée, en dix versements de 20 000 francs, de mars à décembre de la même année. L'affaire est lancée. Elle passe cependant presque inaperçue comparée au coup de tonnerre qui résonne en coulisses. Sur ordre de leur hiérarchie, les policiers ont refusé d'assister le magistrat dans cette perquisition. Grande première, la chambre d'accusation sanctionne le directeur de la police judiciaire, Olivier Foll, en le privant de son habilitation d'officier de police judiciaire. Son maintien en fonction, décidé par le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, déclenche une grave crise de confiance entre police et justice.

HÉLICOPTÈRE

A l'automne, un second drame se noue en marge de l'affaire. Début novembre, le procureur d'Evry, Laurent Davenas, qui vient d'ouvrir une enquête préliminaire, part en vacances. Avant son départ vers le Népal, il donne instruction de laisser la procédure en l'état.

Mais son adjoint, Hubert Dujardin, passe outre et ouvre une information judiciaire contre les époux Tiberi. La panique gagne le sommet de l'Etat. Les services du ministre de la Justice, Jacques Toubon, affrêtent un hélicoptère pour tenter de retrouver le procureur sur les sommets himalayens. Rendu public, cet épisode va devenir un cas d'école lors des futurs débats sur l'indépendance de la justice.

Laurent Davenas vit l'épisode comme un affront. La chambre d'accusation a beau lui donner, de fait, raison en annulant, le 4 juillet 1997, l'ensemble de la procédure, il passe pour l'étouffeur du scandale. Pour se défendre, il attaque et ouvre une nouvelle enquête sur les *« emplois fictifs »* du cabinet de Xavier Dugoin. Et publie, quelques mois plus tard, un livre dans lequel il révèle l'intégralité du fameux rapport. Impartialité des magistrats ? Devoir de réserve ? Une fois encore, « l'affaire Xavière » provoque le débat.

Un destin exceptionnel pour un dossier presque banal. Sans doute illustre-t-il bien ce que l'on a appelé le *« système Dugoin »*, ce mélange de gestion dispendieuse et de services rendus, placé au service d'un réseau personnel *(lire ci-dessous).* Dans un rapport de synthèse, remis le 26 février, la police judiciaire épingle neuf collaborateurs du cabinet de M. Dugoin, parents ou affidés, prête-noms ou employés fantômes. Entre 1989 et 1996, ils auraient perçu 4,3 millions de francs de salaires indus.

Hormis Xavier Dugoin, seuls trois d'entre eux ont pourtant été cités à comparaître. Alain Aubert, vice-président du conseil général des Hauts-de-Seine, *« conseiller politique »* de Xavier Dugoin. Cette fonction,il l'a occupée de 1989 à 1995, pour une rémunération totale de 912 000 francs, rédigeant environ quatre notes de conjoncture par mois, que les collaborateurs de M. Dugoin n'ont jamais vu arriver. Deux d'entre eux affirment bien avoir rendu visite à Alain Aubert. Mais en 1997, une fois le scandale public. Ils venaient lui demander de rédiger *a posteriori* des notes susceptibles de justifier son emploi.

RAPPORT DE TRENTE-SIX PAGES

Des faits similaires sont reprochés à Bruno Tellenne. Plume de Charles Pasqua, mais aussi fondateur – sous le pseudonyme de Basile de Koch – du groupe satirique Jalons et frère de Karl Zéro, il aurait, de décembre 1992 à avril 1995, rédigé des discours pour le président du conseil général. Mais les proches de M. Dugoin affirment n'en avoir jamais vu trace.

Pourquoi ces deux emplois ? S'agissait-il de plaire à Charles Pasqua, d'étendre son réseau à l'intérieur du RPR ? L'accusation risque de peiner à le démontrer. Comme elle éprouvera de sérieuses difficultés à expliquer les raisons de l'embauche de Xavière Tiberi. L'épouse du maire de Paris a en effet perçu, du 1er mars au 31 décembre 1994, la somme de 205 000 francs. Pour quel travail ? Interrogée, en 1996, elle avait mis en avant le fameux rapport de trente-six pages sur la francophonie *(lire ci-dessous)* commandé par le département. Mais depuis l'annulation de l'information judiciaire, Mme Tiberi estime illégales toutes nouvelles poursuites et refuse d'apporter la moindre précision.

Poursuivra-t-elle dans cette voie ? Passera-t-elle, au contraire, à l'offensive, comme le laissent supposer ses récentes déclarations à la presse ? Dans ce cas, elle prendrait pour cible le procureur Davenas. Preuve, selon elle, de sa partialité, le tri opéré parmi les neuf emplois présumés fictifs. Pourquoi l'avoir retenue elle, l'une des moins rétribuées ? Pourquoi elle, qui s'est acquittée de sa dette envers le conseil général et a bénéficié d'une décision favorable de la justice ? Pour Xavière Tiberi, cela tient de l'acharnement, contre elle, mais surtout contre son mari. Parviendra-t-elle à placer le débat sur le double terrain de la procédure et de l'affrontement personnel ? L'audience focalisera-t-elle, au contraire, sur le fond du dossier, à savoir le caractère fictif des emplois et le *« système Dugoin »*, comme le souhaitent le parquet et le département, qui s'est constitué partie civile ? Le procès sera-t-il simplement renvoyé, comme le réclame, afin de mieux préparer sa défense, le nouvel avocat de Xavier Dugoin ? A l'heure du dernier acte, ce dossier n'a peut-être pas fini de surprendre.

Nathaniel Herzberg

Le remboursement de Mme Tiberi

Sur les neuf personnes mises en cause par la police, deux seulement ont remboursé tout ou partie de ce qu'elles ont perçu. Jacqueline Bernier, la belle-mère de l'ancien député Franck Marlin, a commencé à rembourser, le 22 juin, par un versement de 100 000 francs, les 413 747,50 francs qu'elle doit au département. Xavière Tiberi a, quant à elle, remboursé le 17 août, comme l'atteste le reçu délivré par le département, les 213 355,39 francs qui lui étaient réclamés par la chambre régionale des comptes.

Pourquoi avoir alors cité l'une et pas l'autre ? Au parquet d'Evry, on dit avoir agi selon deux critères : en écartant les litiges portant non sur la réalité des emplois mais sur les seuls niveaux de rémunération, et en accordant la clémence à ceux qui reconnaissaient les faits. Or, souligne le parquet, *« Mme Tiberi n'a pas reconnu ses torts. Elle a opéré son versement, sans nous le signaler, en vertu de la décision de la chambre régionale des comptes, mais elle a aussitôt fait appel de cette condamnation. »*

Xavier Dugoin, le militant qui voulait devenir ministre

PORTRAIT

Sport et francophonie deviennent des obsessions qui le perdront

XAVIER DUGOIN est devenu une énigme. Même pour ceux qui l'ont côtoyé chaque jour pendant dix ans, dans son bureau du conseil général de l'Essonne. Jean-Marc Broux, ancien secrétaire général adjoint des services, fonctionnaire de la première heure de l'équipe Dugoin, avoue *« s'interroger toujours sur lui aujourd'hui ». « Sa vie, personnelle et politique, paraissait si simple quand il est arrivé ! Sur la fin, je me suis rendu compte qu'en fait je ne le connaissais pas »*, déclare une de ses anciennes collaboratrices.

Dugoin trop pressé, Dugoin dominé par l'argent, Dugoin calculateur, Dugoin mystificateur... Fils d'un médecin communiste d'Alfortville (Val-de-Marne), il avait suscité beaucoup d'espoirs lors de son arrivée à la tête du département, en 1988, à l'âge de quarante ans. Le petit homme sec au regard bleu, c'était connu, était un assoiffé de pouvoir. Son ascension fulgurante en était la preuve. Colleur d'affiches de Bernard Pons, candidat dans l'Essonne aux législatives de 1978, puis secrétaire général du RPR de 1979 à 1984, il est propulsé dès 1981 secrétaire départemental de la fédération RPR. Très vite, le militant efficace abandonne son travail de cadre financier dans une filiale de Renault et devient, en 1983, conseiller municipal d'Etampes. La légende veut qu'il n'hésitait pas à dormir dans sa voiture, pour économiser du temps et de l'argent.

L'année 1988 est celle de l'avènement : M. Dugoin, entré à l'Assemblée sur les listes proportionnelles en 1986, est réélu député, élu conseiller général et, dans la foulée, patron du département. Pour avoir été directeur de cabinet de son prédécesseur, le gaulliste Jean Simonin, il connaissait l'existence d'un *« magot de près de 600 millions de francs »* de recettes fiscales inemployées, selon le terme d'un des fonctionnaires recrutés pour monter son équipe de choc.

« BESOIN DE RÉSEAUX »

Car l'un des mérites reconnus à M. Dugoin, y compris par ses adversaires politiques, est d'avoir été au rendez-vous de la décentralisation et du développement galopant de l'Essonne. D'une collectivité gérée « à la pépère », il a su faire un exemple de dynamisme. Il débauche des fonctionnaires de haut niveau à la Ville de Paris, au conseil régional d'Ile-de-France, dans les Hauts-de-Seine, faisant de l'Essonne, selon l'expression de Michel Berson, son successeur socialiste à la présidence du conseil général en 1998, *« la fille aînée du Paris de Chirac »*. Le plus influent de ses collaborateurs, Michel Vialatte, n'est autre que l'ancien chef de cabinet du secrétaire d'Etat chargé de la jeunesse et des sports, Christian Bergelin (RPR). C'est lui qui *« vend »* au département les idées de la francophonie et d'une image fondée sur le sport.

M. Dugoin y est d'autant plus sensible qu'il pratique le vélo à un haut niveau. Par sa culture familiale, il croit à l'intégration sociale, à l'insertion par le sport. *« Il passait même pour un peu trop à gauche aux yeux des élus ruraux du département »*, se souvient un ancien collaborateur, qui garde le souvenir d'un homme *« cadré, intéressant, donnant envie de le suivre »*.

Sport et francophonie deviennent des obsessions. De retour des premiers Jeux de la francophonie, organisés au Maroc en 1989, M. Dugoin n'a de cesse de les organiser chez lui. En secret, il commence à se rêver un destin ministériel. Secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports... Sport et francophonie le perdront. Pour mériter son portefeuille, il se lance dans des investissements démesurés, comme l'immense stade d'Evry et la piscine olympique de Mennecy, petite ville dont il est devenu le maire en 1990. Subrepticement, il commence à changer de train de vie. Isolé dans son bureau avec les courtisans de son cabinet, ignorant les « soutiers » de son administration, il réalise qu'il manque de relations.

« Il avait besoin de réseaux, et il avait des moyens », explique a posteriori M. Broux. Il facilite l'implantation politique en Essonne de Georges Tron, collaborateur de longue date d'Edouard Balladur, alors premier ministre. Il essaie de compenser, en rendant des « services », sa trajectoire louvoyante au sein du RPR, où il a successivement suivi Alain Carignon, puis Charles Pasqua et Philippe Séguin. D'où ces contrats, ces voitures de fonction, ces billets d'avion et ces bons d'essence. Son fils Jean-Philippe persiste à dire que *« Xavier, un type particulier, n'aime pas l'argent pour lui-même »*. Il dresse le portrait d'un homme *« trahi par ceux qu'il a aidés », « lâché parce qu'il n'est pas issu de la bonne société »*, contraint aujourd'hui de vivre dans le petit trois-pièces de sa mère à Alfortville. Xavier Dugoin, toujours sénateur et maire de Mennecy, présidait, vendredi soir, un conseil municipal. La vraie crainte de M. Dugoin n'est pas le procès qui s'ouvre, mais celle de voir confirmée, le 5 novembre, par la cour d'appel de Paris, sa condamnation à deux ans d'inégilibilité prononcée le 12 mai 1998 dans l'affaire de l'emploi fictif de son épouse.

Pascale Sauvage

Au centre des débats, un rapport « inexistant »

CE FUT d'abord une pièce à conviction. Puis un sujet de dérision, bientôt l'objet d'une contestation. Aujourd'hui, c'est une pièce manquante au milieu d'un puzzle inachevé. Tout le monde croit a priori tout savoir sur le fameux « rapport » de Xavière Tiberi : rédigé à l'intention du conseil général de l'Essonne, long de 36 pages essentiellement nourries de considérations générales, il rapporta à l'épouse du maire de Paris quelque 205 000 francs, et une longue série d'ennuis. Dans les annales politico-judiciaires, le document pourrait être classé non loin des cahiers à spirale de Joseph Delcroix, l'ancien directeur administratif d'Urba-Gracco, le bureau d'études du PS, ou du « vrai-faux passeport » d'Yves Chalier, l'homme de l'affaire Carrefour du développement. Comme ces accessoires néanmoins essentiels, le « rapport » est au cœur de l'affaire. A ceci près qu'il ne figure plus au dossier...

« Nous avons gagné en droit, mais on a retourné cette victoire contre nous », maugrée l'un des défenseurs de Mme Tiberi, Me Thierry Herzog. Le 4 juillet 1997, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris avait en effet annulé la saisie du document, entachée d'un vice de procédure, et tous les actes qui avaient suivi. Depuis lors, Mme Tiberi a refusé avec constance de livrer la moindre explication sur son travail, la rédaction du texte, les sources sollicitées, les documents consultés. *« Elle n'a apporté que des silences »*, notent les policiers du SRPJ de Versailles dans une note de synthèse datée du 26 février 1999. Entre-temps, le procureur d'Evry, Laurent Davenas, avait relancé la machine judiciaire en ouvrant une enquête sur l'ensemble des collaborateurs de Xavier Dugoin au conseil général, parmi lesquels figurait Mme Tiberi.

La question n'était plus, dès lors, de savoir si ces fameuses « réflexions sur les orientations du conseil général de l'Essonne en matière de coopération décentralisée » valaient bien ce qu'elles avaient coûté au département, mais de déterminer quel travail avait accompli cette « chargée de mission » pour mériter les salaires perçus. En s'interdisant d'invoquer son « rapport », l'épouse du maire de Paris se trouvait alors à court d'argument.

Saisie des seuls aspects financiers de cette « mission », la chambre régionale des comptes s'est abstenue d'entrer dans la controverse. Considérant que la synthèse écrite de ses travaux avait été commandée à Mme Tiberi par M. Dugoin le 18 octobre 1994 et rendue le 31 décembre suivant, la juridiction financière n'a estimé devoir poursuivre l'épouse du maire de Paris que pour la période précédente, allant du 1er mars (date de son recrutement) au 18 octobre, jugeant *« avérée »* l'inexistence d'un *« travail préalable de prospection »*. Ce distinguo chronologique fonde également les poursuites engagées par le procureur Davenas, de sorte que le tribunal d'Evry ne devrait pas avoir à se prononcer sur l'opportunité du document, pas plus que sur les circonstances de son élaboration, puisque celles-ci demeurent sujettes à caution.

« AU VU DE SON CONTENU »

Dans leur note de synthèse, les policiers évoquent ainsi les témoignages d'anciens collaborateurs de M. Dugoin, selon lesquels l'emploi de Mme Tiberi aurait été *« complètement fictif »* et le fameux « rapport » rédigé après-coup pour justifier ses émoluments. Ancien directeur des services départementaux, Michel Vialatte, qui avait fait signer son contrat à Mme Tiberi, a toutefois déclaré qu'il *« savait qu'il y avait une étude en cours de Mme Tiberi sur la coopération décentralisée dans l'Essonne »*. Spécialiste des questions relatives à la francophonie, M. Vialatte a expliqué qu'il avait déjeuné avec l'épouse du maire de Paris, *« en mai ou en juin 1994 »*, lorsque celle-ci *« s'inquiétait des conditions de réalisation de sa mission et* [lui] *demandait des conseils, notamment sur la documentation, la façon de travailler »*. A la question : *« Etait-elle capable de rédiger ce rapport ? »*, M. Vialatte a répondu par l'ironie : *« Au vu de son contenu, on peut penser qu'elle a pu le faire. »*

Ancien directeur du cabinet de M. Dugoin, Alain Fournier a, pour sa part, affirmé avoir *« compris »* – mais il ne dit pas quand – *« qu'il y avait le feu au lac et qu'il fallait justifier a posteriori l'emploi de collaborateur de Mme Tiberi »*. Mais rien n'explique ce qui aurait provoqué pareil affolement. Ni pourquoi la communication du rapport, le 14 décembre 1994, entraîna aussitôt la démission de Mme Tiberi, à qui M. Dugoin avait laissé jusqu'au mois de mars suivant pour achever son travail. *« Si elle avait voulu détourner des fonds,* en conclut Me Herzog, *elle pouvait encore le faire pendant cinq mois... »*

Plus étranges encore apparaissent les considérations des policiers sur le contenu du document de Mme Tiberi. Affirmant ne lui avoir trouvé que *« peu d'intérêt »*, M. Fournier avait indiqué aux enquêteurs, le 8 septembre 1998, qu'il y avait surtout constaté de grossiers anachronismes : *« Il faisait état de l'utilité pour le département de l'Essonne de la création de l'Institut des hautes études francophones et de l'opportunité d'organiser les Jeux de la francophonie à Bondoufle. Ce rapport a été rendu durant le dernier trimestre 1994, or l'institut sus-évoqué a été installé au château de Chamarande en 1991 ou 1992, et les Jeux de la francophonie se sont déroulés en juillet 1994. »*

La constatation de cette anomalie est reprise, dans les mêmes termes, à la page 9 de la note de synthèse des policiers versaillais. Pourtant, aucun de ces élements ne figure dans le rapport de Mme Tiberi. Ce qui suscite deux interrogations : d'où provient cette fausse piste ? Les policiers ont-ils seulement lu les 36 pages de Mme Tiberi ? Au terme du procès d'Evry, ces questions-là aussi devraient rester sans réponse.

Hervé Gattegno

ESPRIT Octobre 1999

L'avenir à reculons

ou comment réformer sans débattre

Renseignements : ☎ 01 48 04 08 33 – www.esprit.presse.fr

Un PSY ?

Psychothérapies brèves

Coaching

Christophe PARMENTIER

Paris

06.62.32.32.72

LeMonde Job: WMQ1910--0013-0 WAS LMQ1910-13 Op.: XX Rev.: 18-10-99 T.: 10:42 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 33Fap:100 N°:0800 Lcp:700 CMYK

L'abbé Cottard est jugé à Guingamp après la noyade de quatre jeunes scouts de son mouvement intégriste

Les adolescents avaient fait naufrage après un « raid nautique » de trois jours sur des dériveurs

Le procès de l'abbé Jean-Yves Cottard s'est ouvert, lundi 18 octobre, devant le tribunal correctionnel de Guingamp. Ce responsable d'un mouvement de jeunesse catholique intégriste est poursuivi après la mort par noyade de quatre scouts, qui avaient fait naufrage après un « raid nautique » de trois jours, et d'un plaisancier qui avait tenté de leur porter secours, le 22 juillet 1998, au large de Perros-Guirec (Côtes-d'Armor).

« VOLONTÉ DIVINE » et justice pénale sont appelées à se retrouver, lundi 18 octobre devant le tribunal correctionnel de Guingamp, à l'occasion du procès de l'abbé Jean-Yves Cottard qui comparaît pour *« homicides involontaires par manquements délibérés à des obligations de sécurité ou de prudence »*. Quatre adolescents de son mouvement de jeunesse catholique intégriste sont morts par noyade, le 22 juillet 1998, au large de Perros-Guirec (Côtes-d'Armor), ainsi qu'un plaisancier qui tentait de leur porter secours.

PROCÈS

Au nom d'une discipline de fer et d'une mystique du dépassement de soi, l'abbé Cottard a imposé un *« raid nautique »* de trois jours à ses scouts embarqués sur des dériveurs. Les audiences détailleront les circonstances de leur naufrage, dans des conditions que l'instruction a dépeintes comme irrespectueuses des lois, des règlements et des garanties de sécurité. A l'heure où s'ouvre le procès, l'une des inconnues réside dans l'attitude qu'adoptera l'abbé Cottard, membre de la Fraternité sacerdotale Saint Pie X, l'organisation traditionaliste créée par l'évêque schismatique Mgr Lefebvre, excommunié en 1988. Se montrera-t-il guetté par le doute ou pétri de conviction, après la mort d'adolescents placés sous sa houlette de responsable de camp scout, et dont le plus jeune avait douze ans ?

Dans *Scout Magazine*, un responsable du mouvement scout affiliant le groupuscule de l'abbé Cottard a donné un aperçu de l'approche la moins accessible à la justice humaine. Sous le titre *Fin de partie pour quatre de nos frères scouts*, le père Crespin a livré ce message aux survivants : *« Comme vous, ils ont reçu de leurs aînés, ils ont été confrontés aux dures réalités du devoir quotidien, puis l'épreuve les a surpris, leur demandant subitement, là, au milieu des flots : es-tu prêt ? Prêt à te battre ; prêt à souffrir ; prêt à mourir ? Ce n'était pas pour rire ni pour se faire valoir qu'ils ont dû répondre : "Toujours prêts !" »*, a écrit le prêtre, dans la revue de l'Association française des scouts et guides catholiques (AFSGC). *Cette disponibilité à la volonté divine n'empêche ni la souffrance, ni la peur, ni l'échec humain. Mais elle donne cependant la victoire à celui qui croit et qui agit pour Dieu. »*

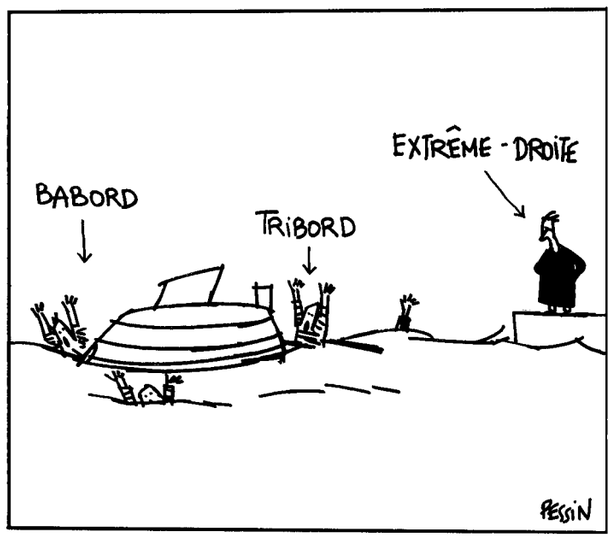

Qu'il se transforme ou non en tribune de ces thèses, selon la volonté de l'abbé Cottard et des témoins qu'il a fait citer, le procès de Guingamp va éclairer la puissante emprise d'un mouvement de pensée sur les familles.

NOUVEAUX MOINES-SOLDATS

Affiliant le groupuscule Marine, Education, Jeunesse dirigé par l'abbé Cottard, l'AFSGC a la prétention de façonner les jeunes scouts en nouveaux moines-soldats. Contestant les valeurs républicaines, elle tient ses ouailles à l'écart d'un monde réputé impie.

Outre la famille du sauveteur, mort à trente-deux ans en voulant secourir des apprentis-marins en détresse, seule la mère de l'un des scouts décédés s'est constituée partie civile. Jocelyne Lasnet de Lanty, en mémoire de son fils Damien, a fini par prendre cette décision, plusieurs mois après le début de l'information judiciaire. Serrant les rangs derrière l'abbé Cottard, les autres familles concernées, y compris celles de trois scouts blessés lors du raid (ce qui vaut au prêtre d'être aussi poursuivi pour blessures involontaires), ont préféré s'abstenir. C'est le cas notamment du père de l'un des rescapés, à la fois membre de la Fraternité Saint Pie X et élu du Front national.

On se souvient que les parents des victimes avaient sollicité une autorisation de sortie exceptionnelle de l'abbé Cottard, écroué deux jours après le drame. Elles appuyaient ainsi la demande du prêtre, qui entendait célébrer les obsèques de ses jeunes ouailles. La requête avait été refusée et le prévenu avait dû attendre le 13 août pour être remis en liberté. Il revient désormais au procès de Guingamp de faire la part entre la responsabilité de l'homme et l'enchaînement des circonstances. On ne sait encore si, pour les familles endeuillées qui sont venues assister aux débats, l'examen des conditions de la catastrophe permettra d'admettre une version plus prosaïque que celle retenue par un autre dignitaire de cette mouvance intégriste, l'abbé Boubée : *« Alors que la mort approchait et qu'ils étaient livrés aux éléments, ils se sont mis à chanter le Miserere de mer :* "Perdus sous le ciel, perdus sur la mer, Là-haut écoutez la prière, A moi Christ en croix ayez pitié, Pardonnez, pardonnez-nous, Sous mes péchés, je me noie". »

Erich Inciyan

Un sondage révèle des décalages entre les enseignants et leurs syndicats

A MOINS de deux mois des élections professionnelles prévues le 7 décembre dans l'éducation nationale, les syndicats enseignants ont du souci à se faire. Les enseignants du second degré interrogés par la Sofres pour le SNES les jugent globalement assez peu efficaces, conservateurs, et trop politisés. Ces deux dernières critiques, plutôt classiques, n'inquiéteront sans doute pas les syndicats. Ceux-ci devraient en revanche se livrer à une introspection en découvrant que les sondés, interrogés sur ce qui caractérise au mieux les syndicats, relèguent au quatrième, voire au cinquième rang, leur capacité à *« faire de bonnes propositions »*. Les enseignants reconnaissent toutefois au SNES et au SGEN-CFDT, les deux organisations les plus présentes dans les collèges et les lycées, une bonne capacité à refléter les préoccupations des enseignants. Et c'est au SNES et à SUD-Éducation, peu implanté dans les établissements, qu'ils décernent la palme de la combativité.

Mais l'intérêt de ce sondage vaut surtout par les enseignements qu'y livrent les professeurs sur les évolutions de leur métier, alors que doivent s'ouvrir en début d'année 2000 des discussions sur l'amélioration de leurs conditions de travail (*Le Monde* du 6 octobre). 82 % d'entre eux confirment que la baisse du nombre d'élèves par classe constitue le moyen le plus approprié pour diminuer leur charge de travail. La réduction du temps de travail en tant que tel apparaît donc comme une question hors de propos.

FLEXIBILITÉ JUGÉE ACCEPTABLE

Interrogés sur les marges de souplesse susceptibles d'être laissées localement, les réponses révèlent aussi un décalage avec les positions traditionnellement défendues par certains syndicats, et notamment le SNES. Ainsi, une minorité importante (43 %) se dit favorable à ce qu'une partie de leurs heures de service soit définie au niveau de l'établissement. Par ailleurs, 67 % jugent acceptable l'introduction d'une certaine flexibilité dans leur horaire hebdomadaire. Satisfaits des initiatives prises par les établissements en matière de politique éducative, 61 % des enseignants souhaitent que cette autonomie soit accrue. Paradoxalement, ils ne souhaitent pas que le temps de concertation – que 91 % veulent voir inscrit dans leur service –, soit défini par le projet d'établissement. Sur ce point, il est intéressant de constater que seuls 56 % souhaitent que cette concertation tant désirée revête un caractère obligatoire.

Autre relative surprise, la prise en compte du mérite dans la progression de carrière n'est plus une question taboue. L'avancement identique pour tous, sans tenir compte de la notation, est rejeté par 63 % des enseignants. Ils défendent en revanche une meilleure prise en compte du travail en équipe lors de leur évaluation, et se montrent divisés sur l'une des propositions du rapport Monteil, dénoncée par le SNES : la notation sur la base d'un entretien avec le chef d'établissement et l'inspecteur. La rédaction d'un rapport d'activité par l'enseignant, également au menu des propositions Monteil, est clairement rejetée par 68 % des sondés. De même, les évolutions inscrites dans les réformes en cours au collège et au lycée, telles que le développement de l'aide individualisée, le travail en équipe ou l'interdisciplinarité, ne font guère recette. Une pierre dans le jardin de Claude Allègre.

Stéphanie Le Bars

La Cour des comptes épingle la gestion de la Ligue nationale contre le cancer

RENDU PUBLIC vendredi 15 octobre, un rapport de la Cour des comptes sur la Ligue nationale contre le cancer relève un certain nombre de dysfonctionnements au cours de la période 1993-1995. *« Les comptes d'emploi consolidés que la Ligue* [nationale contre le cancer] *a établis, non sans difficulté, feraient apparaître, selon elle, un taux de 64 % de ressources affectées à la lutte contre le cancer en 1995*, peut-on lire dans le rapport. (...) *L'effort réel en faveur de la lutte contre le cancer est inférieur de quelques points. Les frais de collecte absorbent près de 20 % des ressources, et certains frais de structure du bureau national sont élevés par rapport à ceux d'autres organismes faisant appel à la générosité publique. »* Après ceux consacrés à l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC), à l'Association française contre les myopathies (AFM) et à Médecins sans frontières (MSF), il s'agit du quatrième rapport que la Cour consacre aux organismes faisant appel à la générosité publique.

Reconnue d'utilité publique par un décret du 22 novembre 1920, la Ligue nationale contre le cancer regroupe 101 comités départementaux autour de trois objectifs : aide à la recherche sur le cancer ; information, documentation, formation et enseignement ; aide aux malades et à leur famille sous forme d'aide morale et matérielle. Cette structuration en *« fédération d'associations »* apparaît *« la plus efficace, mais aussi la plus difficile à maîtriser »*, a expliqué au *Monde* le professeur Henri Pujol, actuel président de la Ligue. La Cour relève par exemple qu'*« il n'y a pas eu d'harmonisation systématique entre les message de la Ligue et de ses comités. »* Elle précise : *« Les comités départementaux gèrent environ les deux tiers des fonds disponibles de la Ligue, mais le bureau national ne dispose pas des informations précises sur la composition des portefeuilles des comités et sur les modalités de leur gestion. Il a lui-même perdu, en 1994, près de 4,4 millions de francs sur une ligne de placement en produits dérivés* (...) *alors que des dispositions législatives lui interdisaient de procéder à de tels placements. »* Les commissaires aux comptes de la Ligue ont mis au jour des *« situations préoccupantes dans certains comités »* (Ariège, Pyrénées-Orientales, Nièvre). La Ligue a donc porté plainte, *« des condamnations ont été prononcées et les sommes ont été remboursées dans leur plus grande partie »*, écrit la Cour.

« CONDITIONS DE DÉPISTAGE »

Comment la Ligue utilise-t-elle les fonds qu'elle a recueillis ? *« Les sommes affectées à la recherche en 1995 (158,34 millions de francs) ont formé 46,3 % des emplois nets du compte d'emploi consolidé*, précisent les enquêteurs de la Cour. *Parmi elles, la Ligue classe toutefois les dépenses d'amélioration des conditions de dépistage, diagnostic et traitement (ACDDT), exposées par les comités départementaux, qui se rapportent essentiellement à des équipements hospitaliers de soins et de dépistage (29,88 millions de francs en 1995) et qui doivent être distingués des aides à la recherche proprement dites. »*

L'aide aux malades s'est élevée à 23,71 millions de francs en 1995 (soit 5,6 % des emplois nets). La ligne Information, prévention dépistage représentait la même année 39,51 millions de francs (9,3 % des emplois nets).

Pour le président de la Ligue nationale contre le cancer, *« ce rapport est un encouragement à la remise en ordre que mon prédécesseur Gabriel Pallez avait engagée et que j'ai poursuivie. Nous développons notre action en faveur des malades à travers un Livre blanc comportant 60 propositions* (*Le Monde* du 31 mars). *Je compte également mieux équilibrer nos allocations de fonds en faveur de l'information et du dépistage. Dans le siècle qui vient, nous sauverons autant de vies par la prévention et le dépistage que par les traitements ».*

Paul Benkimoun

Trente ans de réclusion pour le meurtrier du petit Jason

CLAUDE DILL, trente et un ans, a été condamné, samedi 16 octobre, par la cour d'assises de la Moselle à une peine de trente ans de réclusion criminelle, assortie d'une période de sûreté de vingt ans, pour le meurtre, accompagné de tortures et d'actes de barbarie, en novembre 1996, du petit Jason, le fils de sa concubine âgé de vingt mois (*Le Monde* daté 16-17 octobre). L'avocat général Claude Chevalier avait requis la réclusion criminelle à perpétuité pour cet acte ayant entraîné plus de cinquante lésions sur le corps du bébé, accompli par ce toxicomane en état de manque à la suite de violences régulières sur l'enfant.

La cour et les jurés n'ont pas été indulgents pour Sylvie Reymann, trente ans, la mère de Jason, condamnée à cinq ans de prison, alors qu'elle comparaissait libre, après avoir effectué quatre mois de détention provisoire. Reconnue coupable de non-assistance à personne en danger et, comme son ex-concubin, d'administration de substances nuisibles sur mineur de quinze ans, Mme Reymann avait été elle-même frappée et menacée le soir des faits. L'avocat général avait estimé que *« la question de la peine* [était] *extrêmement délicate »* pour cette jeune femme, qui vient de se remarier et de mettre au monde une petite fille.

DÉPÊCHES

■ **TRIBUNAUX DE COMMERCE : 47,73 % des juges consulaires réunis en congrès à Bordeaux**, vendredi 15 octobre, ont annoncé qu'ils démissionneraient de leurs fonctions si le gouvernement ne modifiait pas son projet de loi visant à faire présider les tribunaux de commerce par des juges professionnels pour les affaires les plus sensibles. La justice commerciale est aujourd'hui rendue par des élus, commerçants, non professionnels. Le ministère de la justice relativise le résultat de la consultation en soulignant que 40 % des juges consulaires n'y ont pas pris part.

■ **TRANSPORTS : une centaine de gendarmes du groupement de la Drôme** ont organisé, samedi 16 et dimanche 17 octobre, une vaste opération de contrôle sur l'autoroute A7 entre Valence et Montélimar, pour traquer les camions roulant illégalement. Cette première opération a permis l'interception de 39 poids lourds en infraction, dont 25 étrangers, sur les 706 véhicules contrôlés, dont 522 étrangers.

■ **JUSTICE : l'ancien sénateur-maire CDS de Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône),** Jean Francou, 79 ans, a été condamné, vendredi 15 octobre, par le tribunal correctionnel de Lyon à deux ans de prison avec sursis, deux cent mille francs d'amende et cinq ans d'inéligibilité et d'interdiction de voter. Il lui était reproché d'avoir émis quatre-vingt-quatre fausses factures d'un montant total de 2,5 millions de francs, en contrepartie de prestations fictives.

■ **Un membre du Front national et un autre du Front national jeunesse ont été déférés** devant le parquet d'Orléans (Loiret) vendredi 15 octobre et mis en examen pour dégradation en réunion et vol avec violence en réunion après le saccage le week-end du 9 et 10 octobre du local du Mouvement national républicain (MNR). Un troisième membre du FN, conseiller régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) et adjoint au maire de Toulon, interpellés suite à un accident en état d'ébriété, sera entendu prochainement : les enquêteurs du SRPJ du Loiret ont découvert, lors d'une perquisition dans son véhicule, du matériel informatique volé dans le local du MNR.

■ **FAIT DIVERS : un homme de trente et un ans, soupçonné d'avoir violé une adolescente** de seize ans à Vannes (Morbihan) a été mis en examen, dimanche 17 octobre, pour *« viol avec actes de barbarie et tentative de meurtre »*. La jeune fille a été découverte, nue et bâillonnée, au bord d'une rivière, à Auray. Son agresseur l'aurait jetée par-dessus un pont et laissée pour morte. La victime, qui souffre de multiples fractures et traumatismes, était, dimanche, dans un état critique.

■ **EXCLUSION : à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère,** le mouvement ATD Quart Monde a lancé, dimanche 17 octobre, un *« appel aux citoyens »*, pressant les Français *« de refuser la misère »* comme *« nous avons refusé l'esclavage et l'apartheid »* (*Le Monde* daté 17-18 octobre). Jacques Chirac a affirmé dimanche son *« soutien »* à cette journée, affirmant que *« le combat contre l'exclusion doit plus que jamais devenir celui de chaque Français ».*

■ **TERRORISME : cinq attentats ont été commis en Corse,** dans la nuit du samedi 16 au dimanche 17 octobre. Une voiture immatriculée en Italie a été détruite à Ajaccio. En Haute-Corse, les attentats visaient un pylône de Télédiffusion de France (TDF), l'Office public HLM de Haute-Corse, une agence du Crédit agricole et un véhicule EDF.

TELE2

Tarif TTC valable au delà de la durée initiale de communication. Appels en dehors de votre département, hors mobiles et numéros spéciaux et hors DOM-TOM. Les départements 75-92-93-94 sont considérés comme un seul département de même pour la Corse (2A-2B). Offre soumise à conditions. *Equivalant à la valeur d'une heure de communication ininterrompue en national. Offre non remboursable et non cumulable.

LeMonde Job: WMQ1910--0014-0 WAS LMQ1910-14 Op.: XX Rev.: 18-10-99 T.: 08:59 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 33Fap:100 N°:0801 Lcp:700 CMYK

RÉGIONS

1 LA NOUVELLE FRANCE RURALE

Les campagnes veulent relever le défi de la modernité

La France des clochers semblait vouée à devenir un souvenir nostalgique. Aujourd'hui, la ruralité, elle-même en mutation, semble répondre à la crise de la ville, à la recherche d'un autre mode de vie. Mais les responsables politiques peinent à s'adapter à cette nouvelle donne

DE JOSÉ BOVÉ, le « paysan du Larzac » pourfendeur de la *« malbouffe »*, à Jean Saint-Josse, président de Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT), réalisant un score inattendu aux élections européennes de juin, des « ruraux », pour la première fois depuis longtemps, occupent le devant de la scène. Le ministre PS de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, Claude Allègre, trouve les mêmes mots que Jean François-Poncet, sénateur et président (UDF) du conseil général du Lot-et-Garonne, pour affirmer qu'aujourd'hui, ou au moins demain, la ruralité sera synonyme de *« modernité »*. Député (PS) de l'Ariège et président d'un groupe sur le développement rural rejoint par quatre-vingt-dix parlementaires de son parti, Henri Nayrou va jusqu'à affirmer au *Monde* : *« Il faut avoir le courage de dire aux gens : "ne montez plus le toboggan de la ville". »* Le prochain siècle démentira-t-il les dernières tendances de celui-ci ?

Depuis la fin des années 70, il était de bon ton, pour les principaux dirigeants politiques, intellectuels ou grands capitaines d'industrie, de considérer le monde rural et les civilisations qu'il a forgées comme frappés d'un irrémédiable déclin. La modernité, le progrès économique et technique, l'innovation, la valeur ajoutée, l'emploi rémunérateur, l'avant-garde culturelle, la plongée audacieuse dans la mondialisation ne pouvaient se chercher et se trouver que dans les villes, et mieux encore dans les métropoles. Bref, la vie devant soi – celle qui appelle espoir et réussite – était nécessairement liée au phénomène urbain : campagnes, paysans, clochers de village auraient été réservés aux essais des ethnologues, aux aménageurs de musées des traditions populaires, aux rayons des regrets d'un âge d'or, à une contemplation statique. D'un côté la voie royale de l'ouverture, de l'autre celle – l'impasse – du ringardisme au mieux sympathique.

Mais les lignes bougent, même si la prise de conscience, récente, est encore incertaine. La notion de ruralité ne recouvre plus seulement un refuge, un contre-modèle, une alternative à des modes de vie hypertechniciens et productivistes. Elle se démarque de la simple agriculture et la dépasse. La ruralité est, pour un nombre croissant de citoyens, jeunes et moins jeunes, une valeur en soi, une perspective sérieuse, sinon vers le bonheur, en tout cas vers le « vivre autrement » et le « mieux vivre ». Elle porte, en partie, la revendication d'un autre mode de vie, se présente comme un remède à la crise de la ville.

Cette nouvelle tendance est perceptible partout : de la production cinématographique et littéraire aux reportages télévisés ou aux sondages ; de la mode vestimentaire à celle de l'ameublement ; de la vogue du tourisme vert aux succès des salons des produits fermiers ; de l'offensive commerciale de l'agriculture de qualité – bio, raisonnée, de label – à la volonté des grands chefs d'élaborer leurs menus à partir de produits authentiques et de terroir. L'agriculture elle-même se rend compte que les paysans qui demeurent à la terre ont désormais une double vocation, économique et sociale : cultiver des plantes ou élever des bêtes pour nourrir, vendre, exporter mais aussi garder vivants et accueillants un territoire et un patrimoine collectif.

Cette mutation des esprits est plus tardive que dans d'autres pays européens : Grande-Bretagne, Scandinavie, Suisse. Mais elle gagne maintenant les décideurs politiques : changement de cap significatif, voire salutaire, après une trop longue période de mesurettes ou de condescendance résignée. Le succès des candidats de la listes CPNT, en juin, dans nombre de départements, a montré aux incrédules que la revendication de ruralité correspondait à une réalité sociologique vécue – parfois intensément – qui transcende les clivages classiques. Cette surprise électorale a aussi contraint le gouvernement, les Verts et Dominique Voynet, la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, à considérer la chasse et l'appel aux « pratiques ancestrales » comme une composante non négligeable des choix politiques des citoyens, pas toujours contradictoire avec la volonté politique de préserver de vastes espaces de l'urbanisation ou de l'exploitation mercantile.

De ce point de vue, les premiers résultats globaux du recensement livrent un double enseignement. Les territoires à forte dominante rurale continueraient globalement à perdre de la population, pendant que les habitants qui y restent vieillissent. Mais, parmi les communes rurales, certaines – dans l'Est, le Morvan, le cœur du Massif Central, les Pyrénées – s'enfoncent irrémédiablement. D'autres – Lozère, Vendée (où la prestigieuse marque Louis Vuitton vient de décider de créer une usine ultramoderne, en pleine campagne) – semblent résister, voire se développer. L'hémorragie de ce que les experts appellent le « rural profond », à cause d'un solde migratoire lourdement négatif jusqu'à maintenant, serait même presque stoppée. Autre enseignement, que l'Insee va détailler en novembre : le rôle d'ancrage ou de relais des petites villes vis-à-vis de leur environnement, ou, selon leur propre localisation, dans un ensemble urbain plus vaste. Elles ont une influence déterminante pour orienter le sort des communes et des futurs « pays ».

Ces « pays », redéfinis par la loi Voynet, sont le symbole de la nouvelle approche de la question rurale. La ministre veut rompre avec la lecture traditionnelle d'une ruralité « souffrante », qu'il convient d'abord de « soigner ». Construire une dynamique territoriale à partir des atouts locaux : telle est aujourd'hui la philosophie du gouvernement.

Mais cette approche ne signifie pas que le gouvernement ait pris complètement la mesure du défi : jusqu'aux élections européennes, il a semblé délaisser la problématique rurale au profit d'une sensibilité prioritaire aux questions urbaines. La baisse sensible des crédits routiers dans les prochains contrats de plan Etat-régions, la disparition de la prime à l'aménagement du territoire (PAT) sur un grand nombre de zones rurales, la réforme des fonds européens dans le cadre d'Agenda 2000, qui aboutit à restreindre les zones rurales bénéficiaires de la manne de Bruxelles, puis la fin du moratoire sur la fermeture des services publics, annoncée fin 1998 par le premier ministre, ont créé autant de points de friction entre le gouvernement et les élus ruraux... longtemps habitués à la *« logique de guichet »*.

Pour un nombre croissant de citoyens, une perspective sérieuse vers le « vivre autrement »

Face à cette grogne, le gouvernement a tenté de dégager des compensations. Une réforme de la PAT permet aujourd'hui à des micro-projets d'entreprise, souvent en zone rurale, de bénéficier de subventions. Les préfets de région peuvent suspendre la disparition d'un service public, en attendant que soit examinée une alternative à la fermeture. La loi Chevènement sur l'intercommunalité encourage financièrement la création de communautés de communes en zone rurale. Mais ces mesures disparates ne constituent pas une politique rurale.

A Matignon, on reconnaît à demi-mot que ces réformes sont insuffisantes. L'accent mis par Mme Voynet sur le développement durable, la protection des espaces naturels et la biodiversité ne peuvent être la seule réponse au défi majeur des leaders politiques : le retour des urbains vers les campagnes. Signe de cette prise de conscience, le PS a mis au programme de sa convention sur les territoires, en juin 2000, une table ronde sur le *« renouveau urbain et la dynamique rurale »*...

F. Gr. et B. J.

PROCHAIN ARTICLE : la chasse

L'espace français

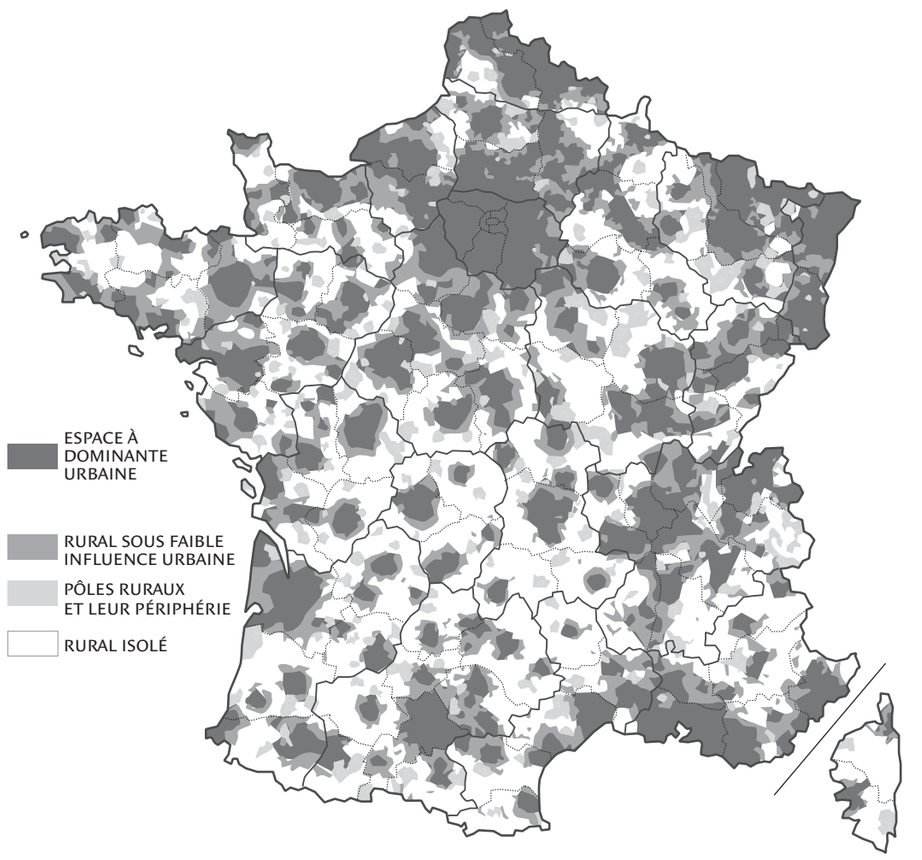

Source : *"Les Campagnes et leurs villes"*, Insee, INRA, 1998

TROIS QUESTIONS À...

JEAN-LOUIS GUIGOU

1 Vous êtes délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar). Du point de vue géographique et/ou démographique et/ou sociologique, peut-on parler d'une *« nouvelle ruralité »* ?

Oui, avec certitude. Non seulement l'histoire de la culture française est profondément enracinée dans le monde rural – nous sommes un peuple de sédentaires, par opposition aux Anglo-Saxons nomades, et de propriétaires fonciers –, mais la mondialisation, par ses excès – massification, précarité, banalisation – fait surgir une nouvelle ruralité avec une recherche d'identité, de sédentarité, de repère, de durable, d'authentique. Et, au-delà, de nouveaux besoins pour le monde rural : exercice effectif de la démocratie locale, services – publics et privés – de qualité, nouvelles activités.

2 Peut-on parler d'espace rural au singulier ?

Il existe au moins quatre types d'espaces ruraux. Le premier, c'est l'espace rural périurbain. Il va plutôt bien. Il faut le protéger contre l'extension anarchique urbaine. Le deuxième est l'espace rural en voie de diversification, qui s'abstrait de la monoculture agricole. L'exemple type de diversification, ce sont les Alpes, où se mêlent le tourisme, l'industrie de pointe et l'art de vivre traditionnel. Le troisième est l'espace rural dominé par l'agriculture industrielle. On le trouve dans la Beauce et dans la Brie. C'est le modèle du Middle West américain. Enfin, seul le quatrième espace, celui en voie de vieillissement et de dépopulation, pose de réels problèmes démographiques, économiques et culturels.

3 Quelle peut être la nouvelle approche politique des problèmes de la ruralité ?

Que cesse le cumul des mandats ! Que cesse la croyance à l'autonomie communale de ces trente mille villages de cinq mille habitants ! Que des communautés de communes naissent et se renforcent, porteuses de projets de développement ! Que les élus et les citoyens s'emparent des outils proposés par les lois Voynet et Chevènement pour réorganiser leurs territoires, autour de projets de développement durable ! Là comme ailleurs, l'union fait la force. Que l'exploitation agricole et forestière renoue, grâce aux contrats territoriaux d'exploitation notamment, avec les sols, les terroirs, la qualité, la demande du consommateur et retrouve le rôle culturel et social auquel les Français sont attachés !

Propos recueillis par François Grosrichard et Béatrice Jérôme

Casterets, cinq habitants, organise la résistance à l'exode

CASTERETS (Hautes-Pyrénées)
de notre envoyé spécial

Pour localiser Casterets, mieux vaut utiliser une carte IGN qu'une carte routière. Aucun panneau routier n'indique la direction de cette petite commune des Hautes-Pyrénées, perdue dans les coteaux qui font face à la chaîne pyrénéenne, à la lisière du Gers et de la Haute-Garonne. L'automobiliste qui s'égare sur la petite route de crête serpentant entre champs de maïs, bosquets d'arbres et pâturages peut même traverser cette micro-commune sans s'en apercevoir : il n'y a toujours pas de panneau à l'entrée, pas plus qu'à la sortie de Casterets. Cette commune n'est même pas un village. Elle n'a jamais eu d'église, ni même de cimetière ou de monument aux morts. Juste un oratoire planté à la croisée de deux chemins sommairement goudronnés, avec un abri bétonné où une boîte aux lettres jaune de La Poste ne porte plus aucun horaire de ramassage du courrier.

Casterets vit ainsi à l'écart, sur un rythme résolument vicinal. L'autoroute A 64 qui longe les Pyrénées n'est pourtant qu'à trente minutes, et la D 632, qui relie Toulouse à Tarbes par la voie des champs, n'est qu'à une portée de fusil. Pourtant, même les habitants des localités voisines ont parfois du mal à situer Casterets, commune improbable qui se fond dans la campagne, incognito dans son propre pays.

Avec seulement cinq habitants au dernier recensement, Casterets est pourtant fugitivement sortie de l'anonymat : les données provisoires de l'Insee la désignent comme la commune la moins peuplée de la région Midi-Pyrénées. Une publicité dont se serait bien passé le maire, Claude Dupuy, agriculteur. Il n'a guère apprécié d'avoir sa photo dans le journal local avec le titre de *« plus petite commune de France »*. *« Tout ça, c'est de la comédie »*, rouspète ce terrien avare de ses paroles, bien campé dans ses bottes. Mi-suspicieux, mi-roublard, M. Dupuy n'a guère le cœur à disserter sur ce qu'il appelle la *« misère de nos campagnes »*. *« La terre est pauvre par ici »*, plaide-t-il, comme pour s'excuser d'être parmi les survivants de l'exode rural qui a frappé la commune. L'exploitation de M. Dupuy, qui pratique la polyculture et entretient un troupeau de moutons, est l'une des deux résidences principales recensées par l'Insee dans la commune. L'autre est la ferme de son oncle. Une troisième bâtisse a été transformée en mairie par M. Dupuy lors de son premier mandat, en 1984. Auparavant, l'office municipal se trouvait au domicile du maire, sans autres formalités.

« PAYS DES COTEAUX DE BIGORRE »

Les autres fermes ont été rachetées par des *« étrangers »*, comme dit M. Dupuy. Il y eut d'abord un couple de Britanniques, puis des Allemands, enfin des Hollandais. Toute l'Europe semble s'être donné rendez-vous à Casterets. *« L'Europe des pays à fortes devises »*, précise M. Dupuy, en soupirant un peu. La transformation des fermes en résidences secondaires explique la brutale baisse démographique subie par la commune en dix ans, sans pourtant livrer la cause d'une telle hémorragie. En 1990, Casterets comptait encore dix habitants permanents. Le maire se contente d'évoquer pudiquement le *« malheur »* qui a frappé plusieurs familles de la commune. Les « vrais » habitants partent, de simples « résidants » les remplacent.

La résistance à cet exode s'organise désormais à l'échelle cantonale et intercantonale. Après avoir construit une conserverie destinée à valoriser les produits locaux de l'agriculture, le conseiller général du canton a décidé de s'allier avec quatre de ses collègues pour constituer un « pays ». Le programme des fêtes organisées dans le nouveau *« pays des coteaux de Bigorre »* figure déjà en bonne place sur les panneaux d'affichage de la ferme-mairie de Casterets.

Stéphane Thepot

LeMonde Job: WMQ1910--0015-0 WAS LMQ1910-15 Op.: XX Rev.: 18-10-99 T.: 10:08 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 33Fap:100 N°:0802 Lcp:700 CMYK

DISPARITIONS

Marion Zimmer Bradley

L'auteur du cycle de Ténébreuse

FIGURE de tout premier plan de la science-fiction américaine contemporaine, Marion Zimmer Bradley est morte d'une crise cardiaque le 25 septembre à Berkeley (Californie).

Née Marion Eleanor Zimmer le 3 juin 1930 à Albany (Etat de New York), Marion Zimmer Bradley fut d'abord remarquée, au début des années 50, grâce à des nouvelles comme *La Rhu'ad* (publiée dans le numéro 11 de *Fiction*) et un roman « écologique » avant la lettre, *Marée montante*. En 1958, elle commence avec *The Planet Savers* un cycle qui compte une vingtaine de romans dont la rédaction s'est étalée sur près de trente ans : le cycle de Darkover, traduit en France aux éditions Pocket sous le titre générique de *La Romance de Ténébreuse,* Ténébreuse étant en l'occurrence une planète située à la périphérie d'un empire galactique dominé par les Terriens et qui est partiellement peuplée par les descendants de l'équipage d'un vaisseau naufragé.

Qualifié par Sturgeon de *« biographie d'une planète »*, le cycle se distingue avant tout, selon les termes de Jacques Goimard (*La Reine de jaune vêtue,* dans *Futurs en délire,* Presses Pocket, 1990), par *« son approche féminine de la sexualité féminine »*, par son évolution vers un féminisme parfois assez radical (cf. les Amazones libres) et la place accordée à l'homosexualité. L'écho que ce cycle a suscité chez ses lectrices a amené nombre d'entre elles à l'écriture, et Marion Zimmer Bradley a recueilli en anthologies toute cette descendance littéraire de Ténébreuse. Elle a également fondé un magazine dédié à la fantasy, le *Marion Zimmer Bradley's Fantasy Magazine*.

Paradoxalement, son œuvre la plus connue n'appartient pas au registre de la science-fiction : il s'agit d'un roman arthurien, *Les Dames du lac*. Publiée en 1983, cette réécriture de la légende du roi Arthur d'un point de vue féminin a remporté un succès mondial considérable.

Jacques Baudou

■ **JEAN-PAUL BATAILLE,** sénateur du Nord, conseiller général et maire (UDF-PR, puis DL) de Steenvoorde, est mort, samedi 16 octobre, à son domicile de Cassel (Nord). Né le 18 août 1929 à Saint-Omer (Pas-de-Calais), pharmacien à Steenvoorde, M. Bataille était maire de cette commune depuis 1965 et conseiller général du canton de Steenvoorde depuis 1970. Il avait été aussi conseiller régional du Nord-Pas-de-Calais de 1973 à 1976, puis de 1983 à 1986. Sénateur du Nord de septembre 1983 à septembre 1992, puis depuis le décès de Maurice Schumann (RPR) en février 1998, il était inscrit au groupe de l'Union des républicains et des indépendants. Jean-Paul Bataille sera remplacé au Sénat par Jacques Donnay, ancien président (RPR) du conseil général du Nord, où il avait perdu la majorité en 1998. A la suite de la cacophonie qui s'était établie au sein de la majorité présidentielle à l'occasion des élections régionales de mars 1998, M. Donnay avait été exclu du RPR, ce qui ne l'avait pas empêché d'être élu conseiller régional sur une liste conduite par l'UDF Jean-Louis Borloo, devant celle que dirigeaient Philippe Vasseur (DL) et Colette Codaccioni (RPR). M. Donnay a rejoint le RPF de Charles Pasqua et vient d'être chargé de la coordination de ce parti dans le département du Nord.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 11-mardi 12 octobre sont publiés :

● **Vache folle :** un arrêté appliquant des mesures particulières à certains produits d'origine bovine expédiés du Royaume-Uni. Ces produits peuvent traverser le territoire national sans rupture de charge, s'ils ne sont pas destinés au marché français. Ils doivent notamment être transportés dans un véhicule scellé officiellement.

Au *Journal officiel* du mercredi 13 octobre est publié :

● **Sécurité :** un arrêté portant composition de la commission centrale de sécurité.

Au *Journal officiel* du jeudi 14 octobre sont publiés :

● **ENA :** un décret et un arrêté relatifs aux conditions d'accès, au régime de la scolarité et à l'administration de l'Ecole nationale d'administration. Ces textes, qui concernent les épreuves d'admissibilité et d'admission au concours, exigent une meilleure connaissance des questions européennes (*Le Monde* du 18 juin). L'entrée au concours interne et au troisième concours prévoit une épreuve de valorisation de l'expérience professionnnelle (gestion des administrations centrales, des services déconcentrés de l'Etat, des collectivités locales, ou du système éducatif, sociologie des organisations, gestion des entreprises, des collectivités territoriales, relations sociales).

● **Social :** un arrêté relatif à la formation au diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale.

● **Chercheurs :** une circulaire relative à la mise en œuvre des dispositions de la loi du 12 juillet sur l'innovation et la recherche concernant les coopérations des personnels de recherche avec les entreprises.

● **Nucléaire :** un décret relatif aux installations nucléaires de bases secrètes. Ce texte prévoit notamment que le haut commissaire à l'énergie atomique est *« chargé d'étudier et de proposer la politique de sûreté nucléaire pour les installations nucléaires de bases secrètes »*.

NOMINATION

ACTION SOCIALE

Dominique Balmary, conseiller d'Etat, a été nommé président du conseil d'administration du Fonds d'action sociale pour les travailleurs immigrés et leurs familles (*Le Monde* du 13 octobre). Il succède à Colette Codaccioni, ancien ministre, qui occupait ce poste depuis septembre 1996.

[Né le 18 juin 1939 à Versailles, Dominique Balmary est licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA (1965-1967). Il a fait l'essentiel de sa carrière au ministère du travail, où il a été notamment membre des cabinets ministériels de Joseph Fontanet (1969-1971) et de Michel Durafour (1974-1975), et a occupé plusieurs fonctions, en particulier celles de délégué à l'emploi de 1986 à 1996. Nommé conseiller d'Etat au tour extérieur le 16 juillet 1996, Dominique Balmary était président du conseil d'administration du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq) depuis décembre 1998.]

Le Monde de l'éducation
Au sommaire du numéro d'octobre
Dossier : Un collège pour tous.
● Entretien avec Jean Baudrillard.
● Enseigner en zone rurale.
● Médiateur : un premier bilan.
● La grande misère des salles de profs.
● Inspection : copie à revoir.
● Voyage : la Polynésie.
● Guide culture.
● Petites annonces.
Chez votre marchand de journaux 30 F - 4,57 €
Le magazine résolument enseignant

Le Monde DES PHILATÉLISTES
Chaque mois toute l'actualité du timbre
Chez votre marchand de journaux

A NOS ABONNÉS
UN SEUL NUMÉRO
0/803/022/021*
exclusivement réservé pour :
FAIRE SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT
*0,99 F TTC/mn.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Marie-Louise et **Louis**
sont heureux de faire part de la naissance de leur petit-fils

Sacha GONZALVEZ,

à Colombes, le 5 octobre 1999.

Anniversaires de naissance

19 octobre 1981,

Fouad,

dix-huit ans.

Bon anniversaire.

Et si tout changeait !

François.

---

19 octobre 1979 - 19 octobre 1999.

Vingt ans de tempête, d'humour, d'amour.

Joyeux anniversaire,

Olivier.

Marthe, Michel, Guillaume.

Rafaëlle, Bénédicte et Eric SUTRE-REGINENSI

dévoilent tes vingt ans au monde.

Joyeux anniversaire,

Orane !

Emilie et **Iris**

souhaitent à leur grand-père,

André PLAISSE,

un très joyeux anniversaire,
à l'occasion de ses quatre-vingts ans.

Décès

– Mme Hélène Herzberg,
M. et Mme Laurent Boulay
et leur fille,
M. et Mme Serge Raslouleff,
M. et Mme Oleg Raslouleff
et leurs fils,
ont la tristesse de faire part du décès du chef d'escadron (c.r.)

Constantin HERZBERG,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 13 octobre 1999.

Le service religieux aura lieu le jeudi 21 octobre, à 10 h 30, en l'église orthodoxe des Trois-Saints-Docteurs, 5, rue Petel, 75015 Paris.

Ni fleurs ni couronnes, don aux œuvres caritatives.

Cet avis tient lieu de faire-part.

115, avenue Jules-Vallès,
91200 Athis-Mons.

– La Fédération générale de la métallurgie et des mines CFDT
a la tristesse d'annoncer le décès de

Jean LANNES.

Jean Lannes a été secrétaire fédéral dans les années 50 et a exercé plusieurs fois la responsabilité de président fédéral.

Ses obsèques auront lieu à Bayonne, mardi 19 octobre 1999, à 16 heures, en l'église Saint-Amand.

La FGMM-CFDT présente à Marie Lannes, son épouse, à ses enfants et petits-enfants, ses sincères condoléances et les assure de sa profonde sympathie.

– Montevideo. Lyon.
Bertha Sanseverino,
son épouse,
Inès Latorre,
sa fille,
Ses amis de France,
Ses amis de Radio Canut, Lyon,
ont la douleur de faire part du décès de

Nelson LATORRE LOPEZ,

survenu à Montevideo, le 9 octobre 1999.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Millan 2654, app. 08,
11800 Montevideo.

– Dominique et Jean-Louis Bernardon,
Laurence et Michel Mathy-Montalescot,
Corinne et Dominique Goupil,
ses enfants,
Arnault, Adrien, Thibaut et Frédéric,
Martin, Agathe et Thomas,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacqueline LAURICHESSE,
chirurgien-dentiste (RT),
ancien maire adjoint
de Charenton-le-Pont,

survenu le 14 octobre 1999.

Mme Laurence Mathy-Montalescot,
139, rue de Paris,
94220 Charenton-le-Pont.

– Eliane Mehier-Delamare,
son épouse,
Caroline, Cécile, Séverine, Nicolas, Clément et Benjamin,
ses enfants,
Sa famille,
ont la tristesse d'annoncer la disparition de

Claude MEHIER,
expert en agro-économie,
ancien élève de l'INA.

Il nous a quittés le 6 octobre 1999.

40-42, rue des Martinets,
77170 Brie-Comte-Robert.

Colloques

– Organisé par la FNAUT à Lyon, le jeudi 4 novembre sur les *« lignes ferroviaires interrégionales »*.

Inscriptions : tél. 01-43-35-02-83.

Cours

– Enseignant donne cours de maths, physique, chimie, de la 6e à maths spé.
M. Ouaksel, 01-45-41-54-51.

COURS D'ARABE
Tous niveaux.
Jour, soir et samedi.

Inscr. : AFAC, 01-42-72-20-88.

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE
Parution lundi daté mardi
TARIF ABONNÉS :
FORFAIT 5 LIGNES
(26 caractères ou espaces par ligne)
2 Parutions : 430 F TTC / 65,55 €
4 Parutions : 600 F TTC / 91,46 €
100 F TTC / 15,24 € la ligne suppl.
- Bouclage vendredi 12 h. -
☎ 01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36

Conférences

« Dialogue entre texte et image »

A l'occasion de la parution de leur livre *Dans la reproduction en deux parties égales des plantes et des animaux* (éditions POL), rencontre avec Anne Portugal et Suzanne Doppelt. Anne Portugal : lecture. Suzanne Doppelt : projection. Georges Aperghis : bruitage.

Mercredi 20 octobre 1999, 19 h 30, Centre national de la photographie, 11, rue Berryer, Paris-8e. Entrée libre.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● **Séminaires**

Maria Letizia Cravetto : **« Précarité et exclusion (suite) : éléments pour une éthique de la représentation »,**
10 et 24 nov., amphi A, 15 déc., amphi Stourdzé, 20 heures-22 heures, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Hélène Cixous : **« Le criminel de Maman ou le goût de poire du châtiment »,**
23 oct., 13 et 20 nov., 4 et 18 déc., 9 h 30-15 h 30, salle des Résistants, ENS, 45, rue d'Ulm, Paris.

Marcel Drach : **« La dette et l'échange. Destitution et institution de la raison économique (II) »,**
25 oct., 15 nov., 13 déc., 10 janv., 13 heures-15 heures, salle 214, 2e étage, Maison des sciences de l'homme, 54, boulevard Raspail, Paris.

Stéphane Arguillère : **« La psychologie et la noétique spéculatives du bouddhisme tardif (IV). La théorie bouddhique du Néant »,**
29 oct., 12 et 26 nov., 10 déc., 7 et 21 janv., 20 heures-22 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Alessandro Delco : **« Recherches en cours sur Merleau-Ponty (III) »,**
26 oct., 9 et 23 nov., 7 déc., 11 et 25 janv., 18 heures-20 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

François-David Sebbah : **« Atelier de lecture de textes philosophiques (II). Textes de phénoménologie à propos de l'espace »,**
22 oct., 26 nov., 14 heures-16 heures, 17 déc., 14 janv., 10 heures-12 heures, salle K230, université de technologie de Compiègne, rue Albert-Schweitzer, Compiègne.

Pascal Michon : **« Conditions théoriques d'une histoire du sujet. La poétique d'Henri Meschonnic »,**
20 oct., 24 nov., 8 déc., 19 janv., 18 heures-20 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

● **Journées d'étude**

« La question philosophique de l'Université : les savoirs, la citoyenneté et l'Etat »,
sous la responsabilité de Francisco Naishtat, Georges Navet et Susana Villavicencio,
22 oct. et 23 oct., 9 heures-19 heures, Instituto G. Germani, Université de Buenos Aires, Uriburu 950, Buenos Aires.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).
Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85.
Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

POUR JACK GAJOS

Etudiants des premières promotions de la FEMIS, Jack GAJOS les a accompagnés jusqu'à leurs premiers longs métrages et vers d'autres films encore. Ils témoignent ici simplement de ce que furent les années de travail avec lui et rejoignent les innombrables messages d'autres réalisateurs, auteurs, techniciens, anciens étudiants de la FEMIS, venus saluer une dernière fois l'homme et le directeur d'exception.

Jack Gajos nous a quittés sans bruit, avec l'élégance et la discrétion qu'on lui connaissait quand, après avoir tant œuvré pour la vie de nos films, il s'effaçait au premier "moteur !". La FEMIS a été son invention et il inventa, pour nous, si nombreux étudiants des premières années, notre jeunesse au cinéma. Jack Gajos avait une belle idée du cinéma, une idée simple qui était celle de mettre le plaisir au cœur de l'action des films. Il encouragea cela, il partagea cela avec nous. Les années Jack Gajos se confondent avec nos années lycées. Tant de souvenir, de chahut, de fous rires, de discussions passionnées ... et puis LES FILMS, sa passion plus que tout, envers et contre tout, avec tous, passion de recherche, de trouvailles, d'idées, de plans, d'histoires, passion des hommes qui les font. Passion et patience, toujours chez cet homme qui exécuta les conflits, sans conflit, dans des faenas libres et inspirées. Comme il croyait aux vertus de l'insolence et de l'indiscipline pour la bonne santé de l'école, il croyait aussi follement aux films impossibles, infaisables, "imbitables" comme il disait. Pour les jours meilleurs du cinéma.

Aux étudiants impatients d'entrer dans le métier, il exhortait d'abord à lui livrer les films ratés. Il aimait ces films là, cherchait par où ça boitait, par où la vie allait reprendre, traquait la veine rare, personnelle, le fil filon du film futur, meilleur. Il faisait venir dans son bureau, confrontait, partageait, s'enthousiasmait. Il avait l'utopie de cette grande tablée, de ce grand festin, de ce grand dessein. Jack Gajos avait le bonheur au cinéma. Sa disparition absurde nous laisse tristes. Connement tristes.

Solveig Anspach (Haut les cœurs) - Christine Carrière (Rosine) - Emilie Deleuze (Peau neuve) - Sophie Fillières (Grande petite) - Noemie Lvovsky (La vie ne me fait pas peur) - Laetitia Masson (A vendre) - Manuel Pradal (Maire baie des anges).

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 h
Permanence le samedi jusqu'à 16 heures

CARNET DU MONDE
Téléphones :
01-42-17-39-80 **01-42-17-38-42**
01-42-17-29-96
Fax : **01-42-17-21-36**

Le Monde INTERACTIF
http://www.lemonde.fr
Immobilier : consulter et passer des annonces en direct, services et conseils pratiques.

LeMonde Job: WMQ1910--0017-0 WAS LMQ1910-17 Op.: XX Rev.: 17-10-99 T.: 12:53 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 33Fap:100 N°:0804 Lcp:700 CMYK

HORIZONS

PORTRAIT

Carlos Ghosn à l'épreuve de Nissan

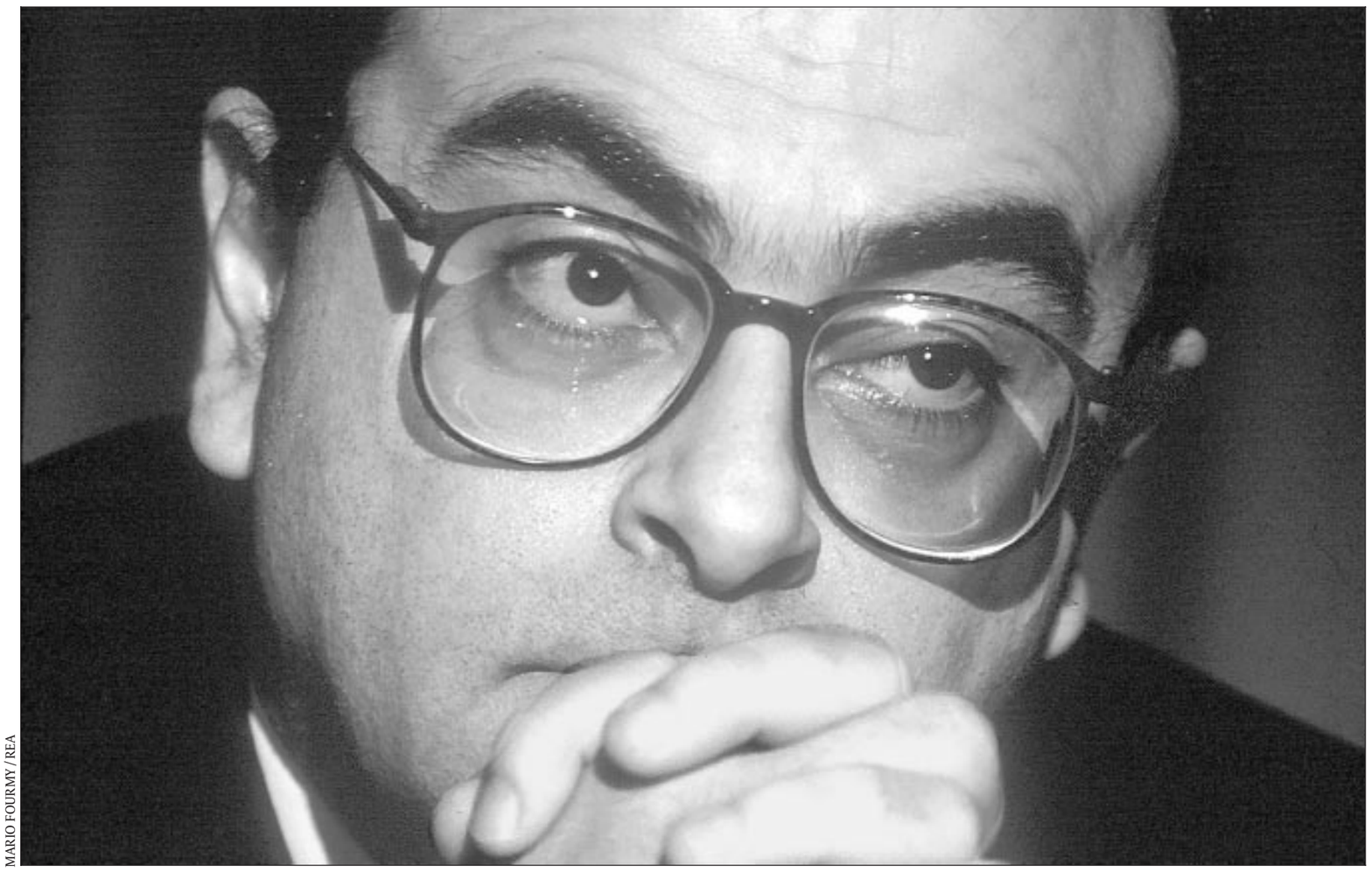

MARIO FOURMY / REA

Ce Français d'origine libano-brésilienne, baptisé « cost-killer » – tueur de coûts – chez Michelin et chez Renault, où il a imposé ses méthodes de gestion, doit relever un nouveau défi de taille : redresser la situation désastreuse du groupe automobile japonais Nissan. Portrait d'un patron « made in France » au pays des samouraïs

A Tokyo, on l'appelle « monsieur seven/eleven ». Comme la chaîne d'épicerie de quartier, ouverte de 7 heures du matin à 11 heures du soir, Carlos Ghosn est adepte des journées à rallonge. Depuis qu'il est arrivé au Japon comme directeur général de Nissan, après la prise de participation de 36,8 % du capital du constructeur automobile japonais par Renault, M. Ghosn n'a pas vraiment posé ses valises. L'ancien directeur général adjoint de Renault a passé ses premiers mois à faire le tour du monde des usines du deuxième constructeur japonais, avant d'annoncer, lundi 18 octobre, quel remède il comptait administrer à Nissan. Objectif : permettre le retour aux bénéfices dès 2001, alors que le groupe vient d'essuyer six années de pertes sur sept exercices.

Carlos Ghosn n'a pas eu le loisir de s'installer dans son nouveau bureau, au septième étage du siège de Nissan, en plein centre de Ginza, le quartier des affaires de Tokyo. La pièce est restée dans l'état où l'a laissée son prédécesseur, Yoshikazu Hanawa, devenu président de Nissan. Carlos Ghosn n'a pas non plus trouvé l'appartement de ses rêves. Il s'est installé provisoirement à Meguro – comme le voulaient ses quatre enfants –, un des quartiers les plus animés de la capitale, à vingt minutes à peine de son bureau.

Pour les Japonais, Carlos Ghosn est incontestablement un objet de curiosité. Cet X-Mines de quarante-cinq ans aux origines libanaises et brésiliennes a de quoi détonner au pays du Soleil-Levant. Dans les médias nippons, son sobriquet de *« cost-killer »* (tueur de coûts), né d'abord chez Michelin, puis chez Renault, le suit comme son ombre. L'image l'agace, à cause de son aspect réducteur, mais *« elle a l'avantage de susciter l'intérêt »*, ironise-t-il.

En avril, lors de l'émission « News Station », une des plus populaires du pays, l'opinion publique japonaise a enfin mis un visage sur le *« cost-killer »*. *« Il ressemble à Mister Bean, mais c'est un homme de grand talent »*, avait résumé, de façon un peu rapide, le présentateur. Yves Dubreil, directeur de programme chez Renault, le compare plus volontiers à Jacques Nasser, le charismatique patron de Ford, lui aussi d'origine libanaise : *« La ressemblance physique est étonnante. Malgré leur petite taille, ils ont la même raideur dans le mollet, qui donne l'impression qu'ils sont prêts à bondir à tout moment. »*

Jusqu'au dernier moment, Carlos Ghosn a entretenu le mystère sur ses intentions pour redresser Nissan. *« Il n'y a qu'une chose qui ne soit pas négociable, c'est le retour aux bénéfices »*, se contente-t-il de marteler. Au Japon, le profit n'est pas une priorité, mais un moyen pour satisfaire une course à la taille. *« Il n'y a pas de raison pour que cela ne change pas. Les gens de Toyota savent bien compter leurs sous ! »*, assure M. Ghosn.

Pour mener à bien ce pari, il a débarqué à Tokyo avec une vingtaine de cadres de Renault. Une vraie révolution : jusqu'à maintenant tous les membres du management en poste à Tokyo étaient japonais. Ceux qui l'accompagnent ont été triés sur le volet : *« Je voulais des gens qui aient du souffle, car l'effort à fournir sera long et intense,* explique-t-il. *J'ai choisi une équipe qui a autour de la quarantaine, suffisamment âgée pour rester crédible, suffisamment jeune pour garder des yeux d'enfant, d'une certaine manière, sur son nouvel environnement. »*

Le défi est rude. L'exemple de Mazda, dont Ford détient un tiers du capital, est là pour l'attester. Le groupe américain a dû attendre six ans pour voir sa filiale afficher ses premiers bénéfices. Chez Nissan, la répartition des rôles est simple, du moins sur le papier : Yoshikazu Hanawa est le garant de l'identité culturelle du groupe, Carlos Ghosn est l'homme du changement. Ses méthodes ont fait leurs preuves chez Renault. En partie grâce à lui, la firme au losange est devenue, en deux ans, un des constructeurs européens les plus rentables.

Mais la donne est différente chez Nissan. *« Vous allez arriver comme les missionnaires chrétiens à la fin du XVe siècle »*, lui avait dit Serge Airaudi, spécialiste du Japon et aujourd'hui consultant pour Renault. Les jésuites, en échange de la conversion des Japonais au catholicisme, offraient des mousquets aux chefs de clan. Les Nippons ne se convertissaient pas pour les vertus du christianisme, mais pour obtenir des armes. Moralité : la mission des jésuites échoua.

« Si Ghosn veut réussir, il n'a pas intérêt à jouer un clan contre l'autre, il faut qu'il parvienne au maximum de consensus, explique Serge Airaudi. *Le Japon, et en particulier Nissan, reste toujours en proie aux luttes intestines entre ceux qui veulent s'allier avec l'extérieur et ceux qui, au contraire, souhaitent revenir aux sources de la tradition japonaise. »* La nomination de Yakata Suzuki comme responsable du bureau de la coordination de l'alliance à Paris, alors qu'il ne cachait pas son opposition au partenariat avec Renault, est le plus bel exemple de ces contradictions !

Mais Carlos Ghosn a fait la preuve chez Renault qu'il savait se jouer des baronnies et des oppositions structurelles. Sa méthode d'*« équipes transverses »* lui a permis de bousculer la hiérarchie de l'ex-régie. A leur tête, une poignée de quadragénaires, les *« babies Ghosn »*, chargés de résoudre un problème que l'organisation pyramidale classique n'avait pas réussi à résoudre. *« Les vrais problèmes se situent toujours à la frontière entre deux domaines »*, souligne Jean-Baptiste Duzan, directeur des achats de Renault. Un dispositif identique a été mis en place chez Nissan. C'est à partir des conclusions de ces équipes qu'a été établi le plan de restructuration.

LA méthode Ghosn a suscité, au début, une certaine incrédulité dans les couloirs de Billancourt, mais la rapidité des résultats a emporté les scepticismes les plus virulents. Aujourd'hui Renault est en avance sur son plan de 20 milliards de francs d'économies promises par M. Ghosn.

« Il a une force de conviction phénoménale », constate M. Dubreil. *« Il a su obtenir des gens des choses qu'ils pensaient impossible de faire. Les usines se sont découvert des capacités qu'elles n'imaginaient pas »*, se souvient M. Duzan. Un diagnostic partagé par Odile Desforges, qui travaillait à la direction des achats avant de rejoindre Renault Véhicules Industriels : *« Avant l'arrivée de M. Ghosn, on cherchait des excuses et on évacuait le problème. Le grand mérite de Ghosn, c'est d'avoir ramené le discours de la croissance chez Renault. Pour que les gens se défoncent, il faut leur donner des objectifs. On ne peut pas leur demander de se faire hara-kiri sans leur donner des perspectives, un projet. »*

« Carlos Ghosn, c'était un véritable point de repère chez Renault », explique M. Dubreil. Ses anciens collaborateurs assurent que, *« quand on a goûté à Ghosn, on ne peut plus s'en passer »*. Son départ des bureaux de Boulogne-Billancourt a créé un gros vide les premières semaines. *« En partant, il nous a dit "je vous confie les clefs de la maison". J'étais sincèrement triste. Je me suis demandé si les vieux démons n'allaient pas resurgir »*, explique Annie Dona-Jimenez, une des sept « babies Ghosn », aujourd'hui directrice des achats « non automobiles » chez Renault. *« On s'est senti orphelin »*, ajoute M. Dubreil. Les adieux se sont pourtant déroulés dans la bonne humeur. Souvent brocardé pour la tristesse de ses tenues vestimentaires, Carlos Ghosn s'est fait offrir par ses anciens collaborateurs deux cravates *« plus originales »*.

Chez Nissan, une partie de son travail consistera à mobiliser les salariés japonais. *« Ma surprise, en arrivant, a été de ne pas trouver de plan à long terme, alors que, pour faire évoluer l'entreprise, il faut se projeter dans l'avenir*, explique M. Ghosn. *Jusqu'à maintenant, Nissan s'est plus préoccupé de qualité que d'attractivité de ses produits. Il est impératif de séduire le client, de reconstruire une image de marque mêlant audace et modernité. »*

> « J'ai choisi une équipe qui a autour de la quarantaine, suffisamment âgée pour rester crédible, suffisamment jeune pour garder des yeux d'enfant sur son nouvel environnement »

Cette tâche devra être menée avec doigté : changer les choses, tout en ne passant pas pour un colonisateur aux yeux du management japonais. Nissan est prêt à apprendre de Renault sur le plan du design, de la gestion, des achats, mais les Français ne doivent surtout pas toucher à certains domaines qui font la fierté du groupe. *« Il faut préserver un sanctuaire autour du savoir-faire technologique de Nissan, donner des gages qu'on respecte leur avance dans ce domaine »*, prévient M. Airaudi.

Difficulté supplémentaire de ce numéro d'équilibriste : la langue. *« C'est un des points difficiles*, reconnaît M. Ghosn. *C'est un paramètre qui ralentit les choses, alors qu'on a besoin d'approfondir et d'aller vite. »* Même s'il prend des cours, le nouveau patron de Nissan veut limiter ses interventions en japonais : *« Je ne veux pas parler un japonais de gamin »*, et il entend travailler en anglais. *« Les Japonais attendent qu'on reste soi-même. A trop vouloir se japoniser, on se décrédibilise »*, rappelle M. Airaudi. La hantise de Carlos Ghosn : *« Que dois-je communiquer et comment dois-je le faire ? »* Il sait pourtant, aux dires de son entourage, parler simple, concret, efficace. Mais *« avec les Japonais, je fais particulièrement attention,* avoue-t-il, *il faut peser chaque mot »*.

NOMBRE de ses collaborateurs lui reconnaissent une force de conviction étonnante. Une arme, dont il sait jouer en toute circonstance. *« On peut difficilement lui refuser quelque chose*, raconte un cadre, avec humour. *Une fois, Raymond Lévy* [alors patron de Renault] *m'avait invité au bal de l'X. Je n'avais aucune envie d'y aller. Finalement, j'ai refusé. Quelques années plus tard, quand Carlos Ghosn, à son tour, m'a invité, je n'ai pas pu lui dire non. »* Un autre cadre se souvient de la première rencontre de M. Ghosn avec un des équipementiers de Renault. *« Vos objectifs sont à la limite de l'impossible »*, lance le fournisseur, désespéré, à Carlos Ghosn. *« Vous me rassurez*, répond ce dernier. *Vous auriez dit que c'était facile, j'aurais été inquiet. »*

« Il sait donner aux gens le sentiment que ce qui leur tombe dessus n'est pas insurmontable, explique M. Duzan. *Sa force, c'est de les faire participer à l'effort commun en les convainquant que ça les épanouira, même si au départ ils ne sont pas forcément d'accord avec le projet initial. »* A la fin, l'objectif paraît tellement limpide qu'il en devient incontestable. *« Il n'engueule jamais les gens, il est constamment dans un processus d'aide, il positive toujours »*, souligne François Hinfray, directeur commercial de Renault. *« Je ne l'ai jamais vu s'énerver, il a un tel charisme qu'il n'a pas besoin d'élever le ton pour faire passer ses idées »*, ajoute M. Dubreil. *« Il a une telle maturité, une prestance physique dont ressort une autorité naturelle. Du coup, c'est quelqu'un qui n'a pas d'âge »*, conclut M. Duzan.

Carlos Ghosn fascine partout où il passe. Peu avant de prendre la direction de l'usine Michelin du Puy-en-Velay, au début de sa carrière, il avait effectué incognito un stage de cinq mois à la production. *« C'était quelqu'un de bien, de direct*, se souvient Jacques Gory, délégué CFDT, *on ne savait pas pourquoi il était là, mais sa rapidité, son habileté étaient étonnantes, et c'était quelqu'un avec qui on pouvait plaisanter. »*

Mais l'homme a parfois tendance à tirer plus vite que son ombre. Sa vivacité d'esprit peut lui jouer des tours : *« Parfois, il écoute les faits, pas forcement les opinions »*, souligne M. Duzan. *« Je l'ai vu repousser des arguments pourtant valables parce qu'ils ralentissaient la progression vers le but qu'il s'était fixé »*, affirme de son côté M. Dubreil. Pour Odile Desforges, *« Carlos Ghosn n'est pas quelqu'un de consensuel : il écoute d'abord les gens, essaye de comprendre les tenants et les aboutissants, mais c'est lui qui décide »*.

Ce mélange séduisant de force de conviction et d'autorité naturelle devra trouver sa légitimité aux yeux du management nippon. *« Contrairement à ce qu'on croit souvent, la légitimité au Japon ne passe pas forcément par la hiérarchie. Elle s'acquiert avec le temps »*, remarque M. Airaudi. C'est toute l'ambiguïté de la mission confiée à Carlos Ghosn : il doit agir vite, pour sauver l'entreprise du désastre, tout en prenant le temps de convaincre les Japonais des voies du redressement. Sans leur accord, rien ne pourra se faire. *« Le consensus au Japon n'est pas là pour faire bien, c'est pour éviter la guerre »*, affirme M. Airaudi.

Le côté fonceur de M. Ghosn s'accommodera-t-il de ces subtilités ? En avril, le président de Nissan déclarait à la presse japonaise : *« M. Ghosn nous aidera probablement à modifier notre lent processus de prise de décision. »* Chez Michelin, le Brésilien avait appris une certaine forme de patience : pour qu'un hévéa donne du caoutchouc, il faut attendre sept ans. Aura-t-il le temps d'écouter la culture japonaise ? Là se situe son défi.

Stéphane Lauer

LeMonde Job: WMQ1910--0018-0 WAS LMQ1910-18 Op.: XX Rev.: 18-10-99 T.: 09:47 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 33Fap:100 N°:0805 Lcp:700 CMYK

2000 DÉBATS POUR LE SIÈCLE À VENIR **Elie Barnavi,** directeur scientifique du futur Musée de l'Europe à Bruxelles

« Faire prendre conscience aux Européens de ce qui leur est commun »

L'historien israélien estime que l'Union européenne va développer au siècle prochain un modèle politique original : une « sorte d'Autriche-Hongrie sans François-Joseph, démocratique et égalitaire »

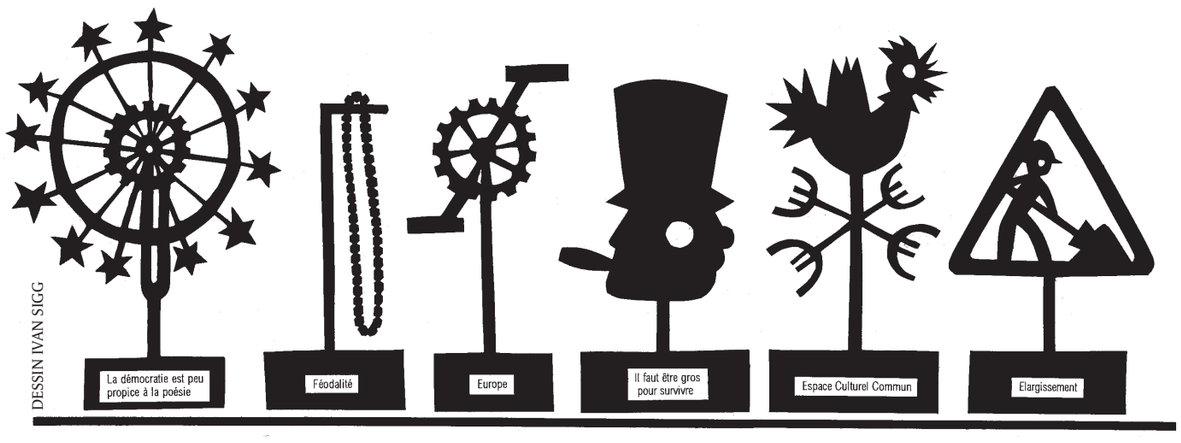

DESSIN IVAN SIGG

« Historien israélien, vous êtes détaché à Bruxelles comme directeur scientifique du Musée de l'Europe, qui doit ouvrir ses portes en 2003. Où en êtes-vous de vos réflexions sur ce projet ?

– Généralement, on fait des musées qui montrent des objets qui ont existé ou qui existent toujours. Il est rare de concevoir un musée sur quelque chose qui est encore dans les limbes. C'est toute l'ambiguïté et le défi de ce projet : fabriquer avec les matériaux du passé un musée tourné vers l'avenir, rendre compte d'une réalité imparfaite en essayant de montrer sa logique en amont, ses potentialités en aval.

– L'histoire de l'Europe, c'est d'abord celle des conflits intra-européens. Peut-on imaginer une Europe sans conflits de ce type pour le prochain siècle ?

– Mais c'est déjà le cas ! Considérez l'Europe de l'Union, n'est-ce pas là un espace culturel et politique qui a tout bonnement évacué la guerre ? Or c'est là qu'il y a eu les conflits les plus féroces. Pourquoi ? Eh bien, parce qu'on ne se déchire jamais aussi bien qu'en famille. C'est la guerre civile qui est la plus atroce, et les conflits du passé européen ont toujours été des guerres civiles, à l'intérieur d'un même espace de civilisation. Après tout, c'est l'Europe qui a inventé le nationalisme et son cadre juridique, l'Etat-nation. Or, pour la première fois dans les annales de l'humanité, des entités nationales constituées cèdent de leur propre gré des pans entiers de leur souveraineté au profit d'une entité supranationale, simplement parce qu'elles estiment que cela vaut mieux ainsi. C'est dans ce sens que l'on peut parler d'une "utopie réaliste", car il ne s'agit pas d'inventer la cité idéale ou la cité de Dieu sur terre. Le parcours du musée suivra ces deux axes de l'histoire européenne : celui de la mise en place progressive d'un espace culturel commun et celui, parallèle, de l'émergence des particularismes nationaux, qui ont empêché cet espace culturel de se muer en espace politique, avant de montrer comment et pourquoi ils se rejoignent enfin, sous nos yeux.

– On constate une certaine conjonction des élites intellectuelles et politiques européennes pour soutenir et porter ce projet, mais qu'en est-il des peuples ? On ne perçoit pas très bien cette émergence d'une identité européenne de masse.

– Je vous renvoie à l'histoire des nations européennes ! Voyez comment s'est faite la France, la nation paradigmatique. La France s'est faite d'abord dans la tête de ses élites. Hugo dit cela quelque part, je cite de mémoire : si l'on avait dit aux Provençaux, aux Bretons, aux Alsaciens, qu'un jour ils seraient la France, ils auraient bien ri. La France s'est faite pourtant, dans la violence et la douleur, au cours d'un processus millénaire qui a commencé au Moyen Age pour ne s'achever que dans les tranchées de la première guerre mondiale. Pourquoi n'en irait-il pas de même avec l'Europe ? Avec deux différences notables cependant. D'abord, les peuples d'Europe n'en sont plus au Moyen Age ; ils ne sont donc pas obligés de repasser par toutes les étapes qui ont conduit à la constitution des Etats-nations.

» Ensuite, et je voudrais insister là-dessus, il ne s'agit pas de recréer un Etat-nation à l'échelle européenne. C'est même toute la difficulté de l'entreprise : on ne sait pas où l'on va parce qu'on ne dispose pas de précédent historique. On n'aura probablement pas d'Etats-Unis d'Europe (Hugo encore) calqués sur le modèle américain, ni, encore moins, un Etat-nation à la française. Les nations européennes existent, il n'est pas possible, ni d'ailleurs souhaitable, qu'elles se fondent dans un ensemble qui les dépasserait. Les "souverainistes" (quel mot !) se font peur pour rien : la nation perdurera. En revanche, ce qui disparaîtra, c'est l'Etat-nation, ce qui n'est pas tout à fait la même chose. Vous savez, lorsque je réfléchis à un modèle possible pour l'Europe de demain, ce qui me vient à l'esprit, c'est une sorte d'empire multinational sans empereur et sans nation dominante, une sorte d'Autriche-Hongrie sans François-Joseph, démocratique et égalitaire. Évidemment, c'est une créature qui reste à inventer.

– On peut constater cependant la persistance de mentalités fort différentes, voire opposées, entre une Europe du Nord protestante, souvent puritaine, et une Europe du Sud catholique, moins moraliste par exemple...

– Là encore, je vous renvoie à l'exemple français : les Lillois et les Marseillais sont-ils moins différents entre eux que, disons, les Lillois et les Liégeois ? Les frontières des Etats sont arbitraires. Voyez les Etats-Unis, où les comportements et les mentalités divergent si fortement entre le Nord et le Sud, entre la Côte est et la Côte ouest, sans pour autant remettre en question la cohésion, remarquable, de l'ensemble. Faut-il vraiment être pareils pour s'unir ? Et aussi, les différences, bien réelles, que vous mentionnez, sont-elles aussi importantes que certains l'affirment ? La Réforme elle-même, immense révolution pourtant, ne me paraît pas induire, du point de vue de l'unité culturelle de l'Europe, une rupture fondamentale. D'autres lignes de clivage sont beaucoup plus importantes : la coupure orthodoxe, le *limes* ottoman. Mais les pays d'Europe centrale et occidentale, qu'ils soient protestants ou catholiques, qu'ils aient suivi la voie « réformiste » à l'anglo-saxonne (encore que la première tête couronnée qui ait roulé dans le son en Occident ait été une tête anglaise) ou la voie " révolutionnaire " à la française, sont arrivés à peu près au même endroit. Je sais bien que les Français aiment bien marquer la différence entre la démocratie anglo-saxonne et la République française. Le moins qu'on puisse dire est qu'aujourd'hui ces différences ne sont pas visibles à l'œil nu. Vue de l'extérieur, et en prenant du recul par rapport à la politique au quotidien, on s'aperçoit que l'Europe est bien plus unie qu'elle n'en a elle-même conscience par rapport à d'autres ensembles géopolitiques.

– Sur quoi se fonde cette identité commune ?

– Sur une civilisation commune, elle-même fondée sur trois piliers : l'héritage gréco-romain, l'Eglise (avec ses dissidences protestantes) et la féodalité (essentielle à cause de la notion de contrat). Tout le reste, les universités, les systèmes politiques similaires, les mentalités communes, bref, tout ce qui constitue cet espace culturel commun, découle de l'accumulation de ces trois legs de l'Histoire. Chacun peu se retrouver ailleurs ; ensemble, on ne les trouve qu'ici.

– Mais tout de même, en dépit de sa puissance économique et de cette communauté de valeurs, l'Europe n'est pas parvenue à se constituer comme puissance mondiale. On a pu le constater récemment dans les crises balkaniques, où il a fallu faire appel à la puissance militaire américaine pour mettre en œuvre des décisions politiques prises en commun...

– Mais c'est que l'Europe politique n'existe pas encore ! Ceux qui s'énervent le plus contre l'activisme américain sont d'ailleurs souvent les mêmes que ceux qui ne veulent pas d'une Europe politique. Il faut savoir ce que l'on veut. L'Amérique est puissante indépendamment de l'Europe, mais elle use et abuse de sa puissance parce que l'Europe ne se donne pas les moyens de lui tenir tête. Ce n'est pas aux Américains qu'il faut en vouloir, mais aux lenteurs de la construction européenne.

– Ne pensez-vous pas que la conscience collective européenne ne peut se constituer qu'en opposition avec celle d'autres ensembles géopolitiques concurrents ?

– En effet, on se fait toujours contre l'" autre ", c'est une loi d'airain. Un historien allemand du siècle dernier, Ernst Moritz Arndt, a fort bien dit cela : la France a fait l'Angleterre, l'Angleterre a fait la France, la France fera l'Allemagne. L'Europe se fait aussi parce que, dans le monde d'aujourd'hui, il faut être gros pour survivre. Mais ce " contre"-là, je vous le concède, n'est pas aussi évident que celui qui met en péril votre existence physique. Aux yeux du grand public, L'Europe comme institution ne s'occupe que de choses peu exaltantes ; comment enflammer les imaginations avec la PAC ou les péripéties médiocres de la dernière Commission ? La démocratie au jour le jour est gestionnaire, et la gestion est peu propice à la poésie... D'où le besoin d'un discours politique et culturel global. C'est bien à quoi notre musée entend apporter sa contribution : faire prendre conscience aux Européens de ce qui leur est commun, leur montrer que ce qui les unit est beaucoup plus important que ce qui les divise. C'est d'ailleurs affolant de penser qu'on n'y a pas pensé plus tôt !

– Vous organisez – les 21 et 22 octobre à Bruxelles, au siège du Parlement européen – un colloque international sur les frontières de l'Europe. Posent-elles un problème scientifique ou politique ?

– Les deux. C'est un grand débat que les limites de l'Europe, sur lesquelles d'ailleurs les promoteurs du musée n'ont pas nécessairement les mêmes opinions. D'où le thème choisi pour ce colloque : après tout, il faut bien avoir une idée aussi précise que possible sur l'espace dans lequel s'inscrira notre musée. Je pense quant à moi que le problème de la constitution de l'espace culturel commun dans l'Histoire est relativement aisé à résoudre. Les difficultés commencent avec le problème de l'élargissement, qui est, lui, un problème politique et idéologique. Certains imaginent volontiers une Europe impériale, dont la vocation universelle doit se traduire par le recul virtuellement infini de ses frontières. Et c'est vrai qu'il y a paradoxe à vouloir enfermer une civilisation qui se veut universelle dans des frontières. D'autres pensent qu'il est illusoire de vouloir bâtir une maison commune sans portes et sans fenêtres. Pour pouvoir s'ouvrir aux autres, il faut quelque chose à ouvrir. C'est ma position

– Cette maison commune, c'est la tour de Babel ! Les autres puissances mondiales comme les Etats-Unis, la Russie ou la Chine ont un espace linguistique pour l'essentiel unifié, alors que l'on assiste aujourd'hui à une nouvelle querelle des langues au sein des institutions européennes ?

– Tant mieux. En dépit des difficultés et des irritations que cela peut provoquer, L'Europe doit rester polyglotte et multiculturelle, c'est sa richesse incomparable. Avez-vous remarqué, de plus, que les Etats-Unis ne sont plus unilingues ? La Floride, le Nouveau-Mexique sont désormais bilingues. Pourtant, comme le faisait observer naguère un sénateur américain, *"Si l'anglais était bon pour Jésus, il est bon pour tout le monde."* »

Propos recueillis par Luc Rosenzweig

Un historien engagé

ELIE BARNAVI

A CINQUANTE-TROIS ANS, Elie Barnavi entame une nouvelle carrière. Ce professeur d'histoire moderne à l'université de Tel-Aviv s'était attaché pendant de nombreuses années à retrouver les racines du sionisme politique et à en expliquer les développements. Il a ainsi écrit pour le grand public une *Histoire moderne d'Israël* publiée en France aux éditions Flammarion. Il a également dirigé *L'Encyclopédie universelle des juifs* pour les éditions Hachette, qui retrace les moments essentiels de l'histoire du « peuple élu » en Israël et en diaspora. Si les promoteurs du Musée de l'Europe, dont l'ouverture est prévue en 2003 à Bruxelles, ont fait appel à lui comme directeur scientifique de ce grand projet, c'est qu'il est tout à la fois un grand connaisseur de l'histoire de ce continent sans en être un citoyen.

Il regarde la construction européenne « de l'extérieur » tout en s'enthousiasmant pour ce projet culturel et politique qui lui paraît le défi majeur du siècle à venir. Nourri par tradition familiale des cultures européennes dans ce qu'elles peuvent avoir de meilleur, cet historien ashkénaze et humaniste est aussi l'enfant de la Shoah, dont son père et sa mère sont des rescapés.

Son intérêt pour l'histoire de l'Europe n'est cependant pas nouveau : sa thèse de doctorat était consacrée aux conflits religieux pendant la Renaissance. Il a publié, sur ce thème, *Le Périple de Francesco Pucci. Hérésie, utopie et vérité religieuse dans la Renaissance tardive* (Hachette). Cet universitaire aussi peu scholastique que l'on peut l'être est aussi profondément engagé dans la vie politique de son pays. Proche du Parti travailliste israélien, il s'est constamment prononcé pour une politique de paix avec les Palestiniens. Il a écrit, sur ce thème, de nombreux articles dans la presse internationale.

L. R.

François Bayrou, président de l'UDF, au « Grand Jury RTL-"Le Monde"-LCI »

« Un grand parti doit avoir un grand projet et le défendre à l'élection présidentielle »

« La loi sur les 35 heures, qui fixe la durée du travail au 1er janvier 2000 pour les entreprises de plus de vingt salariés, sera-t-elle, selon vous, réellement appliquée ?

– Je ne sais pas exactement ce que sera le texte de la loi. Je sais, en revanche, que la philosophie sur laquelle elle repose est fausse et nuisible. Il faut avoir le courage de le dire, même si on n'est pas forcément populaire en le disant.

» Beaucoup de Français, créateurs d'entreprises ou à la tête de petites et moyennes entreprises, entre les mains de qui repose la création d'emplois, sont profondément inquiets, troublés et amers. Ils ont l'impression d'avoir la boussole du bon sens élémentaire et d'être trompés, menés sur une mauvaise voie. Ils n'entendent pas la protestation de l'opposition. Ils ont eu l'impression que seul le Medef s'était exprimé. Ils ont l'impression d'une espèce d'indulgence des médias et des classes dirigeantes, acquises au pouvoir sur ce sujet. Il faut donc dire haut et fort, et simplement, que cette loi nous paraît mauvaise.

– Comment se fait-il que les chefs d'entreprise, dans tous les sondages, affichent un réel optimisme et croient à la croissance, cela en dépit de la perspective des 35 heures ?

– Ils constatent la croissance et ils s'inquiètent des 35 heures. La vérité est que, si les 35 heures sont payées 39, cela veut dire que le coût du travail, directement ou indirectement, augmentera de plus de 11 % pour les entreprises. Voilà la réalité. Tout le reste, c'est du baratin.

– Que ferez-vous de la loi si vous revenez au pouvoir ?

– La première chose, ce sera de regarder les résultats de la loi, dont nous disons, à l'avance, notre crainte qu'ils ne soient mauvais. La deuxième chose, ce sera de donner la priorité à l'accord d'entreprise ou de branche sur la loi.

– Maintiendrez-vous une durée légale du travail ?

– Oui, bien sûr.

– Vous paraît-il normal qu'une entreprise qui fait des bénéfices reçoive des aides de l'Etat pour ses plans sociaux ?

– Il est vrai que, quand une entreprise fait des bénéfices importants, il paraît choquant qu'elle fasse appel à la générosité de l'Etat pour assumer un certain nombre de décisions. Légiférer à ce sujet ne me choque pas.

– Les Français ont été choqués par l'annonce de suppressions d'emplois chez Michelin, entreprise qui fait des bénéfices. Ils l'ont été aussi par le montant des indemnités et, surtout, des stock-options que percevrait l'ancien président d'Elf...

– Le plus choquant, c'est qu'on n'en sait rien. Ce mode de rémunération, répandu universellement, est, en France, décidé et géré dans une opacité qui n'est pas acceptable. Il faut la transparence complète, à l'égard des actionnaires – c'est-à-dire du grand public –, de tout ce qui est rémunération sous quelque forme que ce soit : salaires, bonus, stock-options.

» Quant à la taxation des plus-values sur stock-options, elle est à quelque chose comme 40 % actuellement. La question n'est pas d'augmenter la fiscalité sur les stock-options, mais d'abaisser la fiscalité sur le travail. Enfin, il y a une piste intéressante à suivre, c'est que cette rémunération différée ne devrait pas être réservée au seul petit sous-ensemble des cadres dirigeants, étendue au plus grand nombre de salariés.

– Seriez-vous donc prêt à rejoindre le Parti socialiste, qui demande la généralisation des stock-options ?

– Quand le Parti socialiste dit qu'il fait jour à midi, je ne suis pas obligé de dire le contraire.

– Charles Pasqua annonce que son mouvement, le RPF, sera présent dans la campagne présidentielle. Pensez-vous que chaque famille de l'opposition doit être représentée dans cette compétition ?

– Voulez-vous me citer un seul grand parti politique qui n'a pas de candidat à l'élection présidentielle ? La logique, c'est qu'un grand parti ait un grand projet, et un grand projet, cela se défend à l'élection présidentielle, qui est l'élection majeure en France. Naturellement, les circonstances peuvent amener à prendre une décision contraire : en 1995, il y avait le choix entre deux candidats RPR et eux seuls : Edouard Balladur et Jacques Chirac.

– Tout président de parti a-t-il vocation à être candidat à l'élection présidentielle, de même que tout parti a vocation à présenter un candidat ?

– Oui, mais je ne pose pas ce problème et je ne le poserai pas en termes de personnes, pour l'instant.

– Avant 2002, il y a, en 2001, les élections municipales. L'opposition doit-elle, collectivement et nationalement, se poser le problème de la situation à Paris, ou bien est-ce un problème local ?

– L'opposition doit se poser le problème de la situation à Paris. Ce n'est pas une affaire uniquement locale. De même que l'opposition doit se poser le problème de la situation à Lyon, à Marseille, dans toutes les grandes villes du pays.

» Paris intéresse l'ensemble des Parisiens d'un côté, l'ensemble de l'opposition de l'autre. Vous sentez bien qu'il y a une situation troublée, et cette situation de trouble intéresse l'ensemble de l'opposition, donc l'UDF autant que le RPR.

– Souhaitez-vous l'arrivée à Paris d'une personnalité de l'opposition ? Doit-elle appartenir au parti qui détient l'Hôtel de Ville actuellement, c'est-à-dire le RPR ?

– Sur Paris, il y a beaucoup trop de gens qui parlent et pas assez qui réfléchissent. Je n'ai pas l'intention de passer de la catégorie de ceux qui réfléchissent à la catégorie de ceux qui parlent, surtout si c'est pour parler à tort à travers. »

Propos recueillis par Anita Hausser, Patrick Jarreau et Olivier Mazerolle

LeMonde Job: WMQ1910--0020-0 WAS LMQ1910-20 Op.: XX Rev.: 18-10-99 T.: 08:59 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 33Fap:100 N°:0807 Lcp:700 CMYK

Pour un gaullisme de projet

par Jacques Toubon

LE débat qui s'élève aujourd'hui au sein du RPR engage chacun à définir, pour l'avenir, le sens de l'engagement dans le mouvement politique qui est à la fois l'héritier du gaullisme historique, le pivot de l'opposition d'aujourd'hui et le cœur de la majorité de demain. Il y a longtemps que l'occasion ne s'est pas présentée de définir aussi fermement et aussi librement le contenu de notre projet car nous avons été trop absents des débats essentiels et calculé au lieu de choisir.

Je voudrais ici, au nom du gaullisme, rompre avec ce pilotage à vue. Le principe du gaullisme, c'est l'anticipation, la volonté de voir et d'agir des années en avance. Tout le contraire d'une nostalgie. Le gaullisme visionnaire ? Comment ne pas constater que les institutions de notre pays, le modèle de société auquel les Français manifestent tous les jours leur attachement, remontent pour l'essentiel aux intuitions et aux décisions du général de Gaulle, du nouveau franc à la justice en passant par la Sécurité sociale et le vote des femmes. Comme le Général, essayons de voir la France avec cinquante ans d'avance.

Notre vocation est de rechercher dès à présent une réponse aux défis des prochaines années : la mondialisation et l'Europe, l'intégrisme et l'individualisme, l'émergence d'une société à deux vitesses, l'explosion des techniques, l'instrumentalisation de la vie et de la mort, le rétablissement de la participation du citoyen à l'action politique.

Il est de bon ton, sur tous ces sujets, de se lamenter devant les décombres du passé, de rechercher les solutions expéditives et les boucs émissaires, de s'indigner de l'impuissance du politique. Je veux voir dans le gaullisme une réponse à ce pessimisme, ce scepticisme, ce relativisme.

Les Français s'interrogent d'abord sur leur identité et le rôle de leur pays, sur le degré d'influence qu'ils conservent par rapport à leur propre destin. Notre réponse doit être déterminée : la globalisation, le marché européen, reposent sur la concurrence, et cette compétition n'a rien de confortable. Mais ils nous ont avant tout donné l'ouverture, c'est-à-dire la possibilité de profiter de la croissance et des innovations du monde entier ainsi que le moyen de projeter, en retour, notre potentiel (intellectuel en particulier) et notre influence.

Aujourd'hui, ce qu'on nomme « souverainisme » semble vouloir renouer avec les crispations et les frayeurs du passé. Le ministre de la culture qui a négocié l'exception culturelle a quelque titre à dire qu'il n'est que repli sur le passé et sur l'impuissance. Il n'a en tout cas rien à voir avec le gaullisme, lequel se fait de la France une conception trop haute pour la vouer au confinement des grands convalescents ou à l'embrasement d'un *« crépuscule des dieux »*. C'est l'indépendance de notre pays, et non son isolement, que voulait de Gaulle. La vocation du gaullisme est de préparer l'avenir, pas de passer le thermomètre à qui a la fièvre.

La question de l'évolution de l'Etat-nation est posée. L'intégration régionale, en Europe comme sur tous les continents, tendra à estomper la confusion entre l'identité nationale et l'Etat, qui, du reste, n'appartient dans l'histoire qu'aux Français, aux Anglais et aux Espagnols. N'ayons pas peur ! J'ai confiance dans la France et je crois que la nation française continuera à vivre même si l'Etat ne lui sert plus de tuteur.

> Je suis favorable à l'instauration du scrutin majoritaire à un tour, à une interdiction complète du cumul des fonctions, à une limitation du nombre de fois où la même personne peut être reconduite dans le même mandat

Oui, nous devons fixer à l'Union européenne l'objectif de la confédération. La présidence de la France, au second semestre de l'an 2000, devra amorcer la rédaction d'une charte constitutive qui déterminera compétences et pouvoirs de la confédération et des Etats nationaux.

Cette ouverture, que je souhaite voir plus nettement affirmée, a dans le domaine économique des conséquences qu'il est impossible d'ignorer. Face au marché, il est nécessaire de lutter avec les armes du marché. Il faut donc que les Français deviennent propriétaires de leurs entreprises. Il faut élaborer tous les moyens, y compris les fonds de pension, pour rendre les Français actionnaires de leurs entreprises. Cela s'appelle la participation.

Dans l'intérêt général, les politiques macroéconomiques conservent leur importance dans l'action de l'Etat, mais son poids, ses dépenses et ses prélèvements doivent impérativement s'alléger. Nous devons parvenir, année après année, à maîtriser nos dépenses et, par un effort continu, faire de l'Etat le centre d'une constellation d'initiatives. On ne reprochera jamais assez au gouvernement de M. Jospin de manquer l'occasion historique qu'offre l'actuelle période de croissance. Disposer de telles marges de manœuvre pour la première fois depuis dix ans, et ne pas en profiter pour sortir de l'impasse budgétaire où nous nous trouvons est plus qu'une négligence : une faute contre l'avenir.

Le désordre des finances publiques soumet les grands services publics de la santé et de l'école à de brusques accès de régulation budgétaire qui désorganisent leur fonctionnement et remettent en cause l'égalité des usagers. Il contribue à accentuer le sentiment que le pacte républicain s'effiloche, laissant apparaître dans le tissu social ces brèches que provoque l'exclusion.

Agir en gaulliste, ce n'est pas se résoudre à l'émergence des tribus, à la géométrie variable dans l'application de la loi ou à la violence des langages et des comportements. C'est, au contraire, se rassembler autour d'un idéal de société qui refuse l'atomisation et qui reconstruise un destin unique pour tous ceux qui sont français ou qui le deviendront. L'Etat possède ici une légitimité irremplaçable. Il appartient aux gaullistes de relever le défi de la sécurité, de la citoyenneté, de l'intégration et de conférer la portée d'un grand projet national à l'action courageuse et ingrate que beaucoup d'entre eux conduisent déjà sur le terrain. C'est pourquoi j'approuve les propositions que viennent de formuler Alain Juppé et l'association France moderne.

Inquiète de son destin, incertaine du modèle d'économie, de société et d'intégration qu'elle entend promouvoir, la France s'interroge aussi sur le progrès scientifique, sur ses réalisations et sur son idée même. Il est curieux de voir se développer une sorte de peur de découvrir et de connaître. L'abus qui est fait du principe de précaution illustre d'ailleurs parfaitement cette frilosité.

> Comme le Général, essayons de voir la France avec cinquante ans d'avance

Contrairement à un vieux principe libéral, les débats dans ce domaine ne relèvent pas seulement de la conscience individuelle. Désormais, les citoyens attendent du politique qu'il propose aussi des réponses quant à la place de la famille, aux règles qui la régissent, au bouleversement attendu des âges de la vie, à l'éthique biomédicale, à la prévention de la toxicomanie, à l'euthanasie, à la sauvegarde de la nature et à la protection de l'Homme dans la nature. Ces sujets intéressent nos concitoyens au premier chef, ils sont la politique de l'avenir même s'ils n'ont pas été celle du passé. Notre mouvement a, dans ce domaine, un rôle à jouer et des positions à prendre, au rebours du malthusianisme, afin de soumettre, par la déontologie scientifique et par la loi, lorsque c'est nécessaire, les utilisations qui sont faites du progrès à la primauté de la personne humaine.

Et notre démocratie demain ? La distance entre les institutions et les citoyens, entre les électeurs et les élus, prend la dimension d'un fossé qui pourrait devenir infranchissable. La situation ne saurait s'accommoder d'une réforme purement cosmétique comme, par exemple, le fameux quinquennat. Un succédané de régime présidentiel à l'américaine n'aurait aucune chance de s'adapter à la culture de notre nation.

En revanche, le contenu de la relation entre l'élu et l'électeur doit radicalement évoluer. Ainsi, je suis, depuis longtemps, favorable à l'instauration du scrutin majoritaire à un tour, à une interdiction complète du cumul des fonctions, à une limitation du nombre de fois où la même personne peut être reconduite dans le même mandat, à une égalisation de la situation de l'élu fonctionnaire et de l'élu salarié du privé, au référendum d'initiative populaire national ou local et à une nouvelle architecture de l'institution judiciaire.

Ce gaullisme n'est pas une tradition, mais un exemple. Nous devons l'appliquer à la France d'aujourd'hui avec intelligence, dans une politique qui comprenne, prévoie, mette les actes en conformité avec les paroles.

***Jacques Toubon**, ancien ministre, est maire (RPR) du 13e arrondissement de Paris et président des Clubs 89.*

Trois défis majeurs pour l'économie

Suite de la première page

Il est à craindre que certains privilégient cette solution de fonds de pension totalement facultatifs en feignant de ne pas amender les mécanismes de la répartition dans un premier temps ; puis, devant les difficultés financières futures des régimes existants, qu'ils tirent prétexte de la mise en place préalable de ces fonds pour réduire brusquement le niveau des pensions assurées par la répartition. Un tel système serait profondément inégalitaire, car seuls les plus aisés et les mieux informés constitueraient ce type d'épargne de long terme.

Il faut par conséquent envisager une solution très différente. Une capitalisation obligatoire qui suppléerait très partiellement les actuelles cotisations finançant la répartition aurait le mérite d'être universelle et réellement efficace pour protéger l'avenir des retraites. Les cotisations non perçues diminueraient plus que proportionnellement les droits futurs des salariés, qui percevraient donc *in fine* des pensions « répartition » plus faibles mais largement compensées par les sommes investies en capitalisation, grâce au rendement de ce mécanisme. Un tel dispositif aurait le grand avantage de s'opérer à prélèvements constants pour les employeurs comme pour les salariés.

Si l'on récuse une telle piste de réforme, il convient à tout le moins de proposer un dispositif très ouvert, incitatif et démocratique. Ces fonds de pension français devraient aussi contribuer à répondre aux autres défis précédemment mentionnés. S'ils étaient simplement calqués sur leurs homologues anglo-saxons, comment pourrait-on imaginer qu'ils ne fonctionnent pas à l'identique et qu'ils ne produisent pas les mêmes effets souvent dénoncés ? En la matière, la nationalité importe peu : les fonds investis par des salariés français exigeraient naturellement une rentabilité équivalente à ceux d'autres pays, avec la même volatilité dans les placements et une capacité similaire à la migration des capitaux vers les cieux les plus prometteurs.

Pour conjuguer dans un dispositif original l'introduction de la capitalisation dans le financement des retraites, une répartition plus saine du capital des entreprises françaises et une rémunération plus motivante des salariés, il est indispensable de développer considérablement la participation, sous des formes nouvelles.

La création de fonds participatifs, dont la dénomination caractériserait l'orientation privilégiée, permettrait la constitution d'une épargne-retraite susceptible de garantir la pérennité de la répartition. Pour inciter les Français à contribuer à ces fonds, il conviendrait de leur proposer une réduction compensatrice de leurs cotisations retraite obligatoires. Il en irait de même pour un éventuel abondement des entreprises. Les régimes de retraite supporteraient ces diminutions de ressources comme dans le mécanisme obligatoire décrit précédemment, en réduisant plus que proportionnellement les droits futurs des cotisants concernés – et en finançant leur charge transitoire au moyen d'un endettement garanti par l'Etat.

Ces fonds participatifs, conformément à leur appellation, devraient être investis pour une part minimale à déterminer dans le capital de l'entreprise salariant le cotisant. Le dépassement de ce seuil pourrait être encouragé par diverses dispositions fiscales. La mise en place d'un dispositif de cette nature entraînerait un développement considérable du nombre des sociétés cotées, assurées d'une diversification de leur actionnariat.

> Une capitalisation obligatoire qui suppléerait très partiellement les actuelles cotisations finançant la répartition aurait le mérite d'être universelle et réellement efficace pour protéger l'avenir des retraites

S'agissant des principes de gestion de ces fonds participatifs, dont une part serait librement investie, il convient d'être très prudent quant au concept de *« fonds partenariaux »*. S'il est indispensable qu'une surveillance de cette collecte soit assurée par des représentants désignés par les salariés, il serait aberrant que les partenaires sociaux exercent une fonction de gestion effective qui doit être le fait de professionnels dûment mandatés. Enfin, le risque de faillite des entreprises pesant sur les fonds ainsi capitalisés par les salariés pourrait être assumé simplement par un mécanisme de solidarité de place.

Voilà une grande ambition pour la participation, qui serait ainsi au cœur de la sauvegarde de la retraite par répartition tout en bouleversant l'actionnariat des principales entreprises du pays. Si certaines propositions visant à contraindre les entreprises au développement de la participation, par exemple à chaque augmentation de capital, sont à la fois un peu désuètes et sans réelle portée économique, la mise en place de ces fonds participatifs rénoverait en profondeur l'économie française.

Mais on peut concevoir des dispositions encore plus innovantes dans le cadre des objectifs définis précédemment. Il est envisageable, par exemple, que les actions des entreprises souscrites par les salariés au moyen des fonds participatifs disposent de droits de vote doubles ou préférentiels. Il serait même possible de compléter ce système en permettant l'émission par les entreprises de droits de vote détachés, sans part du capital, mais qui acquerraient une certaine valeur et pourraient être cotés. La représentation des salariés dans les assemblées générales d'actionnaires en serait accrue d'autant.

Si certains se plaisent encore à qualifier la participation d'archaïque, ils tireraient profit d'une observation minutieuse des développements les plus récents de cette fameuse *« nouvelle économie »*. Ils constateraient alors que, dans les entreprises plus représentatives de ce phénomène, par exemple dans les nouvelles technologies en Amérique du Nord, ce sont justement ces principes d'association des salariés au capital des entreprises et leur implication dans certaines orientations stratégiques qui sont mis en œuvre. Ces entrepreneurs ont parfaitement assimilé que, au-delà de l'intérêt financier d'une rémunération au moyen de la participation, la compétitivité de leurs sociétés exige une implication motivée de leurs salariés à un projet partagé.

Ces développements seraient incomplets s'il n'était question des stock-options, au cœur d'une actualité récente. On sait combien ce mode de rémunération, qui peut s'avérer indispensable au développement de certaines entreprises et parfaitement complémentaire d'un dispositif comme celui des fonds participatifs, a pu être dévoyé.

> Les plus-values de stock-options des dirigeants ne devraient pas être calculées sur l'évolution du cours de l'action dans l'absolu, mais bien sur son évolution relative

Il convient de démocratiser très largement cette forme de rétribution des employés d'une entreprise. Il faudrait, pour ce faire, distinguer deux catégories de stock-options : celles qui pourraient être attribuées à tous et celles qui concerneraient principalement les cadres dirigeants.

Les premières donneraient droit, à terme, à des actions, ce qui permettrait éventuellement de réaliser des plus-values mais aussi d'accroître la participation des salariés au capital de leur entreprise. La fiscalité de ces stock-options devrait correspondre à l'impératif de démocratisation de ce dispositif, par exemple en instaurant une franchise d'imposition des plus-values jusqu'à un certain seuil au-delà duquel celles-ci seraient soumises à l'impôt sur le revenu. Par ailleurs, la distribution de ces stock-options serait encadrée dans ses modalités, et les attributions maximales par salarié rigoureusement limitées.

Les stock-options plus spécifiquement destinées aux cadres dirigeants ne devraient pas donner droit à l'acquisition physique d'actions, seule la valeur de celles-ci faisant référence pour le calcul d'éventuelles plus-values alors payées en *cash*. Le système actuel concourt en effet à déstabiliser le capital des entreprises du fait de l'exercice de stock-options qui exige de nouvelles émissions de capital sans rapport avec les besoins réels de financement, ou encore des programmes de rachat d'actions par lesdites entreprises. Ce dernier phénomène, aujourd'hui très fréquent, conduit à une appréciation artificielle des cours des entreprises, augmentant les plus-values potentielles des stock-options de dirigeants qui ont eux-mêmes décidé de ces rachats d'actions...

Les plus-values de cette catégorie de stock-options devraient par ailleurs être intégralement soumises aux cotisations sociales et à l'impôt sur le revenu. S'agissant de cadres dirigeants, le régime fiscal de ces stock-options serait alors nettement moins favorable que celui qui prévaut actuellement.

Plus encore, ces plus-values ne devraient pas être calculées sur l'évolution du cours de l'action dans l'absolu, mais bien sur son évolution relative par rapport à un indice des performances d'entreprises d'un même secteur d'activité. Ce mécanisme aurait l'avantage de réduire sensiblement le montant desdites plus-values, et surtout de n'en dégager que si le cours de l'entreprise s'est apprécié par rapport à celui de ses concurrentes. Il serait alors improbable que des dirigeants dont la gestion est jugée médiocre puissent bénéficier de gains considérables au seul motif qu'ils ont exercé leurs responsabilités dans une période d'euphorie générale des marchés boursiers. Et naturellement, l'attribution de cette catégorie particulière de stock-options devrait s'effectuer dans une totale transparence.

Toutes ces questions ont leur servitude technique, qui pourrait sembler en réduire la portée. Elles sont pourtant au cœur de l'enjeu, sûrement le plus décisif pour les sociétés contemporaines, qui impose de réconcilier développement économique et épanouissement des individus. A tous ceux qui s'inquiètent à raison des progrès d'une mondialisation apparemment débridée, il est nécessaire d'apporter une réponse politique qui se trouve bien souvent dans le marché plutôt que contre lui. Par son attachement à la justice sociale, par sa culture républicaine, la France porte en elle les germes d'un modèle d'économie de marché résolument contemporaine au service de tous.

Philippe Séguin

AU COURRIER DU « MONDE »

MAUVAISE GRAISSE

Je suis profondément choqué que dans l'article sur Michelin (*Le Monde* daté 19-20 septembre), vous osiez écrire sans guillemets le terme *« dégraisser »* à l'occasion des suppressions d'emplois. Ce terme assimile les travailleurs à de la mauvaise graisse et il offense la dignité humaine. Un tel vocable habitue les gens à l'idéologie ultralibérale qui, si l'on n'y prend garde, sera le soubassement de l'idéologie totalitaire de demain.

Guy Laval
Paris

6 MILLIARDS D'HABITANTS

Vous titrez sur les 6 milliards d'habitants de la planète (*Le Monde* du 12 octobre) ! Est-ce beaucoup ?

Il est à la portée de n'importe qui d'acheter une carte du monde, et, à l'aide d'une calculette, de constater que si la Russie (17 075 400 km²) était aussi peuplée que Maurice, l'île paradisiaque bien connue (524 habitants/km²), sa population serait de 8,95 milliards d'habitants.

En d'autres termes, la population humaine entière tiendrait sur une surface égale aux deux tiers de la Russie sans être plus serrée que les Mauriciens. Cessons de nous faire peur. Penser que nous sommes trop nombreux conduit à l'idée d'élimination ; idée affreuse illustrée par l'affreux dessin de votre première page.

Denis Monod-Broca
Paris

DANGEREUSES PRIVATISATIONS

Dès qu'une bavure survient, quelque part dans le monde, dans le secteur privé – ou mieux encore, privatisé –, la secte française des adorateurs du « public » part sur le sentier de la guerre. Tokaimura ? Faut-il rappeler que Tchernobyl faisait (et fait toujours, d'ailleurs), partie du secteur public ? Paddington ? Des accidents de même ampleur se produisent quasi chaque année en Inde, où le rail est public. La Grande-Bretagne n'est pas l'Inde ? Mais si, justement ! L'Etat, incompétent et laxiste, comme d'habitude, a laissé se dégrader le réseau britannique jusqu'au niveau indien. Puis, incapable de procéder à la réhabilitation, il a préféré brader au secteur privé. Quitte à crier, aujourd'hui, haro sur le baudet. Son incurie, on la rejette sur les repreneurs. On pouvait hésiter il y a encore un demi-siècle. Aujourd'hui, l'expérience a tranché : tout ce que fait le « public », le « privé » le fait mieux, à moindres frais. (...)

Théo Greguors
Vence (Alpes-Maritimes)

LeMonde Job: WMQ1910--0021-0 WAS LMQ1910-21 Op.: XX Rev.: 18-10-99 T.: 10:45 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 33Fap:100 N°:0808 Lcp:700 CMYK

L'Europe a son ministre des affaires étrangères

L'IDÉE que l'Europe pourrait avoir un jour une politique étrangère commune paraissait récemment encore si saugrenue que les boutades fleurissaient. Il y avait la fameuse question d'Henry Kissinger – *« L'Europe, quel numéro de téléphone ? »* – ou les récits de certains conseils européens. Quand la Commission était invitée à commenter l'action extérieure de l'Union, le commissaire chargé des relations extérieures venait à l'apéritif, le commissaire responsable de l'aide au développement au moment des hors-d'œuvre, le commissaire en charge des négociations commerciales pendant le plat de résistance et ainsi de suite jusqu'au café... Dans la Commission Santer, pas moins de cinq commissaires avaient affaire de près ou de loin avec un aspect de la politique étrangère et il n'est pas sûr que la nouvelle structure de la Commission Prodi ait permis une forte rationalisation.

La création d'un poste de haut responsable pour la politique extérieure et de sécurité commune (« M. PESC »), entérinée dans le traité d'Amsterdam, a pour but de mettre un peu d'ordre dans cette cacophonie et de donner à l'action extérieure de l'Union *« visibilité, efficacité, cohérence et continuité »*, comme le rappellent Jacques Chirac et Gerhard Schröder dans leur lettre à la présidence finlandaise (*Le Monde* du 14 octobre). Le premier titulaire du poste a été nommé en juin au conseil européen de Cologne et devait prendre ses fonctions lundi 18 octobre. Il s'agit de Javier Solana, dont la désignation a été rapidement acquise. L'unanimité des Quinze en faveur de l'Espagnol n'allait pas de soi.

LE « PROFIL » DE M. PESC

Tous les Etats membres n'étaient pas d'accord à l'origine sur le « profil » de M. PESC. Certains voulaient un homme politique d'envergure, connu à l'étranger, qui puisse parler sur un pied de quasi-égalité avec le président des Etats-Unis. La France a toujours défendu cette position contre d'autres partenaires qui se seraient volontiers contentés d'un haut fonctionnaire, ne portant pas ombrage aux ministres des affaires étrangères. L'ancien chef de la diplomatie allemande, Klaus Kinkel, est resté célèbre pour avoir déclaré à plusieurs reprises : *« Je ne veux pas d'un ministre européen des affaires étrangères ! »*, et pour avoir ajouté au moins une fois : *« Je ne veux pas d'un Solana ! »*

Javier Solana s'est imposé comme le meilleur candidat pour les raisons exactes qui provoquaient la fureur de Klaus Kinkel : il est un homme politique qui a l'expérience des affaires étrangères comme ancien chef de la diplomatie espagnole, et qui, en tant qu'ancien secrétaire général de l'OTAN, a eu l'habitude de concilier les points de vue de seize (puis dix-neuf) Etats différents. A Cologne, quelques chefs de gouvernement se sont demandés s'il était bien opportun que le premier M. PESC vienne d'une OTAN qui sortait à peine de sa première guerre. Ils auraient bien renvoyé la nomination de M. PESC aux calendes. Leurs timides objections ont été vite balayées devant la nécessité pour l'Europe de se doter enfin d'une voix.

PAPIERS DE SYNTHÈSE

Pour quoi faire et pour quoi dire ? C'est une autre question, laissée en suspens par les traités. A la réunion informelle de Saariselkä (Finlande), en septembre, Javier Solana a demandé aux quinze ministres des affaires étrangères ce qu'ils attendaient de lui. La réponse a été plus qu'évasive. Entre le président de la Commission, les divers commissaires qui ont des compétences en matière extérieure, la présidence du Conseil, les divers envoyés spéciaux que l'Union a dispersés à travers le monde faute d'y avoir une politique (Proche-Orient, Balkans, etc.), M. PESC devra éviter deux écueils : risquer des affrontements avec les titulaires déjà en place et se laisser engluer dans la machine bureaucratique européenne qui ferait de lui un acteur de plus de l'action extérieure, aggravant la confusion au lieu de la réduire.

Se souvenant que la France et l'Allemagne avaient lancé, il y a déjà plusieurs années, l'idée d'un M. PESC, Jacques Chirac et Gerhard Schröder ont voulu prévenir ces risques. Dans leur lettre à la présidence finlandaise, ils ont donné une interprétation extensive du poste. Selon les vœux de Javier Solana, ils le présentent comme le coordinateur de toute la politique extérieure et de sécurité de l'Union, y compris pour les aspects qui relèvent de la Commission. Le haut représentant devrait présider le Comité politique et de sécurité qui doit être créé dans l'UE et être compétent pour la future politique de défense européenne, puisqu'il sera en même temps secrétaire général de l'UEO, jusqu'à la fusion de cette organisation militaire européenne avec l'Union. Il sera un médiateur entre l'UE et le monde extérieur, entre l'UE et l'OTAN par exemple, qui, jusqu'à maintenant, n'entretiennent aucune relation formelle bien que leurs sièges soient dans la même ville de Bruxelles, mais aussi entre les diverses institutions européennes, Commission, Conseil, Parlement. Il ne devra pas se contenter de refléter les points de vue communs ; il prendra une part importante à leur définition en présentant devant le Conseil des papiers de synthèse sur la situation internationale. Actuellement, quand les ministres ou les chefs de gouvernement discutent de sujets internationaux, ils le font bien souvent à partir d'une dizaine de « papiers », venant des Etats membres, de la Commission, du secrétariat général, etc.

Ce statut paraît cohérent avec la volonté de doter l'Union d'une politique étrangère et d'un porte-parole, privilégié sinon unique, en la matière. Mais il heurte bien des susceptibilités. Celles des commissaires, au premier chef du président de la Commission, Romano Prodi, qui n'entend pas jouer les utilités ; celles de Chris Patten, commissaire aux relations extérieures, qui a une compétence générale dans les domaines économiques, financiers, commerciaux, voire humanitaires ; celles des « petits » pays que valorise la présidence tournante de l'UE ; celles des « grands » dont les ministres des affaires étrangères n'envisagent pas un seul instant d'abandonner une partie de leur pouvoir à un « collègue » européen...

C'est donc à un exercice de haute voltige qu'est convié Javier Solana. Il veut voyager à l'Est, au Sud, dans les Balkans, pour porter la bonne parole européenne tout en sachant qu'il ne peut rien dire qui n'ait été auparavant approuvé par les quinze gouvernements.

Daniel Vernet

L'« executive woman » *par Philippe Bertrand*

La science politique face à la fascination du « biopouvoir »

POUR le grand public, un « politologue », c'est avant tout un personnage poliment consulté sur les plateaux de télévision les soirs d'élection qui ne tarde pas à céder la place à l'un des objets de son étude : l'homme politique. L'historien des droites en France, René Rémond, incarna longtemps cette figure distanciée devenue, avec le temps, familière aux téléspectateurs.

La médiatisation, réussie, de cette discipline érigée en science vers la fin du XIXe siècle recouvre néanmoins une crise d'identité profonde dont on a pu relever les symptômes à Rennes, du 28 septembre au 1er octobre, à l'occasion du sixième congrès de l'Association française de science politique (l'AFSP). Une centaine d'années après son institutionnalisation, la science politique paraît en quête d'une légitimité nouvelle entre l'histoire, la sociologie et, plus récemment, le renouveau de la philosophie politique.

Faire de la politique une « science » à part entière signifiait renoncer une fois pour toutes à poser la question philosophique du *« meilleur régime »*, question que les « politistes » français qualifient, en leur langage, de *« normative »*, et à laquelle ils ne se sentent pas tenus de répondre. La science politique se caractériserait dès lors par l'exploration d'un « terrain » avec les seuls outils fournis par les sciences sociales. Si la plupart des jeunes chercheurs, massivement présents à Rennes, n'ont pas semblé vouloir s'opposer à cette approche, des interventions ont cependant montré que certaines évidences se craquèlent. Lors de la séance plénière qui a clos le congrès, plusieurs voix se sont ainsi élevées, appelant à faire de la science politique autre chose qu'une sociologie masquant l'absence d'analyse et d'interprétation sous la grisaille d'un prêt-à-penser scientiste et jargonnant, saturé d'expressions toutes faites du type *« structuration du champ »*, *« stratégie des acteurs »*, *« capital politique »*, etc.

L'urgence d'insuffler un supplément d'âme à la discipline paraît d'autant plus pressante que certains n'ont, semble-t-il, toujours pas renoncé au vieux rêve de métamorphoser la politique en science naturelle, sur le modèle de la sociobiologie ou de l'eugénisme prôné par le cousin de Charles Darwin, Francis Galton (1822-1911). Tout récemment un philosophe, Peter Sloterdijk, a enflammé l'Allemagne en annonçant à qui voulait l'entendre la mort de l'humanisme, la fin de la philosophie critique et surtout, grâce aux progrès du génie génétique, de la *« sélection prénatale »* et de la *« naissance optionnelle »*, une redéfinition de la politique comme technique de *« dressage »* (*Le Monde* du 29 septembre et du 9 novembre).

« RÉENCHANTEMENT »

La fascination qu'exercent les usages croissants de la génétique à des fins politiques est, de fait, préoccupante. Fût-elle employée, pour le moment, à soutenir des causes qui forcent la sympathie : qu'il s'agisse de retourner l'opinion américaine contre la peine de mort en montrant, tests génétiques à l'appui, l'innocence de certains condamnés exécutés, ou que l'on cherche à établir le caractère « métissé » du *« peuple français »* en mobilisant des études biologiques de l'Inserm (*Le Monde* du 24 octobre 1985 et du 16 octobre 1999) !

A côté de ceux qui, à Rennes, estimaient qu'on ne saurait faire de *« sociologie de la liberté parce que la liberté n'est pas un objet observable »*, d'autres n'hésitaient pas à suggérer l'utilisation de la philosophie cognitive et de la science du comportement pour comprendre les processus de choix, les prises de décision ou les engagements.

Jean Leca, professeur à l'IEP de Paris, a plaidé pour sa part en faveur d'un « réenchantement » des sciences politiques. Pour lui, le développement de cette branche aux Etats-Unis a été justement rendu possible par l'exigence, *« normative »* s'il en fût jamais, d'améliorer la démocratie. De fait, le débat américain entre « communautaristes » et libertariens sur le problème de la prise en compte des appartenances collectives, qui se poursuit depuis la parution de *Théorie de la justice* du philosophe américain John Rawls en 1971, a été sans doute trop tardivement intégré au débat français. Transposée, cette controverse sur les nécessaires aménagements d'une démocratie confrontée aux revendications identitaires ou religieuses aurait peut-être, dans les années 90, permis d'affronter autrement les polémiques du « foulard islamique », le débat sur l'immigration ou celui sur les langues régionales.

Philippe Corcuff, maître de conférences à l'IEP de Lyon, a de son côté convoqué Machiavel et Maurice Merleau-Ponty pour démontrer que l'actuelle réticence à réfléchir sur les valeurs dissimule ce que le philosophe Jean-Toussaint Desanti avait autrefois qualifié de *« philosophie silencieuse »*. Derrière le décorticage du *« jeu des acteurs »* serait en réalité à l'œuvre une vision de la politique exclusivement centrée autour du réalisme d'intérêt dont on ferait, à tort, de Nicolas Machiavel (1469-1527) l'illustre pionnier.

« INQUIÉTUDE ÉTHIQUE »

En réalité, si le philosophe florentin est bel et bien un « moderne », ce n'est pas en tant que précurseur cynique de l'utilitarisme. C'est au contraire parce que, penseur soucieux du « bien commun » de la cité, il aurait, le premier, ouvert une *« inquiétude éthique »* portant sur l'ajustement des moyens aux fins, rendant impossible la clôture du débat par un discours scientifique.

La science politique en France, qui fut longtemps une sorte de carrefour entre l'histoire, la philosophie et les sciences sociales, se trouve aujourd'hui en proie à un phénomène de raidissement. Une génération nouvelle lui a, depuis une vingtaine d'années, imposé comme critère de scientificité une certaine conception de la sociologie, reprenant le langage de Pierre Bourdieu, voire du déconstructionnisme. Ceux qui sont aux commandes de la discipline ont tendance à disqualifier tout ce qui relève de l'univers de la pensée politique ou de l'histoire des idées. Ainsi est-il mieux vu de travailler sur la pensée de Philippe de Villiers ou les itinéraires militants que d'étudier Bakounine, Tocqueville ou Isaiah Berlin.

Il est à craindre que cette évolution ne contribue guère à faire de la science politique un contre-feu efficace face à l'offensive des fanatiques du « biopouvoir ».

Nicolas Weill

RECTIFICATIFS

NUCLÉAIRE

Contrairement à ce que nous avons écrit (*Le Monde* du 16 octobre), seuls les Verts ont décidé de repousser la manifestation nationale antinucléaire prévue le 28 novembre. Les autres organisateurs (France Nature Environnement, Greenpeace, Ligue communiste révolutionnaire, Mouvement écologiste indépendant, etc.) entendent maintenir cette date.

COPYRIGHTS

Une erreur nous a fait inverser les crédits de deux photographies en « une » du *Monde* daté dimanche 17-lundi 18 octobre. La mention AKG PARIS devait figurer à côté du portrait de Frédéric Chopin ; F. SEGUIN/TEMPSPORT aurait dû être juxtaposé à l'image représentant les joueurs de rugby.

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : **01-42-17-20-00.** Télécopieur : **01-42-17-21-21.** Télex : **206 806 F**
Tél. relations clientèle abonnés : **01-42-17-32-90**
Internet : **http : //www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

Le temps des « manifs »

CEUX qui s'inquiètent du dépérissement de la politique et du désintérêt croissant des citoyens pour la vie publique devraient se réjouir de voir des dizaines de milliers de personnes descendre dans la rue, le temps d'un week-end, pour défendre leurs revendications ou faire connaître leur colère. Ils étaient nombreux, samedi, à défiler dans la capitale, à l'initiative notamment du Parti communiste, pour protester contre les licenciements et le chômage. Ils n'étaient pas tout à fait aussi nombreux, dimanche, à marcher, à l'appel du Centre national des professionnels de santé, pour *« sauver le système de soins français »*. Ils étaient des milliers, le même jour, à se réunir, place du Trocadéro, à Paris, pour prendre part à la Journée mondiale du refus de la misère, organisée par le mouvement ATD Quart Monde.

Trois manifestations différentes, certes, par leur objet, leurs mots d'ordre, leur nature même. L'une était, avant tout, une opération politique, conçue par le Parti communiste comme un moyen d'affirmer son poids dans la majorité « plurielle » et par l'extrême gauche comme une façon de marquer son opposition au gouvernement Jospin. L'autre était plus conforme à la tradition des journées d'action professionnelles, destinées à combattre un projet gouvernemental. La troisième était d'abord l'expression d'une solidarité avec les exclus, hors de tout clivage partisan. Toutefois, ce qu'elles avaient en commun, c'était d'appeler ceux qui se sentaient concernés par ces luttes à se mobiliser pour se faire entendre des responsables politiques.

Il est vrai que, de ces trois manifestations, celle du PC et de l'extrême gauche était la moins lisible. D'abord parce qu'elle réunissait à la fois des partisans et des adversaires de la « gauche plurielle », qu'elle était donc, comme l'a titré *Le Monde*, *« pour et contre le gouvernement »*. Ensuite parce que ses slogans étaient d'une telle généralité qu'ils ne pouvaient tenir lieu de ligne politique et brouillaient le sens du rassemblement plus qu'ils ne l'éclairaient.

Pour autant, même flou et contradictoire, le « message » envoyé par les manifestants exprime l'insatisfaction d'une partie de la gauche à l'égard du « social-libéralisme » imputé au pouvoir socialiste et une demande de protection sociale face aux évolutions du capitalisme « mondialisé ». Il invite Lionel Jospin à infléchir sa politique plus à gauche et soutient ceux qui, au sein de la majorité « plurielle », jugent le premier ministre trop prudent ou trop timoré. On peut sans doute ironiser sur le « grand écart » auquel est contraint le PC, qui encourage la contestation, alors même qu'il participe au gouvernement. Mais on ne voit pas pourquoi il se priverait de cet instrument d'action dès le moment où il parvient à en contrôler l'usage.

Les manifestations animent et enrichissent la vie démocratique. Celles de ce week-end n'ont pas déplacé, il est vrai, d'énormes foules. Mais si elles ont contribué, si peu que ce soit, à donner la parole aux citoyens, leur bilan est plutôt positif.

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy**, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ;
Michel Kajman *(Débats)* ; Eric Fottorino *(Enquêtes)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA Le Monde**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises,
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Les Anglais et la conscription

LA CAMPAGNE contre le service militaire obligatoire se développe de plus en plus dans l'opinion et la presse britanniques. L'organe conservateur *Daily Mail* vient à son tour de se prononcer pour l'abolition immédiate du système de la conscription. Le journal publie en même temps un article du lieutenant général Sir Jiffard Martel, qui propose d'appuyer la défense britannique sur une armée de métier complètement réorganisée.

La semaine dernière, le congrès du Parti conservateur avait déjà manifesté son inquiétude devant les résultats décevants du service militaire obligatoire, et demandait une révision radicale de l'organisation actuelle de l'armée. Cependant, les dirigeants responsables de l'opposition se sont refusés jusqu'ici à condamner catégoriquement la conscription. Ils estiment en effet qu'il est difficile d'émettre un jugement définitif sur un problème aussi grave et aussi complexe sans connaître certaines données qui sont uniquement en possession des chefs militaires et du gouvernement.

Les critiques contre le service national ne sont d'ailleurs pas nouvelles en elles-mêmes. M. Churchill a dénoncé plus d'une fois à la Chambre des communes la disproportion entre l'énorme budget militaire et l'inefficacité relative des forces britanniques. Cet argument est repris ce matin par le *Daily Mail*, qui précise que 184 000 soldats de l'armée régulière sont presque entièrement occupés à entraîner les 211 000 conscrits du contingent annuel, et qu'en fin de compte la Grande-Bretagne ne pourrait même pas envoyer en Europe un simple corps d'armée.

Jean Wetz
(19 octobre 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : **3615 code LEMONDE**
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC**
ou **08-36-29-04-56**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44-88-46-60**
Index du *Monde* : **01-42-17-29-33.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Le Monde sur CompuServe : **GO LEMONDE**
Adresse Internet : **http : //www.lemonde.fr**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

LeMonde Job: WMQ1910--0022-0 WAS LMQ1910-22 Op.: XX Rev.: 18-10-99 T.: 11:05 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 33Fap:100 N°:0809 Lcp:700 CMYK

AUTOMOBILE Nissan Motor, le deuxième constructeur japonais, dont Renault a pris 36,8 % du capital, a annoncé, lundi 18 octobre, un plan sévère de restructuration. ● LE GROUPE JAPONAIS va fermer trois usines et réduire sa capacité de production de 30 % d'ici 2002, à 1,75 million de véhicules par an, contre 2,4 millions actuellement. ● LES EFFECTIFS du groupe, y compris parmi les filiales contrôlées à 40 % au minimum, seront diminués de 148 000 personnes, actuellement, à 127 000 dans les trois ans. *« Nous devons faire en sorte de ne plus avoir d'excès de capacité de production »*, a expliqué Carlos Ghosn, le directeur général de Nissan. ● ANCIEN NUMÉRO DEUX de Renault, M. Ghosn reste fidèle à sa réputation de *cost-killer* (tueur de coûts). ● RENAULT vise le retour aux bénéfices de Nissan, qui a essuyé six fois des pertes sur sept exercices.

Nissan annonce la suppression de 21 000 emplois en trois ans

Le deuxième constructeur japonais, dont Renault détient 36,8 %, va fermer trois usines et réduire de 30 % ses capacités de production. Carlos Ghosn, envoyé par le groupe français pour redresser la firme nippone, est fidèle à sa réputation de « tueur de coûts »

TOKYO
de nos envoyés spéciaux

Réduction de la production et du personnel, réforme de la politique d'achat des pièces détachées qui se traduit par un dégraissage drastique de la galaxie des entreprises sous-traitantes dans la mouvance de Nissan : le *« plan de renaissance »* du second constructeur automobile nippon, annoncé lundi 18 octobre à Tokyo par Carlos Ghosn, est sévère.

Plus que les ouvriers, ce sont les « cols blancs » qui seront visés

L'ancien numéro deux de Renault, devenu le patron opérationnel de Nissan à la suite d'une prise de participation de 36,8 % dans son capital par le constructeur français, a été à la hauteur de sa réputation de « tueur de coûts » : il taille dans le vif et manie le scalpel d'une main lourde. Le plan de renaissance de Nissan devrait permettre d'économiser 1 000 milliards de yens (8,7 milliards d'euros) au cours des trois prochaines années.

Carlos Ghosn se devait de frapper dur pour convaincre les marchés de sa volonté de « secouer » une entreprise taxée de bureaucratisme. Il reste à voir si la « chirurgie Ghosn » permettra à Nissan de se redresser en 2001, comme l'a annoncé le gestionnaire de choc, et si sa méthode sera un modèle de restructuration pour d'autres entreprises nippones.

Ouverte par une déclaration du président de Nissan, Yoshikazu Hanawa, qui a assuré M. Ghosn de son *« soutien entier »*, la conférence de presse suivie par plus de 400 journalistes devait être suivie d'une rencontre de la direction de Nissan avec les analystes. M. Ghosn n'a pas caché que Nissan était dans une *« mauvaise situation »* (sa part du marché mondial est tombée de 6,6 % en 1981 à 4,9 % en 1999, et ses ventes au Japon ont chuté de 15 % au cours des six premiers mois de l'année).

La surcapacité de production de Nissan, qui ne tourne actuellement qu'à 53 % de ses capacités. est son problème le plus aigu, a déclaré M. Ghosn Carlos Ghosn entend réduire de 30 % la production, de 2,4 millions à 1,75 million d'unités, au cours des trois prochaines années. Cette réduction des capacités implique la fermeture de trois unités d'assemblage (celles de Musashi-Murayama, de Nissan Kyoto et de Aichi Kikai) et de deux usines de production de moteurs (Kurikawa et Kyushu Engine Shop) et une diminution de 14 % des effectifs (21 000 personnes), qui passeront de 148 000 à 127 000. Ces réformes devraient permettre un gain de productivité de l'ordre de 20 %.

Les réductions d'emploi seront opérées principalement par le biais de temps partiel et de pré-retraite. Cette suppression d'emploi, la plus forte dans le secteur automobile, sera opérée par un gel de l'embauche et la mise en place d'un programme de départ en retraite anticipée pour les employés de plus de quarante ans. Plus que les ouvriers, ce sont les « cols blancs » (ingénieurs et petits cadres) qui seront visés. Carlos Ghosn évite ainsi une rébellion des syndicats. Afin de réduire la masse salariale, environ 10 % des concessionnaires (sur un total de 3 000) les moins rentables seront fermés ou vendus.

La réduction des capacités de production va s'accompagner d'une rationalisation de la politique de plateformes, c'est à dire les éléments communs à plusieurs modèles. Actuellement, Nissan dispose de vingt-quatre plateformes dans sept usines. Le constructeur passera à qinze plateformes sur quatre sites en 2002, et douze plateformes en 2004. L'un des grands volets du plan de redressement de Nissan est la politique d'achat : en d'autre termes, la réorganisation drastique de la galaxie de sous-traitants qui sont dans la mouvance de Nissan, afin de réduire de 20 % les coûts sur trois ans. M. Ghosn a rappelé que les achats représentent 60 % des coûts totaux de Nissan. *« C'est un objectif crucial »*, a-t-il souligné. Le nombre d'équipementiers doit être divisé par deux et passer de 1 145 à 600 en 2002, et Nissan doit rompre ses liens privilégiés avec certains fournisseurs, à moins qu'ils ne deviennent plus compétitifs et plus globaux.

Enfin, le constructeur automobile japonais a prévu de provisionner 200 milliards de yens pour financer son vaste plan de redressement. Cet effort de provisionnement va entraîner une perte, pour l'exercice qui s'achèvera en mars 2000, *« plus importante que prévu »*, a indiqué Carlos Ghosn. Nissan avait indiqué, en mai, tabler sur une perte de 60 milliards de yens. Le groupe entend redevenir bénéficiaire en 2001 et réaliser un bénéfice d'exploitation équivalent à 4,5 % de ses ventes en 2002. M. Ghosn a, par ailleurs, annoncé que le groupe entendait réduire de moitié son endettement net en trois ans, à 700 milliards de yens, contre 1 400 milliards actuellement.

Stéphane Lauer et Philippe Pons

Les plus grandes usines du groupe au Japon

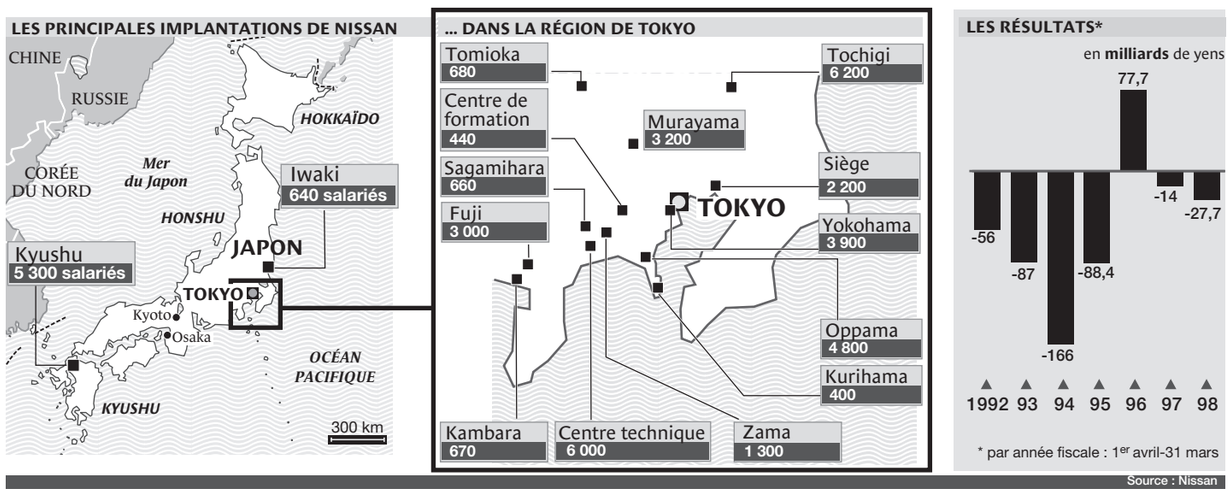

Le réseau d'équipementiers va être le premier à souffrir

TOKYO
de notre correspondant

Afin de remettre Nissan sur pied, Carlos Ghosn s'attaque à ce qui avait fait la force de l'industrie automobile japonaise mais qui est désormais devenu un poids l'entraînant vers le bas : le système de sous-traitance. Dans la mouvance des grands constructeurs existent plusieurs milliers d'équipementiers allant d'entreprises de plus de mille employés, présentes sur le marché mondial, constituant le premier échelon de la sous-traitance, aux petits ateliers de quartier de cinq ou six ouvriers. Cette galaxie forme un *keiretsu,* terme japonais vague (signifiant « groupement », « lignée »...) par lequel on désigne le réseau des entreprises dans lesquelles la maison mère a une prise de participation et de simples fournisseurs avec lesquels elle entretient des liens privilégiés.

Estimant que les équipementiers de Nissan sont *« trop nombreux et pas assez globaux »* et que les transactions au sein du *keiretsu* accroissent les coûts, Carlos Ghosn entend liquider les prises de participation de la maison mère de moins de 20 % et rompre les liens avec les fournisseurs habituels, à moins qu'ils n'offrent le *« meilleur au plus bas prix »*. Le désengagement de Nissan du capital de ses équipementiers vise, en outre, à lui apporter des liquidités après ses pertes de 261 millions de dollars (240 millions d'euros) en 1998. Nissan conservera cependant des liens étroits avec ses fournisseurs du premier échelon.

RACHATS ET FUSIONS

La restructuration du *keiretsu* de Nissan, dont les principaux éléments constituent une association *(isshokai)* regroupant 192 entreprises qui ont elles-mêmes leurs propres sous-traitants, n'est pas en soi une nouveauté : elle figurait déjà dans le plan de redressement de 1998 arrêté avant la prise de participation de Renault. Mais Carlos Ghosn entend la mener « à la hussarde ». Le coût social sera élevé, notamment dans les petites et moyennes entreprises du deuxième et surtout troisième échelon, en bout de chaîne de la sous-traitance. Cette réforme va aussi se traduire par des rachats et des fusions entre entreprises. Celles-ci ont déjà commencé : c'est le cas de Kansei et de Calsonic (deux fournisseurs de Nissan) qui ont formé, en avril, le troisième plus gros équipementier du Japon et, dernièrement, de Kinugawa et de Toyo. D'autres recentrent leur production sur leur métier de base en mettant l'accent sur les innovations technologiques, tel Jideco, qui produit des pièces de moteur.

Ce réalignement des équipementiers devrait avoir un autre effet : l'entrée d'équipementiers étrangers dans le capital de leurs homologues nippons. Une dizaine de sociétés françaises frappent à la porte. Mais les Japonais font la moue. Valeo, deuxième équipementier européen et premier fournisseur de Renault, voudrait s'allier à un équipementier de Nissan pour produire au Japon : il espère ainsi multiplier par cinq son chiffre d'affaires en Asie en 2001 (3,3 % du total en 1998). Jusqu'à présent, il a été éconduit.

La restructuration des *keiretsu* de l'automobile qui commence constitue la mutation majeure du secteur par ses conséquences industrielles mais aussi sociales. Aucun constructeur n'y échappe. Mais ils ne suivent pas tous la même voie. Mazda, sous la coupe de Ford, son principal actionnaire, mène une politique analogue à celle de Carlos Ghosn. D'autres, tout en réorganisant le système, ont des politiques différentes : c'est le cas du premier constructeur automobile, Toyota, qui, lui, renforce son *keiretsu*, ou de Honda, qui fait de même.

La globalisation contraint à des mutations profondes d'un système de sous-traitance qui a été l'une des forces de l'industrie automobile nippone et, en particulier, un facteur de gain de productivité. Il était plus rentable, dans les années 60-80, de commander les pièces à des sous-traitants que d'investir pour les produire. Les constructeurs fabriquaient quelques pièces essentielles et assemblaient, mais les deux tiers de la voiture étaient produits par les sous-traitants.

Le système permettait de réduire les coûts en personnel (le salaire chez un sous-traitant est 60 % à 70 % inférieur à celui de la maison mère) et d'amortir les aléas de la conjoncture : en cas de contraction du marché, le constructeur faisait pression sur le sous-traitant pour réduire les coûts ; en phase d'expansion, il lui « empruntait » du personnel pour accroître sa propre production et le renvoyait ensuite. En 1983, les maisons mères des dix constructeurs employaient au Japon 193 000 personnes, mais plus d'un million travaillaient chez leurs sous-traitants : en « oubliant » ces derniers, on a souvent surestimé la productivité de l'ouvrier japonais.

D'ÉNORMES MOYENS

Avec la globalisation, la récession et la valorisation du yen, les désavantages du système (rigidité des coûts, multiplication des fabricants d'une même pièce) l'ont emporté sur ses avantages. Toyota a compris le problème avant les autres et, disposant d'énormes moyens financiers, a commencé à restructurer son *keiretsu*. Mais, en prenant une orientation inverse du « pari rationnel » que fait Carlos Ghosn, typique des méthodes de gestion occidentales : renforcement des participations croisées et envoi de plusieurs de ses vice-présidents chez ses grands fournisseurs en vue de constituer, à terme, un holding coiffant les grands sous-traitants ainsi que les filiales (Daihatsu et Hino).

Toyota veut éviter que ses principaux équipementiers (Denso ou Aishin) ne passent sous contrôle étranger. Les laisser filer, c'est se couper bras et jambes, fait-on valoir chez le premier constructeur nippon.

Ph. P.

La société par actions simplifiée : une véritable révolution

L'INNOVATION législative prend parfois des voies surprenantes. La réforme globale du droit des sociétés est encore à l'étude au ministère de la justice. Mais il a suffi d'un amendement pour que la loi du 12 juillet 1999 sur l'innovation et la recherche, principalement conçue par le ministère de l'éducation nationale, impose une modification, que l'on désigne déjà comme révolutionnaire. Un auteur a parlé de *« big bang »*. Il s'agit de la société par actions simplifiée. La SAS est une forme sociale qui se caractérise par une très grande liberté laissée aux fondateurs de la société pour organiser à leur guise le fonctionnement de celle-ci. Ainsi, la SAS n'est gouvernée par les règles de la société anonyme que par défaut, si les associés n'en décident pas autrement. La liberté est presque totale, puisque, par exemple, une SAS doit avoir un président, mais peut se passer aussi bien de conseil d'administration que d'assemblée d'actionnaires. De la même façon, les statuts peuvent prévoir que les actions seront librement cessibles par les associés, ou bien qu'il faudra un accord des autres associés, ou encore qu'elles seront inaliénables pour dix ans.

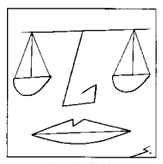

EXPERTISE

Créée par la loi du 3 juillet 1994, la SAS a été, dès le départ, conçue comme une société laissée à la puissance contractuelle des associés. Mais, ce qui change radicalement avec la loi du 12 juillet 1999, ce sont précisément les associés visés. En effet, en 1994, la SAS a été introduite parmi les formes sociétaires disponibles pour permettre aux grandes entreprises de s'allier entre elles en disposant d'un outil léger et performant. Il s'agissait, en pratique, de filiales communes à des grands groupes. Les conditions restrictives portaient donc sur les associés ayant le droit de fonder une SAS, par une sorte de compensation et de garde-fou au regard de la liberté contractuelle laissée par ailleurs pour le fonctionnement de la société. Ainsi, seuls pouvaient être associées les sociétés ayant un capital d'au moins 1,5 million de francs, ou bien certains établissements publics, ou encore des établissements de crédit. La loi du 12 juillet a balayé ces restrictions.

TOUT EST POSSIBLE

Désormais, toute personne, physique ou morale, peut, sans condition, créer une SAS. Plus encore, la loi a autorisé qu'une SAS n'ait qu'un seul associé. Il s'agit alors d'une société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU). La forme la plus libérale de la société de capitaux devient une structure disponible pour une entreprise individuelle.

D'une façon plus générale, l'effet obtenu par la loi du 12 juillet est clair : tout est désormais possible. On peut s'en réjouir d'un certain côté. La pratique requiert des formes sociétaires flexibles, pour construire toutes sortes de montages et atteindre des objectifs incompatibles avec les formes sociales d'origine. Ainsi, une société anonyme qui désire avoir la souplesse requise pour une activité particulière et ne pas subir la lourdeur de ses propres règles de fonctionnement pourra créer une SASU, dont elle sera le seul actionnaire, et qu'elle gouvernera en échappant aux contraintes liées à sa propre structure sociale.

La SAS est donc la structure idéale pour être ce que la pratique appelle, d'une façon imagée, un « véhicule ». Un auteur, poursuivant la métaphore, la qualifie de *« bolide »*. D'un autre côté, la doctrine juridique est inquiète face à une telle vélocité et plasticité. En effet, la seule limite conservée à la SAS est l'interdiction de la cotation de ses actions. La SAS est, par définition, une société non cotée, une société fermée, et ne peut faire appel public à l'épargne. On en comprend les raisons : la forme sociale est si fluide qu'elle présente un danger pour des actionnaires non avertis. Ceux-ci peuvent être très démunis : non seulement les structures de décision dans lesquelles l'actionnaire minoritaire peut faire valoir ses vues – comme le conseil d'administration – peuvent être écartées, mais encore le président, contrairement au droit commun, peut être parfaitement irrévocable et les statuts peuvent très bien ne pas organiser l'information des actionnaires, seule la présence d'un commissaire aux comptes étant obligatoire. Mais la protection de la non-cotation est-elle si nette ? Rien n'empêche une société cotée de devenir associée d'une SAS, au besoin d'une SASU. Rien n'empêche une SAS de créer une filiale cotée.

Pourtant, par ailleurs, une série de textes visent à développer le droit des actionnaires minoritaires, leur information, leur sortie de la société, leur pouvoir de révoquer les dirigeants. Le mouvement du gouvernement d'entreprise ancre, en droit français, des mécanismes de résolution des conflits d'intérêts. Et, dans le même temps, la loi permet la constitution d'une société plus libérale mais aussi plus archaïque que toutes, dont le fonctionnement peut être laissé au bon plaisir du président. Le législateur, dont on doit présumer l'unicité, ne se contredit-il pas ?

Marie-Anne Frison-Roche (professeur de droit à l'université Paris-Dauphine)

La 2ème puissance industrielle de l'Ouest, vous connaissez ?
www.anjou.org
l'Anjou tisse sa toile

LeMonde Job: WMQ1910--0023-0 WAS LMQ1910-23 Op.: XX Rev.: 18-10-99 T.: 11:11 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 33Fap:100 N°:0810 Lcp:700 CMYK

Le gouvernement lance la mise en Bourse de Thomson Multimédia

La valeur de l'entreprise sera fixée entre 14,6 et 17,5 milliards de francs

La part de l'Etat dans le groupe d'électronique grand public passera de 67,8 % à 51,8 % à l'issue de la mise en Bourse, prévue pour le 3 novembre. L'opération prendra la forme d'une augmentation de capital qui rapportera entre 3,5 et 4 milliards de francs à l'entreprise. Cet argent frais permettra à Thomson Multimédia de financer son plan de développement et de consolider le redressement opéré depuis deux ans.

LE GOUVERNEMENT a annoncé, lundi 18 octobre, la mise en Bourse du groupe d'électronique grand public Thomson Multimédia (TMM), dont il détenait plus de deux tiers du capital via la holding de contrôle public Thomson SA. Les particuliers pourront souscrire des actions, sans période de réservation, du 18 au 29 octobre à un prix qui se situera dans une fourchette comprise entre 18 euros (118,07 francs) et 21,5 euros (141,03 francs). Quant aux salariés, ils pourront porter leur participation au capital de TMM à près de 6 %. La première cotation devrait intervenir le 3 novembre.

Bien que « politiquement correcte » (l'actionnaire public conservera 51,8 % du capital), l'opération, qui devait être annoncée initialement vendredi soir, immédiatement après l'avis favorable de la Commission des participations et des transferts, a été repoussée de quarante-huit heures, le temps de laisser passer l'orage politique du week-end, marqué par la manifestation du Parti communiste et ses critiques contre la fusion d'Aerospatiale Matra et de l'allemand DaimlerChrysler Aerospace.

Le gouvernement pourra faire valoir que la valorisation de la société (entre 14,6 et 17,5 milliards de francs) achève de décrédibiliser le plan élaboré par le précédent gouvernement. Dans le cadre de la privatisation avortée du groupe Thomson, en 1996, le premier ministre Alain Juppé avait déclaré que Thomson Multimédia *« vaut un franc symbolique après recapitalisation, parce que, dans l'état actuel des choses, ça ne vaut rien »*. Certes, depuis, l'Etat a dû réinjecter 10,9 milliards de francs dans le capital et des partenaires industriels, les américains Microsoft et DirectTV, le japonais NEC et le français Alcatel, lui ont apporté 1,8 milliard de francs en échange de 30 % du capital (7,5 % chacun).

Le nouvel actionnariat

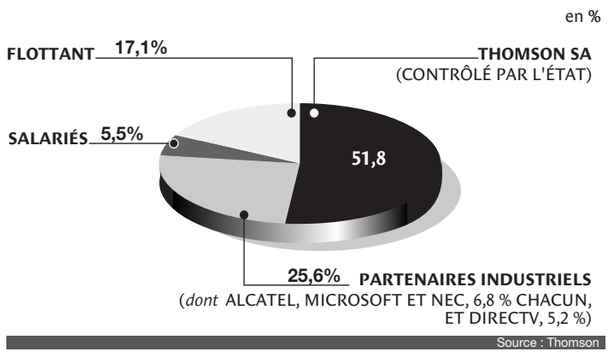

Source : Thomson

La part de l'Etat, via la société publique Thomson SA, sera ramenée de 67,8 % à 51,8 % lors de la mise en Bourse, prévue le 3 novembre.

INVESTISSEMENTS MASSIFS

La société, dont Thierry Breton, l'ancien directeur général de Bull, a repris les rênes, s'est très nettement redressée. Elle a engrangé ses premiers bénéfices en 1998, avec 102 millions de francs de résultat net, pour 37 milliards de francs de chiffre d'affaires. M. Breton attend 1 milliard de résultat net cette année, sans compter 1 milliard de francs de profits supplémentaires au titre des brevets récupérés auprès de General Electric. Sur le plan industriel, la société a d'abord revu de fond en comble ses processus de production, délocalisant les usines de produits finis vers des pays à faible coût de main-d'œuvre, et réduit ses stocks. Dans le domaine des composants (tubes, écrans plasma, DVD-ROMs), il détient 20 % du marché des tubes cathodiques de grande taille.

TMM a massivement investi pour réasseoir la marque dans le paysage de l'électronique grand public, revigoré par la vague du tout-numérique (*Le Monde* du 6 septembre). Les premiers résultats de cette offensive commerciale et technique sont tangibles. Aux Etats-Unis, où le groupe réalise plus de la moitié de son chiffre d'affaires, sa marque RCA reste leader, avec 23,1 % de parts de marché sur la télévision et 19,9 % sur la vidéo. En Europe, Thomson Multimédia poursuit son rencentrage autour de la marque Thomson (1,2 milliard de francs d'investissements publicitaires par an), reléguant Telefunken, Saba et Brandt au rang de marques locales ou de distributeurs. Conséquence, la seule marque Thomson a fait un bond de 50 % en France.

Outre la télévision, son territoire de prédilection, TMM a réussi à bien se positionner sur plusieurs marchés porteurs, comme le DVD (20 % de part de marché mondial) et les décodeurs numériques, où il revendique le leadership mondial. TMM fabrique notamment 80 % des décodeurs de l'opérateur américain Direct TV.

Autre pari, Thomson est le premier grand groupe de l'électronique grand public à lancer un baladeur MP3, qui permet d'écouter librement les morceaux de musique téléchargés sur le réseau Internet. Dans le domaine de la téléphonie personnelle, TMM vient de joindre ses forces avec Alcatel au sein d'une filiale commune (*Le Monde* du 21 juillet).

L'introduction en Bourse, via une augmentation de capital, doit lui permettre de récolter 3,5 à 4 milliards de francs et d'améliorer son ratio d'endettement, supérieur à 80 % de ses fonds propres. Confiants, Alcatel, Microsoft et NEC vont largement souscrire à la part qui leur est réservée pour maintenir chacun une participation de 6,8 %. Seul DirectTV, pour des raisons propres à son actionnaire Hughes, se laissera diluer à 5,2 %.

Christophe Jakubyszyn

France Télécom en passe de contrôler un opérateur de mobile allemand

Un investissement de 60 milliards de francs

FRANCE TÉLÉCOM a annoncé, lundi 18 octobre, le rachat pour 7,4 milliards d'euros (48,2 milliards de francs) de la participation de 60,25 % dans E-Plus, le troisième opérateur de téléphonie mobile en Allemagne, que détenaient les groupes allemands RWE et Veba. La transaction valorise la totalité d'E-Plus à 12,3 milliards d'euros, une estimation 15 % supérieure à celle retenue lors de l'acquisition par France Télécom des 17,24 % détenus dans E-Plus par le britannique Vodafone le 4 octobre, pour laquelle le français a déboursé 1,7 milliard d'euros (11,15 milliards de francs).

France Télécom a donc accepté de payer une prime pour prendre le contrôle d'E-Plus. Le groupe français n'a pas hésité à payer chacun des 3,6 millions d'abonnés de E-Plus attendus à la fin de l'année 1999 à 4 130 euros. Trois mois auparavant, son rival allemand Deutsche Telekom avait payé 3 850 euros pour chacun des abonnés de l'opérateur britannique One-2-One. Un prix considéré, à l'époque, comme élevé par les analystes financiers. *« Mais le moment est bien choisi pour s'attaquer au marché allemand*, estime Jean-Louis Vinciguerra, le directeur financier de France Télécom. *Ce marché connaissait jusqu'à présent un certain retard avec un taux de pénétration de seulement 23 %, contre plus de 25 % en France. Les mentalités changent et le marché des mobiles devrait évoluer de l'élitisme au marché de masse »*.

Avec une population globale de 85 millions d'habitants, le potentiel de croissance des opérateurs mobiles reste donc très important. E-Plus compte en profiter. L'opérateur téléphonique pourrait, en l'an 2000, détenir près de 6 millions d'abonnés, réaliser un chiffre d'affaires de près de 9 milliards de francs et afficher une marge d'autofinancement brute de près de 3 milliards de francs. Des chiffres à comparer à ceux du réseau mobile français Itineris (filiale à 100 % de France Télécom) qui disposerait, fin 1999, de plus de 10 millions d'abonnés pour un chiffre d'affaires supérieur à 25 milliards de francs.

DROITS DE PRÉEMPTION

Avec cette opération, France Télécom poursuit son maillage européen dans le secteur des mobiles, après la Belgique, le Portugal ou l'Italie. En Grande-Bretagne, le groupe français s'appuiera sur le câblo-opérateur NTL, dont il détient 25 % du capital depuis l'été. NTL envisage sérieusement de lancer une activité mobile.

Cependant, l'acquisition d'E-Plus reste soumise à certaines conditions. En effet, le groupe américain BellSouth dispose de six semaines pour faire jouer ses droits de préemption sur 17,24 % de Vodafone ainsi que sur 60,25 % de RWE et Veba. Tous les schémas sont possibles. BellSouth peut racheter l'intégralité du capital d'E-Plus ou, plus vraisemblablement, conserver sa participation de 22,51 % dans l'opérateur ou la revendre à France Télécom. Dans ce dernier cas, *« France Télécom fera appel à des partenaires allemands, financiers ou industriels »*, précise M. Vinciguerra.

Enguérand Renault

Thierry Breton, PDG de Thomson Multimédia

« Nous sommes entièrement tournés vers la maison numérique »

« Que signifie pour vous l'entrée prochaine de Thomson Multimédia en Bourse ?

– Cette opération, qui prendra la forme d'une augmentation de capital par appel au marché, nous permettra de lever les fonds nécessaires à notre développement. Cette mise en Bourse est un signe de la transformation de Thomson Multimédia, dont les résultats ne cessent de s'améliorer : au cours des six derniers semestres, non seulement nous avons tenu tous nos engagements, mais nous avons fait un peu mieux que prévu. Il s'agit d'une nouvelle entreprise, radicalement orientée vers les métiers du numérique, et très internationale, puisque 10 % seulement de son activité se situe en France. Nos principales filiales sont aux Etats-Unis, au Mexique, en Chine et en Pologne.

– Quelle place sera réservée aux salariés ?

– Ils devraient détenir 5 % à 6 % des titres à l'issue de l'opération, au lieu de 3,23 % actuellement. Lors de la première ouverture du capital, en novembre 1998, 56 % des salariés avaient déjà souscrit, soit 17 000 personnes dans le monde. C'est à mes yeux un important élément de motivation. C'est aussi un élément de stabilité du capital.

– Qu'est-ce qui vous fait dire que TMM n'est plus la même société que celle dont vous avez pris les rênes en mars 1997 ?

– L'équipe de direction a transformé cette entreprise, de façon à lui donner le sens de la vitesse et de l'urgence. Par exemple, nous élaborons, en plus de notre budget annuel, des budgets à six mois pour mieux coller aux réalités. Pour ce qui concerne la partie variable des rémunérations, elles sont également définies sur six mois, au bout desquels on revoit les objectifs. L'activité de Thomson Multimédia aussi a changé : elle est aujourd'hui entièrement tournée vers la maison numérique. Comme nous ne pouvions pas tout faire tout seuls, nous avons conclu une série de partenariats, avec Alcatel et NEC en amont, et avec DirecTV et Microsoft en aval, dans les services.

– Quels sont aujourd'hui les métiers de TMM ?

– Alors que ses grands concurrents sont des conglomérats, TMM est la seule entreprise qui se consacre entièrement à l'électronique grand public à domicile, ce qu'elle fait à travers trois métiers. En amont, TMM produit des tubes pour téléviseurs, dont le chiffre d'affaires s'élève à 13 milliards de francs en 1998. Sur ce marché, nous augmentons actuellement les ventes aux autres constructeurs, qui représentent déjà 60 % de ce total. Nous venons également d'ouvrir une usine de tubes en Chine. Le deuxième métier de TMM est la fabrication de plates-formes, c'est-à-dire de produits destinés au consommateur, comme les téléviseurs, les décodeurs ou les DVD (29 milliards de francs de chiffre d'affaires). Le troisième regroupe la gestion des brevets (439 millions de francs de chiffre d'affaires) et les nouveaux services associés à l'usage de nos produits, comme les guides de programmes, pour lesquels nous avons conclu un accord avec la société Gemstar, dont nous sommes l'actionnaire industriel. Nous disposons de 28 000 brevets, dont 570 licences actives, et nos ingénieurs en ont encore déposé 300 en 1998.

– Quelles sont vos ambitions sur le marché du numérique ?

– Nous voulons être leader sur la partie haut de gamme du spectacle à domicile, avec des produits comme les écrans plats, le DVD (lecteur de disque vidéo), ou la télévision personnalisée (« personal TV »). Le consommateur, aujourd'hui, souhaite de plus en plus de choix, et nous pensons, chez TMM, qu'il y aura à l'avenir des « portails » pour les programmes de télévision, comme il en existe aujourd'hui sur Internet. C'est pourquoi nous travaillons à la fois sur les questions liées au stockage — avec le DVD enregistrable, par exemple – et sur la simplicité d'utilisation, c'est-à-dire la navigation. Grâce à notre alliance avec Microsoft et Gemstar, nous venons de mettre sur le marché, aux Etats-Unis et en Europe, la première télévision interactive. Nous réfléchissons aussi au réseau numérique à domicile, qui permettra de faire communiquer l'ensemble de ces produits.

– Le virage du numérique va-t-il permettre aux constructeurs d'électronique grand public d'améliorer leurs marges ?

– Ce secteur est loin d'être voué aux marges d'exploitation faibles. Dans les tubes, par exemple, elles s'élèvent même à 10 %. Concernant les autres marchés, nous avons maintenant une assez bonne maîtrise des coûts. Nous avons, par exemple, investi 1,4 milliard de francs dans la chaîne de valeur, en modifiant la façon de produire et de gérer les stocks. Dans les produits grand public, nous sommes en voie d'atteindre les performances des meilleurs de l'industrie. Pour y parvenir, il nous faut être les premiers à mettre sur le marché des modèles innovants, ce que nous avons fait pour le DVD, le baladeur numérique, ou la TV interactive. »

Propos recueillis par Anne-Marie Rocco

Framatome et Siemens négocient toujours

LE GROUPE FRAMATOME, spécialisé dans le nucléaire et la connectique, devrait tenir, jeudi 21 octobre, un conseil d'administration et un comité central d'entreprise consacrés à la présentation des comptes et à l'évocation du projet de rapprochement des activités nucléaires avec l'allemand Siemens. Cela *« ne préjuge ni du contenu, ni du rythme de l'évolution de la coopération existante »*, affirme le constructeur français. Le principe est celui de la création d'une filiale commune regroupant les actifs nucléaires, Framatome ayant 66 % et Siemens 34 %. Sa création est liée à un autre dossier, celui du désengagement d'Alcatel, qui détient 44 % du capital du groupe public. Les négociations avec les pouvoirs publics butent sur la valorisation de cette participation.

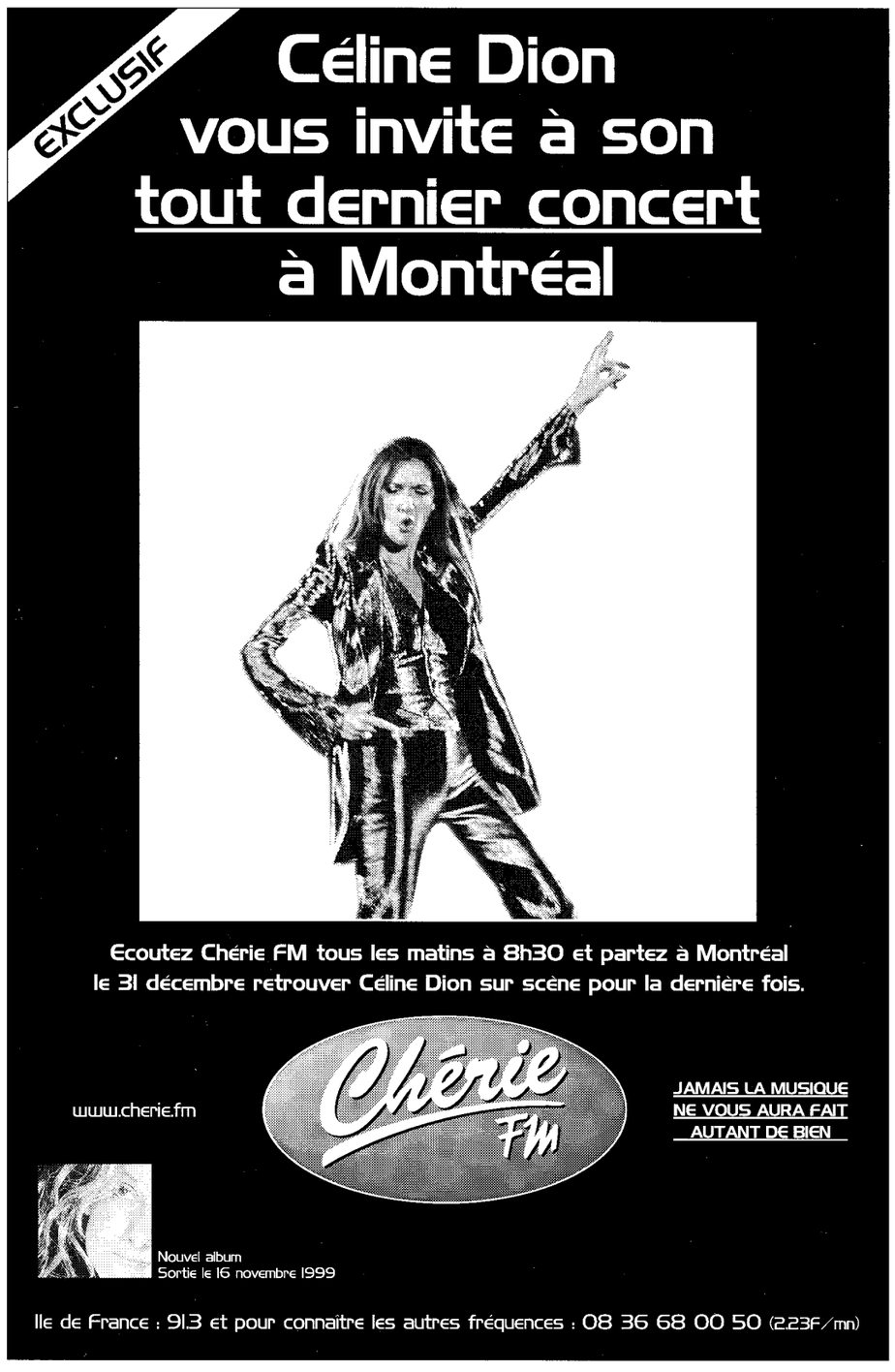

LeMonde Job: WMQ1910--0024-0 WAS LMQ1910-24 Op.: XX Rev.: 18-10-99 T.: 09:59 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 33Fap:100 N°:0811 Lcp:700 CMYK

La publicité télévisée s'empare des « sales gosses »

Un nombre croissant d'enfants vantent les mérites de vêtements, de voitures ou de produits alimentaires. Au côté de l'« adorable tête blonde », chérie des publicitaires, l'« enfant terrible », aux vertus commerciales cachées, a désormais sa place

UN GAMIN, rond, brun, âgé tout au plus d'une dizaine d'années, hurle, frappe et grimace en tambourinant sur la fenêtre de plusieurs camionnettes pour effrayer les chiens qui attendent dans les véhicules le retour de leurs maîtres. Cette saynète – dont la chute tend à prouver que l'un des véhicules est plus confortable que les autres puisque l'énorme dogue allemand qui l'occupe n'aboie pas malgré les gesticulations agressives de l'enfant – est utilisée depuis un mois par Citroën et l'agence Euro RSCG pour promouvoir son C15 à la télévision.

Elle consacre, comme une dizaine d'autres publicités françaises récentes (mousse au chocolat Nestlé, fromages Babybel, vêtements Petit Bateau, Peugeot 806...), l'« enfant terrible » dans la pub. Celui qui multiplie les bêtises et conteste l'autorité parentale est devenu l'un des faire-valoir commerciaux les plus efficaces pour convaincre les parents d'acheter des voitures, des biscuits ou des vêtements. Effet de mode ou nouvelle tendance ?

On s'en doutait, l'enfant est publicitairement efficace puisqu'un nombre croissant de spots l'utilisent (18,6 % des spots en 1997) pour des produits qui ne le concernent pas au premier chef (88,5 % des messages avec enfants). La raison ? Il permet de faire passer plus simplement le message puisque, *« quand il pense quelque chose, il le dit, quand il veut quelque chose, il le prend »*, expliquent Bruno Planty et Marie Gossart, coauteurs à l'agence Publicis Conseil d'une étude récente sur les enfants terribles dans la pub. L'enfant rend aussi socialement acceptable n'importe quel message commercial puisque *« la vérité sort toujours de la bouche des enfants »*, en même temps qu'il laisse à penser que les marques *« ne trichent pas, qu'elles sont vraies et défendent leur intégrité »*, parce que lui est nature, vrai et authentique.

Au départ était le *« chérubin angélique »*. L'enfant modèle répond à une logique classique, positive, consensuelle, expliquent les publicitaires. Un bébé symbolise la pureté et la jeunesse : il sert la stratégie de communication d'Evian, par exemple, qui cherche à se positionner comme une *« source de jeunesse pour le corps »* à travers son désormais fameux ballet de bébés nageurs, ou celle de marques d'hygiène, comme Klorane, qui a fait d'une *« chère tête blonde »* dans les bras de sa mère – toute aussi blonde et blanche – son porte-drapeau, lisse et sage. Dans ces campagnes, toujours en grand nombre, l'enfant est objet de fantasme et d'idéalisation.

En août 1996 puis en avril 1998, le « sale gosse » fait une entrée remarquée dans le paysage publicitaire avec le spot de l'agence Euro RSCG BETC pour les vêtements Petit Bateau, dont l'image est vieillissante et compassée. Sur une chanson de Jacques Dutronc *« Fais pas çi /Fais pas ça /A dada prout prout cadet... »*, une fillette en colère jette la vaisselle par terre, une adolescente dédaigneuse repousse du coude son assiette de soupe, un gamin met les doigts dans le nez de son voisin, etc. Les parents, caricatures d'autorité, ont les yeux exorbités et brandissent des doigts menaçants.

La sacro-sainte représentation de la famille version « papier glacé » – abondamment utilisée par Nutella, Kiri, Ricoré,.. – est battue en brèche. Le bouleversement est tel que le Bureau de vérification de la publicité (BVP) craint, à l'époque, des réactions négatives. Qu'il n'y aura pas. Cette pub qui amuse les enfants fait surtout sourire les parents.

« APRÈS CARÊME, LE CARNAVAL »

« Quand on met des enfants, c'est pour parler aux parents : soit nous les attendrissons avec des enfants adorables, soit nous les faisons sourire avec des enfants impertinents », commente Pierre de Gouvello, vice-président de DDB, qui a travaillé aux publicités Lactel, lesquelles, comme certains spots Kelloggs, bousculent l'autorité parentale. Selon le publicitaire, *« nous sommes dans une société qui survalorise l'enfant »* : ce qui *« fait rire aujourd'hui les parents, c'est quand ils voient leur enfant sortir du cadre, affirmer sa personnalité »*. *« On accepte beaucoup plus la contestation qu'il y a vingt ans »*, indique-t-il en s'appuyant sur les résultats des tests qualitatifs qu'il mène pour le compte de ses clients.

« Le spot Petit Bateau marque un tournant », estime Marie Gossart, même si d'autres publicités, comme les pubs pour la 806 de Peugeot, ont entrepris, dès 1994, de mettre en valeur le pouvoir détenu par l'enfant dans la famille puisqu'il *« recommande »*, sur le ton de la menace, le véhicule à ses parents. Peugeot fait ainsi un choix marketing pour émerger sur le marché du monospace, où il arrive tard. L'agence propose d'associer de façon moderne la voiture et la famille : *« Nous avons fait le pari de la maturité des consommateurs* (...)*, la pub est un mode de communication qui est dans la vie et doit utiliser les codes de la vie »*, explique Raphaël de Andreis, directeur général adjoint d'Euro RSCG BETC.

Le pari fonctionne. Certes, cette pub déplaît au BVP, même si il lui donne un avis favorable. *« C'est le cas extrême* [en matière de prescription enfantine]*, l'exemple de ce qu'il ne faut pas faire »*, affirme Daniel Poinsot, responsable du département télévision au BVP, et quelques associations de familles contestent la campagne. Mais une majorité de consommateurs semblent conquis (en 1994, 72 % des gens interrogés disent apprécier le film, 80 % en 1998, selon des tests réalisés par l'agence)... Le sale môme a désormais sa place dans la mécanique publicitaire télévisée.

Pour le sociologue Robert Ebguy, directeur de recherche au Centre de communication avancée, cette évolution va dans le bon sens : *« Dans un premier temps, le réflexe publicitaire a été de surprotéger l'enfant. Aujourd'hui, il s'adapte, affirme sa personnalité et tire même avantage de sa nouvelle situation. Il reprend les interdits et joue avec, ce qui montre qu'il les a compris. Après le carême, c'est le carnaval, où les forfanteries sont permises. »*

Florence Amalou

Deux cas limites

C'est un film publicitaire de l'agence J. Walter Thompson pour un goûter salé, Lunchables. Des monstres sortent de l'école, bousculent un policier, franchissent comme des furies les portes d'un supermarché, montent sur des chariots, détruisent tout sur leur passage, se jettent sur les goûters, les dévorent et repartent sans payer après avoir retrouvé leur aspect d'enfants. Le Bureau de vérification de la publicité (BVP) a fait modifier la fin en demandant à ce que des bruits de caisse indiquent clairement que les enfants ont payé. Mais pour le quidam, des doutes subsistent.

Une autre pub a posé problème, conçue par l'agence Alice pour les sucettes Look-o-look. Une petite fille est filmée sur une patinoire, une sucette à la main, face caméra. *« Tu nous montres ce que tu sais faire ? »*, lui demande un cameraman, la voix mielleuse. *« T'es lourd, pff t'es hyper lourd »*, lui répond-elle. La glace se brise sous le poids de l'interviewer et le film se termine, de façon surréaliste, en milieu aquatique. Le CSA a demandé aux chaînes de télévision de *« ne pas diffuser en l'état* [ce] *message »*, mais uniquement parce qu'il met *« en scène un comportement manifestement dangereux* (...) *qui pourrait donner lieu à des accidents graves »*.

Les lycéens, les reporters de guerre et le laveur de gratte-ciel

BAYEUX (Calvados)
de notre envoyée spéciale

C'est la vue et les gémissements terrorisés d'un jeune Sierra-Léonais de trois ans leur cadet, encerclé, nu, roué de coups par des militaires qui l'accusent d'être rebelle en lui arrachant sa culotte, qui ont fait pencher la balance. Pour José, dix-sept ans, Julien, seize ans et demi, Laeticia, dix-sept ans, et Stéphanie, dix-sept ans, quatre des trois cents lycéens réunis, ce lundi 11 octobre dans la Halle aux grains de Bayeux (Calvados), le meilleur reportage de guerre télévisé, c'est celui que Fergal Keane a tourné pour la BBC, en février 1999 à Freetown (Sierra Leone).

Il s'agit du huitième reportage d'une liste qui en compte quinze en compétition pour le Prix des lycéens, l'un des deux prix spéciaux du Prix Bayeux des correspondants de guerre, remis, samedi 16 octobre, dans les différentes catégories presse écrite, radio, télévision et photo *(lire ci-dessous)*. C'est le premier à rendre compte de ce conflit africain dont ils ne savent presque rien.

LES CRITIQUES FUSENT

Que connaissent-ils de la guerre ? *« La guerre ? C'est pas cool »*, donne en guise de réponse José. Et le reportage de guerre ? Il est formel : *« Les journalistes, ils sont pas objectifs, ils prennent ce qu'ils veulent et en font ensuite ce qu'ils veulent. »* Lui a vu, alors qu'il faisait partie du service de sécurité de la Fête des ballons, en juin à Balleroy, des journalistes travailler. *« Il y en a qui font leur métier, mais il y en a beaucoup qui sont des mouches à merde »*, lâche Julien, qui dit avoir été confronté à la presse lors du cinquantième anniversaire du débarquement, en 1994. Tous les deux apprécient le reportage de la BBC parce qu'*« il parle des deux camps »*. Ils veulent qu'on leur explique les forces en présence, les *« enjeux politiques »*, disent-ils.

Au fur et à mesure que les adolescents, dans le noir de la salle de spectacle municipale, encaissent les images, souvent violentes, leurs visages se tendent. Laeticia, elle, se recroqueville dans son fauteuil en se barricadant derrière ses genoux qu'elle a maintenant repliés contre sa poitrine. Aussitôt la lumière revenue, ils se redressent, redeviennent presque adultes, et les critiques fusent.

« C'est toujours pareil en France, à la fin du reportage, ça se finit sur le même ton, la voix descend... Ça fait vraiment trop cliché », observe Julien, qui fait la différence entre les reportages de la BBC, ITN ou Channel 4 et ceux de TF 1, France 2 ou France 3 : *« Les Anglais ont moins peur de montrer des images qui choquent. En même temps, on les sent plus en retrait. C'est pas la même formation... »* Difficile, en tout cas, de tromper leur sens des réalités. Julien jauge le journaliste Phil Rees de la BBC en le voyant au milieu de la ligne de front au Cachemire (Inde), *« sa chemise blanche, là, c'est un coup à se prendre un pruneau ! »*, fait-il remarquer.

Sur le fond, ils captent l'information. En parlant des images de destruction de la Radio-télévision serbe et de la reprise des programmes quatre heures plus tard : *« Ça montre l'imbécillité de la guerre, ils prennent des points soi-disant stratégiques et cela ne sert à rien »*, estime José, qui affirme faire changer de chaîne ses parents – agent administratif et ouvrier –, lorsqu'ils regardent le journal de TF 1 *« parce que sur TF 1, c'est bidonné »*, tranche-t-il. Ils ne lisent pas de journaux, écoutent parfois Skyrock et Europe 2 mais le JT, ils y tiennent.

En tout cas, le métier de reporter de guerre ne les fait pas rêver. *« C'est difficile, il faut avoir du courage et ne pas être trop sensible »*, reconnaît Laeticia, qui veut être attachée de presse dans la mode. *« Mais pas plus que le laveur de vitres des gratte-ciel »*, tempère Julien.

Fl. A.

■ **Les trophées du 6e Prix Bayeux des correspondants de guerre** ont été décernés, samedi 16 octobre à Bayeux (Calvados), à l'Américain James Nachtwey, de Magnum-*Time Magazine*, en catégorie photo, Isabelle Dor, de France-Info, en radio, Fergal Keane, de la BBC, en télévision, et Gabriel Gruener, du *Stern*, en presse écrite.Rémy Ourdan (*Le Monde*) a obtenu le 3e prix ex aequo « Kosovo » avec Renate Flottau (*Der Spiegel*).

LeMonde Job: WMQ1910--0025-0 WAS LMQ1910-25 Op.: XX Rev.: 18-10-99 T.: 11:05 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 33Fap:100 N°:0812 Lcp:700 CMYK

TABLEAU DE BORD

AGENDA

MARDI 19 OCTOBRE

■ **FRANCE :** commerce extérieur (août).
■ **ÉTATS-UNIS :** indice des prix à la consommation (septembre), mises en chantier de logement (septembre).
■ **PAYS-BAS :** chiffres du chômage (août).

MERCREDI 20 OCTOBRE

■ **GRANDE-BRETAGNE :** ventes de détail (septembre), minutes de la réunion du CPM de la Banque d'Angleterre des 6 et 7 octobre.
■ **ALLEMAGNE :** baromètre des affaire IFO (septembre).
■ **ÉTATS-UNIS :** balance commerciale (août).

JEUDI 21 OCTOBRE

■ **ÉTATS-UNIS :** demandes hebdomadaires d'allocations chômage
■ **BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE :** conseil des gouverneurs.

VENDREDI 22 OCTOBRE

■ **FRANCE :** production industrielle (juillet et août).
■ **GRANDE-BRETAGNE :** première estimation du PIB pour le troisième trimestre.
■ **ALLEMAGNE :** prix à la production (septembre).

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **NISSAN : Carlos Ghosn a annoncé** la suppression de 21 000 emplois. (lire page 22)

● **THOMSON MULTIMEDIA : le gouvernement** a annoncé l'introduction en bourse de TMM. (lire page 23)

● **AVENTIS : le nouveau groupe franco-allemand des sciences de la vie**, né du rapprochement de Rhône-Poulenc et Hoechst, table sur un taux de croissance de son chiffre d'affaires *« proche de 10 % »* sur trois ans, a annoncé Rhône-Poulenc vendredi. Les synergies devraient s'élever à 1,2 milliard d'euros sur les trois prochaines années.

SERVICES

● **PINAULT-PRINTEMPS-REDOUTE (PPR) : le groupe de François Pinault** a annoncé vendredi 15 octobre le lancement d'une offre publique d'échange (OPE) sur le distributeur papetier Guilbert sur la base de cinq actions PPR pour six titres Guilbert. PPR, qui avait lancé une OPA sur le groupe l'an dernier, détient déjà 53 % du capital de Guilbert.

● **BRITISH AIRWAYS : la compagnie aérienne britannique a été choisie** pour l'acquisition de 10 % de la compagnie polonaise LOT, au détriment de ses deux concurrents Lufthansa et Swissair, a affirmé samedi le quotidien *Rzeczpospolita.*

● **AIR CANADA/ CANADIEN INTERNATIONAL : la Commission européenne a décidé de lancer une enquête approfondie** sur le projet de fusion entre les deux compagnies aériennes canadiennes par le conglomérat financier Onex.

● **AIRTOURS : le voyagiste britannique qui a offert 1,5 milliard de dollars pour acquérir First Choice Holidays**, mais dont l'offre reste bloquée par la Commission européenne, aurait, selon le *Financial Times*, proposé 495 millions de dollars pour acquérir le TO allemand Deutsches Reiseburo.

FINANCE

● **ASSURANCE : trois compagnies d'assurance dommages japonaises**, dont le numéro trois du secteur Mitsui Marine and Fire Insurance, sont sur le point de regrouper leurs activités au sein d'un holding qui se classera au premier rang du secteur. Mitsui Marine and Fire Insurance, Koa Fire and Marine Insurance et Nippon Fire and Marine Insurance sont parvenues *« au stade final de discussions en vue d'un accord »*.

● **FONDS DE PENSION : les fonds de pension privés pourraient collecter** sur les trente prochaines années près de 7 315 milliards d'euros dans l'Union européenne, soit près de quatre fois plus que les 1 995 milliards d'euros qui étaient rassemblés en 1995, selon une étude de l'agence de notation financière Standard and Poor's.

● **BANQUES : la banque espagnole Banco Bilbao Viscaya (BBV) a confirmé**, vendredi 15 octobre, être en négociation avec la banque italienne Unicredito, en vue d'une alliance qui pourrait prendre la forme d'un échange de participation.

● **DRESDNER BANK/HYPOVEREINSBANK : la HypoVereinsbank et la Dresdner Bank,** respectivement deuxième et troisième banques privées d'Allemagne, s'acheminent vers une fusion qu'ils pourraient annoncer en janvier ou février de l'an 2000, affirme le *Financial Times* de lundi 18 octobre.

EUROPE

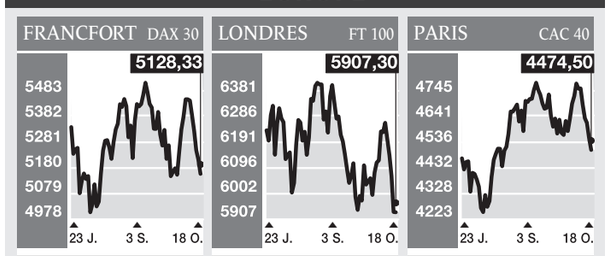

Europe 09 h 50	Indices sélection	cours 18/10	Var. % 15/10	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3618,61	– 0,56	8,27
EUROPE	STOXX 50	3575,93	– 0,46	7,70
EUROPE	EURO STOXX 324	313,18	– 0,53	4,96
EUROPE	STOXX 653	297,19	– 0,43	6,44
PARIS	CAC 40	4474,50	– 1,10	13,49
PARIS	MIDCAC	0,00	....	....
PARIS	SBF 120	3072,00	– 1,17	15,65
PARIS	SBF 250	0,00	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	0,00	....	....
AMSTERDAM	AEX	528,93	– 1,68	– 1,75
BRUXELLES	BEL 20	2927,17	– 0,43	– 16,71
FRANCFORT	DAX 30	5128,33	– 1,08	2,43
LONDRES	FTSE 100	5907,30	– 2,19	0,42
MADRID	STOCK EXCHANGE	9326,50	– 0,54	– 5,19
MILAN	MIBTEL 30	31662,00	– 1,31	– 9,93
ZURICH	SPI	6735,20	– 0,77	– 5,94

AMÉRIQUES

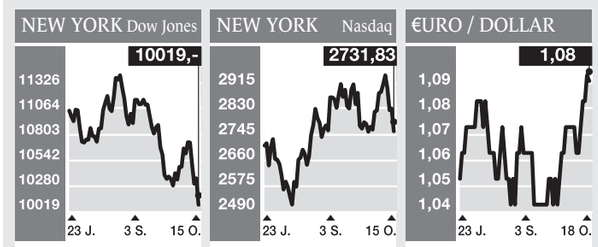

Amérique 09 h 50	Indices sélection	cours 15/10	Var. % veille	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10019,71	– 2,59	9,13
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1247,41	– 2,81	1,48
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2731,83	– 2,67	24,59
TORONTO	TSE INDEX	6884,44	– 1,22	6,14
SAO PAULO	BOVESPA	11146,00	– 1,62	64,30
MEXICO	BOLSA	270,49	– 4,63	16,35
BUENOS AIRES	MERVAL	507,54	– 1,42	18,02
SANTIAGO	IPSA GENERAL	118,22	– 2,41	53,53
CARACAS	CAPITAL GENERAL	5318,26	– 2,50	11,06

ASIE - PACIFIQUE

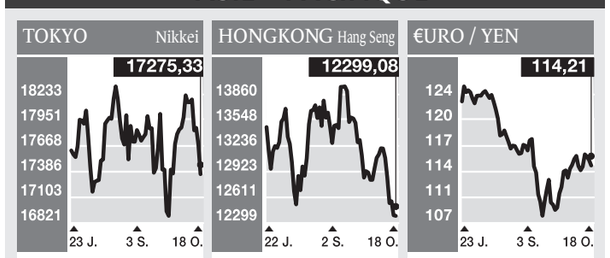

Zone Asie 09 h 50	Indices sélection	cours 18/10	Var. % 15/10	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	17275,33	– 1,85	24,80
HONGKONG	HANG SENG	12299,08	– 1,50	22,40
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0,00	....	43,19
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	99,32	– 4,22	52,94
SYDNEY	ALL ORDINARIES	2796,80	– 2,29	– 0,59
BANGKOK	SET	25,86	– 3,33	0,70
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4924,98	0,84	61,19
WELLINGTON	NZSE-40	2066,49	– 1,88	0,06

ÉCONOMIE

L'évolution des Bourses n'est pas un critère pour la BCE

« L'ÉVOLUTION des cours des actions en Bourse », pas plus que celle de *« la conjoncture »*, ne sont des critères d'appréciation pour la Banque centrale européenne (BCE) en matière de politique de taux d'intérêt, déclare le chef économiste de la BCE, l'Allemand Otmar Issing. Dans un entretien au quotidien allemand *Süddeutsche Zeitung*, publié lundi 18 octobre, M. Issing, interrogé sur les déclarations du président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, mettant en garde contre un éventuel effondrement de cours boursiers, indique : la Banque centrale européenne n'oriente sa politique de taux d'intérêt ni en fonction de *« la robustesse de la conjoncture »* ni en fonction de *« l'évolution des cours des actions en bourse »*, mais par rapport à *« la valeur de l'argent »*. *« D'ailleurs,* ajoute-t-il, *les banques centrales ne disposent en général pas de compétences particulières dans l'appréciation d'actions sur ou sous-cotées,* souligne-t-il. *Pourquoi serions-nous meilleurs dans ce domaine que les acteurs des marchés boursiers et les analystes ? »*

Le bogue de l'an 2000 n'inquiète pas M. Greenspan

LA RÉSERVE fédérale américaine (Fed) estime que le bogue de l'an 2000 devrait être un événement mineur, a indiqué le président de la Fed, Alan Greenspan, vendredi. *« A la Fed, nous sommes optimistes sur le fait que les problèmes d'informatique liés »* au passage à l'an 2000 *« ne seront pas un événement majeur »* pour les Etats-Unis, a indiqué M. Greenspan dans une intervention au Congrès. *« Si l'on évite de fortes réactions économiques suscitées par la peur, le changement de siècle devrait ressembler à l'histoire du chien qui n'a pas aboyé. »*
La Fed se dit préparée *« à toutes les éventualités »* et un supplément de numéraire sera disponible afin de prévenir d'éventuels retraits massifs d'argent liquide aux guichets des banques, a précisé M. Greenspan. *« Alors qu'il est facile d'être obsédé par les quelques institutions dans notre société qui ne sont pas prêtes, ne perdons pas de vue le fait que l'immense majorité d'entre nous sont non seulement prêts, mais ont des plans d'intervention en cas de problème »*, a-t-il ajouté.

■ **JAPON : la production industrielle au Japon a augmenté** de 4,4 % en août par rapport au mois précédent, a annoncé lundi le ministère japonais du commerce international et de l'industrie (MITI), contre une estimation initiale de 4,6 %.

■ **ITALIE : la balance des paiements courants de l'Italie** a été excédentaire de 1,237 milliard d'euros en août, a annoncé vendredi l'office des changes italiens IUC, à Rome.

■ **ROYAUME-UNI : le premier ministre britannique, Tony Blair**, a confirmé vendredi qu'il était hostile à une harmonisation fiscale dans l'Union européenne qui nuirait à la City de Londres. *« Nous n'accepterons aucune mesure qui nuise à la City de Londres ou provoque une fuite des capitaux hors du pays »*, a-t-il indiqué.

■ **POLOGNE : le déficit budgétaire polonais sur les neuf premiers mois de 1999** s'est élevé à 11,3 milliards de zlotys (2,6 milliards d'euros), soit 87,8 % du déficit budgétaire prévu pour l'ensemble de l'année, a annoncé vendredi le ministère des finances.
■ **Les prix à la consommation ont augmenté en Pologne de 1,4 %** en septembre comparé à août, progressant de 8 % en rythme annuel, un chiffre nettement supérieur aux attentes du marché.

■ **ROUMANIE : le gouvernement roumain table sur un taux d'inflation compris entre 20 % et 25 %** en l'an 2000, a indiqué vendredi, à Bucarest, la Banque nationale (BNR). L'inflation s'est élevée à 39 % en septembre par rapport à décembre 1998 et devrait se situer à 44 % à la fin de l'année.

■ **VENEZUELA : le Venezuela va étendre les privatisations** à la production d'aluminium et au téléphone, a affirmé le ministre vénézuélien des affaires étrangères, Jose Vicente Ranger, dans un entretien publié dimanche par le quotidien péruvien *La Republica.*

■ **BRÉSIL : le produit intérieur brut (PIB) brésilien devrait afficher** une croissance de plus de 0,5 % à la fin de l'année, a estimé le président de la Banque centrale du Brésil, Arminio Fraga, dans un entretien au journal *O Globo* publié dimanche.

■ **ÉMIRATS ARABES UNIS : le président des Emirats arabes unis** a avalisé un déficit budgétaire pour 1999, en progression de 41 %, malgré le doublement des cours du brut depuis six mois, a annoncé l'agence officielle émiratie WAM.

VALEUR DU JOUR

Déception autour de Rhodia

RHODIA a connu, vendredi 15 octobre, une journée noire, perdant 8,77 %, pour tomber à 17,06 euros, dans un volume de plus de 12 millions de titres, soit 6,9 % du capital. L'action est tombée sous la barre des 18 euros, niveau de prix choisi par l'actionnaire majoritaire, Rhône-Poulenc, pour céder ses titres. Dans le cadre de la création d'Aventis, société des sciences de la vie, créée par Rhône-Poulenc et Hoechst, les deux groupes se sont engagés à vendre leurs participations dans la chimie. La firme française se retire de sa filiale de chimie de spécialités en cédant les 67 % du capital qu'elle possède. Le désengagement s'est fait de deux manières : par un placement d'actions et par une émission d'obligations convertibles en actions.
Près de 40 % des titres, soit 55,1 millions de titres, ont été placés en Bourse. Les 27,5 % restants sont gardés pour la conversion des obligations. Pour les actions, le principe a été celui de l'offre publique de vente à prix ouvert fixé à 18 euros. La partie réservée au grand public, soit plus de 6 millions d'actions, a été tout juste souscrite, les ordres d'achat correspondant au nombre d'actions offertes. Le placement auprès des institutionnels aurait été souscrit une fois et demie. Simultanément, 43,7 millions d'obligations convertibles en actions au bout de quatre ans ont été proposées au prix de 23,22 euros. L'opération a été mieux accueillie, étant sursoucrite 4 à 5 fois. La cession a rapporté 2,2 milliards d'euros à Rhône-Poulenc. Pour les analystes, les mauvaises conditions de ce placement proviennent des difficultés conjoncturelles de la chimie et de la méconnaissance de ce groupe auprès du public français et étranger. Dans un entretien publié lundi par *Les Echos*, Jean-Pierre Tirouflet, président de Rhodia, évoque l'arrivée de partenaires à long terme, comme les financiers canadien Paul Desmarais et le Belge Albert Frère, via le groupe Bruxelles Lambert, qui a pris 5,3 % de l'entreprise pour 165 millions d'euros. Ce groupe devient deuxième actionnaire derrière Rhône-Poulenc et aura deux représentants au conseil d'administration.

Dominique Gallois

Action Rhodia

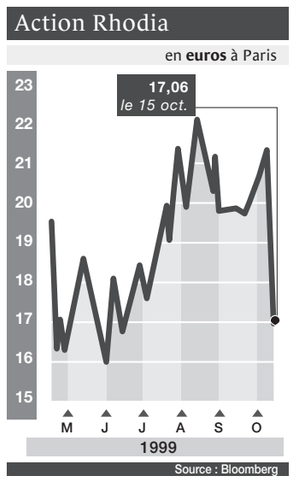

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LA BOURSE de Paris était mal orientée en début de matinée, lundi 18 octobre. L'indice CAC 40 perdait 0,80 %, à 4 488,30 points. En clôture, vendredi 15 octobre, le CAC 40 avait réussi à limiter ses pertes de la journée, reculant de 1,29 %, à 4 524,42 points. Cet indice était passé en cours de séance sous le seuil des 4 500 points, à 4 487,11 points, en chute de 2,1 %.

FRANCFORT

À LA SUITE du repli de Wall Street, l'indice DAX de la Bourse de Francfort cédait, lundi matin, 0,55 %, à 5 155,82 points. Le DAX était tombé sous le seuil des 5 200 points vendredi, abandonnant en clôture 0,69 %, à 5 184,23 points.

LONDRES

L'INDICE FOOTSIE de la Bourse de Londres s'affichait, lundi, en baisse de 0,33 %, à 5887,60 points, dans les premières transactions. Vendredi, il s'était replié de 2,18 %, à 5 907,3 points, répercutant le mouvement de baisse de la Bourse américaine. En cours de séance, le Footsie était descendu à 5 842,3 points, son plus bas niveau depuis début février.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a terminé en recul de 1,9 % lundi, toujours affectée par la baisse de Wall Street la semaine dernière. L'indice Nikkei a perdu 326,24 points pour terminer à 17 275,33 points.

NEW YORK

WALL STREET a terminé la séance du vendredi 15 octobre en forte baisse. L'indice Dow Jones des principales valeurs a perdu 266,90 points (2,59 %), à 10 019,71 points. La Bourse américaine a été pénalisée par l'annonce d'un très mauvais indice des prix à la production en septembre aux Etats-Unis (+ 1,1 %) et par les déclarations du président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, mettant en garde contre les risques de bulle spéculative.

TAUX

LES MARCHÉS OBLIGATAIRES européens ont ouvert en légère hausse, lundi 18 octobre. Le rendement de l'obligation assimilable du Trésor à dix ans s'inscrivait à 5,51 %, après quelques minutes de transactions. Les emprunts d'Etat profitent des fortes turbulences observées sur les marchés d'actions, qui incitent les investisseurs à se réfugier vers des placements très sûrs. Ce mouvement, que les spécialistes désignent sous le nom de *« flight to quality »*, avait été observé, à la veille du week-end, outre-Atlantique.

MONNAIE

LE BILLET VERT restait faible, lundi matin 18 octobre, lors des premières transactions entre banques. Il cotait 1,0878 dollar pour un euro et 105,30 yens pour un dollar. La monnaie américaine souffre du recul de Wall Street et des signes de retour de l'inflation aux Etats-Unis.

Taux de change fixe zone €uro

€uro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	€URO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324

Hors zone €uro

€uro contre	15/10
COURONNE DANOISE.	7,4335
COUR. NORVÉGIENNE	8,3425
COUR. SUÉDOISE	8,7790
COURONNE TCHÈQUE	37,027
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6769
DOLLAR CANADIEN	1,6094
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,1277
DRACHME GRECQUE	329,15
FLORINT HONGROIS	258,54
ZLOTY POLONAIS	4,4203

Cours de change croisés

18/10 09 h 50	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours €URO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	....	0,95206	1,08775	0,16584	1,66885	0,68524
YEN	105,03500	....	114,21500	17,41000	175,26000	71,95500
€URO	0,91933	0,87554	....	0,15245	1,53405	0,62995
FRANC	6,02985	5,74270	6,55957	....	10,06505	4,13220
LIVRE	0,59922	0,57060	0,65185	0,09935	....	0,41055
FRANC SUISSE	1,45935	1,38980	1,58740	0,24205	2,43575	....

Taux d'intérêt (%)

Taux 15/10	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	2,46	2,48	5,24	5,93
ALLEMAGNE	2,46	2,62	5,10	5,85
GDE-BRETAG.	4,94	5,22	5,58	4,87
ITALIE	2,46	2,56	5,38	6,09
JAPON	0,05	0,02	1,76	....
ÉTATS-UNIS	5,22	4,76	5,92	6,06
SUISSE	0,58	0,97	3,16	4,17
PAYS-BAS	2,41	2,56	5,28	5,95

Matif

Cours 09 h 50	Volume 18/10	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 99.	391	84,85	85
Euribor 3 mois			
OCTOBRE 99	....	....	....

Matières premières

En dollars	Cours 15/10	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1732	– 0,46
ALUMINIUM 3 MOIS	1505	– 0,27
PLOMB 3 MOIS	504,5	– 0,69
ETAIN 3 MOIS	5375	– 0,28
ZINC 3 MOIS	1145,5	– 0,39
NICKEL 3 MOIS	7455	0,07
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	5,35	– 2,37
PLATINE A TERME	58602,57	– 2,18
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	257	0,19
MAÏS (CHICAGO)	199,5	0,13
SOJA TOURTEAU (CHG.)	153,3	....
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	946	– 0,32
CAFÉ (LONDRES)	1317	3,05
SUCRE BLANC (PARIS)	176	....

Pétrole

En dollars	Cours 15/10	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	22,50	....
WTI (NEW YORK)	23	0,79
LIGHT SWEET CRUDE	22,81	0,77

Or

En €uros	Cours 15/10	Var % 14/10
OR FIN KILO BARRE	9300	– 2,62
OR FIN LINGOT	9370	– 2,40
ONCE D'OR (LO) $	307	....
PIÈCE FRANCE 20 F	52	– 3,17
PIÈCE SUISSE 20 F	52,60	– 3,66
PIÈCE UNION LAT. 20 F	52,10	– 3,16
PIÈCE 10 DOLLARS US	219,75	– 0,14
PIÈCE 20 DOLLARS US	404,25	– 4,89
PIÈCE 50 PESOS MEX	348,50	+ 0,09

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

LeMonde Job: WMQ1910--0026-0 WAS LMQ1910-26 Op.: XX Rev.: 18-10-99 T.: 10:48 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 33Fap:100 N°:0813 Lcp:700 CMYK

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action **Telefonica** a abandonné 4,2 % en Bourse, vendredi 15 octobre, pour clôturer à 14,56 euros. L'opérateur de télécommunication espagnol, qui est la première capitalisation de l'indice boursier Ibex 35, a subi de plein fouet la décision du gouvernement de réduire les tarifs téléphoniques, avec une baisse de 8 % des appels locaux.

● Le cours de Bourse de la chaîne de télévision par satellite **BSkyB** a perdu, vendredi, 19 pence, à 592,5 pence, après l'annonce d'une perte de 13,6 millions de livres (20,9 millions d'euros) au troisième trimestre 1999, soit le premier de son exercice, contre un bénéfice de 52 millions de livres un an plus tôt.

● L'action de la banque italienne **Banca Intesa** est l'un des rares titres de la Bourse de Milan à avoir enregistré une hausse, vendredi. Elle a progressé de 1,36 %, à 4,02 euros, dans la perspective du succès de son OPE amicale sur la Comit. L'offre, qui finissait vendredi, donnera naissance à la première banque italienne.

● L'action de l'opérateur de télécommunication italien **Telecom Italia** a particulièrement souffert, vendredi, abandonnant 2,9 %, à 8,05 euros, après l'annonce d'une grève de ses employés qui protestent contre le plan de restructuration prévoyant la suppression de 13 000 postes.

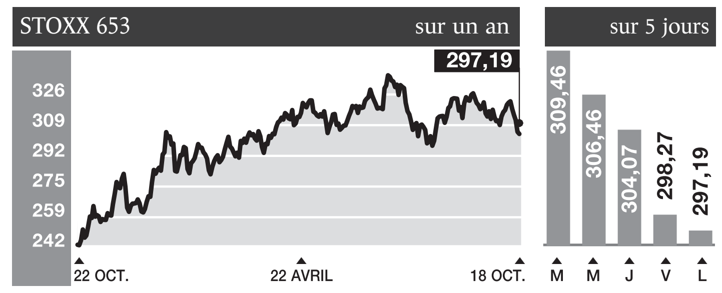

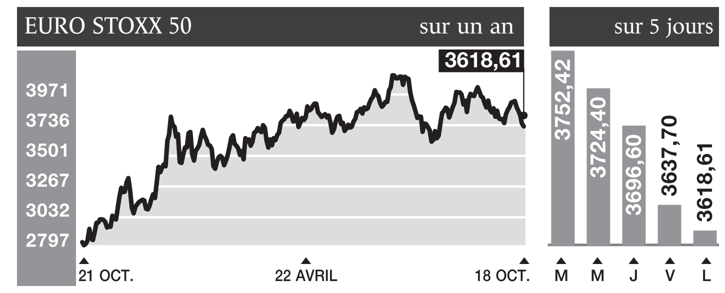

18/10 09 h 58 ▶

AUTOMOBILE

18/10 09 h 58	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AUTOLIV SDR	SE	33,03	– 1,36
BASF AG	BE ★	39,75	– 0,25
BMW	DE ★	27,7	+ 2,59
CONTINENTAL AG	DE ★	19,7	+ 0,25
DAIMLERCHRYSLER	DE ★	67,55	– 0,07
FIAT	IT ★	30,35	– 1,30
FIAT PRIV.	IT ★	14,79	+ 0,34
MICHELIN /RM	FR ★	40,81	– 0,95
PEUGEOT	FR ★	176,2	+ 1,21
PIRELLI	IT ★	2,24	– 1,75
RENAULT	FR ★	51	....
VALEO /RM	FR ★	67,15	– 0,81
VOLKSWAGEN	DE ★	52	+ 1,36
VOLVO -A-	SE	25,52	– 1,10
VOLVO -B-	SE	25,40	– 1,11
▶ DJ E STOXX AUTO P		238,27	– 0,49

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	16,14	– 2,32
ABN AMRO HOLDIN	NL ★	21,35	– 1,75
ALL & LEICS	GB	12,24	– 2,33
ALLIED IRISH BA	GB	18,52	....
ALPHA CREDIT BA	GR	71,09	....
ARGENTARIA R	ES ★	21,47	– 0,74
B PINTO MAYOR R	PT ★	19,8	....
BANK AUSTRIA AG	AT ★	47,01	– 0,63
BANK OF IRELAND	GB	....	....
BANK OF PIRAEUS	GR	24,61	....
BANKINTER R	ES ★	37,2	– 0,67
BARCLAYS PLC	GB	26,54	– 2,92
BAYR.HYPO-U.VER	DE ★	57	+ 2,33
BCA FIDEURAM	IT ★	5,27	– 1,31
BCA INTESA	IT ★	3,96	– 1,49
MONTE PASCHI SI	IT ★	3,85	+ 0,52
BCA ROMA	IT ★	1,29	– 0,77
BBV R	ES ★	12,6	– 1,25
BCO POPULAR ESP	ES ★	64,5	+ 0,39
BSCH R	ES ★	10,15	....
BCP R	PT ★	25,5	....
BIPOP CARIRE	IT ★	39,9	– 0,50
BNP /RM	FR ★	74,95	– 0,73
BSCH R	ES ★	9,23	– 1,28
CCF /RM	FR ★	112,6	– 1,05
CHRISTIANIA BK	NO	4,95	....
COMIT	IT ★	5,87	– 0,34
COMM.BANK OF GR	GR	79,43	....
COMMERZBANK	DE ★	33,9	....
CREDIT LYONNAIS	FR ★	27,5	– 0,90
DEN DANSKE BK	DK	103,59	– 0,65
DEN NORSKE BANK	NO	3,55	....
DEUTSCHE BANK	DE ★	66,6	....
DEXIA CC	BE ★	134,9	+ 0,07
DEXIA FCE RM	FR ★	133,1	– 0,97
DRESDNER BANK	DE ★	44	+ 2,09
EFG EUROBANK	GR	40,26	....
ERGO BANK	GR	86,59	....
ERSTE BANK	AT ★	48	+ 0,31
FOERENINGSSB A	SE	13,78	– 1,63
HALIFAX GROUP	GB	11,20	– 1,08
HSBC HLDG	GB	9,74	– 1,24
IONIAN BK REG.S	GR	51,07	....
JYSKE BANK REG	DK	87,44	....
KAPITAL HOLDING	DK	39,15	– 3,32
KBC BANCASSURAN	BE ★	46	+ 0,11
LLOYDS TSB	GB	11,18	– 0,14
MERITA	FI ★	4,8	– 1,44
NAT BANK GREECE	GR	71,85	....
NATEXIS BQ POP.	FR ★	67	– 0,74
NATL WESTM BK	GB	20,34	– 0,60
NORDBANKEN HOLD	SE	4,86	– 0,23
ROLO BANCA 1473	IT ★	19,29	+ 0,99
ROYAL BK SCOTL	GB	18,45	– 0,33
S-E-BANKEN -A-	SE	9,23	– 1,82
STE GENERAL-A-/	FR ★	193,7	– 0,77
SV HANDBK -A-	SE	11,96	....
UBS REG	CH	255,80	– 0,61
UNICREDITO ITAL	IT ★	4,32	+ 0,93
UNIDANMARK -A-	DK	67,53	– 1,76
XIOSBANK	GR	24,34	....
▶ DJ E STOXX BANK P		270,13	– 0,47

PRODUITS DE BASE

ALUMINIUM GREEC	GR	48,14	....
ARJO WIGGINS AP	GB	3,08	– 3,37
ASSIDOMAEN AB	SE	17,14	– 2,90
AVESTA	SE	4,49	– 3,19
BEKAERT	BE ★	463	+ 0,22
BOEHLER-UDDEHOL	AT ★	39,3	+ 0,10
BUHRMANN NV	NL ★	16,2	– 2,99
BUNZL PLC	GB	4,49	– 1,35
CART.BURGO	IT ★	6,74	– 2,32
CORUS GROUP	GB	1,87	– 0,81
ELKEM ASA, OSLO	NO	15,88	....
ELVAL	GR	16,10	....
JOHNSON MATTHEY	GB	8,02	....
MAYR-MELNHOF KA	AT ★	41	– 0,61
METSAE-SERLA A	FI ★	8,5	....
MODO -B-	SE	28,25	– 2,17
NORSKE SKOGIND-	NO	38,60	....
OUTOKUMPU OY -A	FI ★	10,4	....
PECHINEY-A-	FR ★	51,3	– 2,29
PORTUCEL INDUST	PT ★	6,71	....
RAUTARUUKKI K	FI ★	5,9	....
RIO TINTO	GB	15,19	+ 0,20
SIDENOR	GR	45,27	....
SILVER & BARYTE	GR	39,66	....
SMURFIT JEFFERS	GB	2,58	– 1,18
SONAE INDUSTRIA	PT ★	7,58	....
SOPORCEL	PT ★	13,57	....
SSAB SW ST A	SE	11,96	– 1,87
STORA ENSO -A-	FI ★	12,65	– 2,69
STORA ENSO -R-	FI ★	13	– 2,26
SVENSKA CELLULO	SE	24,60	– 1,82
THYSSEN KRUPP	DE ★	19,7	– 0,76
TRELLEBORG B	SE	8,88	– 1,27
UNION MINIERE	BE ★	36,2	– 2,16
UPM-KYMMENE COR	FI ★	33	– 2,37
USINOR	FR ★	13,04	– 1,58
VIOHALCO	GR	50,74	....
VOEST-ALPINE ST	AT ★	28,93	– 0,75
▶ DJ E STOXX BASI P		191,77	– 1,50

CHIMIE

AGA -A-	SE	16	– 0,71
AGA -B-	SE	16,06	– 0,70
AIR LIQUIDE /RM	FR ★	139,1	– 1,97
AKZO NOBEL NV	NL ★	37,75	– 1,31
BASF AG	DE ★	39,75	– 0,25
BAYER AG	DE ★	36,25	+ 0,42
BOC GROUP PLC	GB	19,45	– 0,63
CIBA SPEC CHEM	CH	71,67	– 0,22
CLARIANT N	CH	418,35	– 0,60
DEGUSSA-HUELS	DE ★	32,3	– 0,31
DSM	NL ★	112,55	....
DYNO	NO	20,86	....
EMS-CHEM HOLD A	CH	4485,89	– 1,11
HENKEL KGAA VZ	DE ★	60,8	– 0,82
ICI	GB	9,04	– 2,97
KEMIRA	FI ★	5,55	....
LAPORTE	GB	8,54	– 2,62
PERSTORP -B-	SE	7,97	– 1,41
RHODIA	FR ★	17,3	+ 1,41
SNIA	IT ★	1,03	– 0,96
SOLVAY	BE ★	66,3	– 1,41
TESSENDERLO CHE	BE ★	42,5	– 0,12
▶ DJ E STOXX CHEM P		317,28	– 0,85

CONGLOMÉRATS

AKER RGI -A-	NO	12,71	....
CGIP /RM	FR ★	41,88	– 0,24
CHRISTIAN DIOR	FR ★	162	– 0,25
CIR	IT ★	1,59	– 2,45
D'IETEREN SA	BE ★	380	+ 1,33
GAZ ET EAUX /RM	FR ★	46,3	– 1,09
GBL	BE ★	163	....
GENL ELECTR CO	GB	9,14	– 1,32
GEVAERT	BE ★	46,1	....
HAGEMEYER NV	NL ★	21,5	– 2,45
INCHCAPE	GB	4,30	....
INVESTOR -A-	SE	11,28	– 1,98
INVESTOR -B-	SE	11,33	– 1
KVAERNER -A-	NO	17,20	....
LVMH / RM	FR ★	281,5	– 0,18
MYTILINEOS HOLD	GR	33,40	....
NORSK HYDRO	NO	38,54	....
OERLIKON-BUEHRL	CH	131,05	– 0,48
ORKLA -A-	NO	11,63	....
ORKLA -B-	NO	11,69	....
SONAE SGPS	PT ★	30,97	....
TOMKINS	GB	3,33	– 1,36
VEBA AG	DE ★	48	+ 1,05
▶ DJ E STOXX CONG P		254,41	– 0,67

TÉLÉCOMMUNICATIONS

EIRCOM	IE	4	....
BRITISH TELECOM	GB	14,43	– 1,57
CABLE & WIRELES	GB	10,20	– 0,75
DEUTSCHE TELEKO	DE ★	40	+ 0,88
ENERGIS	GB	25,92	– 1
EUROPOLITAN HLD	SE	9,74	....
FRANCE TELECOM	FR ★	81,85	....
HELLENIC TELE (	GR	22,33	....
KONINKLIJKE KPN	NL ★	43,01	– 2,03
PANAFON HELLENI	GR	23,64	....
PORTUGAL TELECO	PT ★	39,3	....
SWISSCOM N	CH	295,49	– 0,21
TELE DANMARK -B	DK	55,83	– 1,19
TELECEL	PT ★	128,98	....
TELECOM ITALIA	IT ★	7,96	– 1,12
TELECOM ITALIA	IT ★	4,48	– 0,67
TELEFONICA	ES ★	14,52	– 0,27
TIM	IT ★	5,23	– 1,88
VODAFONE AIRTOU	GB	4,37	– 1,04
▶ DJ E STOXX TCOM P		666,02	– 0,61

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES ★	45	– 0,97
ACESA R	ES ★	10,05	– 0,59
AKTOR SA	GR	27,62	....
ASKO -A-	FI ★	15,4	....
AUMAR R	ES ★	18,66	– 1,53
AUTOSTRADE	IT ★	7,24	– 2,16
BCA INTESA	IT ★	3,96	– 1,49
BICC PLC	GB	1,58	– 2,83
BLUE CIRCLE IND	GB	5,28	– 0,29
BOUYGUES /RM	FR ★	287,6	+ 0,21
BPB	GB	5,54	....
BUZZI UNICEM	IT ★	12,19	....
CARADON	GB	2,39	....
CBR	BE ★	100,7	+ 0,50
CIMPOR R	PT ★	15,65	....
COLAS /RM	FR ★	192,1	– 1,99
CRH PLC	GB	28,26	....
CRISTALERIA ESP	ES ★	46,05	– 2
GRUPO DRAGADOS	ES ★	10,01	+ 0,70
FCC	ES ★	24,5	+ 1,24
GROUPE GTM	FR ★	96,1	– 0,67
HANSON PLC	GB	6,98	+ 1,34
HEIDELBERGER ZE	DE ★	74,6	+ 0,95
HELL.TECHNODO.R	GR	51,15	....
HERACLES GENL R	GR	33,33	....
HOCHTIEF ESSEN	DE ★	36	+ 0,28
HOLDERBANK FINA	CH	303,68	– 1,63
HOLDERBANK FINA	CH	1158,01	– 1,29
IMERYS /RM	FR ★	135,5	– 1,60
ITALCEMENTI	IT ★	12,25	– 4,67
ITALCEMENTI RNC	IT ★	4,2	– 3,67
LAFARGE /RM	FR ★	95,5	– 0,42
MICHANIKI REG.	GR	23,14	....
PARTEK	FI ★	10,6	....
PHILIPP HOLZMAN	DE ★	130	– 1,52
PILKINGTON PLC	GB	1,52	– 1
RMC GROUP PLC	GB	13,50	– 1,01
RUGBY GRP	GB	1,30	– 1,16
SAINT GOBAIN /R	FR ★	160,1	– 1,17
SEMAPA	PT ★	17	....
SKANSKA -B-	SE	33,94	– 1,97
SUPERFOS	DK	21,52	....
TAYLOR WOODROW	GB	2,29	– 1,97
TECHNIP /RM	FR ★	92	+ 0,88
TITAN CEMENT RE	GR	112,38	....
URALITA	ES ★	7,1	– 2,61
VALENCIANA CEM	ES ★	11,45	+ 0,09
WIENERB BAUSTOF	AT ★	21,1	– 0,66
WILLIAMS	GB	4,59	....
▶ DJ E STOXX CNST P		204,77	– 0,44

CONSOMMATION CYCLIQUE

ACCOR /RM	FR ★	204,8	– 0,10
ADIDAS-SALOMON	DE ★	76	....
AIRTOURS PLC	GB	5,61	....
ALITALIA	IT ★	2,51	– 1,95
AUSTRIAN AIRLIN	AT ★	18,95	– 0,16
BANG & OLUFSEN	DK	51,79	– 2,53
BARRATT DEV PLC	GB	3,73	– 3,57
BEAZER GROUP	GB	1,96	– 3,76
BENETTON GROUP	IT ★	2	– 0,99
BERKELEY GROUP	GB	8,64	....
BRITISH AIRWAYS	GB	4,68	+ 2,01
CHARGEURS RM	FR ★	53,35	– 1,39
CLUB MED. /RM	FR ★	94,5	– 1,05
COATS VIYELLA	GB	0,74	....
COMPASS GRP	GB	9,28	– 1,63
COURTAULDS TEXT	GB	2,16	....
DT.LUFTHANSA N	DE ★	18,55	+ 0,54
ELECTROLUX -B-	SE	18,28	– 1,83
EMI GROUP	GB	5,86	– 1,80
EURO DISNEY /RM	FR ★	1,31	....
FINNAIR	FI ★	4,25	....
G WIMPEY PLC	GB	1,95	....
GRANADA GROUP	GB	7,53	+ 0,41
HERMES INTL	FR ★	103,9	– 0,10
HPI	IT ★	0,56	– 3,45
HUNTER DOUGLAS	NL ★	28,1	....
KLM	NL ★	26,9	....
HILTON GROUP	GB	2,79	+ 0,55
MOULINEX /RM	FR ★	9,07	– 0,44
NCL HLDG	NO	2,42	....
PATHE /RM	FR ★	94	....
PENTLAND GRP	GB	2,19	....
PERSIMMON PLC	GB	3,28	– 1,38
PREUSSAG AG	DE ★	48,5	+ 0,62
RANK GROUP	GB	3,07	+ 0,50
SAIRGROUP N	CH	197,52	....
SAS DANMARK A/S	DK	9,15	– 3,55
SEB /RM	FR ★	61,8	– 1,90
THE SWATCH GRP	CH	715,10	– 0,26
THE SWATCH GRP	CH	151,37	– 1,03
WILLIAM BAIRD	GB	1,15	....
WILSON BOWDEN	GB	9,17	....
WOLFORD AG	AT ★	48,75	– 1,12
▶ DJ E STOXX CYC GO P		156,9	– 0,36

PHARMACIE

ASTRAZENECA	GB	41,39	– 1,64
ELAN CORP	GB	28,46	....
GLAXO WELLCOME	GB	26,34	– 0,98
HOECHST AG	DE ★	41	– 0,49
NOVARTIS N	CH	1373,49	– 0,09
NOVO NORDISK B	DK	110,98	– 2,85
ORION A	FI ★	21,9	....
ORION B	FI ★	21,9	....
RHONE POUL./RM	FR ★	48,65	– 0,71
ROCHE HOLDING	CH	17200,10	– 0,73
ROCHE HOLDING G	CH	11066,66	– 0,14
SANOFI /RM	FR ★	163,8	....
SCHERING AG	DE ★	109,75	+ 0,14
SMITHKLINE BEEC	GB	11,50	– 2,34
▶ DJ E STOXX PHAR P		385,97	– 0,61

ÉNERGIE

AKER MARITIME	NO	8,39	....
BG	GB	4,92	....
BP AMOCO	GB	8,41	+ 0,37
BURMAH CASTROL	GB	15,95	– 7,14
CEPSA	ES ★	10,51	– 3,49
ELF AQUITAINE /	FR ★	155,6	– 0,83
ENI	IT ★	5,37	+ 0,19
ENTERPRISE OIL	GB	6,30	– 3,07
F.OLSEN ENERGY	NO	6,71	....
LASMO	GB	2,04	– 0,75
OMV AG	AT ★	87,2	– 0,51
PETROLEUM GEO-S	NO	14,44	....
PRIMAGAZ /RM	FR ★	79	– 0,75
PROSAFE	NO	8,27	....
REPSOL	ES ★	18,31	+ 0,05
ROYAL DUTCH CO	NL ★	53,19	– 0,95
SAIPEM	IT ★	3,82	– 2,30
SHELL TRANSP &	GB	6,70	– 0,91
SMEDVIG -A-	NO	9,35	....
TOTAL FINA /RM	FR ★	114	+ 0,44
▶ DJ E STOXX ENGY P		286,1	– 0,61

(Publicité)

SERVICES FINANCIERS

3I	GB	10,97	– 0,97
ALMANIJ	BE ★	46,61	– 0,41
ALPHA FINANCE	GR	82,64	....
AMVESCAP	GB	6,75	– 1,79
BAIL INVEST /RM	FR ★	123,5	– 0,08
BPI R	PT ★	3,68	....
BRITISH LAND CO	GB	6,72	....
CANARY WHARF GR	GB	5,05	....
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,14	– 0,99
COBEPA	BE ★	55	....
CONSORS DISC-BR	DE ★	50,2	– 5,99
CORP FIN ALBA	ES ★	23,5	– 3,21
CPR /RM	FR ★	43,4	– 2,03
CS GROUP N	CH	163,18	– 0,58
EURAFRANCE /RM	FR ★	552	– 2,65
FONCIERE LYONNA	FR ★	130,1	+ 0,08
FORTIS (NL)	NL ★	30,26	– 1,47
GECINA /RM	FR ★	114,5	– 1,12
HAMMERSON	GB	6,47	– 0,71
KAPITAL HOLDING	DK	39,15	– 3,32
LAND SECURITIES	GB	11,75	+ 0,52
LIBERTY INTL	GB	6,86	....
MEDIOBANCA	IT ★	9,8	+ 0,62
MEDIOLANUM	IT ★	7,09	– 0,14
MEPC PLC	GB	6,90	....
METROVACESA	ES ★	20,97	....
MEDIOLANUM	NL ★	7,09	– 0,14
PARIBAS	FR ★	101,8	– 2,86
PROVIDENT FIN	GB	11,06	....
RODAMCO UK	NL ★	37,5	– 1,06
RODAMCO CONT. E	NL ★	37,5	– 1,96
RODAMCO NORTH A	NL ★	33,6	– 1,18
SCHRODERS PLC	GB	17,15	– 2,44
SEFIMEG N /RM	FR ★	67,6	....
SIMCO N /RM	FR ★	81,85	+ 0,80
SLOUGH ESTATES	GB	5,23	– 0,58
UNIBAIL /RM	FR ★	135,6	– 0,22
UNIM	IT ★	0,48	....
VALLEHERMOSO	ES ★	8,54	– 1,27
WCM BETEILIGUNG	DE ★	36,5	– 0,54
WOOLWICH PLC	GB	4,88	– 0,63
▶ DJ E STOXX FINS P		233	– 1,35

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMECQ	GB	5,45	+ 1,14
ASSOCIAT BRIT F	GB	5,46	+ 2,59
BASS	GB	10,34	+ 0,30
BBAG OE BRAU-BE	AT ★	42,65	+ 0,28
BONGRAIN /RM	FR ★	350,9	– 0,03
BRAU-UNION	AT ★	43,95	....
CADBURY SCHWEPP	GB	5,98	+ 3,72
CARLSBERG -B-	DK	35,11	– 2,61
CARLSBERG AS -A	DK	35,25	....
CHR. HANSEN HLD	DK	88,79	– 2,22
CULTOR -1-	FI ★	17,95	....
DANISCO	DK	40,36	– 2,60
DANONE /RM	FR ★	218,1	– 0,41
DELTA DAIRY	GR	42,52	....
DIAGEO	GB	8,73	+ 0,35
ELAIS OLEAGINOU	GR	47,85	....
ERID.BEGH.SAY /	FR ★	107,2	– 0,92
GREENCORE GROUP	GB	2,81	....
HEINEKEN HOLD.N	NL ★	32,1	+ 0,16
HELLENIC BOTTLI	GR	22,12	....
HELLENIC SUGAR	GR	26,74	....
HUHTAMAEKI VAN	FI ★	28,5	– 1,72
KERRY GRP-A-	GB	11,43	....
MONTEDISON	IT ★	1,75	+ 0,57
NESTLE N	CH	1762,22	– 0,11
KONINKLIJKE NUM	NL ★	38,09	– 0,55
PARMALAT	IT ★	1,2	– 2,44
PERNOD RICARD /	FR ★	64	+ 0,79
RAISIO GRP -V-	FI ★	6,75	+ 0,75
RIEBER & SON -B	NO	5,09	....
SCOTT & NEWCAST	GB	8,39	– 1,80
SOUTH AFRICAN B	GB	7,32	....
TATE & LYLE	GB	6,04	....
UNIGATE PLC	GB	4,53	+ 1,72
UNILEVER	NL ★	61,4	+ 0,16
UNILEVER	GB	8,13	– 0,75
WHITBREAD	GB	10,83	+ 0,57
▶ DJ E STOXX F & BV P		212,22	– 0,49

BIENS D'ÉQUIPEMENT

ABB PARTI	CH	1474,29	– 1,27
ADECCO N	CH	568,93	– 1,31
ALSTOM	FR ★	30,8	– 1,09
ALUSUISSE LON G	CH	1089,97	+ 0,29
ASSOC BR PORTS	GB	4,54	– 1
ATLAS COPCO -A-	SE	24,60	– 0,69
ATLAS COPCO -B-	SE	24,21	– 0,70
ATTICA ENTR SA	GR	25,52	....
BAA	GB	6,78	– 0,23
BBA GROUP PLC	GB	6,21	....
BERGESEN	NO	14,56	....
BONHEUR	NO	22,77	....
CMB	BE ★	46	– 2,13
CMG	GB	34,51	– 6,25
COOKSON GROUP P	GB	2,78	– 2,69
DAMPSKIBS -A-	DK	8759,39	....
DAMPSKIBS -B-	DK	9013,25	– 2,90
DAMSKIBS SVEND	DK	12779,98	– 3,55
DELTA PLC	GB	1,79	....
DET SONDENFJ NO	NO	5,69	....
ELECTROCOMPONEN	GB	7,87	....
EQUANT NV	DE ★	77,5	– 1,90
EUROTUNNEL /RM	FR ★	1,23	– 3,91
FINNLINES	FI ★	22,55	– 1,10
FKI	GB	2,56	– 0,60
FLS IND.B	DK	24,89	....
FLUGHAFEN WIEN	AT ★	35	....
GKN	GB	13,96	+ 0,55
GLYNWED INTL PL	GB	3,33	– 0,91
HALKOR	GR	22,27	....
HAYS	GB	9,99	– 1,21
HEIDELBERGER DR	DE ★	56	– 0,71
HELLAS CAN SA P	GR	45,59	....
IFIL	IT ★	6,1	– 1,93
IMI PLC	GB	3,85	– 3,09
ISS INTL SERV-B	DK	51,12	– 2,56
KOEBENHAVN LUFT	DK	78,03	– 1,69
KON.NEDLLOYD	NL ★	25,2	– 2,33
KONE B	FI ★	142,5	– 1,72
LEGRAND /RM	FR ★	210	+ 0,43
LEIF HOEGH	NO	10,67	....
LINDE AG	DE ★	52,35	....
MAN AG	DE ★	30,5	+ 0,99
MANNESMANN AG	DE ★	146	....
METALLGESELLSCH	DE ★	19,6	– 0,76
METRA A	FI ★	17,99	....
MORGAN CRUCIBLE	GB	3,37	....
NFC	GB	3,10	....
NKT HOLDING	DK	65,92	....
OCEAN GROUP	GB	14,65	....
PENINS.ORIENT.S	GB	13,05	– 0,23
PREMIER FARNELL	GB	4,37	– 4,04
RAILTRACK	GB	18,21	– 0,75
RANDSTAD HOLDIN	NL ★	48,3	– 1,43
RATIN -A-	DK	98,38	....
RATIN -B-	DK	96,86	– 2,57
RENTOKIL INITIA	GB	3,18	+ 0,49
REXAM	GB	4,08	+ 0,38
REXEL /RM	FR ★	78,2	– 1,01
RHI AG	AT ★	25,7	+ 0,78
RIETER HLDG N	CH	554,44	– 1,01
SANDVIK -A-	SE	23,86	– 1,64
SANDVIK -B-	SE	24,03	– 0,94
SAURER ARBON N	CH	409,53	+ 0,93
SCANIA AB -B-	SE	35,08	– 0,32
SCANIA AB -B-	SE	35,08	– 0,32
SCHINDLER HOLD	CH	1450,98	+ 0,13
SCHINDLER HOLD	CH	1524,70	– 0,37
SCHNEIDER ELECT	FR ★	67,5	– 1,03
SEAT-PAGINE GIA	IT ★	1,3	– 1,52
SECURICOR	GB	9,13	+ 0,51
SECURITAS -B-	SE	13,10	– 0,86
SGS GENEVA BR	CH	1067,92	– 1,17
SHANKS GROUP	GB	3,53	....
SIDEL /RM	FR ★	95,1	– 1,96
INVENSYS	GB	4,14	– 3,23
SITA /RM	FR ★	231	– 5,29
SKF -A-	SE	19,93	....
SKF -B-	SE	20,62	– 1,36
SOPHUS BEREND -	DK	21,52	– 0,62
SULZER FRAT.SA1	CH	638,23	– 0,78
SVEDALA	SE	17,54	....
T.I.GROUP PLC	GB	6,64	+ 1,41
TOMRA SYSTEMS	NO	34,88	....
VA TECHNOLOGIE	AT ★	68,96	+ 1,40
VALMET	FI ★	11	....
▶ DJ E STOXX IND GO P		379,45	– 1,26

ASSURANCES

AGF /RM	FR ★	50,85	– 1,36
ALLEANZA ASS	IT ★	9,31	– 0,32
ALLIANZ AG	DE ★	275,2	+ 0,71
ALLIED ZURICH	GB	10,45	+ 0,89
ASPIS PRONIA GE	GR	27,50	....
AXA /RM	FR ★	116,1	– 0,68
BALOISE HLDG N	CH	753,53	– 1,08
CGU	GB	13,01	+ 0,59
CNP ASSURANCES	FR ★	29,61	– 0,97
CORP MAPFRE R	ES ★	16,3	– 1,51
ERGO VERSICHERU	DE ★	109	– 0,18
ETHNIKI GEN INS	GR	48,61	....
FONDIARIA ASS	IT ★	5,2	– 2,62
FORSIKRING CODA	DK	84,75	....
FORTIS (B)	BE ★	30,64	– 0,52
GENERALI ASS	IT ★	29,03	– 0,65
GENERALI HLD VI	AT ★	149	+ 0,17
INA	IT ★	2,73	– 0,36
INTERAM HELLEN	GR	86,74	....
IRISH LIFE & PE	GB	10,23	....
LEGAL & GENERAL	GB	2,65	+ 2,37
MUENCH RUECKVER	DE ★	198	– 0,50
NORWICH UNION	GB	6,63	– 0,46
POHJOLA YHTYMAE	FI ★	50	....
PRUDENTIAL	GB	13,50	+ 0,80
RAS	IT ★	8,75	– 2,34
ROYAL SUN ALLIA	GB	....	....
SAMPO -A-	FI ★	31,2	– 0,92
SWISS RE N	CH	1852,95	– 0,47
SEGUROS MUNDIAL	PT ★	42,84	....
SKANDIA INSURAN	SE	17,88	– 0,95
STOREBRAND	NO	6,47	....
SUN LF & PROV H	GB	7,09	....
SWISS LIFE REG	CH	563,26	....
TOPDANMARK AS	DK	188,34	....
ZURICH ALLIED N	CH	509,07	– 0,49
▶ DJ E STOXX INSU P		322,52	– 0,49

MEDIAS

B SKY B GROUP	GB	9,07	– 0,67
CANAL PLUS /RM	FR ★	59	....
CARLTON COMMUNI	GB	6,47	+ 0,24
ELSEVIER	NL ★	9,26	– 1,17
EM.TV & MERCHAN	DE ★	42,5	– 2,30
EMAP PLC	GB	12,13	– 2,35
HAVAS ADVERTISI	FR ★	232,2	– 2,64
INDP NEWS AND M	IR ★	5,04	....
LAGARDERE SCA N	FR ★	39,4	– 0,25
MEDIASET	IT ★	9,02	– 0,22
PEARSON	GB	18,91	– 6,24
REED INTERNATIO	GB	5,43	– 0,28
REUTERS GROUP	GB	9,53	+ 0,65
SCHIBSTED	NO	9,71	....
TELEWEST COMM.	GB	3,37	– 4,35
TF1	FR ★	270,5	– 1,60
UNITED NEWS & M	GB	8,22	– 1,47
UNITED PAN-EURO	NL ★	57,95	– 3,74
WOLTERS KLUWER	NL ★	29,06	– 2,02
WPP GROUP	GB	9,33	– 1,30
▶ DJ E STOXX MEDIA P		288,6	– 1,45

BIENS DE CONSOMMATION

AHOLD	NL ★	27,85	– 1,45
ASDA GROUP PLC	GB	3,36	....
ATHENS MEDICAL	GR	60,15	....
AUSTRIA TABAK A	AT ★	43,95	– 0,11
BEIERSDORF AG	DE ★	65	– 0,91
BIC /RM	FR ★	45,43	– 1,88
BRIT AMER TOBAC	GB	6,67	– 0,46
CASINO GP /RM	FR ★	104	– 0,67
CFR UNITS -A-	CH	1871,22	– 0,83
CPT MODERNES /R	FR ★	564	....
DELHAIZE	BE ★	70,5	+ 0,36
ESSILOR INTL /R	FR ★	284,3	– 0,25
ETS COLRUYT	BE ★	529	+ 3,52
FRESENIUS MED C	DE ★	64,5	+ 0,78
FYFFES	GB	1,79	– 0,85
GALLAHER GRP	GB	6,01	....
GIB	BE ★	38,8	+ 2,11
GOODYS	GR	33,37	....
IMPERIAL TOBACC	GB	10,95	– 0,83
KESKO -B-	FI ★	11,6	– 0,68
L'OREAL /RM	FR ★	588	– 0,34
MODELO CONTINEN	PT ★	15,44	....
MORRISON SUPERM	GB	....	....
PROMODES /RM	FR ★	908	– 0,87
RECKITT & COLMA	GB	11,01	– 0,97
SAFEWAY	GB	2,90	– 0,53
SAINSBURY J. PL	GB	5,68	– 0,27
SEITA /RM	FR ★	56,5	– 0,88
SMITH & NEPHEW	GB	3,05	+ 1,02
STAGECOACH HLDG	GB	2,88	– 2,08
TABACALERA A	ES ★	16,43	– 1,73
TAMRO	FI ★	3,25	– 1,52
TESCO PLC	GB	2,75	....
TNT POST GROEP	NL ★	23,35	– 1,06
▶ DJ E STOXX N CY G P		473,61	– 0,63

COMMERCE DISTRIBUTION

ARCADIA GRP	GB	2,59	+ 0,60
BOOTS CO PLC	GB	9,25	– 1,63
CARREFOUR /RM	FR ★	152,2	– 1,17
CASTO.DUBOIS /R	FR ★	274	– 2,14
CENTROS COMER P	ES ★	16,29	– 2,10
CONTINENTE	ES ★	21,1	– 2,09
DIXONS GROUP PL	GB	15,54	– 2,13
GEHE AG	DE ★	34	+ 3,03
GREAT UNIV STOR	GB	6,96	+ 1,34
GUCCI GROUP	NL ★	74,05	– 0,80
GUILBERT /RM	FR ★	126,5	....
HENNES & MAURIT	SE	23,35	....
JERONIMO MARTIN	PT ★	26,8	....
KARSTADT AG	DE ★	45,5	+ 2,25
KINGFISHER	GB	9,17	– 0,33
MARKS & SPENCER	GB	4,60	– 0,66
METRO	DE ★	48,5	+ 0,73
NEXT PLC	GB	9,68	– 2,02
PINAULT PRINT./	FR ★	166,6	– 0,54
RINASCENTE	IT ★	6,75	– 0,59
STOCKMANN A	FI ★	18	....
VALORA HLDG N	CH	237,21	– 0,79
W.H SMITH GRP	GB	6,86	+ 1,36
WOLSELEY PLC	GB	6,24	....
▶ DJ E STOXX RETL P		373,55	– 1,12

HAUTE TECHNOLOGIE

AEROSPATIALE MA	FR ★	21,03	– 0,57
ALCATEL /RM	FR ★	126,5	– 1,02
ALTEC SA REG.	GR	28,25	....
BAAN COMPANY	NL ★	12,43	– 1,58
BARCO	BE ★	113,6	+ 1,88
BRITISH AEROSPA	GB	5,80	+ 3
CAP GEMINI /RM	FR ★	140	– 0,71
COLOPLAST B	DK	90,81	– 2,17
COLT TELECOM NE	GB	22,69	– 3,08
DASSAULT SYST./	FR ★	37,85	– 2,82
FINMECCANICA	IT ★	0,83	– 3,49
GAMBRO -A-	SE	8,83	– 1,27
GETRONICS	NL ★	48,9	– 2,40
GN GREAT NORDIC	DK	28,52	– 3,20
INTRACOM R	GR	51,30	....
LOGICA	GB	13,24	– 2,38
MERKANTILDATA	NO	7,79	....
MISYS	GB	7,92	+ 1,98
NERA ASA	NO	2,18	....
NETCOM ASA	NO	30,81	....
NOKIA	FI ★	85	– 1,16
NYCOMED AMERSHA	GB	5,61	+ 4,57
OCE	NL ★	15,58	– 2,01
OLIVETTI	IT ★	1,82	– 0,55
KON. PHILIPS	NL ★	89,45	– 0,45
ROLLS ROYCE	GB	2,95	– 2,54
SAGE GRP	GB	44,56	– 2,19
SAGEM	FR ★	680	....
SAP AG	DE ★	343	– 0,58
SAP VZ	DE ★	398,5	....
SEMA GROUP	GB	11,60	– 1,31
SIEMENS AG N	DE ★	77	– 0,39
SMITHS IND PLC	GB	12,62	+ 0,24
STMICROELEC SIC	FR ★	75,55	– 0,59
TANDBERG DATA A	NO	2,04	....
THOMSON CSF /RM	FR ★	31,51	– 0,60
TIETOENATOR	FI ★	27	– 1,46
WILLIAM DEMANT	DK	72,64	– 2,70
▶ DJ E STOXX TECH P		463,93	– 0,83

SERVICES COLLECTIFS

AEM	IT ★	2,27	– 2,58
ANGLIAN WATER	GB	10,42	+ 0,30
BRITISH ENERGY	GB	6,15	– 0,99
CENTRICA	GB	2,56	– 1,76
EDISON	IT ★	7,6	– 0,26
ELECTRABEL	BE ★	287	– 1,37
ELECTRIC PORTUG	PT ★	14,29	....
ENDESA	ES ★	17,9	– 0,89
EVN	AT ★	128,74	+ 2,17
GAS NATURAL SDG	ES ★	19,61	– 1,70
HAFSLUND -A-	NO	4,91	....
HAFSLUND -B-	NO	3,39	....
IBERDROLA	ES ★	13,15	– 0,75
ITALGAS	IT ★	3,93	– 0,51
NATIONAL GRID G	GB	6,80	– 0,67
NATIONAL POWER	GB	6,37	+ 1,72
OESTERR ELEKTR	AT ★	137,8	+ 0,22
POWERGEN	GB	8,41	+ 1,29
SCOT POWER	GB	....	....
SEVERN TRENT	GB	13,59	+ 1,26
SUEZ LYON EAUX/	FR ★	149,9	– 0,73
SYDKRAFT -A-	SE	21,87	....
SYDKRAFT -C-	SE	17,54	....
THAMES WATER	GB	13,58	– 1,12
TRACTEBEL	BE ★	164,5	– 0,54
FENOSA	ES ★	13,49	– 1,53
UNITED UTILITIE	GB	9	– 1,68
VIAG	DE ★	16,45	+ 1,23
VIVENDI/RM	FR ★	62,7	– 1,26
▶ DJ E STOXX PO SUP P		272,61	– 0,59

EURO NOUVEAU MARCHÉ

AMSTERDAM

18/10 09 h 58	Cours en €uros	% Var. veille
AIRSPRAY NV	17,3	– 3,35
ANTONOV	0,92	– 2,13
C/TAC	7	....
CARDIO CONTROL	5,65	– 0,88
CSS	17,5	– 1,13
HITT NV	7	– 2,78
INNOCONCEPTS NV	19,35	– 2,52
NEDGRAPHICS HOLD	16,6	– 1,19
POLYDOC	1,8	– 5,26
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	5,85	– 1,68
RING ROSA WT	0,69	+ 15
UCC HOLDING NV	13,05	– 2,61

BRUXELLES

ENVIPCO HLD CT	1	....
FARDEM BELGIUM B	19,8	– 1
INTERNOC HLD	2,85	+ 7,55
INTL BRACHYTHER B	12	– 3,61
LINK SOFTWARE B	8,79	....
PAYTON PLANAR	1,35	....
SYNERGIA	8,1	....

FRANCFORT

1 & 1 AG & CO.KGAA	80,8	– 2,77
AIXTRON	103,5	+ 2,27
AUGUSTA TECHNOLOGI	52	– 0,95
BB BIOTECH ZT-D	47,2	+ 1,18
BB MEDTECH ZT-D	13,8	– 1,43
BERTRANDT AG	65	....
BETA SYSTEMS SOFTW	15,3	– 3,16
CE COMPUTER EQUIPM	52,1	....
CE CONSUMER ELECTR	82,5	– 2,93
CENIT SYSTEMHAUS	34	– 2,30
DRILLISCH	8,5	....
EDEL MUSIC E 98	335	....
ELSA	43,75	– 0,11
EM.TV & MERCHANDI	42,5	– 2,30
EUROMICRON	18,4	+ 1,66
GRAPHISOFT NV	11,9	– 0,83
HOEFT & WESSEL	21,5	– 2,27
HUNZINGER INFORMAT	11,4	+ 2,70
INFOMATEC	31	– 0,32
INTERSHOP COMMUNIC	107,5	– 3,93
KINOWELT MEDIEN	53	– 1,38
LHS GROUP	31,3	– 0,63
LINTEC COMPUTER	81,8	– 0,37
LOESCH UMWELTSCHUT	6,6	....
MENSCH UND MASCHIN	28,1	– 0,35
MOBILCOM	51,5	– 0,96
MUEHL PRODUCT & SE	15,5	– 0,32
MUEHLBAUER HOLDING	60,24	– 2,05
PFEIFFER VACU TECH	36,8	+ 0,55
PLENUM	13,8	– 0,93
PSI	39,57	+ 3,32
QIAGEN NV	45	– 1,10
REFUGIUM HOLDING A	10,5	+ 4,90
SACHSENRING AUTO	13,3	+ 2,31
SALTUS TECHNOLOGY	15	– 0,66
SCM MICROSYSTEMS	40	– 0,02
SER SYSTEME	46,6	– 1,58
SERO ENTSORGUNG	5,8	....
SINGULUS TECHNOLOG	38,3	– 1,79
SOFTM SOFTWARE BER	40	– 0,25
TDS	15,4	....
TECHNOTRANS	40,5	+ 0,75
TELDAFAX	17,65	– 1,40
TELES AG	27,2	– 2,86
TIPTEL	6,8	+ 1,49
TRANSTEC	41,1	– 0,96
W.E.T. AUTOMOTIVE	38,8	– 0,77
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne
IT : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande
LU : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche
FI : Finlande - **BE** : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **NO** : Norvège - **DK** : Danemark
GB : Grande-Bretagne - **GR** : Grèce - **SE** : Suède.

LeMonde Job: WMQ1910--0027-0 WAS LMQ1910-27 Op.: XX Rev.: 18-10-99 T.: 10:48 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 33Fap:100 Nº:0814 Lcp:700 CMYK

VALEURS FRANÇAISES

● L'action **France Télécom** s'échangeait en hausse de 0,18 %, à 82 euros, dans les premières transactions, lundi 18 octobre. Les deux conglomérats énergétiques allemands RWE et Veba ont annoncé lundi avoir conclu un accord avec France Télécom concernant la vente de leur participation de 60,25 % dans la société de téléphonie mobile E-Plus, pour un montant de 7,4 milliards d'euros.

● Le titre du constructeur automobile **PSA Peugeot Citroën** gagnait 1,7 %, à 177 euros, lundi, dans les premiers échanges. Le groupe serait, selon le quotidien allemand *Handelsblatt*, en pourparlers avec DaimlerChrysler et Fiat en vue d'une coopération sur le segment des petites voitures.

● La cotation des actions **Renault** était différée, lundi matin, à la Bourse de Paris, dans l'attente d'un communiqué du groupe français sur le plan de restructuration du constructeur automobile japonais Nissan. Vendredi, le titre avait fini à 51 euros.

● Le cours de Bourse de **Rémy Cointreau** progressait de 0,27 % à 18,6 euros en début de matinée, lundi. Le groupe a annoncé, avant l'ouverture de la séance, que la forte progression de son activité au premier semestre (une hausse de 24,8 % de son chiffre d'affaires) permettait de confirmer, pour le moment, son objectif de résultat net pour l'exercice 1999/2000, qui a été fixé à 38 millions d'euros.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 18 OCTOBRE **Cours relevés à 09 h 50**

Liquidation : 22 octobre

France ▶	Précédent en €uros	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille	% Var. 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	145,10	145,10	951,79	....	− 4,81
CR.LYONNAIS(TP)	143,20	143,20	939,33	....	+ 2,65
RENAULT (T.P.)	382	376	2466,40	− 1,57	− 9,85
SAINT GOBAIN(T.P	174,20	174,30	1143,33	+ 0,06	− 5,11
THOMSON S.A (T.P	142,60	....	....	....	− 0,48
ACCOR	205	204,50	1341,43	− 0,24	+ 10,86
AEROSPATIALE MAT	21,15	21,15	138,73	....	....
AGF	51,55	51,20	335,85	− 0,68	+ 0,62
AIR FRANCE GPE N	16,11	16,04	105,22	− 0,43	....
AIR LIQUIDE	141,90	139,20	913,09	− 1,90	− 10,91
ALCATEL	127,80	126,30	828,47	− 1,17	+ 21,12
ALSTOM	31,14	30,80	202,03	− 1,09	+ 54,23
ALTRAN TECHNO. #	306,20	296	1941,63	− 3,33	+ 44,03
ATOS CA	115,50	114,20	749,10	− 1,13	+ 12,14
AXA	116,90	116	760,91	− 0,77	− 6,05
BAIL INVESTIS	123,60	123,50	810,11	− 0,08	− 0,47
BAZAR HOT. VILLE	118,20	116,90	766,81	− 1,10	− 1,69
BIC	46,30	45,88	300,95	− 0,91	− 2,89
BIS	95,20	....	....	....	+ 20,09
B.N.P.	75,50	74,85	490,98	− 0,86	+ 6,69
BOLLORE	164	163	1069,21	− 0,61	− 6,28
BONGRAIN	351	350,90	2301,75	− 0,03	− 7,92
BOUYGUES	287	287,60	1886,53	+ 0,21	+ 65,57
BOUYGUES OFFS	34,90	34,85	228,60	− 0,14	+ 77,35
BULL#	8,09	7,83	51,36	− 3,21	+ 22,72
CANAL +	59	58,95	386,69	− 0,08	+ 1,42
CAP GEMINI	141	140	918,34	− 0,71	+ 2,38
CARBONE LORRAINE	48,60	45,55	298,79	− 6,28	+ 12,77
CARREFOUR	154	152,10	997,71	− 1,23	+ 41,89
CASINO GUICHARD	104,70	104,50	685,48	− 0,19	+ 17,78
CASINO GUICH.ADP	70,50	70,50	462,45	....	+ 28,83
CASTORAMA DUB.(L	280	274	1797,32	− 2,14	+ 40,96
C.C.F.	113,80	112,60	738,61	− 1,05	+ 42,31
CEGID (LY)	170	166,90	1094,79	− 1,82	+ 7,44
CERUS	7,30	7,30	47,88	....	+ 8,14
CGIP	41,98	41,88	274,71	− 0,24	− 10,79
CHARGEURS	54,10	53,35	349,95	− 1,39	+ 13,26
CHRISTIAN DALLOZ	46,90	46,50	305,02	− 0,85	− 33,40
CHRISTIAN DIOR	162,40	162	1062,65	− 0,25	+ 71,95
CIC -ACTIONS A	84,50	84,50	554,28	....	+ 18,94
CIMENTS FRANCAIS	65,85	65,55	429,98	− 0,46	+ 37,82
CLARINS	103,80	101,50	665,80	− 2,22	+ 66,33
CLUB MEDITERRANE	95,50	94,50	619,88	− 1,05	+ 23,49
CNP ASSURANCES	29,90	29,61	194,23	− 0,97	+ 14,41
COFLEXIP	81,50	80,10	525,42	− 1,72	+ 38,65
COLAS	196	192,10	1260,09	− 1,99	+ 7,15
COMPTOIR ENTREP	1,95	1,91	12,53	− 2,05	+ 15,75
CPR	44,30	43,40	284,69	− 2,03	+ 10,34
CRED.FON.FRANCE	19,31	19,22	126,07	− 0,47	+ 49,10
CFF.(FERRAILLES)	31	31,25	204,99	+ 0,81	− 13,67
CREDIT LYONNAIS	27,75	27,36	179,47	− 1,41	....
CS SIGNAUX(CSEE)	42,10	40,60	266,32	− 3,56	− 35,04
DAMART	79,10	80	524,77	+ 1,14	+ 9,55
DANONE	219	218	1429,99	− 0,46	− 10,62
DASSAULT-AVIATIO	170	170	1115,13	....	− 2,18
DASSAULT SYSTEME	38,95	37,85	248,28	− 2,82	− 5,46
DE DIETRICH	54,50	53,90	353,56	− 1,10	+ 19,85
DEVEAUX(LY)#	69,80	69,80	457,86	....	− 39,98
DEV.R.N-P.CAL LI	15	15	98,39	....	+ 44,78
DEXIA FRANCE	134,40	133,10	873,08	− 0,97	+ 1,40
DMC (DOLLFUS MI)	6,46	6,30	41,33	− 2,48	− 36,49
DYNACTION	25,30	24,50	160,71	− 3,16	+ 0,57
EIFFAGE	66,70	66,25	434,57	− 0,67	− 1,92
ELF AQUITAINE	156,90	154,70	1014,77	− 1,40	+ 57,08
ERAMET	48,60	47,10	308,96	− 3,09	+ 84,05
ERIDANIA BEGHIN	108,20	107,30	703,84	− 0,83	− 27,20
ESSILOR INTL	285	284,20	1864,23	− 0,28	− 15,26
ESSILOR INTL.ADP	310	310	2033,47	....	+ 4,28
ESSO	80,40	79,05	518,53	− 1,68	+ 9,39
EURAFRANCE	567	552	3620,88	− 2,65	− 2,13
EURO DISNEY	1,31	1,31	8,59	....	+ 20,18
EUROTUNNEL	1,28	1,23	8,07	− 3,91	+ 13,88
FACOM SA	69	70	459,17	+ 1,45	+ 13,37
FAURECIA	57,80	56,70	371,93	− 1,90	− 2,12
FIMALAC SA	111	111,70	732,70	+ 0,63	+ 10,01
FINEXTEL	21,67	21,95	143,98	+ 1,29	+ 23,10
FIVES-LILLE	90,90	87,30	572,65	− 3,96	+ 24,76
FONC.LYON.#	130	130,10	853,40	+ 0,08	− 2,80
FRANCE TELECOM	81,85	81,50	534,60	− 0,43	+ 20,41
FROMAGERIES BEL	720	719,50	4719,61	− 0,07	+ 5,09
GALERIES LAFAYET	134,50	131,60	863,24	− 2,16	+ 43,88
GASCOGNE	73,85	73,10	479,50	− 1,02	+ 2,89
GAUMONT #	60	58,80	385,70	− 2	+ 1,50
GAZ ET EAUX	46,81	46,30	303,71	− 1,09	+ 7,37
GECINA	115,80	114,50	751,07	− 1,12	+ 12,95
GEOPHYSIQUE	50,10	50	327,98	− 0,20	+ 0,70
GRANDVISION	26,01	26	170,55	− 0,04	+ 21,83
GROUPE ANDRE S.A	139,80	139	911,78	− 0,57	+ 32,15
GR.ZANNIER (LY)	33,40	32,54	213,45	− 2,57	+ 56,97
GROUPE GTM	96,75	96,10	630,37	− 0,67	+ 8,68
GROUPE PARTOUCHE	64,80	63,15	414,24	− 2,55	− 4,10
GUILBERT	126,50	....	....	....	+ 10,64
GUYENNE GASCOGNE	489	480	3148,59	− 1,84	+ 25,64
HACHETTE FILI.ME	46,40	46,45	304,69	+ 0,11	+ 15,43
HAVAS ADVERTISIN	238,50	232,20	1523,13	− 2,64	+ 62,91
IMERYS(EX.IMETAL	137,70	135,50	888,82	− 1,60	+ 58,72
IMMEUBLES DE FCE	19,35	19,40	127,26	+ 0,26	+ 1,89
INFOGRAMES ENTER	81,70	80,25	526,41	− 1,77	+ 42,28
INGENICO	23,50	22,76	149,30	− 3,15	− 7,89
INTERBAIL	25,76	26	170,55	+ 0,93	+ 17,16
INTERTECHNIQUE	368	364,90	2393,59	− 0,84	+ 33,79
ISIS	65,50	63,40	415,88	− 3,21	+ 4,24
CIE FONC.KLEPIER	94,70	94,20	617,91	− 0,53	+ 8,41
LABINAL	119	116,60	764,85	− 2,02	+ 28,23
LAFARGE	95,90	95,55	626,77	− 0,36	+ 18,03
LAGARDERE	39,50	39,40	258,45	− 0,25	+ 8,83
LAPEYRE	63,15	63,30	415,22	+ 0,24	+ 4,07
LEBON (CIE)	50,90	....	....	....	+ 36,35
LEGRAND	209,10	210	1377,51	+ 0,43	− 6,98
LEGRAND ADP	125	123	806,83	− 1,60	− 9,33
LEGRIS INDUST.	39,20	39,40	258,45	+ 0,51	− 5,62
LOCINDUS	106,30	106,60	699,25	+ 0,28	− 13,13
L'OREAL	590	588	3857,03	− 0,34	− 4,52
LVMH MOET HEN.	282	281	1843,24	− 0,35	+ 83,32
MARINE WENDEL	141,70	143,50	941,30	+ 1,27	− 14,42
METALEUROP	7,14	7,02	46,05	− 1,68	+ 99,43
MICHELIN	41,20	40,81	267,70	− 0,95	+ 19,78
MONTUPET SA	28,30	29,16	191,28	+ 3,04	− 16,82
MOULINEX	9,11	9,07	59,50	− 0,44	− 30,81
NATEXIS BQ POP.	67,50	67,10	440,15	− 0,59	+ 22,26
NEOPOST	30,50	29,79	195,41	− 2,33	....
NORBERT DENTRES.	24	24	157,43	....	− 20,47
NORD-EST	25,85	25,65	168,25	− 0,77	+ 12,20
NORDON (NY)	71,70	....	....	....	− 2
NRJ #	270	262	1718,61	− 2,96	+ 71,87
OLIPAR	8,64	8,30	54,44	− 3,94	+ 11,55
PARIBAS	104,80	102	669,08	− 2,67	+ 37,76
PECHINEY ACT ORD	52,50	51,30	336,51	− 2,29	+ 84,39
PENAUILLE POLY.C	301	295,50	1938,35	− 1,83	+ 24,25
PERNOD-RICARD	63,50	64,50	423,09	+ 1,57	+ 16,57
PEUGEOT	174,10	175,80	1153,17	+ 0,98	+ 33,32
PINAULT-PRINT.RE	167,50	166,40	1091,51	− 0,66	+ 2,20
PLASTIC OMN.(LY)	117,30	116,80	766,16	− 0,43	+ 43,20
PRIMAGAZ	79,60	79	518,21	− 0,75	− 2,21
PROMODES	916	908	5956,09	− 0,87	+ 46,55
PUBLICIS #	220	220,50	1446,39	+ 0,23	+ 44,64
REMY COINTREAU	18,55	18,50	121,35	− 0,27	+ 9,85
RENAULT	51	....	....	....	+ 33,29
REXEL	79	78,20	512,96	− 1,01	− 3,39
RHODIA	17,06	17,30	113,48	+ 1,41	+ 33,59
RHONE POULENC A	49	48,56	318,53	− 0,90	+ 10,76
ROCHETTE (LA)	3,42	3,37	22,11	− 1,46	+ 35,88
ROYAL CANIN	63	61,70	404,73	− 2,06	+ 15,65
RUE IMPERIALE (L	1850	1850	12135,20	....	+ 92,01
SADE (NY)	40	40	262,38	....	+ 14,58
SAGEM S.A.	279	278	1823,56	− 0,36	....
SAINT-GOBAIN	162	159,30	1044,94	− 1,67	+ 32,44
SALVEPAR (NY)	78,10	78	511,65	− 0,13	+ 9,56
SANOFI SYNTHELAB	40,05	39,50	259,10	− 1,37	....
SAUPIQUET (NS)	73,50	72,70	476,88	− 1,09	+ 22,63
SCHNEIDER ELECTR	68,20	67,20	440,80	− 1,47	+ 30,03
SCOR	43,29	43,30	284,03	+ 0,02	− 23,11
S.E.B.	63	61,70	404,73	− 2,06	− 12,95
SEITA	57	56,50	370,62	− 0,88	+ 5,90
SELECTIBANQUE	13,10	12,83	84,16	− 2,06	+ 16,95
SGE	43,90	43,30	284,03	− 1,37	+ 8,41
SIDEL	97	95,10	623,82	− 1,96	+ 31,60
SILIC CA	157,60	156	1023,29	− 1,02	− 1,50
SIMCO	81,20	81,85	536,90	+ 0,80	+ 5,89
S.I.T.A	243,90	231	1515,26	− 5,29	+ 3,43
SKIS ROSSIGNOL	14,90	14,76	96,82	− 0,94	+ 19,61
SOCIETE GENERALE	195,20	194	1272,56	− 0,61	+ 40,62
SODEXHO ALLIANCE	147,50	148,90	976,72	+ 0,95	− 21,86
SOGEPARC (FIN)	81,20	81,20	532,64	....	+ 6,56
SOMMER-ALLIBERT	26,05	26	170,55	− 0,19	+ 12,89
SOPHIA	40,92	40,90	268,29	− 0,05	+ 12,98
SOPRA #	55,80	55,70	365,37	− 0,18	− 7,72
SPIR COMMUNIC. #	58,50	57,30	375,86	− 2,05	+ 12,70
SR TELEPERFORMAN	128,90	124	813,39	− 3,80	+ 18,75
SUEZ LYON.DES EA	151	149,70	981,97	− 0,86	− 14,46
TF1	274,90	271	1777,64	− 1,42	+ 78,66
TECHNIP	91,20	92	603,48	+ 0,88	+ 14,74
THOMSON-CSF	31,70	31,51	206,69	− 0,60	− 13,86
TOTAL FINA SA	113,50	113,40	743,86	− 0,09	+ 31,43
UNIBAIL	135,90	135,60	889,48	− 0,22	+ 9,14
UNILOG	58,50	58,80	385,70	+ 0,51	+ 59,39
UNION ASSUR.FDAL	120	118,50	777,31	− 1,25	+ 4,76
USINOR	13,25	13,04	85,54	− 1,58	+ 37,98
VALEO	67,70	67	439,49	− 1,03	− 0,19
VALLOUREC	36,05	35,90	235,49	− 0,42	+ 8,03
VIA BANQUE	26,89	26,05	170,88	− 3,12	− 11,09
VIVENDI	63,50	62,50	409,97	− 1,57	− 13,60
WORMS (EX.SOMEAL	14,88	15,10	99,05	+ 1,48	+ 12,60
ZODIAC EX.DT DIV	192	191	1252,88	− 0,52	+ 4,58

International ▶	Précédent en €uros	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille	% Var. 31/12 (1)
AMERICAN EXPRESS	126	122,80	805,52	− 2,54	+ 41,32
A.T.T. #	40,80	39,92	261,86	− 2,16	− 9,19
BARRICK GOLD #	19,19	18,91	124,04	− 1,46	+ 13,64
CROWN CORK ORD.#	20,26	....	....	....	− 22,73
DE BEERS #	25,15	24,80	162,68	− 1,39	+ 123,02
DU PONT NEMOURS	57,40	57,25	375,54	− 0,26	+ 22,32
ERICSSON #	30,06	29,21	191,61	− 2,83	+ 42,90
FORD MOTOR #	48	46	301,74	− 4,17	− 10,59
GENERAL ELECT. #	108	106	695,31	− 1,85	+ 20,71
GENERAL MOTORS #	60	57,45	376,85	− 4,25	+ 12,77
HITACHI #	9,75	9,57	62,78	− 1,85	+ 87,64
I.B.M #	97,80	98,20	644,15	+ 0,41	+ 24,11
ITO YOKADO #	69,85	65,50	429,65	− 6,23	+ 17,23
MATSUSHITA #	18,29	18	118,07	− 1,59	+ 24,91
MC DONALD'S #	38	37,70	247,30	− 0,79	+ 15,96
MERCK AND CO #	65,95	64,20	421,12	− 2,65	+ 0,87
MITSUBISHI CORP.	6,92	6,87	45,06	− 0,72	+ 44,32
MORGAN J.P. #	100	99,75	654,32	− 0,25	+ 9,06
NIPP. MEATPACKER	11,40	....	....	....	− 13,83
PHILIP MORRIS #	29,22	28,20	184,98	− 3,49	− 38,21
PROCTER GAMBLE	86,40	85	557,56	− 1,62	+ 7,02
SEGA ENTERPRISES	17	16,95	111,18	− 0,29	− 6,86
SCHLUMBERGER #	50,35	49,75	326,34	− 1,19	+ 25,72
SONY CORP. #	138,40	130,60	856,68	− 5,64	+ 113,64
SUMITOMO BANK #	14,15	13,70	89,87	− 3,18	+ 60,42

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 15 OCTOBRE

Une sélection. **Cours relevés à 17 h 35**

Valeurs ▶	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille
ADL PARTNER	12,30	80,68	− 2,38
AB SOFT	10	65,60	− 9,09
ALPHAMEDIA	12,55	82,32	− 1,18
ALPHA MOS	3,15	20,66	− 1,56
ALTAMIR & CI	133,70	877,01	− 0,22
APPLIGENE ON	1,75	11,48	− 6,42
ASTRA	1,46	9,58	....
ATN	6,01	39,42	− 22,95
AVENIR TELEC	78	511,65	+ 1,04
BELVEDERE	60	393,57	− 3,23
BIODOME #	12,01	78,78	− 1,96
BVRP EX DT S	43,50	285,34	− 1,14
CAC SYSTEMES	7,80	51,16	+ 1,96
CEREP	14,90	97,74	− 1
CHEMUNEX #	0,60	3,94	− 1,64
COIL	37	242,70	− 1,33
CRYO INTERAC	26	170,55	+ 1,96
CYBER PRES.P	33	216,47	− 2,94
CYRANO #	8,45	55,43	− 2,87
DESK #	13	85,27	− 3,70
DESK BS 98 ♦	1,29	8,46	....
DMS #	9,91	65,01	− 0,90
DURAND ALLIZ	5,90	38,70	− 1,67
DURAN DUBOI	84	551	− 3,45
DURAN DUBOIS ♦	93,95	616,27	....
EFFIK #	13,80	90,52	− 2,47
ESKER	32	209,91	− 3,76
EUROFINS SCI	72,90	478,19	+ 6,42
EURO.CARGO S	9,05	59,36	+ 0,56
EUROPSTAT #	121,50	796,99	− 7,18
FABMASTER #	12,45	81,67	− 0,40
FI SYSTEM #	90,05	590,69	− 2,60
FLOREANE MED ■	8,65	56,74	....
GENERIX #	49,80	326,67	+ 1,43
GENESYS #	16,50	108,23	− 2,94
GENSET	27,40	179,73	− 0,36
GROUPE D #	17	111,51	....
GUILLEMOT #	68	446,05	− 2,79
GUYANOR ACTI	0,42	2,76	− 4,55
HF COMPANY	77	505,09	− 1,28
HIGH CO.	47	308,30	− 2,08
HOLOGRAM IND	33,20	217,78	− 0,90
IGE + XAO	5,45	35,75	+ 2,83
ILOG #	6,96	45,65	− 3,33
IMECOM GROUP	4,51	29,58	− 0,22
INFOSOURCES	19,30	126,60	− 1,78
INFOTEL #	27,15	178,09	....
INTERCALL #	30	196,79	− 2,91
LEXIBOOK #	18,10	118,73	− 2,43
JOLIEZ-REGOL	7,70	50,51	+ 3,36
JOLIEZ-REGOL ♦	0,18	1,18	....
LACIE GROUP	7,10	46,57	− 1,80
MEDIDEP #	20,50	134,47	....
MILLE AMIS #	4,86	31,88	− 17,49
MONDIAL PECH	8	52,48	− 1,36
NATUREX	7,67	50,31	+ 4,21
OLITEC	60,80	398,82	− 1,14
OXIS INTL RG	0,73	4,79	+ 4,29
PERFECT TECH	21,50	141,03	....
PHONE SYS.NE	8,50	55,76	+ 1,19
PICOGIGA	16,50	108,23	− 2,31
PROSODIE #	123	806,83	+ 0,82
PROLOGUE SOF	34,48	226,17	− 2,60
QUANTEL	4,11	26,96	− 1,91
R2I SANTE	45,80	300,43	− 3,58
RADOUX INTL	39,90	261,73	....
RECIF #	21,50	141,03	....
REPONSE #	22	144,31	− 2,22
REGINA RUBEN	8,80	57,72	− 2,22
SAVEURS DE F	19,95	130,86	− 3,16
SILICOMP #	12,30	80,68	− 6,11
SERP RECYCLA ♦	108,80	713,68	....
SOI TEC SILI	42,49	278,72	+ 1,17
STACI #	23,09	151,46	− 0,04
STELAX	0,73	4,79	+ 1,39
SYNELEC #	15	98,39	....
LA TETE D.L.	2,01	13,18	− 1,95
THERMATECH I	27,80	182,36	− 2,80
TITUS INTERA	125,80	825,19	+ 2,19
TITUS INTER. ♦	101,80	667,76	....
TRANSGENE #	29	190,23	− 0,34
TR SERVICES	14,90	97,74	− 0,67
V CON TELEC	7,70	50,51	....
WESTERN TELE	8,44	55,36	....

(Publicité)

"La valeur de vos Sicav & FCP en direct"

"Suivez vos OPCVM 24H/24"

au 08 36 68 36 62

(appel facturé 2.23 F/min)

www.sgam.com

SG ASSET MANAGEMENT

SECOND MARCHÉ

LUNDI 18 OCTOBRE

Une sélection. **Cours relevés à 09 h 50**

Valeurs ▶	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille
ADA	45,50	298,46	− 0,31
AIGLE #	99,50	652,68	− 1,49
ALGECO #	77	505,09	− 2,53
APRIL S.A.#(	107,10	702,53	− 4,20
ARKOPHARMA #	63,40	415,88	....
ASSUR.BQ.POP	89	583,80	....
ASSYSTEM #	33,50	219,75	− 1,47
BENETEAU CA#	210	1377,51	− 0,05
BISC. GARDEI ♦	5,49	36,01	....
BOIRON (LY)#	57,50	377,18	− 0,86
BOISSET (LY) ♦	30	196,79	....
BOIZEL CHANO	100	655,96	− 1,96
BONDUELLE	16,90	110,86	....
BOURGEOIS (L ♦	6,30	41,33	....
BRICE	66,95	439,16	− 2,05
BRICORAMA #	60,40	396,20	+ 0,67
BRIOCHE PASQ ♦	92,10	604,14	....
SOLERI	66,30	434,90	− 0,30
CDA-CIE DES	32	209,91	....
CEGEDIM #	47	308,30	− 4,08
CERG-FINANCE	104	682,20	− 1,89
CGBI	46,10	302,40	− 4,95
CLAYEUX (LY) ♦	6,94	45,52	....
CNIM CA#	40	262,38	− 1,72
COFITEM-COFI ♦	54,05	354,54	....
CIE FIN.ST-H ♦	70,50	462,45	....
C.A. PARIS I	154,70	1014,77	− 0,51
C.A.ILLE & V	49,62	325,49	+ 0,14
C.A.LOIRE AT ♦	52	341,10	....
C.A.MORBIHAN	48,10	315,52	− 1,39
C.A.DU NORD#	83	544,44	....
C.A. OISE CC ♦	67,20	440,80	....
C.A.PAS CAL	102,50	672,36	+ 0,10
C.A.TOULOUSE ♦	78	511,65	....
CRCAM TOUR.P ♦	67,20	440,80	....
CROMETAL ♦	43	282,06	....
DAPTA-MALLIN ♦	2,21	14,50	....
GROUPE J.C.D.	60	393,57	− 2,44
DAUPHIN ♦	126	826,51	....
DECAN GROUPE	39,80	261,07	....
DU PAREIL AU ♦	89	583,80	....
ENTRELEC CB	46,50	305,02	− 1,02
ENTREPRISE I	99,55	653,01	+ 0,05
ETAM DEVELOP	33,05	216,79	+ 0,15
EUROPEENNE C	122	800,27	− 0,16
EUROP.EXTINC	48,02	314,99	− 2
EXEL INDUSTR	49,50	324,70	− 4,53
EXPAND S.A	30	196,79	− 2,91
FACTOREM ♦	142	931,46	....
FAIVELEY #	12,65	82,98	− 2,69
FINACOR	5,03	32,99	− 3,64
FINATIS(EX.L ♦	105,10	689,41	....
FININFO ♦	187	1226,64	....
FLO (GROUPE)	41,50	272,22	− 1,19
FOCAL (GROUP	58,90	386,36	− 1,01
FRAIKIN 2#	79,20	519,52	....
GAUTIER FRAN	42,25	277,14	+ 0,60
GEL 2000 ♦	1,25	8,20	....
GENERALE LOC ♦	39	255,82	....
GEODIS	61,10	400,79	− 2,40
G.E.P PASQUI ♦	0,67	4,39	....
GFI INDUSTRI	22,61	148,31	− 5,20
GFI INFORMAT	71,85	471,31	− 0,21
GO SPORT ♦	64,80	425,06	....
GPRI FINANCI ♦	24,10	158,09	....
GRAND MARNIE ♦	5399,50	35418,40	....
GROUPE BOURB ♦	54	354,22	....
GUERBET S.A	24	157,43	− 3,23
GUY DEGRENNE	28,49	186,88	+ 1,75
GUYOMARC H N	56,60	371,27	− 0,88
HERMES INTL	102	669,08	− 1,92
HYPARLO #(LY	117	767,47	....
I.C.C.# ♦	34,51	226,37	....
IMMOB.BATIBA	52	341,10	....
IMS(INT.META	8,35	54,77	− 3,91
INFO REALITE	35,10	230,24	− 1,96
INT. COMPUTE ♦	2,56	16,79	....
JET MULTIMED	215,10	1410,96	− 3,97
LATECOERE #	109,10	715,65	− 0,37
L.D.C.	97,70	640,87	+ 1,77
LECTRA SYST	6,60	43,29	− 2,65
LEON BRUXELL	25,30	165,96	− 3,03
LOUIS DREYFU	15,90	104,30	− 0,56
LVL MEDICAL	21,55	141,36	+ 0,94
M6-METROPOLE	240	1574,30	....
MEDASYS DIGI	2,16	14,17	+ 0,47
MANITOU #	49	321,42	+ 1,03
MANUTAN INTE ♦	52	341,10	....
MARC ORIAN ♦	101	662,52	....
MARIONNAUD P	51,90	340,44	− 1,24
MECATHERM #	36,13	237	− 1,01
MGI COUTIER	33	216,47	− 0,51
MICHEL THIER	131,20	860,62	+ 1,31
NAF-NAF #	12,26	80,42	− 3,54
ALES GPE EX	29,20	191,54	+ 0,69
POCHET ♦	69,60	456,55	....
RADIALL #	74,50	488,69	− 0,67
RALLYE(CATHI	65,10	427,03	− 2,47
REYNOLDS ♦	42,46	278,52	....
RUBIS #	22,97	150,67	+ 0,66
SABATE SA #	111	728,11	− 1,68
SEGUIN MOREA	68,40	448,67	− 0,15
SIDERGIE	139	911,78	− 4,79
SIPAREX (LY)	27	177,11	− 1,82
SOCAMEL-RESC ♦	20,52	134,60	....
SPORT ELEC S ♦	7,50	49,20	....
STALLERGENES	17,10	112,17	− 2,29
STEF-TFE #	48	314,86	....
SUPERVOX (B) ♦	1,69	11,09	....
SYLEA	55,75	365,70	+ 0,45
TOUPARGEL (L ♦	14	91,83	....
TRANSICIEL #	52,75	346,02	− 2,50
TRIGANO	57,40	376,52	− 2,55
UBI SOFT ENT	132,30	867,83	− 4,82
VIEL ET CIE	22	144,31	+ 3,04
VILMOR.CLAUS	80	524,77	+ 1,91
VIRBAC	57,05	374,22	− 1,30
WALTER #	95	623,16	....
AFIBEL ♦	36,55	239,75	....
ARFEO (NS)# ♦	37,85	248,28	....
ALAIN MANOUK	38,30	251,23	− 0,52
BQUE TARNEAU ♦	81,80	536,57	....

SICAV FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 15 octobre**

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires★ €uros	francs★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	25,56	167,66	14/10
AGIPI ACTIONS (AXA)	25,53	167,47	14/10
BNP — 3615 BNP			
BNP ACTIONS EURO	112,81	739,99	15/10
BNP ACTIONS FRANCE	155,78	1021,85	15/10
BNP ACT. MIDCAP EURO	106,28	697,15	15/10
BNP ACT. MIDCAP FR.	39,76	260,81	15/10
BNP ACTIONS MONDE	172,80	1133,49	15/10
BNP ACTIONS PEA EURO	185,35	1215,82	15/10
BNP ÉP. PATRIMOINE	28,60	187,60	15/10
BNP ÉPARGNE RETRAITE	31,52	206,76	15/10
BNP MONÉ COURT TERME	2306,11	15127,09	15/10
BNP MONÉTAIRE C	873,80	5731,75	15/10
BNP MONÉTAIRE D	804,30	5275,86	15/10
BNP MONÉ PLACEMENT C	12712,01	83385,32	15/10
BNP MONÉ PLACEMENT D	11619,50	76218,92	15/10
BNP MONÉ SÉCURITÉ	1783,03	11695,91	15/10
BNP MONÉ TRÉSORIE	143881,08	943798,02	15/10
BNP OBLIG. CT	164,94	1081,94	15/10
BNP OBLIG. LT	33,89	222,30	15/10
BNP OBLIG. MONDE	175,18	1149,11	15/10
BNP OBLIG. MT C	139,89	917,62	15/10
BNP OBLIG. MT D	133,19	873,67	15/10
BNP OBLIG. REVENUS	162,42	1065,41	15/10
BNP OBLIG. SPREADS	166,52	1092,30	15/10
BNP OBLIG. TRÉSOR	1808,71	11864,36	15/10
BNP SECT. IMMOBILIER	138,27	906,99	15/10
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	185,71	1218,18	14/10
MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C	427,47	2804,02	04/10
NORD SUD DÉVELOP. D	363,71	2385,78	04/10
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	65,71	431,03	17/10
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	17,07	111,97	17/10
ÉCUR. CAPITALISATION C	40,16	263,43	17/10
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA	45,21	296,56	17/10
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	43,99	288,56	13/10
ÉCUR. EXPANSION C	13594,10	89171,45	17/10
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	39,07	256,28	17/10
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	51,72	339,26	17/10
ÉC. MONÉT.C/10 30/11/98	209,22	1372,39	17/10
ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98	188,75	1238,12	17/10
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C.	160,61	1053,53	17/10
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	278,01	1823,63	17/10
ÉPARCOURT-SICAV D	28,41	186,36	17/10
GÉOPTIM C	2084,24	13671,72	17/10
HORIZON C	488,87	3206,78	17/10
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	15,16	99,44	17/10
Fonds communs de placements			
ÉCUR. ÉQUILIBRE C	35,47	232,67	17/10
ÉCUR. PRUDENCE C	32,29	211,81	17/10
ÉCUR. VITALITÉ C	40,32	264,48	14/10
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM Asset Management — 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)			
ATOUT AMÉRIQUE	41,54	272,48	15/10
ATOUT ASIE	21,96	144,05	15/10
ATOUT CROISSANCE	343,08	2250,46	15/10
ATOUT FONCIER	302,85	1986,57	15/10
ATOUT FRANCE EUROPE	189,33	1241,92	15/10
ATOUT FRANCE MONDE	46,15	302,72	15/10
ATOUT FUTUR C	194,53	1276,03	15/10
ATOUT FUTUR D	180,39	1183,28	15/10
ATOUT SÉLECTION	96,74	634,57	15/10
COEXIS	314,90	2065,61	15/10
DIÈZE	420,99	2761,51	15/10
EURODYN	533,32	3498,35	15/10
INDICIA EUROLAND	110,76	726,54	14/10
INDICIA FRANCE	403,36	2645,87	14/10
INDOCAM CONVERT. C	244,83	1605,98	15/10
INDOCAM CONVERT. D	216,44	1419,75	15/10
INDOCAM EUR. NOUV.	1740,09	11414,24	14/10
INDOCAM HOR. EUR. C	177,68	1165,50	15/10
INDOCAM HOR. EUR. D	156,82	1028,67	15/10
INDOCAM MULTI OBLIG	145,04	951,40	15/10
INDOCAM ORIENT C	35,33	231,75	14/10
INDOCAM ORIENT D	31,51	206,69	14/10
INDOCAM UNIJAPON	191,87	1258,58	15/10
INDOCAM STR. 5-7 C	309,55	2030,51	15/10
INDOCAM STR. 5-7 D	211,88	1389,84	15/10
MONÉDYN	1575,42	10334,08	14/10
MONÉ.J C	1918,47	12584,34	15/10
MONÉ.J D	1775,65	11647,50	15/10
OBLIFUTUR C	89,67	588,20	15/10
OBLIFUTUR D	79,75	523,13	15/10
ORACTION	212,53	1394,11	15/10
REVENU-VERT	172,34	1130,48	15/10
SÉVÉA	18,40	120,70	14/10
SYNTHÉSIS	3025,02	19842,83	15/10
UNIVERS ACTIONS	56,34	369,57	15/10
MONÉ ASSOCIATIONS	184,84	1212,47	15/10
UNIVAR C	199,64	1309,55	15/10
UNIVAR D	182,75	1198,76	15/10
UNIVERS-OBLIGATIONS	37,52	246,12	15/10
Fonds communs de placements			
INDOCAM VAL. RESTR.	282,42	1852,55	14/10
MASTER ACTIONS	43,11	282,78	13/10
MASTER OBLIGATIONS	27,63	181,24	13/10
OPTALIS DYNAMIQ. C	19,69	129,16	14/10
OPTALIS DYNAMIQ. D	19,17	125,75	14/10
OPTALIS ÉQUILIB. C	18,51	121,42	14/10
OPTALIS ÉQUILIB. D	17,65	115,78	14/10
OPTALIS EXPANSION C	17,71	116,17	14/10
OPTALIS EXPANSION D	17,63	115,65	14/10
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	16,86	110,59	14/10
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	15,75	103,31	14/10
PACTE SOL. LOGEM.	79,18	519,39	12/10
PACTE VERT T. MONDE	81,56	535	12/10
CIC BANQUES			
FRANCIC	34,11	223,75	15/10
FRANCIC PIERRE	30,68	201,25	15/10
EUROPE RÉGIONS	49,14	322,34	15/10
CIC PARIS			
ASSOCIC	167,46	1098,47	17/10
AURECIC	93,90	615,94	15/10
CAPITAL AVENIR	316,18	2074	15/10
CICAMONDE	31,58	207,15	15/10
CONVERTICIC	74,73	490,20	15/10
EPARCIC	794,73	5213,09	17/10
EUROCIC LEADERS	418,65	2746,16	15/10
MENSUELCIC	1453,49	9534,27	15/10
OBLICIC MONDIAL	643,28	4219,64	15/10
OBLICIC RéGIONS	174,49	1144,58	15/10
RENTACIC	24,24	159	15/10
SECURICIC	365,59	2398,11	17/10
SECURICIC D	330,40	2167,28	17/10
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT			
LION 20000 C/3 11/06/99	917,59	6019	15/10
LION 20000 D/3 11/06/99	836,94	5489,97	15/10
SICAV 5000	164,72	1080,49	15/10
SLIVAFRANCE	287,69	1887,12	15/10
SLIVARENTE	37,64	246,90	15/10
SLIVINTER	164,02	1075,90	15/10
TRILION	745,24	4888,45	15/10
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *	192,28	1261,27	15/10
ACTILION DYNAMIQUE D *	189,22	1241,20	15/10
ACTILION ÉQUILIBRE C *	178,90	1173,51	15/10
ACTILION ÉQUILIBRE D *	175,47	1151,01	15/10
ACTILION PEA ÉQUILIBRE *	166,58	1092,69	15/10
ACTILION PRUDENCE C *	167,32	1097,55	15/10
ACTILION PRUDENCE D *	164,01	1075,84	15/10
LION ACTION EURO	91,74	601,77	15/10
LION PEA EURO	91,78	602,04	15/10
Crédit Mutuel Finance			
CM EURO PEA	21,09	138,34	15/10
CM FRANCE ACTIONS	34,27	224,80	15/10
CM MID. ACT. FRANCE	28,21	185,05	15/10
CM MONDE ACTIONS	339,34	2225,92	15/10
CM OBLIG. LONG TERME	100,54	659,50	15/10
CM OPTION DYNAM.	29,39	192,79	15/10
CM OPTION ÉQUIL.	48,31	316,89	15/10
CM OBLIG. COURT TERME	149,93	983,48	15/10
CM OBLIG. MOYEN TERME	304,10	1994,77	15/10
CM OBLIG. QUATRE	161	1056,09	15/10
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	17,51	114,86	15/10
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
ASIE 2000	82,91	543,85	14/10
SAINT-HONORÉ CAPITAL	3220,28	21123,65	14/10
ST-HONORÉ MAR. ÉMER.	63,89	419,09	14/10
ST-HONORÉ PACIFIQUE	126,52	829,92	14/10
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	299,90	1967,22	14/10
LEGAL & GENERAL BANK			
SÉCURITAUX	294,09	1929,10	17/10
STRATÉGIE IND. EUROPE	199,32	1307,45	14/10
STRATÉGIE RENDEMENT	316,33	2074,99	14/10
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	24,51	160,78	17/10
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	24,29	159,33	17/10
AMPLITUDE EUROPE C	34,62	227,09	17/10
AMPLITUDE EUROPE D	33,81	221,78	17/10
AMPLITUDE MONDE C	237,48	1557,77	17/10
AMPLITUDE MONDE D	217,53	1426,90	17/10
AMPLITUDE PACIFIQUE C	24,21	158,81	17/10
AMPLITUDE PACIFIQUE D	23,86	156,51	17/10
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	43,02	282,19	17/10
ÉLANCIEL EURO D PEA	106,33	697,48	17/10
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	32,04	210,17	17/10
GÉOBILYS C	105,91	694,72	17/10
GÉOBILYS D	98,53	646,31	17/10
INTENSYS C	19,08	125,16	17/10
INTENSYS D	17,02	111,64	17/10
KALEïS DYNAMISME C	223,36	1465,15	14/10
KALEIS DYNAMISME D	220,23	1444,61	14/10
KALEïS ÉQUILIBRE C	193,91	1271,97	14/10
KALEIS ÉQUILIBRE D	190,89	1252,16	14/10
KALEïS SÉRÉNITÉ C	180,16	1181,77	14/10
KALEIS SÉRÉNITÉ D	176,71	1159,14	14/10
LATITUDE C	23,92	156,90	14/10
LATITUDE D	20,83	136,64	14/10
OBLITYS D	101,07	662,98	17/10
PLÉNITUDE D PEA	42,74	280,36	17/10
POSTE GESTION C	2416,81	15853,23	17/10
POSTE GESTION D	2260,35	14826,92	17/10
POSTE PREMIÈRE SI	6586,21	43202,71	17/10
POSTE PREMIÈRE 1 AN	38867,20	254952,12	17/10
POSTE PREMIÈRE 2-3	8238,99	54044,23	17/10
REVENUS TRIMESTR. D	781,07	5123,48	14/10
THÉSORA C	165,84	1087,84	17/10
THÉSORA D	142,91	937,43	17/10
TRÉSORYS C	43608,56	286053,40	17/10
SOLSTICE D	357,09	2342,36	14/10
Fonds communs de placements			
POSTE EUROPE C	81,96	537,62	14/10
POSTE EUROPE D	79,32	520,31	14/10
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	173,53	1138,28	17/10
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	167,58	1099,25	17/10
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)			
CADENCE 1 D	156,15	1024,28	15/10
CADENCE 2 D	156,20	1024,60	15/10
CADENCE 3 D	154,40	1012,80	15/10
INTEROBLIG C	50,15	328,96	15/10
INTERSÉLECTION FR. D	77,12	505,87	15/10
SÉLECT DÉFENSIF C	180,31	1182,76	15/10
SÉLECT DYNAMIQUE C	234,98	1541,37	15/10
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	161,85	1061,67	15/10
SÉLECT PEA 3	159,21	1044,35	15/10
SG FRANCE OPPORT. C	432,75	2838,65	15/10
SG FRANCE OPPORT. D	406,82	2668,56	15/10
SOGENFRANCE C	483,01	3168,34	15/10
SOGENFRANCE D	436,73	2864,76	15/10
SOGEOBLIG C	100,99	662,45	15/10
SOGÉPARGNE D	44,02	288,75	15/10
SOGEPEA EUROPE	240,31	1576,33	15/10
SOGINTER C	65,79	431,55	15/10
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	16,11	105,67	14/10
DÉCLIC ACTIONS FRANC	50,39	330,54	14/10
DÉCLIC ACTIONS INTER.	39,81	261,14	14/10
DÉCLIC BOURSE PEA	52,83	346,54	14/10
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	15,87	104,10	14/10
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	17,19	112,76	14/10
DÉCLIC PEA EUROPE	20,43	134,01	14/10
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	67,42	442,25	14/10

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

LeMonde Job: WMQ1910--0028-0 WAS LMQ1910-28 Op.: XX Rev.: 18-10-99 T.: 10:56 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 33Fap:100 N°:0815 Lcp:700 CMYK

SPORTS **Le premier Grand Prix de formule 1 disputé en Malaisie, dimanche 17 octobre, a tourné à la confusion générale à la suite du déclassement des deux Ferrari qui l'avaient emporté sur le circuit de Sepang. ● MICHAEL SCHUMACHER a effectué un retour étonnant après son accident au Grand Prix de Grande-Bretagne, le 11 juillet. En tête de la course, le pilote allemand a laissé passer son coéquipier Eddie Irvine pour lui permettre de prendre la première place du classement général. ● LES DEUX FERRARI ont été déclassées, trois heures après l'arrivée, pour avoir utilisé des déflecteurs latéraux non conformes au règlement. L'écurie italienne a fait appel. ● MIKA HÄKKINEN serait déclaré vainqueur si la décision était confirmée, et le Finlandais conserverait son titre de champion du monde quel que soit le résultat du dernier Grand Prix, programmé le 31 octobre à Suzuka (Japon)**

Le triomphe suspect des Ferrari fait le bonheur de Mika Häkkinen

Le retour époustouflant de Michael Schumacher a permis à son équipier Eddie Irvine d'emporter le premier Grand Prix de Malaisie. Mais les deux Ferrari ont été déclassées pour non-conformité avec le règlement. Si la décision est confirmée en appel, le Finlandais conserverait son titre mondial

L'INTRONISATION du Grand Prix de Malaisie dans l'univers de la formule 1, dimanche 17 octobre, restera marquée par une incroyable profusion de sentiments. On gardera en mémoire l'image de Mika Häkkinen effondré sur le podium aux côtés des deux frères-ennemis de l'écurie Ferrari, Michael Schumacher et Eddie Irvine, réunis dans une même allégresse. On se souviendra de la mine accablée du directeur technique de la Scuderia, Jean Todt, venant s'expliquer sur les raisons d'un déclassement qui fait du Finlandais Mika Häkkinen un champion du monde provisoire.

Dans la chaleur humide de Sepang, tout avait commencé par une démonstration de force de Michael Schumacher. Après avoir annoncé le 3 octobre qu'il mettait un terme à sa saison, le double champion du monde, absent de la compétition depuis depuis son accident au Grand Prix de Grande-Bretagne, s'était finalement ravisé pour fixer rendez-vous à ses supporteurs lors de cette quinzième et avant-dernière manche du championnat du monde des pilotes.

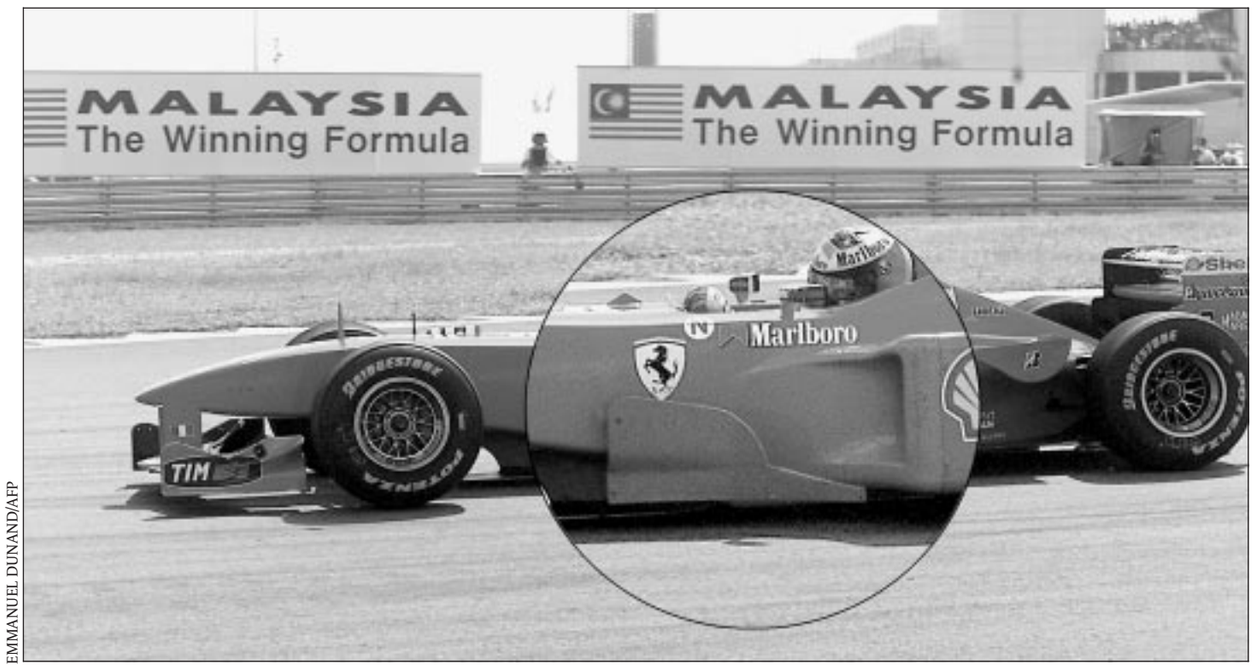

EMMANUEL DUNAND/AFP

L'aileron latéral de la voiture de Michael Schumacher photographié lors du Grand Prix de Malaisie dimanche 17 octobre.

Lors des essais, où il avait signé la 22e position de pointe de sa carrière avec près d'une seconde d'avance sur son coéquipier Eddie Irvine, le pilote de l'écurie Ferrari avait effectué un retour époustouflant. *« Je savais que l'on serait fort. Mais, de là à obtenir la pole avec un tel écart, non je ne m'y attendais pas. C'est une surprise »,* s'était alors étonné l'Allemand après trois mois de rééducation suite à une double fracture de la jambe droite (tibia-péroné). Le lendemain, il a régné sur la course malaise avant d'offrir – fidèle à ses engagements – la victoire à son coéquipier Eddie Irvine, qui n'a pas oublié de le congratuler.

Le pilote irlandais reconnaissait ainsi que sans Schumacher il n'aurait jamais obtenu le 4e succès de sa carrière et que sans le concours de cet équipier de luxe, la Scuderia n'aurait pas pu signer son 3e *« doublé »* de la saison ni reprendre la tête du classement des constructeurs avec quatre points d'avance sur McLaren. Dans les rues de Maranello, siège de la firme italienne, la fête battait alors son plein. Pour tous les tifosi, le retour providentiel de *« Schumi »* allait permettre à Irvine, 20 ans après Jody Scheckter, de décrocher enfin le titre mondial.

DISQUALIFIÉES

Deux heures après la douche au champagne, un communiqué est venu assombrir les ambitions retrouvées et jeter le trouble dans le stand de l'écurie italienne. A l'issue des vérifications techniques d'après course, les commissaires du Grand Prix de Malaisie ont estimé que les monoplaces d'Eddie Irvine et de Michael Schumacher n'étaient *« pas conformes à la réglementation de la Fédération internationale automobile (FIA) et devaient donc être disqualifiées »*. Le pourvoi en appel de Ferrari étant non suspensif, Mika Häkkinen – qui a dû batailler contre Johnny Herbert (Stewart-Ford) pour enlever la troisième place – a ainsi été reclassé premier, assuré de conserver son titre mondial des pilotes, avec 12 points d'avance et, de donner à son écurie McLaren-Mercedes celui des constructeurs.

Pour tous les supporteurs de la marque au cheval cabré, la désillusion promet d'être grande. Les chances d'aboutissement de l'appel, dont le verdict devrait être rendu par la FIA avant le Grand Prix du Japon dimanche 31 octobre, sont considérées comme très faibles. D'autant que Ferrari a reconnu la non-conformité de la carrosserie des deux monoplaces. Le tribunal d'appel chargé d'examiner la requête italienne devrait donc confirmer la victoire sur tapis vert de Mika Häkkinen. Selon les commissaires, les déflecteurs latéraux des monoplaces rouges ne respecteraient pas les modalités établies par l'article 3 12 1 de la FIA, qui stipule que *« les zones situées entre le bord arrière des roues avant et le bord avant des roues arrière, ne doivent pas excéder 90 cm², lorsqu'elles sont projetées sur un plan horizontal au-dessus de la voiture »*.

Jo Bauer, délégué technique de la FIA, estime que, sur les Ferrari, ces zones (appelées déflecteurs) dépassent cette limite de 10 millimètres. *« Nos voitures sont identiques depuis le Nürburgring. Elles sont passées aux vérifications tous les soirs et rien ne nous a été notifié... C'est une irrégularité qui ne procure aucun avantage »,* a clamé Jean Todt.

Pourquoi ces éléments aérodynamiques, rajoutés à la carrosserie pour améliorer la tenue de route et l'aérodynamisme du véhicule, n'ont donc pas été inclus dans le décompte de la zone des 90 cm² ? Les pièces des formule 1 étant usinées au centième de millimètre, la défection d'une machine lors de la réalisation s'avère peu probable. Tim Edward, responsable de l'aérodynamisme chez Jordan : *« Je ne pense pas que quelqu'un ait voulu tricher. Cela ne peut procurer qu'un avantage minuscule. »*

Dans quel but alors les mécaniciens de Ferrari prenaient-ils soin de dissimuler sous des protections les déflecteurs des monoplaces dès que celles-ci entraient dans les stands ? La firme italienne, qui s'était dotée en début de saison d'une deuxième soufflerie, ne peut ignorer l'influence de l'allongement (même équivalant à 10 mm) d'un déflecteur sur l'aérodynamisme. Nikki Lauda, champion du monde autrichien et consultant à RTL, est catégorique : *« Ces déflecteurs trop longs ne sont pas du laisser-aller, mais de la tricherie. Mika Häkkinen et McLaren-Mercedes ont mérité le titre mondial, car ils ont couru avec une voiture conforme au règlement. »*

En 1997 à Suzuka, lors du dernier acte de la saison, Ferrari avait vu ses espoirs de titre réduits à néant, suite à l'accrochage de Michael Schumacher avec Jacques Villeneuve. En 1998, toujours au Japon, la crevaison d'un pneu avait privé le pilote allemand du titre mondial. Cette fois, à deux semaines du rendez-vous au pays du Soleil-Levant, la probabilité est forte que les rêves de la Scuderia ne se réalisent pas. Une fois de plus, si proche du but. A un « détail » près d'une longueur de 10 mm.

Pierre Lepidi

Le déflecteur améliore la stabilité des monoplaces

Le déflecteur, jugé irrégulier sur les Ferrari au Grand Prix de Malaisie de formule 1, ce qui a entraîné, dimanche 17 octobre, leur disqualification, est une pièce aérodynamique qui conduit l'air sur le côté et à l'arrière de la voiture. Il favorise le refroidissement du moteur et améliore la stabilité du véhicule. Sur les deux Ferrari, les déflecteurs, qui sont recourbés à l'extrémité, ce qui permet d'accroître leur efficacité, étaient trop longs. Vus de dessous, ils dépassaient de 10 mm, en infraction avec les règles de la Fédération internationale automobile. L'écurie italienne assure que cela ne pouvait lui permettre d'améliorer notablement ses performances et avance, pour sa défense, une possible erreur de production. Toutes les pièces des formule 1 sont usinées au centième de millimètre. *« D'après les croquis, tout est régulier,* affirme Ross Brawn. *Il y a peut-être eu erreur de fabrication. »*

Les tifosi entre indignation et colère

ROME
de notre correspondant

Pour un petit centimètre de moins. Ce n'est pas le titre d'un film à la Sergio Leone mais celui d'un mauvais scénario dont est victime l'écurie Ferrari. S'il est bien un mot qui revient à la « une » de tous les journaux de la Péninsule, c'est bien celui de *bèffa* (plaisanterie, moquerie), après le triomphe des deux Ferrari au Grand Prix de Malaisie qui s'est vite transformé en dépit et en indignation. Les supporteurs de Ferrari et tous les Italiens sont choqués et révoltés. Les tifosi pensaient avoir épuisé les déconvenues pour cette fin de saison avec l'accident de Schumacher, la roue manquante lors du ravitaillement d'Irvine au Grand Prix d'Europe sur le Nürburgring, mais ils ignoraient que le pire était encore à venir : triompher mais être disqualifié pour un petit bout de carbone manquant sur un déflecteur.

Dans ces conditions, il n'y a pas de doute : *« C'est un complot. » « Ils ne veulent pas que l'on gagne, un point c'est tout,* s'indigne Alberto Beccari, président du club Ferrari de Maranello. *La voiture était la même que celle qui a couru au Nürburgring et il n'y a pas eu de problème. Alors je me demande pourquoi aujourd'hui, pourquoi cette irrégularité a été soulevée à la fin de la course, seulement après la victoire. »* Jean Todt, directeur technique et sportif de la Ferrari, s'interroge lui aussi sur les raisons qui ont conduit à cette « gifle » surprenante alors que, après la pole position de Schumacher et les contrôles réglementaires, tout était OK.

MAIS D'OÙ VIENT CET ESPION ?

Jean Todt ne voit pas d'autre explication que celle de l'espion. *« J'ai des raisons de croire que quelqu'un de très au fait s'est rendu compte de cette petite anomalie et est allé en référer à la direction de la course. Ce doit être une personne à l'œil avisé car ni moi ni Ross Brawn n'avions noté ce point de détail. Tout cela est étrange. »* Mais d'où vient cet espion ? Personne n'ose évidemment penser que ce soit au sein même de l'écurie Ferrari. Alors qui ? Les Ferrari étaient les plus fortes à Sepang et leur retirer la victoire est une injustice aux yeux de toute une nation, une humiliation tragique. *« Ce n'est plus du sport. Nous avons gagné et nous sommes rétrogradés. La formule 1 s'est disqualifiée, car terminer une saison en donnant le titre de champion du monde à Häkkinen de cette manière est une honte »,* s'écrie un supporteur aussi rouge que la Ferrari. Et puis viennent d'autres explications rapportées dans *Le Corriere dello Sport* selon lesquelles la firme au cheval cabré *« n'a plus de poids politique ». « Si cela avait été le vieux Enzo, certaines choses ne se seraient pas produites. Désormais, Luca di Montezemelo, patron de Ferrari, doit démontrer qu'il est à la hauteur de sa fonction. Pourquoi, par exemple, toutes les irrégularités de la McLaren l'an dernier n'ont eu aucune répercussion ? »*

Une partie de l'Italie s'était levée tôt dimanche matin pour assister au retour tant attendu de Schumacher. *« Super-Schumi »* voulait faire oublier son absence. Il y est parvenu au-delà des espérances pour finalement aboutir à ce réveil brutal au sortir d'un beau rêve. La déception et la rage se sont manifestées devant nombre de postes de télévision en ce dimanche amer. Une déception de trop après les rendez-vous manqués des deux années précédentes. Un sentiment de mal-aimé, la certitude d'un acharnement contre les *rosse* (les rouges) a laissé l'Italie dubitative et furieuse le jour même où elle avait retrouvé son champion et une voiture de haut niveau.

Pour le curé de Maranello, Alberto Bernardoni qui, à chaque victoire de la Ferrari, fait sonner les cloches, *« c'est une histoire diabolique car il ne s'agit que d'un péché véniel qui mérite l'indulgence, c'est-à-dire une forte amende, mais pas la disqualification »*. Alberto Bernardoni ne sonnera pas le tocsin parce que pour lui la victoire reste acquise aux Ferrari quelle que soit la décision qui sera prise par la Fédération internationale.

Michel Bôle-Richard

LES RÉSULTATS

● **Grand Prix de Malaisie, 15e et avant-dernière épreuve du championnat du monde de F1,** modifié après la disqualification des Ferrari par les commissaires et, communiqué par la FIA, sous réserve de la décision du tribunal international d'appel : 1. Mika Hakkinen (Fin. /McLaren-Mercedes), les 310,362 km en 1 h 36 min 48 s 237 (moyenne : 192,359 km/h) ; 2. Johnny Herbert (G-B. /Stewart-Ford) à 7 s 795 ; 3. Rubens Barrichello (Bré. /Stewart-Ford) à 22 s 563 ; 4. Heinz-Harald Frentzen (All. /Jordan-Mugen Honda) à 25 s 141 ; 5. Jean Alesi (Fra. /Sauber-Petronas) à 44 s 685 ; 6. Alexander Wurz (Aut. /Benetton-Supertec) à 51 s 191 ; 7. Marc Gene (Esp. /Minardi-Ford) à un tour ; 8. Alessandro Zanardi (Ita. /Williams-Supertec) à un tour ; 9. Giancarlo Fisichella (Ita. /Benetton-Supertec) à quatre tours.

● **Championnat du monde des pilotes :** 1. M. Hakkinen (Fin.), 72 pts ; 2. E. Irvine (Irl.), 60 ; 3. H-H. Frentzen (All.), 53 ; 4. D. Coulthard (G-B), 48 ; 5 R. Schumacher (All.), 33 ; 6. M. Schumacher (All.), 32 ; 7. R. Barrichello (Bré.), 23 ; 8. J. Herbert (G-B), 18 ; 9. G. Fisichella (Ita.), 13 ; 10. M. Salo (Fin.), 10 ; 11. J. Trulli (Ita.) et D. Hill (G-B), 7 ; 13. A. Wurz (Aut.), 4 ; 14. P. Diniz (Bré.) et J. Alesi (Fra.), 3 ; 16. O. Panis (Fra.), 17. P. de la Rosa (Esp.) et M. Gene (Esp.), 1.

● **Championnat du monde des constructeurs :** 1. McLaren-Mercedes, 120 pts ; 2. Ferrari, 102 ; 3. Jordan-Mugen Honda, 60 ; 4. Stewart-Ford, 41 ; 5. Williams-Supertec, 33 ; 6. Benetton-Supertec, 17 ; 7. Prost-Peugeot, 9 ; 8. Sauber-Petronas, 6 ; 9. Arrows et Minardi, 1.

Le championnat de France de football de D1

11e JOURNÉE

Marseille-Lyon	0-1
Nantes-Bordeaux	0-1
Auxerre-Bastia	3-1
Nancy-Paris-SG	1-1
Monaco-Strasbourg	3-0
St-Etienne -Troyes	1-0
Le Havre-Rennes	0-1
Lens-Montpellier	1-0
Sedan-Metz	0-2

LES CARTONS

		Rouges	Jaunes
1	Nantes	0	15
2	Bastia	0	26
3	Montpellier	0	26
16	Auxerre	3	20
17	Le Havre	3	22
18	Paris-SG	3	27

CLASSEMENT

	Points	J	G	N	P	Diff.	Chgts	Séries
1 Auxerre	23	11	7	2	2	+ 6	=	GPGGG
2 Lyon	21	11	6	3	2	+ 6	=	GNPGG
3 Monaco	20	11	6	2	3	+ 12	=	NGGPG
4 Bordeaux	18	11	5	3	3	+ 4	▲3	PGNGG
5 Paris-SG	18	11	5	3	3	+ 3	=	NPGPN
6 Marseille	17	11	4	5	2	+ 4	▼2	GGNGP
7 St-Etienne	16	11	4	4	3	+ 1	▲1	PGNGG
8 Sedan	16	11	5	1	5	– 4	▼2	GNGPP
9 Metz	15	11	3	6	2	+ 4	▲2	NGNNG
10 Rennes	14	11	4	2	5	– 2	▲5	NNPGG
11 Bastia	13	11	3	4	4	– 3	▼2	PNNGP
12 Strasbourg	13	11	3	4	4	– 5	▼2	NNNPP
13 Nancy	12	11	3	3	5	0	▲1	PPGNN
14 Nantes	12	11	4	0	7	– 2	▼2	GPPPP
15 Troyes	12	11	4	0	7	– 6	▼2	PGPGP
16 Montpellier	11	11	3	2	6	– 5	=	GNPPP
17 Lens	11	11	3	2	6	– 7	▲1	NPPPG
18 Le Havre	10	11	2	4	5	– 6	▼1	NNGPP

LES ATTAQUES 1 Monaco **24** buts • 2 Auxerre et Bordeaux **19** buts.

LES DÉFENSES 1 Lyon **7** buts • 2 Metz **9** buts • 2 Marseille **10** buts.

LES BUTEURS 1 Trezeguet (Monaco) **9** buts • 2 Guivarc'h (Auxerre) et Simone (Monaco) **8** buts.

11e JOURNÉE : samedi 23 octobre : Rennes-St-Etienne ; Bordeaux-Marseille ; dimanche 24 octobre : Monaco-Auxerre, Montpellier-Bastia, Strasbourg-Nantes, Metz-Le Havre, Paris-SG-Sedan, Troyes-Lens, Lyon-Nancy.

Auxerre tient les favoris à distance

DU DEUXIÈME au sixième rang, les favoris du championnat de France ont pris position, mais c'est toujours l'AJ Auxerre qui pointe en tête du classement à l'issue de la 11e journée. Un départ tonique, avec deux buts signés Steve Marlet et Stéphane Guivarc'h aux 4e et 7e minutes, a permis à l'équipe bourguignonne d'ébranler la foi des Bastiais, samedi 16 octobre ; et si les Corses ont livré une bonne seconde mi-temps, le score final (3-1) atteste du réalisme manifesté par les joueurs de Guy Roux. *« Nous sommes un leader fortuit »*, a déclaré l'entraîneur, qui fête, ce lundi 18 octobre, ses soixante et un ans. L'AJA compte deux points d'avance sur Lyon, qui avait réussi dès vendredi l'exploit de gagner (1-0) à Marseille, grâce à un but de Sonny Anderson. L'AS Monaco, qui s'est imposée confortablement devant le RC Strasbourg (3-0), se maintient à la troisième place. L'Italien Marco Simone a réussi son deuxième doublé en moins d'une semaine et porte son total à huit buts depuis le début de la saison, contre neuf pour son coéquipier David Trezeguet. Bordeaux a confirmé son retour en forme en l'emportant (1-0) à Nantes, qui encaisse sa quatrième défaite consécutive. Le but de Johan Micoud permet aux Girondins de remonter à la quatrième place, devant le Paris-Saint-Germain, qui a dû se contenter d'un match nul (1-1) sans éclat à Nancy. Le Stade rennais poursuit son redressement et occupe désormais le dixième rang, après avoir infligé au Havre sa première défaite (0-1) à domicile. La prochaine journée sera dominée par le match au sommet entre Monaco et Auxerre, dimanche 24 octobre. Un choc auquel le gardien de but international Fabien Barthez ne participera pas en raison d'une blessure à la cuisse gauche.

LeMonde Job: WMQ1910--0029-0 WAS LMQ1910-29 Op.: XX Rev.: 18-10-99 T.: 11:05 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 33Fap:100 N°:0816 Lcp:700 CMYK

Débuts encourageants pour le défi français dans la Coupe de l'America

Dominé de justesse par « Stars and Stripes », « Sixième sens » a battu « Young Australia »

Les éliminatoires de la Coupe de l'America, la Louis-Vuitton Cup, qui oppose onze défis pour le titre de challenger, ont débuté lundi 18 octobre dans la baie d'Auckland (Nouvelle-Zélande). Pour leur première journée de régate, les Français ont été dominés par le défi américain *Stars and Stripes* avant de s'imposer nettement devant *Young Australia*. Le défi italien *Prada* s'est imposé devant les Suisses de Fast 2000.

AUCKLAND
de notre correspondante

Au premier jour de la Coupe Louis-Vuitton, lundi 18 octobre, qui va se disputer au cours des quatre prochains mois dans le golfe d'Hauraki, c'est une ambiance de calme avant la bataille qui règne au village de la Coupe.

VOILE

Sixième sens, le défi français a quitté la base, le moral au beau fixe. Avec l'un des plus petits budgets de la Coupe, et un bateau, superbe mais dont les appendices (quille, bulbe et safran) se sont révélés ratés, ce premier round robin servira d'échauffement. Mais l'équipe est soudée. *« Il n'y a pas de tension, on se fait confiance, on est contents »*, se félicite Bertrand Pacé, le skipper de *Sixième sens.*

Avec une mer calme, les conditions sont idéales pour ces premiers duels, considérés par tous comme des galops d'essai. Les victoires feront chaud au cœur mais les défaites ne seront pas déterminantes. Un seul point est en jeu sur un total, à la fin du troisième round robin, de 150 points (maximum obtenu par un bateau qui aurait gagné toutes les régates). Les régates des round robin suivants apporteront chacune quatre puis neuf points.

Le premier adversaire des Français n'est pas n'importe qui. C'est le syndicat américain de *Stars and Stripes*, dirigé par le légendaire Dennis Conner, l'homme qui a, au monde, eu le plus affaire à la Coupe de l'America. Il l'a gagnée deux fois (en 1980 en en 1987) et perdue deux fois (en 1983 et en 1995). A 57 ans, il est de la partie pour la neuvième fois ce qui n'a pas intimidé Bertrand Pacé qui à l'instar des autres grands skippers du cricuit mondial considère Dennis Conner comme un « has been ».

Bien qu'il dispose du plus petit budget des cinq défis américains et d'un seul bateau, handicap majeur, Dennis Conner n'a pas exclu la possibilité de gagner une nouvelle fois la Coupe de l'America. *« On pourrait remettre cela »* a-t-il déclaré lors de la conférence de presse des skippers, dimanche 17 octobre. Les Français eux n'ont pas cette d'ambition. Ils visent les demi-finales, qui dans cette édition de la Coupe Louis-Vuitton se joueront à six pour la première fois. Et si, de Lorient, cet objectif semblait raisonnable, une fois sur place, le défi a constaté que tous les défis disposaient de moyens supérieurs. *« En voyant les autres, on a pris la mesure de notre objectif »*, admet Xavier de Lesquen, directeur général du défi.

« Ce serait bien de commencer par égratigner le symbole [Dennis Conner] *»*, souriait Pierre Mas, après le tirage au sort, vendredi 15 octobre qui a clôturé l'ouverture officielle de la Coupe de l'America. L'égratignure a bien failli avoir lieu. A cent mètres près. Coincé sur la gauche du plan d'eau au départ, *Sixième sens* a été obligé de partir sur le mauvais côté. Trente-cinq secondes séparent *Stars and Stripes* de *Sixième sens* à la première bouée. L'écart se creuse jusqu'à 1 min 10 à la dernière bouée au vent. Et là, à peine la bouée tournée, les hommes de la cellule arrière, le tacticien et le navigateur, Thierry Péponnet et Marcel Van Triest voient venir une adonnante.

« PAS MÉCONTENTS »

« Bertrand se retourne un quart de seconde. Il est d'accord. Il dirige immédiatement le bateau vers la droite. La risée arrive de derrière et on est les premiers à la toucher », raconte Pascal Hérold, président de l'Union nationale de la course au large, embarqué sur *Sixième Sens* comme « dix-septième homme » (seul passager autorisé en plus des seize équipiers) pour cette première régate. Les Français accélèrent alors magnifiquement dans l'ultime ligne droite. A quelques mètres de la ligne, *Stars and Stripes* largue son spi pour remonter au vent sur ce bord de portant. Le vent a tourné et Conner s'est retrouvé piégé. La victoire des Français est à quelques longueurs de bateaux. Mais le bateau américain se reprend à toute allure et coupe la ligne dix secondes avant les Français. *« Ils étaient extras les mecs à bord. Verts de rage de n'avoir pas gagné mais pas un mot au dessus de l'autre »*, admire Pascal Hérold.

Pour la régate suivante, la tension est nettement plus forte. Une défaite face au jeune équipage australien, *Young Australia 2000*, qui se définit comme *« le défi le plus jeune avec le bateau le plus vieux et le budget le plus petit »* aurait été plus difficile à expliquer. Les explications n'auront pas lieu d'être. Malgré un meilleur départ mais vite suivi de quelques problèmes techniques, les Australiens couperont la ligne d'arrivée cinq minutes et vingt-cinq secondes après les Français. Dix secondes derrière Dennis Conner, cinq minutes vingt cinq devant Young Australia, les Français se sont rassurés lors de cette première journée. Ils ont déjà acquis l'un des quatre points qu'ils se sont fixés pour objectif d'atteindre au cours de ce premier Round Robin.

« Contents, non. Mais pas mécontents », commente Pierre Mas, le directeur sportif du défi. Mardi 19 octobre, *« Sixième Sens »* devait rencontrer ses deux concurrents les mieux connus. Le défi espagnol, comme *America True « vont plus vite »*, selon Bertrand Pacé. Si les Français ont déjà gagné au cours des régates d'entraînement contre les Espagnols, ils ont toujours échoué devant *America True. « Mais jamais dans des vrais match-races »*, précise Bertrand Pacé plein d'espoir à la fin de cette première journée.

Florence de Changy

Les mondiaux de gymnastique ont couronné des têtes nouvelles

AUX CHAMPIONNATS DU MONDE, organisés dans la ville portuaire de Tianjin, du 8 au 16 octobre, l'équipe masculine de la Chine a présenté son meilleur profil, reléguant la Russie à plus de deux points au classement par équipes. Les féminines chinoises sont également montées sur le podium, en décrochant une médaille de bronze dans le concours par équipes, marqué par un duel russo-roumain acharné. Deux chutes des Russes à la poutre, lors de la dernière rotation, ont offert leur quatrième titre consécutif aux pâles et sobres Roumaines. Ces podiums convenus des concours par équipes n'ont pas empêché le concours général individuel masculin, comme féminin, de révéler de nouveaux talents, ou de relancer des gymnastes modèles méconnus. Le Russe Nicolaï Krukov a ainsi agréablement surpris, devançant le Japonais Naoya Tsukahara et le Bulgare Jordan Jovtchev. Chez les filles, la longiligne Roumaine Maria Olaru (17 ans), inconnue jusqu'alors, a devancé l'Ukrainienne Viktoria Karpenko (deuxième) et la Russe Elena Zamolodchikova (troisième). Les équipes de France se sont contentées de décrocher leurs qualifications pour les Jeux olympiques.

DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME : le Portugais Domingos Castro** a gagné, dimanche 17 octobre, les 20 km de Paris, en 57 min 54 s. Il a devancé le Kenyan Luke Metto (57 min 55 s) et le Marocain Lahoucine Mrikik (57 min 59 s).

■ **CYCLISME : l'Italien Mirko Celestino** (Polti) s'est adjugé au sprint, samedi 17 octobre, le Tour de Lombardie, suivi de ses compatriotes Danilo Di Luca (Cantina) et Eddy Mazzoleni (Saeco). Le Belge Andrei Tchmil a terminé en tête du classement final de la Coupe du monde.

■ **FOOTBALL : Lille, malgré une bonne résistance de Lorient,** s'est imposée (1-0) pour la 11e fois de la saison, samedi 16 octobre au cours de la 14e journée du Championnat de France de D 2. Au classement, les Dogues comptent sept longueurs d'avance sur Guingamp, vainqueur de Cannes (2-1), et douze sur Toulouse, auteur d'un beau succès à Châteauroux (0-3).

■ **Le commissaire du gouvernement,** dont les conclusions sont généralement suivies par le tribunal administratif, a jugé illégal le refus fait au Gazélec d'Ajaccio d'accéder en D 2, en constatant l'irrégularité de l'article 131 des règlements du football français. Le commissaire du gouvernement estime que *« le règlement litigieux (l'article 131) porte atteinte aux principes* (...) *du libre accès aux activités sportives pour tous et à tous les niveaux »*.

■ **Le Borussia Dortmund reste seul leader du championnat d'Allemagne,** à l'issue de la 8e journée, grâce à une victoire (0-2) sur le terrain d'Arminia Bielefeld. Dortmund conserve ses deux points d'avance sur Hambourg, victorieux de Fribourg (2-0), et sur le Bayer Leverkusen, vainqueur (4-1) contre Ulm.

■ **Leeds, leader du championnat d'Angleterre,** s'est imposé (2-0) devant Sheffield Wednesday, samedi 16 octobre, pour le compte de la 11e journée du championnat d'Angleterre. Au classement, Leeds devance d'un point Manchester, vainqueur de Watford (4-1).

■ **Le Rayo Vallecano a évincé le FC Barcelone** de la première place du championnat d'Espagne, grâce à une courte victoire (0-1) à Alaves, dimanche 17 octobre, lors de la 8e journée. Le modeste club du quartier madrilène de Vallecas compte deux longueurs d'avance sur le FC Barcelone, tenu en échec à Numancia (3-3).

■ **La Lazio Rome a pris la tête du championnat** d'Italie, grâce à son large succès à Udinese (0-3), samedi 16 octobre, et la défaite de l'Inter Milan à Venise (1-0), lors de la 6e journée. L'Inter, à un point de l'équipe romaine, a été rejointe par la Juventus qui est allée s'imposer sur le stade olympique de l'AS Rome (0-1), grâce à un but de Zinedine Zidane.

■ **VOILE : le trimaran *Brocéliande*** d'Alain Gautier et Michel Desjoyeaux, l'un des favoris de la transat en double Le Havre-Carthagène, a chaviré dimanche 17 octobre à hauteur de l'île anglo-normande d'Aurigny. Dans la matinée de lundi 18 octobre, un canot de la SNSM (secours en mer) tentait de remorquer le voilier.

LOTO

■**Résultats des tirages n°83** effectués samedi 16 octobre.
Premier tirage : 2, 5, 8, 11, 15, 47, numéro complémentaire : 9. Rapports pour 6 numéros : 992 690 F, 151 334€ ; pour 5 numéros et le complémentaire : 15 470 F, 2 358 € ; pour 5 numéros : 2 370 F, 361 € ; pour 4 numéros et le complémentaire : 142 F, 21,64 € ; pour 4 numéros : 71 F, 10,82 € ; pour 3 numéros et le complémentaire : 20 F, 3,04 € ; pour 3 numéros : 10 F, 1,52 €.
Second tirage : 6, 13, 26, 33, 41, 42, numéro complémentaire : 32. Rapports pour 6 numéros : 7 406 995 F, 1 129 189 € ; pour 5 numéros et le complémentaire : 118 220 F, 18 022 € ; pour 5 numéros : 4 975 F, 758 € ; pour 4 numéros et le complémentaire : 272 F, 41,46 € ; pour 4 numéros : 136 F, 20,73 € ; pour 3 numéros et le complémentaire : 28 F, 4,26 € ; pour 3 numéros : 14 F, 2,13 €.

Le Monde des
DEBATS
Restez libre, cultivez votre sens critique.

Post-humanisme et biotechnologies

Le « cas Sloterdijk »

L'intégralité du texte qui fait scandale.

Supplément de 8 pages au mensuel *Le Monde des Débats*, pour comprendre l'ampleur de la polémique en Allemagne.

... et aussi :
Sortir de la violence

Michel Wieviorka, Youri Roubinski, Guy Lochard, Monique Dagnaud, Jean-Pierre Havrin / Siriki Kondé, Paulo Sérgio Pinheiro, David Apter

Inde : montée nationaliste ?
Christophe Jaffrelot / Jean-Luc Racine

Sport : le dopage inévitable ?
Philippe Missika / Georges Vigarello

Mensuel. En vente 24 F chez votre marchand de journaux

Offre d'abonnement « découverte » :
5 numéros 99 F

❑ Je joins mon règlement de 99 F par chèque à l'ordre de :
Le Monde des Débats / Service Abonnements
70, rue Compans 75019 Paris
Tél. 01 44 84 85 00 – Fax 01 42 00 56 92

❑ Je règle par carte bancaire n° : _____
❑ Je souhaite recevoir une facture acquittée.
❑ M. ❑ Mme ❑ Mlle
Nom : Prénom :
Adresse :
Ville : Code postal :
Tél. : _____ Fax : _____

EEF 7

Conformément à la « Loi Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.

LeMonde Job: WMQ1910--0030-0 WAS LMQ1910-30 Op.: XX Rev.: 18-10-99 T.: 10:45 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 34Fap:100 N°:0817 Lcp:700 CMYK

Souvent nuageux

MARDI. La dépression qui circule en Méditerranée s'éloigne vers l'est. Les régions de l'extrême nord et du nord-est bénéficient de l'influence de hautes pressions et le ciel restera bien dégagé.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.– Sur les pays de Loire le ciel sera couvert et faiblement pluvieux. Ces pluies gagneront progressivement l'ensemble de la Bretagne. En Basse-Normandie, la journée sera ensoleillée. Températures entre 9 et 12 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.– Nuages accompagnés de pluies faibles sur le Centre. Sur les autres régions, les bancs de brouillard matinaux laisseront rapidement place au soleil. L'après-midi, le ciel se voilera sur l'Ile-de-France. Températures proches de 0 degré le matin, 9 à 12 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.– Ciel très nuageux avec de faibles pluies, gagnant le sud de la Lorraine, de l'Alsace et de la Champagne en cours de journée. Plus au nord, soleil. Températures parfois négatives au petit matin, de 9 à 12 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.– Sur les régions proches des Pyrénées, nuages et éclaircies se partageront le ciel. Plus au nord, nuages parfois accompagnés d'averses ou de pluies faibles. Températures entre 14 et 19 degrés du nord au sud.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.– Nuages présents tout au long de la journée et faibles pluies. Les températures de l'après-midi seront généralement comprises entre 12 et 15 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.– Sur le Languedoc-Roussillon on profitera de belles éclaircies. Sur les autres régions, passages nuageux nombreux et quelques pluies faibles ou averses. Les températures atteindront 16 à 20 degrés.

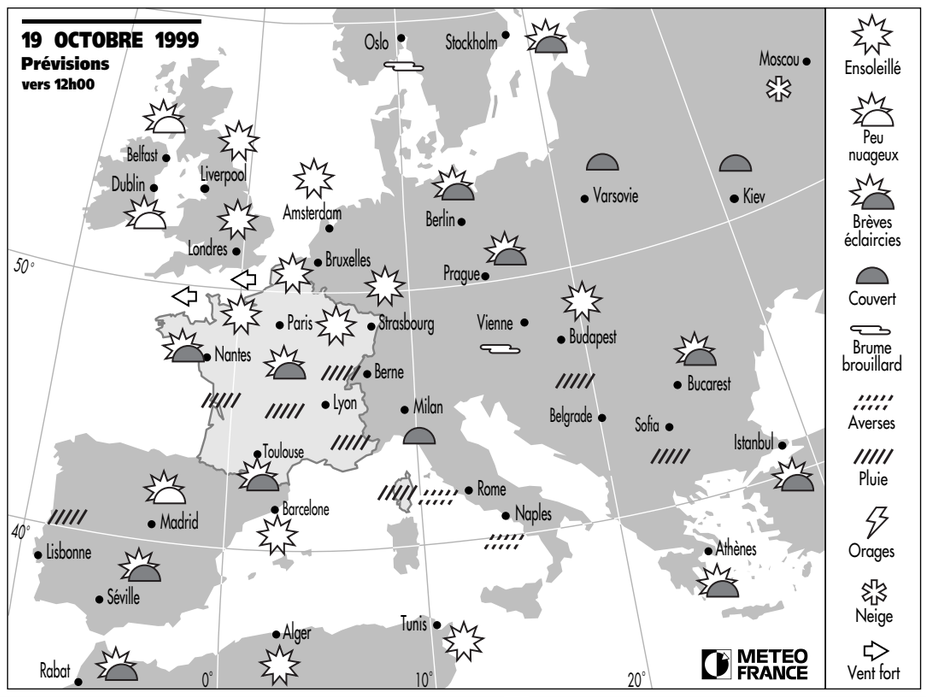

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **AVION.** L'ensemble des vols de la compagnie aérienne italienne Alitalia seront non-fumeurs à partir du 1er janvier 2000. Certains vols internationaux de la compagnie aérienne, en direction de l'Amérique latine, de l'Afrique, du Moyen-Orient et du Japon, demeurent, jusqu'à cette date, fumeurs.

■ **ALLEMAGNE.** A partir du dimanche 31 octobre, les vols Lufthansa et Spanair entre l'Allemagne et l'Espagne, ainsi que de nombreuses liaisons domestiques sur le territoire espagnol, seront exploités en partage de code. Avec la mise en place des horaires d'hiver, les deux compagnies proposent ainsi 215 vols hebdomadaires supplémentaires entre les deux pays, dont 187 seront assurés par Lufthansa et 28 par Spanair. Les membres des programmes de fidélisation des deux transporteurs pourront utiliser sur l'ensemble des deux réseaux les miles qu'ils auront accumulés.

PRÉVISIONS POUR LE 19 OCTOBRE 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole			NANCY	2/9	S	PAPEETE	23/29	S	KIEV	-2/5	C	VENISE	3/10	P	LE CAIRE	18/27	S
AJACCIO	11/20	P	NANTES	4/10	C	POINTE-A-PIT.	24/31	P	LISBONNE	13/16	P	VIENNE	0/9	C	MARRAKECH	15/22	S
BIARRITZ	10/17	P	NICE	11/17	P	ST-DENIS-RÉ.	19/25	C	LIVERPOOL	5/10	S	**AMÉRIQUES**			NAIROBI	14/28	S
BORDEAUX	11/17	P	PARIS	3/10	S	**EUROPE**			LONDRES	4/11	S	BRASILIA	23/32	S	PRETORIA	16/30	S
BOURGES	5/12	P	PAU	7/16	N	AMSTERDAM	2/9	S	LUXEMBOURG	2/8	S	BUENOS AIR.	14/26	S	RABAT	15/21	N
BREST	5/11	P	PERPIGNAN	10/18	N	ATHENES	18/25	N	MADRID	9/14	S	CARACAS	24/31	S	TUNIS	19/25	S
CAEN	3/10	S	RENNES	3/10	N	BARCELONE	13/20	S	MILAN	4/9	C	CHICAGO	5/14	S	**ASIE-OCÉANIE**		
CHERBOURG	5/10	S	ST-ETIENNE	10/15	P	BELFAST	6/10	S	MOSCOU	-3/1	*	LIMA	15/19	C	BANGKOK	22/31	S
CLERMONT-F.	9/13	P	STRASBOURG	2/10	S	BELGRADE	2/5	P	MUNICH	-4/9	S	LOS ANGELES	13/20	S	BOMBAY	22/33	S
DIJON	4/11	P	TOULOUSE	11/17	N	BERLIN	1/9	N	NAPLES	15/21	P	MEXICO	13/19	C	DJAKARTA	26/31	S
GRENOBLE	7/15	P	TOURS	5/11	C	BERNE	1/10	S	OSLO	0/6	C	MONTREAL	-3/7	S	DUBAI	24/34	S
LILLE	2/9	S	**FRANCE outre-mer**			BRUXELLES	0/9	S	PALMA DE M.	15/22	S	NEW YORK	7/12	S	HANOI	19/28	S
LIMOGES	8/14	P	CAYENNE	23/32	S	BUCAREST	-1/5	N	PRAGUE	-4/7	N	SAN FRANCIS.	11/19	S	HONGKONG	22/28	C
LYON	8/14	P	FORT-DE-FR.	24/31	P	BUDAPEST	0/9	S	ROME	12/19	P	SANTIAGO/CHI	6/21	S	JERUSALEM	20/28	S
MARSEILLE	12/19	N	NOUMEA	20/25	S	COPENHAGUE	5/9	N	SEVILLE	13/19	N	TORONTO	3/9	C	NEW DEHLI	18/32	S
						DUBLIN	4/11	S	SOFIA	6/8	P	WASHINGTON	7/14	S	PEKIN	9/24	S
						FRANCFORT	2/10	S	ST-PETERSB.	-3/2	C	**AFRIQUE**			SEOUL	11/19	S
						GENEVE	4/10	P	STOCKHOLM	1/7	N	ALGER	16/24	S	SINGAPOUR	26/29	C
						HELSINKI	-3/2	S	TENERIFE	16/21	S	DAKAR	26/29	C	SYDNEY	15/20	P
						ISTANBUL	12/15	N	VARSOVIE	2/6	C	KINSHASA	22/30	P	TOKYO	14/19	S

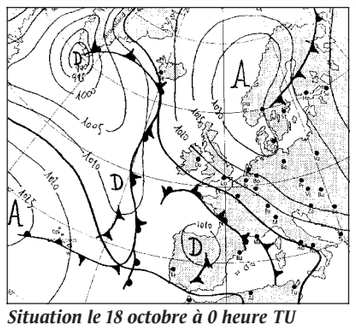

Situation le 18 octobre à 0 heure TU

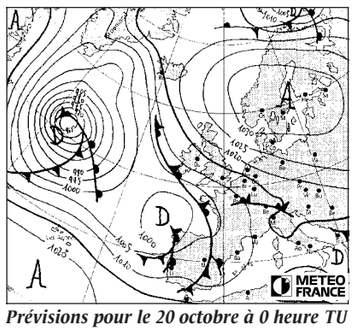

Prévisions pour le 20 octobre à 0 heure TU

ASTRONOMIE

Une échelle de risque pour classer les astéroïdes proches

*« **JE VIENS** vous annoncer une grande nouvelle, /Nous l'avons en dormant, madame, échappé belle : /Un monde près de nous a passé tout du long, /Et chu tout au travers de notre tourbillon ; /Et, s'il eût en chemin rencontré notre terre, /Elle eût été brisée en morceaux comme verre. »* Certes, ce personnage des *Femmes savantes* de Molière s'alarme exagérément mais, après tout, le très sérieux directeur du Bureau central des télégrammes astronomiques de l'Union astronomique internationale (UAI) n'a-t-il pas plus effrayé la planète lorsqu'il a annoncé, le 11 mars 1998, que l'astéroïde 1997 XF 11, de 1,5 kilomètre de diamètre, pouvait menacer la Terre le 26 octobre 2028, en la frôlant à moins de 50 000 kilomètres ? Un risque de collision n'était pas tout à fait écarté, et le sujet se retrouvait à la « une » de la presse mondiale.

Comme le rappelle Jean-Paul Poirier dans son dernier et récent ouvrage, intitulé *Ces pierres qui tombent du ciel* (éditions Le Pommier, 160 p., 99 F, 15,09 €), *« on calcula que l'énergie dégagée par l'impact serait vingt millions de fois celle de la bombe d'Hiroshima. (...) Mais, dans les vingt-quatre heures, l'orbite fut recalculée et le monde apprit que l'astéroïde passerait à un million de kilomètres de la Terre et que les chances d'une collision étaient nulles. »*

Le spectre d'un cataclysme majeur, identique à celui qui est censé avoir tué les dinosaures il y a 65 millions d'années, était écarté, mais cet incident scientifico-médiatique poussa la communauté astronomique à réfléchir sur la façon de communiquer, à l'avenir, ce genre de nouvelles catastrophistes. Car plusieurs programmes de recherche de ces objets passant près de la Terre existent, notamment aux Etats-Unis, qui ont jusqu'à présent recensé six cents de ces astéroïdes proches et en découvrent une quarantaine chaque année. On estime qu'il en reste encore deux mille à détecter. Mais que faire si les calculs montrent qu'un de ces vagabonds de l'espace affiche une « probabilité », même infime, de nous percuter ? Comment informer le public sans l'effrayer ?

La réponse a été donnée par Richard Binzel, professeur de sciences au prestigieux Massachusetts Institute of Technology (MIT), qui a mis au point une échelle de risques graduée de zéro à dix. Baptisé échelle de Turin, en l'honneur de la ville où il a été présenté à l'UAI en juin, cet outil a été adopté par l'organisation le 22 juillet. Dès lors que les astronomes disposent des éléments orbitaux d'un astéroïde passant près de la Terre, de sa vitesse et de sa masse, ils peuvent aisément en déduire la probabilité d'une « rencontre » et ses conséquences.

Le degré zéro, qui correspond à la « zone blanche », signifie que l'objet n'a aucune chance de toucher notre planète ou bien que sa taille est si faible qu'il se consumerait dans l'atmosphère avant de toucher le sol, à la manière des étoiles filantes. Plus les degrés augmentent, plus la probabilité de collision est importante. On passe ainsi en zone verte (degré un), en zone jaune (de deux à quatre), en zone orange (de cinq à sept, où la probabilité est importante mais pas égale à 100 %), pour atteindre enfin la zone rouge.

ZONE BLANCHE

Lorsqu'un astéroïde parvient à se hisser au niveau huit, cela signifie qu'il frappera la planète, causant des dégâts « locaux » équivalant à ceux produits par un tremblement de terre tel que ceux que la Turquie et Taïwan ont récemment connus. A neuf, les dégâts deviennent régionaux (au sens planétaire...) et, à dix, la collision se traduit par une *« catastrophe climatique globale »* analogue à celle qui marque la frontière entre le crétacé et le tertiaire et la disparition des dinosaures. Il faudrait pour cela un astéroïde d'une dizaine de kilomètres de diamètre.

Pour mieux situer les choses, on peut simplement dire que, si l'échelle de Turin avait existé un peu plus tôt, l'annonce fracassante de mars 1998 se serait transformée en : *« L'astéroïde 1997 XF 11 est classé au degré un sur l'échelle de Turin... »* Pas de quoi fouetter un chat ni paniquer la Terre entière. *« Si vous dites à un Californien qu'un tremblement de terre d'un niveau un sur l'échelle de Richter va avoir lieu demain, il vous répondra : "Et alors ?"*, explique Richard Binzel. *En revanche, si vous évoquez un tremblement de terre de niveau six, alors cela sera différent. »*

Le père de l'échelle de Turin espère donc éviter tout sensationnalisme, sachant que l'immense majorité des astéroïdes à découvrir ne dépasseront pas le niveau un. A l'heure actuelle, tous les astéroïdes connus se trouvent dans la zone blanche.

Pierre Barthélémy

Une recette de Roger Caillois

L'essayiste Roger Caillois s'est intéressé aux minéraux et, par voie de conséquence, aux météorites métalliques dont le cœur peut livrer, sous certaines conditions, de magnifiques dessins. Voici sa recette pour les obtenir, publiée dans le recueil de poésies *Pierres* (Gallimard, 1971) : ***« Choisissez une météorite de belle taille, de préférence sans roche pierreuse (elles sont d'ailleurs les plus rares et fort recherchées des savants) ; sciez-la selon son plus grand diamètre (...) ; polissez la surface de la coupe et la repolissez ; laissez tremper plusieurs jours dans l'acide picrique ou trinitrophénol dilué ; la solution n'attaquera pas avec la même rapidité le nickel et le fer ; retirez le fragment, lavez et nettoyez pour retirer les traces de la corrosion ; polissez à nouveau ; alors apparaît et brille d'éclats différents la géométrie propre à l'échantillon : des entrelacs de triangles, des polygones imbriqués, systèmes complexes d'obliques et de parallèles, qui se répètent comme semis de papier peint : les figures dites de Widmanstatten ; ou bien des taches irrégulières, plus larges et d'éclat variable, comme moellons grossièrement assemblés ou provinces plus ternes ou plus luisantes sur une carte de métal. L'un et l'autre styles procurent les seuls dessins que l'homme connaisse, qui ne soient pas terrestres. »***

SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE
• vendredi 22 octobre 1999 (à Paris) •

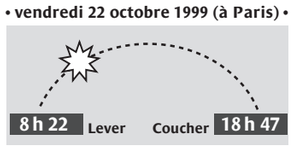

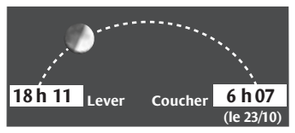

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 99247

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

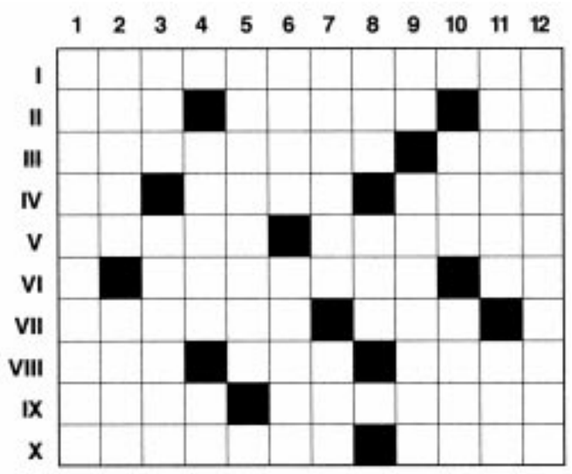

HORIZONTALEMENT

I. Ecarte les derniers arrivés. – II. Trésor égyptien. Sur Sambre et Meuse. Préposition. – III. Problème d'intérieur et fermeture en façade. Forme d'avoir. – IV. Toujours bien informé. Se servir. Est toujours là le premier. – V. Mis un peu plus haut. Cache le naturel. – VI. Maintient en position et évite les déplacements. Personnel. – VII. Mouvements rapides et violents. Organisation paramilitaire. – VIII. Découpage historique. Se lance à l'envers. Sommet. – IX. Ça fait un moment qu'il ne rumine plus. Alimente le futur poussin. – X. Fait baisser la pression. Passe les plats.

VERTICALEMENT

1. Présente mieux. – 2. Grimpe pour trouver la lumière. Entendit comme autrefois. – 3. Passe par Strasbourg. Donne de l'importance aux choses. – 4. Fait la doublure. Points. – 5. Très peu employée. – 6. En mauvais état. Au galop ou en ballon, ça vaut le coup. – 7. A certainement pris l'eau pour en arriver là. Clameur. – 8. Gardée pour soi. Ramassé en jouant sur la table. – 9. La valeur du silence. Vues d'ensemble. – 10. Apparence extérieure. Manifeste sa tendresse. – 11. Bonnes pondeuses en communauté. Pleine au large. – 12. Résistance intérieure.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99246

HORIZONTALEMENT

I. Décapitation. – II. Episode. Anse. – III. Mir. Uélé. Cep. – IV. Occase. Prise. – V. Leurs. Eues. – VI. Initiatives. – VII. Tétine. SO. Il. – VIII. Réalité. – IX. Onglée. Nuées. – X. Nécessiteuse.

VERTICALEMENT

1. Démolition. – 2. Epicène. Ne. – 3. Circuit. Gc. – 4. As. Article. – 5. Poussin. Es. – 6. Idée. Aérés. – 7. Tel. Et. – 8. Epuisant. – 9. Ta. Révolue. – 10. Incise. Ieu. – 11. Osés. Sites. – 12. Nèpes. Lèse.

AFFAIRE DE LOGIQUE PROBLÈME N° 142

La dîme

DANS ce village d'Auvergne, on vient de faire, en l'an de grâce 1333, la récolte des châtaignes. L'année a été moyenne, et on n'a pas dépassé les 100 000 châtaignes. Le seigneur prend évidemment sa dîme : on divise la récolte en dix parts égales, et, comme il reste une châtaigne, le maître des lieux l'emporte avec sa part. Le prévôt doit alors prendre sa dîme, ou plutôt la dîme de ce qui reste : pour cela, on fait dix nouveaux tas ; il reste à nouveau une châtaigne, que le prévôt emporte avec sa part. On procède de même, dans l'ordre, avec le bailli, le curé et le bedeau. Chaque fois, coïncidence extraordinaire, il reste une châtaigne une fois que dix tas égaux sont faits, et elle est emportée avec le tas du notable. Après le passage des cinq dignitaires, le reste des châtaignes est réparti entre les 48 familles du village. Peuvent-elles toutes en prendre le même nombre ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 1999

Solution dans *Le Monde* du 26 octobre.

Chaque jeudi avec Le Monde DATÉ VENDREDI retrouvez LE MONDE DES LIVRES

Solution du jeu n° 141 paru dans *Le Monde* du 12 octobre.

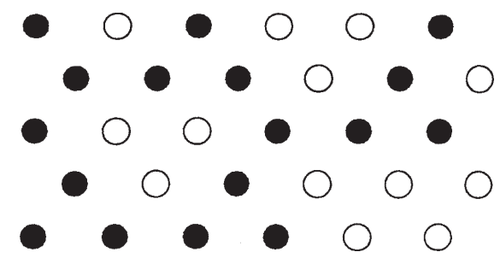

Pour passer d'une ligne à sa « fille » (la ligne suivante), on pose un pion blanc entre deux pions de même couleur et un pion noir entre deux pions de couleurs différentes. La même règle s'applique entre le premier et le dernier pion de la ligne « mère » en rajoutant un pion sur la ligne suivante, tantôt à droite, tantôt à gauche. Voici alors la ligne 5.

La troisième ligne se retrouve à nouveau en septième position. Il s'ensuit alors une configuration où réapparaissent de manière cyclique les quatre lignes 3, 4, 5 et 6. La première ligne ne se retrouve donc jamais. On peut d'ailleurs remarquer que, comme toutes les lignes comportant un nombre impair de pions noirs (ou blancs), elle n'est « fille » d'aucune ligne.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde Publicité
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

LeMonde Job: WMQ1910--0031-0 WAS LMQ1910-31 Op.: XX Rev.: 18-10-99 T.: 08:59 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 34Fap:100 N°:0818 Lcp:700 CMYK

ART La traque des œuvres d'art volées par les nazis à des collectionneurs juifs durant la seconde guerre mondiale se poursuit. Martha Nierenberg, une Hongroise résidente aux Etats-Unis, a annoncé, le 5 octobre à New York, qu'elle avait porté plainte contre l'Etat hongrois et deux musées nationaux pour récupérer dix toiles ayant appartenu à son grand-père. ● EN FRANCE, Francis Warin « chasse » les biens spoliés au riche amateur Alfonse Kann, dont la collection avait été entièrement pillée à l'automne 1940. ● CETTE INVESTIGATION conduit aux fonds de nombreux musées américains, mais aussi français, danois et japonais. ● DANIEL WILDENSTEIN, patriarche de la célèbre dynastie de marchands de tableaux, publie, avec le journaliste Yves Stavridès, une autobiographie dans laquelle il tente de lever les doutes pesant sur l'attitude de sa famille durant l'Occupation.

A la recherche des tableaux perdus d'Alphonse Kann

La traque des œuvres d'art volées en 1940 par les nazis au riche collectionneur parisien se poursuit. La piste suivie par le « chasseur » de toiles Francis Warin conduit dans les réserves de plusieurs musées américains, français, danois et japonais

DÉCIDÉMENT, on n'en finira jamais avec la spoliation des collectionneurs d'art par les nazis pendant la dernière guerre, collections aujourd'hui dispersées dans le monde entier. Un demi-siècle après la fin du conflit, Martha Nierenberg, une Hongroise de soixante-quinze ans résidente aux Etats-Unis, a annoncé, le 5 octobre à New York, qu'elle avait porté plainte à Budapest contre l'Etat hongrois et deux musées nationaux pour récupérer des pièces de la collection de son grand-père, le baron Mor Lipot Herzog.

Deux mille cinq cents œuvres d'art de sa collection avaient été saisies pour le compte d'Adolf Eichmann, le responsable de la « solution finale ». A la Libération, elles ont été en partie récupérées par les Alliés et restituées à la Hongrie. Laquelle s'est empressée de confier à ses musées les chefs-d'œuvre qui avaient appartenu à cet aristocrate, capitaliste, et juif de surcroît – un personnage peu en accord avec la vulgate socialiste de l'époque. L'héritière du baron avait d'ailleurs émigré aux Etats-Unis dès 1945.

D. R.

Georges Wildenstein photographié par Cecil Beaton, Londres, 1937.

« COMME UN PUZZLE »

Depuis trois ans, elle réclame dix toiles accrochées au Musée des beaux-arts et à la Galerie nationale de Hongrie, dont un Zurbaran, un Van Dyck, un Cranach et un possible Greco, qui faisaient partie de l'héritage de sa mère, le baron étant mort en 1934. La plainte a été déposée en son nom par la commission de récupération des œuvres d'art (CAR), créée par le Congrès juif mondial (CJM).

En France, où la question des restitutions est loin d'être entièrement réglée, la traque des œuvres volées continue. L'un des chasseurs les plus actifs est Francis Warin, qui agit au nom du syndicat formé par les onze héritiers d'Alphonse Kann. Ce dernier, riche amateur, ancien condisciple de Proust, avait réuni dans son hôtel particulier de Saint-Germain-en-Laye un ensemble très considérable de tableaux anciens et contemporains, de meubles et d'objets précieux. Il a été entièrement pillé dès l'automne 1940 par les nazis et leurs complices. Après la Libération, Alphonse Kann retrouva en Allemagne la moitié de ses tableaux, mais peu de mobilier et aucune des archives qui auraient pu l'aider à retrouver ce qui manquait – environ 100 toiles. Il mourut en 1948. *« C'est comme un puzzle qui se met en place,* indique Francis Warin. *Nous avons une idée de sa taille, mais on doit d'abord identifier les pièces avant de les placer. »*

Jusqu'à présent, les recherches se fondaient sur les deux inventaires rédigés par les fonctionnaires nazis de l'ERR (Einsatzstab Reichsleiters Rosenberg). Ces deux listes ne sont pas identiques, ce qui accréditait l'idée selon laquelle des tableaux avaient « disparu » entre Saint-Germain-en-Laye et le Jeu de paume, où ils devaient être stockés. Il apparaît aujourd'hui que ces inventaires n'étaient en tout état de cause pas complets et que des œuvres volées chez Kann ont été mises sur le marché sans passer par les circuits nazis.

Sur la première page de *La Gazette de l'hôtel Drouot* datée du 31 octobre 1942, on peut lire, en haut à droite, cette annonce en gros caractères : *« Vente requête de l'administrateur provisoire Biens Israélites Kann Meubles anciens et modernes, tableaux anciens et modernes. »* La vente, dirigée par Me Blond, dura trois jours, à partir du 5 novembre 1942, et se déroula sans expert. Parmi les 29 tableaux dispersés figurent des pièces mineures – deux Bérard, deux Pierre Brune, une tête de femme du cubiste Crotti –, mais aussi des œuvres de premier plan. Par exemple, deux *Compositions* de Max Ernst ; six Masson bradés entre 4 500 F et 1 050 F (entre 6 850 F et 1 480 F d'aujourd'hui), deux compositions surréalistes de Miro (13 500 F et 6 500 F, soit 19 000 F et 9 200 F de nos jours) ; une nature morte de Picasso d'époque cubiste (32 100 F, soit 45 300 de nos francs) et une étude de Fernand Léger vendue 20 000 F (28 200 F d'aujourd'hui).

Or une note confidentielle de Léonce Rosenberg, marchand de tableaux comme son frère Paul, resté clandestinement à Paris pendant la durée de la guerre, précise après la Libération : *« Il y a deux ans environ ont été vendus à l'hôtel Drouot, dans une salle du rez-de-chaussée, dans un lot de bric-à-brac, des tableaux volés à Alphonse Kann. »* Elle cite d'abord « Les Toits, *de Léger (1911), achetés par Mme Leiris, 29* bis, *rue d'Astorg (belle-sœur de Kahnweiler) ».* Ce tableau a été revendiqué par Alphonse Kann à son retour en France, comme « Les Toits vus de sa fenêtre, *tableau très ancien pas encore cubiste en largeur ».* Il est d'autant plus certain qu'il en était en effet le détenteur et que le prêt de cette toile lui avait été demandé en 1937 pour l'exposition d'Art vivant, organisée au Petit Palais.

DE NOMBREUX PICASSO

Ce tableau, intitulé aujourd'hui *Fumées sur les toits,* a été vendu par la galerie Leiris à la galerie Buchholz de New York, qui l'a revendu au Minneapolis Institute of Arts, où il se trouve toujours. Le musée américain, sollicité par Francis Warin, examine *« attentivement »* sa requête. Examen qui serait grandement facilité si les archives de la galerie Leiris s'entrouvraient. Cette source serait d'autant plus intéressante que la note confidentielle de Léonce Rosenberg affirme que, lors de la même vente de novembre 1942, Louise Leiris acheta une autre œuvre. Il ne dit pas laquelle.

Une autre institution américaine est désormais en cause : la Fondation De Menil, à Houston, possède *La Rivière aux aloès* (1907), de Matisse, tableau qui figure dans les inventaires de l'ERR et qui apparaît incontestablement sur les photographies des salons de l'hôtel d'Alphonse Kann prises avant la guerre. Sur ces mêmes clichés, on reconnaît parfaitement un Picasso (*Nature morte au papier Job,* 1913). Le tableau a d'abord appartenu au chorégraphe et collectionneur suédois Rolf de Maré, puis à Alphonse Kann, avant de se retrouver, après 1945, dans la collection Rockefeller et aujourd'hui au Musée d'art moderne (MoMA) de New York.

Après guerre, Alfonse Kann déplorait d'ailleurs la disparition de nombreux Picasso. *La Tête de femme*, classée MNR (Musées nationaux Récupération) et longtemps déposée au Musée des beaux-arts de Rennes, avait été retrouvée à Munich chez le marchand allemand Gustav Rochlitz, un des principaux bénéficiaires du commerce organisé à partir du Jeu de paume.

Les musées nationaux français refusent sa restitution pour insuffisance de preuves. En revanche, deux cas ont été réglés à l'amiable : la nature morte cubiste qui faisait partie de la succession Dora Maar, achetée par Picasso pendant la guerre au marchand Martin Fabiani, fait l'objet d'un accord avec les héritiers de la compagne du peintre ; comme une autre nature morte de Picasso, plus tardive, identifiée dans une collection privée allemande. Un dernier Picasso (*Violon, partition, journal*) a été repéré à Tokyo, propriété d'une banque japonaise. Ce n'est pas tout. *L'Ombre*, un bronze de Rodin, a été localisé à la Glyptothèque de Copenhague. *L'Homme à la guitare*, de Braque, détenu par le Musée national d'art moderne, fait toujours l'objet d'une action judiciaire. Et trois œuvres de Juan Gris, détenues par la même institution, font l'objet d'une revendication des héritiers Kann.

Philippe Dagen et Emmanuel de Roux

Le mobilier de Saint-Germain-en-Laye

Une note de Léonce Rosenberg, en date du 16 février 1945, fait état d'une vente publique de biens ayant appartenu à Alphonse Kann, vente qui aurait eu lieu à l'initiative du maire de Saint-Germain-en-Laye.

D'autres documents, provenant des Archives nationales et récemment déclassifiées, font état de l'acquisition d'objets mobiliers par la mairie de la même ville *« au prix de l'inventaire et avec l'autorisation du Kreiskommandant de Saint-Germain-en-Laye ».*

Interrogée sur le sort de ces biens par Francis Warin, la municipalité actuelle a déclaré *« que les archives dont* [elle] *dispose sur la période de l'Occupation restent muettes ».* Elle se borne à renvoyer à un ouvrage du docteur Chabaud qui fut maire adjoint de Saint-Germain-en-Laye, de 1935 à 1944, ouvrage si bien informé que le nom d'Alphonse Kann n'y est même pas convenablement orthographié.

Portraits de famille avec ombres

« DANS MA FAMILLE, *nous avons élevé la discrétion au rang de mutisme. On ne parle pas. On ne raconte pas. On ne se raconte pas. Nous avons toujours été terriblement secrets, et c'est probablement un tort. »* C'est sans doute pour réparer ce tort que Daniel Wildenstein, quatre-vingt-deux ans, patriarche de la dynastie de marchands de tableaux, s'est longuement épanché auprès d'un journaliste de *L'Express*, Yves Stravidès, bon connaisseur de l'histoire du marché de l'art sous l'Occupation. Mais son entreprise autobiographique se serait-elle accomplie si les événements ne l'y avaient contraint ? Sa belle-fille s'est séparée de son fils Alec après un scandale retentissant, agrémenté de menaces et d'épisodes vaudevillesques. Elle en a profité pour se répandre dans les médias nord-américains, presse et télévision, détailler des secrets de famille et expliquer comment les Wildenstein tromperaient le fisc et leurs femmes, quel serait l'état réel de leur stock de tableaux, combien leur conduite fut douteuse pendant l'Occupation. Ces propos ont eu l'effet très négatif qu'il était facile de prévoir, au point d'ébranler l'inébranlable firme Wildenstein Inc.

BIBLIOGRAPHIE

Autres malheurs : le nom de Georges Wildenstein, père de Daniel, figure en bonne place dans un rapport des services de renseignements américains récemment déclassifié qui énumère les personnalités, grandes et petites, du marché de l'art qui se sont compromises en Europe entre 1939 et 1945. Le même Georges Wildenstein avait déjà été épinglé pour les mêmes raisons par le journaliste américain Hector Feliciano, dans son ouvrage *Le Musée disparu.*

Les Wildenstein ont contre-attaqué et poursuivi Feliciano pour diffamation. La justice française les a déboutés en première instance. Ils font appel de cette décision. Par ailleurs, devant la justice américaine, les héritiers d'Alphonse Kann réclament huit manuscrits médiévaux à peinture, récupérés par les Wildenstein après la guerre et qui, selon les plaignants, auraient appartenu à la collection Kann. Le 12 octobre, les Wildenstein leur ont opposé une dénégation formelle affirmant que ces manuscrits avaient été acquis par eux avant 1939 et que le fonctionnaire nazi auteur de l'inventaire des spoliations se serait trompé en inscrivant la provenance des pièces volées.

INSINUATIONS

Cette accumulation de difficultés exigeait que le patriarche prenne la défense des siens. Daniel Wildenstein conte donc de manière allègre la saga d'une dynastie de marchands scrupuleux, patriotes, travailleurs, fous amoureux de l'art et des chevaux. Autobiographie ou hagiographie ? Le grand-père, l'excellent Nathan, est ainsi présenté comme l'*« inventeur du XVIIIe siècle français »*, celui qui a fait redécouvrir cette période par les amateurs – ce qui est faire bon marché de l'influence des frères Goncourt en particulier et du Second Empire en général. La chronique du monde des enchères et des collectionneurs est cependant instructive et les portraits des confrères incisifs, comme celui de Lord Duveen flanqué de son expert Berenson et ceux des frères Rosenberg.

Restent plusieurs points délicats. Pour se justifier, Daniel Wildenstein pratique la compromission systématique, frisant parfois la calomnie. Ainsi André Malraux l'aurait-il poursuivi de sa vindicte parce que, dit-il, il savait que l'écrivain-ministre revendit en France des œuvres rapportées clandestinement du Cambodge. Ainsi Rose Valland, employée des Musées de France qui pointa la plupart des œuvres passées par le Jeu de paume de 1940 à 1944 et dont il affirme qu'elle aurait eu une liaison avec un faussaire – façon de semer le doute sur son hnnêteté. Quant à Dequoy, agent de son père à Paris durant l'Occupation et fournisseur des acheteurs nazis, il est présenté comme un tricheur, sinon un truand, pas antipathique d'ailleurs – histoire de dédouaner son employeur, selon la technique bien connue du bouc émissaire. Ces assertions et insinuations narrées la main sur le cœur suffiront-elles à blanchir le blason de la firme aujourd'hui aux mains de la quatrième génération de Wildenstein ? On peut en douter.

Ph. D. et E. de R.

★ *Marchands d'art*, de Daniel Wildenstein et Yves Stavridès, Plon, 238 p., 125 F (19,06 €).

GRANDS INVESTISSEURS

DANS TOUTES LES TECHNIQUES DE GESTION : FONDAMENTALE, QUANTITATIVE, NON COTÉE... NOS EXPERTS FONT PARTIE DES LEADERS.

AXA INVESTMENT MANAGERS

DERRIÈRE LES CHIFFRES, IL Y A LES HOMMES.

CONTACTEZ-NOUS AU 01 55 37 52 15 - www.axa-im.fr

Alice.

AXA Investment Managers Paris, société de gestion de portefeuille titulaire de l'agrément COB 92 08

LeMonde Job: WMQ1910--0032-0 WAS LMQ1910-32 Op.: XX Rev.: 18-10-99 T.: 09:05 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 34Fap:100 N°:0819 Lcp:700 CMYK

La Foire du livre de Francfort, miroir des mutations de l'édition

A ce rendez-vous des éditeurs du monde entier, le mouvement de concentration qui affecte le secteur était tangible. Les Français ont milité pour le prix fixe du livre en Europe

Pour cette 51e Foire du livre de Francfort, qui devait se terminer lundi 18 octobre, 113 pays étaient représentés, sur près de 200 000 m², une surface d'aéroport. Hormis quelques exemples de lutte âpre entre des éditeurs pour des livres censés faire des succès éditoriaux, on était frappé, cette année, par le petit nombre de *« hot books »* : peu de gros coups, peu d'enchères brûlantes. Mais la foire a montré aussi qu'un perpétuel mouvement de déconstruction-recomposition affecte désormais le secteur de l'édition. Et que de la concentration peuvent parfois naître des opportunités pour des maisons moyennes. Enfin, l'un des enjeux centraux de Francfort 1999 était la question du prix fixe pour le livre, que les Français, par la voix du président du Syndicat national de l'édition, Serge Eyrolles, étaient venus relancer dans un cadre européen.

FRANCFORT
de notre envoyée spéciale

C'était le dernier Francfort du siècle. Et pour qui savait le « lire », ce rendez-vous obligé des éditeurs du monde entier était comme le miroir grossissant des mutations de l'industrie éditoriale. La concentration est tangible. Le nombre de stands diminue – 6643 contre 6800 en 1998. Des marques disparaissent ou sont avalées par d'immenses structures, notamment chez les Américains, où la méga-usine Random House (Bertelsmann) aligne une centaine de tables de rendez-vous. Ailleurs, c'est l'inverse : l'émiettement. Avec la multiplication des petites nations, des maisons d'édition estoniennes, kazakes, kirghizes, azerbaïdjanaises... ont fait leur apparition. Avec 113 pays présents cette année, la variété des voix et des cultures n'a jamais été aussi forte.

Le Web a pénétré le secteur-clé de la foire, celui du commerce des droits. *« Il est clair qu'Internet va entraîner une grande évolution du commerce des droits »*, note le directeur de la foire, Peter Weidhass qui, avant son départ en retraite organisait une conférence sur le thème « Vendre des droits par Internet ». Qu'en sera-t-il de Francfort, au siècle prochain, lorsqu'on pourra échanger textes, traductions et fichiers numérisés de façon entièrement dématérialisée ?

Les enchères sont allées bon train pour quelques « coups » éditoriaux, comme le livre de la reine Nour autour du roi Hussein, vendu, dit-on, pour 1 million d'euros aux Etats-Unis et 800 000 euros en Allemagne. Ou, à plus modeste échelle, celui d'une jeune Maltaise, Trezza Azzopardi, pour lequel Plon et Calmann-Lévy étaient en âpre compétition. Plon aurait aussi acheté à l'agent Andrew Wylie les droits d'un mystérieux auteur mexicain pour quelque 200 000 euros. Et un roman d'Helen de Witt, *The Seventh Samouraï*, aurait été raflé pour 120 000 euros par l'anglais Chatto & Windus. Mais hormis ces exemples, on était frappé par le petit nombre de *« hot books »* : peu d'enchères brûlantes.

La foire montrait aussi qu'un perpétuel mouvement de déconstruction-recomposition affecte le secteur de l'édition. Et que *« de la concentration peuvent naître des opportunités pour les maisons moyennes »*. L'exemple de l'américain Perseus Books est, à cet égard, éloquent. Créé il y a deux ans par un ancien de Random House, Jack McKeown, ce mini-conglomérat rassemble des petites structures de qualité qui, *« à la suite de rachats successifs, n'ont pas trouvé place dans les grands groupes »*. Avec le soutien d'un fonds d'investissement privé de Washington, McKeown les a rachetées et fédérées dans une holding coiffant aujourd'hui sept maisons dont Basic Books, Counterpoint Press, Da Capo. *« Nous combinons les forces de vente, de fabrication et de distribution, mais chaque maison reste autonome sur le plan éditorial,* explique M. McKeown. *Le groupe s'oblige à être financièrement discipliné, à publier avec discernement. A l'heure actuelle, il n'est pas nécessaire d'être un géant pour bien s'en sortir. Il faut avoir une taille critique. Notre modèle vise à donner cette assise sans sacrifier l'indépendance. »*

Un peu dans cet esprit, mais à une autre échelle, le rapprochement de Gallimard et de Bayard dans le livre de jeunesse était bien accueilli à la foire. Partenaire des deux maisons, le président de la maison américaine Scholastic, Dick Robinson, se réjouissait de cette union : *« Les deux maisons ont des identités fortes. L'alliance des deux a tous les atouts pour relever le défi de la qualité et de la compétition internationale. »*

DIRECTIVE EUROPÉENNE

Enfin, l'un des enjeux centraux de cette foire était la question du prix fixe pour le livre, que les Français étaient venus relancer dans un cadre européen. *« Il faut qu'avant la fin de l'année, nous soyons en ordre de bataille »*, résume le président du Syndicat national de l'édition, Serge Eyrolles. Son but : que la France, l'Allemagne et le Portugal, *via* leurs ministres de la culture, pèsent de tout leur poids pour faire adopter une directive européenne. A quelques détails près, les éditeurs allemands sont sur la même longueur d'onde, même si Roland Ulmer, président du Borsenverein (Association des éditeurs et libraires germaniques), tout comme son homologue de la Fédération des éditeurs européens, l'Italien Ulrico Hoepli, se montre prudent quant à l'obtention d'une directive. Chez les Français comme chez les Allemands, on sent néanmoins une volonté politique sans faille. Et surtout, la profession aborde aujourd'hui ce dossier dans une perspective nouvelle. *« Le débat frontal entre des éditeurs nationaux et la Commission n'a plus de sens,* note un observateur. *Il faut qu'il s'engage là où a lieu le débat démocratique, c'est-à-dire au Parlement, maintenant que celui-ci a retrouvé un poids qu'il n'avait pas. »* Il en va de la responsabilité des élus de s'emparer du dossier pour défendre l'exception culturelle. Serge Eyrolles souhaite *« profiter des futures présidences portugaise et française pour accélérer le processus »*. A ses yeux, ce dernier Francfort avant l'an 2000 aura été un vecteur privilégié pour faire passer une idée simple : *« Le prix fixe est, tout simplement, une question de survie. »*

Florence Noiville

La littérature hongroise à l'honneur

Jusqu'à son départ à la retraite, le directeur de la Foire de Francfort, Peter Weidhass – qui sera remplacé par Lorenzo Rudolf –, aura eu à cœur d'y mettre à l'honneur des littératures peu connues. Cette 51e édition ne faisait pas exception : après le Portugal et la Suisse, la Hongrie était le pays hôte. Une centaine d'écrivains, choisis, pour beaucoup, parmi les plus jeunes, et quatre-vingts éditeurs étaient venus présenter une édition hongroise « stabilisée », après les difficultés liées à la transition vers l'économie de marché. *« En dix ans, les livres se sont considérablement renchéris, mais les gens lisent et achètent de plus en plus »*, commente une éditrice. De Gyorgy Konrad à Adam Bodor ou Peter Nadas, les nombreuses rencontres et lectures autour du café Pest-Buda aidaient le visiteur à cerner cette « idée danubienne » qui, dans *L'Œillade de la comtesse Hahn-Hahn*, faisait enrager Peter Esterhazy, présent lui aussi. Prochains invités d'honneur : la Pologne, puis la Grèce en 2001.

TROIS QUESTIONS À...
MICHAEL NAUMANN

1 Ministre adjoint à la culture dans le gouvernement allemand, vous avez réaffirmé, lors de cette foire, votre attachement au prix unique du livre. La nouvelle Commission européenne y sera-t-elle plus favorable que l'ancienne ?

Le gouvernement fédéral œuvre pour le maintien du prix unique. J'approuve le fait que la Commission ait convenu, cet été, de ne pas prendre de décision sur la question du prix unique international entre l'Allemagne et l'Autriche. Je ne voudrais pas anticiper sur les entretiens qui auront lieu sous peu avec la nouvelle Commission. Toutefois, j'ai bon espoir que celle-ci tiendra davantage compte des aspects culturels du livre et qu'il sera possible de parvenir à un compromis qui corresponde mieux à la valeur culturelle de ce média.

2 Vous semble-t-il possible d'envisager une directive ou un système de type « loi Lang » généralisé à l'Europe ?

Une solution européenne qui s'appuierait sur le système français me paraît plutôt improbable, étant donné qu'il s'agit d'un système purement national. Une harmonisation à l'échelon européen allant dans ce sens ne résoudrait pas non plus le problème. Mon objectif est d'assurer un système transfrontalier de prix fixes dans la zone germanophone. Sur ce point *[la défense des systèmes transfrontaliers],* nos deux pays sont d'accord. L'idée que la Commission veuille supprimer le prix unique également en Allemagne est à mon avis exagérée.

3 Une stratégie franco-allemande est-elle possible ?

Je m'entretiens régulièrement avec Mme Trautmann, dont je partage le point de vue sur ce sujet. La partie française a réaffirmé explicitement, dans une déclaration franco-allemande commune adoptée à Potsdam le 1er décembre 1998, vouloir s'opposer à la suppression des systèmes transfrontaliers. Nous recherchons maintenant le dialogue avec la Commission pour créer un système de prix unique international que nous ne devrons plus, espérons-le, rediscuter pour de longues années.

Propos recueillis par Florence Noiville

DÉPÊCHES

■ **LITTÉRATURE : les nouvelles sélections pour les prix Médicis, qui seront décernés le 5 novembre, ont retenu huit romans français** – *Tous les jours*, d'Eva Almassy, et *Le Problème avec Jane*, de Catherine Cusset (Gallimard) ; *Mon grand appartement*, de Christian Oster, et *Loin d'eux*, de Laurent Mauvignier (Minuit) ; *Cet amour-là*, de Yann Andréa (Pauvert) ; *Les Cahiers d'Ingrid*, de Michel Cyprien (Mercure de France) ; *Le Psychanalyste*, de Leslie Kaplan (POL) ; *Des anges mineurs*, d'Antoine Volodine (Seuil) – sept romans étrangers : *Jours heureux en Californie*, de Leslie Brenner (De Fallois) ; *La Fille de l'homme au piano*, de Timothy Findley (Le Serpent à plumes) ; *Le Capitaine et les rêves*, de Bjorn Larsson (Grasset) ; *Exhortation aux crocodiles*, d'Antonio Lobo Antunes (Bourgois) ; *Des villes dans la plaine*, de Cormac McCarthy (L'Olivier) ; *La Découverte du ciel*, de Harry Mulisch (Gallimard) ; *Ou César ou rien*, de Manuel Vazquez Montalban (Seuil) – et six essais : *Colette*, de Michel del Castillo (Stock) ; *Le Sourire*, de Patrick Drevet (Gallimard) ; *La Pensée métisse*, de Serge Gruzinski (Fayard) ; *L'Univers, les dieux et les hommes*, de Jean-Pierre Vernant, et *Gens de la Tamise*, de Christine Jordis (Seuil) ; *Hummocks*, de Jean Malaurie (Plon).

■ **MUSIQUE : onze nouvelles résidences chansons et cinq collectifs jazz viennent de recevoir** le soutien du ministère de la culture pour l'exercice 1999. Les services de la Direction de la musique, de la danse, du théâtre et du spectacle (DMDTS) ont réparti des aides allant de 40 000 à 150 000 francs (de 6 097,46€ à 22 865,85 €) pour la chanson dont vont bénéficier Alexandre Verlet, Casse-pipe, Doskwad (à La Réunion), Dit Terzy, Laurent Malot, Les Hurlements d'Léo, Little Rabbits, M. Arbatz, Theo Hakola et Serge Hureau et ont dégagé une somme globale de 200 000 francs (30 487,80 €) pour conventionner les formations jazz de Patrice Caratini, Claude Tchamitchian, Bertrand Renaudin, Laurent Cugny et l'ORJ d'Alsace.

■ **A la suite d'une plainte du chef de la communauté musulmane sunnite, cheikh Mohammad Kabbani, juge d'instruction de Beyrouth, a demandé** le passage en jugement du chanteur Marcel Khalifé pour *« offense à l'islam »*. Il risque entre six mois et trois ans de prison pour avoir chanté un texte écrit en 1992 par le poète palestinien Mahmoud Darwich intitulé *O Père, je suis Joseph* et qui reprend un verset du Coran. Mahmoud Darwich a qualifié de *« honteuses »*, dans le quotidien libanais *Ad-Diyar* du 10 octobre, les poursuites engagées contre Marcel Khalifé.

Les musiques électroniques ont leur salon

LE MIX MOVE, Salon international du mix, qui s'est tenu du 16 au 18 octobre, porte de Versailles, à Paris, pour la quatrième fois, devrait déménager en septembre 2000 (au moment de la Techno Parade et dans le cadre des Rendez-vous électroniques, inaugurés cette année) à la Cité des sciences et de l'industrie. Le lieu, selon l'organisateur du Mix Move, Eric Boulo, serait davantage approprié aux musiques électroniques que le hall du Parc des expositions, où les exposants rivalisent de décibels d'un stand à l'autre. En gagnant cette reconnaissance officielle, le Mix Move rejoindrait ainsi le club des grands salons professionnels des nouvelles musiques, où l'on croise le Sonar de Barcelone, l'Amsterdam Dance Event ou la Winter Conference de Miami. Signe des temps : pour la première fois, le ministère de la culture a octroyé 15 000 francs (2 286,74 €) de subvention au Mix Move, sur un budget total de 1,3 million de francs (198 184 €).

Le Salon international du mix remet les pendules à l'heure : le hip-hop, avec sa génération de *scratcheurs*, as des platines, et la techno ne sont pas si éloignées l'un de l'autre. Les deux cultures sont issues d'une même révolution technologique : la capacité d'échantillonner des sons, de les travailler sur ordinateur, de mixer les différentes sources. Le rap a pris la parole, la techno les battements de cœur. Leur stratégie géographique est la même : un disc-Jockey, deux (ou même trois) platines, un ordinateur (mixeur, séquenceur...) au milieu. Logiquement, au Mix Move, on ne trouvera donc pas seulement les représentants des labels électroniques français, tels F Communication, mais aussi La Lyonnaise des Flow, petite maison de rap basée à Lyon.

Outre les vingt-cinq concerts donnés dans le cadre de ce mini-Midem très spécialisé et de plus en plus fréquenté (soirée de clôture au Rex Club le 18), le Mix Move est la scène de la Coupe de France des DJ, organisée par le Disco Mix Club (DMC), la plus ancienne association de DJ, créée en Grande-Bretagne, il y a une quinzaine d'années.

LE BED-ROOM STUDIO

La règle en est simple : le DJ dispose d'une minute pour répondre au défi musical (l'habileté aux platines) et verbal de l'adversaire (la phrase assassine commune à toutes les joutes poétiques du monde). En 1998, Paris et le Mix Move avaient été le siège de la Coupe du monde des DJ, et Crazy B, le DJ du groupe de rap français Alliance Ethnik, s'était classé deuxième. Une fierté nationale.

Dans les allées du Mix Move, professionnels et candidats DJ (l'espace « école de DJ » ne désemplit pas) découvrent d'abord les nouveaux matériels ou les versions ultimes de ce qui fait rêver les adeptes du *home studio*, telles les fameuses platines Techniks MK 2. Sensation de l'édition 1999, le Digital Scratch, mixage virtuel commandé par des platines de disques – le DJ tourne ses vinyles comme d'habitude, mais sans jamais en changer, puisque tout est déjà contenu dans l'ordinateur, l'habileté manuelle commandant les réactions sonores. Plus loin, le C3A permet de répercuter les battements de cœur du danseur de hip-hop, par exemple, sur des écrans d'images. *« L'an prochain, nous voudrions ouvrir le Mix Move*, commente Eric Boulo, *aux VJ's* – les mixeurs de vidéo. »

Très nombreux dans les allées du Mix Move, les jeunes accros (moins de vingt ans) du bricolage sonore à la maison intéressent au plus haut point des firmes comme Pioneer, qui mise sur le développement du *bed-room studio*, la version amateur du *home studio* des professionnels. L'invention du CDJ, un système qui permet de ralentir ou d'accélérer la vitesse d'un disque compact (le *peach* en jargon électronique), casse ainsi le monopole des vinyles blancs (sans étiquette), produits rares circulant dans le milieu des DJ, et jusqu'alors diffusés par des circuits hors de portée du grand public.

Véronique Mortaigne

DU BEAU VETEMENT A LA SIMPLE RETOUCHE
LEGRAND
Tailleur s/mesure
Depuis 1894
Très grand choix de tissus et de prix
Nouvelle collection Hommes et Dames
27, rue du 4-Septembre, Paris 2e
Tél : 01.47.42.70.61

LeMonde Job: WMQ1910--0033-0 WAS LMQ1910-33 Op.: XX Rev.: 18-10-99 T.: 08:59 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 34Fap:100 N°:0820 Lcp:700 CMYK

Une « Dame de pique » revue, corrigée mais convaincante

L'opéra de Tchaïkovski est présenté à l'Opéra Bastille, dans une version adaptée par Lev Dodin et Vladimir Jurovski

LA DAME DE PIQUE, de Petr Ilitch Tchaïkovski. Avec Vladimir Galouzine (Hermann), Vassili Gerello (Tomski), Simon Keenlyside (Eletski), Karita Mattila (Lisa), Elena Zaremba (Pauline), Helga Dernesch (la Comtesse), chœurs et orchestre de l'Opéra national de Paris, Vladimir Jurovski (direction), Lev Dodin (mise en scène), David Borovsky (décors), Chloé Obolenski (costumes), Jean Kalman (lumières), Opéra Bastille. Jusqu'au 7 novembre. Tél. : 08-36-69-78-68.

Ce n'est qu'en page 97 du programme de salle que l'on découvre un détail significatif : « La Dame de pique (...) *version établie par Lev Dodin et Vladimir Jurovski.* » Détail qui explique les nombreuses modifications apportées par le metteur en scène et le chef d'orchestre à la partition originale de Tchaïkovski : coupures, interpolations (notamment la fin, avec le retour retardé du spectre de la Comtesse), redistribution de parties vocales (dans le trio de l'Intermède de l'acte II). Le public a hué, non ces étranges arrangements avec la partition, mais la mise en scène de Lev Dodin, provocatrice mais en aucun cas gratuite.

Le metteur en scène russe a choisi le principe éculé du flash-back : Hermann est dans la salle d'un hôpital psychiatrique, où il revit les scènes de son aventure délirante. Il n'est donc pas mort, comme l'indique très significativement Tchaïkovski, mais devenu fou, comme le prescrit la nouvelle de Pouchkine. A quelques détails près, contredits par les surtitres, il nous faut bien avouer que cela fonctionne.

AUDACE DES PARTIS-PRIS

D'abord parce que ce « décadrage » est d'une remarquable intelligence, que les chanteurs ont une présence d'acteurs qui focalise l'attention. Même la scène de la Comtesse (incarnée formidablement par Helga Dernesch), qui ne meurt pas de peur en voyant Hermann dans la pénombre de sa chambre, mais tranquillement, dans son lit, convainc par la force de son évidence.

OPÉRA NATIONAL DE PARIS

Le public a hué la mise en scène provocatrice de Lev Dodin.

Sommes-nous cléments envers cette mise en scène paradoxale parce que l'interprétation musicale était de première qualité ? A l'opéra, une bonne distribution et une bonne direction rattrapent toujours la plus mauvaise des mises en scène – ce que n'était en aucun cas ce travail « expérimental » de Lev Dodin, en dépit des audaces de ses partis-pris.

A part la Pauline d'Elena Zaremba (Carmen parisienne et sur-titrée de funeste mémoire), qui chante très bas, tous les protagonistes vocaux (y compris les chœurs) sont superbes, avec, en première ligne, la Lisa débordante d'émotion, de naturel et de générosité de Karita Mattila. Vladimir Galouzine, ténor familier des productions de Valery Gergiev, a une voix d'une beauté et d'une puissance renversantes. L'émission a des couleurs chaudement barytonales, et l'aigu est impeccable, riche et gorgé d'harmoniques. Il est exemplaire dans ce rôle joué à l'imparfait. Le chef Vladimir Jurovski, assommant dans un récent *Rigoletto*, à la Monnaie de Bruxelles, est ici très à son affaire, à la tête d'un Orchestre de l'Opéra enivrant de plénitude, de lyrisme et de détails merveilleux dans les bois, très sollicités par l'orchestration de rêve de Tchaïkovski.

Renaud Machart

« Le Premier Cercle », de Gilbert Amy, tourne à vide

LE PREMIER CERCLE, de Gilbert Amy. Avec Alain Verhnes, Philippe Georges, Jérôme Varnier, Marie-Belle Sandis, Sophie Marin-Degor, orchestre et chœur de l'Opéra de Lyon, Michel Plasson (direction), Lukas Hemleb (mise en scène), Opéra de Lyon, le 13 octobre. Jusqu'au 24 octobre. Tél. : 04-72-00-45-45.

LYON
de notre envoyé spécial

La salle est « gratin » en diable, constituée de pleins wagons de TGV de happy few du landerneau parisien de la musique contemporaine. Mais, en dépit des bravos enthousiastes de certains parmi les invités, l'ambiance est fraîche. On broie du noir à l'entracte ; à la fin du spectacle, on est de méchante humeur. Pourtant, on n'a nullement envie d'être méchant envers Gilbert Amy, qui a tenté le grand saut opératique, comme bien d'autres, et l'a honorablement manqué, comme bien d'autres aussi. La plus cruelle évidence est que ce *Premier Cercle*, aussi professionnellement conçu soit-il, est « intéressant ». Mais le lendemain on l'a oublié.

Gilbert Amy ne fait cependant pas comme Luciano Berio dans sa dernière *« action scénique », Cronaca del luogo* (*Le Monde* du 30 juillet) : il appelle un chat un chat, et son opéra est un « vrai » opéra, son livret (d'après *Le Premier Cercle*, d'Alexandre Soljenitsyne) un vrai livret, non un sous-texte allusif et abscons.

Des hommes et trois femmes constituent l'intérieur du drame, situé au sein de l'un de ces camps soviétiques « privilégiés » pour intellectuels ; une quatrième femme, épouse de l'un des prisonniers, constitue le recours extérieur. L'espace du dehors et la narration extradramatique sont montrés par des projections de films en noir et blanc, scènes excellentes signées Sergueï Osipian, qui ont tendance à éclipser l'opéra par la qualité de leur réalisation. Et, comme de bien entendu, les scènes oniriques filmées font entendre une musique tonale – le cauchemar des compositeurs atonaux. Gilbert Amy demeure attaché à son écriture néo-post-sérielle, à tel point que, lorsqu'il utilise (rarement) ces consonances tonales qui donnent à sa musique une respiration poétique, il les décrit comme des *« accords pauvres »*...

En dépit d'une distribution très préparée, l'exécution semblait assez approximative (mise en place, unissons de cordes dans l'aigu très faux, quintes pas vraiment justes...). Qui accuser ? Un Michel Plasson actif mais peu précis, ou un orchestre de toute évidence peu convaincu par cette musique grisailleuse ? Comme l'a un jour déclaré Steve Reich : *« Le répertoire est ce petit nombre d'œuvres que les musiciens aiment jouer et le public entendre. »* Saine et terrible vérité.

R. Ma.

Nos vies selon Dumb Type

MEMORANDOM, du collectif Dumb Type. Shiro Takani, Takayuki Fujimoto, Hiromasa Tomari (création visuelle). Ryoji Ikeda, Toru Yamanaka (création sonore). Tomohiro Ueshiba (programmation informatique). Maison des arts de Créteil, jusqu'au 24 octobre, 20 h 30 (15 h 30 le dimanche, relâche lundi). Petite salle. Dans le cadre du Festival d'automne à Paris. De 70 F à 100 F. Tél. : 01-45-13-19-19.

Que retiendront de nos vies ceux qui nous observeront ? Si l'on se réfère à *MemoRandom*, dernier spectacle multimédia du collectif japonais Dumb Type, il n'y a rien à signaler. Ou si peu. Nos vies ? Une sorte de vide troué de bribes, de lambeaux, auxquels l'assourdissement sonore, la vitesse, le bombardement d'images et de sensations tiennent lieu de justification. Nos rêves ? Tellement banals. Le soleil et la mer. La pièce commence sur une musique du Pacifique interprétée au ukulélé, qui rythme une danse de nage dite « à l'indienne », qu'interprètent les huit protagonistes en costumes de ville. Que ceux qui n'ont pas pensé à Pina Bausch se lèvent. On ignore souvent l'importance de la culture polynésienne dans la tradition japonaise. Décor ? Un palmier en plastique, quelques fauteuils rouge fluo. Une femme de ménage passe l'aspirateur. Viennent s'asseoir une femme bien mise, un homme qui remue du vent, une petite fille trop à la mode, un dragueur... une créature poilue – un singe ?

Pas le temps de voir. On se retrouve brutalement avec le cœur dans la gorge : tout est vibration, explosion ; le spectateur est malmené, projeté sur scène, il perd tous ses repères, sa faculté d'analyser, donc sa mémoire. Dedans/dehors. En rupture de société, ou ballotté. S'adapter, mais à quel prix ? Tout ça n'est pas nouveau. Le plus intéressant est la manière de mettre le public dans le bain. S'il joue le jeu des écrans multiples, il peut s'amuser. Sinon, il reste sur le carreau. Quelques scènes : un homme qui cherche du travail ; un autre dévore à pleines dents des pamplemousses pour lutter contre la chaleur. Temps décomposé par les quatre écrans, par des mots qui s'inscrivent à contretemps des textes prononcés. Le déroulement des images donne l'impression que le sol tangue. Des flèches lumineuses indiquent d'improbables issues de secours. Des cibles de tir bougent dans le noir. Bing ! Un tueur anonyme a encore frappé.

QUOTIDIEN FACTICE

On peut voir dans ce *MemoRandom* un spectacle pour bébés en mal de Blédine. Toutefois, si nos vies ressemblent à si peu de chose, il est normal que cette performance n'ait pas plus de sens qu'une séquence de jeu vidéo. Dumb Type, trop souvent, maximise les images, le son, au détriment de la mise en scène. Certes, les créateurs ont refusé les effets spectaculaires qu'autorisent le multimédia et le numérique. Ils ont voulu saisir une réalité à peine déréalisée, rendre le quotidien factice, tout en restant banal. Un pari qu'ils ne gagnent pas. Au moins ont-ils tenté quelque chose d'original. Alors tant pis si ce *MemoRandom* ne reste pas cent sept ans gravé dans nos mémoires. La créature poilue, elle, est un ours brun, qui vend les pamplemousses. Il est à croquer. Le spectacle aurait pu prendre davantage cette direction absurde, poétique.

Dominique Frétard

CONCERTS

cité de la musique
musée, concerts, centre d'information

Michael Chance, contre-ténor
Ensemble Fretwork
Gibbons, Parsons, Purcell, Lawes, Byrd
30 et 31 octobre

Marek Janowski
Richard Strauss
Le Bourgeois gentilhomme
Valérie Millot, soprano
Frédéric Caton, baryton
Chœurs et Orchestre philharmonique de Radio France
31 octobre < 16h30

Porte de Pantin
01 44 84 44 84

Auditorium du Louvre
jeudi 21 octobre à 12h30
Karen Gomyo, violon
Robert Koenig, piano
MOZART, PROKOFIEV, ELGAR, SARASATE
LOC : 01 40 20 84 00

Création
« Vie de famille »
spectacle musical de
Jean-Pierre Drouet
mise en scène
Marc Feld
par l'ensemble ALEPH
Jeu 21 Oct : 20h30
Ven 22 Oct : 20h30
Sam 23 Oct : 20h30
Dim 24 Oct : 16h30
Lun 25 Oct : 20h30
au Théâtre Dunois
108, rue du Chevaleret • 75013 Paris
Réservations • 01 45 84 72 00

Centre Culturel Calouste Gulbenkian
51, avenue d'Iéna, 75116 Paris
Jeudi 21 octobre 1999 - 20 heures
Tania Achot, piano
12 valses et les 24 préludes op. 28
Frédéric Chopin
Entrée dans la limite des places disponibles
p.e. Valmalete

MERCREDI 27 OCTOBRE
JEUDI 28 OCTOBRE - 20 H
SALLE PLEYEL
CHRISTOPH VON DOHNÁNYI
direction
YURI BASHMET
alto
HECTOR BERLIOZ
SOFIA GOUBAÏDOULINA
JEAN SIBELIUS
ORCHESTRE DE PARIS
SAISON 1999-2000
DE 90 F À 320 F - TARIF JEUNES : 50 F
RÉSERVATIONS
• 01 45 61 65 89 •
www.orchestredeparis.com

SORTIR

PARIS

JVC Jazz Festival
Assemblage de plusieurs concerts dans différentes salles parisiennes, le JVC Jazz Festival mêle les musiques du monde, le jazz, le rock ou le rap. Ouverture afro-beat avec Femi Kuti, homme de scène généreux, conquérant et joyeux (le 19, à l'Elysée-Montmartre) et un peu jazz avec la formation du pianiste Malcolm Braff, natif du Brésil parti au Sénégal puis en Suisse (les 19 et 20, au Sunset). A l'affiche du festival, on notera aussi le chanteur Terry Callier (le 21, à l'Elysée-Montmartre), Jean-Pierre Como (du 21 au 23, au Sunset), The Roots avec Lee Scratch Perry et Mister Gang (le 23, au Zénith), Renegade Way avec une assemblée de saxophonistes (Steve Coleman, Greg Osby, Gary Thomas et Ravi Coltrane (le 25, au Bataclan), le pianiste Bill Carrothers avec le batteur Bill Stewart (le 26, au New Morning), le trompettiste Lester Bowie avec son Brass Band (le 27, au New Morning), le légendaire chanteur Jimmy Scott (les 29 et 30, au New Morning), ou le duo pop et hip-hop Everything but the Girl (le 30, à l'Elysée-Montmartre).
Du 19 au 30 octobre. Renseignements, horaires, tarifs et programme au bureau du festival, Loop Productions, tél. : 01-46-21-08-37 (de 10 heures à 19 heures). De 80 F à 160 F (12,2 € à 24,4 €).

Cinémathèque de la danse
De la rencontre de la chorégraphe Mathilde Monnier avec des danseurs africains est né *La Rencontre*, un film réalisé par le danseur-chorégraphe malien Seydou Boro en 1999. Le film décline les différents aspects de la danse africaine actuelle : danse sacrée traditionnelle, extraits de chorégraphies contemporaines africaines (compagnies N'Soleh à Abidjan, Djeli Manga au Mali...) et montre comment trois formes de danse – les danses traditionnelle et contemporaine africaines et la danse contemporaine française – échangent leurs rythmes, leur savoir-faire et leur étrangeté. Cette soirée sera présentée par le cinéaste Jean Rouch, en présence de Mathilde Monnier et de Seydou Boro.
Cinémathèque française, Palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris 16e. Mo Trocadéro. Le 18, à 20 h 30. Tél. : 01-56-26-01-01. 29 F (4,4 €).

LE HAVRE

Hervé Robbe
Créée pour Octobre en Normandie, *Origami* est présentée au Havre, ville où le chorégraphe est installé depuis un an. Il s'agit d'une pièce réalisée par et avec les danseurs de la compagnie ACM Dance Company, affiliée à l'Art Tower, à Mito (Japon). Pliages des corps, transformation, métamorphose d'une matière en une autre, d'une manière de danser à une autre. Hervé Robbe se sent proche du formalisme de la culture japonaise, pas étonnant chez ce jeune artiste qui développe une danse apparentée aux arts visuels.
Centre chorégraphique national, 30, rue des Briquetiers, 76 Le Havre. Les 21 et 22, à 20 h 30. Tél. : 02-35-26-23-00. 50 F (7,6 €).

GUIDE

CINÉMA

Adieu, veaux, vaches... ? Ou les méprises du siècle
Un petit tour du monde à travers les films de vingt cinéastes dont Dominique Cabrera, Vitali Kanevski, Johan van der Keuken, Claude Lanzmann, Chris Marker, Artavazd Pelechian, pour un inventaire lucide du siècle finissant. Films qui sont autant d'analyses des dérives idéologiques et des choix économiques de notre époque.
Cinéma des cinéastes, 7, avenue de Clichy, Paris 17e. Mo Place-Clichy. Jusqu'au 19 décembre. Tél. : 01-53-42-40-20. 35 F et 43 F.

Agujetas, cantaor
de Dominique Abel (58 min). Un film sur Manuel Agujetas, un des plus grands chanteurs de flamenco. Un des derniers représentants de l'« école » de Jerez et du *cante jondo* dans ce qu'il a de plus ancien et de plus pur, farouche ennemi de la modernité, personnalité très libre et originale, mythifiée, pour le meilleur et pour le pire, à l'intérieur du monde gitan.
L'Entrepôt, 7, rue Francis-de-Pressensé, Paris 14e. Mo Pernety. Jusqu'au 26 octobre, à 20 heures. Tél. : 08-36-68-05-87. 32 F et 42 F.

La trilogie d'Amos Gitaï
Le cinéma Kosmos, salle d'art et d'essai municipale de Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), à l'occasion de la projection de *Kadosh*, d'Amos Gitaï, troisième volet d'une triologie consacrée à trois ville d'Israël (Jérusalem, Haïfa et Tel-Aviv), programme également les deux premiers opus de ce réalisateur, *Yom Yom* et *Devarim*.
Kadosh : *le 19 octobre.* Yom Yom : *les 20, 22 et 24 octobre.* Devarim : *les 20, 22 et 23 octobre. 243 ter, avenue de la République, 94120 Fontenay-sous-Bois. Tél. : 01-48-76-41-70 et 01-48-75-44-88. 23 F et 28 F.*

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (plus 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Thomas Hampson (baryton)
Wolfram Rieger (piano)
Schubert : *Le Voyage d'hiver.*
Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 19, à 12 h 45. Tél. : 01-40-28-28-40. 55 F.
Sonny Rollins
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mo Opéra. Le 18, à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. De 200 F à 400 F.
Deus
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mo Voltaire. Le 18, à 20 heures. Tél. : 01-43-14-35-35. 146 F.
Cantasirena
Le Cabaret napolitain de Mauro Gioia.
Magic Mirror's, 90, rue de la Roquette, Paris 11e. Mo Bastille. Jusqu'au 7 novembre, à 20 h 30. Relâche du 1er au 3 novembre. Tél. : 08-03-02-00-40. Location Fnac, Virgin. 120 F.
Indigo
Théâtre de Dix Heures, 36, boulevard de Clichy, Paris 18e. Mo Pigalle. Le 18, à 20 h 30. Tél. : 01-46-06-10-17. 120 F.
Baaziz
Cabaret sauvage, parc de la Villette, Espace « Au bord du canal », Paris 19e. Mo Porte-de-La Villette. Du 18 au 21, à 21 heures. Tél. : 01-43-48-79-55. Entrée libre sur réservation.

RÉSERVATIONS

L'Orchestre national de Barbès
Zénith, 209, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Le 2 novembre, à 20 heures. Tél. : 01-42-08-60-00. 143 F.
Iggy Pop
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Les 8 et 9 novembre, à 19 h 30. Tél. : 01-55-07-06-00. 165 F.
Jean-Louis Murat
Le Trianon, 80, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Les 10 et 11 novembre, à 19 h 30. Tél. : 01-44-92-78-03. 149 F.

DERNIERS JOURS

23 octobre :
Le Chant du dire-dire
de Daniel Danis, mise en scène d'Alain Françon.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Tél. : 01-44-62-52-52. De 80 F à 160 F.
The Island
d'Athol Fugard, John Kani et Winston Ntshona, mise en scène d'Athol Fugard.
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Tél. : 01-46-07-34-50. De 80 F à 140 F. Spectacle en anglais surtitré en français.
24 octobre :
En attendant Godot
de Samuel Beckett, mise en scène de Luc Bondy.
Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 180 F.

«ART COMES FROM THE FUTURE»
EDWARD BOND
est dans
CASSANDRE N°31
EN LIBRAIRIE ou
au : 01 42 87 43 20

LeMonde Job: WMQ1910--0036-0 WAS LMQ1910-36 Op.: XX Rev.: 18-10-99 T.: 10:40 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 34Fap:100 N°:0823 Lcp:700 CMYK

« The Lancet » ouvre le débat sur l'innocuité des OGM

En choisissant de publier un travail scientifique fort contesté, le célèbre hebdomadaire médical britannique prend le risque de ruiner sa crédibilité

SIÈGE du *Lancet*, l'immeuble fort sélect du 42 Bedford Square de Londres tremble, depuis quelques heures, sur ses fondations. En décidant de publier, dans son édition datée du 16 octobre, des travaux scientifiques hautement contestés concluant à la possible dangerosité de la consommation de végétaux au patrimoine génétique modifié, le docteur Richard Horton, rédacteur en chef du vénérable hebdomadaire médical, mesurait-il la violence de la tempête qu'il allait devoir affronter ?

Sans doute, tant l'homme est rompu aux règles d'or qui régissent, à l'échelon international, la communication médicale et scientifique de haut niveau. Certains observateurs ne manqueront d'ailleurs pas de voir là une provocation à visée publicitaire ; une provocation similaire, toutes proportions gardées, à celle qui fut mise en scène, il y a quelques années, par John Maddox, lorsqu'il était à la tête de la rédaction de *Nature*, à propos des fameux travaux du professeur Jacques Benveniste sur la « mémoire de l'eau ». L'origine de l'affaire remonte ici au mois d'août 1998, lorsque Arpad Pusztai, chercheur au Rowett Research Institute d'Aberdeen (Ecosse), avait mis en cause, lors d'une émission de télévision, sur la base de résultats scientifiques préliminaires, l'innocuité des pommes de terre génétiquement modifiées, supposées « affaiblir » la vigueur du système immunitaire des rats de laboratoire nourris avec ces tubercules. Sans doute parce qu'elle entrait en résonance avec les an-

THE LANCET

EDITORIAL

goisses diffuses et multiformes de l'opinion publique des pays européens vis-à-vis des OGM, l'affaire Pusztai prit une ampleur considérable, sans que l'on parvienne à conclure quant à la valeur scientifique des travaux conduits dans les cornues de l'institut de recherche écossais.

Or voilà que c'est aujourd'hui une institution aussi prestigieuse que peut l'être *The Lancet* qui relance la polémique. Elle le fait en publiant deux *research letters* signées de M. Pusztai et d'autres chercheurs de l'université d'Aberdeen. Selon ces deux publications, la consommation par des animaux de laboratoire de pommes de terre dans le patrimoine génétique desquelles on a greffé un gène du perce-neige, dirigeant la synthèse d'une protéine insecticide, pourrait avoir des effets *a priori* pathologiques sur certains tissus du tube digestif. L'affaire aurait pu rester circonscrite aux cénacles spécialisés, si *The Lancet* n'avait décidé de publier ces travaux, contre l'avis de ses *referees*, ces scientifiques à qui les revues scientifiques demandent une relecture éclairée des articles qui leur sont soumis. *« Si ce travail avait été fait par un étudiant, il aurait été recalé,* a indiqué à la BBC l'un de ces relecteurs. *Il est extravagant de publier un travail aussi insuffisant. »*

Le docteur Horton rétorque, quant à lui, que, si ces publications avaient été refusées, on aurait pu reprocher au *Lancet* d'organiser un complot visant à étouffer toute forme de communication scientifique mettant en doute l'innocuité des OGM. Dans ses éditions datées du 15 octobre, *The Independent* consacre une large place à l'affaire, s'interrogeant sur les risques encourus en l'espèce par le plus célèbre des journaux médicaux britanniques, qui, en violant les règles en usage, pourrait ruiner sa réputation. Pour le docteur Horton, les choses sont claires : l'Europe est aujourd'hui bel et bien entrée dans l'ère de l'après-vache folle, cette maladie bovine ayant démontré à l'envi que le complexe politico-scientifique pouvait, sur des questions essentielles de santé publique, ne pas faire preuve de vigilance, en dépit de son savoir et de son pouvoir. On ne pourra pas, demain, accuser *The Lancet* d'avoir, concernant les OGM, failli à son devoir.

Jean-Yves Nau

DANS LA PRESSE

FRANCE-INTER
Pierre Le Marc

■ Evry n'est pas Paris. Mais le procès qui s'ouvre, aujourd'hui, devant le tribunal correctionnel du chef-lieu de l'Essonne – et dont la prévenue vedette est Xavière Tiberi – relance le décompte de la désagrégation du système municipal parisien. Parce que les faits reprochés à l'épouse du maire de Paris –fussent-ils mineurs par rapport à d'autres affaires – symbolisent des pratiques démocratiquement disqualifiantes. Parce que ce procès n'est qu'un premier chapitre judiciaire pour le couple Tiberi : le maire de Paris est, en effet, mis en examen pour complicité de trafic d'influence dans le dossier des marchés de l'Office HLM de sa ville. Et il est menacé dans deux autres affaires : celle des emplois fictifs de la mairie de Paris et celle des fraudes électorales des 5e et 3e arrondissements. Enfin, ce procès est en soi une une bombe politique car il vise Xavière, l'élément le plus incontrôlable du couple Tiberi et le plus déterminé à faire payer au prix fort le complot dont il s'estime victime.

RTL
Alain Duhamel

■Le Parti communiste n'est pas mort. Le succès relatif de la manifestation de samedi rappelle qu'il pèse plus au sein du mouvement social qu'il ne le fait dans la société politique, au sein du gouvernement, ou sur le plan électoral. Robert Hue se tire ainsi à son avantage d'un passé extraordinairement difficile. Il reste contraint d'innover au maximum, à l'intérieur du parti le plus conservateur de France, ce qui n'est pas aisé. Il a conscience de l'alternative actuelle d'un parti qui a perdu sa famille, ses repères et une fraction de sa mémoire : changer ou disparaître.

L'HUMANITÉ
Claude Cabanes

■ Même les esprits les plus chagrins ou les plus sourcilleux ne chipotent pas, ne chicanent pas et ne contestent pas : le défilé Madeleine-République a été un éclatant et spectaculaire succès. Une indication ne trompe pas, qui échappe aux froides analyses et aux écrans des compteurs électroniques : cette réussite a retenti jusque dans les cœurs et les âmes de ceux qui l'ont faite. Et comme un sentiment de libération a parcouru l'immense cortège. Il se comprend. Depuis des années, le ciel est de plomb : ce sont toujours les mêmes – les maîtres pour aller vite... – qui marquent des points et ce sont toujours les mêmes qui trop souvent en perdent. Ce samedi, la donne a changé de camp. (...) Il en est qui attendaient, et espéraient, la chute du trapéziste : on ne pourrait pas, paraît-il, à la fois gouverner et manifester, cosntruire et combattre, gérer et mobiliser, autrement dit avoir un pied à la République et un pied à Matignon. La preuve est faite du contraire, à grande échelle.

FRANCE-SOIR
Jean-Luc Mano

■La manifestation organisée par le Parti communiste n'a pa connu l'échec. C'est donc un succès pour Robert Hue. Le patron du PC a en effet réussi à éviter un triple écueil : le défilé a rassemblé suffisammœment de militants pour échapper au ridicule ; l'adhésion des Verts et du MDC lui a permis de contourner le piège de l'isolement ; la maîtrise des slogans l'a peu ou prou exonéré d'un affrontement direct avec le gouvernement auquel ses camarades participent. De son côté, Lionel Jospin ne doit pas être mécontent non plus. Si le premier ministre a, de fait, tout à craindre d'une défer-lante sociale mettant en danger l'équilibre de sa politique économique, il redoute autant un affaiblissemnt du PC qui détruirait l'architecture de sa majorité plurielle.

THE GUARDIAN

■ Les Français se conduisent mal de nouveau. Leur interdiction illégale de l'importation de bœuf britannique – que la Grande Bretagne va combattre devant la justice européenne – est agaçante, pour ne pas dire plus. Mais il y a dans cette affaire davantage qu'un désir égoïste de protéger le marché intérieur et de désarçonner les Anglo-Saxons. A la suite d'une série de scandales, la sécurité alimentaire est devenue une question considérable. Ces inquiétudes remettent en effet en cause un pilier central de la fierté nationale, à savoir une cuisine *« sans pareille »*, et ont aggravé les inquiétudes plus larges concernant une identité nationale menacée.

SUR LA TOILE

CONCOURS

■ Le mouvement Imagin'Entreprise, lancé par la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, lance sur Internet un jeu-concours en vingt questions, permettant aux internautes de *« tester, de manière ludique, leurs aptitudes et capacités à créer leur entreprise »*. Les candidats doivent envoyer leurs réponses avant le 15 novembre. Le premier prix est un voyage aux Antilles pour deux personnes.
www.tobetheboss.com

ALCOOLISME

■ L'association Entreprise et prévention, qui se consacre à la lutte contre l'alcoolisme, a ouvert un site Web dont l'objectif est de fournir *« l'information la plus exhaustive possible en matière de santé, de réglementation et de prévention »*.
www.soifdevivre.com

POLITIQUE

■ Le site Web de Démocratie libérale a repris son émission vidéo hebdomadaire intitulée « La chaîne des députés ». L'invité de la semaine du 18 octobre sera François d'Aubert, porte-parole du groupe.
www.democratie-liberale.asso.fr/dltv

Le Monde A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 9 h 10 et à 14 h 10

■

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

■

Les rumeurs du monde
FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

■

Idéaux et débats
FRANCE MUSIQUES
Le dimanche à 17 heures

■

Libertés de presse
FRANCE-CULTURE
Un dimanche sur quatre à 16 heures

■

A la « une » du *Monde*
RFI
Du lundi au vendredi
à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

■

La « une » du *Monde*
BFM
Du lundi au vendredi
13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi
13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

www.devise-europe.org

Les écoliers des quinze pays de l'Union vont inventer « une devise pour l'Europe »

L'UNION EUROPÉENNE a son drapeau, son hymne, sa monnaie, mais pas de devise officielle. Or *« une devise, c'est une façon de symboliser le sens que l'on veut donner à l'aventure européenne »*. Le quotidien *Ouest-France* et le Mémorial de Caen ont décidé de combler cette lacune en lançant sur Internet un concours destiné aux écoliers européens. Le principe est simple : *« Tu as entre dix et vingt ans ? Imagine et propose ta devise pour l'Europe. »* L'appel s'adresse aussi aux professeurs, car le concours est conçu comme un exercice pédagogique collectif, qui doit se dérouler dans les classes.

Pour faire connaître le concours dans toute l'Europe, les deux concepteurs du projet, Daniel Floc'h et Patrick Laprairie, journalistes à *Ouest-France,* ont passé des accords avec un ou plusieurs journaux dans chacun des quinze pays de l'Union : en tout, une quarantaine de titres, dont *Le Monde.*

Il est apparu rapidement que seul Internet permettrait de coordonner une telle opération à l'échelle du

continent, sans frais excessifs. *Ouest-France* a donc décidé que les inscriptions, les demandes d'information et le dépôt des propositions se feraient uniquement sur un site Web, disponible dans les onze langues de l'Union. Le concours, ouvert jusqu'au 31 décembre, a déjà séduit plus de trois cents classes en France et une centaine à l'étranger. M. Floc'h compte à présent sur les Français pour contacter via Internet des « classes jumelles » étrangères et les convaincre de se joindre à l'aventure. Il espère recevoir ainsi des milliers de réponses. Un premier tri sera fait sur ordinateur, pour identifier des mots-clés récurrents et sélectionner les devises les plus représentatives. Ensuite, les journaux partenaires choisiront dix propositions venant de chaque pays, soit au total 150 nommées. Elles seront alors transmises aux interprètes de la commission de Bruxelles, qui traduiront l'ensemble dans les onze langues.

Puis les journaux procéderont à une seconde sélection pour ne conserver que sept propositions. Ces sept finalistes seront soumis à un grand jury de quinze membres. Pour siéger dans cet organe suprême, la plupart des pays ont fait appel à des personnalités éminentes comme Felipe Gonzalez, Jacques Delors, Mario Soares ou Franz Vranitski. Mais quelques-uns ont fait preuve d'originalité : le juré belge sera l'astronaute Dirk Frimout et le finlandais un pianiste de vingt-deux ans, Lenny Taipale. Ensemble, ils choisiront la devise de l'Europe, qui sera remise au Parlement européen le 9 mai 2000.

Yves Eudes

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€)par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/99 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 901MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....
Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : ***LE MONDE***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom.....
Prénom .....
N° .....rue.....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT
DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue.....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129 19 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Les enfants de Marie *par Alain Rollat*

LA VIERGE MARIE a fait, dimanche, quatre apparitions aux paroissiens de la localité allemande de Marpingen, qui bénéficient, depuis six mois, de l'exclusivité de ses visites. Claire Chazal n'a pas sous-estimé l'importance de cet événement, auquel elle a consacré une minute et demie dans son journal de 20 heures. Hélas ! le correspondant de TF 1 outre-Rhin, Alain Chaillou, n'est qu'un sceptique invétéré. Non seulement cet iconoclaste a eu le culot de semer le doute dans les esprits en insinuant, à l'écran, que ce nouveau culte marial pourrait n'être que le produit d'une *« manipulation »,* mais il a fait preuve d'un certain mépris à l'égard des téléspectateurs français.

Il a osé censurer, en effet, de sa propre initiative semble-t-il, la teneur des messages délivrés *urbi et orbi*, en cette circonstance, par la Vierge Marie. Espérons que nos amies les Chiennes de garde remettront à sa place ce satané bouffeur de cierges. Son cas est d'autant plus pendable qu'il a insisté lui-même sur l'attention que la Vierge de Marpingen porte à ses communications audiovisuelles puisqu'elle délivre ses messages par l'intermédiaire de trois jeunes femmes – *« trois reporters de droit divin »*, selon la propre expression de M. Chaillou – qui se relaient au micro pour lui servir d'interprètes auprès des foules.

On ne saurait faire ce reproche de lèse-culte à Claire Chazal, qui a pris soin d'assurer elle-même la promotion d'une autre réapparition, celle du repenti Barabbas Tapie, que l'on voit partout depuis qu'il se consacre corps et âme, enfin ! à la pratique de son art naturel : l'art théâtral. La prestation de l'icône dominicale de TF 1 était irréprochable : elle a même laissé à son invité le temps de préciser qu'on pourra le voir sur scène à partir de 60 F. Cela prouve que TF 1 accorde plus de prix à un faux enfant de chœur qu'à la Vierge Marie.

Il convient également de rendre justice à Ruth Elkrief, qui ne s'est pas, cette fois, laissé mener par le bout du nez. Quelles que soient les circonstances atténuantes qu'on puisse lui trouver, l'ancien préfet de Corse, Bernard Bonnet, a trop facilement réponse à tout, il sourit trop mécaniquement de toutes les objections, pour qu'on puisse le croire sur sa bonne mine quand il proclame son innocence immaculée dans l'affaire des paillotes. Le père du tueur présumé du préfet Erignac était plus naturel, face à la caméra, quand on lui a posé la cruelle question de savoir si sa situation était *« pesante »*. Les larmes qui lui sont venues aux yeux n'étaient pas de bois. Cet homme était le seul, ce dimanche, sur TF 1, à ne pas être en représentation.

LeMonde Job: WMQ1910--0037-0 WAS LMQ1910-37 Op.: XX Rev.: 18-10-99 T.: 09:58 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 34Fap:100 N°:0824 Lcp:700 CMYK

LUNDI 18 OCTOBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

20.05 Elections fédérales 99. Emploi et finances publiques. **TSR**
21.00 Les Sectes en accusation. **Forum Planète**
21.55 L'Ecran témoin. La Laideur, un handicap dans la vie ? **RTBF 1**
22.00 Nucléaire, réactions en chaîne. **Forum Planète**
23.00 La Cagoule, procès d'une société secrète. **Forum Planète**

MAGAZINES

17.10 et 21.10, 0.10 LCA, la culture aussi. Spécial Matisse. Invités : Claude Duthuit ; Pierre Schneider ; Tahar Ben Jelloun ; Hubert Védrine. **LCI**
18.20 Nulle part ailleurs. Avec Bryan Ferry ; Hugh Grant ; Michael Connely. **Canal +**
18.30 et 21.30 L'Invité de PLS. Robert Hue. **LCI**
20.55 Changez de vie ! Invité : Aimé Jacquet. **France 3**
21.00 La Route. Avec Luc Alphand et Ticky Holgado. **Canal Jimmy**
21.00 Lundi soir. Invités : Jean-Pierre Rives et André Santini. **Eurosport**
21.05 Le Point. Montréal : Petite Hollywood. Perdre son enfant. **TV 5**
22.00 Les Aventuriers de la science. Docteurs planète : les Français sauveteurs bénévoles des espèces animales en danger. **France 3**
22.40 Y a pas photo ! Les histoires étonnantes et drôles des stars. **TF 1**
22.40 Argent public. Invité : François de Closets. **France 2**
23.10 Ados, la spirale de la délinquance. **M 6**
0.25 L'Entretien. Invitée : Claire Brétécher. **France 2**

DOCUMENTAIRES

19.05 La Cagoule. Enquête sur une conspiration d'extrême droite. **Planète**
19.20 Going wild. Le petit monde de l'étang. **Odyssée**
20.00 Et si les boss devenaient employés. [3/6]. Un PDG en eau trouble. **Planète**
20.15 La Vie en feuilleton. A l'école hôtelière. [1/4]. **Arte**
20.45 La Renaissance. [1/6]. Les cités. **Histoire**
21.20 Lonely Planet. Israël et le désert du Sinaï. **Planète**
21.45 La Renaissance. [2/6]. **Histoire**
22.05 Marseille fait son cinéma. **Canal +**
23.20 Science-fiction, le futur au présent. [2/4]. **13ème RUE**
0.15 Base-Ball. [16/18]. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

20.00 Rugby à XIII. Championnat de France : Toulouse - Villeneuve. **Pathé Sport**
20.55 Football. Championnat anglais : Sunderland - Aston Villa. **Canal + vert**

MUSIQUE

20.00 Sinfonietta de Leos Janácek. Par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. Rafael Kubelik. **Mezzo**
21.00 La Fille du régiment. Opéra de Donizetti. Par l'Orchestre et les Chœurs de la Scala de Milan, dir. Donato Renzetti. **Muzzik**
22.45 Horowitz à Vienne 1987. **Mezzo**
23.15 La Voix humaine. Opéra de Poulenc. Par l'Orchestre du Théâtre national de l'Opéra comique, dir. Georges Prêtre. **Muzzik**
0.20 Mozart. *Symphonie n° 31, « Paris ».* Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. N. Harnoncourt. **Mezzo**
0.30 Led Zeppelin 1969. **Canal Jimmy**

TÉLÉFILMS

20.55 Tombé du nid. E. Molinaro. **TF 1**
20.55 La Petite Fille en costume marin. Marc Rivière [1/2]. **France 2**
22.25 A nous, les beaux dimanches ! Robert Mazoyer [1/2]. **Festival**
23.25 Holocauste. M. Chomsky [1/4]. **TMC**

COURTS MÉTRAGES

22.10 La Lettre. Dario Migliardi. **Arte**
0.15 Le Petit Déjeuner. P. Sheridan. **Arte**
0.30 Trois sous. M.-A. Borchert. **Arte**

SÉRIES

21.45 New York Police Blues. Cœurs et âmes (v.o.). **Canal Jimmy**

FILMS

COLLECTION CHRISTOPHE L.

20.45 Peaux de vaches ■
Patricia Mazuy. Avec Sandrine Bonnaire, Jean-François Stevenin (Fr., 1989, 85 min) ✪. **Arte**
20.55 Juliette des Esprits ■■
Federico Fellini (Italie, 1965, 145 min) ✪. **TMC**
21.00 Garde à vue ■■
Claude Miller (France, 1981, 90 min) ✪. **Paris Première**
21.00 Pour rire ! ■■
Lucas Belvaux (France, 1996, 100 min) ✪. **Ciné Cinémas 3**
21.25 Diamants sur canapé ■■
Blake Edwards (Etats-Unis, 1961, v.o., 115 min) ✪. **Cinétoile**
21.55 Seven ■■■
David Fincher (Etats-Unis, 1995, 135 min) ✪. **TSR**
22.20 Le Festin nu ■■
David Cronenberg (GB- Can., 1991, v.o., 115 min) ✪. **Arte**
22.30 Dites-lui que je l'aime ■■
Claude Miller (France, 1977, 105 min) ✪. **Paris Première**
22.30 Trust Me ■■
Hal Hartley (Etats-Unis, 1991, 105 min) ✪. **Cinéfaz**
22.40 Au-delà des grilles ■■
René Clément (France - Italie, 1949, N., 90 min) ✪. **Ciné Classics**
22.40 Full Metal Jacket ■■
Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1987, v.o., 115 min) ✪. **Ciné Cinémas 3**
22.45 Eléna et les hommes ■■
Jean Renoir (France, 1956, 120 min) ✪. **Histoire**
23.00 Torch Song Trilogy ■■
Paul Bogart (Etats-Unis, 1988, v.o., 120 min) ✪. **Téva**
23.20 Les Belles de nuit ■■■
René Clair (France, 1952, N., 85 min) ✪. **Cinétoile**
23.45 Superman 3 ■■
Richard Lester (Etats-Unis, 1983, 120 min) ✪. **Cinéstar 1**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 Le Bigdil.
19.55 L'Air d'en rire.
19.57 Clic et net.
20.00 Journal, Météo.
20.50 5 millions pour l'An 2000.
20.55 Tombé du nid. Téléfilm. Edouard Molinaro. ✪.
22.40 Y a pas photo !
0.10 F 1 magazine.

FRANCE 2

18.15 Hartley, cœurs à vif ✪.
19.10 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.15 Qui est qui.
19.50 Un gars, une fille. ✪.
20.00 Journal, Météo.
20.55 La Petite Fille en costume marin. Téléfilm. Marc Rivière [1/2]. ✪.
22.40 Argent public. L'Office national des forêts. Le Muséum d'histoire naturelle de Paris ou la chronique d'un gâchis. Le Rafale. Vulcania.
0.00 Journal, Météo.
0.25 L'Entretien.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la.
20.35 Tout le sport.
20.55 Changez de vie !
22.00 Les Aventuriers de la science.
23.00 Météo, Soir 3.
23.25 Le Diable en robe bleue Film. Carl Franklin. ✪.
1.05 La Case de l'Oncle Doc. Les Chemins du visible. Ou le Maroc inventé par la photographie.

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.40

18.20 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 1, 2, 3 Marseille. Taxi. Film. Gérard Pirès ✪.
22.05 Marseille fait son cinéma.
22.45 Module Marseille.
22.50 Retour à Marseille ■ Film. René Allio ✪.
0.45 Cours Belsunce ✪.
1.15 Cap Canaille ■■ Film. J. Berto ✪.

ARTE

19.00 Nature.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 La Vie en feuilleton [1/4].
20.45 Peaux de vaches ■ Film. Patricia Mazuy ✪.
22.10 Court-circuit 1. *La Lettre.* Dario Migliardi (v.o.) ✪.
22.20 Le Festin nu ■■ Film. David Cronenberg (v.o.) ✪.
0.15 Court-circuit 2. *Le Petit Déjeuner* (v.o.) ✪. *Trois sous* (v.o.) ✪.

M 6

19.50 La sécurité sort de la bouche des enfants.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer ✪.
20.40 Décrochages info, Les Produits stars.
20.50 et 23.10 **Ados, la spirale de la délinquance.**
21.15 L'Appât. Film. Bertrand Tavernier ✪.
0.30 Culture pub. Pourquoi sont-ils si méchants ? La saga Nivéa.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Prima la musica.
21.20 Expresso, Poésie sur parole.
21.30 Multidiffusion.
22.10 Carnet de notes.
22.30 Surpris par la Nuit. La fenêtre. Invité : Dominique Frétard.
0.00 Du jour au lendemain. Georges-Arthur Goldschmidt (La Traversée des fleuves).
0.30 La Culture c'est vous.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert Cavaillé-Coll. Jean-Pierre Leguay, Olivier Latry et Philippe Lefebvre, orgues : œuvres de Franck ; Widor ; Vierne ; Duruflé ; Cochereau ; Leguay ; Lefebvre.
22.30 Jazz, suivez le thème. Nice Work if You Can Get It.
23.00 Le Conversatoire. .

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvre de Telemann. **20.40** Par l'Orchestre de Paris, dir. Christoph Eschenbach. Œuvres de Brahms, Schoenberg.
22.08 Les Soirées... (suite). Œuvres de Chostakovitch, Beethoven, Bach.

Le Monde TÉLÉVISION

ARTE

20.45 Peaux de vaches ■

Présenté au Festival de Cannes 1989 dans la section « Un certain regard », ce premier long métrage de Patricia Mazui, une monteuse passée à la mise en scène, fit sensation. Il se situe dans un milieu rarement exploré par le cinéma français, celui des gens de la terre avec leurs passions rudes et leurs conflits. Sandrine Bonnaire est l'âme de cette histoire d'hommes et de drame paysan.

TF 1

20.55 Tombé du nid

Adapté d'un roman du pédiatre Christian Spitz (le « Doc » de Fun Radio) et réalisé par Edouard molinaro, ce téléfilm, sur le thème de l'adolescence et de ses crises, raconte la fugue de Max, dix-sept ans (interprété avec justesse par Aurélien Wiik), en conflit avec ses parents (Bruno Solo et Virginie Lemoine) et avec le milieu scolaire. Malgré quelques lieux communs, la relation père-fils est bien vue.

FRANCE 2

20.55 La Petite Fille en costume marin

Une fillette est assassinée dans une commune rurale. Le mobile du crime semble être la vengeance. Reine (Line Renaud) journaliste spécialiste des affaires judiciaires, à la veille de sa retraite, accepte de suivre l'affaire avec Dora (Elisabeth Vitali), collègue ambitieuse. Histoire complexe, atmosphère étouffante, acteurs excellents. Suite et fin mardi 19.

MARDI 19 OCTOBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

20.05 Elections fédérales. Europe et asile. **TSR**
21.00 Hitler, Staline, le face à face. **Forum Planète**
22.00 Star Wars mania. **Forum Planète**
23.00 Etre noir aux Etats-Unis. **Forum Planète**

MAGAZINES

14.35 La Cinquième rencontre... Justice, société : La table du futur. Invité : Claude Fischler. **La Cinquième**
14.58 Questions au gouvernement. **France 3**
16.05 Saga-Cités. Un homme, un droit [1/2]. **France 3**
17.00 Les Lumières du music-hall. Eddie Constantine. Dick Rivers. **Paris Première**
18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Vincent Lindon ; Merz ; Jean-claude Izzo ; Patrick Bruel. **Canal +**
19.00 Archimède. Voir, entrée en matière : La fleur. Pourquoi : La couleur des feuilles. Brèves : Alarmant et Dépotoir. Sciences animées : Virus. Portrait : Claude Gudin. Application : A vos marques. **Arte**
20.50 Pourquoi ça marche ? Heureux au travail. **M 6**
21.00 Le Gai Savoir. Astérix contre Mac Do. Invités : José Bové ; Yves Berger ; Laurent Dispo ; Ignacio Ramonet ; Anne Garreta ; Alain Cotta ; Claude Cabannes. **Paris Première**
22.35 Alors, heureux ? Le bonheur, c'est la tribu. **France 2**
23.00 52 sur la Une. Les belles et les bêtes. **TF 1**

DOCUMENTAIRES

17.15 Du rugby et des hommes. [2/5]. Terre promise. **Planète**
17.25 Appel d'air. L'Australie, le territoire du Nord. **Odyssée**
17.45 Anthologie du cinéma italien. Le néoréalisme (1945-1950). **Ciné Classics**
18.00 L'Actor's Studio. Anthony Quinn. **Paris Première**
18.10 Vietnam, 10 000 jours de guerre. [11/13]. Un processus de paix laborieux. **Planète**
18.30 Le Monde des animaux. Insectia. [2/10]. Méchants papillons. **La Cinquième**
18.30 A la découverte des bébés animaux. [16/20]. **TMC**
18.30 Un chasseur persévérant. **Odyssée**
19.00 Les Authentiques. Le porc basque retrouve les Pyrénées. **Odyssée**
19.00 « Voodoo Chile ». La musique Jimi Hendrix. **Planète**
19.30 Les Leçons de musique de Leonard Bernstein. [3/25]. Qu'est-ce que l'orchestration ? **Mezzo**
19.30 Eclats noirs du samba. Gilberto Gil, la passion sereine. **Muzzik**
20.15 La Vie en feuilleton. A l'école hôtelière. [2/4]. **Arte**
20.30 La Chute du Mur. [1/3]. Une chronique. **Planète**
20.45 La Vie en face. Le journal commence à 20 heures. **Arte**
20.45 La Maison Windsor. [2/3]. Deuxième époque : 1937-1945. **Histoire**
20.45 Henri Matisse. **Mezzo**
20.50 Le Piège des Kerguelen. **Odyssée**
20.55 Les Grands du rire. Les auteurs. **France 3**
21.30 Les Gens du tas de briques. **Odyssée**
22.35 Tornades et ouragans. **13ème RUE**
22.45 L'Enigme des manuscrits de la mer Morte. **Histoire**
23.45 Comedia. Shakespeare à Palerme. **Arte**
23.45 Lonely Planet. Israël et le désert du Sinaï. **Planète**
0.20 La Vie en face. Le Vrai Visage de Jacques Mesrine. **TSR**
0.20 Les Quatre Saisons du berger. **Odyssée**
0.40 Les Enfants de Dieu. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

13.00 Tennis. Tournoi féminin de Moscou. **Eurosport**
19.00 Handball. Championnat de D 1 : Créteil - Montpellier. **Eurosport**
20.40 Football. Ligue des champion : Arsenal - FC Barcelone. **Canal + vert**
20.45 Football. Ligue des champions : Marseille - Manchester Utd. **Canal +**

MUSIQUE

17.45 Prokofiev. *Suite Scythe opus 20.* Par l'Orchestre philharmonique de Rotterdam, dir. Valery Gergiev. **Mezzo**
20.30 Les Trois Sœurs. Opéra d'Eötvös. Par l'Orchestre de l'opéra de Lyon, dir. Peter Eötvös et Kent Nagano. **Muzzik**
21.00 Riccardo Muti à la Scala de Milan. Avec Samuel Ramay ; Mirella Freni. Par l'Orchestre de la Scala de Milan, dir. Riccardo Muti. **Muzzik**
21.55 L'Oiseau de feu, de Stravinsky. Enregistré en 1977. Par le Philadelphia Orchestra, dir. Eugène Ormandy. **Mezzo**
22.20 Debussy. *Quatuor à cordes.* Par le Brodsky Quartet. **Mezzo**
22.45 Carmen. Opéra de Bizet. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne et le Chœur de l'opéra de Vienne, dir. Herbert von Karajan. **Mezzo**
0.50 The Plague and the Moonflower. Œuvre de Richard Harvey, sur un livret de Ralph Steadman. Avec John Hurt ; Kym Amps ; John Williams, guitare. **Muzzik**

THÉÂTRE

21.45 Phèdre. Tragédie de Jean Racine. Mise en scène de Luc Bondy. **Arte**

TÉLÉFILMS

18.00 Terrain glissant. Joyce Bunuel. **Festival**
20.55 La Petite Fille en costume marin. Marc Rivière [2/2]. **France 2**
22.45 La Mémoire volée. John Patterson. ✪. **M 6**

COURTS MÉTRAGES

0.25 Mal de ville. Lidia Terky. **France 3**

SÉRIES

18.30 Amicalement vôtre. Des secrets plein la tête. **Série Club**
19.00 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Chérie, on m'appelle le cow-boy de l'espace. **Disney Channel**
19.05 Les Enquêtes de Remington Steele. Les jumelles. **13ème RUE**
19.10 Les Anges du bonheur. L'échelle de Jacob. **Téva**
19.25 Clair de lune. Règlement de compte. **Série Club**
20.50 La Vie à cinq. Tous pour un. **Téva**
21.40 Ally McBeal. Worlds Without Love (v.o.). **Téva**
22.15 Nestor Burma. Pas de bavards à la Muette. **TV 5**
22.25 Friends. Celui qui était prof et élève (v.o.). **Canal Jimmy**
22.50 The Practice. Passing Go (v.o.). **Série Club**
22.50 Les Soprano. Pris à la gorge. **Canal Jimmy**
1.50 Star Trek, Voyager. Par le chas d'une aiguille (v.o.). **Canal Jimmy**
2.35 Star Trek, Deep Space Nine. Destruction imminente (v.o.). **Canal Jimmy**
3.25 Father Ted. Deux pieds dans la tombe (v.o.). **Canal Jimmy**

FILMS

18.15 Eléna et les hommes ■■
Jean Renoir (France, 1956, 120 min) ✪. **Histoire**
18.20 Pour rire ! ■■
Lucas Belvaux (France, 1996, 100 min) ✪. **Ciné Cinémas 1**
18.25 The Missouri Breaks ■■
Arthur Penn (Etats-Unis, 1976, 125 min) ✪. **Cinéfaz**
20.30 Une si jolie petite plage ■■
Yves Allégret (France, 1948, N., 95 min) ✪. **Ciné Classics**
20.30 Les Prisons ■■
Jacques Rivette [2/2] (France, 1993, 180 min) ✪. **Cinéstar 1**
20.30 Full Metal Jacket ■■
Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1987, 115 min) ✪. **Ciné Cinémas 2**
20.30 True Romance ■■
Tony Scott (Etats-Unis, 1992, 120 min) ✪. **Cinéfaz**
20.55 Les Chariots de feu ■■
Hugh Hudson (Grande-Bretagne, 1981, 120 min) ✪. **TMC**
21.00 Superman 3 ■■
Richard Lester (Etats-Unis, 1983, 125 min) ✪. **Cinéstar 2**
22.25 Embrasse-moi, je te quitte ■■
Robert Mulligan (Etats-Unis, 1982, 100 min) ✪. **Ciné Cinémas 2**
22.35 Les Damnés ■■
Luchino Visconti (Italie, 1968, v.o., 155 min) ✪. **Paris Première**

COLLECTION CHRISTOPHE L.

23.30 L'Anglais qui gravit une colline... ■■
Christopher Monger. Avec Hugh Grant, Tara Fitzgerald (Grande-Bretagne, 1994, 110 min) ✪. **Cinéstar 1**
23.45 La Splendeur des Amberson ■■■
Orson Welles (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 90 min) ✪. **Ciné Classics**
23.45 Antoine et Antoinette ■■
Jacques Becker (France, 1947, N., 85 min) ✪. **Cinétoile**

0.35 Paris Texas ■
Wilm Wenders. Avec Harry Dean Stanton, Nastassja Kinski (All., 1984, v.o, 139 min)✪. **France 2**
1.10 Salut l'artiste ■■
Yves Robert (France, 1973, 92 min) ✪. **Cinétoile**
1.20 De l'amour à la folie ■■
Antonia Bird (Etats-Unis, 1995, 100 min) ✪. **Cinéstar 1**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

15.40 Sydney Police ✪.
16.40 Sunset Beach ✪.
17.35 Melrose Place ✪.
18.25 Exclusif.
19.00 Etre heureux comme...
19.05 Le Bigdil.
19.55 L'Air d'en rire.
20.00 Journal, Météo.
20.45 Spécial Transat.
20.50 5 millions pour l'An 2000.
20.55 L'Arme fatale 2 ■ Film. Richard Donner. ✪.
23.00 52 sur la Une. Les belles et les bêtes.
0.00 Football.
0.35 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

14.55 Le Renard ✪.
16.00 Tiercé.
16.15 La Chance aux chansons.
17.15 Des chiffres et des lettres.
17.40 et 22.30 **Un livre, des livres.**
17.45 Cap des Pins ✪.
18.15 Hartley, cœurs à vif ✪.
19.10 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.15 Qui est qui.
19.50 Un gars, une fille ✪.
20.00 Journal, Météo.
20.55 La Petite Fille en costume marin. Téléfilm. Marc Rivière [2/2]. ✪.
22.35 Alors, heureux ? Le bonheur, c'est la tribu.
0.10 Journal, Météo.
0.35 Ciné-Club. Cycle Wim Wenders. Paris, Texas ■ Film. Wim Wenders (v.o.). ✪.

FRANCE 3

14.58 Questions au gouvernement.
16.05 Saga-Cités [1/2].
16.35 Les Minikeums.
17.40 Le Kadox.
18.12 Comment ça va aujourd'hui ?
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la.
20.35 Tout le sport.
20.55 Les Grands du rire. Les auteurs.
22.55 Météo, Soir 3.
23.30 Comment ça va ? C'est le pied, docteur. La chirurgie du pied. Les déformations du pied. Les bobos du pied.
0.25 Libre court. *Mal de ville.* Lidia Terky. ✪.

CANAL +

13.45 Minuit dans le jardin du bien et du mal ■■■ Film. Clint Eastwood ✪.
16.10 Profession poubellologue.
16.35 C'est la tangente que je préfère Film. Charlotte Silvera ✪.

► En clair jusqu'à 20.45

18.20 Nulle part ailleurs.
19.05 Le Journal du sport.
20.15 1.2.3 Marseille. Football. **20.45** Marseille - Manchester United.
23.45 Le Chacal. Film. Michael Caton-Jones (v.o.) ✪.
1.45 Le Testament du Dr Mabuse ■ Film. Werner Klinger (v.o.) ✪.

LA CINQUIÈME/ARTE

14.35 La Cinquième rencontre...
16.00 En quête d'avenir [6/6].
16.35 Alf ✪.
17.00 Abécédaire du polar. D, Détective.
17.10 Histoires de profs.
17.30 100 % question.
17.55 Côté Cinquième.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Archimède.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 La Vie en feuilleton. [2/4].
20.45 La Vie en face. Le journal commence à 20 heures.
21.45 Comedia. *Phèdre.* Tragédie en cinq actes de Jean Racine.
23.45 Comedia. Shakespeare à Palerme.
1.15 Voisine de cœur. Téléfilm. Michael Davis. ✪.

M 6

15.15 La Belle et la Bête ✪.
16.10 M comme musique.
17.05 Les Bédés de M 6 Kid.
17.55 Moesha ✪.
18.20 Le Flic de Shanghai ✪.
19.20 Unisexe.
19.50 La sécurité sort de la bouche des enfants.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer ✪.
20.40 Décrochages info, E = M 6 découverte.
20.50 Pourquoi ça marche ? Heureux au travail.
22.45 La Mémoire volée. Téléfilm. John Patterson. ✪.
0.30 Capital. Facs : le vrai prix des diplômes.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 In vivo. Revue d'actualité.
20.30 Prima la musica.
21.20 Expresso, Poésie sur parole.
21.30 Multidiffusion.
22.10 Carnet de notes.
22.30 Surpris par la Nuit.
0.00 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

19.07 A côté de la plaque.
20.00 Un mardi idéal.
22.30 Jazz, suivez le thème.
23.00 Le Conversatoire.
0.00 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvre de Grieg. **20.40** George Sand et Franz Liszt. Années de pélerinages, 1e année : Œuvres de Liszt, Berlioz, Paganini...
22.40 Les Soirées... (suite). Œuvres de Hoffmann, Beethoven, Bach, Da Palestrina, Liszt.

Le Monde TÉLÉVISION

CANAL+

20.15 1,2,3... Marseille Ligue des champions

Battu au match aller 2-1 après avoir longtemps mené au score, l'Olympique de Marseille devra réaliser le match parfait au Stade-Vélodrome pour s'imposer face à la « marée rouge » de Manchester United. Ce match retour, diffusé en direct avec des commentaires de Thierry Gilardi et d'Aimé Jacquet, est la grande affiche de cette journée de la Ligue des champions.

ARTE

20.45 Le journal commence à 20 heures

Pendant plusieurs mois, William Karel a installé sa caméra dans la salle où se réunissent quotidiennement, autour du présentateur Claude Sérillon, les responsables du « 20 heures » de France 2. Un lieu d'ordinaire fermé aux regards étrangers, où se compose le JT. Un témoignage fascinant sur une rédaction tiraillée entre mission de service public et soucis d'Audimat.

FRANCE 2

0.35 Paris, Texas ■■

Palme d'or au Festival de Cannes 1984, œuvre culte, *Paris, Texas* est le film le plus célèbre de Wim Wenders. Sur un scénario du dramaturge et acteur Sam Sheppard, Wenders raconte la renaissance d'un homme, à la parole, à la mémoire, à la vie ; et une errance père et fils à travers l'Amérique à la recherche d'une femme (Nastassja Kinski). Du très beau cinéma, mais le suspense a tendance à s'étirer.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
✪ Tous publics
✪ Accord parental souhaitable
✪ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
✪ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
✪ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■■ A ne pas manquer
■■■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

LeMonde Job: WMQ1910--0038-0 WAS LMQ1910-38 Op.: XX Rev.: 18-10-99 T.: 10:58 S.: 111,06-Cmp.:18,11, Base : LMQPAG 34Fap:100 N°:0825 Lcp:700 CMYK

Antonio Guterres succédera à Pierre Mauroy à la présidence de l'Internationale socialiste

DEUX premiers ministres en exercice – Lionel Jospin et Antonio Guterres (Portugal) – ont participé, dimanche 17 octobre à Paris, à la réunion du présidium de l'Internationale socialiste (IS). Avant le congrès de l'IS, du 8 au 10 novembre à Paris, qui devrait rassembler un millier de délégués venant de plus de 140 pays, l'objectif était double : choisir un candidat, unique, pour succéder à la présidence à Pierre Mauroy qui, élu en 1992, abandonne ses fonctions ; sélectionner les contributions nationales en vue de préparer, sous forme de texte unique, un projet commun de *« déclaration de Paris »* qui sera adoptée dès le premier jour du congrès.

Sur le premier point, et après la défection déjà annoncée de Felipe Gonzalez, l'ancien premier ministre espagnol, l'unanimité s'est réalisée facilement sur le nom de M. Guterres, premier ministre portugais encore auréolé de son succès électoral du 10 octobre. M. Guterres ne sera élu par le congrès que le 9 novembre mais, présenté par M. Mauroy comme *« un socialiste de synthèse et d'ouverture »*, il a déjà été plébisicité.

UN TEXTE UNIQUE

Le futur président de l'IS a rendu hommage au *« travail exceptionnel de Pierre Mauroy qui a transformé l'Internationale d'un mouvement euro-centré à un mouvement implanté sur tous les continents »*. L'IS devrait ainsi accueillir à Paris l'ANC sud-africaine. M. Guterres s'est déclaré convaincu que les socialistes *« sauront se montrer ouverts tout en maintenant leur identité »* et *« trouver des alliances avec d'autres partis progressistes dans le monde »*.

La partie s'annonce plus serrée pour l'élaboration de la *« déclaration de Paris »*. Quatre textes ont été retenus : le rapport de M. Gonzalez sur le *« progrès global »*, le manifeste social-libéral de Tony Blair et Gerhard Schröder, le texte du PS français, *« vers un monde plus juste »*, et une contribution italienne qui se présente déjà comme une synthèse entre les Britanniques et les Français. Présent au présidium, François Hollande s'est déclaré ouvert à un tel compromis. Il participera aux travaux de la commission qui, présidée par M. Gonzalez et comprenant aussi les partis italien, britannique, allemand, espagnol, bolivien et sénégalais, devra présenter un texte unique à la veille du congrès.

Ni M. Blair ni M. Schröder n'ont participé au présidium, où ils étaient représentés, mais ils devraient être présents au congrès de Paris. M. Mauroy a plaidé pour une IS *« ouverte »*, tout en observant que *« l'accord de synthèse ne gommera pas toutes les différences »*. Rappelant à propos de la *« troisième voie »* de M. Blair, que l'IS avait toujours défendu, comme le PS, une troisième voie entre communisme et capitalisme, il a lancé, dimanche, que *« le socialisme n'est pas une gare de triage »*. Le 9 octobre, devant le conseil national du PS, M. Mauroy avait assuré que *« notre Internationale socialiste veut rester socialiste »*. Invitant ses amis à *« contrer ce texte de Tony Blair et de Schröder »*, l'ancien premier ministre avait ajouté : *« Le signe distinctif, c'est qu'il est nécessaire d'avoir une politique volontariste qui puisse servir la lutte contre les inégalités et la notion de justice »*. *« Il y aura des vainqueurs et des vaincus »*, a encore prévenu l'actuel président de l'IS.

Michel Noblecourt

Une diminution du nombre de commissaires européens n'est pas envisagée

Le rapport des trois « sages » propose un renforcement des pouvoirs de Romano Prodi

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

La Conférence intergouvernementale (CIG), dont le lancement doit être décidé lors du Conseil européen d'Helsinki en décembre afin de réformer les institutions de l'Union dans la perspective de l'élargissement, ne devrait pas se limiter aux trois points qui étaient en suspens en juin 1997 à Amsterdam : la composition de la prochaine Commission, la repondération des voix dans les votes du Conseil et l'extension du champ des décisions à prendre à la majorité qualifiée, et non plus à l'unanimité. Telle est du moins l'opinion des trois « sages » consultés par Romano Prodi, le président du collège européen : Jean-Luc Dehaenne, le précédent premier ministre belge, Richard von Weiszäcker, l'ancien président allemand, et Lord David Simon, qui dirigea British Petroleum avant de participer brièvement au gouvernement de Tony Blair.

La position des « sages », dont le rapport devait être rendu public lundi 18 octobre, est également celle de M. Prodi et du Parlement européen. Elle n'épouse pas le choix des gouvernements qui, à Cologne en juin, avaient décidé de s'en tenir aux seules trois questions évoquées plus haut. Dans leur rapport, qui s'articule en trois chapitres (les institutions, la réorganisation du Traité, la politique de défense), les trois « sages » expliquent que les solutions qui seront trouvées pour chacun des trois points initiaux nécessiteront d'aborder d'autres problèmes : ainsi l'extension des décisions pouvant être arrêtées à la majorité qualifiée impliquera qu'on revoit la liste des sujets soumis à la codécision du Conseil et du Parlement, ce qui signifie se pencher sur un nouveau renforcement des pouvoirs du Parlement.

Ils considèrent donc qu'il ne sera guère possible de réduire le nombre de commissaires, chaque pays insistant pour avoir un de ses nationaux au sein du collège européen. Pour surmonter cet handicap, ils suggèrent d'étudier un renforcement des pouvoirs du président allant au-delà de ce qui a déjà été décidé dans le traité d'Amsterdam. Mis à part la repondération des voix, les réformes à mettre en œuvre pour améliorer le fonctionnement du Conseil, aujourd'hui quasiment paralysé, n'exigent pas de révision du traité. Celles déjà approuvées par le conseil des ministres devraient entrer en vigueur avant la fin 2000.

UN TRAITÉ PLUS LISIBLE

Faisant valoir qu'elles seront de plus en plus utiles dans une Union élargie composée d'Etats-membres politiquement et économiquement peu homogènes, les « sages » recommandent de revoir la procédure des « coopérations renforcées », et de l'étendre à la PESC (politique étrangère et de sécurité commune). Fondement d'une Europe à géométrie variable, son but est de permettre à un groupe de pays de l'Union d'aller de l'avant, même si les autres ne sont pas prêts à les suivre.

Le rapport se prononce pour une restructuration du traité, afin de le limiter aux valeurs essentielles de l'Union et de le rendre ainsi plus lisible. Un second texte, rassemblant notamment les articles de procédure, devrait pouvoir être modifié par le conseil des ministres et le Parlement européen, sans avoir à être ratifié par les Parlements nationaux. Il reste à savoir si ceux-ci accepteront de se laisser ainsi déposséder.

Enfin, les « sages » s'écartent de leur mandat proprement dit en consacrant plusieurs pages à la défense. Ils y attirent l'attention sur les aménagements institutionnels que réclamera la mise en place de la politique de défense commune : incorporation de l'UEO (Union de l'Europe occidentale) dans le traité de l'Union, suppression ou aménagement de l'article 5 du traité de l'UEO (engagement d'assistance mutuelle en cas d'agression), et création des nouveaux comités décidés à Cologne et qui devraient être présidés par « M. PESC », Javier Solana.

Philippe Lemaître

Optima.

Chaque mois, le forfait

le plus avantageux*.

DÉPÊCHES

■ **ART : *La Circoncision du Christ* mise aux enchères 100 millions de francs** (15,24 millions d'euros) sur le site allemand Internet de la société américaine eBay, le 24 septembre, serait de Leonaert Bramer (1596-1674) et non de Rembrandt, ainsi que le révèle *Libération* dans son édition de lundi 18 octobre. Le quotidien a retrouvé ce tableau dans une monographie consacrée à Bramer, publiée aux Pays-Bas, en 1994 et interrogé Ernst Van de Wetering, grand spécialiste de Rembrandt qui a déclaré : *« Il suffit d'une minute pour dire que cette peinture n'est pas un Rembrandt,* dit-il indigné au quotidien. *Je la connais car elle nous avait été soumise il y a deux ans par un assureur. »* Dans son édition du 23 septembre, l'hebdomadaire allemand *Stern* avait déjà indiqué que la toile figurait dans une liste d'œuvres douteuses et de faux.

■ **ÉDITION : le tribunal de grande instance de Paris a rejeté,** mercredi 13 octobre, la demande de censure et de suspension de la diffusion et de la mise en vente de l'ouvrage *Notre ami Ben Ali*, demandée par Serge Adda, directeur de la chaîne de télévision *Canal-Horizons.* M. Adda reprochait aux auteurs, Nicolas Beau, journaliste au *Canard Enchaîné*, et à notre confrère Jean-Pierre Tuquoi certains passages le concernant comme constituant *« un trouble manifestement illicite portant atteinte à* [sa] *personnalité »*. Les auteurs expliquent notamment que M. Adda est un proche du président tunisien, qu'ils critiquent vivement au sujet des droits de l'homme.

■ **ÉDUCATION : une campagne télévisuelle d'information sur les élections des représentants des parents d'élèves,** la première du genre, est lancée par la ministre déléguée à l'enseignement scolaire, Ségolène Royal, depuis le 15 octobre et jusqu'au 21 sur le thème *« Parents, l'école a besoin d'entendre votre voix »*. Les élections auront lieu les 22 et 23 octobre dans les écoles, les collèges et les lycées. Neuf millions de familles sont concernées.

■ **MÉMOIRE : environ deux cents personnes ont manifesté à Paris** à l'appel du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) et de la Ligue des droits de l'homme, dimanche 17 octobre, en hommage aux victimes algériennes de la manifestation du FLN du 17 octobre 1961 et pour exiger un *« accès réel »* aux archives. Dénonçant les freins mis aux chercheurs, malgré la décision du gouvernement de *« favoriser l'accès aux archives publiques »* prise le 5 mai 1999, les manifestants ont jeté des fleurs dans la Seine depuis le pont Saint-Michel.

Tirage du *Monde* daté dimanche 17-lundi 18 octobre 1999 : 588 037 exemplaires1 – 3.

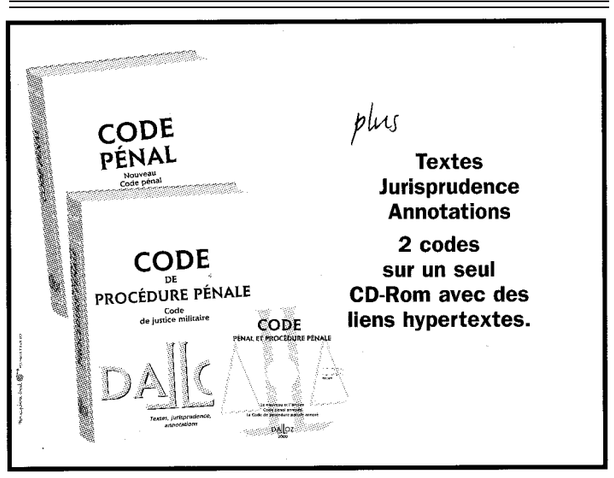

LeMonde Job: WPA1910--0001-0 WAS SPA1910-1 Op.: XX Rev.: 18-10-99 T.: 08:34 S.: 111,06-Cmp.:18,09, Base : LMQPAG 31Fap:100 N°:0473 Lcp:700 CMYK

Le Monde
COUPE DU MONDE DE RUGBY 1999
Mardi 19 octobre

AFP

QUALIFICATION Christian Califano et l'équipe de France ont peiné pour battre les Fidji, mais les Bleus ont atteint leur premier objectif : accéder directement aux quarts de finale de la Coupe du monde.

LA CHRONIQUE
DE FRANCIS MARMANDE

En route pour la finale !

OUF ! on est trempé de colère, on a mal partout, France-Fidji finit sur le score 9 à 6. Victoire étriquée, misérable, à l'arraché, moins digne d'un Mondial que de la rencontre amicale entre Camp-de-Prats (la maison de retraite, là-bas, sur la route de Saint-Pierre-d'Irube) contre la réserve II des Petites Sœurs des Pauvres. Un festival de « coups de pied de vieilles », de mains en caoutchouc et de loupés indignes de l'art incandescent qu'on attend des Fidjiens. Bien trop digne de ce jeu pauvre, de ce pauvre jeu, à quoi se livrent faute de mieux les Français, avant d'avoir fini leur cure analytique et retrouvé du rugby. 9 à 6 : en plus, ils sont contents, ils disent que l'essentiel est sauvé lors même qu'il reste à entrevoir ; tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Dans Leibniz, la théorie ne tient pas au *« meilleur des mondes »* (crétinerie qu'un génie peut moquer dans *Candide*), mais, notez la nuance : *« Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. »* On va, avec votre permission, se situer dans le meilleur des mondes possibles. On va se hisser à hauteur du possible, autant dire de l'impossible. C'est dans ce monde-là, dans le monde des possibles, que la France a battu samedi Fidji par 9 à 6. Dans le *« meilleur des mondes »*, elle l'a emporté, comme il était d'ailleurs écrit sur les panneaux et sur l'écran, par 28 à 19, temps ensoleillé, 36 000 spectateurs, arbitre Paddy O'Brien, ballon de Roger Hart, sifflet de chez Sifflet. Ce 28 à 19 ne dit rien qui vaille.

9 à 6 : neuf mêlées consécutives vers la 60e minute, à 80 centimètres de l'en-but fidjien, c'est le tournant du match ; contre six touches manquées par le lanceur et les sauteurs français.

La mêlée, mille-pattes velu qui s'effondre neuf fois, éclate comme un œuf de dinosaure à terme, s'« esclache » dans un crash d'os et de tendons, d'où giclent des tibias, trois cervicales, sept dents dont une en or, huit ménisques, un pilier fidjien tout entier, puis deux piliers, puis trois, quatre, tiens ! on ne savait pas qu'ils en avaient tant. Au bout, la différence sur le champ du possible, un essai joli à voir.

Gardons-nous d'oublier une seule des six touches données par les Français à l'adversaire. Les Fidjiens ceci, les Fidjiens cela… Oui, oui… Toujours est-il qu'à six reprises, après avoir cligné de l'œil avec autant de paupière qu'un Guillaume Tell qui viserait une châtaigne chauve, le lanceur français a expédié six fois avec amour la balle dans les bras d'un gros poids sauteur. A qui il aurait pu la remettre sans faire tout ce cirque, comme on donne la légion d'honneur.

Et maintenant, travaux pratiques, jouons au rugby : la « vox populi » maugrée contre cette équipe de France aux mains trouées et ses coaches qui algébrisent Beethoven. Prenons la « vox populi » à contrepied : petit crochet, course dans l'axe, feinte de passe, diagonale, cadrage-débordement, hop : ce quinze qui fait peur et pitié ira en finale. C'est gonflé, mais c'est dit ! En jouant comment ? En jouant comme ils jouent dès qu'on les plaint. En feintant le meilleur des mondes pour entrer plein champ dans celui de l'impossible. C'est possible.

Bleu, impair et passe

EMBARRAS considérable : qu'écrire de la victoire des Français sur les Fidjiens ? On sent bien que s'en tenir au plus simple – dans le genre : « ils » ont gagné, donc ça va – serait léger. On sent bien que, quoiqu'« ils » aient gagné, ça ne va pas au mieux. Qu'« ils » auraient dû gagner autrement, plus largement, plus allégrement. Il faudrait vivre très loin, par exemple aux îles Fidji, pour l'ignorer.

Alors que la partie n'est pas encore achevée, le commentaire enfle déjà. Une ou deux heures plus tard, la tendance générale s'affirme partout : elle est au soulagement gêné, à la réticence qui chipote. Bon, d'accord, la France a gagné, mais vilainement. Et puis, du reste, ne serait-ce pas plutôt les Fidjiens qui lui auraient laissé la victoire, eux qui avaient, pour un après-midi, renoncé à toute imagination et toute adresse ? Qui plus est, l'arbitrage fut lunatique et gaffeur, à n'y rien comprendre. Donc l'opinion est unanime : l'épreuve n'a pas été passée de façon convaincante. Copie confuse. Beaucoup de bonne volonté, mais les résultats restent faibles. Mention passable. Au mieux, par sympathie, une petite mention « Assez bien ». Même les félicitations de Lionel Jospin ne versent pas dans l'enthousiasme. Quand le premier ministre adresse ses *« encouragements »* à l'équipe pour la suite, chacun se dit : *« Ils en auront bien besoin, les pauvres… »*

MÉTAPHORE OVINE

Là-dessus, pour se faire enfin une opinion, on écoute les entraîneurs français. Une remarque incidente à ce propos : la plupart des autres équipes ont un entraîneur et un seul, lequel a, de surcroît, vraiment la tête de l'emploi. Autrement dit : il a toujours l'air bougon, il s'interdit de sourire, il hausse les épaules et secoue la tête. Quelquefois, il crie – et ce doit être des gros mots. L'entraîneur habituel, néo-zélandais par exemple, paraît avoir pour idéal de ressembler au sergent instructeur des « marines » de *Full Metal Jacket.*

Les trois entraîneurs français cultivent un style différent. Ils sont trois, d'abord, ce qui suggère un collège, des discussions, la démocratie en action, un rien d'autogestion. Ils sont urbains, souvent diserts, sibyllins, affectueux ou patelins, selon les circonstances. Mais, en colère, ils ne s'y mettent que très exceptionnellement. Quand Maso, la semaine dernière, a lâché à l'improviste tout le mal qu'il pensait d'une moitié au moins des joueurs, la stupeur a été totale. Ne courait-il pas le risque de blesser des âmes fragiles ? De ruiner des confiances chancelantes ? Méprisait-il à ce point la psychologie ?

Donc, les entraîneurs français parlent. Ils disent – on s'y attendait un peu – leur satisfaction. Ils font l'apologie des vertus du jour, l'abnégation, la solidarité, la constance. Ils assurent avec un demi-sourire que ça s'arrange, mais oui, vraiment. *« Il y a eu un déclic »*, entend-on en passant. Un déclic ? Ah bon. Mais les touches ratées, les balles trop courtoisement rendues à l'adversaire, l'absence de toute audace ? L'auditeur ne parvient pas à se rassurer. D'autant que les censeurs ne font pas de quartier. Le druide Herrero prend sa serpe et décapite d'un coup sec des joueurs qui auraient atteint le degré zéro du rugby, le dernier sous-sol de la nullité. A quoi Maso, avec une exquise politesse, répond en célébrant les qualités de plume d'Herrero. Sur ses critiques, il se prononce à peine. Il les aurait préférées plus mesurées, admet-il. Et puis, ajoute-t-il, Herrero sait très bien que *« ce n'est pas si simple »*. On s'en doutait. La situation s'aggrave.

D'autant qu'un joueur, l'un des meilleurs et des plus précis, Christophe Lamaison, se met soudain à parler comme l'oracle de Delphes ou comme Eric Cantona *himself.* Du jeu, il donne cette définition : *« Le rugby, c'est quand un mouton s'échappe. Il faut le ramener dans le troupeau. »* Mais encore ? Qui est le mouton ? Qui le berger ? Où le troupeau ? On n'en saura rien.

Mais pourquoi un tel malaise ? Pour une raison somme toute très honorable : parce que les Français, justement, ne veulent pas passer pour des *« agneaux »*, ni même pour des moutons ; parce qu'ils veulent rester les mêmes. Les « mêmes » quoi ? Les « mêmes » que définit le mythe qui prétend que le génie de l'improvisation leur appartient comme un don divin. Les Anglo-Saxons appellent ce talent le *french flair* et affectent de le redouter. Ils affectent aussi de regretter d'en être dépourvus – ce qui ne les empêche nullement de gagner, y compris contre les dépositaires supposés du supposé *french flair.*

Or ce mythe, comme tous les mythes, résiste au temps et à la raison. Quel était donc le défaut de la victoire française ? Son absence d'élégance, son côté horriblement pataud. Ce fut une victoire de laboureurs, pas de chevaliers. Une jacquerie, tout le contraire d'un joli tournoi. Ils se sentiraient presque coupables d'avoir gagné de cette manière-là. Du coup, pour se faire pardonner, pour être à la hauteur du mythe, Ugo Mola, l'arrière, a tenté deux ou trois courses aventureuses, qui ont failli être fatales à son équipe et ont été fatales à leur auteur, bientôt remplacé par Xavier Garbajosa, lequel avait été prié, sans doute, de s'interdire toute extravagance. Ce qu'il fit. Cruelle évidence : la fantaisie n'était pas de mise. L'élégance ne paie pas – ou plus. Force reste à la force.

SORTIE DES ARTISTES

Les Japonais en ont fait l'expérience. Avec un zèle admirable, ils ont couru comme des fous pour prendre les Argentins de vitesse. Ils ont été prodigieux d'énergie. Mais les Argentins ont dans leur équipe un nommé Gonzalo Quesada, leur buteur. Quand il opère, c'est avec une lenteur et une lourdeur accablantes. Il lui faut un temps infini pour placer sa balle au sol. Puis il s'immobilise dans une posture moitié héron mélancolique, moitié lémurien endormi. Il attend on ne sait quoi, les bras ballants, les épaules penchées. Il vérifie de l'œil que les poteaux sont toujours en place, au cas où. Il fait trois pas, et réussit son but à peu près systématiquement. Le spectacle est navrant, l'efficacité irréprochable. La finesse nippone n'a pas résisté à ces coups obstinés. Le public gallois a ovationné les joueurs aux fleurs de cerisier – l'emblème brodé sur leur maillot –, mais c'était un adieu. Sortie des artistes. On reste entre gens sérieux.

Ces gens sérieux vont sérieusement s'étriller dès mercredi. Pas question de fantaisies et d'élégances. Ce sera *« marche ou crève »*, les rencontres dites de barrage, Ecossais contre Samoans, Anglais contre Fidjiens, Irlandais contre Argentins. De ce dernier match, le vainqueur sera l'adversaire des Français dimanche 24 octobre à Dublin. Ceux-ci ont donc une semaine pour rêver qu'ils seront à nouveau à la hauteur de leur légende et que leur mythe peut s'imposer à la réalité. Fol espoir, évidemment. Mais il en est de moins relevés.

Philippe Dagen

LES TEMPS FORTS

● 1 FRANCE
La difficile victoire du **XV de France** face aux **Fidji,** samedi 16 octobre, à Toulouse, semble avoir sonné le glas du légendaire *« french flair »*. Mais les Tricolores n'en sont pas moins qualifiés pour les **quarts de finale.** ***pages II et III***

● 2 NOUVELLE-ZÉLANDE
Grands favoris de la 4e Coupe du monde, les **All Blacks** ont sans doute trouvé en **Taine Randell** un capitaine digne des Wilson Whineray, Brian Lochore et autres Wayne Shelford. ***page IV***

● 3 PUMAS
L'**Argentine** a vaincu le **Japon** grâce à la botte de **Gonzalo Quesada** *(photo),* meilleur marqueur de la compétition. Elle affrontera l'**Irlande** en matches de barrage. ***page V***

● 4 STRATÉGIES
Après le Mondial de football 1998, les deux puissants équipementiers, **Adidas** et **Nike,** poursuivent leur lutte sans merci sur les terrains de la Coupe du monde de rugby. Adidas a choisi de soutenir les All Blacks et Nike le XV de France. ***page VI***

● 5 ALBALADEJO
Joueur, on l'appelait *« M. Drop »*. **Pierre Albaladejo,** qui fut pendant des années consultant-vedette de la télévision, raconte à l'écrivain **Guy Lagorce** *« la solitude du botteur au moment du tir au but »*. ***page VII***

● 6 ROUMANIE
Les joueurs des **Carpates** ont quitté discrètement la Coupe du monde. Longtemps enfants chéris du régime **Ceausescu,** les rugbymen roumains ont du mal à se remettre de la chute du Conducator. ***page VIII***

● 7 BARRAGES
Pour désigner les derniers qualifiés en quarts de finale, trois matches se dérouleront mercredi 20 octobre. Angleterre-Fidji, à 14 heures à Twickenham (Canal+), Ecosse-Samoa, à 16 h 30 à Murrayfield (Canal+), et Irlande-Argentine, à 20 h 30 à Lens (Canal+ Vert).

LeMonde Job: WPA1910--0002-0 WAS SPA1910-2 Op.: XX Rev.: 18-10-99 T.: 08:01 S.: 111,06-Cmp.:18,09, Base : LMQPAG 31Fap:100 N°:0474 Lcp:700 CMYK

LE CHIFFRE DU JOUR

36 POINTS

Lors du match remporté par l'Angleterre face aux Tonga (101-10), vendredi 15 octobre, Paul Grayson, le demi d'ouverture du XV de la Rose, a inscrit 36 points (12 transformations et 4 pénalités). Le sort a voulu qu'il batte le record du meilleur réalisateur anglais en un match international, lequel s'élevait à 32 points et était détenu par son rival, Jonny Wilkinson. Ce dernier, titulaire du poste de demi d'ouverture depuis le début de la 4e Coupe du monde, avait pour l'occasion été laissé au repos par l'entraîneur, Clive Woodward.

sur Le Monde INTERACTIF internet :
http://www.lemonde.fr

LA PHRASE DU JOUR

« En quelques années, on a fait du bon boulot si l'on tient compte des circonstances. On n'a pas d'argent. Les grandes équipes ne viennent jamais jouer chez nous. Qu'est-ce que cela leur apporterait de jouer chez des petits comme nous, par 50 °C à l'ombre, et sur des terrains durs comme du caillou ? »

Greg Smith, capitaine de l'équipe des Fidji, dans le quotidien* L'Equipe *du dimanche 17 octobre, après la défaite (28-19) concédée face à la France, le 16 octobre.

Le rugby français a fait son deuil du « french flair »

Toulouse (poule C). Si elle qualifie directement le XV de France pour les quarts de finale de la Coupe du monde, la victoire acquise, samedi 16 octobre, contre les Fidjiens (28-19) signe la conversion des Bleus au réalisme

TROP COMPLIQUÉ. Combien de fois Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux, les deux entraîneurs du XV de France, ont-ils été soupçonnés, voire accusés, de délivrer des messages brouillons à leurs joueurs ? Combien de fois le concept d'*« intelligence situationnelle »* cher à Pierre Villepreux a-t-il été raillé par les critiques pour son prétendu hermétisme ? Combien de fois les consignes rédigées sur les *paperboards* avant les séances d'entraînement ou avant les matches ont-elles été montrées du doigt par les détracteurs des coaches français ? Trop compliquées, ces théories !

Depuis l'accession de Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux à la tête de l'équipe de France, voilà quatre ans, ce débat sur le jeu du XV de France a enflammé les colonnes de la presse spécialisée. Depuis samedi 16 octobre, il est caduc : pour assurer sa qualification en quarts de finale de la Coupe du monde, l'équipe de France s'est définitivement rangée sous la bannière du néo-réalisme en vogue dans le rugby contemporain. *« Il faut savoir vivre avec le rugby de son époque »*, répète souvent Christophe Lamaison, l'ouvreur-symbole de cette conversion. Traduction du Briviste : *« Il suffit de voir comment les All Blacks savent éviter de jouer dans leur camp. Les intentions sont toujours les mêmes : priorité à l'occupation du terrain, priorité à la mise sous pression de l'adversaire, priorité au jeu sur les relances. »*

PIERRE LAHALLE/TEMPSPORT

La délivrance pour l'équipe de France, après l'essai marqué, à la 80e minute, par le trois-quarts aile Christophe Dominici.

GAGNER

Un seul mot figurait sur le tableau noir installé dans le vestiaire des Bleus avant d'affronter les Fidji : *« Gagner »*. Simplement gagner, parce que l'équipe de France, et tout le rugby français, n'avait pas d'autre choix. Une défaite face aux Fidji, et le XV tricolore courait tout droit vers son élimination la plus précoce de l'histoire de la Coupe du monde, quatre jours plus tard à Twickenham, face aux redoutables Anglais. Une défaite face aux Fidji, et le rugby hexagonal replongeait dans une crise terrible, toutes dagues dehors, dont personne ne semblait vouloir, pour une fois.

La France a péniblement battu les Fidji (28-19), samedi 16 octobre, au Stadium de Toulouse, grâce à deux essais de Christophe Juillet (22e) et Christophe Dominici (80e) encadrant un essai de pénalité (70e) accordé par l'arbitre néo-zélandais, Paddy O'Brien, à l'issue d'une invraisemblable série de neuf mêlées à proximité de l'en-but fidjien, contre un seul essai, de l'arrière fidjien, Alfred Uluinayau (49e). L'équipe de France a tangué en début de seconde mi-temps, le seul moment de la partie où elle se soit essayée à un jeu plus ample, plus aéré. Elle a douté lorsque les Fidjiens ont pris l'avantage, mais elle a gagné. L'essentiel, comme on dit. Le public toulousain, le plus fidèle que les Bleus ont croisé ces dernières semaines, a apprécié la performance d'un immense soupir de soulagement. La France termine en tête de la poule C, elle ira disputer son quart de finale à Dublin, le 24 octobre, contre l'Irlande ou l'Argentine.

Si l'aggiornamento du rugby français est remis à plus tard, grâce à cette victoire, celui de l'équipe de France, lui, est assurément en bonne voie. Après les All Blacks, après les Anglais, les Ecossais ou les Gallois, passés sans peine des vieilles chimères de l'amateurisme à l'implacable réalisme de l'ère moderne, les Français s'adaptent à leur tour à la nouvelle donne du rugby professionnel. Ils jouent pour gagner avant de jouer pour séduire. *« Contre les Fidji, on n'était pas là pour faire plaisir au public*, confirme Christophe Lamaison. *Il fallait rester très concentrés, ne pas faire n'importe quoi, comme cela avait été le cas contre la Namibie, et conserver un jeu très structuré. » « On a gagné à l'anglaise, c'est vrai*, reconnaît Fabien Pelous, *mais ça fait partie du jeu. On gagne sur nos points forts : on a une bonne mêlée, on a insisté sur ce secteur, et cela a fini par payer. »* En touche, ce fut nettement moins bien : six ballons rendus sur lancers français : une véritable hémorragie.

ON NE PASSE PLUS

Le XV de France qui s'impose « à l'anglaise », c'est comme l'équipe de France de football qui joue et gagne « à l'italienne ». En 1998, les hommes d'Aimé Jacquet ont démontré, à contre-courant de l'opinion générale, que l'on pouvait aller très haut en s'inspirant des idées venues d'ailleurs. *« On n'est pas plus bêtes que les autres pour la tactique »*, souligne Max Godemet, le préparateur physique de l'équipe de France. Certes. Mais que le cheminement de ces idées hyperréalistes fut long en France, terre du beau geste, *« french flair »* en parler rugby !

Longtemps, ce jeu « à la française » a fait les beaux jours du rugby d'ici, à en rendre fous les rivaux *« british »* du Tournoi des cinq nations. En 1998, ce style triomphait encore en Europe. En 1999, il ne passe plus. Il ne peut rien contre les défenses resserrées, ces rideaux de fer tirés en travers des terrains. Le 20 mars, à l'issue d'un triste Angleterre-France, Pierre Villepreux l'avait enterré d'une pichenette hardie : *« C'est du roman-feuilleton cette histoire de "french flair" ! »* Le deuil de ce jeu autrefois si emballant s'est prolongé jusqu'au début de la Coupe du monde, pendant que Britanniques et représentants de l'hémisphère Sud observaient cette énième exception française d'un œil plein d'ironie.

Thomas Castaignède, ouvreur plus joueur que botteur, a laissé quelques plumes dans ce débat à rallonge. Son forfait – à cause d'une déchirure – a aidé les sélectionneurs à mettre le dernier coup de canif au contrat de mariage unissant les Bleus à leur public, toujours attaché à *« une certaine idée »* du XV de France. Le pacte est rompu, une autre histoire peut commencer. Contre les rugbymen fidjiens, eux aussi revenus du « tout-pour-le-jeu », les Français n'ont ni séduit ni tout à fait convaincu, mais au moins ont-ils choisi une option. Et l'essai, superbe, inscrit dans les arrêts de jeu par Christophe Dominici peut laisser croire, avec Christophe Lamaison, que cette équipe *« n'a pas montré toutes ses facettes »*.

Eric Collier* *à Toulouse

COUPE DU MONDE

Poule C - Troisième journée

FRANCE 28 — FIDJI 19

Samedi 16 octobre • Stadium municipal de Toulouse • Temps ensoleillé • Terrain bon
Public enthousiaste • 36 000 spectateurs • Arbitre : M. O'Brien (N-Z).

LES ÉQUIPES

FRANCE **Entraîneurs : Skrela** et **Villepreux** • Mola (Garbajosa, 55e) • Bernat-Salles ; Dourthe ; Ntamack ; Dominici • Lamaison ; S. Castaignède (Galthié, 71e) • Magne (Costes, 76e) ; Juillet (Brouzet, 64e) ; M. Lièvremont • Pelous ; Benazzi • Tournaire ; Ibanez (cap., Dal Maso 51e) ; Califano.

FIDJI **Entraîneur : Johnstone** • Uluinayau • Lasagavibau ; Satala ; Sotutu ; Bari (Nakauta, 55e) • N. Little ; J. Rauluni • S. Tawake ; Mocelutu (Sewabu, 41e) ; Tabua • Katalau ; Raiwalui • Veitayaki ; Smith (cap.) ; Rouse.

LE MATCH

POSSESSION DE LA BALLE

FRANCE		FIDJI
55 %		45%

JEU CHEZ L'ADVERSAIRE

FRANCE		FIDJI
14 minutes		9 minutes
22 dont 8 14	NOMBRE D'ACTIONS DANS LES 22 M ADVERSES	5 dont 2 3
19 dont 10 9	ACTIONS OFFENSIVES POSITIVES	11 dont 4 7
6 dont 3 3	ACTIONS DÉFENSIVES DÉCISIVES	8 dont 5 3
3 dont 2 1	BALLES RÉCUPÉRÉES	6 dont 4 2

LES POINTS

FRANCE : 3 essais de Juillet (22e), pénalité (70e) et Dominici (80e) ; 2 transformations de Dourthe (22e, 70e) ; 3 pénalités de Dourthe (6e, 39e) et Lamaison (79e)

FIDJI : 1 essai d'Uluinayau (49e) ; 1 transformation et 4 pénalités de Little (19e, 43e, 54e, 60e).

FAUTES

Pénalités :
En faveur de la France : 18 (8 + 10), dont 6 tentées (3 + 3) et 3 transformées (2 + 1).
En faveur des Fidji : 14 (5 + 9), dont 5 tentées (2 + 3) et 4 transformées (1 + 3).

Mêlées :
France : 11 (5 + 6), dont aucune de perdue.
Fidji : 6 (5 + 1), dont 1 perdue.

Touches :
France : 17 (11 + 6), dont 6 perdues (64, 7% de réussite).
Fidji : 18 (9 + 9), dont 2 perdues (88, 9%).

L'HOMME DU MATCH

Christophe Dominici s'est trouvé impliqué dans les meilleures actions offensives. L'ailier du Stade français s'est illustré par la justesse de son placement et sa vitesse. Malgré des chocs rugueux avec les Fidjiens durant le match, il est resté suffisamment lucide pour inscrire l'essai de la délivrance.

LE FAIT DU MATCH L'essai de pénalité (70e), a été accordé à la France après 9 mêlées consécutives. Malgré un poids inférieur (844 kg contre 891), le pack français, à seulement quelques mètres de l'en-but, a su puiser dans ses ressources morales et physiques pour ne pas se désunir et, après 6 minutes d'intense suspense, pouvoir dépasser les Fidjiens au tableau d'affichage.

Infographie : Le Monde avec Pierre Lepidi

ANALYSE TECHNIQUE

JEAN TRILLO

Les Français transgéniques

LA RENTRÉE de Fabien Galthié aura permis, dans les dernières minutes du match contre les Fidji, d'assurer in extremis la victoire des Tricolores. L'action du Columérin est symptomatique : prise de balle à hauteur, à pleine vitesse, sur contre-attaque, fixation d'un défenseur par une feinte de passe croisée, continuité du jeu avec le bon choix de passe entre deux partenaires. C'est cette lecture instantanée et commune d'une situation qui était à la base du jeu français. Ce savoir-faire a disparu de la panoplie technique des Tricolores. A l'inverse, les Fidjiens sont faits pour le jeu de mouvement, où leur adresse, leur spontanéité et leur improvisation peuvent au mieux s'exprimer. Or, contre les Français, ils ont beaucoup défendu et rivalisé avec leurs adversaires dans les phases de conquête. Les Fidjiens ont joué contre nature ; les Français, eux, ont couru après leur nature. Dans ce match, chacun a semblé jouer un rôle qui n'était pas vraiment le sien. Comme un rugby transgénique, qui n'est pas, d'ailleurs, télégénique.

Il y eut pourtant du mieux dans les choix tactiques, dans la décision, notamment, de jouer chez l'adversaire en s'en remettant au pied de Lamaison. Las ! la continuité du jeu laissait à désirer et l'efficacité était absente. Fautes de placement, fautes de mains..., le jeu français a paru bien hasardeux. Il a fallu attendre la mêlée à cinq mètres subie par les Fidjiens à la suite d'une de leurs innombrables fautes de mains pour que les Français repassent devant au score. Cette séquence de jeu, très longue, a témoigné de la volonté des Français d'aller chercher au fond d'eux-mêmes les ressources qui permettront de cimenter le prochain résultat.

Il est paradoxal de voir des entraîneurs français portés par nature à l'offensive revenir en arrière, devant la faiblesse de la technique individuelle et de la vision du jeu de leurs joueurs, pour se satisfaire d'un jeu simplifié. De bons vinificateurs ne suffisent pas à faire de grands crus quand c'est le terroir français qui, depuis vingt ans, a été malheureusement saccagé. On oublie en effet que le rugby, comme les produits de la terre, porte ses fruits lentement.

L'encadrement de l'équipe de France a du mal à parler rugby avec les joueurs actuels. Il faut voir là sans doute une des raisons de la confusion qui règne. Il faut espérer qu'une victoire en quarts de finale fera réfléchir positivement sur les problèmes de formation. En cas de défaite, l'urgence et les conflits de toujours renaîtront, et le fossé pourrait s'agrandir entre le rugby français et le jeu moderne. Dans ce cas, les médias et les clubs d'entreprises de spectacle auront vite fait de fabriquer des gourous pour sauver la nation. Pour la dernière phase de la Coupe du monde, les références du jeu français vont faire place à un réflexe de survie. Et là, comme par magie, tous les problèmes évoqués sembleront évacués.

Un calvaire en neuf mêlées

IL N'Y A PAS qu'à Los Angeles que la terre a tremblé, samedi 16 octobre. Sur le coup de 15 h 20, un séisme d'une magnitude rare a mis sens dessus dessous la pelouse du Stadium de Toulouse, théâtre du match au sommet de la poule C de la Coupe du monde entre les rugbymen français et leurs homologues des Fidji. Deux blocs monolithiques montés sur des crampons en aluminium de 18 mm de haut se sont télescopés, consécutivement, à neuf reprises. 844 kg du côté français, 891 kg de l'autre. Cinq minutes de râles, de génuflexions et de poussées. Une éternité de rugby, conclue par un essai de pénalité en faveur de l'équipe de France (70e).

Les seize acteurs de cette interminable série de mêlées s'en souviendront longtemps. *« Un moment jouissif »*, a commenté le talonneur Marc Dal Maso. *« J'ai vu ma femme accoucher. Je peux vous dire que ce fut moins dur »*, s'est amusé le pilier Christian Califano. *« Ça a été très grisant »*, s'est contenté le deuxième-ligne Olivier Brouzet. Tous se sont demandé pourquoi l'arbitre néo-zélandais Paddy O'Brien ne leur accorda pas l'essai de pénalité dès la deuxième ou troisième mêlée, comme ce fut le cas l'avant-veille à l'occasion du match entre le pays de Galles et les Samoa. Aucun ne se souvenait d'avoir vécu supplice aussi long. *« Quand ça s'est arrêté, je voyais des nuages autour de moi. J'avais le vertige »*, a reconnu Abdelatif Benazzi, le plus expérimenté des avants français. *« J'avais les jambes qui tremblaient. Je ne me sentais pas bien »*, a confié Olivier Magne.

« LE TAUREAU ÉTAIT BRAVE »

Largement dépassés dans l'exercice, leurs adversaires des antipodes utilisèrent toutes les ficelles pour retarder l'échéance. On les vit tourner la mêlée, se relever dans le premier alignement, puis tomber les quatre fers en l'air avec des visages d'enfants de chœur. L'arbitre a d'abord donné un carton jaune au pilier de 129 kg Joeli Veitayaki, surnommé « Big Joe », celui-là même qui dirigea le haka fidjien au début du match et avait harangué le pack français en déclamant, sur un ton qui se voulait prémonitoire : *« Je dresse une forteresse autour de mes hommes et tu ne pourras pas la prendre. »* L'arbitre a ensuite averti l'autre pilier du Pacifique, Daniel Rouse.

La grande force des avants français fut de garder patience tout au long de ce calvaire en neuf actes. Un seul, parmi les huit, faillit perdre son sang-froid : Olivier Magne. *« J'ai vécu une longue série de mêlées lors de la finale de la Coupe d'Europe entre Brive et Bath, en 1998. De la même façon, on s'était entêtés à refaire la mêlée en espérant que ça craque en face. Finalement, cela s'était retourné contre nous »*, s'est souvenu le n° 7 des Bleus.

Cette fois, l'attelage tricolore, de la première à la neuvième mêlée, ne s'est jamais désorganisé. *« S'il avait fallu en faire trente, ils en auraient fait trente »*, a applaudi le capitaine des Bleus, Raphaël Ibanez, qui assista à la scène en spectateur. Son remplaçant, Marc Dal Maso, fut la clé de voûte de l'édifice. *« Quand on commence à se mettre en mêlée, on va en mêlée jusqu'au bout*, a affirmé le talonneur de Colomiers. *Le but du jeu, c'est de piquer l'adversaire comme le fait le picador avec le taureau. Le taureau était brave, aujourd'hui. Mais comme tous les taureaux, même les plus braves, il a fini par mourir. »*

Frédéric Potet* *à Toulouse

LeMonde Job: WPA1910--0003-0 WAS SPA1910-3 Op.: XX Rev.: 18-10-99 T.: 07:51 S.: 111,06-Cmp.:18,09, Base : LMQPAG 31Fap:100 N°:0475 Lcp:700 CMYK

L'heure du tee a sonné

● **ACCESSOIRE SALUTAIRE.** Pour les puristes, le rugby est avant tout un jeu de mains. Et pourtant le sort des rencontres est souvent suspendu au pied du buteur et aux trois points d'une pénalité. Le tee, ce petit socle rond qui soutient le ballon pour qu'il soit frappé dans les meilleures conditions, revêt alors une importance capitale.

● **TRANSPORT MOTORISÉ.** A priori, l'utilisation du tee ne va pas de soi mais elle est beaucoup plus facile que les autres techniques de maintien de la balle. A l'origine, le botteur creusait un petit trou dans l'herbe, à l'aide de son talon : un procédé qui abîme la pelouse et qui se révèle peu adapté aux terrains secs. Le buteur peut aussi utiliser une poignée de sable afin de construire un petit monticule. Tout cela prend du temps, et le banc de touche a plus vite fait d'envoyer à son joueur le tee – *« comme un freesbee »*, s'amuse un habitué. Au Stade français, on a même poussé l'innovation jusqu'à transporter le fameux objet au moyen d'une voiture téléguidée, certes moins rapide mais beaucoup plus précise qu'un lancer approximatif.

● **GÉOMÉTRIE VARIABLE.** Chaque buteur a sa manière de poser le ballon. Chez Gilbert, on propose quatre modèles. Le premier permet de placer le ballon à la verticale, le deuxième à l'horizontale. Quant au troisième, il offre une position intermédiaire. Il existe enfin un tee modulable, réglable en hauteur. Certains joueurs ne se fournissent pas chez les équipementiers ; ils utilisent de petits plots en plastique qui servent à délimiter les terrains d'entraînement. Quoi qu'il en soit, la hauteur de l'objet – c'est-à-dire la distance entre le sol et la balle – ne doit pas excéder 5 centimètres.

● **FACTEUR HUMAIN.** Lorsque le vent souffle fort, le tee ne suffit plus. Un coéquipier doit alors intervenir ; il s'allonge sur la pelouse et maintient le ballon du bout des doigts jusqu'à la frappe du botteur. Finalement, même au pied, le rugby peut se jouer à la main.

Florent Guyotat

★ Tee taille moyenne en caoutchouc synthétique rigide Gilbert, hauteur 50 mm : 125 F.

Fabien Pelous, vice-capitaine de l'équipe de France

« Si j'étais suspendu, ce serait une injustice »

LE DEUXIÈME-LIGNE Fabien Pelous, vingt-cinq ans (1,98 m, 110 kilos), vice-capitaine du XV de France, tient lui aussi le discours du réalisme. Le beau jeu, le jeu idéal, il s'en moque. Il rappelle que *« la seule chose qui compte, c'est de gagner »*. Problème : il a « nettoyé » ses crampons sur le crâne d'un joueur fidjien et, pour ce geste, doit être traduit devant la commission de discipline, qui pourrait le sanctionner de quarante jours de suspension.

Le manager tricolore, Jo Maso, a été informé par un fax envoyé dimanche, à 11 h 16, par la Rugby World Cup, organisatrice de la Coupe du monde, de la citation à comparaître devant les instances disciplinaires visant le joueur toulousain. Après avoir revu les images, il estime que, sur l'action incriminée, Fabien Pelous ne se rend pas coupable d'un « stamping », où l'on s'arrête pour marcher sur son adversaire et passible d'une sanction, mais plaide pour le « rucking », qui est, lui, autorisé.

« Quel est, selon vous, le bilan du XV de France après trois semaines de compétition ?

– Il y a trois victoires, c'est la principale satisfaction, même si ce n'est pas la seule. C'est vrai qu'on ne s'est pas vraiment rassurés par rapport au jeu idéal qu'on veut produire, mais je suis prêt à signer si on arrive à gagner les autres matches sans produire le jeu qu'on veut.

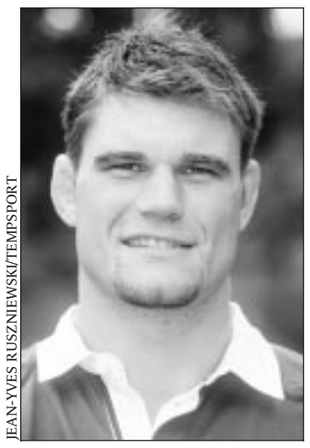
JEAN-YVES RUSZNIEWSKI/TEMPSPORT

– Quels sont vos autres motifs de satisfaction ?

– Le travail du cinq de devant est intéressant, notamment dans les phases de conquête, surtout en mêlée. Ensuite, il y a le fait qu'on arrive à gagner malgré nos lacunes.

– A quelles lacunes pensez-vous ?

– Le manque d'enchaînement et le fait qu'on "tombe" des ballons alors qu'on a franchi le premier rideau et que l'action est presque gagnée. C'est énervant, cela coupe toutes les actions. Ce n'est pas comme si on conservait le ballon après une passe qui n'a pas été adressée dans le temps juste. Dans ce cas-là, on peut toujours enchaîner sur autre chose, alors que, quand le ballon tombe, c'est perdu. L'action est finie, il faut défendre.

– Le match contre les Fidji a également mis en lumière de graves problèmes en touche...

– Les Fidjiens ont pu nous gêner parce qu'ils avaient très bien étudié nos touches sur la vidéo. Cela signifie que nous devons impérativement changer d'organisation en touche d'une semaine à l'autre. On fonctionne sur le même système depuis deux ans, et c'est la première fois qu'on se fait contrer. Il faut régler ce problème au plus vite.

– Avez-vous peur d'être suspendu à cause de ces images où l'on vous voit marcher sur la tête d'un Fidjien ?

– Je me souviens très bien de cette action. J'ai voulu faire un rucking à la hauteur de l'épaule du joueur fidjien au sol. Mon pied a dérapé sur son épaule et je lui ai marché sur le visage tout à fait involontairement. Si j'étais suspendu à cause de ce geste, ce serait une injustice.

– Dans quel état se retrouve le groupe des trente joueurs après deux mois de préparation et trois semaines de compétition ?

– C'est sûr que c'est long, mais le groupe vit bien. Il y a des problèmes sur le terrain, mais cela ne rejaillit pas sur le groupe. Il vit normalement, comme une équipe de rugby pendant une Coupe du monde, je suppose. Il s'entraîne sérieusement et il déconne en dehors, comme quand trente joueurs de rugby sont réunis. Il y a des moments de rigolade, il y a aussi des moments de tristesse. Quand des gars déclarent forfait, cela attriste tout le monde, car on sait tous d'où on vient et comment on a tous bossé pendant la préparation.

– Comment ce groupe vit-il les relations difficiles qu'il entretient avec son public ?

– Vous savez, le public rend dans les tribunes ce qu'on lui donne sur le terrain. Jusque-là, on ne peut pas dire qu'on a fait énormément de spectacle ; on peut comprendre les réactions du public. Le public français a été plus spectateur que supporteur. Maintenant, on part à l'étranger, donc c'est fini.

– Comment allez-vous aborder la suite de la compétition ?

– Maintenant, tous les matches sont éliminatoires. On est des joueurs de rugby, on a tous joué des phases finales, on sait ce que c'est. On ne va pas se démobiliser ! Il faut s'entraîner au mieux, se concentrer et aborder les matches avec un esprit guerrier.

– L'équipe de France ne va plus jouer avec la peur au ventre ?

– La peur de quoi ? De mal faire, de se blesser ? On a tous envie de bien faire, de gagner. On ne se lance pas dans le jeu qu'on voudrait produire parce qu'on a encore quelques réticences. Un mauvais placement, un ballon tombé, et la confiance disparaît. Un petit rien peut nous déstabiliser. Mais, encore une fois, si on ne s'est pas tout à fait rassurés, on a quand même gagné trois matches en jouant comme ça. Maintenant, la seule chose qui compte, c'est de gagner. Ce n'est pas de faire du beau jeu ou de produire le jeu idéal. Gagner, il n'y a pas autre chose. Donc, on va gagner. »

Propos recueillis par Eric Collier

L'arbitre avait « perdu la page »

Paddy O'Brien, l'arbitre néo-zélandais du match entre la France et les Fidji, a refusé quatre essais, trois pour les Français et un pour les Fidjiens. De ces quatre décisions, celle qui a pénalisé les Fidjiens est la plus contestable (en-avant imaginaire). Les trois autres sont plus complexes à apprécier : un lancer en touche pas droit, un hors-jeu et une pénalité jouée rapidement dans la confusion.

Fait rarissime dans le rugby, Paddy O'Brien est venu commenter ses décisions devant la presse. A propos de l'essai refusé à Christophe Dominici (37e), il assure avoir entendu Christophe Lamaison dire que les Bleus voulaient tenter la pénalité. Le coup est pourtant parti à la main et l'arbitre a validé l'essai, avant de changer d'avis après discussion avec ses assistants. *« Il y a eu une certaine confusion,* a-t-il expliqué. *Je crois bien que j'ai perdu la page de mon livre. »*

LA PHOTOGRAPHIE DE JOHN VINK

Les juniors du club de rugby de Pompadour, en Corrèze, la ville natale de l'entraîneur adjoint de l'équipe de France, Pierre Villepreux, se plient au dur exercice de la mêlée. Face aux Fidji, samedi 16 octobre, le pack tricolore a su s'y montrer à son avantage à un moment crucial de la rencontre, en prenant l'ascendant sur son vis-à-vis et en bénéficiant, au terme de neuf mêlées consécutives, d'un essai de pénalité.

COUP DE SIFFLET

PATRICK ROBIN

Le plus mauvais arbitrage depuis le début de la Coupe du monde

JE N'AI aucun scrupule à l'affirmer : l'arbitrage du match France-Fidji a été le plus mauvais depuis le début de la Coupe du monde. Avant même d'évoquer des phases bien particulières de la rencontre, une fâcheuse impression générale se fait jour. Force est, en effet, de constater que des situations de jeu similaires n'ont pas été arbitrées de manière équivalente. J'en veux pour preuve les plaquages illicites dont ont fait l'objet les Français. Paddy O'Brien, l'arbitre central néo-zélandais, s'est montré très inconstant dans ses décisions. Tantôt il a sifflé une pénalité en faveur des Tricolores, tantôt il s'est abstenu d'intervenir et a laissé le jeu se poursuivre comme si de rien n'était.

Pareil comportement est toujours dommageable pour la crédibilité et la légitimité du corps arbitral vis-à-vis des joueurs. Les rugbymen français ne s'y sont pas trompés, eux qui ont gagné et ne peuvent pas être soupçonnés de la mauvaise foi du vaincu amer : ils ont déclaré n'avoir rien compris à l'arbitrage.

Au-delà de ce manque global de sérénité, le fameux épisode des neuf mêlées d'affilée en moins de six minutes confine au ridicule. Je trouve légitime l'essai de pénalité accordé aux Français en fin de seconde mi-temps. Mais, c'est une évidence, il aurait fallu prononcer la sanction beaucoup plus tôt ! Alors qu'il donnait des signes flagrants de faiblesse, le pack fidjien avait multiplié les irrégularités, s'écroulant, se redressant ou se déliant volontairement pour empêcher la progression des Bleus. A la neuvième mêlée, Paddy O'Brien s'est enfin décidé à punir les joueurs de l'hémisphère Sud. Le paradoxe est amusant car, à ce moment-là, il n'y avait pas faute : les Fidjiens ont fait tourner la mêlée, ce qui n'est pas interdit.

Rien ne sert d'attendre pour siffler, même lorsqu'il s'agit d'un instant décisif pour l'issue de la rencontre ; ce n'est pas l'accumulation d'irrégularités, mais l'irrégularité en elle-même qui doit motiver une sanction. D'autant plus que l'expérience prouve que les fautes les plus graves sont toujours commises lors de la première mêlée : les avants ont leur fierté, ils n'aiment pas être dominés physiquement. Incapables de reconnaître leur défaite, ils vont immédiatement chercher du côté des artifices qui leur permettront de retarder l'échéance de leur humiliant revers.

Pour l'occasion, Paddy O'Brien était assisté de son compatriote Colin Hawke et du Sud-Africain Tappe Henning. Il s'agit d'une triplette professionnelle, un statut qu'a acquis récemment la majeure partie des arbitres de haut niveau de l'hémisphère Sud. Voilà qui ne fait que renforcer mon opinion, et qui doit conforter les amateurs qui officient encore dans cette Coupe du monde : la professionnalisation n'a pas amélioré la qualité de la direction du jeu.

ARRÊT DE VOLÉE

REVUE DE PRESSE INTERNATIONALE

LE JOURNAL DU DIMANCHE
L'équipe de France, à la recherche depuis quatre ans d'un rugby de mouvement créatif et intelligent, a présenté *(...)* le jeu le plus pauvre du monde pour son dernier match de poule, contre les Fidji. La stratégie française, proche du néant, se résuma en une approche de l'en-but adverse par les pieds plutôt adroits de Richard Dourthe et de Christophe Lamaison, les Bleus attendant impatiemment la touche et la mêlée à cinq mètres pour poignarder ces Fidjiens loin des magiciens du Pacifique que l'on nous annonçait. *(...)*
Dans notre moteur prévu pour fonctionner sur quinze cylindres, seuls ceux les plus lents – mêlée et maul – ont à peu près bien turbiné. Tous les autres – ceux de la construction en première main, de la circulation de la balle chez nos trois-quarts, du jeu en perforation, de la relance – furent plus que grippés. Quant à celui de la touche, il va même probablement falloir en changer toutes les pièces. *(...)*
Rien n'est plus gonflant et régressif que d'affirmer que l'essentiel est assuré. Surtout quand on a l'impression que tout reste à faire... ou à refaire !
(Daniel Herrero)

LE PARISIEN DIMANCHE
L'équipe de France est rentrée dans son match contre les Fidji avec la peur de mal faire. Hantise de perdre, et surtout la trouille de se retrouver mercredi à Twickenham contre l'Angleterre. Et maintenant, après sa victoire *(...)*, il lui reste à démontrer qu'elle est aussi capable de construire un rugby plus alléchant. *(...)*
En fait c'est bien la mêlée française qui a gagné le match. Elle a trimé, mais elle a eu le dessus.

LIBÉRATION
C'est un fait qu'en 1999, après 70 minutes d'un match d'angoisse et de trouille, la France s'est qualifiée pour les quarts de finale grâce à la force obscure et sans âge qui sourd des reins de la première ligne. Dans un huis-clos refermé peu à peu par l'effort et la fatigue, les cinq hommes du pack et la troisième ligne qui les repousse vers l'intérieur pour empêcher que la poussée ne disperse tout ont gagné le match le nez touchant le sol.

THE NEW ZEALAND HERALD (Nouvelle-Zélande)
Le meilleur arbitre néo-zélandais, Paddy O'Brien, a admis qu'il avait commis des erreurs durant une rencontre cruciale à Toulouse, qui s'est achevée par l'amertume des Fidjiens et la délivrance des Français. *(...)* Au moment même où les critiques en provenance de l'hémisphère Sud avaient eu tôt fait de dénoncer le pédant arbitrage de l'hémisphère Nord, l'ironie du sort a voulu qu'O'Brien, un des directeurs de jeu les plus compétents, soit l'arbitre du match qui a occasionné le plus de contestations dans cette Coupe du monde.

LA NACION (Argentine)
Un rêve devenu réalité. Il est difficile de parler objectivement des Pumas quand on fait partie de l'équipe avant d'en rester à l'écart pour une blessure. Il faut mettre en lumière plusieurs facteurs à l'heure d'analyser les faits. Les différences et l'adversité furent nombreuses, comme les disputes de pouvoir ou le manque d'intelligence pour améliorer les choses, au niveau des dirigeants. Ce fut une vraie réussite d'arriver, en si peu de temps, à accomplir à la fois la préparation des Argentins pour le Mondial et de faire en sorte qu'ils arrivent dans les meilleures conditions au pays de Galles. De plus, au moment de festoyer, il ne faut pas oublier que notre rugby et les joueurs de notre sélection, dans leur majorité, sont amateurs. Les adversaires, en face, sont quasiment tous professionnels.
(Federico Méndez, talonneur de l'équipe d'Argentine, forfait pour la Coupe du monde)

LeMonde Job: WPA1910--0004-0 WAS SPA1910-4 Op.: XX Rev.: 18-10-99 T.: 07:11 S.: 111,06-Cmp.:18,09, Base : LMQPAG 32Fap:100 N°:0476 Lcp:700 CMYK

CORRESPONDANCE D'OVALIE

JEAN-PAUL BESSET

Le pack des supporteurs au Café des sports

BRANLE-BAS de combat, du fond des vallées de Bigorre jusqu'aux frontières nord (mais pas plus haut qu'Agen). Toute l'Ovalie s'est mobilisée la semaine dernière pour que l'équipe de France retrouve le goût de vivre, c'est-à-dire le goût du rugby.

On l'avait peut-être trop décrié, ce groupe dont les joueurs, quand même, sont à peu près tous « sortis » d'ici. Contre ces diables mélanésiens, la vieille terre d'Oc se devait de faire corps, au nom du « combat collectif » et des valeurs de solidarité.

On a donc vu le premier ministre en personne venir secouer les joueurs dans leur retraite de Seilh ; il leur a dit bien imprudemment qu'ils étaient, comme l'économie française, en train de *« retrouver leur potentiel de croissance »*, que c'était *« une question de confiance »* ; les vieilles gloires des terrains – le clan des Spanghero, Pipiou Dupuy, Jeannot Gachassin, Monsieur Rugby (Jean Prat) et autres « Garuche »– ont fait le voyage jusqu'au conseil régional pour rencontrer une équipe au grand complet qui, hélas !, avait consigne de se coucher tôt ; à Toulouse, la place du Capitole s'est transformée en « Rugby Park » sous la baguette virtuelle de France Télécom ; on a dressé des écrans géants ; les bars ont fait chauffer la bière ; Météo France a convoqué le soleil ; et c'est en chantant que les enfants des écoles de rugby ont pris le chemin du Stadium. On l'attendait, on l'espérait tant, le retour des Bleus. Le sursaut du « vrai » rugby.

Au Café des sports de Villefranche-de-Lauragais, les supporteurs du club sont venus en pack, poings serrés, mâchoire crispée, l'œil raidi sur l'écran de télé. Qu'ils auraient aimé se libérer. Las ! Aux premières balles tombées, au spectacle renouvelé des approximations, la marmite saute.

Une nouvelle fois, le petit peuple du rugby est déçu, quasi désespéré. Les supporteurs sortent alors la boîte à gifles. Les attaques fusent, les mots cinglent : *« Regarde-les, con, y'en a pas un qui bouge »*, *« Ils lâchent le ballon avant de le toucher »*, *« On n'innove pas, on n'attaque pas, oh con ! que c'est triste ! »*, *« Ils sont barjots complet »*, *« La honte, ils escapent toutes les balles »*, *« Ils reviennent toujours dans l'axe, ils n'ont que ça en tête, les cancres »*. Seul moment d'enthousiasme : quand, d'un trait lumineux, l'arrière fidjien vient planter un essai dans l'en-but français. *« Ceux-là, ils jouent. »*

La qualification est quand même acquise mais personne ne recommande une tournée. La victoire est amère. *« Si on perd, y'a rien à dire. »* On écoute, désabusé, les commentaires de Jo Maso, tant adulé ici : *« Il ferait mieux de leur montrer comment on fait une passe. Lui, avant, il parlait moins bien, mais il jouait ! »*

Taine Randell à la poursuite de ses aînés

Héritier d'une longue tradition de capitaines valeureux, le troisième-ligne néo-zélandais se doit d'emporter la Coupe du monde 1999 pour entrer à son tour dans la légende des All Blacks

AU FIL des images, Taine Randell a l'air de plus en plus féroce. Le joueur de rugby cède la place au guerrier maori. Le capitaine néo-zélandais défie l'ennemi invisible, le foudroie du regard, comme si ses yeux étaient une arme mortelle. Le spectateur frissonne, pour peu qu'il se prenne au jeu de ce haka publicitaire. Depuis les jours qui ont précédé le début de la Coupe du monde, le film a envahi les écrans de cinéma et de télévision. Conçu pour vanter les mérites du principal sponsor des All Blacks, il sacralise un rite aussi vieux que le rugby des antipodes.

Avant le coup d'envoi de chacune de leurs rencontres internationales, les All Blacks imposent à leurs adversaires le chant et la danse de guerre des peuples aborigènes, dans un face-à-face tendu qui s'apparente à une tentative d'intimidation. Traditionnellement, le capitaine a pour mission de conduire le haka, de transformer sa troupe de rugbymen pacifiques en redoutables guerriers. Taine Randell sait qu'un bon capitaine se juge beaucoup sur ce critère.

« C'est encore plus important que l'hymne néo-zélandais », dit-il simplement. Dans l'exercice, il n'a rien à envier à ses prédécesseurs. Taine Randell est un bon interprète, doté de ce qu'il faut de fierté et d'intime conviction dans le défi. Tonguiens, Anglais et Italiens seraient bien en peine de le contester. Premier à entrer sur le terrain, premier à toiser l'adversaire, le chef de file des hommes en noir devine que cela ne suffit pas à consacrer un grand capitaine. Exemple à suivre, chef de bande, stratège émérite, il doit être tout cela à la fois, pendant les quatre-vingts minutes d'une rencontre, et toute la vie des All Blacks, du stade à l'hôtel, comme lors des représentations officielles.

A vingt-quatre ans, l'avant d'Otago demeure l'un des plus jeunes joueurs de l'histoire à avoir occupé cette fonction pas comme les autres, dans un pays où l'on a toujours le plus grand respect pour l'expérience. En Nouvelle-Zélande, devenir un All Black est tenu pour un grand honneur, et le maillot noir est le meilleur sésame pour entrer dans la mémoire collective. Accéder au capitanat de la sélection ne peut donc être qu'un *« immense honneur »*, estime Taine Randell.

DIMITRI IUNDT/TEMPSPORT

A 24 ans, le capitaine néo-zélandais Taine Randell, qui marque ici un essai contre l'Italie, est l'un des plus jeunes joueurs de l'histoire des All Blacks à occuper cette fonction.

Le capitaine de l'équipe de 1999 mesure le poids d'une telle responsabilité. En public, il redouble de modestie, refusant de conclure que le choix de l'entraîneur, John Hart, ne repose, après tout, que sur son propre talent de meneur d'hommes. Il est vrai que le passé incite à la prudence. Par-dessus l'épaule de Taine Randell veille un sévère panthéon. Les supporteurs des antipodes n'ont pas oublié Wilson Whineray (1958-1965), Brian Lochore (1966-1970), Graham Mourie (1977-1982) ou Wayne Shelford (1988-1990), cités régulièrement comme des modèles. Ils rappellent, chacun à sa manière, le temps béni d'une domination néo-zélandaise sur le rugby mondial.

« Il est plus facile d'être capitaine si vous êtes un bon joueur, car vous serez plus capable d'entraîner les autres derrière vous et de ne pas hésiter à leur donner des instructions pendant le match. En dehors du terrain, vous devez vous fixer de hautes ambitions pour vous-même dans tous les aspects de la vie », expliquait Brian Lochore, dans le livre de Robin McConnell intitulé *Inside the All Blacks* (Harper and Collins). John Hart ne doute pas que Taine Randell soit un bon joueur. Il reconnaît cependant avoir pris *« un risque »* en le désignant.

CONFIANCE RETROUVÉE

En 1998, le n° 8 néo-zélandais a connu les affres d'un capitaine malheureux : les All Blacks ne gagnaient plus. Ils ont subi cinq défaites de rang dans le tournoi des Tri-Nations, qui les oppose à l'Afrique du Sud et à l'Australie, au point que plusieurs voix se sont élevées pour réclamer la mise à l'écart du troisième-ligne centre au profit d'un nouveau chef de file. John Hart a tenu bon, Taine Randell aussi. Cette année, la confiance est revenue grâce à de meilleurs résultats.

Chez les spécialistes néo-zélandais, le joueur continue pourtant à susciter quelques réserves. Taine Randell n'est pas un troisième-ligne centre de formation. Il a glissé de l'aile vers le milieu de la mêlée pour remplacer l'« Irremplaçable ». Zinzan Brooke, jeune retraité au niveau international, a marqué les mémoires au poste de n° 8, avec son jeu à la fois si classique et si imprévisible. Taine Randell capitaine fait, en revanche, presque l'unanimité. On loue son habileté à diriger sa fastueuse troupe sur le terrain, sa distinction une fois revêtu le costume civil. Il a l'art d'éviter les chausse-trapes, et celui de savoir parler pour ne rien dire, tout en ayant l'air d'être prêt à répondre à tout.

Sa définition du rôle tient en quelques mots. *« Sur le terrain*, dit-il, *il faut faire en sorte que mes partenaires restent concentrés sur notre jeu et nos objectifs, qu'il n'y ait pas d'interférence. En dehors des rencontres, je dois faire en sorte que les joueurs soient relax, tout en ne se dispersant pas. »*

En privé, il écoute, se montre disponible pour l'ensemble de ses coéquipiers, sorte de confident et de directeur des âmes. Très discret, il bénéficie de l'assistance d'un second qui est tout son contraire. Jeff Wilson, l'arrière, et vice-capitaine, a le verbe aisé, la communication facile. Taine Randell le sait bien : pour rejoindre la liste des grands noms du passé, il n'a plus qu'une condition à remplir : brandir la coupe du monde de rugby, le 6 novembre, à Cardiff. Son talent de joueur et de meneur d'hommes ne fera alors plus l'om bre d'un doute.

Pascal Ceaux à Londres

COUPE DU MONDE DE RUGBY

DIRECTS, INTERVIEWS, CHRONIQUES...

Sud Radio mouille le maillot.

6h40 Le fait du jour

7h45 Le journal de la Coupe du Monde

8h10 Le billet de Ugo MOLA

12h10 Mes souvenirs de la Coupe du Monde

18h15 Journal de la Coupe du Monde.

Les matches de l'Equipe de France en intégralité

3 consultants :

Daniel HERRERO / Philippe SELLA / Eddie BUTTLER

LE SPORT SUR INTERNET www.sudradio.fr

SUD RADIO SUR CANAL SATELLITE

Jusqu'au 7 Novembre,
Sud Radio sera le 16ème homme sur le terrain.

SUD RADIO Ecoutez pour voir !

B 312 148 564

L'Angleterre en quête d'un supplément d'imagination

Face aux défenses parfaitement organisées des équipes de l'hémisphère Sud, le jeu du XV de la Rose est encore trop prévisible

*« **FRANCE** ou Fidji ? »* Au soir de l'éclatante victoire de son équipe contre les Tonga (101 à 10), le 15 octobre, pressé de répondre à cette question, Clive Woodward haussait les épaules et feignait une moue dubitative. Ce seront donc les Fidji ? et l'entraîneur anglais, qui a fait samedi le voyage de Toulouse pour assister à la victoire de la France contre son futur adversaire, dans l'ultime rencontre de la poule C, se trouve confronté à une épreuve de vérité.

Le règlement de la Coupe du monde est ainsi fait : seule l'équipe classée première de son groupe à l'issue du premier tour accède directement aux quarts de finale. Malgré ses belles prestations depuis le début de la compétition, l'Angleterre, deuxième de la poule B, derrière les All Blacks, se prépare à affronter les Fidjiens, mercredi 20 octobre à Twickenham. Encore un match couperet pour cette formation condamnée par son échec face à la Nouvelle-Zélande le 9 octobre (16-30) à un régime particulièrement sévère.

Même si, durant les deux semaines écoulées et lors des trois rencontres qu'elle a disputées, elle a montré de grandes qualités, une excellente condition physique, une puissance hors pair, un dynamisme et des capacités offensives parfois surprenantes, cette équipe bâtie sur le modèle d'un commando des Royal Marines a également affiché des limites qui ne manquent pas d'inquiéter les observateurs de ce côté-ci du Channel.

Clive Woodward a certes réussi son pari de remettre en ordre de marche le XV de la Rose tout en lui insufflant un vent de renouveau. Les Anglais ne se contentent plus de jouer un rugby à dix, assurant par la force de leurs avants la conquête de balles qu'un demi d'ouverture se dépêchait d'expédier à grands coups de pied dans le camp opposé afin de pousser l'adversaire à la faute. Leurs récents succès, mais aussi le dernier échec subi, tendent à prouver que les inventeurs du rugby ont rangé au rayon des souvenirs ces vieux réflexes.

« AUCUNE IDÉE »

C'est incontestable : l'équipe nationale d'Angleterre a hissé son rugby aux exigences de l'époque. A l'instar de ses clubs, elle verse dans un jeu de mouvement où la fluidité et la circulation de la balle viennent relayer les phases d'affrontement dont ses avants demeurent si friands.

Mais, pour rivaliser avec la meilleure équipe de ce début de tournoi – les All Blacks –, pour espérer battre les Springboks en quarts de finale, dimanche 24 octobre au Stade de France à Saint-Denis, puis, éventuellement les Australiens en demi-finales, le 30 octobre à Twickenham, le XV de Clive Woodward devra gommer une faiblesse : son manque d'imagination.

John Hart, l'entraîneur des All Blacks, le notait après le succès de son équipe face à des Anglais pourtant en verve. *« Ils ont beaucoup attaqué à la main, mais, à la fin, ils ne savaient plus quoi faire. Ils n'avaient aucune idée »*, analysait-il.

Dans son édition dominicale, le *Telegraph* renchérissait : *« Il n'y a pas l'ombre d'un gris dans cette équipe. Beaucoup de blanc, rien que du blanc bien brillant. »* Autrement dit, elle se voit de loin, de trop loin dès lors qu'elle se heurte à des défenses parfaitement organisées comme en alignent les trois nations phares de l'hémisphère Sud.

« Les Anglais ont une excellente équipe, mais leur jeu est toujours prévisible », ajoutent la plupart des commentateurs. Martin Johnson, Lawrence Dallaglio, Matt Dawson, Dan Luger et leurs équipiers ont une semaine devant eux pour faire taire ces reproches et devenir peut-être les « All Whites » que l'hémisphère Nord pourrait opposer aux All Blacks du Sud.

Yves Bordenave à Londres

LeMonde Job: WPA1910--0005-0 WAS SPA1910-5 Op.: XX Rev.: 18-10-99 T.: 07:11 S.: 111,06-Cmp.:18,09, Base : LMQPAG 32Fap:100 N°:0477 Lcp:700 CMYK

L'Argentine a bridé son talent

Cardiff (poule D). Victorieux du Japon (33-12), les Pumas affronteront l'Irlande en matches de barrage, mercredi 20 octobre à Lens

IL RESTE quelques minutes à jouer, et les 47 000 spectateurs conviés à assister, samedi 16 octobre, au Millennium de Cardiff, à la rencontre Argentine-Japon se lèvent. Pendant quelques instants, ils applaudissent, debout, les deux équipes. La raison de ce soudain accent de ferveur est double. Argentins et Japonais ont offert au public gallois – attiré par les places à prix réduit – un match agréable, rythmé et ouvert. Surtout, la victoire des Pumas sur le score de 33-12 permet au pays de Galles de se qualifier directement pour les quarts de finale, samedi 23 octobre, à Cardiff, devant l'Australie. Depuis la défaite des Diables rouges face aux Samoa, jeudi 14 octobre, dans ce même stade (31-38), les supporteurs de la nation organisatrice de la 4e Coupe du monde retenaient leur souffle. La suite de la compétition ne dépendait plus des Celtes, mais du résultat et du nombre de points marqués par les Argentins.

La règle à calcul était de sortie. Si les joueurs sud-américains marquaient plus de 69 points au Japon, ils terminaient premiers de ce que certains ont appelés la *« poule de la mort »*. Dans le cas contraire, le pays de Gallles conservait son bien. Alors, les spectateurs ont compté les points, un œil sur le terrain, un autre sur le tableau d'affichage.

Les Pumas, eux, avaient décidé de faire fi de ces considérations arithmétiques. Pour poursuivre leur route, une victoire suffisait à leur bonheur. Le deuxième-ligne Pedro Sporleder l'avait clairement annoncé avant le match : *« Même pour un point d'écart, je signe tout de suite. Les calculs, on verra plus tard. »* Il n'avait sans doute pas oublié l'affront infligé, en septembre 1998, par les Nippons lors d'un test-match officiel (44-29), à Tokyo.

L'occasion était donc belle de prendre une revanche sur le Japon et sur le destin. Pour leurs trois participations précédentes à la Coupe du monde, les Sud-Américains n'ont jamais franchi le cap du premier tour. Le succès sur les Samoans (32-16), dimanche 10 octobre – le deuxième seulement en onze matches de catégorie mondiale –, a ouvert la voie et transformé l'équipe. *« Je respire un air plus léger,* déclarait le capitaine Lisandro Arbizu, *désormais tout est possible. »*

MACHINE À MARQUER

Pour que leur rêve prenne forme, les Argentins jouent donc sur les qualités qui font leur force : un pack puissant et un buteur opportuniste. Ils attendent que le temps et la fatigue fassent leur œuvre. Mais les Japonais, en début de partie, surprennent par la vivacité et la résistance qu'ils opposent. Le capitaine, Andrew McCormick, n'a t-il pas promis *« vouloir faire la fête au ballon »* ? Si la conquête est sud-américaine, les escarmouches d'attaque bourgeonnent du côté des joueurs à la fleur de cerisier. L'ailier Daisuke Ohata perce à plusieurs reprises le rideau défensif adverse. Les « Gauchos » s'en remettent, une fois de plus, à leur machine à marquer, Gonzalo Quesada.

Depuis le début de cette Coupe du monde, le rituel est le même. Deux minutes durant, le buteur accapare le ballon, l'hypnotise pour mieux le dompter. Le balancer de buste, bras relâchés, puis la frappe, suivent. Les points aussi : 18 face au pays de Galles, 27 devant les Samoa, 21 dans la rencontre de samedi. A lui seul, il en totalise 66 sur les 83 marqués par son équipe. Le meilleur réalisateur de la première phase assure aux siens un minimum de déchet pour un maximum de rendement. Il permet de capitaliser le travail d'épuisement que ses avants imposent à la mêlée adverse. Les deux essais d'Agustin Pichot (28e) et de Diego Albanese (80e) deviennent anecdotiques. D'autant que les Argentins ne semblent pas disposés à aggraver la marque. Le score convient à leurs exigences d'avant-match.

Les Pumas n'ont jamais caché leur préférence pour une rencontre de barrage contre les Irlandais en terre française (Lens) plutôt qu'un défi face aux Ecossais à Edimbourg. *« A tout prendre, on préférait encore les Irlandais sur terrain neutre*, a confié Lisandro Arbizu à l'issue de la partie ; *leur jeu est un peu fait comme le nôtre. De passion. Alors, si nous en mettons plus qu'eux, mercredi, nous avons une chance de jouer la France en quarts à Dublin. »*

Cette place de meilleur troisième de la poule D comble d'aise des joueurs qui n'en demandaient pas tant au début de la compétition. Elle laisse amère une formation nippone qui sort tout de même la tête haute de la Coupe du monde. *« Nous avons manqué des opportunités. Si nous ne convertissons pas ces occasions en points, comment pourrons-nous gagner des matches ? »*, s'est plaint Andrew McCormick. Les Argentins, avec leur buteur, Gonzalo Quesada, ne se posent déjà plus ce genre de questions.

Eric Camacho

IAN WALDIE/REUTERS

Le troisième-ligne argentin Ignacio Fernandez-Lobbe stoppe l'ailier japonais Patiliai Tuidraki : la victoire contre les Nippons permet aux Argentins de franchir, pour la première fois, le cap du premier tour d'une Coupe du monde.

ARGENTINE 33-JAPON 12

Poule D. Samedi 16 octobre. Stade du Millennium (Cardiff). Temps frais. Terrain bon. 47 000 spectateurs. Arbitre : Stuart Dickinson (Aus.).

ARGENTINE

Corletto – Camardon, Simone, Arbizu (cap.), Albanese – Quesada (F. Contepomi, 79e), Pichot – Lobbe, Martin, Phelan (Ostiglia, 70e) – Allub, Sporleder (Ruiz, 54e) – Hasan, Ledesma, Reggiardo.
2 essais : Pichot (28e), Albanese (80e).
1 transformation : F. Contepomi (80e).
7 pénalités : Quesada (10e, 21e, 33e, 39e, 45e, 54e, 63e).

JAPON

Matsuda – Ohata, McCormick (cap.), Motoki, Tuidraki – Hirose, G. Bachop – Smith, Joseph, Okubo (Ito, 69e) – Tanuma, Gordon – Oguchi (Nakamura, 53e), Kunda (Hasegawa, 46e), Nakamichi (Sakata, 46e).
4 pénalités : Hirose (23e, 37e, 40e, 47e).

STATISTIQUES

- **Pénalités**
19 en faveur de l'Argentine ; 15 en faveur du Japon.
- **Touches**
12 pour l'Argentine ; 19 pour le Japon, dont 4 perdues.
- **Mêlées**
13 pour l'Argentine, dont 2 perdues ; 9 pour le Japon, dont 2 perdues.
- **Possession de la balle**
Argentine : 17 minutes ; Japon : 17 minutes.
- **Jeu chez l'adversaire**
Argentine : 16 minutes (48,2 %) ; Japon : 17 minutes (51,8 %).
- **Balles récupérées**
6 pour l'Argentine ; 6 pour le Japon.

Le pays de Galles cherche une raison d'espérer

La défaite contre les Samoa a brutalement dissipé l'euphorie née des dix victoires consécutives des Diables rouges

***« C'EST** le plus grand match de notre vie. »* Rob Howley, le demi de mêlée gallois, a planté, sitôt le classement définitif de la poule D établi, le décor du quart de finale qui opposera, samedi 23 octobre, le pays de Galles à l'Australie, au stade du Millennium de Cardiff. La victoire des Argentins sur le Japon *(lire ci-dessus)* avec moins de 69 points inscrits (33-12) a permis aux Celtes de conserver la première place de la poule. Et à tout un peuple de respirer et de reprendre espoir en sa bonne étoile. L'aventure continue pour la nation hôte de cette 4e Coupe du monde, mais non sans mal.

Empruntés devant l'Argentine pour le match d'ouverture (23-18), maladroits face au Japon (64-15), les Gallois ont été surpris par une superbe équipe des Samoa, jeudi 14 octobre (31-38), s'inscrivant involontairement dans la liste des pays de l'hémisphère Nord défaits par les nations de l'hémisphère Sud. Mis à part la France, les Diables rouges sont désignés par les observateurs comme la déception de ce début de compétition. L'euphorie engendrée par la série de dix victoires consécutives – deuxième meilleure performance dans l'histoire du pays de Galles – apparaît comme un lointain souvenir. Le XV du Poireau ne fait plus partie des favoris de la Coupe du monde.

« C'est probablement la meilleure des choses qui nous soit arrivée, de perdre contre les Samoa, a déclaré l'arrière d'origine néo-zélandaise Shane Howarth, *c'est un dur rappel de la réalité des choses. Certains joueurs ont découvert ce qu'était la pression quand on joue dans une équipe invaincue. »* Plus humbles dans leur démarche – plus conscients en leur véritable potentiel diront leurs détracteurs –, les joueurs gallois se sont remis au travail, après deux jours de repos passés en famille. Grisés par une réussite jusque-là sans tache, ils sont redescendus sur terre de manière brutale, mais peut-être salutaire, selon leur entraîneur. *« On apprend aussi beaucoup dans la défaite,* dit Graham Henry, *et celle-ci sera une bonne expérience. L'équipe va beaucoup apprendre de ce match. »* La phase d'apprentissage ne devra pas excéder une petite semaine puisque déjà se profilent à l'horizon John Eales et les Wallabies.

Défaillants dans le jeu à la main, les Diables rouges ne semblent pas, pour l'instant, capables d'enrayer la belle machine australienne. D'autant que leur atout numéro un, Neil Jenkins, n'offre pas les garanties qu'on lui connaît en temps normal. *« L'exécuteur »* s'est, certes, emparé du record du plus grand nombre de points en matches internationaux – 927 points, contre 911 pour l'Australien Michael Lynagh –, mais il a été, par deux fois, devancé par ses homologues adverses, l'Argentin Gonzalo Quesada et le Samoan Silao Leaega dans le nombre de points inscrits. Mais un buteur « blessé » est souvent dangereux.

RÉACTION D'ORGUEIL

Dans le seul quart de finale qui opposera deux vainqueurs de poule, les Australiens se méfient de la réaction d'orgueil des Gallois devant leur public. *« Ils ont tous les ingrédients pour inquiéter les meilleurs et ils l'ont déjà fait cette année »*, indique l'entraîneur, Rod Macqueen, en référence à la victoire galloise sur l'Afrique du Sud (29-19), le 26 juin, à Cardiff. Privés du troisième-ligne Toutai Kefu, suspendu par la commission de discipline, et du talonneur Phil Kearns, forfait définitivement, les Wallabies ont montré une forme erratique lors de leurs trois matches de qualification.

S'il faut trouver une raison de croire en les chances du pays de Galles, l'histoire peut en fournir quelques-unes. Les Gallois n'ont plus battu les Australiens depuis le 18 juin 1987 (22-21). C'était à l'occasion d'un match pour la troisième place de la première Coupe du monde.

E. Ca.

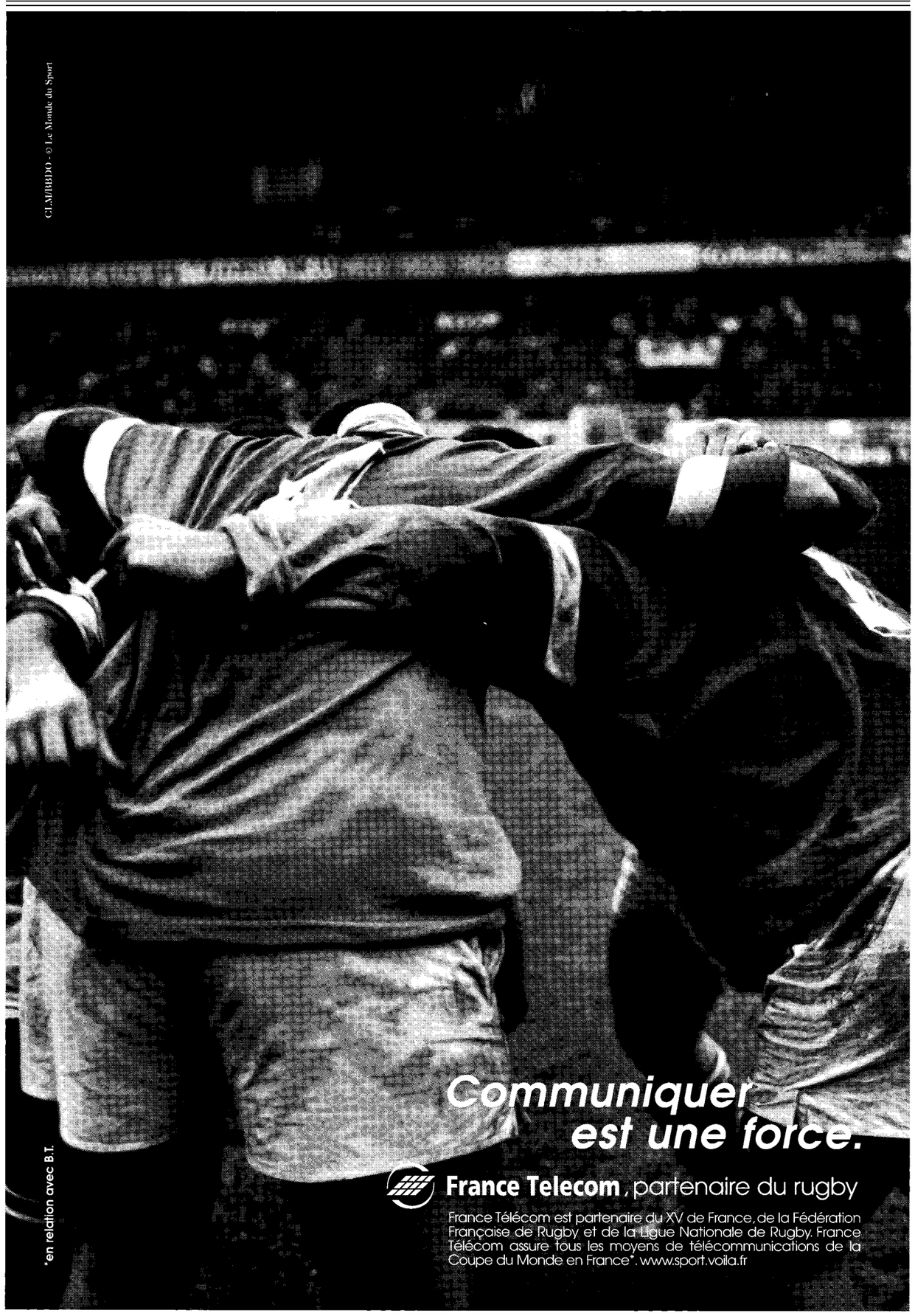

LeMonde Job: WPA1910--0006-0 WAS SPA1910-6 Op.: XX Rev.: 18-10-99 T.: 07:11 S.: 111,06-Cmp.:18,09, Base : LMQPAG 32Fap:100 N°:0478 Lcp:700 CMYK

Quel Chardon piquera le plus les Samoa ?

Edimbourg (poule A). Après la bonne performance de l'équipe bis contre l'Espagne, l'entraîneur écossais pourrait remodeler en profondeur sa sélection pour le barrage contre les Samoans

LE WEEK-END fut studieux pour Jim Telfer. Après la belle victoire de ses hommes, samedi 16 octobre, 48 à 0 contre les Espagnols, l'entraîneur écossais a dû se pencher sur deux problèmes : ébaucher une tactique pour tenter de contrer les Samoa, que l'Ecosse va affronter en match de barrage, mercredi, et choisir les joueurs qui défendront les couleurs de l'équipe au chardon.

Deux casse-têtes. En battant 38 à 31 le pays de Galles, jeudi 14 octobre à Cardiff, les Samoans ont montré la qualité de leur attaque, dopée par l'ailier Va'aiga Tuigamala et le demi d'ouverture Stephen Bachop. *« Ces quinze joueurs sont tous très à l'aise avec le ballon et prêts à relancer le jeu de n'importe quel endroit,* estime Jim Telfer. *Et ce sont de très bons plaqueurs. Nous devons bâtir une équipe en prenant en compte tous ces critères. »*

Or l'encadrement écossais a l'embarras du choix pour sa sélection. Contre l'Espagne, en effet, treize des quinze joueurs qui ont débuté le match sur la pelouse de Murrayfield étaient des remplaçants. Ils ont offert au public d'Edimbourg un beau match de rugby face à des amateurs espagnols qui furent, certes, vite dépassés, mais avaient néanmoins le souci de jouer, et non de casser le rythme de la rencontre comme ils l'avaient fait contre l'Afrique du Sud, une semaine auparavant. *« J'ai été ravi de notre prestation,* a commenté Jim Telfer. *Nous avons été meilleurs que face à l'Uruguay, beaucoup plus disciplinés. Nous ne nous sommes jamais relâchés. Tous les joueurs ont rempli leur contrat, ce qui va rendre délicat mon choix pour le match de mercredi. »*

TEMPSPORT

Les joueurs espagnols, ici à la touche, n'ont pas fermé le jeu, permettant aux réservistes écossais de faire la preuve de leurs capacités.

REMPLAÇANTS CONVAINCANTS

Sept essais – dont un de pénalité – ont été marqués au cours de la partie, aussi bien par des avants très soudés en mêlée que par des arrières qui utilisèrent des combinaisons simples mais efficaces. Il y eut aussi moins de passes hasardeuses, moins de fautes. La défense fut également solide, surtout lors des dix dernières minutes de la rencontre, dominées par des Espagnols qui voulaient marquer un essai, profitant de pénalités pour se rapprocher toujours plus près de la ligne d'en-but. Sans succès.

Tandis que les titulaires les regardaient des tribunes, les jeunes sélectionnés s'en sont donné à cœur joie, désireux de montrer qu'ils pouvaient tenir leur place, contre l'Espagne bien sûr, mais aussi face à un compétiteur plus dangereux. Plusieurs ont été particulièrement convaincants. Le pilier Paul Burnell, qui fêtait sa cinquantième sélection, pourrait être préféré à George Graham. Le deuxième-ligne Doddie Weir et le talonneur Robert Russell ont fait, eux aussi, forte impression.

La bagarre pour la sélection sera encore plus rude du côté des arrières. Le forfait de John Leslie, le centre d'origine néo-zélandaise, blessé à la cheville, laisse un maillot disponible. Beaucoup aimeraient le revêtir. *« J'ai deux ou trois noms en tête »,* a indiqué Jim Telfer, qui réserve l'annonce pour ce début de semaine. Deux joueurs partent favoris : Jamie Mayer et James McLaren. Le premier n'a pas été inspiré face aux Espagnols, tandis que le second a été présent, marquant l'un des plus beaux essais écossais.

Jim Telfer pourrait néanmoins créer la surprise. Cinq minutes avant la fin du match, Gregor Townsend, le demi d'ouverture titulaire, a ainsi remplacé Jamie Mayer au poste de centre. *« J'avais envie de voir comment Gregor se positionnait »,* a expliqué l'entraîneur. Son idée ? Placer Townsend au centre et choisir alors Duncan Hodge (vingt-cinq ans) comme n° 10, poste où le jeune joueur du club d'Edinburgh Reivers a brillé – à l'exception de deux transformations ratées – lors du match de samedi.

Mais certains vont jusqu'à imaginer que la charnière habituelle de l'équipe d'Ecosse pourrait être changée, avec la titularisation de Bryan Redpath, le demi de mêlée de Narbonne, qui prendrait alors la place de Gary Armstrong, pas encore totalement remis d'un mauvais plaquage par un joueur uruguayen.

Quoi qu'il en soit, l'équipe d'Ecosse qui fera son entrée sur la pelouse de Murrayfield, mercredi, devra faire preuve de courage en allant plaquer des Samoans solides sur leurs appuis, mais aussi disposer d'un jeu d'attaque précis, sous peine d'interceptions. Voilà pourquoi l'entraîneur se doit de choisir les meilleurs. Quitte à surprendre.

Marie-Béatrice Baudet à Edimbourg

ÉCOSSE 48-ESPAGNE 0

Poule A. Samedi 16 octobre. Stade de Murrayfield (Edimbourg). Temps beau. Terrain bon. 17 500 spectateurs. Arbitre : M. Thomas (Gal.).

ÉCOSSE

Paterson – C. Murray, Mayer, McLaren (Townsend, 77e), Longstaff – Hodge, Redpath (cap.) (Fairley, 77e) – Reid, Mather, Walton – Reed, Weir – Burnell, Russell, Hilton.
7 essais : de pénalité (11e), Mather (24e, 51e), Longstaff (29e), McLaren (44e), Murray (56e), Hodge (62e).
5 transformations : Hodge (12e, 25e, 52e, 57e, 63e).
1 pénalité : Hodge (5e).

ESPAGNE

Puertas (Velazco, 50e) – Inchausti (A. Socias, 48e), Enciso (cap.), Loubsens, Frechilla – Kovalenco, Gallastegui – Mata, C. Souto (Malet, 70e), Diaz – Astarloa (Tuineau, 57e), Villau – Zapatero, Zarzosa (De La Calle, 77e), Torres (Martinez, 41e).

STATISTIQUES

- **Pénalités**
12 en faveur de l'Ecosse ; 8 en faveur de l'Espagne.
- **Touches**
18 pour l'Ecosse ; 16 pour l'Espagne, dont 3 perdues.
- **Mêlées**
12 pour l'Ecosse ; 14 pour l'Espagne, dont 2 perdues.
- **Possession de la balle**
Ecosse : 32 minutes (65,2 %) ; Espagne : 17 minutes (34,8 %).
- **Jeu chez l'adversaire**
Ecosse : 32 minutes (63,3 %) ; Espagne : 18 minutes (36,7 %).
- **Balles récupérées**
4 pour l'Ecosse ; 7 pour l'Espagne.

DÉPÊCHES

■ **INCERTITUDE.** Jonah Lomu, le trois-quarts aile vedette des All Blacks, est sollicité par de nombreuses clubs de l'hémisphère Nord, qui lui promettent beaucoup d'argent. Le contrat qui lie Jonah Lomu à la Fédération néo-zélandaise expire à la fin de la Coupe du monde. *« Il devra choisir s'il veut demeurer un All Black,* a prévenu David Moffet, directeur exécutif de ladite Fédération. *Jonah n'a pas dit qu'il ne resignerait pas avec nous, mais nous disposons d'un budget limité. » – (AFP.)*

■ **COLÈRE.** L'Organisation universelle des gros qui n'avancent (Ougna) a adressé, samedi 16 octobre, une lettre ouverte à Bernard Lapasset, président de la Fédération française de rugby (FFR). L'Ougna dénonce la limitation de la poussée en mêlée dans les championnats régionaux français, ainsi qu'en nationales 2 et 3 *(Le Monde* du 2 octobre). Cette association fondée par l'ancien pilier de Pau Philippe Racz regroupe deux cents adhérents.

■ **REMPLACEMENT.** Pour pallier l'absence de John Leslie, blessé à la cheville et indisponible pour le reste de la Coupe du monde, le centre Graham Shiel a été appelé par Arthur Hastie, le manager de l'équipe d'Ecosse, dimanche 17 octobre. – *(AFP.)*

■ **PROLONGATION.** Eliminée de la Coupe du monde après ses trois défaites face à la France (47-13), au Canada (72-11) et aux Fidji (67-18), dans la poule C, la formation namibienne a prolongé son séjour en Europe. En match amical, elle a battu l'Allemagne (79-13), dimanche 17 octobre à Gera (Thuringe). Par ailleurs, les joueurs namibiens se sont plaints de ne pouvoir qu'à peine laver leurs tenues en raison de leurs faibles moyens financiers. – *(AFP.)*

Kaya Malotana, l'autre Afrique du Sud

Loin des townships, l'ailier springbok a reçu l'éducation traditionnelle des villageois du bush. Il en retire une vision originale de l'apartheid

DIMANCHE 10 OCTOBRE, stade de Murrayfield. L'Afrique du Sud affronte l'Espagne. Un non-événement en soi, si ce n'est la présence, côté springbok, de quatre joueurs de couleur, dont trois titulaires. Blancs et Noirs réunis sur le pré pour représenter la nation arc-en-ciel.

KAYA MALOTANA

Breyton Paulse, Wayne Julies et Deon Kayser sont métis ; Kaya Malotana, qui fête sa première cape pour les Boks, est noir. Le clivage habituel entre les deux extrêmes du spectre des couleurs devient donc réducteur.

« Kaya Malotana est issu d'une communauté différente de celle des trois autres joueurs de couleur », précise Arthob Petersen, manager « black » de la sélection.

L'intéressé lui-même joue au professeur d'ethnologie. Le cours commence dans le hall du Carlton Highland Hotel, résidence des Boks à Edimbourg. Coiffé d'un bob, Kaya donne l'impression de s'être échappé d'une cité de la banlieue parisienne, où le couvre-chef marque plus une appartenance à une génération qu'à un groupe. *« Je suis né dans le village de Blackstream, au Transkei* [région de l'Eastern Cape]. *On y parle le xhosa* [une des onze langues reconnues en Afrique du Sud]. *Cela signifie que j'ai une culture et des traditions différentes de celles de mes coéquipiers, qu'ils soient blancs ou de couleur. »* Tout en sirotant un thé accompagné de quelques *shortbreads* à l'écossaise, le jeune ailier (vingt-trois ans) énumère studieusement les principes de son éducation, fondée sur des préceptes tribaux hérités de ses ancêtres. *« Les métis, malgré la couleur de leur peau, sont plus proches de la communauté blanche par leur éducation. Nous aussi, dans la communauté noire, nous avons nos particularismes. Les villageois comme moi, même si nous sommes aujourd'hui « occidentalisés », ont des valeurs morales que n'ont pas les Blacks des cités, du Cap à Johannesburg. D'ailleurs, il n'y a pas de gangstérisme dans les villages. Ce phénomène est centré sur les townships. »*

RITE ANCESTRAL

Kayalethu (Kaya n'est qu'un diminutif) poursuit : *« Dans mon village, lorsque nous atteignons l'âge de dix-huit ou dix-neuf ans, nous sommes envoyés dans les montagnes, livrés à nous-mêmes, après avoir été circoncis sans anesthésie. On se débrouille pendant quatre semaines dans la nature, avec juste un ancien pour nous guider. On se soigne avec des herbes et on utilise des bouts de peau de chèvre comme bandages. C'est un rite qui traduit le passage à la vie adulte – notre vie est axée sur le respect des anciens. Par exemple, dès qu'il y a une naissance dans le village, on égorge une chèvre pour que nos ancêtres protègent l'enfant sa vie durant, pour qu'il ne devienne pas un délinquant. Pour un événement majeur qui touche un membre du village – mariage, réussite, etc. –, tous les membres de la famille se retrouvent au village, même s'ils doivent traverser le pays. On se recueille sur les tombes de nos ancêtres, soit pour les remercier d'une bonne fortune, soit pour réclamer leur aide. A l'annonce de ma sélection, c'est ce que nous avons fait. »*

Kayalethu ne revendique pas, il explique. Les nuances, nombreuses à l'intérieur même de la communauté noire, expliquent bien des situations. La délinquance, par exemple. *« J'imagine que la communauté black des townships a dû vivre des moments totalement différents. Ils étaient les premiers concernés par l'apartheid. Ils ont donc développé des réflexes de vie plus en adéquation avec leur milieu. D'où le gangstérisme. »*

Si les disparités de la société sud-africaine contemporaine sont nombreuses, les interactions entre ses différentes composantes existent bien. Le rugby en est le premier exemple. Et Kaya, tout en portant sa pierre à l'édifice sur le terrain, y contribue également en dehors. En respectant les traditions de ces ancêtres, il épousera bientôt Eugene, sa fiancée métis, dans l'église de Blackstream. La famille viendra des quatre coins du pays, et on sacrifiera une chèvre sur l'autel du bonheur. Celui du couple, et celui du droit à la différence.

Nemer Habib à Edimbourg

STRATÉGIES

Adidas-Nike : la revanche du Mondial de football

LES VOILÀ de nouveau face à face. Adidas et Nike sont de retour sur les pelouses pour une grande confrontation mondiale. Même si elle est moins médiatisée, la mêlée de la Coupe du monde de rugby ne s'annonce pas moins furieuse que l'affrontement de la dernière Coupe du monde de football. La finale, qui se jouera le 6 novembre, au Millennium Park de Cardiff, aura des allures de revanche pour les deux poids lourds de l'équipement sportif. La revanche du 12 juillet 1998, qui avait vu Adidas triompher de Nike, 3-0, par France et Brésil interposés.

Cette fois, Nike a pris les devants : au lendemain de la finale perdue du Stade de France, l'américain a racheté, pour une petite fortune – 172 millions de francs pour six ans d'exclusivité, selon le magazine *Capital* –, le contrat de sponsoring qui liait son concurrent allemand au XV de France. Adidas a laissé faire, préférant miser sur une valeur sûre, la Nouvelle-Zélande, enlevée à son partenaire historique néo-zélandais, Canterbury, moyennant 280 millions de francs.

« Un contrat global, textile et chaussures », précise-t-on chez Adidas France. Et une sérieuse option pour la finale, au vu du début de parcours des All Blacks. Encore un coup de poker pour Adidas, dont deux des quatre autres équipes sous contrat, la Roumanie et les Etats-Unis, n'ont pas passé le premier tour, seules l'Argentine et les Samoa restant en lice.

Nike, en revanche, s'est assuré un pack de choc pour augmenter ses chances de remporter la compétition : l'Afrique du Sud, championne en titre, l'Angleterre, la France, donc, et l'Irlande. La victoire ne semble ainsi pas pouvoir échapper à la marque au *swoosh* ou à celle aux trois bandes. A moins qu'un troisième larron, l'éternel challenger Reebok, n'emporte la mise grâce à l'Australie.

Nike affirme vouloir se projeter au-delà de la Coupe du monde. Le rugby est un sport financièrement et médiatiquement en plein essor. *« Il s'est profondément transformé au cours des dix dernières années,* observe-t-on chez Nike France. *Il a largement développé son audience auprès du grand public. De nouveaux médias et de nouveaux sponsors sont apparus. Il est aujourd'hui le deuxième sport collectif en France en couverture médias. »* Seulement 1,6 % des Français de sexe masculin pratiquent le rugby, contre 7,6 % pour le football. Mais ce sont des adolescents (42 % ont entre 12 et 17 ans) ou de jeunes adultes (21 % de 25-34 ans), des tranches qui « consomment » et qui aiment les marques.

TOURNÉE DES PLAGES

Le foot est un sport très prisé dans les banlieues ? C'est sur les plages que, cet été, Nike s'est efforcé de promouvoir le rugby, en s'associant à une tournée de « beach rugby », organisée par la fédération dans douze stations balnéaires françaises. Tournois amicaux, ateliers d'initiation aux règles du ballon ovale, distribution de produits Nike : 10 000 personnes ont participé à ce Beach Rugby Tour.

Adidas apparaît plutôt en retrait sur les terrains de rugby en France. La firme de Robert Louis-Dreyfus se contentera de quelques spots publicitaires et d'une banderole géante déployée sur son nouveau mégastore de la rue de Rivoli, à Paris, pour chanter les louanges des All Blacks durant toute la compétition. *« Ils ne joueront pas en France »,* rappelle-t-on chez Adidas France pour expliquer ce service hexagonal minimum.

Pascal Galinier

RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

POULE A

2/10	Espagne-Uruguay	15-27
3/10	Ecosse-Afr. du Sud	29-46
8/10	Ecosse-Uruguay	43-12
10/10	Afr. du Sud-Espagne	47-3
15/10	Afr. du Sud-Uruguay	39-3
16/10	Ecosse-Espagne	48-0

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Pp	Pc
1 Afr. du Sud	9	3	3	0	0	132	35
2 Ecosse	7	3	2	0	1	120	58
3 Uruguay	5	3	1	0	2	42	97
4 Espagne	3	3	0	0	3	18	122

POULE B

2/10	Angleterre-Italie	67-7
3/10	Nelle-Zélande-Tonga	45-9
9/10	Angleterre-Nelle-Zélande	16-30
10/10	Italie-Tonga	25-28
14/10	Nelle-Zélande-Italie	101-3
15/10	Angleterre-Tonga	101-10

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Pp	Pc
1 Nelle-Zélande	9	3	3	0	0	176	28
2 Angleterre	7	3	2	0	1	184	47
3 Tonga	5	3	1	0	2	47	171
4 Italie	3	3	0	0	3	35	196

POULE C

1/10	Fidji-Namibie	67-18
2/10	France-Canada	33-20
8/10	France-Namibie	47-13
9/10	Fidji-Canada	38-22
14/10	Canada-Namibie	72-11
16/10	France-Fidji	28-19

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Pp	Pc
1 France	9	3	3	0	0	108	52
2 Fidji	7	3	2	0	1	124	68
3 Canada	5	3	1	0	2	114	82
4 Namibie	3	3	0	0	3	42	186

Pp = Points pour Pc = Points contre

POULE D

1/10	Galles-Argentine	23-18
3/10	Samoa-Japon	43-9
9/10	Galles-Japon	64-15
10/10	Argentine-Samoa	32-16
14/10	Galles-Samoa	31-38
16/10	Argentine-Japon	33-12

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Pp	Pc
1 P. de Galles	7	3	2	0	1	118	71
2 Samoa	7	3	2	0	1	97	72
3 Argentine	7	3	2	0	1	83	51
4 Japon	3	3	0	0	3	36	140

POULE E

2/10	Irlande-Etats-Unis	53-8
3/10	Australie-Roumanie	57-9
9/10	Etats-Unis-Roumanie	25-27
10/10	Irlande-Australie	3-23
14/10	Australie-Etats-Unis	55-19
15/10	Irlande-Roumanie	44-14

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Pp	Pc
1 Australie	9	3	3	0	0	135	31
2 Irlande	7	3	2	0	1	100	45
3 Roumanie	5	3	1	0	2	50	126
4 Etats-Unis	3	3	0	0	3	52	135

RÉALISATEURS

1. **Quesada** *(Argentine)* 66 points
2. **Leagea** *(Samoa)* 52 points
3. **Rees** *(Canada)* 49 points

MARQUEURS

1. **Lomu** *(Nelle-Zélande)* 5 essais
2. **Wood** *(Irlande)* 4 essais
   Wilson *(Nelle-Zélande)* 4 essais

BUTEURS

1. **Quesada** *(Argentine)* 66 points
2. **Rees** *(Canada)* 49 points
3. **Jenkins** *(Galles)* 48 points

PROGRAMME DES BARRAGES, DES QUARTS ET DEMI-FINALES

BARRAGES D'ACCÈS AUX QUARTS DE FINALE

Mercredi 20 octobre

14 h 00 : Angleterre-Fidji à Twickenham (qualifié H)
16 h 30 : Ecosse-Samoa à Murrayfield (qualifié G)
20 h 30 : Irlande-Argentine à Lens (qualifié F)

QUARTS DE FINALE

Samedi 23 octobre

16 h 00 : Pays de Galles - Australie à Cardiff (qualifié M)

Dimanche 24 octobre

14 h 00 : Afrique du Sud - qualifié H au Stade de France (qualifié J)
16 h 30 : France - qualifié F à Dublin (qualifié L)
19 h 00 : Nouvelle-Zélande - qualifié G à Murrayfield (qualifié K)

DEMI-FINALES

Samedi 30 octobre

16 h 00 : qualifié J - qualifié M à Twickenham

Dimanche 31 octobre

16 h 00 : qualifié K - qualifié L à Twickenham

LeMonde Job: WPA1910--0007-0 WAS SPA1910-7 Op.: XX Rev.: 18-10-99 T.: 07:15 S.: 111,06-Cmp.:18,09, Base : LMQPAG 32Fap:100 N°:0479 Lcp:700 CMYK

TÉLÉVISION

6,4 millions de téléspectateurs et 56,5 % de part d'audience pour France-Fidji

LE LABEL « France » fait de l'audience. TF 1, qui avait fait ce pari gagnant lors de la Coupe du monde de football en privilégiant la diffusion des matches des Bleus, confirme aujourd'hui la justesse de son choix avec le XV de France. Les trois premiers matches des rugbymen français diffusés sur la Une ont en effet réalisé des scores plutôt élevés pour un sport qui n'a pas l'habitude d'être très exposé sur le petit écran, hormis les grandes rencontres du Tournoi des cinq nations ou la finale du championnat de France sur le service public.

Pour son premier rendez-vous, samedi 2 octobre face au Canada, l'équipe de France a fait une entrée remarquée en mobilisant 5 574 450 téléspectateurs pour une part d'audience de 47,5 %. Au regard de l'enjeu sportif qui n'avait rien de fondamental, ce score est tout à fait honorable pour un match diffusé à 14 heures. *« Il y a sûrement eu un réflexe de curiosité pour le premier match des Bleus, mais nous avons aussi bénéficié des bons scores du journal de 13 heures en prenant l'antenne dès 13 h 30 »,* explique Yves Kupferminc, producteur délégué de l'événement sur TF 1. Face à la Namibie, le vendredi 8 octobre à 20 h 50, les Bleus, peu convaincants, ont tout de même rassemblé 6 521 160 téléspectateurs pour une part d'audience de 29,9 %.

Quant au décisif France-Fidji, qualificatif pour les quarts de finale et retransmis samedi 16 octobre à partir de 14 heures, il a tenu en haleine 6 397 270 téléspectateurs pour une part d'audience de 56,5 %, ce qui représente plus d'un téléspectateur sur deux. *« Ces bons scores montrent que la Coupe du monde, qui avait commencé timidement, a fini par s'installer,* poursuit Yves Kupferminc. *La mobilisation n'est bien sûr pas à la hauteur du football, mais l'itinéraire du XV de France a créé une forme de suspense qui est suivi par un public dépassant largement les passionnés. »*

PAS DE CHIFFRES À CANAL+

Outre l'intérêt *« légitime »* pour l'équipe nationale, TF 1 explique cet engouement par *« la beauté du spectacle »* retransmis grâce aux moyens techniques exceptionnels mis en place : quinze caméras, quatre loupes et des images inédites des Bleus filmés par un cameraman qui les suit à la trace.

Du côté de Canal+, qui a aussi utilisé les grands moyens pour retransmettre les vingt-cinq autres rencontres réparties sur la chaîne cryptée et Canal+ Vert, on se refuse à communiquer les scores d'audience. La direction des sports indique simplement que le taux de satisfaction est *« assez élevé »* parmi les quatre millions d'abonnés à Canal+ et le million et demi d'abonnés à Canal+ Numérique. *« La retransmission de cette Coupe du monde marche très fort,* confie Eric Bayle, responsable du rugby sur Canal+. *Si les chiffres n'étaient pas bons, nous n'en ferions pas autant. Le meilleur signe est que la direction des programmes a accepté de programmer « Jour de rugby » le dimanche à 20 h 30. C'est du jamais vu sur la chaîne de parler pendant deux heures du ballon ovale... Mais, comme pour le football, en matière d'audience, nous recherchons plus la qualité que la quantité, comme ce fut le cas avec le match Angleterre - Nouvelle-Zélande en direct de Twickenham... »*

La phase finale, qui débutera les 23 et 24 octobre pour les quarts, rassemblera l'élite du rugby mondial et devrait proposer des matches passionnants. TF 1 et Canal+ se partageront les quarts et les demi-finales. Quant à la finale, elle sera diffusée sur TF 1 en direct de Cardiff. A cette occasion, la chaîne privée ne doute pas de transformer à nouveau l'essai de la finale de 1995, Afrique du Sud - Nouvelle-Zélande, qui avait rassemblé près de 5 millions de téléspectateurs.

Daniel Psenny

TEMPSPORT

Pierre Albaladejo, au centre, sous le maillot de l'équipe de France, à Colombes, face à l'Angleterre, en mai 1963 : « Le jour où l'on accepte de devenir buteur, on sait qu'on va porter, toute sa carrière durant, la victoire ou la défaite de son équipe. »

Récit en mêlée : Pierre Albaladejo, demi d'ouverture

« Pour devenir buteur, il faut avoir l'intelligence des courants d'air »

« Torpedo », « torpedo plat », « demi-torpedo » : autant de noms étranges, autant de façons de poser son ballon afin de le propulser vers les perches. Autant de manières, pour le joueur chargé des coups de pied, de soulever les foules quand l'étrange objet de cuir trouve le juste chemin

DÈS la formation de la mêlée ouverte, il a vu le troisième-ligne aile d'en face se mettre à la faute. Un hors-jeu criard. Il entend aussitôt le coup de sifflet de l'arbitre. Il cherche des yeux le capitaine, qui, sans hésiter, désigne les poteaux adverses. D'un seul coup tout change. La solitude lui tombe sur les épaules.

Jusqu'alors, au plus chaud du combat, les nerfs à fleur de peau, hargne dehors, il vivait malgré tout dans une sortre de cocon. Il n'avait pas accompli un seul geste réellement personnel, pas une seule action qui ne soit destinée à améliorer le rendement de l'équipe tout entière. Il n'existait qu'en fonction des uns ou des autres, de leurs positions en attaque ou en défense sur l'échiquier du terrain, qu'il balayait sans cesse du regard. Il n'était rien d'autre qu'une petite part d'un grand corps en pleine action, et le voici soudain devenu un acteur seul en scène. Ou dans la peau d'un athlète de sport individuel, lui qui a choisi le jeu le plus collectif qui soit.

Mains sur les hanches, les quatorze autres regagnent leur camp en soufflant. Pour eux c'est tout bénéfice : un moment de repos toujours bon à prendre et l'espoir d'engranger trois points.

A 45 mètres dans la diagonale des perches, le buteur accomplit son rituel : pose du tee ou confection du tas de sable, essuyage du ballon et mise en place de celui-ci dans le bon axe ; quatre pas de recul, deux sur le côté, inspiration, expiration, l'œil passe des poteaux au ballon, inspiration... C'est parti... Un, deux, trois, quatre. La jambe d'appui légèrement fléchie et le pied placé au demi-centimètre près (ce qu'il faut comprendre, c'est que la position du pied d'appui est plus importante encore que celle du pied qui frappe) et, venant de loin, le coup de fouet de la jambe libre en balancier...

Enfin, c'est ce que l'on voit des tribunes, ce que l'on sait. Ce dont on ne sait rien, en revanche, c'est ce tumulte intérieur qu'il faut mater. Les hurlements et les sifflets dégringolant des gradins qu'il ne faut pas entendre. L'angoisse du buteur au moment du coup de pied...

En l'occurrence, il en veut au capitaine : *« Quarante-cinq mètres en biais, merde ! Moi, j'aurais cherché la touche. Il me prend pour quoi, ce con ? Pour une machine ? Si je le rate, ce sera bien fait pour sa gueule ! Et personne ne m'en voudra. »* Il sait très bien que c'est faux. Même si l'on affirme le contraire, on en veut toujours au buteur qui rate son coup. Et si c'est à 30 mètres en face, alors là, c'est affreux. Et quand le sort du match dépend de l'ultime coup de pied, cela devient carrément l'horreur.

Etre le buteur désigné d'une équipe est une lourde charge. En plus de l'entraînement classique en compagnie des autres joueurs, il faut rester seul sur le terrain et botter, botter, botter encore jusqu'à l'écœurement, chaque jour, sous tous les angles.

« On s'y fait, dit Pierre Albaladejo. *Le jour où l'on accepte de devenir buteur, on sait qu'on va porter toute sa carrière durant la victoire ou la défaite de son équipe. C'est comme ça. Il faut savoir faire le vide. Les sifflets et les huées, on vit avec. J'en avais même tellement l'habitude en championnat, ça faisait tellement partie de l'environnement que, lorsque je me suis retrouvé en Nouvelle-Zélande avec une pénalité à tirer dans le silence le plus respectueux, un silence de cathédrale, ça m'a complètement paniqué. »*

Alors comment, et surtout pourquoi, devient-on buteur ? Par pur masochisme ?

« Peut-être un peu, mais pas seulement, dit Pierre Albaladejo, *car de la même manière que l'on naît rapide et que l'on devient un sprinter grâce à l'entraînement, on naît botteur et on devient buteur. Au départ, on a le don. On frappe plus vite et plus loin que tout le monde. Ce n'est pas une question de gabarit, mais de coordination naturelle et de vitesse, un peu comme on a le punch en boxe. Ensuite, c'est une affaire, une longue patience. Mais on ne deviendra jamais un vrai buteur si l'on ne possède pas un fort équilibre psychologique et, en outre, ce que j'appellerais l'intelligence des courants d'air et des vents. »*

« Bala », qui possédait cet instinct, l'a affiné alors qu'il n'avait que dix-neuf ans grâce à un joueur mythique, Max Rouzié, qui l'amena seul sur le stade de Saint-Paul-lès-Dax et le fit buter sous tous les angles par un jour de grand vent : *« Il se plaçait sur la ligne d'essai, parfois sous les poteaux, parfois près d'eux, parfois plus loin, à 7 ou 8 mètres. Il me disait de ne jamais regarder les perches, mais de le viser lui. Et à chaque fois je réussissais mon coup de pied. Ce jour-là, j'ai compris ce que jusqu'alors je pressentais. »*

A l'époque, le jeu était différent et les tentatives de pénalité moins nombreuses. Aujourd'hui, le buteur est devenu l'élément-clé des équipes. Un joueur comme le Gallois Neil Jenkins s'entraîne seul, chaque jour, mais aussi tous les matins précédant les matches.

« C'est un surdoué devenu une mécanique de précision, dit Pierre Albaladejo. *Comme l'était le Néo-Zélandais Don Clarke dans le temps. A l'époque le buteur portait des chaussures spéciales, plus lourdes et souvent à bout carré. On frappait "de pointe". Depuis 1966, avec l'accélaration du jeu, plus question de traîner de lourdes chaussures. Les buteurs, sans exception, frappent "de travers". Le point d'impact sur le ballon se situe au-dessus de l'intérieur du pied. On gagne ainsi beaucoup en puissance. »*

Le position du ballon : verticale ou pointée vers les poteaux, position dite « torpedo », est fonction du vent. Vent de face : « torpedo plat » pour filer bas. Vent favorable : ballon droit pour profiter de la portance. Vent nul ou faible : « demi-torpedo », c'est-à-dire dirigé vers le but, pointe vers le haut.

Mais le buteur, c'est aussi celui qui réussit des drops, et le drop, c'est une autre histoire.

« Pour le premier test en Nouvelle-Zélande, en 1961, raconte "Bala", *j'arrive avec une réputation terrible. On m'appelait "Monsieur Drop". Un journal avait même publié la photo de mes pieds nus. C'est dire ! Et comme ils sont plats, ce n'était pas très décoratif. Bon. Arrive le match. Et histoire de ne pas décevoir le rédacteur en chef, je leur passe deux drops. Un du gauche, un du droit. Le lendemain, le fameux Don Clarke, mon homologue-buteur néo-zélandais, m'invite dans sa ferme, où il avait planté des poteaux. Don Clarke, c'était le super-buteur de pénalités, quasi infaillible, mais il était incapable de passer un drop difficile. Il voulait savoir pourquoi. J'ai compris en le voyant s'entraîner : il était devenu un pur automate. Il ne pouvait réussir sa frappe que s'il avait ses appuis, au millimètre près. Il s'était tellement discipliné, robotisé, qu'il avait supprimé tout instinct. En fait, passer des drops n'est pas une affaire de buteur. C'est une question d'instinct. J'irais même plus loin. L'instinct du drop est celui d'un gibier traqué qui se défend. Et rien d'autre. Et ça, désolé, ça ne s'apprend pas. On l'a dans le sang. »*

L'HISTOIRE du rugby est riche de buteurs légendaires qui terrorisaient leurs adversaires, les paralysant dans leur jeu, noués par la peur de commettre la faute qui ouvrirait les buts à l'*« assassin »*.

« Bala » les cite en rafale : Don Clarke et Grant Fox, de Nouvelle-Zélande, Michael Lynagh, d'Australie, Neil Jenkins, de Galles, Diego Dominguez, d'Argentine (une heure et demie de préparation spécifique par jour) et, pour la France, Guy Camberabero, Pierre Villepreux, Thierry Lacroix, Paul Dedieu... Mais, au-dessus de tous, le roi des rois, le surdoué des surdoués, ne s'entraînant pas, fumant, buvant, mais insurpassable : Puig-Aubert. Un petit bonhomme rondouillard, aux jambes arquées, et qui du point de corner vous expédiait trois ballons sur cinq entre les perches. *« Nous, les autres buteurs,* conclut Pierre Albaladejo, *on en réussissait un sur six ou sept. Puig-Aubert... "Pipette", je crois que le buteur du siècle, c'est lui. »*

Guy Lagorce

LE BUTEUR

Le buteur est un homme essentiel dans une équipe de rugby. Il permet d'accumuler les points et de sanctionner les fautes adverses au tableau d'affichage. Un bon buteur doit garder son calme et sa lucidité pour résister à la pression. Acte personnel qui rejaillit sur le collectif, la tentative de coup de pied au but nécessite une concentration extrême et un entraînement quasi quotidien. Perfectionniste, le buteur répète son geste des centaines de fois afin que celui-ci devienne un véritable automatisme. Sur le terrain, il accomplit méticuleusement le même rituel avant de frapper le ballon. Car le buteur est souvent aussi superstitieux qu'il est adroit.

LeMonde Job: WPA1910--0008-0 WAS SPA1910-8 Op.: XX Rev.: 18-10-99 T.: 08:34 S.: 111,06-Cmp.:18,09, Base : LMQPAG 32Fap:100 N°:0480 Lcp:700 CMYK

Une journée avec les joueurs roumains

L'ombre du Conducator pèse toujours sur les Carpates

MIHAI VIOREANU, l'arrière de l'équipe roumaine, loué pour *« sa classe et son aisance de jeu »* par des commentateurs anglophones de la Coupe du monde, est *« un authentique gentleman pour ce sport de hooligans qu'est le rugby »*. Il vient, à vingt-cinq ans, de terminer, à Timisoara, ses études de médecin généraliste. Avec une bourse de 300 francs (45,7 €) par mois, soit le cinquième du salaire moyen national, il lui a fallu *« une vraie passion »* pour ne pas abandonner le rugby. *« Nous n'avons dans tout le pays que deux jougs* [instrument indispensable pour le travail en mêlée], *pas de sacs de plaquage ni de chaussures à crampons, pas de stade où nous préparer. Pour notre victoire contre les Etats-Unis, nous avons touché une prime de 300 dollars* (278 €), *alors qu'eux reçoivent dix fois plus à chaque match. »*

Cette victoire (27-25) a permis aux Roumains de ne pas revenir bredouilles au pays et d'éviter l'humiliation qu'ils craignaient, compte tenu de la décrépitude où s'enfonce le rugby roumain, qui fut pourtant un des meilleurs d'Europe, après ceux des nations britanniques et de la France. Ayant, de plus, résisté assez honorablement à l'Irlande, vendredi 15 octobre à Dublin (44-14), les Roumains peuvent estimer qu'ils ont atteint leur objectif : ne pas sombrer tout à fait.

Vioreanu doit sa sélection à John Philips, le coach néo-zélandais qui a pris en charge la direction de l'équipe trois mois avant le début de la Coupe du monde, grâce à l'International Rugby Board. Son meilleur ami est Roland Vusec, le demi d'ouverture de Montauban, dont le père, venu en supporteur à Dublin, battit jadis l'équipe de France. Pour Roland, l'influence de l'entraîneur des antipodes a été décisive. *« John nous aime. Avec Marinescu, l'entraîneur physique, il a réussi à former un tandem qui a transformé l'atmosphère de l'équipe. Ils nous ont ouvert l'esprit. Pour le reste, on a pu mesurer sur le terrain la différence de préparation qui s'est creusée entre le rugby roumain et celui du reste du monde... »*

Florentin Marinescu est ceinture noire de karaté, champion de jiujitsu et... président pour l'Europe de l'Association mondiale des gardes du corps. Il a joué les précurseurs en introduisant à Bucarest, dès 1984, la pratique des arts martiaux dans la préparation de l'équipe nationale. Depuis, il a fait école. Il vit maintenant en Californie. *« Pour l'amour du rugby et de la Roumanie, j'ai accepté, sans être payé, de rejoindre John Philips il y a trois mois. J'ai travaillé pour former un esprit de corps. Il fallait redonner le sens de l'effort aux joueurs, retrouver la volonté du guerrier qu'ils avaient perdue. Les tricheurs, les menteurs, ça n'existe pas dans le sport de haut niveau. »*

Sous le régime Ceausescu, le rugby, comme les autres sports, servait de vitrine au pouvoir, qui ne mégotait pas sur son financement. Ce fut l'époque d'or, marquée par quelques grandes victoires internationales. Le fils du Conducator était le premier des fans et des financiers. *« A l'époque,* se souvient le demi de mêlée Petre Mitu, *il n'y avait qu'une règle, simple : "L'équipe doit gagner, pour montrer au monde que le système socialiste est le meilleur." Moyennant quoi les rugbymen étaient des privilégiés, ils pouvaient sortir du pays, ce qui était interdit au reste de la population, ils étaient respectés. »* A vingt-deux ans, Petre vit à Bucarest chez ses parents, il joue au Steaua, le club de l'armée, l'autre grand club du pays, le Dinamo, étant celui de la police. *« Ma mère, qui a été professionnelle de volley, me rappelle souvent ce passé. Elle m'aide matériellement, car ma solde de militaire est de 60 dollars* (55 €) *par mois. Elle veut me voir signer un contrat à l'étranger. Tous les parents ne rêvent que de ça, leurs enfants pourront alors leur envoyer des devises. »*

AFP

En dépit de leurs difficultés, les Roumains ne rentreront pas bredouilles au pays. Leur victoire contre les Etats-Unis, qu'ils fêtent ici, leur a permis de sauver l'honneur.

HIER, on jouait au rugby pour avoir le droit de voyager hors du pays. Aujourd'hui on rêve, par son biais, d'émigrer pour survivre. A Dublin, un couple de Roumains, sans papiers et sans domicile fixe, vient de gagner à la loterie 10 millions de francs (1,52 million d'euros). La nouvelle a fait le tour du clan des rugbymen roumains. *« Une fortune incalculable !* s'exclame Petre. *A Bucarest, on se débrouille. On joue par passion, pas pour l'argent : nous ne touchons pas de salaire. »*

Depuis 1989, les caisses du rugby sont vides : le ministère des sports ne verse plus que 800 000 francs (122 000 €) par an à la Fédération ! Celle-ci n'a pas le droit de se livrer à des opérations commerciales, pas même de vendre les billets pour les matches. Le ministère préfère les donner pour attirer le public. Aucun sponsor ne vient en aide au rugby des Carpates. *« Sans l'International Board, je ne sais pas comment l'équipe pourrait exister »*, convient le secrétaire de la Fédération. Son nouveau président, Dumitru Mihalache, est pourtant un battant. Il veut croire, lui, que le rugby roumain n'est pas mort. *« La loi sur le sport va enfin changer. La nouvelle va nous permettre de faire de la publicité. Les taxes frappant le sponsoring vont être allégées. »* Déjà, le ministère des sports vient d'allouer un terrain à la Fédération. *« Pour construire notre stade, nous avons fait appel à des joint-ventures entre sociétés roumaines et étrangères, qui vont construire en bordure hôtels et restaurants. »* Le projet est bouclé. D'autres bonnes volontés se lèvent. George Starton, un riche entrepreneur, vient, par exemple, de fonder un club en province.

ALORS pourquoi cette tension sournoise que les observateurs ont perçue pendant le séjour de la délégation roumaine en Grande-Bretagne ? Une atmosphère lourde de soupçons, comme si les gestes de chacun étaient surveillés... Constantin Fugigi notamment, l'actuel manager, dont l'attitude rappelait des temps anciens. Lui demandait-on ce qui a changé dans le rugby roumain depuis la chute des Ceausescu, en 1989, qu'il répondait : *« Ces questions politiques ne m'intéressent pas. »* Professeur à la faculté d'économie après avoir été policier, il se contentait d'annoncer sa prochaine nomination à la vice-présidence de la Fédération. A son côté, le coach roumain Mircea Paraschiv laissait pointer son mécontentement de devoir laisser une partie de ses prérogatives entre les mains de John Philips et se félicitait qu'*« en France, Dieu merci, l'esprit néo-zélandais n'a pas fait école »*.

Mais si l'encadrement reste marqué par les années de la dictature, les joueurs, eux, ne sont plus prêts à courber l'échine et à se taire. John Philips s'en réjouit. *« Les jeunes ont appris ces dernières semaines à ne plus considérer la critique comme un crime. On n'a pas à les traiter comme des chiens. Il faut miser sur leur sens de la démocratie. »* Marinescu affiche son franc-parler : *« A mon âge, j'ai la liberté de dire ce que je crois. Les mentalités doivent changer, héritées de siècles, pas des dernières décennies seulement. Il faudra beaucoup de temps. En trois mois, j'ai compris : je n'ai qu'une vie, et je m'en vais ailleurs, où je serai plus utile qu'en Roumanie. Trop d'individus pensent tout savoir. Ils ont un cerveau dur comme le bois. Peut-être même que les arbres comprennent plus de choses que ces hommes-là »...*

Danielle Rouard
à Wicklow (Irlande)

INTERNET

www.ac-toulouse.fr/histgeo/

DANS LE SUD-OUEST, les terrains de sport jouxtent les facultés : le rugby fait bon ménage avec l'université. Pour les étudiants, ce n'est pas simplement l'occasion d'entretenir sa condition physique. C'est aussi une occasion de cultiver l'esprit de corps de son école, tout en s'abandonnant sans complexes aux orgies de la troisième mi-temps. Les professeurs, eux, ne se contentent pas d'observer leurs ouailles avec bienveillance, en se remémorant leur jeune temps. Le rugby est tellement implanté dans la région qu'il a gagné le rang d'objet d'étude. Aussi les professeurs d'histoire-géographie de l'académie de Toulouse consacrent-ils à la discipline une large place sur leur site Internet. Le rugby cohabite avec des conseils de révision pour le baccalauréat. A la rubrique « monographies », le rugby est un des thèmes d'histoire locale, traités au même titre que les ravages de la peste noire en Bigorre ou l'attitude du clergé local durant la Révolution. Le visiteur trouvera un récit très complet de l'enracinement de la discipline dans le Sud-Ouest. La géographie n'est pas en reste, avec les cartes des principaux *« foyers rugbystiques »* de France, qui permettent de dégager un *« quadrilatère du rugby »* dans l'Hexagone. L'approche didactique n'empêche pas le lyrisme. *« L'Histoire est sous nos pieds, dans la glèbe que foulent nos chaussures, au fond du jardin, derrière le garage »*, assure le site. Et sur les stades, bien sûr. ***F. G.***

Young & Rubicam France 99. Société Générale. Photo : Marc Francotte

BRAVO
AU XV DE FRANCE.

SPONSOR OFFICIEL DE LA COUPE DU MONDE DE RUGBY, LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ET SES 58 000 COLLABORATEURS PRÉSENTS AUX 4 COINS DU GLOBE FÉLICITENT LE XV DE FRANCE POUR SA VICTOIRE ET LUI RENOUVELLENT SA CONFIANCE ET SON SOUTIEN POUR SON 1/4 DE FINALE. **www.socgen.com**

SOCIETE GENERALE

RUGBY WORLD CUP 1999

LeMonde Job: WDE4299--0001-0 WAS MDE4299-1 Op.: XX Rev.: 16-10-99 T.: 10:06 S.: 111,06-Cmp.:18,06, Base : LMQPAG 12Fap:100 N°:0308 Lcp:700 CMYK

Le Monde
ECONOMIE
LES ENJEUX ▲ LES INITIATIVES
MARDI 19 OCTOBRE 1999

EUROPE

Pour Didier Bouteiller, animateur des pactes territoriaux pour l'emploi à la Commission, la politique économique de l'Union ne peut se passer des acteurs locaux (page IV)

BOUSSOLE

Le besoin de financement de la Côte d'Ivoire sera plus élevé cette année, mais la situation politique du pays suscite des réticences de la part des organismes internationaux (page V)

FUTURS

10

En deux ans (1989-1990), les universités américaines ont octroyé dix fois plus de licences que dans la période de dix ans allant de 1974 à 1984. Car, à la différence du système français, la loi américaine sur les brevets favorise les transferts de technologie (page VI)

TRIBUNES

Le prix Nobel d'économie a été décerné cette année à Robert Mundell (photo), récompensant ainsi une œuvre théorique très influente sur les zones monétaires optimales (page VIII)

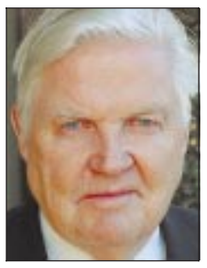

OFFRES D'EMPLOIS

De la page IX
à la page XX

L'« impuissance publique » inquiète l'opinion. Pourtant, même privé de certains outils, l'Etat a les moyens d'agir sur l'économie

Est-il possible de réguler le capitalisme?

JOCHEN GERNER

Lionel Jospin qui bégaie sur l'« effet Michelin », Tony Blair qui s'efforce de ne pas dérailler à Paddington, Gerhard Schröder, enfin, qui, avec constance, collectionne les revers électoraux, le dernier en date étant celui de Berlin, sa capitale. En quelques jours, se sont retrouvés interpellés sur l'estrade politique, face à une opinion publique mobilisée, trois dirigeants « roses » – au carmin, il est vrai, plus ou mois prononcé –, le premier sur la pertinence de licenciements annoncés par une multinationale qui gagne pourtant bien sa vie, son homologue britannique sur les dangers de confier à des entreprises privées, trop soucieuses de rentabilité financière, la sécurité des voyageurs, le chancelier allemand enfin, sur son incapacité à concilier la modernisation du pays avec la justice sociale exigée par l'aile gauche de son parti.

Trois événements d'actualité apparemment déconnectés qui ont cependant contraint les intéressés, avec un bel ensemble, à rectifier le tir et le ton. Qui pour réaffirmer son acharnement à œuvrer pour le plein emploi, tel autre pour retirer sa licence d'exploitation au responsable de la catastrophe ferroviaire, le troisième enfin, sous forme d'un virage à gauche à propos de l'impôt sur la fortune et de la retraite à soixante ans. Trois faits économico-politiques pourtant liés qui ont trait, pêle-mêle, aux effets de la globalisation sur les transnationales et leurs salariés, aux ratés du libre marché lorsqu'il échappe aux règles du bon sens, aux difficultés, enfin, de bouter l'Etat-providence hors du champ de l'initiative économique au moment où, partout, croissance forte ou pas, se creusent les inégalités sociales. Et qui, ensemble, posent la question de savoir si l'Etat, entraîné dans la spirale du chambardement des cadres et des territoires, a encore un rôle (et si oui, lequel ?) dans l'économie, à défaut de la « réguler » ou de « l'administrer » vraiment.

L'« impuissance publique » est-elle si réelle qu'on veut bien le dire ? Le « fonds-monétarisme », inspiré par les institutions financières de Washington et véhiculé par les marchés boursiers, a-t-il imprimé sa marque indélébile sur les programmes de gouvernement ? Certainement pas, assurent la plupart des spécialistes. Contrairement aux idées en vogue, *« c'est encore la politique qui conduit l'économie, et non l'inverse »*, affirme le professeur Jonathan Story. *« Simplement, la politique ne se réduit plus aux tâches régaliennes de l'Etat »*, souligne ce spécialiste britannique de politique internationale qui vient de consacrer un ouvrage (*The Frontiers of Fortune*) au sujet. Un propos tempéré par Wolfgang H. Reinicke dans son dernier livre (*Global Public Policy. Governing without Government*). Cet ancien économiste de la Banque mondiale, un temps chercheur à la Brookings Institution, analyse le décalage entre des Etat nations qui continuent à tirer du maintien des frontières leur légitimité, et des marchés qui, après avoir été dépendants du pouvoir politique et des réseaux économiques locaux, ne sont plus sujets, une fois émancipés, à la moindre contrainte territoriale.

VOLONTARISME POLITIQUE

« L'affaire Michelin est l'illustration des frictions qui existent entre un système de régulation auquel on continue de se référer, alors qu'il est périmé (le recours éventuel à l'autorisation préalable de licenciement) et le besoin de régulation d'un nouveau type qu'il faut imaginer », considère un proche du dossier. *« Ce besoin de re-régulation en imaginant de nouvelles formes d'intervention, n'a pas attendu le débat actuel pour se concrétiser*, estime pour sa part Jean-Michel Charpin, commissaire au Plan. Ainsi fait-il remarquer, *après les excès de déréglementation des années 80 et les dysfonctionnements qui ont suivi, l'introduction du ratio Cooke, c'est-à-dire de normes prudentielles bancaires plus exigentes, participait déjà de ce mouvement »*

Comme le rappelle Peter Evans dans un récent numéro de la revue américaine *World Politics* (Baltimore), la croyance que, dans une certaine mesure, le gain économique peut être recherché indépendamment de la souveraineté et la conviction que *« l'actuel régime normatif vaut indifféremment pour les pays riches comme pour les pays pauvres »* ont encore la vie dure, mais le volontarisme politique a encore de beaux jours devant lui. Cahin-caha, c'est l'action gouvernementale qui a conduit le Vieux Continent à bâtir un système économique débouchant sur la création de l'euro. C'est elle également qui a permis aux pays d'Europe continentale de naviguer, de conserve, vers ce qui pourrait être *« une bonne gestion conjoncturelle »*. Au prix, il est vrai, d'un chômage massif. De l'autre côté de l'Atlantique, c'est aussi cette action publique, pilotée en double conduite cette fois, par la Maison Blanche et par la Réserve fédérale, qui a permis aux Etats-Unis, via la relance budgétaire dans les années 80 et la relance monétaire dix ans plus tard, de sortir de la crise économique dans laquelle ils s'étaient enfoncés à deux reprises.

« Nous continuons à penser que cette régulation se fait mieux dans un système décentralisé que dans un système où tout vient de l'Etat », affirme cependant Pascal Salin, professeur à Paris-Dauphine et l'un des principaux avocats de l'économie libérale. Sans doute ; il reste, qu'aux Etats-Unis, pays libéral par excellence, les initiatives prises par la puissance publique – et entérinées par le secteur privé, conscient de leur efficacité – ne manquent pas. D'Internet, rodé dans les laboratoires du Pentagone, à la Sematech, une société commune privé-public qui a permis à la Silicon Valley de reprendre les premières places de l'industrie des semi-conducteurs d'où elle avait été détrônée, au début des années 90, par les constructeurs japonais, c'est de l'administration qu'est venue l'impulsion.

RENTE DE SITUATION

C'est elle également qui, dans la deuxième moitié des années 80, a réagi au déclin qui menaçait l'industrie américaine en avalisant l'opération « Made in America », initiée par le fameux Massachusetts Institute of Technology (MIT), transformé pour l'occasion en ministère du commerce international et de l'industrie japonais (MITI), autre cheval de bataille économique sellé par l'Etat. Avec le résultat que l'on sait : une rente de situation dans le high-tech et l'industrie de la communication, acquise au prix d'une occupation systématique, des années durant, du terrain dévolu aux standards, brevets et licences. Un ratissage systématique qui a permis, par exemple, aujourd'hui, à Microsoft de régner en « maître du monde » sur son marché. *« Nous n'aurions pas pu créer l'équivalent de Microsoft en France »*, assure Dominique Strauss-Kahn, le ministre de l'économie quand on l'interroge sur le sujet. Et en Europe ? Rien n'est moins sûr. Là aussi l'ex-Etat bâtisseur peut se transformer en principal artisan, voire organisateur, d'un nouveau marché ou d'autres formes d'économie à inventer. Dans son propre intérêt. Comme dans celui d'une collectivité qu'il lui faut préserver.

Serge Marti

LeMonde Job: WDE4299--0002-0 WAS MDE4299-2 Op.: XX Rev.: 18-10-99 T.: 06:11 S.: 111,06-Cmp.:18,06, Base : LMQPAG 12Fap:100 N°:0309 Lcp:700 CMYK

PILOTAGE ÉCONOMIQUE

Questions-réponses

1 Comment peut-on définir la régulation ?

Selon la définition la plus générale, la régulation est l'ajustement d'une multiplicité de mouvements en fonction d'actes ou d'objectifs qui ont été fixés. En économie, plusieurs conceptions s'affrontent. Pour les libéraux, la régulation est assurée de façon automatique par le marché ; on parle alors de marché autorégulateur ou de régulation spontanée. En revanche, les keynésiens contestent cette capacité du marché à organiser de façon optimale les rapports entre l'économie et la société, ce qui les conduit à mettre en avant la nécessité d'une régulation consciente par l'Etat (on parle alors d'hétérorégulateur). Dans la pratique, quand on évoque la régulation, on se réfère aux politiques d'intervention de l'Etat ou des institutions publiques comme les banques centrales, les institutions internationales telles que le FMI, qui intervient dans le domaine monétaire, ou le Comité de la réglementation de Bâle, dans le domaine bancaire.

2 Qui sont les théoriciens de la régulation ?

La théorie de la régulation est une approche développée par des économistes, principalement français, depuis le milieu des années 70. Parmi eux, Robert Boyer, actuellement chercheur au Centre d'études prospectives d'économie mathématique appliquées à la planification (Cepremap), et Michel Aglietta, en poste au Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii). Cette approche puise son inspiration aussi bien dans la théorie keynésienne que dans la théorie marxiste. Au-delà de leur diversité, les auteurs de ce courant ont en commun la volonté d'analyser la dynamique de l'accumulation du capital en liaison avec l'ensemble des formes institutionnelles qui servent de cadre aux comportements économiques. Ces comportements sont alors définis comme le résultat de normes sociales. Le concept de mode de régulation est pour ces économistes au centre d'une réflexion visant à rendre compte de la diversité de fonctionnement des économies de type capitaliste. Et, en conséquence, de la diversité des crises qui peuvent s'y produire.

3 Quels sont les instruments actuels de la régulation ?

Ces instruments sont multiples, ils vont des instruments classiques de réglage de la politique macroéconomique, à savoir la politique budgétaire et la politique monétaire, à l'ensemble des réglementations qui agissent sur les différents secteurs d'activité. Les ratios prudentiels imposés aux banques font par exemple partie des mesures pour inscrire la distribution du crédit dans certaines normes. Dans le domaine du marché du travail, le salaire minimum, la durée légale du travail, la réglementation sur le licenciement... sont des instruments de régulation des relations entre les entreprises et leurs salariés. Le débat sur les normes environnementales, sur *« les droits à polluer »*, qui s'est engagé depuis la conférence de Rio au début des années 90, vise également à imposer certaines pratiques aux entreprises dans un souci de protection de l'environnement.

4 A quels objectifs correspondent les politiques de déréglementation mises en œuvre dans les pays occidentaux à partir des années 80 ?

La déréglementation est une des composantes essentielles des politiques libérales qui se généralisent à partir de cette période sous l'impulsion des expériences américaine et anglaise. Ces politiques reposent sur l'idée que la réglementation a des effets contre-productifs sur les performances économiques et qu'il vaut mieux faire confiance à une régulation directe par le marché. En libérant les agents économiques des contraintes administratives et en laissant jouer la concurrence, le système économique deviendrait donc plus efficace.

En France, jusqu'au milieu des années 80, les marchés monétaire et financier se caractérisaient par des structures compartimentées et par des circuits cloisonnés gérés directement par le ministère de l'économie, et plus précisément par la direction du Trésor, sans oublier l'encadrement du crédit. A partir de 1984, un grand mouvement de désintermédiation est engagé, qui va notamment permettre aux entreprises de se financer directement sur les marchés financiers, du moins pour les plus grosses d'entre elles. Parallèlement, de nouveaux instruments financiers ont été créés, tels que les marchés à terme et de devises, à l'instar de ce qui se faisait dans les pays anglo-saxons. Cette libéralisation des marchés financiers est l'un des moteurs de la globalisation financière au niveau mondial. L'encadrement du crédit, qui permettait à l'Etat de gérer ses objectifs de création monétaire en rationnant la distribution de crédits par les banques, a été levé en 1987. Ensuite, l'instrument essentiel de la politique monétaire devient les taux d'intérêt à court terme, que fixent la Banque de France et, depuis le 1er janvier 1999, la Banque centrale européenne.

L'Etat doit intervenir, mais différemment

« Doit-on et peut-on encore réguler l'économie ? » Des chefs d'entreprise et des syndicalistes répondent. Aucun ne récuse la nécessité de réguler le marché, mais ils divergent sur le degré d'intervention opportun de l'Etat

● Gérard Mestrallet, PDG de Suez-Lyonnaise des eaux

« L'Etat a profondément modifié ses modes d'intervention au cours des dernières années. Il est de moins en moins actionnaire direct des entreprises et assure de plus en plus le contrôle des marchés, notamment en matière de concurrence. C'est lui qui assure la régulation au niveau macroéconomique. L'évolution est saine et nécessaire. L'Etat doit rester le garant des règles du jeu à définir entre les différents acteurs de l'économie. Il ne doit pas prendre une place excessive dans le dossier social, car il faut au maximum laisser jouer la négociation collective entre les partenaires sociaux. Mais les pouvoirs publics doivent pouvoir contrôler l'application des lois et quand il met en place des politiques d'incitation à l'embauche financée sur des fonds publics, il doit pouvoir prendre position sur la politique globale de l'emploi des entreprises qui profitent de ces subventions. Pour ce qui est des 35 heures, l'Etat est dans son rôle quand il fixe la durée légale du travail, reste à savoir si, en l'occurrence, le curseur est bien placé. »

● Michel-Edouard Leclerc, coprésident des Centres Leclerc

« Oui, l'Etat peut et doit intervenir. L'économie n'est pas l'horizon indépassable de notre temps et le libéral que je suis estime que le marché doit être encadré et parfois impulsé. Quand le capital se nomadise, la loi doit rester sédentaire, que ce soit au niveau national ou européen. Au plan social, au plan de l'environnement, de la sécurité alimentaire... l'Etat doit et peut organiser le bien-être collectif. Il est le seul garant de la cohésion sociale. C'est lui qui doit aussi arbitrer entre le court et moyen terme. Une loi comme les 35 heures n'est pas forcément une bonne loi pour les PME, mais si elle protège un peu les cadres, elle donne alors les moyens d'améliorer leur productivité à moyen et long terme. Des mesures qui apparaissent contraignantes à court terme peuvent garantir la paix sociale à moyen terme. Une législation sociale bien pensée peut s'avérer très productive à moyen terme. »

● Maurice Lévy, PDG de Publicis

« Dans l'affaire Michelin, la première réaction de Jospin avait été la bonne : l'Etat ne peut se mêler de tout. Dommage qu'il ait battu en retraite sur cette idée. La France n'a pas les moyens d'imposer son modèle au monde, mais elle ne peut non plus prendre trop de libertés avec le modèle dominant qui est le modèle américain. Plutôt que d'alourdir le corpus législatif avec des lois inadaptées comme les 35 heures, ou une éventuelle taxation du travail temporaire, un bon gouvernement serait celui qui taille dans l'excès de réglementation. Chaque fois qu'on fait sauter un carcan réglementaire, on libère les énergies. Tel devrait être le rôle de l'Etat aujourd'hui : libérer les énergies et contrôler les excès. Le défaut de la démocratie – le moins mauvais des systèmes – est la réélection : les politiques font des promesses qui flattent l'électeur, appliquent – c'est nouveau – ce programme pour satisfaire leurs électeurs, mais reculent devant des réformes douloureuses de peur de perdre les prochaines élections. »

● José Bové, cofondateur de la Confédération paysanne

« Il est nécessaire de réguler l'économie sur de nouvelles bases, en respectant la souveraineté agricole et alimentaire des pays, et en faisant valoir une autre logique des échanges mondiaux que le dumping économique, social et environnemental. Il faut pour cela soumettre l'OMC aux textes fondamentaux de l'ONU que sont la Déclaration des droits de l'homme et en particulier le pacte sur les droits économiques, sociaux et culturels. L'OMC devrait également être soumise à une autorité judiciaire indépendante pour le règlement des conflits : un tribunal commercial international, à l'instar du Tribunal pénal international, composé de juges indépendants et rendant ses sentences par référence aux déclarations, conventions et pactes internationaux. Ce tribunal pourrait être saisi par les Etats afin de vérifier la conformité de décisions avec les règles du droit. Il est nécessaire que le rapport de forces s'efface derrière le droit. Le marché n'est pas une valeur en soi. L'Europe peut être moteur dans la promotion d'une telle proposition. Un consensus est possible en son sein là-dessus. »

● Patrick Le Lay, PDG de TF 1

« Je suis payé pour savoir que l'Etat peut commettre des excès réglementaires : huit lois en douze ans sur le secteur audiovisuel, qui dit mieux ? Mais je constate aussi que l'Etat est impuissant sur des sujets cruciaux. Il peut par exemple légiférer sur les 35 heures, car il suffit d'une majorité parlementaire. Et, dans ce cas, seul l'avenir dira si la loi était bonne ou mauvaise. En revanche, l'Etat ne peut décider de diviser le chômage par deux. Cela ne relève pas d'une décision politique, mais d'une action plus globale. Je pense qu'il faut être indulgent vis-à-vis de l'Etat, car son fonctionnement vérifie la deuxième loi de Maxwell qui est la loi de l'entropie : tout système évolue avec le temps vers son plus haut niveau de désordre. Pour chaque décision, les paramètres deviennent trop nombreux. Plus aucun cerveau individuel ou collectif n'est à même de les lister et de les classer. La complexité engendre l'immobilité ou bien une prise de décision sous la pression des circonstances. Nombre d'actes législatifs relèvent de l'opportunité. »

● Noël Goutard, PDG de Valeo

« Nous avons l'Etat le plus interventionniste du monde dont l'obsession est bien de réguler l'économie, même si cela se fait aux dépens de sa compétitivité. L'Etat se mêle de tout, car il en garde tout à fait les moyens, les 35 heures en sont le meilleur exemple. Mais il introduit en cela un frein à la prospérité des entreprises et par conséquent à une véritable réduction du chômage. Les délocalisations d'entreprises et les fuites de capitaux sont la face cachée de cette régulation excessive. L'Etat a un rôle à jouer, il ne s'agit pas d'évoluer dans une économie sauvage, mais il faut trouver un équilibre. Je crois que les Etats-Unis l'ont trouvé. Il est normal que le gouvernement cherche par son action à stimuler la croissance et veille aux règles d'une bonne concurrence. Cependant, il existe en France une relation incestueuse entre les pouvoirs publics et les entreprises. Pour revenir à des relations plus saines, il faut supprimer les subsides de toute nature que l'Etat verse aux entreprises. L'Etat doit se concentrer sur ses fonctions régaliennes, réformer les contraintes réglementaires et fiscales qui entravent les entreprises et laisser l'économie prospérer. »

● Pierre Blayau, PDG de Moulinex

« L'économie est déjà très régulée. Il ne s'agit pas tant aujourd'hui de réguler plus, mais de réguler mieux. Sur le plan social, on doit prendre en compte prioritairement la nature de l'activité des entreprises. Certains secteurs sont contraints, face à la compétition mondiale, de faire des efforts permanents de productivité. Ceux-ci doivent respecter un certain nombre de règles en termes de formation, de reconversion de leurs salariés. Mais la régulation ne peut pas consister à renforcer les contrôles en les empêchant de s'adapter.

» La régulation mérite également d'évoluer dans le domaine de la communication sur les produits. Aujourd'hui, tout est banalisé. Développer l'information du consommateur est aussi une façon de réguler l'économie. Il faut aussi introduire une certaine régulation de l'espace industriel européen. Celui-ci reste ouvert à tous vents à la concurrence asiatique. Chaque espace doit pouvoir se protéger avec un minimum de règles en fonction de ses propres priorités, sociales notamment. Les Américains ne s'en privent pas. L'Europe doit être plus protectionniste. »

● Jean-Christophe Le Duigou, secrétaire confédéral de la CGT

« On doit bien sûr réguler l'économie. Le marché est un outil, non une fin. C'est une responsabilité de la puissance publique de réguler l'économie. L'idée d'un Etat totalement impuissant est fausse. L'Etat conserve des moyens d'action. Les entreprises et la production ne sont pas devenues subitement globales. Elles restent enracinées dans des territoires. Et faire valoir la contrainte des règles sociales pour en demander le retrait, c'est occulter les exigences portées par la révolution technologique et notamment l'urgence de développer massivement les qualifications.

» Il est clair cependant que l'Etat ne peut plus agir aujourd'hui de façon isolée sans tenir compte du contexte extérieur. Au niveau européen et mondial, comme au niveau national, il y a aujourd'hui un enjeu d'affirmation de l'intervention collective. On doit désormais penser toute problématique de régulation comme l'intervention conjointe des pouvoirs publics et des acteurs sociaux et économiques. »

● Denis Kessler, vice-président délégué du Medef

« Il y a un temps pour tout. En période de reconstruction, comme au lendemain de la seconde guerre mondiale, l'Etat doit être un agent de la modernisation et de transformation de la société. Mais aujourd'hui son rôle n'est plus dans la régulation, aujourd'hui il doit être un « facilitateur » de croissance, stimuler l'innovation, favoriser le secteur marchand et le bouillonnement entrepreneurial. Or l'Etat français ne s'est pas repositionné, il n'a pas pris en compte l'inversion économique en faveur des politiques de l'offre depuis le milieu des années 80. Il reste sur des vieux schémas keynésiens de relance qui ne sont plus appropriés. Nous ne sommes pas pour un Etat minimal, il serait stupide de dire qu'il ne faut pas de règles, mais nous sommes pour un Etat optimal. Or, depuis vingt ans, l'Etat ne s'est absolument pas réformé, il n'a fait aucun effort de modernisation et a différé toute les réformes importantes comme celle de la fiscalité. Il est dans ces conditions bien mal venu de donner aux entreprises des leçons de compétitivité et de gestion de ses effectifs. »

Propos recueillis par Laurence Caramel, Yves Mamou et Laetitia Van Eeckhout

Des marges de manœuvre restreintes pour Lionel Jospin

De nouvelles contraintes pèsent maintenant sur l'action publique, ce qui explique la perte d'influence de l'Etat

Même si Lionel Jospin s'est appliqué, depuis le 13 septembre, à corriger le sentiment d'impuissance qu'ont pu susciter, ce soir-là, ses propos sur France 2, l'une de ses formules a toutes les chances de passer à la postérité : *« Je ne crois pas que l'on puisse maintenant administrer l'économie. »* Dans ces mots, il y a, effectivement une forme d'aveu : l'économie française a changé – terriblement changé – en quelques années, et les marges de manœuvre du gouvernement se sont du même coup fortement amenuisées.

NOUVELLES NORMES

Le premier indice de ce bouleversement, c'est l'extraordinaire montée en puissance des investisseurs étrangers – et parmi eux de tous les grands fonds de pension anglo-saxons – dans le capital des grandes sociétés françaises, avec des participations qui en dix ans ont grimpé de près de 10 % à environ 40 % désormais. Imposant des normes de gestion nouvelles, celle du « gouvernement d'entreprise » et de la *share holder value* – traduction : du profit pour l'actionnaire –, ces investisseurs ont révolutionné les règles anciennes du capitalisme français et contraint l'Etat à revoir fortement à la baisse ses velléités d'intervention dans le champ économique. Le premier ministre rêvait-il, ainsi, de surseoir à la fermeture du site belge de Renault ? Il lui a fallu battre en retraite. Aurait-il souhaité, comme il s'y était formellement engagé dans sa déclaration de politique générale, rétablir l'autorisation préalable de licenciement, pour placer sous surveillance une entreprise, comme Michelin, enregistrant une hausse de ses bénéfices, mais annonçant au même moment un plan de suppressions d'emplois ? Irréaliste : ce n'est *« maintenant »* plus concevable.

Mais il existe de nombreux autres signes de la perte d'influence de l'Etat et de la puissance croissante des marchés. Et en particulier les grands instruments traditionnels de la politique économique se sont émoussés. C'est évidemment le cas de la politique monétaire, dont la détermination incombe, pour l'essentiel, à la très indépendante Banque centrale européenne. C'est le cas aussi de la politique budgétaire, qui est maintenant fortement encadrée par les règles du pacte de stabilité européen. C'est le cas enfin de la politique fiscale, qui, du fait de la mondialisation et de la libération des mouvements de capitaux, peut être sanctionnée au moindre errement.

IMPÔT SUR LE CAPITAL

Ce dernier exemple est, sans doute, symbolique, entre tous, des nouvelles contraintes qui pèsent sur l'action publique. Les socialistes ont-ils pour ambition d'alourdir la fiscalité sur l'épargne ou sur le patrimoine ? Pour une part, ils peuvent mener leur projet à bien, par le truchement de la montée en puissance de la contribution sociale généralisée, en alourdissant les prélèvements sur l'épargne et en allégeant ceux sur le travail. Mais la marge est singulièrement étroite : dans le même temps, Dominique Strauss-Kahn est dans l'obligation de renoncer à un projet pour lequel il s'est battu pendant près de dix ans, tendant à élargir aux biens professionnels l'assiette de l'impôt sur la fortune pour le transformer en un véritable impôt sur le capital.

L'aveu jospinien de ce nouveau rapport de forces entre les marchés et l'Etat – à l'avantage des premiers et au détriment du second – ne s'arrête d'ailleurs pas là. Tentant de limiter, le 27 septembre, lors des journées parlementaires de Strasbourg, le choc suscité, à gauche, par ses propos initiaux, le premier ministre a en effet insisté sur le fait que le gouvernement ne resterait pas inerte et qu'il avait demandé à Bercy de préparer un projet de loi sur les *« nouvelles régulations économiques »*.

Or ce concept de « régulation », depuis peu très en vogue, en dit lui-même très long sur les évolutions qui affectent l'économie française. En d'autres temps, une quelconque grande décision portant sur l'avenir du secteur bancaire français, par exemple, aurait été prise dans le bureau du ministre des finances. Désormais, ce n'est plus le cas : l'affaire BNP-Société générale-Paribas a apporté la démonstration éclatante que l'arbitre a changé. C'est le marché qui tranche. Mais encore faut-il qu'il soit régi par des règles transparentes pour tous les protagonistes. Ce qui n'est notoirement pas le cas en France, puisque, si les actionnaires ont départagé les acteurs de la bataille boursière, le verdict était à ce point confus qu'il a dû être décrypté par une autorité de contrôle, le Comité des établissements de crédit, dont les règles de fonctionnement sont encore balbutiantes.

BAGAGE IDÉOLOGIQUE

Les nouvelles « régulations » annoncées par M. Jospin auront donc précisément pour objet, non pas de redonner un pouvoir d'intervention à l'Etat, qu'il a largement perdu, mais de redéfinir les prérogatives des autorités de marché. Il faut donc prendre garde au mot. Celui de régulation, auquel la gauche s'est converti, peut suggérer que l'Etat veut retrouver son lustre d'antan. Mais, en fait, il fait partie du bagage idéologique libéral : pour que le marché fonctionne harmonieusement, il faut nécessairement qu'il soit régi par des règles du jeu incontestables.

Laurent Mauduit

Bibliographie

● **The Frontiers of fortune. Predicting capital prospects and casualties in the markets of the future.** De Jonathan Story. (Editions Financial Times/Prentice Hall. Londres. 1999. 238 p.).

● **Global Public Policy. Voverning without Government ?**. De Wolfgang H. Reinicke. (Brookings Institution Press. Washington. 1998. 308 p.).

● **La Gauche imaginaire et le nouveau capitalisme.** De Gérard Desportes et Laurent Mauduit. (Grasset, 1999, 303 p., 127 F, 19,36 €).

● **Théorie de la régulation : l'état des savoirs ,** de Robert Boyer. (Edition La Découverte, 1995, 576 p., 250 F, 38,11 €).

● **Régulation et crises du capitalisme**, de Michel Aglietta. (Edition Odile Jacob, 1997, 486 p., 80 F, 12,20 €).

● **Le Turbo-capitalisme**. D'Edward N. Luttwak. (Editions Odile Jacob. 1999. 345 p., 160 F, 24,40 €).

● **La Refondation du monde,** de Jean-Claude Guillebaud. (Seuil 1999, 366 p., 140 F, 21,3 €).

LeMonde Job: WDE4299--0003-0 WAS MDE4299-3 Op.: XX Rev.: 18-10-99 T.: 06:11 S.: 111,06-Cmp.:18,06, Base : LMQPAG 12Fap:100 N°:0310 Lcp:700 CMYK

Jonathan Story, professeur de politique internationale à l'Insead

« C'est la politique qui conduit l'économie mondiale et non l'inverse »

« Dans votre livre, *Les Frontières de la fortune* (Editions Financial Times), qui vient d'être publié, vous affirmez que c'est la politique qui conduit l'économie. Les entreprises issues de mégafusions n'ont-elles pas plus de pouvoir que les Etats ?

– Les entreprises sont liées aux gouvernements de multiples façons : par le biais des impôts, du système de formation dont elles bénéficient, de la législation du travail qu'elles doivent suivre, etc. A mon opinion, la politique ne se réduit pas aux tâches régaliennes d'un Etat.

– Votre analyse, sur le rôle des politiques dans l'économie, repose sur une étude historique approfondie de l'économie du XIXe siècle à nos jours. Pensez-vous qu'elle puisse s'appliquer dans l'environnement économique actuel ?

– Certes on est passé d'un commerce de matières premières à un commerce de produits industriels. Les fusions-acquisitions n'étaient pas aussi développées au début du siècle. Mais ce qui a surtout changé c'est le rôle du gouvernement. Durant les soixante-dix années de ce siècle, qui vont des années 1914 à 1991, les gouvernements pesaient beaucoup trop dans l'économie. En période de guerres, l'Etat avait des objectifs clairs : il fallait construire des chemins de fer, produire de l'acier, des tanks, pour battre l'ennemi.

Puis le keynésianisme, lié à une approche activiste des investissements publics, a provoqué une explosion de politiques étatiques. Maintenant, nous observons un recul par rapport à cette période, un recul tout à fait approprié. Les analyses des politiques publiques, comme celles de Jean-Claude Thoenig, montrent très clairement les multiples logiques agissant au nom de l'intérêt général. Donc le rôle du gouvernement a été redéfini et continuera d'être redéfini pour de bonnes raisons. D'ailleurs, cette redéfinition permanente des frontières est du rôle de l'Etat. Ce qui crée des problèmes. Par exemple, en France, le débat sur le domaine des politiques publiques se réfère souvent à l'époque où les Etats allouaient des ressources par le biais du marché des obligations, à travers des institutions financières ou des entreprises qu'ils possédaient. On pouvait alors croire que l'Etat menait la politique économique. Mais en fait, l'Etat était prisonnier de groupes de pressions puissants. Donc, à bien des égards, on pourrait dire que dans la situation actuelle, l'Etat a plus de pouvoir sur les entreprises. Prenez l'exemple des chemins de fer britanniques. Pour de nombreuses raisons, le rail n'a pas bénéficié d'investissements suffisants. Et le Parti travailliste a hérité d'une situation difficile. Mais, on voit, avec l'accident de Paddington, que le gouvernement a plus de possibilité pour agir sur ce type de compagnies qu'il n'en aurait s'il les possédait.

Jonathan Story

● Professeur d'économie politique internationale à l'Insead, la Business School de Fontainebleau, depuis 1987, Jonathan Story, cinquante-neuf ans, britannique, analyse l'influence des changements politiques sur les Etats, les entreprises et les marchés.

● Son dernier livre, *The Frontiers of Fortune* (Editions Financial Times/Prentice Hall), commente l'histoire politico-économique de la planète et en prévoit l'évolution dans les prochaines décennies.

– La bonne santé de l'économie américaine n'est-elle pas due à la capacité d'innovation des entreprises plutôt qu'au rôle de l'Etat ?

– Bien sûr, les entreprises jouent un rôle majeur dans le développement des technologies, de l'innovation. Mais Internet, déjà connu dans les années 60, a été lancé sur le marché privé par le Pentagone à la fin des années 80. C'était une façon pour l'Etat américain de contribuer à la croissance après la fin de la guerre froide. Bien sûr, maintenant ce sont les entreprises qui font des choix individuels. Mais avec une forte présence des autorités gouvernementales. La présence du gouvernement est indirecte. Depuis les années 80, le Pentagone s'est converti en une sorte de ministère de l'industrie, de MITI ! A cette époque, on se demandait comment contrer la menace économique japonaise. Une réponse a été de disperser des budgets en faveur des technologies duales, avec le support des universités qui ont toujours produit une excellente recherche, financée par les entreprises et par l'Etat.

» En 1965, les lois sur l'émigration étaient beaucoup plus libérales aux Etats-Unis, ce qui a provoqué la venue de milliers d'excellents mathématiciens et informaticiens indiens. Les Etats ne sont pas les seuls acteurs, mais ils sont des acteurs cruciaux.

– Outre les marchés, les organismes internationaux n'accaparent-ils pas aussi désormais des pouvoirs qui étaient auparavant du ressort des Etats ?

– Il faut être très prudent face à cette stratégie qui veut que dès qu'il y a un problème on crée une agence internationale. La souveraineté d'abord des rois et maintenant des collectivités locales existe toujours. Les Etats n'ont jamais eu de pouvoir absolu, même si Louis XIV disait *« l'Etat c'est moi »* ; mais l'histoire du XVIIIe siècle à nos jours montre à quel point l'interdépendance, la coopération et la concurrence étaient la norme, et l'est toujours.

– Mais lors de la crise monétaire de 1992-1993, les gouvernements n'ont-ils pas été obligés de suivre les décisions du marché ?

– En 1992, les marchés ont pris la décision finale. Mais, il en a été ainsi parce que les Etats – la Grande-Bretagne et l'Italie – ont, pour des raisons politiques, mis en place des conditions favorables pour qu'il en soit ainsi. La Grande-Bretagne avait accepté de lier la livre au deutschemark pour être en meilleure position lors de la négociation du traité de Maastricht. Les problèmes de la livre ont été le prix à payer. Car cet accrochage au deutschemark fut un désastre. D'abord le pays a importé de l'inflation, puis les taux d'intérêt ont augmenté suite à la réunification allemande, ce qui a tué tout élan économique.

– Prenons un autre exemple, l'Asie n'est-elle pas maintenant dans les mains du FMI ou des marchés ?

– Le Japon est le principal responsable de la crise asiatique. le gouvernement n'a pas pu ou su introduire les réformes nécessaires. Les épargnants ont recherché des rendements positifs au moment où le boom en Asie atteignait son zénith. Après la crise, le marché financier international a exigé la mise en œuvre de règles de transparence. Il rejoint ainsi les demandes des Etats-Unis et de l'Union européenne en faveur d'une plus grande ouverture au Japon.

– Comment voyez-vous donc le rôle de l'Etat dans les années à venir ?

– Les gens en France sont en plein cauchemar : ils voient un Etat de moins en plus influent et des marchés qui s'engraissent. Je ne pense pas que cela arrivera à cause de la force d'inertie des Etats modernes. Quand Jospin dit que dans l'affaire Michelin, l'Etat ne peut faire grand-chose, il dit une évidence ! Il est raisonnable que l'Etat se désinvestisse de la gestion directe. Le marché des capitaux ne se décide plus au Trésor. Cela allège le travail de l'Etat dans certains domaines, et lui permet de faire un meilleur travail ailleurs. Le discours qui permettrait d'expliquer ce qui est possible dans ce nouvel environnement n'a pas encore été découvert. C'est un problème pour Jospin. Car le discours public résonne différemment ici en France. Ici la solidarité est un mot-clé. On pourrait considérer le marché du travail comme un droit du citoyen ; pour que chacun ait droit au travail, il faut que les barrières à l'entrée sur le marché du travail soient faibles ; ce qui implique de faibles barrières à la sortie. A mon avis, c'est la bonne politique. Si on trouve un langage pour exprimer cela, qui incorpore aussi l'idée de solidarité, Lionel Jospin et les Français n'auront plus cette vision apocalyptique actuelle d'un Etat en voie de régression. »

Propos recueillis par Annie Kahn et Serge Marti

Le débat sur la régulation s'est internationalisé

Les excès du libéralisme et de la mondialisation sont de plus en plus contestés

C'est une succession d'événements. En apparence sans liens entre eux mais qui, mis bout à bout, pourraient bien annoncer un changement de discours, la fin d'une époque. Il est encore trop tôt pour parler du retour en grâce de l'Etat. Le libéralisme économique s'est imposé partout dans le monde, et personne ne songe sérieusement à le rayer d'un trait de plume. Mais les grains de sable s'accumulent dans la mécanique du *« moins d'Etat, toujours plus de marché »*, imposant une remise en question à ses plus sincères partisans et rouvrant des débats que l'on croyait pour longtemps tranchés.

Après la catastrophe ferroviaire de Paddington, en Grande-Bretagne, qui a fait des dizaines de victimes le 5 octobre dernier, le premier ministre britannique, Tony Blair, a retiré à Railtrack, la principale compagnie bénéficiaire de la privatisation de British Rail, le contrôle des normes de sécurité sur l'ensemble du réseau, et il envisage de confier cette mission à un organisme indépendant. Aux Etats-Unis et en Europe, les interventions publiques se multiplient pour freiner la constitution de monopoles. La justice américaine est en procès contre Microsoft, le gouvernement français s'oppose au rachat d'Orangina par Coca-Cola, et le nouveau commissaire européen à la concurrence, Mario Monti, promet d'arriver au prochain sommet de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui s'ouvrira à Seattle (Etats-Unis) le 30 novembre prochain, avec un projet *« antitrust »*. Avant cela, la crise financière asiatique, à deux doigts de faire basculer l'économie mondiale dans la récession, avait sérieusement entamé la crédibilité des politiques de libéralisation recommandées sans nuances à l'ensemble des pays en développement ou dits émergents.

Considérée hier comme une notion dépassée, la régulation – certains parlent de *« rerégulation »* pour l'opposer au mouvement de dérégulation en vogue à partir des années 80 – est donc redevenue un sujet d'actualité. Voire un devoir imposé dans les institutions internationales, en première ligne dans le procès qui prend forme contre les excès du libéralisme et, avec lui, dans celui de la mondialisation.

Le FMI a été chargé par ses membres de retoiletter l'architecture du système financier mondial et de lui donner de nouvelles règles pour la rendre plus sûre et moins volatile. L'audit est achevé et les propositions ne manquent pas, mais aucune décision n'a été prise. Le banquier de la planète a toutefois reconnu que la libéralisation des mouvements de capitaux dans les pays émergents devrait à l'avenir *« se faire de façon graduelle en tenant compte des situations au cas par cas »*, donnant ainsi raison, *a posteriori*, à la Malaisie qui, pour se mettre à l'abri de la bourrasque financière, avait décidé en septembre 1998 de rétablir le contrôle des changes et des flux de capitaux. Cette initiative, fustigée à l'époque par l'ensemble de la communauté internationale, est aujourd'hui regardée avec davantage d'intérêt. Après coup, la Malaisie affiche des prévisions de croissance de plus de 6 % pour l'an 2000, et les investisseurs étrangers ne semblent finalement pas lui tenir rigueur de cet écart de conduite.

VOIX AU CHAPITRE

A la veille d'un nouveau cycle de négociations commerciales, l'OMC, la dernière-née des organisations internationales chargée de promouvoir la libéralisation des échanges, est elle aussi accusée d'appliquer un peu trop à l'aveuglette les principes du libéralisme commercial, sans se soucier de ce que les Etats estiment relever de l'intérêt souverain ; qu'il s'agisse par exemple d'identité culturelle ou de sécurité alimentaire. Là encore, les gouvernements entendent garder voix au chapitre. Le rejet de l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI) en avril 1998 a créé un précédent. Ce texte, préparé pendant près de quatre ans à l'OCDE, le club des pays industrialisés, mais dont l'application aurait ensuite pu s'étendre à l'ensemble des membres de l'OMC, prévoyait d'accorder aux multinationales des droits identiques à ceux des investisseurs locaux.

Certains pays du Sud, sceptiques sur les bénéfices de l'ouverture, réclament aujourd'hui que soit dressé le bilan des derniers accords de Marrakech conclus en 1995, avant de se lancer dans de nouvelles discussions commerciales. *« La vérité, c'est que les taux de croissance promis aux pays en développement grâce aux politiques de libéralisation n'ont pas été atteints ; mais la faiblesse de l'Etat face aux marchés est aujourd'hui une réalité »*, concluait une récente étude du G 77, qui regroupe toujours à l'ONU l'ensemble des pays non alignés, même si cette notion ne renvoie plus à une réalité économique. Nul doute que les pays en développement, qui cette fois-ci n'entendent pas rester sur un strapontin et assister impuissants aux querelles d'intérêt entre les Etats-Unis et l'Europe, feront valoir l'argument.

Mais ce débat sur la mondialisation ne doit pas être ramené à un affrontement classique entre le Nord et le Sud. Car il fait apparaître de nouveaux acteurs ignorant les frontières et sans lesquels il n'aurait peut-être pas pris autant d'ampleur. La mobilisation des opinions publiques, de la société civile à travers les mouvements de chômeurs ou encore de consommateurs, de producteurs d'un nouveau genre soucieux des enjeux de société est sans précédent. Internet est une puissante caisse de résonance et un extraordinaire outil d'organisation de tous ces mouvements qui interpellent les puissances publiques sur le rôle qu'elles doivent avoir dans la définition des nouvelles règles du jeu de l'économie mondiale. A Seattle, ils seront des centaines à s'exprimer. Désormais incontournables, ils seront reçus officiellement et feront entendre la petite musique de la régulation dans une enceinte entièrement dédiée au libre-échange. Les temps changent.

Laurence Caramel

CHRONIQUE

Par Alain Lebaube

L'envers des stock-options

Dès qu'on parle stock-options, le débat se focalise sur les fortunes colossales que se constituent certains grands dirigeants. Depuis l'éviction de Philippe Jaffré, ancien PDG du groupe Elf, à la suite de l'offensive de Total, les 200 millions de francs qu'il aurait monnayés pour son départ sont d'ailleurs devenus une sorte de mètre-étalon, l'unité de mesure du summum de l'enrichissement salarial. Pour s'en offusquer, on invoque alors des considérations morales ou idéologiques, toutes compréhensibles, et, dans un deuxième temps seulement, on en vient à critiquer l'absence de transparence qui entoure ces pratiques. Un travers bien français qu'une loi devra un jour ou l'autre corriger.

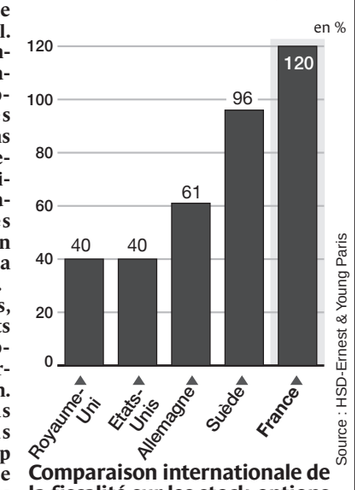

Comparaison internationale de la fiscalité sur les stock-options

Plus rarement évoqués, en revanche, sont les effets inattendus des stock-options, qui devraient pourtant alimenter la réflexion. Parce qu'ils ne sont pas moins réels, qu'ils concernent un champ quand même plus large que les quelques gagnants au loto de l'entreprise et qu'ils sont en train de bousculer bien des règles, tout aussi sûrement.

Ainsi, il est compréhensible que les start-up, ces sociétés à forte croissance vouées au développement des nouvelles technologies, aient recours aux stock-options pour rémunérer leurs spécialistes. Leur chiffre d'affaires ne cesse de croître, leur déficit d'exploitation ne diminue guère et il leur faut cependant, pour nourrir leur expansion, attirer de nouveaux talents qu'elles ne peuvent payer à leur juste prix. Grâce à leur valorisation, virtuelle ou boursière, ces entreprises vont donc proposer des stock-options qui vont agir comme autant d'alléchantes promesses.

Tout cela commence à être connu, et, dans ce cas, accepté. Ce que l'on sait moins, c'est que, déjà aux Etats-Unis, demain en France, on assiste à un phénomène qui modifie radicalement le marché de l'emploi des jeunes diplômés. Dès l'entrée dans la carrière, n'ayant rien à perdre et tout à gagner, ceux-ci ont intérêt à parier sur la petite société performante qui les fera peut-être riches. Ils ont tendance à délaisser les entreprises traditionnelles, y compris les multinationales les plus réputées, qui ne sont pas capables de proposer d'aussi brillantes perspectives. Résultat, les pénuries actuelles de main-d'œuvre très qualifiée, surtout dans les nouvelles technologies, s'en trouvent aggravées dans des secteurs autrefois très prisés par les débutants, dont les cabinets d'audit ou les grandes écoles internes du marketing.

Mais ce n'est pas tout. Conçues pour motiver et fidéliser les salariés, les stock-options peuvent aboutir à des situations imprévues, surtout si elles sont largement distribuées. Quand s'approche l'échéance à compter de laquelle les bénéficiaires peuvent enfin réaliser leur gain, par exemple, le syndrome de Perrette et le pot au lait se répand parmi le personnel. Ils rêvent plus à leur vie future qu'à leurs performances professionnelles. Certains, qui ne le proclament pas ouvertement, pensent même à s'en aller discrètement. D'autres, à qui on propose de se remettre en cause en changeant d'affectation interne, observent les directeurs de ressources humaines, en viennent d'autant plus à refuser le défi qu'ils ont le sentiment d'avoir assuré financièrement leur avenir. Ils n'on plus envie de prendre des risques.

Les cabinets de recrutement s'inquiètent aussi d'un retournement, perceptible dans les catégories intermédiaires. Des cadres, des spécialistes, mais pas les dirigeants à qui on peut toujours offrir mieux, déclinent toute proposition extérieure. Ils attendent de pouvoir réaliser leurs stock-options et sont insensibles à l'appel des sirènes. C'était l'avantage recherché, certes, mais il menace de stériliser l'offre de certaines compétences.

Manière de voir LE MONDE diplomatique

Le trimestriel édité par

HORS-SÉRIE

CULTURE, IDÉOLOGIE ET SOCIÉTÉ

Au sommaire :

- La marchandisation du monde, par **Ignacio Ramonet.**
- L'idéologie aujourd'hui, par **François Brune.**
- L'autophagie, grande menace de la fin du siècle, par **Denis Duclos.**
- L'alibi humanitaire, par **Danièle Sallenave.**
- Mirages du progrès technique, par **Victor Scardigli.**
- L'entreprise du XXIe siècle, par **Bernard Cassen.**
- L'argent et la machine sacrée, par **Emmanüel Souchier** et **Yves Jeanneret.**
- Anatomie d'un parc de loisirs, par **Marc Augé.**
- L'ère du clip, par **Jean Chesneaux.**
- Analyse d'un passage à l'antenne, par **Pierre Bourdieu.**
- Réponse à Pierre Bourdieu, par **Daniel Schneidermann.**
- Méfaits du petit écran, par **Max Dorra.**
- Les vidéo-vautours de Los Angeles, par **Yves Eudes.**
- Et autres...

Chez votre marchand de journaux – 50 F

LeMonde Job: WDE4299--0004-0 WAS MDE4299-4 Op.: XX Rev.: 18-10-99 T.: 06:11 S.: 111,06-Cmp.:18,06, Base : LMQPAG 12Fap:100 N°:0311 Lcp:700 CMYK

LE SOCIAL DANS L'UNION

par Francis Kessler

La solidarité familiale en question

La « famille » ou le « groupe familial » est certainement un lieu « primaire » de prise en charge de l'individu touché par un risque social ; cette cellule est aussi souvent considérée comme la plus ancienne forme de solidarité. A ce titre, elle constitue un élément non négligeable de la protection sociale d'un pays. L'entraide familiale présente la particularité de ne pas être fournie, en principe, à titre onéreux. Les juristes la considèrent comme *« hors du commerce »,* et les économistes la classaient dans le secteur non marchand, avant que cette rubrique ne disparaisse de notre comptabilité nationale.

Aussi, alors que, partout en Europe, on s'interroge sur les « modèles familiaux », les administrations de la protection sociale, à la recherche d'économies, « redécouvrent » la famille, quitte à ce que les solidarités familiales soient déclenchées de force. On songe ici à l'exclusion des primo-demandeurs d'emploi des allocations de chômage et à l'exclusion des moins de vingt-cinq ans du RMI en France par exemple. Le jeune chômeur est, en France, à la charge de sa famille... si celle-ci a les moyens de subvenir à ses besoins. Sinon...

Le caractère subsidiaire de l'intervention de l'Etat par rapport à l'intervention familiale en matière d'aide aux personnes démunies est ainsi régulièrement réaffirmé dans les divers Etats européens : l'individu privé de ressources n'est à la charge de la collectivité que pour autant que sa famille ne puisse le secourir.

La solidarité familiale trouve sa traduction juridique dans l'« obligation alimentaire » organisée le plus souvent par le droit civil : les personnes dans le besoin ont droit, de par la loi, à l'assistance du groupe familial dont ils sont issus.

Mais loin de présenter un caractère homogène, l'obligation alimentaire entre parents varie selon les législations. Schématiquement, un clivage se manifeste entre le nord et le sud en Europe. Dans certains pays nordiques, où les droit sociaux sont les plus individualisés, et en Grande-Bretagne, le groupe familial obligé est réduit. Ainsi, en Grande-Bretagne et en Allemagne, seuls les époux sont débiteurs l'un envers l'autre de cette obligation, et il existe une obligation d'entretien des enfants (mineurs). L'obligation alimentaire est limitée à la famille directe en droit allemand.

La solidarité familiale se traduit en droit civil par l'« obligation alimentaire ». Mais cette obligation entre parents varie selon les législations

A l'inverse l'obligation alimentaire est, en droit français ou portugais par exemple, largement étendue : au-delà de la « cellule familiale » *stricto sensu,* elle lie les descendants, les ascendants et (sous certaines conditions) les alliés. En droit italien, les collatéraux s'ajoutent à cette longue liste d'obligés.

Ces dernières solutions ne vont pas sans poser problèmes : des discussions sur la portée de cette obligation alimentaire renaissent régulièrement, notamment à l'occasion des réformes de prestations d'aide sociale. Les législateurs ont pris conscience des inégalités qu'entraîne la mise en œuvre de l'obligation alimentaire. Pour les classes moyennes, cette obligation du fait d'un des membres de la famille ainsi élargie peut signifier un appauvrissement non négligeable. En droit français, par exemple, le législateur a, ces dernières années, entendu abandonner la référence aux solidarités familiales dans certaines prestations de l'aide sociale. L'obligation alimentaire ne joue pas en matière d'aide sociale aux personnes handicapées ; il y a ainsi substitution du concept de solidarité nationale à la notion d'assistance. Le long débat sur la question de l'articulation de la prestation spécifique dépendance (PSD) et de l'obligation alimentaire a débouché sur un compromis traduisant la gêne du législateur en la matière : il est impossible de faire jouer l'obligation alimentaire, mais le recours sur succession est possible.

Quel que soit le modèle retenu, toutes les administrations d'Europe ont entrepris de recouvrer le montant des prestations auprès des héritiers d'un bénéficiaire de l'aide sociale au décès de celui-ci et, le cas échéant, sur la succession. Les administrations publiques ont ainsi été dotées, finances publiques et finances sociales obligent, de la possibilité de se substituer au créancier alimentaire qui serait réticent à solliciter sa famille. L'exemple le plus radical de ce type de démarche est offert par l'administration britannique chargée de verser l'allocation au parent isolé : la Child Support Agency, qui verse des aides sous condition de ressources, peut engager des actions en recouvrement de pension alimentaire auprès du parent qui ne cohabite pas avec le parent qui a la garde de l'enfant. Un refus du parent gardien d'autoriser l'action de l'agence étatique conduit en principe à une réduction de l'allocation.

Cet exemple révèle une autre constante : la plupart des administrations d'aide sociale ou d'assistance tiennent compte des éléments que les demandeurs de prestations d'aide sociale peuvent faire valoir à l'égard de leurs parents. Il existe néanmoins des exceptions à cette règle : on citera ici le RMI français, ou encore l'aide à la satisfaction des besoins vitaux, le revenu minimum garanti en Allemagne.

On notera, pour conclure, que les débats sur la réglementation des relations patrimoniales d'un couple hors mariage, menés, en France, autour du pacte civil de solidarité (PACS) n'abordent que de façon marginale la question de l'obligation alimentaire. On soulignera également qu'en Grande-Bretagne des « managers » appointés par le service national de santé essaient de structurer des *« solidarités de voisinage » (community care)* sur la base du bénévolat, pour autant que la chose soit possible. Cette organisation, qui intervient notamment auprès de personnes âgées et qui favorise leur maintien à domicile est certainement un substitut à la famille défaillante ou absente. Ce nouveau « cercle de solidarité » essaimera-t-il et viendra-t-il se placer entre la solidarité familiale et la solidarité sociale ? A suivre.

***Francis Kessler** est professeur à l'université Paris-I-Sorbonne.*

Les rivalités baltes sont-elles solubles dans l'UE ?

RIGA, TALLINN, VILNIUS
de notre envoyé spécial

L'Estonie part favorite dans la course à l'adhésion, au grand dam de ses voisins lettons et lituaniens

Pays baltes : les mots claquent comme un drapeau au vent. Fort commode, ce terme englobe une réalité souvent confuse pour ceux, et ils sont nombreux, qui n'ont jamais mis les pieds dans ces trois anciennes Républiques de l'Union soviétique. L'unité, la solidarité, l'identité baltes sont autant de concepts que l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie elles-mêmes n'hésitent pas à brandir pour promouvoir leur cause à l'étranger et y raviver des souvenirs de livres d'histoire sur la première période de leur indépendance, dans l'entre-deux-guerres.

Derrière ces déclarations fraternelles fondées sur un héritage commun, et derrière l'image de cohésion qu'elles renvoient, se dessine toutefois un tableau plus complexe et nuancé. En témoigne la course à l'intégration européenne – et à l'OTAN – à laquelle se livrent ces petits Etats riverains de la mer Baltique, peuplés en tout et pour tout de 8 millions d'habitants.

Les dirigeants des trois pays ont beau s'en défendre, c'est à qui convaincra le plus rapidement l'Union européenne (UE) qu'il est digne d'être accueilli dans le saint des saints. Chacun à sa façon, avec ses points forts et ses faiblesses, ses « parrains » aussi. Tous les coups ne sont pas permis. Les passes d'armes demeurent feutrées, les critiques publiques à demi-mot.

CHICANERIES

L'influence de l'Europe nordique, protestante, sérieuse et réservée, se retrouve bien là, dans le comportement des Lettons et surtout des Estoniens, les plus acharnés à la tâche. Mais les rivalités ne manquent pas d'affleurer dès lors que les intérêts des uns ou des autres sont remis en cause. *« Lors du retour à l'indépendance, en 1991, ils se sentaient très "baltes",* remarque un expert économique occidental en poste dans la région. *Ils avaient de grands projets communs, comme la Via Baltica, une autoroute qui devait, à terme, relier Helsinki à Varsovie, mais qui n'existe toujours qu'à l'état de tronçons ici et là. Maintenant, ces pays ont de plus en plus tendance à se chicaner. »*

Le choix des Quinze, au sommet de Luxembourg de décembre 1997, de n'inviter du trio balte que l'Estonie à négocier son adhésion à l'UE, avec cinq autres candidats, a contribué à attiser cet esprit de compétition. La chose fut mal vécue à Riga comme à Vilnius. *« Les Lettons ont fait contre mauvaise fortune bon cœur et se sont mis à l'ouvrage pour rattraper leur retard »,* note un observateur européen.

Quant aux Lituaniens, plus conscients de leur grandeur passée du temps de l'union avec la Pologne, ils ont poursuivi leur bonhomme de chemin, à leur propre rythme. *« Nous n'aimons pas recevoir d'ordres et cela a des répercussions sur le rythme de nos réformes »,* reconnaît bien volontiers Rytis Martikonis, le directeur du département d'intégration européenne au ministère lituanien des affaires étrangères. Ce qui n'a pas empêché son pays de se distinguer, en 1998, en abandonnant le réseau horaire local pour reculer les montres d'une heure et se mettre au diapason de la plupart des pays de l'UE... Une réforme controversée, qui est sur le point de passer à la trappe aujourd'hui.

Survenue en août 1998, la crise en Russie exacerba ces rivalités. Face à la disparition de marchés commerciaux encore très importants pour leurs économies respectives, aux structures plutôt similaires, les trois jeunes Républiques furent tentées d'adopter des mesures protectionnistes, en violation des accords de libre-échange les liant les unes aux autres. C'est ainsi qu'on assista à une « guerre des œufs », suivie d'une « guerre du porc », plus sanglante. Pour calmer des agriculteurs sévèrement touchés par la crise, le Parlement letton décida, en mai, d'imposer des droits de douane supplémentaires de 70 % sur les importations de porcs. *« Nous rencontrons ce genre de problèmes parce que nous, les Baltes, n'avons pas atteint un niveau suffisant dans l'harmonisation de nos réglementations »,* estime Andris Kesteris, chargé du dossier européen au ministère letton des affaires étrangères. *« Cela aurait été mieux d'avoir pu résoudre ces questions avant d'entrer dans l'UE »,* concède-t-il.

POIDS LOURDS

La volonté politique semble toutefois faire défaut. D'autres exemples le prouvent. La lenteur des douaniers dans le contrôle des poids lourds transitant aux frontières interbaltes dépasse souvent l'entendement. La crainte du gouvernement letton de voir s'envoler une partie du juteux transit du pétrole russe par son territoire n'est pas étrangère à l'oreille bienveillante qu'il accorde aux écologistes dénonçant l'ouverture, depuis juillet, d'un terminal pétrolier en Lituanie... Tout n'est pas noir pour autant. Certains contentieux commerciaux et frontaliers ont été réglés ou sont en passe de l'être, des banques baltes parviennent à fusionner entre elles.

Mais si l'Estonie parvient à adhérer à l'Union avant les deux autres, ce qui semble être le cas le plus probable aujourd'hui, les accords de libre-échange *« risquent de voler en éclats »,* note un économiste occidental. *« La question sera problématique, du moins jusqu'à ce que la Lituanie et la Lettonie soient à leur tour invitées dans l'UE »,* reconnaît Alar Streimann, qui dirige les négociations en cours avec la Commission de Bruxelles. Et le solide Estonien de plaider en faveur de l'introduction d'un *« régime de transition ».* Tallinn espère aussi obtenir une dérogation en matière fiscale, alors qu'elle s'apprête à adopter une mesure qui courrouce ses voisines baltes. Déjà plus libérale qu'elles, l'Estonie a en effet décidé de supprimer complètement l'impôt sur les sociétés à partir de 2000 – à condition que celles-ci réinvestissent leurs bénéfices sur place. Une façon de tenter d'insuffler de nouveaux capitaux étrangers dans une économie affaiblie et de requinquer les statistiques, l'une des armes employées par les Baltes dans leur course à l'Europe.

TORCHONS ET SERVIETTES

Une course qui devrait redoubler d'intensité si la Commission européenne obtient, en décembre, le feu vert des chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres en vue d'inviter la Lettonie et la Lituanie, ainsi que quatre autres pays, à rejoindre la première grappe de candidats à la table de négociations. L'exécutif de Bruxelles a recommandé, mercredi 13 octobre, un tel regroupement. Officiellement, l'Estonie se réjouit de cette évolution qui, d'une certaine façon, n'est pas pour lui déplaire. Laisser les « sœurs » baltes trop en retrait dans le processus d'élargissement pourrait lui coûter très cher le jour où, espère-t-elle, elle finira par adhérer à l'Union. Ne serait-ce que pour ériger une frontière imperméable avec la Lettonie, sur son flanc sud, note un diplomate occidental.

Mais, insiste-t-on à Tallinn, Bruxelles ne doit pas négliger l'avance prise depuis près de deux ans par les six premiers candidats à l'UE. En clair : il ne faut pas mélanger les torchons et les serviettes ! Pour plusieurs observateurs en poste dans la région, la fameuse *« unité balte »* ne se fera que le jour où ces trois Etats seront entrés dans l'Union, dont ils auront adopté les normes communes. Un objectif qui constitue le seul vrai ciment de leur politique extérieure, avec le souci de garantir leur sécurité à l'égard de la Russie voisine.

Antoine Jacob

Didier Bouteiller défend la « dimension territoriale » des Quinze

BRUXELLES
de notre envoyé spécial

Pour l'animateur des pactes territoriaux pour l'emploi, la politique économique de l'Union ne peut se passer des acteurs locaux

Didier Bouteiller ne pouvait échapper à son destin. Fils de fonctionnaire de la Commission européenne, élève du lycée français de Bruxelles, il tentera bien de faire carrière dans l'administration française. Mais deux échecs à l'oral de l'ENA le ramèneront à des sentiments plus internationaux. Après un bref passage à l'administration centrale du ministère des finances, à Paris, Didier Bouteiller quitte la France, il y a vingt ans, pour n'y plus revenir.

D'un poste d'expansion économique à l'autre, il a vu *« la politique d'irrigation en Syrie du Nord, la reconversion de l'industrie écossaise, la révolution des hautes technologies en Floride ; chacune d'entre elles mettait en œuvre des conceptions et des partenaires différents ».* Autant d'expériences qui lui permettent, en tant qu'expert détaché par son ministère à la Commission européenne, de retourner à Bruxelles, à la direction des politiques régionales. Par concours interne, il rompt enfin avec Paris en devenant titulaire de son poste. Comme son père.

« En huit ans, j'ai acquis la conviction que le principal facteur de développement économique régional est la bonne organisation des acteurs locaux. Le problème est culturel : pour que disparaisse la résistance au changement, ce sont les mentalités qu'il faut faire évoluer. » C'est pourquoi la Commission s'est lancée, en 1996, dans la politique dite des *« pactes territoriaux pour l'emploi »,* dont l'objectif est de réaffecter, en 1999 et 2000, une partie des fonds structurels vers les initiatives issues de la coopération de l'ensemble des acteurs locaux. *« Il s'agit de les responsabiliser, de les rendre propriétaires de leurs projets, de passer d'un "territoire de guichet" à un territoire de projet. »*

Chaque Etat-membre a ainsi été invité, en décembre 1996, à désigner des territoires, sans limite géographique ou administrative prédéterminée, réunissant trois critères : un taux de chômage élevé, la préexistence d'initiatives locales en faveur de l'emploi, une bonne entente entre partenaires locaux.

TROIS DIRECTIONS CONCERNÉES

La liste des propositions parvient à Bruxelles en juin 1997. Après élimination des dossiers ne correspondant pas aux critères, chaque porteur de projet est invité à élaborer un *« plan d'action ».* Début 1998, ces plans sont soumis aux comités de suivi qui, dans toute l'Europe, sont chargés de contrôler l'utilisation des fonds structurels. *« Ce travail a nécessité de coordonner les trois directions concernées par les fonds structurels : emploi, agriculture, politique régionale. »* Et ce ne fut pas la moindre des difficultés, reconnaît Didier Bouteiller...

Au terme de cette longue procédure, 89 « pactes » ont été lancés entre juin et décembre 1998. Ils concernent des territoires de 11 000 à 3,4 millions d'habitants, 36 millions d'Européens en tout, ruraux comme urbains, des forêts de Laponie à l'Alentejo portugais. Ils prévoient la création de 55 000 emplois directs, pérennes et à temps plein d'ici la fin 2000, sans compter les emplois induits.

1,6 milliard d'euros leur seront consacrés sur deux ans, dont 600 millions issus du secteur privé et 500 des fonds publics des Etats-membres ; le solde, 500 millions, provenant de la réaffectation des fonds communautaires. Ce sont donc un peu plus de 10 % de la part des fonds structurels consacrée au développement local (estimée à 2,3 milliards d'euros par an) qui ont été ainsi réorientés en cours de programmation. Un pourcentage encore modeste, reconnaît Didier Bouteiller. *« Il est encore trop tôt pour évaluer les résultats, mais je note déjà qu'en Italie, par exemple, où les fonds sont souvent sous-consommés faute de coopération entre institutions, les pactes ont déjà engagé leur financement... à 108 % ! »*

Didier Bouteiller

● Né en 1956, Didier Bouteiller est entré au ministère de l'économie et des finances en 1979, avant de partir en poste d'expansion économique (Syrie, Ecosse, Floride) entre 1980 et 1991.
● De 1991 à 1994, il est détaché à la direction générale politique régionale de la Commission européenne, où il gère le soutien aux PME.
● Depuis septembre 1994, il est administrateur principal au sein de l'unité « coopération interrégionale et développement local », chargée des pactes territoriaux pour l'emploi.

Pour conforter sa démarche, Didier Bouteiller organise, du 8 au 10 novembre, à Bruxelles, une « Conférence de diffusion des pactes territoriaux pour l'emploi ». Chaque responsable local des 89 pactes a reçu un catalogue décrivant 60 outils de développement local (entreprise d'insertion, pépinière d'entreprises, coopératives, etc.) utilisés par l'un ou l'autre d'entre eux. Il est proposé à chacun de rencontrer pendant ces trois journées un ou plusieurs des concepteurs ou utilisateurs de ces outils, afin d'échanger leurs expériences. *« Nous essayons d'organiser 2 000 rendez-vous en trois jours... »,* soupire Didier Bouteiller.

BARBARISME

L'étape suivante est d'inscrire cette approche territoriale dans la prochaine programmation des fonds structurels, de 2000 à 2006. *« Les Etats-membres et leurs régions doivent remettre, d'ici à la fin de l'année, leurs plans de développement régional, dont j'espère bien qu'ils s'appuieront sur la démarche partenariale des pactes. »*

Didier Bouteiller constate avec satisfaction que la notion de territoire est d'ores et déjà présente dans les textes d'orientation communautaire pour 2000-2006. *« Nous étions progressivement passés de la priorité aux infrastructures – le hardware –, à la priorité aux ressources immatérielles, comme la formation, le dynamisme entrepreneurial – le software. Nous devons maintenant donner la priorité à l'organisation de la coopération entre les acteurs de terrain... que j'appelle l'"orgware" ».* Le barbarisme sied aux Bruxellois.

Antoine Reverchon

LeMonde Job: WDE4299--0005-0 WAS MDE4299-5 Op.: XX Rev.: 18-10-99 T.: 06:11 S.: 111,06-Cmp.:18,06, Base : LMQPAG 12Fap:100 N°:0312 Lcp:700 CMYK

EUROPE

▼ La zone euro affiche un excédent de 12,1 milliards d'euros en juillet 1999

en milliards **d'euros**

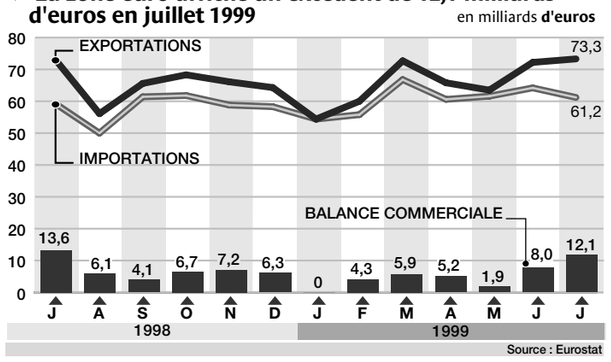

■ **EN JUILLET DERNIER**, la zone euro a affiché un excédent commercial avec le reste du monde de 12,1 milliards d'euros (79,3 milliards de francs). Au mois de juin, cet excédent était de 8 milliards d'euros. Sur les six premiers mois de l'année, l'excédent commercial de la zone (25,3 milliards d'euros) est toutefois en retrait par rapport à celui réalisé sur la même période de 1998.

■ **CETTE DÉTÉRIORATION** s'explique par une contraction des exportations énergétiques (– 17 %) et alimentaires (– 7 %) et une hausse des importations de produits manufacturés (+ 4 %).

■ **C'EST AVEC LES ÉTATS-UNIS** que la zone euro enregistre sa plus belle performance, le solde passant de 4,5 milliards d'euros (29,5 milliards de francs) entre janvier et juin 1998 à 7,4 milliards d'euros (48,5 milliards de francs) pour les six premiers mois de l'année.

Les chiffres de l'économie mondiale

	ÉTATS-UNIS	JAPON	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	EURO 11	UE 15
PRODUCTION INDUSTRIELLE (en %)											
Sur un an	3,2 (juillet)	0,6 (juillet)	– 2,5 (juillet)	– 2,7 (juillet)	1,5 (juin)	1,3 (juin)	0,4(juillet)	1,8 (juillet)	– 1,2 (juillet)	– 0,1 (juillet)	– 0,2 (juillet)
Sur trois mois	1,1 (juillet)	0,3 (juillet)	– 0,4 (juillet)	– 0,6 (juin)	0,7 (juin)	0,6 (juin)	0,2 (juillet)	1,2 (juillet)	0,2 (juillet)	0,4 (juillet)	0,5 (juillet)
TAUX DE CHÔMAGE (en %)											
1999	4,3 (juillet)	4,9 (juilet)	9,1 (juillet)	9,0 (juillet)	15,9 (juillet)	11,0 (juillet)	12,0 (mai)	3,2 (juillet)	6,1 (mai)	10,2 (juillet)	9,3 (juillet)
PRIX À LA CONSOMMATION (en %)											
Sur un an	2,0 (juillet)	– 0,4 (mai)	0,7 (août)	0,9 (août)	2,31 (août)	0,5 (août)	1,6 (août)	2,5 (août)	1,3 (août)	1,2 (août)	1,2 (août)
Sur un mois	0,0	0,0	0,0	- 0,2	+ 0,5	+ 0,2	0,0	+ 0,7	+ 0,4	0,1	0,1
PIB EN VOLUME (dernier trimestre connu, en %)	*2e trimestre 1999*	*2e trimestre 1999*	*2e trimestre 1999*	*1er trimestre 1999*	*2e trimestre 1999*	*2e trimestre 1999*	*2e trimestre 1999*	*2e trimestre 1999*	*2e trimestre 1999*	*2e trim. 1999*	*2e trim. 1999*
Sur un an	3,9	1,1	0,6	1,7	3,6	2,1	0,8	3,2	1,4	1,6	1,6
Sur trois mois	0,5	0,2	0,0	0,3	1,1	0,6	0,4	0,8	0,6	0,4	0,4
DÉFICIT PUBLIC / PIB (en %)											
1997	0,1	– 3,3	– 2,7	– 2,1	– 2,6	– 3	– 2,7	– 1,4	– 1,9	– 2,5	– 2,3
1998*	1,4	– 5,5	– 2,1	– 1,3	– 1,8	– 2,9	– 2,7	– 0,9	– 0,6	– 2,1	– 1,5
DETTE PUBLIQUE / PIB (en %)											
1998	ND	ND	61	117,3	65,6	58,5	118,7	67,7	49,4	73,8	69,5
BALANCE COURANTE (en % du PIB annuel)**	*3e trimestre*	*3e trimestre*	*4e trimestre*	*4e trimestre*	*4e trimestre*	*4e trimestre*	*4e trimestre*	*4e trimestre*	*4e trimestre*	*4e trim.*	*4e trim.*
Solde trimestriel 1997	– 0,4	0,4	0,1	1,4	0,1	0,6	0,6	1,4	0,2	0,4	0,3
Solde trimestriel 1998	– 0,90	0,76	– 0,03	1,54	– 0,61	0,81	0,39	1,17	0,24	0,32	0,26

* prévisions Commission européenne
** y compris les flux intrazones pour UE15 et EURO11. Le chiffre de la balance courante belge inclut celui du Luxembourg.

Source : Eurostat. Pour plus d'informations : http://europa.eu.int/eurostat.html

FRANCE

▼ L'investissement des entreprises risque de baisser

en **moyenne** annuelle

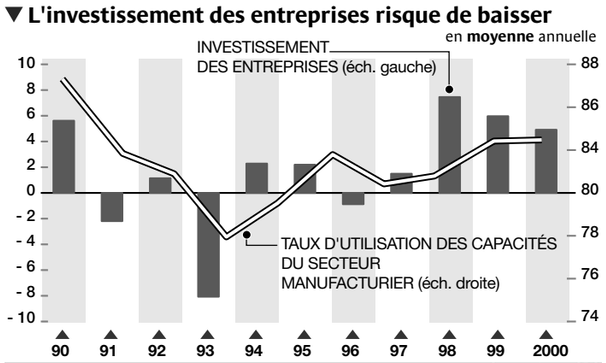

■ **DANS LE SECTEUR MANUFACTURIER,** le taux d'utilisation des capacités de production (TUC) reste au-dessus de sa moyenne en longue période (83,7), ce qui reflète un maintien de l'investissement à un bon niveau, relèvent les économistes de la Caisse des dépôts et consignations (CDC). Ceux-ci prévoient cependant un léger affaiblissement de l'investissement des entreprises en l'an 2000, en partie en raison de moins bonnes conditions de financement. Cet indicateur conserverait cependant une évolution positive puisqu'en hausse de 5 %, en moyenne annuelle, en 2000.

■ **LA MISE EN PLACE DES 35 HEURES** et une forte remontée des taux d'intérêt sont, par ailleurs, les deux principaux risques pesant sur la demande domestique, estiment ces analystes.

Les chiffres de l'économie française

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
CONSOMMATION DES MÉNAGES	- 3,1 % (août)	+ 3,6 % (août)
TAUX D'ÉPARGNE	16,7 % (1er trim. 99)	+ 0,1 %
POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES	+ 14 % (1er trim. 99)	16 %
TAUX DE SALAIRE HORAIRE OUVRIER	+ 0,4 % (2e trim. 99)	+ 1,6 %
INVESTISSEMENT	20,3 % (1er trim. 99)	+ 3,5 %
COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards de francs / euros) (solde cumulé sur 12 mois)	+ 21,3 MdF / + 3,3 milliards d'euros (juillet) + 138 MdF / + 21,0 milliards d'euros (98/99)	+ 67 % – 8,6 %
ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES	– 6 (sept)	– 10**
ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE* opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales	+ 19 (sept)	15**
TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES (– de 25 ans)	+ 21,7 % (juillet)	– 3,5 %
PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE (UN AN) DANS LE CHÔMAGE TOTAL	38,7 % (juillet)	– 1,1 %
EMPLOIS AIDÉS DANS LE SECTEUR MARCHAND	1 066 500 (juillet)	+ 1,8 %
EMPLOIS AIDÉS DANS LE SECTEUR NON MARCHAND	407 560 (juillet)	– 6,6 %
INTÉRIM	503 923 (mai)	+ 11 %

* solde des opinions négatives et positives, données CVS ** solde net douze mois auparavant

Source : Insee, Dares, Douanes et Unedic.

CÔTE D'IVOIRE

▼ La baisse du cours des matières premières a de lourdes conséquences

en **millions** de dollars

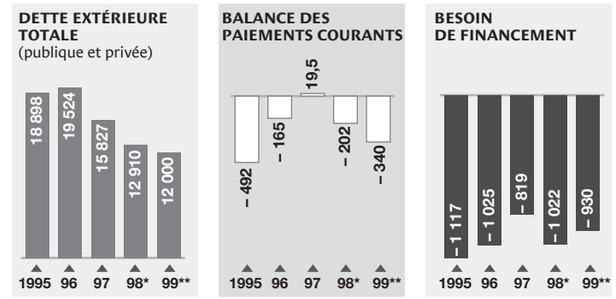

■ **LE BESOIN DE FINANCEMENT** de la Côte d'Ivoire sera plus élevé cette année, la baisse des cours du cacao ayant réduit fortement les recettes d'exportation du pays. Parallèlement, les financements extérieurs nécessaires au comblement des déficits seront d'autant plus difficiles à mobiliser que la Côte d'Ivoire n'a pas signé d'accord avec le FMI. Les détournements de l'aide internationale, le laxisme budgétaire et les entorses à la démocratie expliquent les réticences des organismes internationaux à conclure avec ce pays.

■ **DES ACCORDS DE RÉÉCHELONNEMENT** avec le Club de Londres et celui de Paris ont toutefois commencé de réduire la charge de la dette. Mais seul un allègement global – conditionné à un accord avec le FMI – permettrait à ce pays d'émerger du piège de sa dette extérieure.

Europe, Etats-Unis, Japon : comment « atterrir en douceur » ?

L'Union européenne semble mieux armée que l'Archipel pour recevoir le choc d'un éventuel ralentissement de l'activité outre-Atlantique

▼ Taux d'intérêt à trois mois dans la zone euro

en **pourcentage**

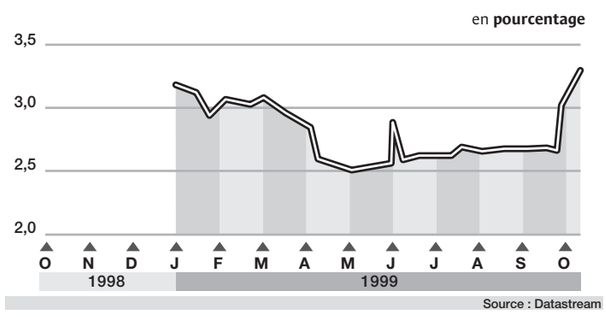

▼ Taux d'intérêt à trois mois au Etats-Unis

en **pourcentage**

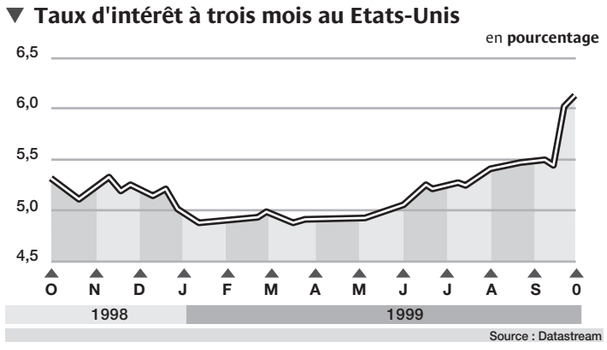

Qui se souvient de l'ambiance dramatique dans laquelle s'est tenue, il y a juste un an, la grande réunion annuelle du Fonds monétaire international (FMI) à Washington ? Les banquiers centraux étaient, paraît-il, tels des médecins au chevet d'un mourant : ils parlaient bas, les mines étaient tristes et les propos sombres. Beaucoup d'observateurs, sûrs de l'imminence d'une catastrophe financière, annonçaient un desserrement complet des politiques monétaires et l'effondrement des taux d'intérêt à long terme comme des cours de Bourse. Les taux obligataires américains allaient, disait-on, tomber à 3 % et peu de gens étaient prêts à acheter un CAC 40 pourtant redescendu sous le seuil des 3 000 !

Un an après, les choses ont quelque peu changé. Les économies occidentales, habilement pilotées, ont traversé la tempête. Du coup, les taux obligataires, loin de baisser, ont fortement remonté – comme d'ailleurs les cours boursiers – et partout on s'interroge maintenant sur le rythme et l'intensité des resserrements monétaires à venir.

L'économie japonaise a incontestablement retrouvé des couleurs. La consommation, en particulier, est en forte reprise. Va-t-on voir, pour autant, cette économie retrouver rapidement une croissance régulière et la Banque du Japon normaliser sa politique monétaire ? La question reste ouverte.

Les ressorts du rebond actuel sont clairs. D'abord, bien sûr, les importantes mesures de soutien budgétaire décidées à la fin de l'an passé et mises en œuvre sur la première partie de l'année. Ensuite, l'amélioration spectaculaire de la situation des économies émergentes d'Asie. Elle a conduit à une explosion de leurs importations : celles de la Corée ont progressé de près de 30 % au cours des douze derniers mois. Les exportations japonaises, qui vont presque pour moitié vers ces pays, s'en sont trouvées soutenues. Enfin, le taux d'épargne des ménages a baissé de façon significative et a permis à la consommation de progresser alors même que les revenus salariaux continuaient de se contracter.

Ces trois ressorts pourront-ils continuer de jouer avec suffisamment de force pour compenser les effets récessifs de la baisse, inéluctable pendant encore plusieurs trimestres, de l'investissement des entreprises ? Là est la question.

ÉVOLUTION DU YEN

La réponse dépend en partie du prochain collectif budgétaire. Elle dépend aussi de l'évolution du yen. Le maintien d'un cours voisin de 105 yens par dollar compromet sérieusement les chances d'une reprise auto-entretenue au Japon. Ramener ce cours vers 120 yens par dollar n'est toutefois pas aisé. La Banque du Japon est intervenue depuis l'été à hauteur de 50 milliards de dollars sans y parvenir. Une coopération américaine plus explicite est sans doute ici indispensable. Un doute sérieux sur la capacité de la Réserve fédérale à garder le contrôle de la conjoncture américaine aurait en tout cas des effets désastreux pour le Japon : il conduirait en effet à une baisse du dollar face à laquelle le Japon, à la différence de l'Europe, ne dispose plus d'arme de politique économique.

Pour l'instant, toutefois, ce scénario du pire semble évitable. Certes, l'économie américaine continue d'aller vite : malgré le ralentissement observé au second trimestre de 1999, la croissance de l'activité reste, en glissement annuel, toujours proche de 4 %. Et, quel que soit le flou sur les gains de productivité, ce rythme de hausse dépasse clairement celui du potentiel de l'économie : le taux de chômage continue en effet de baisser et ce malgré une progression de la population active plutôt plus vive qu'attendu. Quant à la demande intérieure, elle continue de croître plus vite encore que l'activité, comme en témoigne la dégradation continue et désormais spectaculaire du solde courant américain.

CALME RELATIF

Depuis l'été, cependant, la Réserve fédérale a commencé à resserrer sa politique monétaire. Elle a déjà relevé ses taux de 50 points de base, les faisant passer de 4,75 % à 5,25 %, et elle vient d'annoncer, lors de la réunion du comité de politique monétaire du début octobre, qu'elle adoptait *« un biais à la hausse »*. Cette série de mesures, graduelles mais décidées, contribuera à maintenir les taux obligataires américains au voisinage de 6 %, nettement plus haut donc qu'au début de l'année. L'investissement résidentiel va s'en trouver freiné, et avec lui la demande intérieure.

La consommation des ménages, elle, risque toutefois de continuer de progresser un peu trop vite. Compte tenu du rôle fortement accru des nouvelles formes d'incitations financières dans la rémunération de nombre d'employés, les revenus tirés du travail progressent nettement plus vite que ne le laisse penser le seul salaire horaire. En outre, le niveau toujours élevé de la Bourse gonfle leur richesse financière et tire leur taux d'épargne vers le bas. Mais l'inflation, toujours remarquablement contenue, justifie le calme relatif de la Réserve fédérale : elle sait qu'elle dispose encore de temps pour parvenir à ses fins. Tout laisse cependant penser qu'elle va relever ses taux encore une fois au moins, sauf si dans les semaines qui viennent les indices boursiers devaient, spontanément, s'effriter.

En attendant, les risques d'un « atterrissage » plus brutal ne peuvent être totalement écartés. Pour faire face à un tel risque et à la baisse du dollar qu'il implique, l'Europe est aujourd'hui beaucoup mieux armée que le Japon. La conjoncture européenne s'est en effet nettement améliorée : dans presque tous les pays de l'euro, l'activité industrielle est en train d'accélérer significativement. Au point que, par petites touches, la Banque centrale européenne a jugé bon de préparer les marchés à l'éventualité d'une hausse de ses taux directeurs.

Qu'une telle hausse puisse être envisagée ne doit pas surprendre : la baisse de 50 points de base, en avril dernier, n'avait-elle pas été jugée audacieuse par certains ? Reprendre, graduellement, ce qu'elle a alors généreusement donné n'est pas vraiment choquant. La question est moins de savoir quand le resserrement européen commencera que jusqu'où il est susceptible d'aller.

POSITION ASSEZ CONFORTABLE

La réponse dépendra d'abord de l'évolution du cours de l'euro. L'accélération actuelle de la croissance européenne s'explique en effet largement par sa baisse récente. Si son cours devait s'apprécier dans les prochains mois, le besoin de remonter les taux en Europe s'en trouverait fortement réduit. Cette appréciation aurait en effet pour résultat de freiner notre croissance et de retarder le moment où l'inflation se rapprochera de la limite supérieure fixée par la Banque centrale européenne.

Nos taux directeurs pourraient alors être, au milieu de l'an 2000, sur des niveaux voisins de ceux du début de 1999, nos taux longs restant très proches de leurs niveaux actuels. Seul un euro faible pourrait justifier une remontée plus forte des taux courts à cet horizon. La Banque centrale européenne se trouve ainsi dans une position assez confortable : elle déterminera l'ampleur et le calendrier de son resserrement en fonction de l'évolution de notre change. La conjoncture européenne a donc toutes chances de rester soutenue pour de longs mois encore.

Anton Brender
(Compagnie parisienne de réescompte)

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS
L'atout indispensable pour une carrière internationale
MBA
SCIENCES PO
• Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
• Un corps professoral de notoriété internationale.
• Un diplôme accrédité AMBA.
Réunion d'information le jeudi 28 octobre 1999 à 18h30 dans nos locaux
Contact : Secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa
174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92
Website : http : // www.sciences-po.fr - E-Mail : mba@sciences-po.fr

LeMonde Job: WDE4299--0006-0 WAS MDE4299-6 Op.: XX Rev.: 18-10-99 T.: 06:11 S.: 111,06-Cmp.:18,06, Base : LMQPAG 12Fap:100 N°:0313 Lcp:700 CMYK

LE SOCIAL DANS L'HISTOIRE

par Jean-Louis Robert

Quand les ouvriers votaient Boulanger

Le 27 janvier 1889, le « brave général Boulanger » était triomphalement élu député du département de la Seine. Il avait obtenu près de 250 000 voix contre 185 000 à son adversaire républicain, Jacques. Le candidat du Parti ouvrier, Boulé, était écrasé avec seulement 16 000 voix. Or l'examen détaillé de la géographie du scrutin montrait que, si Boulanger avait réalisé de très bons scores dans certains arrondissements traditionnellement conservateurs (près de 70 % des voix dans le 8e arrondissement, par exemple), il avait également été plébiscité dans un très grand nombre d'arrondissements populaires ou ouvriers (64 % des voix dans le 13e et dans le 19e). Même le quartier de Belleville était enlevé par le général. La banlieue avait aussi massivement voté pour Boulanger.

L'interprétation de ce résultat reste débattue par les historiens. Notons d'abord qu'il n'était pas propre à Paris, puisque Boulanger s'était fait élire dans de nombreux autres départements à l'occasion d'élections partielles. Mais Paris était alors le symbole de la ville populaire et républicaine, et le souvenir de la Commune y était encore vif. Bien sûr, il y a des aspects politiques dans ce triomphe boulangiste, et d'abord sans doute la confusion adroitement entretenue par le général sur ses objectifs et sa situation sur l'échiquier politique. Il avait fait sa carrière avec le soutien des radicaux, qui l'avaient porté au ministère de la guerre quelques années auparavant ; il avait longtemps fait figure de progressiste dans sa volonté de réviser certains aspects de la Constitution...

Une petite frange des groupes socialistes le soutient encore en 1888. Mais, au début de 1889, sa candidature est bien d'abord fondée sur des déclarations nationalistes quelque peu césariennes et purificatrices. C'est ici que l'histoire sociale peut donner son éclairage. Indéniablement, les ouvriers parisiens avaient massivement voté Boulanger alors qu'ils avaient été le fer de lance de la conquête républicaine des années 1875-1880.

Il faut d'abord brièvement rappeler le contexte économique et social des années 1880. Depuis le milieu des années 1870, la France était entrée dans la Grande Dépression, et le chômage touchait durement les milieux ouvrier alors que les dispositifs d'aide aux sans-travail étaient presque inexistants. Le mouvement syndical, fragile et seulement toléré jusqu'à 1884, n'avait guère de capacités à répondre à cette grave situation. Mais toute une série de manifestations de sans-travail eut lieu entre 1883 et 1887. La plus spectaculaire fut sans doute celle du 9 mars 1883 où, conduits par Emile Pouget et Louise Michel, quelques centaines de manifestants criant *« Du pain, du travail, ou du plomb ! »* et portant un drapeau noir (les anarchistes avaient quelque peu noyauté le cortège) défilèrent des Invalides à la place Maubert.

L'affaissement du mouvement des sans-travail et l'ambiguïté des réactions de socialistes et des républicains devant la question des étrangers ne furent pas pour rien dans la confusion qui conduisit au triomphe de Boulanger

Significativement, plusieurs boulangeries furent pillées au passage de la petite colonne. Après plusieurs séries de meetings, apparurent des commissions des ouvriers sans travail à Lyon, d'abord, puis à Paris. La résolution adoptée en novembre 1884 lors d'un meeting de chômeurs traduit bien la violence des aspirations des participants : *« Les ouvriers sans travail les engagent à fouler au pied le respect de la propriété. Qu'en face des magasins remplis de produits créés par les travailleurs, les travailleurs, eux, aient l'énergie de prendre ce qui leur est nécessaire pour vivre. »*

Très rapidement, toutefois, les socialistes allaient tenter de prendre le contrôle et de modérer le mouvement. La division s'installa alors à Paris entre anarchistes et les différents courants socialistes. Il y eut de violentes bagarres dans un meeting de décembre 1884. Les socialistes orientèrent le mouvement vers la revendication des huit heures de travail quotidiennes, d'une suspension d'un paiement des loyers et du lancement d'un programme de grands travaux. Le mouvement des sans-travail perdit progressivement de sa vigueur pour disparaître presque complètement vers 1886.

L'autre réaction spontanée à la crise fut la manifestation d'une xénophobie ouvrière à l'encontre des ouvriers étrangers (la France accueillait alors environ 1 million d'étrangers sur son sol). Les cas de ce type de réaction sont nombreux jusqu'à 1889. On ne saurait tous les énumérer : rixes sur les chantiers, grèves pour le renvoi de travailleurs étrangers, chasse aux Italiens, particulièrement dans le Midi, mais aussi à Paris manifestation de 250 terrassiers le 27 janvier 1887 devant l'Hôtel de Ville contre l'embauche d'ouvriers étrangers pour les travaux de l'Exposition universelle. On ne sait pas assez que ces flambées de colère se soldèrent par la mort d'une trentaine d'Italiens qui étaient considérés par les ouvriers français comme ceux qui acceptaient de travailler aux prix les plus bas.

Ces flambées de xénophobie ouvrière, récurrentes en France en temps de crise, heurtaient normalement l'internationalisme des organisations ouvrières. Ainsi la plupart des groupes socialistes et syndicalistes tentèrent-ils d'orienter le mécontentement ouvrier vers la revendication d'un salaire minimum qui supprimerait la concurrence étrangère. Mais les élus socialistes furent conduits à soutenir les propositions limitant la proportion des étrangers (à 1 pour 10) dans les travaux de l'Etat, des villes ou des secteurs concédés. Jules Guesde lui-même écrivit, dans *Le Cri du Peuple* du 10 février 1886, dans un article intitulé « Meurent les ouvriers français ! » : *« Ils sont 800 000 ouvriers étrangers qui, travaillant à tout prix, font outrageusement baisser les salaires, quand ils ne les suppriment pas complètement pour nos ouvriers expulsés des usines. »* Par ailleurs, sous la pression, les députés républicains adoptèrent en 1888 la loi Floquet, qui instaurait l'obligation pour les étrangers établis en France de présenter aux autorités une déclaration d'identité, de résidence et de nationalité (mais sans mesure d'exclusion). L'historien social doit être prudent (en particulier, la généralité de la xénophobie ouvrière n'est pas établie), mais il est clair que l'affaissement du mouvement des sans-travail et l'ambiguïté des réactions de socialistes et des républicains devant la question des étrangers ne furent pas pour rien dans la confusion qui conduisit au triomphe – sans lendemain – de Boulanger.

***Jean-Louis Robert** est titulaire de la chaire d'histoire sociale du XXe siècle à l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne.*

Les Etats-Unis se préparent à attirer davantage de cerveaux étrangers

A la différence du système français, la loi américaine sur les brevets favorise les transferts de technologie

Il y a dix ans, on disait de l'Amérique qu'elle était bonne pour faire des Prix Nobel, mais incapable de mettre des nouveaux produits sur le marché. Aujourd'hui, l'économie américaine va très bien. On a complètement changé le système d'innovation. » Ce petit rappel historique prononcé par Duncan Moore, directeur adjoint pour la technologie à la Maison-Blanche, le 13 octobre à Grenoble, lors du premier séminaire franco-américain sur l'innovation, avait de quoi redonner espoir aux chercheurs et spécialistes de transfert de technologie.

Ce conseiller de Bill Clinton a livré quelques-unes des recettes à l'origine du retournement américain aux participants de cette rencontre organisée par la mission scientifique de l'ambassade de France aux Etats-Unis et l'Institut national polytechnique de Grenoble. *« Le rôle de l'Etat et du gouvernement est très important »*, n'a pas manqué de souligner ce représentant du modèle libéral. Maintenir un bon niveau de recherche de base est fondamental, a-t-il ajouté. Les firmes de capital-risque, les *business angels* (investisseurs à titre personnel dans les entreprises à haut risque), et les incitations financières à l'innovation sont aussi des conditions nécessaires. Qu'elles soient destinées aux entreprises, comme les crédits impôts-recherche ou aux particuliers pouvant bénéficier de système d'imposition favorable pour leurs investissements dans des entreprises innovantes.

Mais les mesures non financières ont aussi joué un rôle très important. Parmi celles-ci figure le Bayh-Dole Act, loi sur les brevets, votée le 12 décembre 1980 par le Congrès. Elle a donné aux établissements de recherche le droit de devenir propriétaire des brevets résultant d'innovations issues de leurs laboratoires et ayant bénéficié de subventions du gouvernement. Même à un niveau infime *« l'utilisation d'infrastructures, voire de la salle de sports, par les chercheurs peut être considérée comme une aide »*, a souligné Lori Pressman, chargée des contrats de licence au Massachusetts Institute of Technology (MIT).

DOUBLE AVANTAGE

Ce dispositif offre un double avantage. Primo, il libéralise le système précédent qui voulait que seul le gouvernement pouvait être propriétaire desdits brevets. Secundo, en empêchant les entreprises de devenir propriétaires des brevets, il est censé assurer la meilleure diffusion possible, auprès des citoyens, des fruits des travaux scientifiques, comme cela est inscrit dans la Constitution américaine. *« Si une firme possède un brevet, nous ne pouvons protéger le public contre sa non-utilisation. Les universités doivent se bagarrer pour que leurs brevets soient utilisés. Le pire qui puisse nous arriver est qu'un brevet ne débouche sur rien »*, explique Lori Pressman.

Les résultats n'ont pas tardé. De 1980 à 1992, le nombre d'universités déployant des efforts pour transférer des technologies a été multiplié par dix. En deux ans (1989-1990) les universités ont octroyé dix fois plus de licences que dans la période de dix ans allant de 1974 à 1984. Cette démarche a eu des conséquences financières directes pour les laboratoires : non seulement les redevances versées aux universités ont crû dans les mêmes proportions mais aussi les industriels ont intensifié leurs aides. Une stratégie gagnante pour tous donc, concluent les autorités américaines.

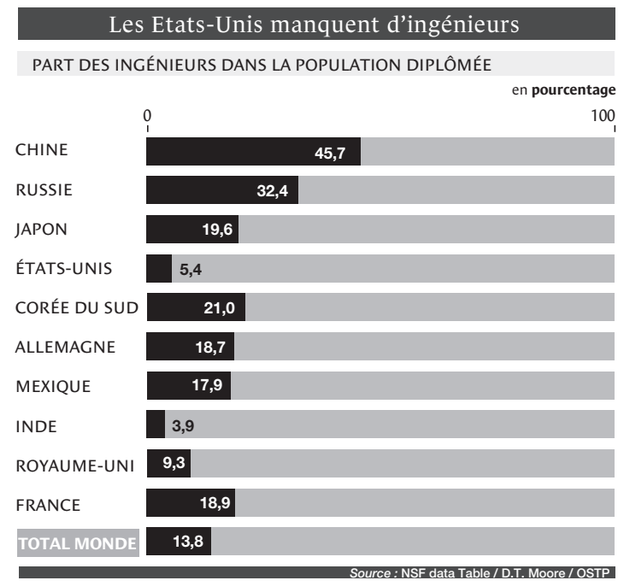

En France, cette question des brevets continue d'être un sujet de discorde. Pour Philippe Desmarescaux, directeur général de Rhône-Poulenc, il est primordial que l'entreprise soit propriétaire du brevet. Alors que pour Denis Randet, directeur de CEA-Valorisation, le laboratoire doit, au contraire, garder la main. Mais pour ce dernier, une faiblesse grave du dispositif français est aussi que les chercheurs ne déposent pas assez de brevets : *« Ce n'est pas dans la tradition française. Il ne faut pas une loi, mais peut-être des incitations en incluant le dépôt de brevet dans l'évaluation des chercheurs. »*

CAPITAL HUMAIN

Le problème de la France est aussi largement culturel, ont rappelé les participants : *« On ne remplace pas l'initiative individuelle et la volonté de se battre dans un domaine à haut risque. »*

Outre-Atlantique, désormais, les préoccupations ne sont plus financières, ni réglementaires, mais... humaines. *« Nous manquons de capital humain »*, devait ajouter très crûment Duncan Moore. Les indicateurs sont en effet alarmants. Le pourcentage d'ingénieurs dans la population de jeunes diplômés n'est que de 5,4 % aux Etats-Unis, contre 18,9 % en France et 13,8 % dans la moyenne des 10 pays formant le plus de diplômés. Conséquence, le gouvernement américain va déployer tous les moyens possibles pour attirer encore plus de cerveaux étrangers. La décision d'augmenter considérablement le nombre de visas accordés à des scientifiques pourrait être votée d'ici à la fin de l'année.

Une nouvelle fuite de cerveaux en perspective, qui en revanche ne sera pas de nature à rassurer les investisseurs français. Ils disposent désormais de fonds mais pas suffisamment de spécialistes de la valorisation à en croire Albert Ollivier, directeur de CDC-PME, filiale de la Caisse des dépôts et consignations.

Annie Kahn

Les consommateurs se veulent acteurs du commerce électronique

L'OCDE devrait adopter d'ici la fin de l'année une « déclaration de principe » sur la protection des clients du Web

Supposez que je sois le client mexicain d'un site Web espagnol qui m'a vendu un produit fabriqué en Italie, acheminé par un transporteur américain. Si je suis mécontent du produit, quel tribunal sera compétent pour résoudre le litige ? » Le responsable de l'agence mexicaine de protection des consommateurs posait en termes concrets le problème posé aux représentants des consommateurs, des gouvernements et des entreprises qui participaient au Forum sur « La place du citoyen dans le commerce électronique », organisé du 11 au 13 octobre par l'Organisation pour la coopération économique et le développement (OCDE) à Paris. L'objectif était de mesurer les progrès censés avoir été accomplis depuis la conférence gouvernementale tenue à Ottawa en octobre 1998. Chacun des joueurs de ce billard à trois bandes a fait preuve d'un bel optimisme en citant les initiatives prises en une année... tout en se heurtant au scepticisme des deux autres.

Ainsi les entreprises, réunies au sein du Global Business Dialogue on Electronic Commerce (GBDe), ont-elles comptabilisé pas moins de 60 actions menées par les professionnels : codes de bonne conduite, chartes de confiance, labellisations..., toutes démontreraient que le meilleur outil de protection du consommateur est « l'auto-régulation » organisée par les commerçants en ligne, poussés par le souci de gagner et conserver la confiance de leur clientèle.

Mais, ont rétorqué les organisations de consommateurs, que valent les promesses de non-communication des données personnelles lorsqu'un même groupe se trouve en position dominante sur plusieurs marchés à travers ses filiales ? Que valent les garanties de qualité du produit ou du service si aucune juridiction n'est désignée en cas de litige ? Que signifient les logos de certification de certains sites, alors qu'il ne s'agit que d'images téléchargées à partir d'un autre site ? Comment s'assurer de la pérennité des engagements pris ? *« Face à cette prolifération des labellisations*, observait la représentante d'une organisation canadienne, *il faudrait des normes d'encadrement de ces normes ! »* Les représentants d'entreprises l'admettent, qui proposent de réunir entreprises et gouvernements pour fixer un minimum de règles en matière de certification.

L'« auto-régulation » est pourtant considérée avec bienveillance par les Etats, qui ne voudraient pas être taxés d'interventionnisme. Le gouvernement australien, après avoir édicté des règles de base, a confié aux organisations professionnelles le soin de négocier avec les syndicats et les associations de consommateurs des codes de bonne conduite, qui prendront cependant force de loi *« afin que les entreprises vertueuses ne paient pas pour les entreprises irresponsables »*. Au Canada, les « codes de bonne conduite » seront également incorporés à la loi, dès lors qu'ils sont négociés paritairement. Cette « mix-policy » entre loi et autorégulation, encore appelée « co-régulation », semble aujourd'hui avoir la faveur des gouvernements.

MÊMES MESURES DE PROTECTION

L'activité législative et réglementaire a aussi été forte en Europe. Anticipant tout ou partie de la directive de Bruxelles sur le commerce électronique, discutée actuellement au Parlement de Strasbourg, l'Espagne, l'Italie, le Portugal ont édicté lois et décrets au cours de l'année 1999 ; les Pays-Bas les avaient précédés en 1998. La France prépare de son côté un « projet de loi sur la société de l'information ». L'OCDE, enfin, va adopter d'ici la fin de l'année des *« principes directeurs »* proposant un cadre d'action à ses membres.

Presque tous ces textes édictent les mêmes mesures de protection du consommateur – identification et localisation du vendeur, validité juridique des documents électroniques, séparation entre publicité et information, possibilité d'annuler la transaction en cas d'erreur –, et les mêmes principes juridiques : le consommateur du marché virtuel ne peut être moins bien protégé que celui du marché réel ; en cas de litige, le droit applicable est soit fixé préalablement, soit choisi de façon à ne pas léser le consommateur.

Mais ces initiatives étatiques présentent, selon les organisations de consommateurs, des lacunes de taille. La désignation d'autorités de contrôle paraît indispensable ; surtout, le caractère mondial et instantané du commerce électronique contraint à une réglementation internationale, en tous cas à la transposition du même droit d'un pays à l'autre, sous peine de créer une concurrence entre Etats. *« Comme il existe des paradis fiscaux, nous assistons à la naissance de paradis de la fraude électronique »*, observait un participant.

Les consommateurs du Web ne peuvent rester désarmés en attendant une hypothétique réglementation mondiale. *« La caractéristique d'Internet est son interactivité : au consommateur de devenir acteur du commerce électronique »*, affirmait ainsi l'éditeur français d'un logiciel, FlowProtector, qui, chargé par le consommateur, lui donne accès à une base de données sur les pratiques des sites commerciaux et lui permet d'alimenter cette base en fonction de ses propres expériences. Ce système de « cotation » des sites par les consommateurs devrait prendre son essor, de même que les instances « en ligne », chargées du règlement des litiges entre vendeur et acheteur, tels que le Cyber Tribunal au Canada, ou son équivalent créé par le MIT. *« L'histoire d'Internet a montré qu'il pouvait s'y créer des groupes de pression extrêmement puissants »*, faisait remarquer un participant néerlandais. *« Mais les choses n'évoluent vraiment que lorsqu'un litige est porté devant un tribunal »*, ajoutait son homologue américain.

Antoine Reverchon

Des références sur Internet

Le texte de la directive européenne sur le commerce électronique peut être consulté sur Internet à l'adresse www.europa.eu.int/comm/dg15/fr/media/eleccomm.

Le projet de loi français sur « La société de l'information », accessible sur le site du ministère des finances (www.finances.gouv.fr/societe-information), contient un chapitre intitulé « Veiller à la sécurité et à la loyauté des transactions en ligne ». Le texte statue sur les questions de droit applicable, d'identification des acteurs, d'interdiction de la publicité *« non sollicitée »* et pose le principe d'une conservation obligatoire, mais contrôlée, des données de connexion.

LeMonde Job: WDE4299--0007-0 WAS MDE4299-7 Op.: XX Rev.: 18-10-99 T.: 06:11 S.: 111,06-Cmp.:18,06, Base : LMQPAG 12Fap:100 N°:0314 Lcp:700 CMYK

Groupements d'employeurs : un atout pour stabiliser les emplois

Les 35 heures ouvrent de nouvelles opportunités aux entreprises

Les lois sur les 35 heures placent les groupements d'employeurs (GE) à nouveau sous les feux de l'actualité, en prévoyant de nouvelles dispositions pour favoriser leur développement. Dans un souci de déprécarisation de l'emploi, le GE réunit au sein d'une association des entreprises dont les besoins en main-d'œuvre sont complémentaires. L'association a pour fonction de recruter du personnel et de le mettre à la disposition des adhérents, que la loi rend solidairement responsables des dettes sociales des GE. Les salariés bénéficient alors de contrats de travail stables mais à temps partagé. Les entreprises recourent à ce système lors de leurs pics d'activité ou bien pour se partager des compétences spécifiques – en comptabilité, informatique… – qu'elles ne pourraient s'offrir seules. Après s'être développés dans le secteur agricole, les GE gagnent peu à peu l'industrie et les services. Il existe aussi des groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ), qui proposent des contrats en alternance aux chômeurs rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle.

NOUVEAU COUP DE POUCE

Créés par une loi de 1985, les GE ont vu leur statut assoupli par la loi quinquennale de 1993. Aujourd'hui, un nouveau coup de pouce leur est donné. La première loi sur les 35 heures autorise les entreprises adhérentes à un GE à comptabiliser comme embauches compensatrices à la réduction du temps de travail (RTT) celles réalisées au sein de cette structure. La seconde loi sur les 35 heures apporte de nouvelles ouvertures.

Paradoxalement, les GE, malgré l'intérêt qu'ils suscitent, restent mal connus. La dernière enquête du ministère de l'emploi remonte à 1995. De son côté, la Fédération française des groupements d'employeurs (FFGE) estime qu'il existerait actuellement (hors agriculture) 300 GE, employant 4 500 à 5 000 salariés équivalent temps plein.

Quelle est la nature de leurs contrats de travail ? Il n'existe aucune statistique globale. Mais certains s'inquiètent du développement de la précarité au sein même d'une partie des GE, alors que l'image de marque et la vocation de ces structures est de stabiliser les contrats de travail. Déjà, en 1995, l'enquête du ministère mettait en garde contre *« des risques de dérives »*, notant que les GE ont *« fréquemment recours à des CDD »*. Cette étude soulignait aussi que *« certaines entreprises pourraient être tentées d'utiliser* [les GE] *pour effectuer du prêt de main-d'œuvre dans un cadre moins contraignant que celui des entreprises de travail intérimaire »*.

Fabrice Mary, secrétaire général de la FFGE, reconnaît que les GE n'emploient pas *« 100 % de contrats à durée indéterminée (CDI). Mais c'est la dynamique qui importe et les progrès doivent se mesurer en taux de CDI et aussi de diminution des accidents du travail, etc. »*. La FFGE participe actuellement à un groupe de travail mis en place au printemps dernier par le secrétariat d'Etat de l'industrie pour élaborer un guide méthodologique de la création de GE.

Le code du travail ne précise pas la nature des contrats devant être conclus. Seule une circulaire ministérielle de 1994 stipule que le CDI doit constituer *« la forme privilégiée du contrat de travail »*. Mais *« ce n'est qu'une circulaire »*, commente Yannick Séguy, vice-président de la FFGE et directeur d'Inter-emploi, un GE basé à Bergerac. Pour lui, l'objectif d'un GE doit être d'atteindre un taux minimum de *« 50 % de CDI »*.

Les pratiques sur le terrain sont en fait très diverses. Des groupements n'ont que des CDI tandis que *« dans certains gros GE nous avons constaté qu'il y avait 80 % à 85 % de CDD »*, note Jean Thibault, directeur général d'Alliance emploi Nord-Pas-de-Calais, qui regroupe 13 GE, et fait partie du réseau national Alliance emploi. Selon lui, ce fort taux de CDD résulte d'opérations d'externalisation : des entreprises licencient du personnel qu'elles font ensuite embaucher en CDD par des GE qui les leur remettent à disposition. Or *« les GE ne sont pas faits pour cela »*, juge-t-il. Un risque que la seconde loi sur les 35 heures tente de prévenir en conditionnant l'adhésion à un GE des entreprises de plus de 300 salariés – jusqu'à présent exclues des GE – la signature d'un accord collectif définissant les garanties accordées aux salariés du groupement.

« ÉVITER LES DÉRIVES »

C'est pour promouvoir une certaine éthique qu'a été créée, en octobre 1998, Alliance emploi. Présidé par Hervé Sérieyx, ex-délégué interministériel à l'insertion des jeunes, ce réseau s'est doté d'une charte afin d'*« éviter les dérives qui pourraient conduire au développement d'un sous-emploi ou à une concurrence avec les sociétés d'intérim »*.

Pour justifier le recours aux CDD, les dirigeants des GE ne manquent pas d'arguments. D'abord, le problème de la période d'essai. Chez Inter-emploi, 71 emplois sur un effectif total moyen de 120 équivalent temps plein sont des CDI. Les salariés travaillent en général successivement dans deux entreprises à différentes périodes de l'année. *« Avec un CDI, je ne pourrais pas les tester dans les deux entreprises au cours de la période d'essai d'un mois,* explique Yannick Séguy. *Je les essaye donc d'abord en CDD dans chacune des deux entreprises. »*

Si les salariés donnent satisfaction, les CDD sont ensuite transformés en CDI. Souhaitant qu'il y ait dans les GE *« le plus possible de CDI »*, le ministère de l'emploi travaille à une solution pour résoudre ce problème de la période d'essai. Lorsque les salariés recrutés par le GE sont déjà connus des entreprises adhérentes, parce qu'ils y ont travaillé en CDD ou en intérim dans le passé, les GE hésitent moins à les embaucher en CDI. Mais cette condition ne suffit pas. Car l'autre argument avancé, c'est la difficulté de reconstituer un CDI à partir d'emplois éclatés sur l'année dans des entreprises différentes. Ce que les GE appellent *« mailler »* les emplois, qui est au cœur même de leur ingénierie. *« Tant que nous n'avons pas le maillage sur l'année, on fait des CDD, qui, en général, se transforment en CDI temps plein ou temps partiel annualisé »*, indique Philippe Macel, directeur de GE Chartrin, situé à Chartres, qui emploie 34 salariés, dont 6 en CDD.

Mais comment font donc les GE qui ont très peu, voire aucun CDD ? Dans Alliance emploi Nord-Pas-de-Calais, qui regroupe 196 salariés, la part des CDI avoisine les 75 %. Et certains sont à 100 % comme Versant Nord-est, créé à Roubaix en juillet 1998 par 12 entreprises et qui emploie 46 salariés, tous en CDI à temps plein. *« C'est le choix des entreprises adhérentes »*, précise Eric Gryson, son directeur. Concrètement, *« si nous ne sommes pas en mesure d'offrir un CDI à temps plein, nous ne créons pas l'emploi »*.

En début d'année, les entreprises signent avec le GE une convention de mise à disposition précisant le nombre d'heures de travail prévu sur l'année, et lui versent une avance en compte courant équivalente à 20 % de la facture. Il peut, malgré tout, y avoir des creux inopinés dans un contrat, mais alors une autre entreprise fait l'effort de donner du travail à ce salarié. Quitte à jouer sur leur nombre d'intérimaires. La réussite de ce GE est d'avoir réuni de très grandes entreprises, telles que la Redoute ou les 3 Suisses, et des PME.

Dans le réseau Alliance emploi Nord-Pas-de-Calais, des GE ont inventé des solutions ingénieuses pour résoudre le problème de la période d'essai. Celle qui est le plus fréquemment utilisée est de *« signer un CDI avec une période d'essai d'un mois, dont 15 jours dans une entreprise et 15 jours dans une autre, même si celle-ci n'a pas de besoin dans l'immédiat »*, explique Jean Thibault. Chaque mois, les entreprises se retrouvent pour des *« réunions de maillage »* au cours desquelles elles travaillent à combiner leurs besoins et les profils des salariés du GE pour construire des CDI. Des petits bricolages qui permettent de creuser de nouvelles pistes pour lutter contre la précarité.

Francine Aivicovici

L'effet boomerang du compte épargne-temps

La mise en place de cet outil a des conséquences, notamment financières, inattendues

Avec les 35 heures, le compte épargne-temps (CET) connaît soudainement un regain d'intérêt. Bien des accords « Aubry » prévoient en effet la mise en place d'un tel outil qui, instauré par une loi de juillet 1994, permet au salarié qui le désire d'accumuler des droits à congé rémunéré. Et pour cause, il permet aux entreprises de bénéficier d'un surcroît de flexibilité pour gérer à moyen et long terme les heures libérées par la réduction du temps de travail (RTT), et tout particulièrement celles de leurs cadres.

Le recours à cet outil pourrait cependant se révéler n'être qu'une façon de reculer pour mieux sauter. Dans l'immédiat, l'entreprise échappe peut-être à la nécessité d'une remise à plat de son organisation induite par la RTT. Cependant, à plus ou moins long terme, elle prend le risque de se retrouver confrontée à des difficultés importantes de fonctionnement. Pour le moment, les salariés thésaurisent. Mais lorsqu'ils commenceront à demander à bénéficier de leurs droits, se posera notamment le problème de leur remplacement. Et *« si, pour les emplois d'exécution, les remplacements sont relativement faciles à gérer, pour les postes à responsabilité, cela est autrement plus difficile*, s'alarme Jean-François Carrara, consultant d'Algoe Management. *Si son utilisation n'est pas strictement encadrée, le CET peut constituer une véritable bombe à retardement »*. Le projet de seconde loi sur les 35 heures limite d'ailleurs à 22 jours par an les jours qu'il est possible d'affecter sur un compte épargne-temps dans le cadre de la RTT, et fixe à 5 ans le délai de prise des congés.

SANS LIMITES

Prudentes, certaines entreprises ont veillé à encadrer strictement les modalités d'alimentation du CET, tout en cherchant aussi à orienter son usage sur des cas bien précis, et notamment la préparation d'un départ anticipé à la retraite. Dans le cadre de son accord de RTT signé en mars dernier, Carrefour a ainsi ouvert la possibilité à ses cadres de placer sur un compte épargne-temps une partie des jours libérés qu'ils n'arriveraient pas à prendre, selon des modalités plus avantageuses pour les plus de cinquante ans : ces derniers peuvent épargner du temps sans limite, à concurrence de 18 jours par an, tandis que les autres peuvent accumuler sur leur compte au maximum 60 jours, à raison de 12 jours par an.

En limitant pour les moins de cinquante ans les possibilités d'épargne, Carrefour entend clairement signifier à ses cadres que les jours de repos libérés par la RTT doivent être effectivement pris, le compte épargne-temps n'étant là que pour épurer les reliquats de congés. *« En établissant cette limite, nous cherchons aussi à maîtriser le coût économique d'un tel dispositif »*, ne cache pas non plus Marc Veyron, de la direction des relations sociales.

Le capital de temps accumulé par les salariés représente en effet une charge financière que l'entreprise doit provisionner et qui peut très vite atteindre des montants colossaux. D'autant que, au fil des ans, l'entreprise doit revaloriser ces sommes. *« Toutes les augmentations intervenues entre le moment de l'épargne et celui de l'utilisation constituent une dépense supplémentaire qu'elle doit prendre en compte et anticiper »*, relève Jean-François Carrara.

Chez Strasbourg Développement, qui gère l'ensemble des activités commerciales et techniques du Parc des expositions et du Palais des congrès de la capitale alsacienne, le capital temps accumulé depuis juin 1997, date à laquelle a été mis en place un CET, représente déjà quelque 200 000 francs. Et, pour l'heure, seuls 30 des 120 salariés de l'entreprise ont ouvert un compte… Au vu de l'ampleur des sommes à provisionner et souhaitant éviter les problèmes de trésorerie, Strasbourg Développement a décidé de confier la gestion du CET à Interépargne, filiale spécialisée des Banques populaires.

Ce n'est pas sans raison qu'aujourd'hui ce type d'organismes financiers se mettent aujourd'hui à proposer leurs services aux entreprises, le mode de gestion d'un CET étant similaire à celui de l'épargne salariale. Tous n'ont pas encore formulé leur offre, préférant attendre que soient définitivement arrêtées les modalités d'usage de ce dispositif dans la future loi sur les 35 heures. Mais, face à l'enjeu financier que représente un CET et à la complexité de la gestion administrative d'un tel outil dont les modes d'alimentation peuvent être très divers, ils savent qu'il y a là pour eux un marché porteur.

Laetitia Van Eeckhout

Les grandes valeurs de demain sont déjà sur EURO.NM.

EURO.NM est le réseau des marchés règlementés européens dédiés aux valeurs de croissance innovantes. Il regroupe aujourd'hui les nouveaux marchés de Paris, Amsterdam, Bruxelles, Francfort et Milan. Le Nouveau Marché est membre fondateur d'EURO.NM. Ses résultats après 3 années d'existence : plus de 100 entreprises cotées, 1,5 milliard d'euros levés et une capitalisation boursière supérieure à 5,5 milliards d'euros. Le Nouveau Marché offre aux investisseurs une palette de sociétés jeunes et dynamiques qui évoluent dans tous les secteurs de croissance. Aux entreprises, il propose une nouvelle source de financement leur permettant d'accélérer leur développement. Pour profiter de tous les atouts des nouveaux marchés de croissance, contactez le Nouveau Marché.

MARCHÉ
Membre d'EURO.NM • Member of EURO.NM

www.nouveau-marche.fr www.euronm.com

EURO.NM
Les Nouveaux Marchés de la croissance

NIEUWE MARKT, AMSTERDAM - EURO.NM BELGIUM, BRUXELLES - NEUER MARKT, FRANCFORT - NUOVO MERCATO, MILAN - NOUVEAU MARCHÉ, PARIS.

LeMonde Job: WDE4299--0008-0 WAS MDE4299-8 Op.: XX Rev.: 18-10-99 T.: 06:11 S.: 111,06-Cmp.:18,06, Base : LMQPAG 12Fap:100 N°:0315 Lcp:700 CMYK

LIVRES

Par Daniel Urbain

Retrouver la foi

LA FIN DES ANNÉES CHÔMAGE
LA STRATÉGIE DE L'EMPLOI PLURIEL
de Guy Aznar
Syros-Alternatives économiques, 292 p., 130 F, 19,80 €

Ce titre apparaît un peu abusif, en tout cas provocateur. Mais on ne pourra pas reprocher son manque d'engagement à Guy Aznar, qui, depuis le début des années 80, s'est illustré par ses positions sur le temps de travail, l'emploi et l'organisation de la société. Certes, il introduit des nuances dans son propos *(« Nous ne prétendons pas que la fin du chômage est certaine.* (...) Nous disons seulement que la période est favorable pour déployer des stratégies de sortie »). Mais il en a assez du discours « no future » et des spécialistes qui prêchent chacun pour « leur » solution. Pas de remède miracle donc. *« Je certifie que ce livre ne contient aucune idée originale »*, affirme-t-il avec une pointe d'humour.

En revanche, Guy Aznar pratique le *« collage d'idées existantes »* et développe une vision optimiste de l'avenir : la pression démographique va baisser, beaucoup de grandes restructurations sont derrière nous, et le *« déversement »* d'emplois d'un secteur à l'autre va mieux fonctionner avec la nouvelle génération qu'avec l'ancienne. Chaque point pourrait prêter à discussion, mais on se laisse entraîner par l'appel à *« l'imaginaire social »*. Guy Aznar ne pronostique pas une quelconque fin du travail, ni ne jure par un revenu universel versé à tous sans condition qui mènerait, selon lui, à une *« dualisation de la société »*. Il souhaite en revanche qu'on tire le parti maximum du développement de *« l'emploi pluriel »*, au lieu de s'en remettre uniquement aux effets de la croissance.

Car il ne faut plus opposer le *« bon emploi »* (à durée indéterminée) et le *« mauvais emploi »* intermittent ; il s'agit plutôt de *« sécuriser »* et de *« normaliser »* ce dernier. Tout en mettant en place des *« mécanismes de passerelle »* facilitant l'alternance et le double emploi, créant ainsi une fluidité nouvelle entre des statuts qui varieront au fil de la vie active (travail salarié, travail indépendant, formation, congé parental ou sabbatique...). On n'est pas très loin de la notion de *« contrat d'activité »* avancée par le rapport Boissonnat pour le Plan en 1995. L'emploi pluriel se conjuguerait apparemment sans peine avec l'accroissement du nombre d'emplois, et cela en menant trois actions : pousser la création d'entreprises (sans oublier les très petites et le secteur associatif), aménager le temps de travail (réduction, temps choisi...), organiser, entre différents types d'emploi, une mobilité qui peut comporter des passages en formation.

Ce livre suscite deux attitudes. Soit estimer que reprendre des thèmes et des propositions déjà connus est superflu. Ou bien considérer que les rassembler et les placer dans la perspective d'une évolution de la société et du rapport au travail constitue un exercice utile. On peut raisonnablement pencher pour la seconde tant cet essai allie l'enthousiasme et l'humilité au service d'une logique claire. Il est possible de chicaner sur la manière dont Guy Aznar prévoit la création de 2,7 millions d'emplois dans les cinq ans à venir. Par exemple, il reconnaît que le potentiel d'emplois induit par l'utilisation du congé sabbatique *« dépend d'abord de la volonté politique et sociale de promouvoir cette formule »*. Et on se demande si vouloir étendre le système d'indemnisation des intermittents du spectacle à une partie des intérimaires constitue une formule viable. Mais, comme l'écrit l'auteur, il appartient à chacun de nous de *« prendre à bout de bras pour les incliner les courbes du "no future" »*.

PARUTIONS

L'ÉCONOMIE DES SERVICES DE PROXIMITÉ AUX PERSONNES
Le cas du soutien à domicile des personnes âgées
d'Isabelle Butté-Gérardin
Le vieillissement de la population va rendre plus sensibles les problèmes de dépendance physique et mentale des personne âgées. Corollaire de cette affirmation, le secteur des services à domicile va s'étendre et sans doute se transformer *« sous l'influence de multiples facteurs externes et internes »*. L'auteur, docteur en économie et chargé de mission à Lille, propose une approche multiple tout à la fois historique et théorique. Après avoir décrit le secteur, les différentes offres de services et la manière dont elles se sont structurées, Isabelle Butté-Gérardin met en valeur la *« structuration marchande »* du secteur (L'Harmattan. Logiques de gestion. 283 p., 150 F, 22,87 €). ***Y. M.***

LE NOUVEL ORDRE NUMÉRIQUE
de Laurent Cohen-Tanuggi
La numérisation de l'information n'en finit plus d'affoler les juristes, qui voient s'ouvrir devant eux un terrain immnense d'investigation et d'élaboration d'une jurisprudence. C'est sans doute dans cet esprit que l'auteur tente de mettre un peu d'ordre dans le fracas des grandes manœuvres planétaires entre grands groupes industriels, américains principalement. Inévitablement, l'auteur aborde le problème de la protection des œuvres, qui préoccupe beaucoup les Européens, mais sans apporter de solutions précises ni originales. (Editions Odile Jacob. 230 p., 1999. 130 F, 19,81 €). ***Y. M.***

Robert Mundell, Prix Nobel théoricien des zones monétaires optimales

par Christian de Boissieu

Le Nobel d'économie 1999, qui a été attribué le 14 octobre à Robert Mundell, vient saluer une œuvre théorique très influente et d'une grande portée pour la politique économique. Déjà, au début des années 60, le lauréat avait situé sa réflexion à l'articulation de deux courants de pensée : d'une part, un monétarisme ouvert, à un double titre, puisqu'il s'agit d'analyser des économies résolument ouvertes et confrontées à certaines des conséquences de la globalisation (le terme n'était pas encore à la mode, car le phénomène s'amorçait juste) et que notre auteur appartient au versant nuancé et pragmatique de l'école de Chicago ; d'autre part, la théorie de la politique économique développée par le premier Prix Nobel d'économie, le Néerlandais Jan Tinbergen. Cette conjonction donne beaucoup d'unité et de portée aux travaux de l'économiste canadien. Un premier axe notable touche à la conduite de la politique économique. Il débouche sur le modèle Mundell-Fleming, élaboré parallèlement, mais dans le cadre du FMI, par les deux économistes dans des contributions échelonnées sur la période 1961-1963.

C'est le premier Canadien à recevoir le Nobel d'économie. Diplômé du MIT de Boston, il fut l'un des chefs de file de l'influente « école de Chicago » sur laquelle s'appuya la révolution néolibérale au début des années 80

Ce modèle propose une formulation d'équilibre général appliquée à l'économie ouverte qui comporte deux avantages : elle pousse aussi loin que possible, pour l'époque, l'interdépendance des variables réelles (activité, emploi...) et des variables financières ; elle met en lumière l'efficacité comparée de la politique monétaire et de la politique budgétaire et fiscale selon le régime de change et la mobilité des capitaux. On passe du principe d'affectation des instruments (chaque instrument doit être affecté à la réalisation de l'objectif pour lequel il possède un avantage comparatif) à des recommandations pour le dosage monnaie-budget – le fameux *policy mix*. Ainsi en changes fixes, la politique budgétaire et fiscale est essentielle pour réaliser les objectifs internes, car la politique monétaire est affectée à l'objectif de change. En sens inverse, la politique monétaire peut être mise au service des mêmes objectifs internes en changes flottants. Depuis, certaines des hypothèses et des conclusions de la formulation M-F ont été remises en cause, ou pour le moins nuancées.

Robert Mundell lui-même y a participé à la fin des années 60, en contribuant à développer l'approche monétaire de la balance des paiements. Il n'en reste pas moins qu'elle fournit une problématique incontournable pour traiter du *policy mix* et des conflits éventuels entre les objectifs domestiques et extérieurs des politiques de stabilisation. Dans un article de 1961, M. Mundell fonde la théorie des zones monétaires optimales (ZMO). Comment découper et regrouper les espaces économiques (pays, régions...) en zones telles qu'à l'intérieur de chaque zone des taux de change fixes s'appliquent alors que des changes flottants prévalent dans les relations entre chaque zone et son environnement ? Il y a là, et le jury Nobel l'a suffisamment souligné, une préfiguration saisissante de l'euro. Une anticipation d'autant plus remarquable qu'à l'époque les changes fixes étaient encore en vigueur au plan mondial avec un système de Bretton-Woods connaissant son apogée, et que la coopération monétaire régionale était quasi inexistante.

Parmi les conditions d'une zone monétaire optimale, Robert Mundell insiste sur la mobilité des facteurs de production, celle du capital, mais aussi celle des personnes. Puisque dans une ZMO les ajustements ne se font plus par les taux de change, dans l'hypothèse d'un choc touchant certaines parties de la zone et pas les autres (choc asymétrique), il faut pouvoir compter sur le déplacement de la main-d'œuvre pour obtenir une rééquilibrage. Pas besoin de dessin pour saisir l'actualité de la problématique : la zone euro est-elle optimale au sens de Mundell ? Comment vont y être gérées les situations asymétriques qui existent déjà (la croissance de l'Irlande, de l'Espagne... en comparaison de la moyenne) et qui ne manqueront pas de se manifester dans l'avenir ? Vu la faible mobilité de la main-d'œuvre dans la zone, va-t-on devoir compter sur des transferts budgétaires centralisés et/ou des ajustements sur le marché du travail (y compris salariaux) pour gérer les chocs asymétriques ?

Si l'on veut contenir tout à la fois la dérive budgétaire et la précarité sociale, il faudra savoir encourager la mobilité des personnes à l'intérieur de la zone euro. Là encore, la percée de Robert Mundell a suscité des raffinements théoriques sur les critères des ZMO et l'analyse coûts-avantages des unions monétaires, et des vérifications empiriques. Mais, grosso modo, l'analyse des unions monétaires reste ancrée au texte fondateur de 1961. Le professeur de Columbia n'est bien sûr en aucune façon à l'origine du lancement de l'euro, il reconnaît juste en être l'un des « parrains ». Mais les débats avant et après le lancement de la monnaie unique se sont, peu ou prou, coulés dans le moule de la pensée mundellienne. Les monétaristes sont favorables à des changes totalement flottants, censés réduire les contraintes pesant sur la politique monétaire et augmenter de ce fait son efficacité.

Plutôt que d'adopter une position dogmatique sur le sujet, le nouveau Prix Nobel a voulu mettre en évidence les cohérences indispensables. D'où le fameux « triangle d'incompatibilité », l'impossibilité d'avoir le beurre et l'argent du beurre, en l'espèce des changes fixes, une parfaite mobilité des capitaux (due à la libéralisation) et des politiques monétaires nationales autonomes. Au mieux, deux éléments parmi les trois précédents peuvent être conciliés, ou alors il faut se satisfaire d'une réalisation partielle de chacun. La mort du système de Bretton-Woods en 1971-1973, les crises du SME de 1992-1993 et les crises de change depuis juillet 1997 en Asie du Sud-Est, en Russie, au Brésil... confirment l'aspect implacable du triangle.

Chacun peut d'ailleurs en déduire ses propres conclusions, soit en contestant la globalisation financière (mais elle me paraît largement irréversible, au moins pour les dix à quinze prochaines années), soit en soulignant l'aspect inéluctable des changes flottants, soit en sens inverse en appelant à un degré de coordination internationale allant bien au-delà des exercices du G7 et autres instances en place, et permettant de concilier la libéralisation financière et une (relative) stabilité des changes. Mundell a donc apporté une contribution majeure et durable sur les éléments centraux de ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui l'« architecture » du système monétaire et financier international. Il est aussi l'un des rares économistes anglo-saxons à avoir abordé de façon sereine et non dogmatique la création de l'UEM, la concurrence entre l'euro et le dollar. Dans l'un des articles retentissants confiés en mars 1998 au *Wall Street Journal*, il affirmait : *« Une union monétaire bien gérée, incluant aujourd'hui la plupart des pays de l'Union européenne, demain la plupart des pays européens, engendrera un énorme bénéfice non seulement pour les Européens, mais aussi pour le reste du monde, y compris les Etats-Unis. »*

Christian de Boissieu *est professeur à l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne.*

Adapter les sociétés à la nouvelle économie

BRUXELLES
de notre envoyé spécial

Pour Robert Reich et Pierre-Alain-Muet, la mondialisation ne conduit pas à l'impuissance publique

Malgré la mondialisation de l'économie et même entre amis politiques, de nombreuses différences persistent entre les approches américaine et européenne de l'emploi. Confirmation en a été donnée le 12 octobre lors d'une conférence qui a été donnée dans les locaux de la Confédération européenne des syndicats (CES), à Bruxelles, à la fois par Robert Reich, ancien secrétaire d'Etat au travail de Bill Clinton et par Pierre-Alain Muet, conseiller économique de Lionel Jospin et responsable du Conseil d'analyse économique (CAE).

Invité en Europe par la Fondation Friedrich-Ebert, proche du Parti social-démocrate allemand, et l'Institut syndical européen, créé par la CES, Robert Reich était très attendu. Cet économiste, auteur, dès 1988, d'un ouvrage fondamental sur la mondialisation de l'économie, a quitté l'administration Clinton au bout de quatre ans parce qu'il ne la trouvait pas suffisamment à gauche. Si l'homme se félicite des 11 millions d'emplois créés depuis 1993 dont *« la moitié dans les métiers du design, du marketing, de la finance, du logiciel, de la publicité, de la santé et des loisirs »*, c'est aussitôt pour souligner l'augmentation historique des inégalités dans son pays. *« Aux Etats-Unis, un enfant sur quatre de moins de six ans vit en dessous du niveau de pauvreté et si, depuis 1996, le nombre des plus pauvres cesse d'augmenter, c'est grâce au salaire minimum et au fait que les gens travaillent de plus en plus pour maintenir leur pouvoir d'achat. »*

Son franc-parler qui, aux Etats-Unis, l'empêche de briguer tout mandat, ne lui vaut pas que des amis en Europe. *« Les hommes politiques doivent avoir le courage de dire : les vieux emplois sont morts. Mais nous avons tous une responsabilité pour vous adapter à la nouvelle économie. Vous avez besoin d'avoir assez de sécurité pour avoir le courage de changer. Mais vous devez changer. »* Au-delà des étiquettes, il y a pour lui deux discours politiques. Ceux qui veulent préserver l'existant, parmi lesquels il classe les républicains qui, aux Etats-Unis, augmentent les crédits militaires non pas pour la sécurité du pays mais pour sauvegarder des emplois et, de l'autre côté, les modernistes favorables au marché. Refusant toute idée de *« troisième voie »*, Robert Reich estime qu'il faut à la fois être moderniste mais, à la différence des libéraux, il ne croit pas que l'Etat doive se dessaisir de cette question au profit du marché.

Robert Reich

- Secrétaire américain au travail durant la première administration Clinton, de 1993 à 1996.
- Il est aujourd'hui professeur de politique économique et sociale à la Heller School de la Brandeis University.
- Son dernier essai, *Locked in the Cabinet*, publié en 1997, retrace son expérience et ses déceptions au sein du gouvernement Clinton.

Pierre-Alain Muet

- Conseiller économique auprès de Lionel Jospin depuis 1997.
- A la tête du Conseil d'analyse économique (CAE) qui réunit quarante économistes et dont la mission est d'éclairer les grands débats du moment.
- De 1981 à 1997, il fut directeur du département d'économétrie de l'Office français des conjonctures économiques (OFCE).

OUBLIER LE PASSÉ

« Si vous laissez les individus seuls face à la nouvelle économie, certains s'adapteront mais beaucoup seront exclus. Il faut que toute la société décide collectivement d'oublier le passé et d'évoluer. » Dans ce contexte où *« les technologies vont révolutionner le monde »*, les 35 heures lui apparaissent comme un expédient. *« Si c'est pour faciliter la transition, pourquoi pas ? Mais à long terme, ce n'est absolument pas la solution. »* Selon lui, une politique économique pertinente doit reposer sur trois piliers. Un marché du travail flexible (liberté d'embaucher, de licencier, mais aussi facilités pour obtenir des crédits bancaires), adaptable (les salariés doivent être formés pour être plus productifs) et une politique macro-économique favorable à l'emploi.

En revanche, il lui paraît évident que, malgré l'impopularité d'une telle réforme, les gouvernements occidentaux doivent retarder l'âge de la retraite. Si ce problème est majeur, il en voit un autre pour les gouvernements de gauche : *« créer un nouveau contrat social »*. Les riches sont de plus en plus riches et pourtant ils sont de plus en plus réticents à payer des impôts, soit parce que leur mode de vie est internationalisé soit parce qu'ils préfèrent faire appel à des structures privées plutôt qu'à l'Etat pour éduquer leurs enfants, se soigner ou se protéger. Pour Robert Reich, *« il faut faire comprendre aux plus riches qu'il est de leur intérêt à moyen terme d'aider les autres. Non seulement pour ne pas se retrouver isolés ou confrontés à des flambées de violence mais parce que, au final, aider les autres à être plus productifs sera bénéfique à tous y compris aux riches »*.

Pierre-Alain Muet s'est bien gardé de réagir aux propos de Robert Reich. Convaincu que *« la mondialisation ne conduit ni à l'impuissance publique ni à l'uniformisation des sociétés »*, il estime que *« le modèle européen de réduction des inégalités est parfaitement compatible avec une société de plein emploi si nous nous en donnons les moyens »*. Déplorant qu'un demandeur d'emploi n'ait quasiment aucun intérêt financier à prendre un emploi à temps partiel, M. Muet estime que la France devrait s'inspirer de la logique de l'impôt-négatif existant aux Etats-Unis pour que le passage du RMI à l'emploi se traduise par une augmentation significative de revenu. L'attribution d'une aide publique dépendrait donc moins du statut que du revenu. Un salarié gagnant peu pourrait être aidé comme un demandeur d'emploi. *« C'est une réforme tout à fait fondamentale qu'il faut conduire. »*

Dans le même état d'esprit, il justifie la baisse des charges sur les bas salaires : la fonction du salaire minimum est d'empêcher que l'éventail des salaires ne se déforme trop, *« mais la contrepartie est que l'Etat doit faire en sorte que ces prélèvements au voisinage du salaire minimum soient les plus faibles possibles pour ne pas aggraver le chômage des travailleurs les moins qualifiés »*. Selon lui, la baisse des charges sociales est donc une politique de gauche.

Frédéric Lemaître